

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

3 3433 08753151 7

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association



W exerre

Googl



Me outles

**IIV
Digitized by Google

MERCURE

DE FRANCE,

DEDIE AU ROT.

MAY. 1738.



CGUILLAUME CAVELIER,

rue S. Jacques. La Veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neus.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Aprobation & Privilege du Roja

igitized by Google

AVIS.

'ADRESSE generale est 🏖 Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis - à - vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Leures ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, asin dépargner, à nous le diplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas garde de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaitevont avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on

lui indiquera.



MERCURE

DE FRANCE, DEDIE AU ROY.

M A Y. 1738.

FABLE.



A D 18 une Colombe , aimable , jeune, et belle

Faisoit tout le contentement D'un Pigeon beau, jeune, et chatmant :

Il n'avoir des yeux que pour elle,
Bref il l'aimoit uniquement:
De son côté sa Tourterelle

Ne l'aimoit pas moins tendrement,

Tous

\$24 MERCURE DE FRANCE

Tous deux vivoient paisiblement,
Quand un Pige on du voisinage
Rompant cette aimable Union,
Vint exciter dans le Ménage
Le feu de la division.
C'étoit un Pigeon fait à peindre;
Hélas! qu'un bel Hôte est à craindre!
La Colombe commencé à le considerer.

Puis lui parler, puis l'admirer.

Voyez qu'il est beau! quel plumage!

Qu'il est caressant! qu'il est doux!

Hélas! qu'heureuse sera celle

Qui doit avoir un tel Epoux!

Elle ignoroit encor, la foible Colombelle

Ce que c'est que l'Amour, quels sont ses jeux

cruels:

Tandis qu'elle s'amuse, une perfide flâme

Sous le nom d'amitié se glisse dans son ame s

Alors ouvrant les yeux sur ses feux criminels;

Elle sent, mais trop tard, qu'Amour veut la surprendre:

C'est toi, fatal Amour, toi, qui mis Troye ea cendre;

Déja la Tourterelle a trop fait de chemin, Il n'est plus temps, en vain veut-elle s'en défendre, Il n'est plus temps, il faut se rendre, Il faut céder à son destin;

Aussi

Aussi, fit - elle la pauvrette. Son Epoux, personne discrette. Pigeon de bon sens et d'esprit. S'aperçut de tout, et sans biuit Vous tança vivement sa moitié conjugale, Lui fit longue mercuriale, En lui reprochant son délit : Et puis, en pleurant il lui dit

L'adieu fatal. C'étoit un Pigeon de parole; Il le dit : et zeste ! il s'envole. L'autre Pigeon, plein de froideur, Se mocqua de la Tourterelle, Il méprisa la folle ardeur Et les amours d'une infidelle :

Elle voulut parler : l'ingrat n'eut point d'égard A ses larmes, à ses caresses. Et paya toutes ses tendresses Par un prompt et cruel départ; Tellement que l'infortunée

Eut le temps de pleurer sa triste destinée: Voilà tout le contentement Qu'elle reçût de cet Amant.

Il ne suffit pas d'être aimable, Il faut encor cavoir à propos s'engager; Rarement on gagne à changer, C'est tout le but de cette Fable.

Par M. P **

\$16 MERCURE DE FRANCE

水:水水水水水等水水水水;水

MEMOIRES pour servir à l'Histoire du Théatre, et spécialement à la Vie des plus celebres Comédiens François.

Acteurs et Actrices, nous engagerons peut-être les autres Nations de l'Europe à tirer de l'oubli les Personnes qui ont excellé dans la même Profession parmi eux, en nous aprenant leurs Caracteres, leurs mœurs, et les diférentes Parties dans lesquelles ils se sont rendus recommandables dans le rare talent de l'Imitation. On doit rendre justice au mérite dans quelque Sujet qu'il se trouve, en mettant dans tout leur jour les excellens Ouvrages des plus illustres Auteurs, et y substituant à la place de la Fiction, toutes les aparences de la Vérité par une charmante illusion. Au contraire, il semble qu'on ait affecté de répandre l'infamie sur ceux qui nous font tant de plaisir.

Il semble aussi que la plûpart des Hommes, contens de louer et d'estimer les Poëtes, ayent poussé le mépris pour les Comédiens jusqu'à l'excès, quoique le Public leur doive presque autant qu'aux Poëtes; du moins sans eux, jamais le Public n'auroit eu tant de plaisir, ni les Poëtes tant de gloire;

et il n'est pas bien sûr qu'un excellent Comédien soit une chose beaucoup plus com-

mune qu'un excellent Poëte.

BLANDIMARE et GANDOLIN, sont deux Personnages comiques de l'ancien Théatre. Ce dernier étoit une espece d'Arlequin, à ce qu'on peut voir par son Portrait en Estampe, avec ces vers au bas:

Gandolin par sa Rhetorique
Nous fait la rate épanouir,
Et pour n'avoir plus la colique
Il faut tant seulement l'ouir.
Quelques Fables qu'il nous raconte;
Elles ont un si bel effet;
Que chacun y trouve son conte;
Es s'en setourne satisfait.

Mondony d'Orleans; il étoit comme le chef de la Troupe du Marais, très-excellent Comédien, beau parleur, aussi étoit - il chargé de l'emploi d'Orateur du corps, c'est à dire, de faire les annonces, et les petits discours dont on les accompagnoit en ce temps-là. Dorgemont, son camarade, lui succeda dans cet office; c'étoit un homme d'une taille moyenne, mais bien prise, la mine haute, le visage agréable et expressif. Il avoit de petits cheveux crepés avec lesquels il A iiij jouois

\$28 MERCURE DE FRANCE

joüoit tous ses rôles de Héros sans avoir ja 2 mais voulu mettre de perruque. Cet habile Acteur mourut par le trop d'ardeur qu'il avoit dans la représentation des Personnages qu'il jolioit. M. de Saint Evremond, raporte qu'il fit de si grands efforts en joiiant le rôle d'Herode, dans la Tragédie de Mariane, que cela lui causa la mort; ce qu'il faut entendre par-là, c'est que Mondory tomba en apo-pléxie en joüant ce Rôle; il resta paralytique d'une partie du corps, et sa langue se trou-va embarrassée. Il se retira dans une maison qu'il avoit auprès d'Orleans pour y finir ses jours. Cependant le Cardinal de Richelieu le fit revenir à Paris, et l'engagea à joiier le principal rôle dans la Comédie de l'Aveugle de Smirne, mais il n'en put jouer que deux Actes. Il s'en retourna dans sa retraite, avec une pension du Cardinal de 2000 liv. Les Seigneurs de ce temps-là se signalerent aussi en liberalités; car soit pour faire leur cour au Premier Ministre, soit pour récompenser le mérite de ce fameux Comédien, ils lui donnerent presque tous des pensions, ce qui fit à Mondory environ huit ou dix mille liv. de rente, dont il joüit jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an ayant vêcu fort vieux.

Il joiioit les grands Rôles avant Floridor. Scaron fait dire à la Rancune dans son Roman 0.1

cs

u

Roman comique, en parlant des Acteurs en réputation de son temps: Belleroze étoit trop affecté, Mondory trop rude, Floridor trop froid.

Le Prince de Guimené disoit de cefameux Comédien, Homo non perût, sed perût artisex. On a dir depuis la même chose de Scaramouche dans le temps qu'il représentoit sur le Théatre des Italiens à l'Hôtel de Bourgogne.

Montfleuny Comédien de la Troupe Royale, mourut en 1667. La Tragédie de la Mort d'Asdruk al, est de son fils.

C'étoit un homme de beaucoup d'esprit 3 et Acteur universel. Il excelloit également dans le Tragique et dans le Comique. C'est un de ceux qui a le plus fait valoir les premieres Pièces de P. Corneille du temps du Cardinal de Richelieu. Il avoit l'air noble, & les manieres polies et agréables. Sa réputation étoit très-grande.

On assure qu'il avoit joué Oreste d'original, dans l'Andromaque de Racine, et qu'ilmourut même dans le temps que cette Piéce commençoit à être goûtée. M. de Saint Evremond écrivrant à M. de Lionne en 1668. ou 1669. lui dit, en parlant d'Andromaque, vous avez raison de dire que cette Piéce est déchûe par la mort de Montsleury; car elle a besoin de grands Comédiens, qui remplis-

830 MERCURE DE FRANCE

sent par l'action, ce qui lui manque. Attila' au contraire a dû gagner quelque chose à la mort de cet Acteur. Un grand Comédien eut trop poussé un Rôle assés plein de lui-même, et eut fait faire trop d'impression à sa férocité sur les ames tendres.

cité sur les ames tendres.

On prétend qu'il mourut par les efforts violens qu'il sit en jouant Oreste, où l'on assure que son ventre s'ouvrit; il étoit si prodigieusement gros, qu'il étoit soutenu par un cercle de ser. Il saisoit des tirades de vingt vers de suite, et poussoit le dernier avec tant de vehémence, que cela excitoit des brouhahas et des aplaudissemens qui ne sinissoient point. Il étoit plein de sentimens pathetiques, et quelquesois jusqu'à faire perdre la respiration aux Specrateurs.

Le chant et l'emphase étoient le seul gente de déclamation qui sut alors connu. Molière dans l'impromptu de Versailles, osa en saire sentir le ridicule, et y critiquer, entre autres, le ton emphatique et de démoniaque.

Le chant et l'emphase étoient le seul genre de déclamation qui fut alors connu. Moliere dans l'impromptu de Versailles, osa en
faire sentir le ridicule, et y critiquer, entre
autres, le ton emphatique et de démoniaque
de Montsleury dans la Scene de Nicomede,
où Prusias, représenté par cet Acteur, s'entrotient tout seul avec son Capitaine des
Gardes. Montsleury étoit gros, c'est à quoi
Moliere fait allusion dans la même Pièce. Il
joüoit les Rois et les rôles emportés; il laissa
trois enfans, un fils connu par ses Pièces de
Théatre, et deux filles dont l'une apellée.
Mille

Digitized by Google

Mlle d'Ennebault, étoit Comédienne de l'Hôtel de Bourgogne, et l'autre de la Troupe du Marais. La Dlle Mariane d'Angeville, aujourd'hui Actrice d'un très-grand mérite, Niéce de la célébre Charlotte Desmares, Actrice inimitable, est arriere petite fille de Montfleury du côté de sa grand-mere, affille de la Dlle d'Ennebault.

Le Comédien Poète, Comédie en cinq Ac-

res de Montfleury.

On donna la premiere représentation de cettePièce sur le Théatre de la rue Mazarine, le 10. Novembre 1673, on la joua huit fois au

double, et dix fois à l'ordinaire.

Montsleury qui passe pour l'Auteur de cette Pièce, n'y avoit pas, selon toutes les aparences la meilleure part; car on trouve dans les Registres des Comédiens de ce temps-là: donné à Mrs. de Montsleury et Corneille chacun 660. liv. de l'argent qu'on a retiré à la Pièce du Comédien Poète, fais sant 1320. liv. le 29. Décembre 1673.

Mlle. DE MONTFLEURY, elle étoit retirée et touchoit pension de la Troupe Royale en 1674. lors du Réglement fait en 1681. à l'occasion des deux Troupes. Elle eut millo livres de pension, et mourut le premier Mars-

r-083.

Le Noir de la Torilliere, pere des A.vj. Diles

8422 MERCURE DE FRANCE

Diles Baron et Dancourt, du sieur de la Torilliere dernier mort, et Grand - pere de celui d'aujourd'hui. Il étoit Acteur Tragique et des meilleurs, et de la Troupe Royale en 1674.

C'étoit un très-gracieux Comédien, quoique d'une taille médiocre, mais il avoit de beaux yeux et de belles dents. Il joüoit les Rôles de Rois et de Paysans. On remarquoit un défaut en lui, qui étoit d'avoir un visage riant dans les passions les plus furieu-

ses, et les situations les plus tristes.

Il étoit contemporain de la Fleur, et his succéda dans les Rôles de Rois. L'Auteur de la Recherche sur les Théatres dit, qu'il étoit Gentilhomme, et Officier dans les Troupes du Roy. On prétend que le goût qu'il avoit pour la Comédie, le détermina à demander à Sa Majesté la permission d'entrer dans la Troupe de Moliere. Le Roy surpris de cette demande, lui donna quelque temps pour faire des réflexions sur le que temps pour faire des réflexions sur le parti qu'il vouloit prendre; la Torilliere per-sista dans le dessein de se faire Comédien; et le Roy y consentit. En 1667. Moliere le chargea d'aller avec la Grange son camarade à Lille en Flandre, présenter un Placet à S. M. sur la défense qui fut faite à Moliere et à sa Troupe le 6. Août, de jouer le Tartuffe tusse jusqu'à nouvel ordre. Après la mort do Molière, il fut un de ceux qui quitterent le Palais Royal pour passer de leur gré à l'Hôtel de Bourgogne.

NANTEUIE, Comédien de la Reine, et

Auteur de ces Pieces:

Les Brouillards nocturnes. 1669.

Le Comte de Roqueseuille, ou, le Docteux extravagant. Id.

L'Amour Sentinelle, ou , les Cadenas forces:

1672.

DORIMOND, Comédien de Mademois selle, et Auteur de

La Roselie, ou, Dom Guillot. 1641.

L'Amana de la Seine. 1661.

L'Inconstance punie Id.

L'Amant de sa Femme. Id.

L'Ecole des Cœurs, ou, la Précaution inue tile. Id.

Les Amours de Trapolin, et la Comédia des la Comédie: 1662.

La Femme industrieuse 1692.

FRANÇOISE-JACOB D'ENNEBAULT, Sœur de Mlle Dupin, fille de Montfleury, Grandmere maternelle de Mlle Desmares.

C'étoit une des plus anciennes Actrices de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. Elle vint dans la Troupe de Guenegauden 1681. avec une part. Son fort étoit ses Rôles de Travestissement en homme. C'étoit une grande personne

E34 MERCURE DE FRANCE

personne fort puissante, et de bonne mine: Elle chantoit dans les Intermedes du Malade

Imaginaire.

DE VILLIERS, Poëte Comique et trèsbon Comédien de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne, dont il s'étoit retiré avant l'année 1674. Ses Pieces de Théatre sont: Le Festin de Pierre, Tragi-Comédie. 1660. L'Apotiquaire dévalisé. Id.

Les Ramoneurs. 1662.

Les trois Visages.

La Magie sans Magie.

DE SALBRAY, Comédien de l'Hôtel de Bourgogne en 1674, et Poëte Dramatique; Les Pieces qu'on connoît de, lui sont:

L'Enfer divertissant.

La Belle Egyptienne.

Andromaque, Piece en Machines.

La Troade.

JUVENON DE LA FLEUR, Pere de la Thuillerié. C'étoit un grand homme, beau de visage, fort bien fait, et excellent Acteur pour jouer les Rôles de Rois; il étoit des plus anciens Comédiens de la Troupe Royale en 1674. Il excelloit encore pour les Caracteres de Gascons et de Capitans: on dit de lui, que c'est lè premier Acteur qui ait eus ce qu'on apelle des entrailles; c'est-à-dire, l'Art de se toucher, pour toucher en suite les autres, ce que Floridor n'avoit point

à

à ce degré de perfection. Il joua d'original en 1672. le Rôle du Visir Acomat, dans la Tragédie de Bajazet. Il succéda à Montfleu-

ry pour les Rois.

JEAN - JUVENON DE LA THUILLERIE ; Comédien et Poëte, fils de la Fleur, mort à trente-quatre ans ou environ, d'un coupqu'il se donna à la tête: il étoit fort débauché.

C'étoit un très - grand et bel homme, fort bien fair; il joüoit les Rôles de jeunes Rois. Il étoit dans la Troupe Royale en 1674. et seroit arrivé à un haut degré de perfection, s'il eut vécu plus long-temps. C'étoirun très-bon Joueur de Paume, entrant dans les plus grandes Parties des Paumiers du Roy, à Fontainebleau et ailleurs, et qu'on s'empressoit d'aller voir; il faisoit bien tous les-Exercices des Armes, &c:

Il a joué tous les Rôles de Rois d'original, des Pieces de Capistron, hors Tyridate: il avoit sa part entiere, lors de la jonotion des Troupes en 1681. il joiia aussi d'ori+ ginal Antonin, dans la Tragédie de Geta.

La Thuillerie n'étoit que le Prête-nom des. Pieces recueillies dans le Volume qui porte son nom; elles sont pour la plûpart de l'Abbé Abeille. Les complimens qu'il en recevoit:, le flaterent jusqu'au point de croire qu'il.

qu'il les avoit faites, ce qui donna lieu à cette Epitaphe.

Ici gît, qui se nommoit Jean, Il croyoit avoir fait Hercule et Soliman.



EPITRE

A M. C. C. de Fig. ****
SUR LES LOUANGES.

Est-ce délicatesse?

Qui te fait trouver tout encens,

Comme un poison subtil qui mine la sagesse?

Py viens donner un autre sens.

Les Louanges, Ami, n'étant qu'à demi dûes,
Adroitement et sans fadeur

Des mains de l'amitié quelquefois répandues,
Au travail raniment l'ardeur.

Combien d'Auteurs charmans seroient dans la pous ÷ siere,.

Si rebutés par le mépris
Ils n'étoient point entrés dans la noble Carrière,

Que courent nos plus beaux Esprits ?

Pour

Pour moi, j'aplaudirai toujours à l'entreprise Qui ne blesse point la raison; En fait d'œuvres d'esprit la trop grande franchise; Ne sera jamais ma façon.

Tous les commencemens sont toujours difficiles,
Voit-on des fruits dans le Printemps?
On n'a point tout d'un coup la force des Virgiles;
Mais cela vient avec le temps.

L'Aprentif met au jour un médiocre Ouvrage,
On l'admet pourtant au Vallon,
Comme Surnumeraire, en qualité de Page,
Pour suivre par tout Apollon.

Bien-tôt il se façonne, imitant un Voltaire; Cueillant des fleurs chés les Chaulieux; Il cesse de ramper, enfin quittant la terre

En Pindare il s'éleve aux Cieux.

Le Laurier, bien frivole, alors sur lui foisonne;

(Des Sçavans l'or n'est point le goût)

Leur désir est d'avoir cette vaine Couronne;

L'imagination fait tout.

Estime donc l'Encens un parfait véhicule, Qui porte l'homme à faire bien;

\$38 MERCURE DE FRANCE

Le mépris au contraire est cause qu'on recule.

Et qu'on n'osé produire rien.

Quelques uns par dépit produisent la Satire,

Monstre par satan suscité;

'Alors c'est un malheur, puisqu'on ne peut écrité

Qu'aux dépens de la charité.

La Saure, dir - on, n'a cette platitude,

Qu'ont les œuvres d'un fade Amant ;

Mais l'Ameur est-il libre et sans inquietude

De quelque ignoble châtiment ;

Est- on bien à son aise au fond d'une Bastille ?

Pour quelques médisans propos

On se voit enlevé du sein de sa Famille ;

Adieu les douceurs du repos.

Ami, croi-moi, prenons le bon côté du monde, Retranchons tous piquans écrits, Et nous vivrons toujours dans une paix profonde, Sans renom de mauvais Esprits.

La vaine ambision de se rendre célebres

Coûte cher à bien des Auteurs;

Comme de vrais Hiboux ils sont dans les ténébres.

Pour plaire à de malins Lecteurs.

Que m'importe qu'un Grand fasse un sot personnage ?

Suis-je fait pour le corriger ?

- Censeurs, détrompez-vous, un satirique Ouvrage L'aigrit, au lieu de le changer.
- Eh! pourquoi notre vie est souvent malheureuse Hors du commerce le plus doux ?
- C'est qu'un secret orgueil montre comme onéreuse

L'autorité des Grands sur nous.

- Une Verm facile, un ron de politesse Nous feront désirer chés eux :
- Les Grands ne veulent point une austere sagesse Mais un aimable Vertueux.
- Un Flateur, qui sans cesse aplaudit à leurs vices ; Est un monstre horrible à la Cour:
- L'Homme vrai, les blâmant sans user d'artifices, N'y peut point faire un long séjour.
- Il est certains défauts qu'il faut qu'on y tolere, Fol donc qui veut les réformer; Qu'on ne soit chés les Grands ni flateur ni severe On s'y fera toujours aimer.

\$40. MER CURE DE FRANCE

Je parle d'un Pays sans presque le connoître, Défaut commun à bien des gens, On veut par vanité de tout parler en Maître, Et l'on blesse ainsi le bon sens.

Bref, la Louange fine est fort souvent utile Pour inspirer les bonnes mœurs:

Mais c'est le grand secret et l'art du plus habile De bien connoître les humeurs.

Ami, je trouve en toi la vertu des plus Sages,

De rabaisser ce que tu fais;

Certes au meilleur coin sont marqués tes Ouvrages,

Certains morceaux en sont parfaits.

Reçoi sans te fâcher ce petit témoignage, Qu'à tes Œuvres ici je rends;

Mais de grace surtout avec grand soin ménage Le bon Trésor où tu les prends.

La santé vraiment le Vallon s'intéresse ; En cette Cour on te chérit;

Charmé de certains traits, pleins de délicatesse Qu'a produit ton heureux esprit.

Puisque dans ces beaux mois tout rit dans la Nature, Badine en aimable Rimeur; La Sagesse solide, en suivant l'Ecriture,

S'accorde avec la bonne humeur.

Le 28. Avril 1738.

d' Amiens au Château de Laig . , :

NOUVELLES DU PEROU.

M. du FAY lût à la derniere Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, l'Extrait de quelques Observations faites en Amérique, par Mrs Godin, Bougher, et de la Condamine, envoyés au Perou, par Ordre de Sa Majesté.

TES Académiciens partirent de la Rochelle le 16. May 1735. à bord d'un Vaisseau du Roy, avec tous les Instrumens nécessaires pour un Voyage aussi long, et pour une Entreprise de cette importance; ils arriverent à la Martinique le 22. Juin, et y séjournerent jusqu'au 4. Juillet, qu'ils partirent pour S. Domingue; ils firent à la Martinique toutes les Observations Astronomiques que le temps leur permit de faire, celles des hauteurs du Barometre à diférentes élévations au dessus du niveau de la Mer, et plusieurs autres du même genre, dont

Digitized by Google

\$42 MERCURE DE FRANCE

ils ont rendu compte à l'Académie.

Le 11. Juillet ils sont arrivés à la Caye de S. Louis à S. Domingue, et ont demeuré en divers endroits de cette Isle, jusqu'au mois de Novembre; ce séjour a été employé à faire toutes les Observations Physiques et Astronomiques qui leur ont été possibles; nous ne parlerons que de celles qui concernent le Pendule à Secondes, ou la pesanteur des Corps dans la Zone Torride, à cause du raport qu'a cette matiere avec la fameuse Question de la Figure de la Terre, qui étoit

l'objet de ce Voyage.

On trouvera dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1735. les Mémoires de M. Godin, de M. Bougher, et de M. de la Condamine sur cette Expérience, et on ne pourra s'empêcher d'être surpris de l'accord singulier qui se trouve entre des Observations faites par diférentes méthodes, par disérens Observateurs, et répetées un grand nombre de sois : ces Mémoires se trouvant imprimés tout au long dans le Volume que nous venons d'indiquer, nous nous contenterons de dire, que par le résultat de ces Observations, la longueur du Pendule à Secondes est au petit Goave de 36. pouces 7. lignes $\frac{1}{3}$, et que la diférence qui se trouve entre la détermination de chacun de ces trois Observateurs, ne va pas à un vingtiéme de

Digitized by GOOGLE ligne.

signe. On juge bien, sans que nous en aver-tissions ici, qu'ils ont eu égard à la tempé-trature de l'air, et à tout ce qui pouvoir aporter quelque changement aux Expériences, et qu'ils n'ont rien négligé pour qu'el-les fussent faites avec toute l'exactitude pos-sible; la conformité de leurs Expériences entre - elles suffiroit pour en convaincre quand même ils n'en auroient pas donné le détail dans leurs Mémoires.

Ils partirent du petit Goave au commencement de Novembre, et arriverent à Carchagenes le 21. du même mois; ils firent ce trajet dans un Bateau très-petit et très-incommode, avec une pluye continuelle, et le vent presque toujours contraire : ils ont dé-terminé la Longitude et la Latitude de Carthagenes, d'où ils partirent pour Porto Belo aussi - tôt après, et se rendirent à Panama dans la Mer du Sud, où ils arriverent le 29. Décembre. Ils firent en traversant cet Isthme, une Carte exacte du cours de la Riviere de Chagre: et étant arrivés à Panama, ils en ont déterminé astronomiquement la Longi-tude et la Latitude, et ils y ont fait les Expé-riences du Pendule, qui s'est trouvé de 36, pouces 7. lignes ; plus court comme on le voit, quil n'étoit à S. Domingue, ce qui concourt toujours à prouver la diminution

844 MERCURE DE FRANCE

de la pesanteur, à mesure qu'on aproche de

l'Equateur.

On trouve sur la Côte de Panama un coi quillage, qui a beaucoup de raport au Murex des Anciens, les Habitans en expriment une liqueur, sans faire périr le Poisson, et îls se servent de cette liqueur pour teindre le fil de Coton en Rouge; M. de Jussieu Docteur en Medecine, et qui a accompagné ces Messieurs par ordre de Sa Majesté; pour les Recherches d'Histoire Naturelle, a envoyé le détail de cette Opération à M. son frere, qui en a rendu compte à l'Académie dans une Assemblée publique.

Le 21. Février 1736. la Compagnie partit tout ensemble de Panama, et le 9. Mars ils moiiillerent dans la Rade de Manta, qui est à 55. ou à 56. degrés de Latitude méridionale; ils y demeurerent trois jours, pendant lesquels ils prirent la Latitude par le Soleil et les Etoiles, et firent les Observations de la hauteur du Barometre, ils convinrent alors de se séparer pour aller à Quitto par diférens chemins, afin de faire un plus grand nombre d'Observations: M. Godin continua sa route jusqu'à Guayaquil, et Mrs. Bougher et de la Condamine s'étant débarqués à Manta, passerent le reste du mois de Mars à faire à Monte-Christi à Portorejo et dans les lieux voisins

noisins les plus commodes, l'Observation de l'Equinoxe, celle de l'Eclipse de Lune du 26. et de toutes les immersions et émersions de Satellites qu'il y eut, et pour lesquelles le temps fut très-favorable; ils continuerent d'observer ensemble dans les environs de l'Equateur jusqu'au 15. Avril: ils résolurent alors que M. Bougher demeureroit à Riojama pour travailler à une Table des Réfractions Astronomiques, tandis que M. de la Condamine iroit vers Palmar, pour déterminer le plus exactement qu'il seroit possible la position de l'Equateur; c'est à quoi il parvint le 21. Avril, et ayant trouvé au bord de la Mer une espece de petit Cap ou Roche plus septentrional de 400. toises, que celui apellé Punta Palmar, après s'être assûré que cette Roche étoit précisément sous l'Equateur, il y grava cette Inscription.

Observationibus Astronomicis-Caroli de la Condamine, è Regia Scientiarum Academia Parisiensi, hocce Promontorium Palmar Aquatori subjacere compertum est, anno Christi

₹736.

un C

107

resi

ملاه

ta, e ì

ZII.

11.5

M. de la Condamine retourna ensuite trouver M. Bougher à Riojama, et ils y firent l'Expérience du Pendule, qu'ils trouverent de 36. pouces 6. lignes $\frac{93}{100}$ ils se séparerent alors de nouveau, et M. Bougher alla vers le Sud jusqu'à Guayaquil, levant la Carte de

Digitized by Google

846 MERCURE DE FRANCE

cette Côte, et faisant toutes les Observations nécessaires et possibles, tandis que M. de la Condamine faisoit la même chose en allant vers le Nord jusqu'à l'embouchure de la Riviere des Emeraudes, M. Bougher resta quelques jours à Guayaquil et prit ensuite le chemin de Quino, où il arriva peu de jours après M. Godin, qui avoit été beaucoup plus long-temps en chemin, parcequ'il menoit avec lui tout l'Equipage et le reste de la

Compagnie.

M. de la Condamine étant arrivé à l'embouchure de la Riviere des Emeraudes, enpar ce chemin, qui étoit abandonné depuis cinquante ans; il eut beaucoup à souffrir pendant ce voyage, mais il fut extrémement dédomnagé par le grand nombre d'Obser-vations que cela lui donna occasion de faire, et dont il a envoyé un Extrait à l'Académie; il arriva le 26. May à Niguas, où il fut obli-gé de demeurer treize jours dans une especo de dé ert, et manquant de presque tout ce qui est nécessaire à la vie, enfin il se rendit à Quitto, cinq jours après le reste de la Compagnie qui s'y trouva toute rassemblée: ce fut alors qu'ils se préparerent à travailler tous de concert au principal objet de leur Voyage, c'est-à-dire, à la mesure d'un Arc du Méridien aux environs de l'Equateur.

He

The passerent jusqu'an mois d'Octobre à préparer tout ce qui étoit nécessaire pour leur Opération, et à chercher un terrein convenable pour la mesure d'une base, ce qui est très difficile à trouver dans un Pays rempli de montagnes, et dont les plaines qui sont en très petit nombre, sont entrecoupées de Quebradas ou ravines, qui sont quelquefois profondes de 10, 2011 et plaines. prosondes de 30. ou 40. toises, et qui sont sormées par des torrens, qui dans les temps de pluyes tombent du haut des montagnes; ils trouverent heureusement un termin disposé très - avantageusement, et à peu près dans la direction du Méridien, ce sur le lieu qu'ils choisirent malgré une petite Quebrada qu'ils choisirent malgré une petite Quebrada qu'il y avoit à l'une des extrémités de cette Plaine; ils planterent des signaux sur les montagnes voisines, pour lier la base qu'ils alloient mesurer avec les triangles qu'ils devoient former dans la suite, et firent placer à chaque extremité de l'espace, qu'ils se pro-posoient de mesurer, une meule de Mouling que le hazard leur fit trouver sur le lieu même, et qu'ils sonderent le plus solidement qu'il leur sur possible: ils graverent sur l'une de ces meules cette Inscription, Meta Borealis, et sur l'autre Meta Australis. C'étoit dans le trou de l'axe de ces meules qu'étoit planté le Jalon qui devoit terminer cha-que bout de la base, et au moyen d'une

348 MERGUREDE TRANCE

Lunette, on apercevoit facilement l'un de ces signaux lorsqu'on étoit auprès de l'autre, on pouvoit de cette maniere placer d'autres Jailons entre ces deux extrêmes, et par conséquent s'assûrer d'être toujours exactement dans la même direction.

Ils se servirent pour mesurer cette base de trois perches de 20. pieds, ferrées à chaque extremité, et qui se pouvoient apliquer l'une au bout de l'autre avec la plus grande précision; deux de ces perches étoient toujours posées à terre, tandis qu'on levoit la troisiéme, qui étoit la derniere pour la porter en avant des deux autres; comme il s'en falloit avant des deux autres; comme il s'en tallott beaucoup que le terrein ne fût d'un niveau parfait, ils surent obligés souvent d'élever leurs perches sur des chevalets, et quelquefois de faire des tranchées pour que la base sût non seulement dans une ligne droite, mais encore dans le niveau le plus exact, ensorte qu'ils ne posoient pas une seule de leurs perches, sans s'être assûrés, par le moyen d'un niveau d'eau, qu'elle étoit dans la situation précise où elle devoit être. On juge bien qu'avec tant de précautions ils ne pouvoient qu'avec tant de précautions ils ne pouvoient aller que très-lentement dans leur Opération, aussi dura-t'elle 25. jours, depuis le 3. Octobre 1736. qu'ils commencerent à mesurer la base: mais pour profiter de la saison qui étoit déja fort avancée, et en même temps

pour pour pour

CCS

, O**I**

nsé•

1ent

de

que

unc

éci-

ouis Sié-

· en

loic eau

vel

10-

150

', ع

n

115

10

a n u

ľ

pour s'assûrer de l'exactitude de leur Opération, ils se partagerent en deux troupes dont l'une commença à mesurer par l'extremité septentrionale, et l'autre par l'extremité méridionale, chacune finissant au point où l'autre avoit commencé : ces deux troupes s'étant rejointes après le travail fait, il ne sc' trouva, toutes réductions saites, que 3. pouces de diférence entre la mesure de l'une, et la mesure de l'autre sur la quantité totale, qui étoit de 6274. toises 9. pouces; ce qui est un accord surprenant, et dont il n'y a encore eu d'exemple, que dans celle qui vient d'être mesurée sur la glace du Fleuve de Torno, et dont M. de Maupertuis a rendu compte dans la derniere Assemblée publique. Ils raprocherent un peu l'un de leurs signaux pour éviter les fractions, et fixerent leur base à la longueur de 6274, toises juste.

Cet ouvrage étant sait, et avant que de retourner à Quitto, ils sormerent de chaque extremité de leur base des triangles dans la direction du Méridien, pendant un espace d'environ 15000, toises; ils planterent des signaux sixes à chaque angle de ces triangles, et partirent pour aller à Quitto passer l'hyver, pendant lequel il est impossible de tenir la Campagne. Ce sut alors que Mrs Godin et Bougher se disposerent à saire toutes les Riii Obser-

Observations Astronomiques que le temps, leur permettoit de faire, entre autres Opérations importantes, ils ont déterminé les réfractions dans la Zone torride, et l'obliquité de l'Ecliptique, sur laquelle M.Bougher a en-voyé un Mémoire qui a été lû à l'Académie le mois dernier; comme ils étoient en assés grand nombre pour ce genre de travail, et qu'ilétoit nécessaire que quelqu'un de la Compagnie fût à Lima, parce qu'on ne pouvoit point trouver à Quièto, qui est une Ville de très-petit commerce, de l'argent sur les Lettres de Changes payables à Lima, M. de la Condamine, se détermina à y aller, ce qu'il fit d'autant plus volontiers, que cela lui donnoit lieu de faire plusieurs Observations Astronomiques. assés loin au-delà de la Ligne, de déterminer les assensions droites de plusieurs Etoiles qu'on ne voit que dans ces Parties Méridionales, et sur tout de passer à Loxa, qui est le Lieu où croît l'Arbre de Quinquina, sur lequel il a envoyé un Mémoire à: l'Académie, dont nous allons raporter un; court Extrait.

Mon voyage de Quitto à Lima, dit M. des la Condamine, ayant été jugé nécessaire pour les affaires de la Compagnie, et la saison des pluies nous ayant forcé de suspendre nos opérations, je partis de Quitto le 18. Janvier 1737, et je choisis le chemin de Cuença ... guoique.

quoique le plus long et le plus pénible, pour avoir occasion de passer à Loxa, et d'y observer l'Arbre de Quinquina, dont nous n'avons eu jusqu'à présent en Europe qu'une connoissance très-imparfaite; M. de Jussieu me donna en partant un Mémoire de divers Points Historiques et Physiques concernant cet Arbre, et c'est ce Mémoire qui m'a servi de guide dans les recherches que j'ai eu occasion de faire, et dont je vais rendre compte.

Loxa ou Loya, qui se prononce avec une aspiration gutturale, familiere à la Langue Castillane, est une petite Ville fondée par les Espagnols dans un Vallon assés agréable, sur la rive septentrionale de la Riviere de Catamayo: les deux hauteurs méridiennes du Soleil, que j'y ai observées le 3. et le 4. Fevrier, concourent à la placer par les 4. dégrés et presque une minute de Latitude méridionale, c'est à dire à près de 70. lieuës plus Sudque Quitto, je la juge à peu près sous le même Méridien, et à environ 80. lieuës de la Côte du Perou. L'élevation de son sol est moyenne entre celle des Montagnes qui for-ment la grande Cordeliere des Andes, et les Vallées de la Côte. Le Mercure du Barométre que nous avons observé à près de 28. pouces de hauteur au niveau de la Mer à Panama, et qui sur les plus hautes Montagnes ac-Biiij

#52 MERCURE DE FRANCE

cessibles des environs de Quitto, ne s'élevoit qu'à 15. pouces, se soûtenoit à Loxa le 3. Fevrier à 21. pouces 8. lignes, d'où on peut conclure par la comparaison de diverses Expériences que nous avons faites à des hauteurs connuës, que le terrain de Loxa est élevé au dessus du niveau de la Mer d'environ 800. toises. Le climat y est très-doux, et les chaleurs quoique fort grandes, n'y sont pas excessives.

cessives.

Le meilleur Quinquina, du moins le plus renommé, se recueille sur la Montagne de Cajanuma, située à 2. lieuës et demi ou environ, au Sud de Loxa; c'est de-là qu'a été tiré le premier qui fut aporté en Europe; il n'y a pas encore quinze ans que les Commerçans se munissoient d'un Certificat par devant Notaire, qui attestoit que le Quinquina, qu'ils achetoient, étoit de Cajanuma. J'allai sur cette Montagne le 3. Fevrier, et je passai la nuit sur le sommet, à l'habitation d'un homme du Pays, qui s'y est établi pour être homme du Pays, qui s'y est établi pour être plus à portée des Arbres de Quinquina, la récolte de cette écorce faisant son occupation ordinaire, et son unique commerce. En chemin, sur le lieu même, et au retour, j'eus le loisir de voir et d'examiner plusieurs de ces Arbres, et même d'ébaucher le dessein d'une branche avec les feüilles, les fleurs et les graines qui s'y rencontrent en même temps

dans toutes les saisons de l'année; je raportai le lendemain à Loxa plusieurs branches fleuries, qui me servirent à mettre au net mon dessein, et à le colorier d'après nature, tel que je le joins à ce Mémoire.

On distingue communément trois especes de Quinquina, le blanc, le jaune, et le rouge; ce dernier est le plus estimé de tous.

L'Arbre du Quinquina ne se trouve jamais dans les Plaines: il pousse droit, et se distingue de loin d'une côte à l'autre, son sommet s'élevant au-dessus des Arbres voisins, dont il est entouré. On ne trouve point ces Arbres rassemblés par touffes, mais isolés et épais entre d'autres de diférentes especes. Ils deviennent fort gros, quand on leur laisse prendre leur croissance, comme de 18. à 20. pouces de diametre; les moyens ont 8. à 9. pouces, mais il est rare d'en trouver aujour-d'hui, parce qu'ils ont été entiérement dépouillés, ce qui fait infailliblement mourir les vieux. On a reconnu, par expérience, que quelques-uns des jeunes meurent aussi après avoir été écorcés, mais le plus grand nombre ne périt point.

On se sert pour cette opération d'un couteau ordinaire, dont on tient la lame à deux mains. L'Ouvrier entame l'écorce à la plus grande hauteur où il peut atteindre, et pésant dessus, il la conduit le plus bas qu'il peut. Il

ne paroît aucune diference entre les Arbresque l'on dépouille actuellement, et ceux qui-ont fourni léprémier Quinquina, à moins que la difference de vertu ne vienne du difference âge de ces Arbres, la grande consommation

age de ces Arbres, la grande consommation qui s'en fait étant cause qu'on n'en trouve plus aujourd'hui que de jeunes; je n'en ai guere vû de plus gros que le bras, ni plus hauts que de 12. à 13. pieds.

Lorsqu'il étoit d'usage de prendre une attestation par devant Notaire, que le Quinquina étoit de Cajanuma, on y inseroit qu'il avoit été détaché dans le décours de la Lune, et du côté de l'Arbre qui regarde le Levant ; l'intérêt de ne pas rester o siss les trois quarts de l'année, et le désir de profiter de touter l'écorce des Arbres, a fait revenir de ce préjugé, on le recueille en toutes saisons lorsqu'il fait sec, et on l'expose au Soleil plusieurs jours avant que de l'emballer, pour en enlever toute l'humidité, sans quoi il se moisit dans les balles, et perd une grande partie de son prix.

L'usage du Quinquina étoit connu des Américains avant qu'il le fût des Espagnols, et Badus raporte que les Naturels du Pays ont long-tems caché ce Spécifique aux Espagnols. Suivant une ancienne opinion, les Américains doivent la découverte de ce Remede aux Lions, qui s'en servent pour se guérir d'une ficvie

fievre intermittente à laquelle ils sont sujets, mais on voit assés quelle foi l'on doit ajoûter à cette tradition.

La vertu de l'écorce du Quinquina, quoi-que connué des Espagnols de Loxa, sut long-temps ignorée du reste du monde, et l'efficaci-té de ce Remede n'acquit quelque célebrité que par la guérison de la Comtesse de Chin-ehou, Vice-Reine du Perou, ainsi que le raporte Sébastien Badus, ce fut en 1638. que le Corregidor de Loxa, particulierement ataché au Comte de Chinchou, ayant apris la maladie opiniâtre de la Comtesse, lui envoya ce Remede, avec lequel elle guérit, très-promptement. Elle fit venir aussi-tôt de Loxa une grande quantité de cette écorce qu'elle distribua elle-même après l'avoir fait pulvériser, à tous ceux qui en avoient be-soin, elle commença alors à être connuë sous le nom de Poudre de la Comtese. Quelque temps après, elle la donna aux Jésuites, qui se chargerent du soin de la distribuer. C'est de-là que le Quinquina prit le nom de l'oudre des Jésuites, qu'il a porté long-temps dans l'Europe. Ce Remede passa ensuite à Rome entre les mains du Cardinal de Lugo, à qui le Procureur Général de la Province du Pérou en porta une quantité considérable, et il sur connu quelque temps sous le nom de Poudre du Cardinal.

Digitized by GOOGLE B' vj La

\$56 MERCURE DE FRANCE

La réputation de ce Remede augmentant sous les jours, l'avidité des Habitans de Loxa s'accrut à proportion, et les porta à mêler differentes écorces avec celle du Quinquina, qu'ils envoyoient aux Foires de Panama, dans le temps des Galions, ce qui ayant été reconnu, le Quinquina de Loxa tomba dans un tel discrédit que les Marchands n'en vouloient pas donner une demi piastre de la livre, et qu'il en resta en 1690, plusieurs milliers de livres sur la Plage de Payta, sans que personne daignât les embarquer, ce qui a commencé la ruine de Loxa, qui est aujourd'hui aussi pauvre qu'ils étoit opulent dans le temps que son Commerce fleurissoit.

Entre plusieurs écorces qu'on mêle avec le Quinquina, celle qui s'y trouve le plus communément est celle de l'Alisier, qui a le goût plus stiptique et la couleur plus rouge en dedans, quoique plus blanche en dehors, mais celle qui est le plus propre à tromper par sa ressemblance avec la véritable est l'écorce apellée l'Ucharilla, d'un arbre trèscommun dans le Pays, et qui ne ressemble au Quinquina que par son écorce. Depuis quelques années, pour prévenir cette fraude on a la précaution qu'on négligeoit autrefois de visiter chaque ballot en particulier à Payra, où aucun ballot n'est embarqué pour

pour Panama sans avoit été ouvert et bien examiné, c'est de quoi j'ai été témoin à

Payta.

On découvre tous les jours sur la Montagne de Cajanuma, et aux environs, dans la même chaîne de Montagnes, de nouveaux arbres de Quinquina, comme aux Environs de Riobamba à Avojaca, et enfin dans les Montagnes de Jaên, qui sont à 60 lieuës de Loxa; les Marchands font néantmoins quelque difference entre ces especes de Quinquina, et ce dernier, soit par préjugé, ou autrement, est moins estimé que celui de Loxa.

La quantité de Quinquina qui passe tous les ans en Europe, a persuadé dans tout le Pérou qu'on l'employoit pour les teintures, ce préjugé est très-ancien, puisque dès le temps qu'il fut décrié par la fraude des Habitans de Loxa, on disoit dans le Pays que les Marchands d'Europe se plaignoient qu'il ne faisoit plus tant d'effet qu'autrefois pour la guérison des fievres ni pour la teinture des Etoffes.

Il arrive au Quinquina, ce qui arrive à tous les Remedes communs et de peude valeur dans les Pays où ils naissent, on en fair généralement parlant, peu de cas au Pérou, on le craint et on en use peu à Lima, beaucoup moins à Quitto, et presque

que point à Loxa. J'en ai donné quelques prises que j'avois aporté de France à un Créole Espagnol, qui avoit depuis plusieurs mois la fievre à Puertovejo, et je ne trouvai alors en cette Ville, distante de soixante lieuës seulement de Loxa et très-proche de Guayaquil, aucun Habitant qui eût connoissance de ce Remede, si voisin et si célebre dans le reste du Monde.

Ce sont là les principaux éclaircissemens que M. de la Condamine a pû rassembler sur le Quinquina; il continua ensuite sa route jusqu'à Lima, distante de Quitto de cinq cent lieues par le chemin qu'il prit; il de-meura à Lima pendant deux mois, et y fit toutes les Observations que lui permirent de faire les brouillards continuels de ce Pays et les tremblemens de Terre dont il en éprouva trois pendant un aussi court espace de temps, et qui nuisent presque autant à l'Astronomie que le broiiillard, puisqu'on ne peut s'assûrer d'aucun lieu fixe et stable pour les Observations. Il revint ensuite à Quittopar Guayaquil, et trouva Mrs Godin et Bougher', qui avoient employé très utilement leur séjour à Quito, et qui avoient tout préparé pour continuer leurs Opérations Trigonométriques; les dernieres Lettres que l'on a reçûes d'eux sont du mois d'Août de l'année derniere; ils se disposoient à partir deux jours

jours après pour continuer leurs Triangles, et comme ils avoient eû la précaution d'aller reconnoître tout le Pays par où il devoient passer, ils étoient dans l'esperance de finir en assés peu de temps et avec beaucoup moins de peine qu'ils n'en avoient eû jusques-là, la mesure d'un Arc du Méridien.

热热热热热热热热热热热热

L'AVARICE,

O D E.

Sous cette Roche ténebreuse,
Quel Monstre s'offre à mes regards :
Aux pieds d'une Furie affreuse,
Je ne vois que trésors épars:
La faim pâle, maigre et livide,
La haine, sanglante Euménide,
Veillent sur cet or jour et nuit,
Et la tristesse dévorante,
Autour de ces monceaux errante,
Empoisonne ce noir réduit.

¥

Jusqu'au fond de l'Antre terrible: Ma voix a porté ses accens; Viens calmer, Minerve invincible,

La terreur qui glace mes sens;
J'aperçois du sein des ténebres,
Avec mille torches funebres,
Sortir les Soupçons turbulens,
Et dans le silence à leur suite,
Par leurs foibles lueurs conduite,
La crainte marche à pas tremblans.

¥

Vil Démon, infâme Avarice,
Rentre dans l'ombre d'où tu sors,
Et qu'au fond des gouffres périsse
L'immensité de tes trésors;
Qu'un torrent de flammes célestes
Consume les traces funestes,
Où ton poison s'est répandu;
Et libre de sa soif extrême,
L'homme va se rendre à lui-même,
Le bonheur qu'il avoit perdu-

ş

O temps heureux! siecles tranquiles! Où les Humains chéris des Cieux
Ne sentoient dans leurs cœurs dociles.
Aucuns troubles séditieux;
Differens de se que nous sommes.
Lors les hommes amis des hommes.
Ne devoient rien au frein des loix;

Ŀ

La Terre libre et sans partage Ne formoit qu'un vaste héritage, Où leurs besoins faisoient leurs droits.

¥.

Si dans leurs entrailles brûlantes
La soif allumoit ses ardeurs,
Des sources pures et brillantes,
Tempéroient leurs vives chaleurs;
Partout, sans travail, sans fatigue,
Vae Providence prodigue,
Remplissoit leurs justes désirs,
Et ces foiblesses nécessaires,
Qui font aujourd'hui nos miseres,
N'étoient pour eux que des plaisirs.

×

La Nature, chés nous éteinte;
Par d'homicides voluptés,
N'émouvoir point alors l'atteinte
De ces tristes infirmités,
Qui par des tortures cruelles;
Nous dérobant quelques parcelles
De nos membres défigurés,
Semblent dans notre corps débile;
Où leur poison lent se distile,
Aporter la mort par degrés.

L'Univers change; pour sa perte
L'homme hélas! trop industrieux,
Au sein de la Terre entr'ouverte
Porte ses regards curieux,
Et ces Mortels, qui des Dieux mêmes
Goûtoient les délices suprêmes,
Yvres d'un espoir suborneur,
Tirent d'une main criminelle,
L'or que la Sagesse éternelle
Ne cachoit que pour leur bonheur.



Terrible image! affreux contraste!

Sont-ce des hommes que je vois!
L'un dans l'abondance et le faste,
S'endort sous- de superbes toîts;
L'autre, qui vainement l'implore
Dans le besoin qui le dévore,
Ronge ses languissantes mains;
Prodigieuse difference
De voluptés ou de souffrances,
Que l'or met entre les Humains!



Le désespoir, pere du crime, Naît de cette inégalité; Le foible qu'un plus fort oprime, Au vol est bien-tôt excité;

L'andace

L'indace aiguise un fer barbare, Que des entrailles du Ténare, Megere aporta parmi nous, lt la trahison plus timide, l'aide d'un suc parricide,) Jotte ses invisibles coups.

M A Y

De la sacrilege licence Le Trône éprouve les horreurs, Vengeresse de l'innocence, Nemesis arme tes fureurs : Voi sous la Couronne sanglante; Aux pieds d'une Reine tremblante, Tomber un Monarque expiré, Et Pigmalion, plein de rage, Moissonner aux yeux de Carthage; L'or de son frere massacré.

ж.

Cours sur les Rives du Bosphore. Seconder la mere d'Hector; Venge le sang de Polydore, Répandu par Polymnestor; Que sous tes coups ce Monstre impie-Par de nouveaux tourmens expie Sa cruelle infidélité. C'en est fait, l'aveugle Avarice

L'entraine

\$64 MERGURE DE FRANCE

L'entraîne elle-même au suplice, Que ses forfaits ont mérité.

¥.

Oubliez-vous, Dieux insensibles, Les droits sacrés de vos Autels? Ges Sanctuaires si terribles, Sont-ils le jouet des Mortels? Par les mains d'un Tyran avare, Qui de vos dépotiilles s'empare, Je vois vos Temples profanés; Et Syracuse avec justice, Attend que la foudre punisse L'attentat que vous pardonnez.

¥.

Souverains Arbitres du Monde,
J'adore vos justes decrets;
Le Ciel, sans que la foudre gronde;
Nous frape par des coups secrets;
Souvent la vengeance suprême,
Fait germer dans le crime même
Les châtimens du Criminel;
Pour l'Avare, maître servile,
D'un bien qu'il se rend inutile,
L'or n'est qu'un suplice éternel.

Tyrannique soif des richesses,
J'ai toujours bravé ton poison;
Jamais à tes laches foiblesses
Mon cœur n'asservit ma raison.
De mon destin je me contente,
L'or n'a point d'éclat qui me tente;
Mais je sens qu'il n'a point de prix,
Lorsqu'il devient la récompense
Que la gloire seule dispense
A ses illustres Favoris.

Par Mlle Boulard de Nantos.

ESSAI d'un Traité Historique de la Croix de N. S. Jesus-Christ , IV. Partie.

Omme les Evenemens qui doivent entrer dans cette Partie de l'Histoire de la Croix, sont dûs à la pieté de l'auguste Mere de l'Empereur Constantin, nous commenectons par reconnoître que jamais Princesse n'eut de plus grandes et de plus heureuses qualités pour l'avancement et pour la gloire de la vraye Religion, ce qui parut dès qu'elle eut abjuré le culte idolâtre, où le malheur de sa naissance l'avoit engagée. D'abord elle se fit admirer à Rome, où elle

SEE MERCURE DE FRANCE

elle vécut plusieurs années, par sa pieté et elle vécut plusieurs années, par sa pieté et par son respect pour toutes les choses saintes; mais son zele pour l'honneur de la Religion parut ensuite sur un plus grand. Théatre. Elle passa dans la Palestine dès que cette Province avec tout l'Orient, fut soûmise à Constantin, pour y visiter tous les Lieux consacrés par la présence du Sauveur, et par les grands Mysteres qui s'y sont acomplis, pour y faire aussi tous les biens qui pouvoient dépendre de sa haute fortune et de l'autorité de l'Empereur, son Fils. J'obmets tout le détail historique qué les Ecrivains Ecclesiastiques, sur tout le fameux Eusebe de Césarée, nous ont laissé sur les grandes actions de cette pieuse Princesse, pour ne m'attacher qu'à ce qui regarde notre Sujet.

De tous les Mysteres dont nous venons de parler, aucun ne la toucha plus vivement que celui de la Croix, ce qui la faisoit soupirer ardemment après la découverte du Bois sacré qui en fut l'heureux Instrumens et la consommation. Persuadée par ses souhaits, elle crut bien-tôt que cette découverte étoit réservée à sa pieté et à ses recherches. S. Ambroise, dans son Eloge fune bre de l'Empereur Théodose, fait parler sur ce sujet la pieuse Princesse d'une manière touphante.

Accessit

Accessit ad Golgotham: et Ait: Ecce Loeus pugna, ubi est victoria? Quaro vexillum salutis, et non invenio: ego, inquit, in regnis, et Crux Domini in pulvere. Ego in aulis, et in ruinis Christi triumphus. Ille adhuc latet, et latet palma vita aterna. Quomodo me redemp: uram arbitror, si redempito ipsa non cernitur? Video quid egeris, diabole, ut gladius quo peremptus es obstructour, sed Isaac obstructos ab alienigenis puteos eruderavit, nec la ere aquam passus est. Tollatur igitur ruina, ut vita appareat.

C'est dans ces sentimens qu'elle n'épargna ni les Prieres les plus ferventes, ni soins, ni dépenses, pour arriver à cette heureuse découverte; et nous allons voir de quelle maniere le Ciel se rendit favorable à ses empressemens. Mais avant que d'entamer ce Sujet, et pour mieux juger de quelle difficulté pouvoit être la recherche de ce Bois sacré, dans quelles circonstances elle fut faite, il est à propos de représenter ici l'état où se trouvoient la Ville et les Environs de Jérusalem, lorsque sainte Helene forma son religieux dessein.

Après la mort du Sauveur, les Propheties qui avoient prédit les malheurs de Jérusalem, et les Oracles prononcés par le Sauveur même contre cette Ville, furent successivement accomplis. L'Histoire nous aprend quelle

TET MERCURE DE FRANCE

quelle fut sa désolation sous les Empereurs

quelle fut sa désolation sous les Empereurs Vespasien et Tite, ensorte que la même Ville qui depuis le Regne du grand Hérode, Réparateur de son Temple, &c. avoit été la plus belle et la plus magnifique Ville de rout l'Orient, deviat enfin un prodigieux amas de cendres et de ruines, après sa derniere et fatale destruction par l'Empereur Adrien. Ce Prince, sous lequel les Juifs s'étoient de nouveau révoltés, après avoir fait un grand massacre des Rebeles, fit démolir jusqu'aux fondemens le peu d'Edifices que Tite avoit épargnés, pour servir de Monument de sa victoire; sçavoir les trois plus belles Tours de Jérusalem, avec la partie des Murs à laquelle elles étoient jointes; des Murs à laquelle elles étoient jointes; desorte que sans y penser, ce dernier Destructeur accomplit entierement ce que le Fils de Dieu avoit prédit, qu'un jour viendroit qu'il ne resteroit rien de cette malheureuse Ville, qu'une horrible confusion de pierres réduites en poudre.

"Après cela, suivant * un de nos Histo-

» riens, qui a parfaitement bien arrangé cette
» matiere, et dont j'emprunterai ici les pa» roles, cet Empereur pour rendre son nom
» immortel, en abolissant celui de Jé» rusalem, fit bâtir au même endroit une
» nouvelle Ville, qu'il fit apeller Æ L I A

* Le P. Maimbourg, Histoire des Croisades.

du nom qu'il portoit et à laquelle il don-" na une forme toute autre que celle qu'a-" voit eûë l'ancienne, dont il vouloit étein-" dre la mémoire. Car il laissa dehors tou-"te la Montagne de Sion, qui avoit été "la partie et la plus belle et la plus forte » de Jérusalem, presque toute la Place de » la nouvelle Ville, et une grande partie de " celle de la basse. Puis il fit aplanir la Mon-» tagne de Moria, et l'enferma avec ce. » peu qui restoit de la Place de la nouvelle » Ville et de la basse, et avec le Calvaire; " qui n'étoit qu'une petite partie et comme " une butte du Mont Gion, laquelle étoit » hors de l'ancienne Ville vers l'Occident. "Desorte qu'outre que cette Elia n'étoit » pas de la moitié si grande que Jérusalem, "elle avoit encore une autre figure; car la Plongueur de l'ancienne Jérusalem, qui Pétoit quarrée, mais un peu plus longue " que large, s'étendoit du Midy au Septen-"trion une bonne lieue, et sa largeur, un " peu moindre, se terminoit entre l'Orient » et l'Occident. Au contraire cette nouvelle » Ville qui étoit d'une figure fort irréguliere, » tenant néanmoins un peu du quarré, s'é-» tendoit en longueur de l'Orient à l'Ócci-» dent quelques douze cent pas, et sa lar-» geur moindre près d'un tiers du Midy au » Septentrion. De plus l'ancienne Ville étoit

lus nu-

es-

al-

0.

ij.

C

» inac-

\$70 MECURE DE FRANCE

» inaccessible du côté du Midy, à cause do » Rochers escarpés du Mont de Sion, qui » l'environnoient. Elle l'étoit aussi du côté » de l'Orient, où elle avoit la profonde Va-» lée de Josaphat, entre les deux Monta-» gnes des Oliviers et de Moria, mais la nou-» velle, qui avoit au Midy la Montagne de » Sion toute proche, en étoit commandée s » et les Valécs ayant été presque toutes com-» blées par les Romains, on la pouvoit plus » facilement aborder, particulierement du

» côté du Septentrion.

Tels étoient les changemens faits en exe-cution des ordres d'Adrien dans tout le Terrain qui avoit contenu l'ancienne Jérusa-lem, et telle étoit la forme & la situation de sa nouvelle Ville, changemens qui avoient, pour ainsi dire, tout bouleversé, et qui, par raport au pieux dessein de sainte Helene; en rendoient l'execution et le succès humainement impossibles. Il n'y avoit plus moyen de bien reconnoître le Calvaire et ses Ende bien reconnoître le Calvaire et ses en-virons; et presque tous les indices man-quoient à la fois. Il est vrai que le Tem-ple de l'Idole de Vénus, érigé sous l'Em-pire d'Adrien, sur les Lieux que les Chré-tiens avoient en plus grande vénération, subsistoit encore. Cependant la pieuse Prin-cesse ne négligea rien pour s'instruire uti-jement, elle consulta même les principaux d'entre

d'entre les Juis, de qui elle tira quelques dumieres, ce qui lui donna un rayon d'es-

perance.

Mais quand il fut question de fouiller, on comprit bien-tôt que le travail seroit immense par la quantité de terre dont les Romains et les Juis avoient affecté de couvrir tous ces Lieux, afin d'en dérober pour toujours la connoissance aux Chrétiens. Mais de quoi n'est pas capable un travail assidu, conduit par la Religion et favorisé du Ciel! On commença par la démolition du Temple de Vénus, lequel, selon le calcul de S. Jérôme dans sa 12. Lettre à Paule, subsistoit depuis cent quatre-vingt ans, puis on se mit à fouiller sans interruption et à enlever les terres à mesure qu'on creusoit.

Enfin la premiere chose qui parut après un labeur immense, fut le Sépulcre du Sauveur, ou la sainte Grotte, taillée dans le Roc, où il fut mis d'abord après avoir été détaché de la Croix et embaumé par Joseph d'Arimathie &cc. Grotte que les Payens avoient affecté de remplir de terre. Cette Découverte combla de joye la sainte Impératrice, et fit croître son espérance. C'étoit avec grande raison, car selon S. Jean, témoin oculaire, ce Sépulcre étoit fort proche du Lieu du crucifiement, et, pour ainsi dire, au pied du Calvaire.

Cij En

En effet, en continuant d'enlever des ters res, on trouva bien tôt les trois Croix de l'Histoire de la Passion du Sauveur; sa propre Croix et celles des deux Voleurs; on trouva aussi le titre ou l'inscription de la premiere, mais séparé, ce qui forma une difficulté considérable, et qui ne fut levée que par des prodiges.

Ste. Helene avoit eu pour principal Coopérateur dans l'execution de ses pieux desseins, le saint et très-saint Evêque de Jerusalem, Masaire; ce Prélat celebre, dont le nom même étoit d'un * bon augure, et qui le fut en effectici, lequel venoit de signaler sa sagesse et son zele pour la foi de l'Eglise dans le Concile de Nicée, Macaire, dis-je, pour s'assûrer de la vérité à l'égard de la Croix du Sauveur, proposa de les apliquer successivement sur le corps d'une Dame des plus qualifiées de la Ville, qui languissoit depuis longtems dans son lit, atteinte d'une maladie naturellement incurable. Rufin l'Historien met dans la bouche du S. Evêque la Priere qui suit, avant que de commencer l'épreuve.

Tu Domine, qui per unigenitum Filium tuum salutem generi humano per Passionem Crucis conferre dignatus es, et nunc in novissimis temporibus aspirasti in corde Ancilla tua perquirera Lignum beatum, in quo salus nostra pependit;

*Mandpios, c'est à dire heureux.

estende evidenter ex his tribus qua Crux fueris ad Dominicam gloriam, vel qua extiterint ad servile supplicium, ut hac mulier qua semiviva decumbit, statim ut eam Lignum salu: are contigeris, à mortis januis revocetur ad vitam.

Les deux premieres Croix appliquées sur la Personne de la Malade, n'opérerent rien, mais la troisième n'eut pas plutôt touché ce corps mourant, que la Malade se trouva subitement guérie, remplie de force et d'agilité, en sorte qu'elle quitta tout de suite son lit, et donna toutes les marques possibles du parfait retour de sa santé. S. Paulin, Severe Sulpice, et Sozomene, ajoûtent que la même Croix apliquée sur un Mort, qu'on portoit en terre, le ressuscita.

Il seroit difficile de bien représenter ici quels furent les transports de joye et les mouvemens de picté de la sainte Impératrice, quand elle se vit enfin en possession de ce Bois sacré.

Après avoir adoré avec toute sa Cour la Croix du Sauveur, elle la fit diviser en deux parties, dont la plus considérable fut couverte de lames d'argent, et laissée en dépôt au S. Evêque Macaire, pour être conservée dans l'Eglise qu'elle vouloit faire bâtir sur le Calvaire, comme pour servir de Monument éternel de notre Rédemption. Elle envoya l'autre partie à l'Empereur son Fils, qui la re-

que comme un trésor respectable, et la fit ensuite enfermer dans une statué de bronze qui le représentoit, tenant en sa main droite un globe doré, surmonté d'une Croix avec cette Inscription * ZOI XPIZTE O OSOZINAPATIONMI THN MOMIN TATTHN.

La Statue étoit posée sur une belle colomne de Porphyre, élevée au milieu de la grande Place, qui portoit particuliérement le nomde Constantin. Cet Empereur crut, disent Isocrate et Nicephore, que cette partie de la Croix préserveroit de tous dangers la Ville

qui la conserveroit.

L'Auguste Princesse envoya en même temsles Clous sacrés qui avoient aussi servi à accomplir le mystere de notre Rédemption, lesquels, dans une nouvelle recherche, furent heureusement trouvés dans le même Lieu, selon les mêmes Aureurs qui attestent la découverte de la Croix. Ils n'en marquent pasle nombre, mais il paroît certain qu'il n'y en a pas eu plus de quarre ni moins de trois, comme nous l'avons déja observé dans la première Partie de ce Traité. La sainte Mere de Constantin, au raport de S. Ambroise, fit faire à cet Empereur un Diadême enrichi de toutes sortes de pierres précieuses, entre lesquelles on plaça quelques-uns de ces Clous. Mais Rustin, Socrate, Sozomene, Theodo-*Tibi, Chr se Dens, commendo Urbem bane. ret, Nicephore et Gregoire de Tours marquent qu'elle les partagea entre le Casque de Constantin, pour lui servir de préservatif contre les traits de ses Ennemis, et le Mords de son Cheval de Bataille; les Historiens qui raportent ce dernier fait, y voyent l'accomplissement du 20. verset du XIV. Ch. de la Prophétie de Zacharie. In die illa erit quod super franum Equi est, sanctum Domino. On préte nd que l'un de ces Clous sut jetté dans le Golphe Adriatique par sainte Helene, ou plutôt par l'Empereur son Fils, pour en assûrer la navigation, cette Mer étant en ce temps-là très-orageuse.

Il seroit difficile de déterminer précisément le temps auquel se fit l'heureuse découverte de la Croix du Sauveur. Eusebe, le plus ancien de tous les Historiens qui ont parlé de Constantin et de sainte Helene, et qui étoit contemporain, ne dit rien de cet Evénement, silence d'autant plus singulier, qu'Eusebe parle du voyage de sainte Helene dans la Palestine, et de la Découverte du S. Sépulcre, Il est vrai que par une autre singularité, il ne fait mention de ce voyage, qu'après avoir écrit tout ce qu'il avoit à dire touchant la grande Eglise de la Résurrection, qui fut bâtie peu de tems après l'heureuse Découverte, et dont nous parlerons dans la suite de ce

Traité: On pourra aussi conjecturer alors la cause du silence d'Eusebe.

Si on s'en raporte à la plus grande partie des Auteurs Ecclesiastiques, la sainte Croix sut trouvée 233. ans après la Passion du Sauveur: mais cela ne sussit pas, ce me semble, pour sormer cette précision que nous cherthons. C'est beaucoup pour la Religion de sçavoir que jamais Evénement ne sut mieux constaté, et écrit par un plus grand nombre d'Historiens respectables, Evénement le plus distingué du Regne du Grand Constantin, qu'on peut cependant placer vers l'année 327. de l'Ere Chrétienne, la 22. de ce Regne, et sous le Consulat de Constance et de Maxime.

On peut prouver que l'Eglise Latine a fait la Fête de la Découverte, ou de l'Invention de la Croix dès le V. ou VI. siecle au même jour 3. May, qu'elle la celebre aujourd'hui; en plusieurs Diocèses elle est de précepte.

M. de Tillemont, T. VII. des Mémoires, dans une de ses Notes sur sainte Helene, dit que les Grecs font la Fête de l'Invention de la Croix et des Clous, le 6. Mars, ce que je ne trouve point dans leur Menologe traduit et donné par Genebrard à la tête de son Pseautier imprimé à Anvers en 1592. Mais on trouve dans le même Calendrier des Grecs au premier d'Août, Processio veneran-

Ra et vivica Crucis. Et au 7. de May, Commemoratio Signi Crucis quod in Calo apparuit Hierofolimis sub noctis tertium, Imperatore Constantino, à sancto Calvaria Monte per Stellas usque ad Olivarum Montem. On pourra parler ailleurs de ces deux articles par raport à la Croix.

Il semble que les Grecs ayent réservé tout leur culte religieux envers la Croix, pour le 14. Septembre, jour auquel la Fête de son éxaltation est marquée dans le Menologe, car c'est en même temps la mémoire de l'aparition d'une Croix céleste à Constantin, et celle de la Découverte de la vraie Croix par sainte Helene, ce qui fait chez les Grecs une grande solemnité qui dure plusieurs jours.

Finissons cette Partie de notre Essai, pour achever de rendre à la mémoire de la pieuse Impératrice tout ce qui lui est dû par un Historien de la Croix. L'Auguste Princesse ne survécut pas long-tems au bonheur de son voyage de la Terre sainte. Elle en partit pour aller rejoindre l'Empereur son Fils, qu'elle trouva à Nicomédie. Peu de temps après affoiblie par son âge, d'environ 80. ans, et par les fatigues de ce long voyage, elle tomba dans une langueur, qui se termina à la mort la plus chrétienne et la plus sainte, après avoir consolé et fortifié de ses conseils l'Empereur son Fils, et toute la Famille Impériale. Son corps

fut porté à Rome avec un apareil extraordinaire, et mis dans le tombeau des Empereurs.

Il y a eû plusieurs Statuës érigées en l'hon-

neur de cette grande Princesse. L'une des plus. considérables se voyoit dans le Vestibule du: Palais que Constantin fit bâtir dans le fameux Bourg de Daphné près d'Antioche Cet Empereur, pour illustrer sa mémoire, amplifia, orna et changea en une Ville considérable le petit Bourg de Drepane en Bythinie, et lui-donna le nom d'Hélenople; il voulut aussis que la Mer qui s'étend sur cette Côte de la Bythinie, portât le nom d'Helenopontus, ou de Mer d'Helene. Enfin par les ordres de Constantin, et pendant la vie de son Auguste Mere, on frappa en son nom et à son image plusieurs Pieces de monnoye, qui avoient cours dans tout l'Empire Romain. On en trouve encore tous les jours, lesquelles entrent chés les Antiquaires dans les suites des Médailles Impériales Elles sont ordinairement de moyen, ou de petit Bronze.
On me sçaura sans doute quelque gré du soine que j'ai pris de choisir parmi les Médailles de cette Impératrice, celle qui m'a paru la plus nette et la mieux conservée pour la mettre ici sous les yeux de mes Lecteurs par la gravûre faite sur l'Original qui est en ma possession.

On voir d'un côté la Tête d'Helene avec



.7 A K

danen bien mer-Signice FL He Revers, une Fig. -And, tenant un Ran oct le Paix person. SECTRITAS R P.T.R. Lemi te de Medilles L point encore do eble On skait que derenu Empereur, SdAugrste, et q audeja dit, graver Tour les Monnoves. C action beaucoup 2.

Sallete at respectable,

the between x success don: Estoui, les douceurs d ade l'Empire, et la s another de notre M Usa au reste dans les the M. Lebret, quantum Medailles Pune

Helene, d'une exe te je n'ai encore viic ame permet pas de 1 La singularité con .. The et l'autre aucur

lete, et que la Les tiche ce côté-là, è

FILTEN

tous les traits bien marqués de son visage, et cette Legende Fl. Helen A Augusta. Sur le Revers, une Figure de Femme voilée, de bout, tenant un Rameau d'Olivier, c'est à - dire la Paix personifiée, avec cette Inscription: Securitas Reipublice. Dans l'Exergue P. T. R. Lettres que l'on voit sur quantité de Médailles du Bas-Empire, et dont on n'a point encore donné d'explication bien plausible. On sçait que dès que Constantin fut devenu Empereur, il donna à Helene le titre d'Auguste, et qu'il fit, comme nous L'avons déja dit, graver son nom et son image sur les Monnoyes. Comme ce grand Prince déferoit beaucoup aux sages conseils d'u-ne Mere si respectable, il lui attribuoit aussi les heureux succès dont le Ciel le favorisoit, sur-tout, les douceuts de la Paix, la tranquil-lité de l'Empire, et la sûreté publique, sujet particulier de notre Médaille.

Il y a au reste dans les Médailles du Cabinet de feu M. Lebret, qui sont encore à Paris, deux Médailles l'une de Constantin, l'autre d'Helene, d'une execution singuliere, et que je n'ai encore vûës nulle part, l'occasion ne me permet pas de les passer ici sous silence. La singularité consiste en ce qu'elles n'ont l'une et l'autre aucune inscription du côté de la tête, et que la Legende ordinaire qui doit être de ce côté-là, est gravée dans le milieu

Digitized by GOOM (G V)

du

\$80 MERCURE DE FRANCE

du Revers, qu'elle occupe entierement. Je ne sçais aucun exemple d'une pareille singularité. Les deux Médailles sont de petit Bronze, véritablement antiques et bien conservées.

Les Chrétiens Orientaux apellent sainte Helene Hailanah, et la font originaire d'Edesse en Syrie. Kessat Hailanah est le titre d'une Histoire de cette Imperatrice, écrite en Arabe, dont il y a un Exemplaire dans la Bibliotheque du Roi, marqué N°. 792. selon l'Auteur de la Bibliotheque Orientale, qui ajoûte qu'on celebre sa Fête en Egypte le 9°. jour du mois Baschenés auquel elle déceda. On croit que ce décès arriva en l'an 328. de J. C. Dans l'Eglise Latine la mémoire de sainte Helene est marquée au 18. Août

sainte Helene est marquée au 18. Août
J'acheve par une Réflexion qui me fait rentrer dans notre sujet principal. Elle est d'un
* pieux et sçavant Ecrivain, lequel avant que
d'entamer ce qu'il avoit à dire au sujet de
l'Invention de la sainte Croix, s'exprime ainsi. » Avant que de raporter l'Histoire de
» l'Invention de la Croix, je désire que le
» Lecteur remarque un trait admirable de
» la Providence de Dieu, en ce qu'il, a vou» lu que cette religieuse marque de la Passion

^{*} Le P. Jean Morin de l'Oratoire dans son Histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin I I. Fart. ch. 27. p. 373.

881.

» de son Fils, fût eachée durant tout le temps » auquel il n'auroit pas été loisible de lui dé» ferer le respect et la venération qu'elle mé» rite, et en ce qu'il a suscité sainte Helene,
» aussi-tôt que l'Église d'Orient a été délivrée
» de la tyrannie des Idoles, afin de chercher ce
» précieux trésor, et de le communiquer à
» toute la Terre.... c'est la même pensée
» que le Bienheureux Empereur Constantin
» pése religieusement en l'Epitre à Macaire,
» qu'Eusebe raporte au III. Liv. de sa vie, et
» que S. Paulin admire en l'Epitre XI. qu'il
» écrit à son Frere.

<i><i>a

EPITRE

A Mlle De Par M. Clement.

Ous, qui possedez l'avantage
De réunir raison et badinage,
Que vous passerez d'heureux jours!
Vous souffrez près de vous les folâtres Amours;
Mais votre cœur, plus solide quet endre,
De leur poison sçait se défendre,
En s'amusant de leurs discours.
Oui, Philis, votre humeur folette,
Sans cesse attire sur vos pas

Troupe d'Amans de tous états.
Vénus vous croit une coquette;
Mais moi qui connois votre cœur.
J'excuse en cela son erreur.
Cette complaisante Déesse
Pense que la legereté
Est compagne de la jeunesse.

Sans vous cela passoit pour une vérité.

Dans vos goûts juste et délicat,
De vrais amis vous sçavez faire choix,

Et la volupté qui vous flate,

Est celle où la raison sçait maintenir ses droits.

Philis, enfin, vous sçavez l'art de plaire,

Et de vous faire un doux amusement.

Et vous prisez également Le sérieux de la Bruyere, Et de Sévigné l'enjouement;

Préserver vous à jamais de la mélancolie Préserver vous heureux génie, Bt que l'Hymen, conduit par les Amours,

Vous donne encor de plus beaux jours;

De mon souhait, Philis, je vous vois rire; Et tout bas je vous entends dire Qu'Hymen et ses tendres ébats

N'ont point pour vous de si puissans apas.
Votre cœur se peint tous les vices,

Digitized by Google .

Office.

Qui font souvent détester les Epoux.

L'inconstant, le joueur, l'emporté, le jaloux.

L'Hymen n'est, selon vous, que le Dieu des caprices.

Revenez, croyez-moi, de cette folle erreur;

Re craignez point d'engager votre cœur;

Et sçachez, Philis, par avance,

Que l'objet favori de votre attention,

Assuré de la préférence,

Sera bien-tôt au point de la perfection;

Songez enfin qu'il est une regle établie,.

Que j'annonce à chaque Beauté.

Amour dans ses Etats lui-même la publie,.

Comme l'excès de la coqueterie.

C'est qu'il punit l'insensibilité

EXTRAIT d'une Lettre écrite par Dom-N.... Chartreux, au sujet de S. Edmond de Cantorbery, dont il est parlé dans le dérnier Mercure.

Note Mercure du mois de Mars dermer, au sujet de S. Edmond, Archevêque de Cantorbery, n'a point d'autre raison d'hésiter sur le témoignage de notre Général Hugues II. que la differente conduite de

notre Ordre à l'égard de S. Edmond et de S. Hugues de Lincolne, il est aisé de tirer cette personne d'inquiétude et de lui épar gner les conjectures et les argumens de vraisemblance, où elle commence à se jetter. Il est vrai que nous faisons une Fête solemnelle de S. Huges, Evêque de Lincolne, et que nous ne faisons pas Commémoration de S. Edmond. Est-ce donc que nous ne reconnoissons pas S. Edmond pour Chartreux?

On pourroit le dire, si notre usage étoit de célebrer la Fête de tous les Saints de notre Ordre. Mais quoique nous reconnoissions pour Chartreux S. Etienne de Die, aussi-bien que S. Anthelme, Evêque de Bellay, nous ne faisons aucune Commémoration du premier, et nous la faisons du second. Cet exemple sustit pour faire sentir à la personne qui vous a prié, M. de nous demander quelque éclaircissement, que ce qu'elle apelle l'inaction des Chartreux à l'égard de S. Edmond, n'est pas une raison pour s'inscrire en faux contre la Lettre de leur Général Hugues second.

Quand S. Edmond n'auroit été que Novice dans notre Ordre; quand même il n'auroit fait, comme S. Godefroy d'Amiens, que soûter notre Regle, sans porter notre habit, c'en seroit assés, ce me semble, pour don-

Digitized by GOOGLE net

ner lieu au Général Hugues de dire à Boniface de Savoye, parlant de son saint Prédécesseur: Hie venit à nobis.

J'augure que le Curieux, dont la recherche occasionne cette Réponse, ne s'y tiendra pas; il en voudroit sans doute une plus décisive, et qui lui fit connoître sans aucun reste d'obscurité, si la Lettre du Général Hugues est vraiment de lui. Mais, pour amener la question à ce point de clarté, je lui conseillerois pour exercer sa Critique, de chercher dans la conformité ou dans la difference de stile, entre cette Lettre et les autres du même Général, une raison qui détermine à la lui attribuer ou à la regarder comme d'un autre Auteur.

Si elle est de lui, quelque unanimité qu'il y ait eû entre les Ecrivains de la Vie de saint Edme, à passer sous silence l'essai qu'il a pû faire de notre Regle, on ne doit pas crier à la surprise, si nous nous faisons honneur d'avoir eû ce Saint pour Confrere, puisqu'il est hors de toute vraisemblance qu'un Général des Chartreux écrive sans aucun fondement à un Chartreux devenu Archevêque de Cantorbery, que tel Archevêque, son Prédecesseur, a aussi été Chartreux, et qu'il le sçait bien: Ut scuis.

En communiquant cette Réponse au Particulier qui la demande, je vous prie M. de

Digitized by Google

fui faire entendre que le Religieux qui la lui fait, ne prétend pas s'engager à le suivre dans ses répliques, suposé qu'il enfasse. C'est assés de lui avoir dit simplement que sa Critique seroit en défaut, s'il s'arrêtoit à la différence que nous faisons d'une Fête à une autre. Il sembleroit vouloir en sonder la raison; mais c'est une de ces choses sur lesquelles il peut réprimer sa curiosité, parce qu'il interrogeroit en vain notre silence, comme il essayeroit en vain d'amener à sa maniere de penser notre maniere de faire l'Office.

A la Chartreuse de Paris le 20. Avril 1738



ODE

A Madame D * * * sur la mort de M. son Epoux.

G Arde pour les méchans de ta sanglante image;
O Mort, les traits les plus affreux.

Les Elus du Seigneur triomphent de ta rage.

Et tu n'as point de droit sur eux.

¥.

Le Juste en te voyant, de sa prochaine gloire

Voit l'instrument et le témoin : Voici, voici, dit-il, ma derniere victoire, Et le triomphe n'est pas loin.

¥.

Ne pleurons plus un Mort, qui sent pendant sa vier Etudier l'art de mourir :

Qui regardant toujours son unique Patrie. Ne travailla qu'à l'acquérir,

Objet de ses mépris, sa dépositific mortelle Descend dans la nuit du tombeau;

Mais, de ses actions, une gloire éternelle Immortalise le flambeau.

*

Il vit, il vit encor, le plus beau de lui-même Du trépas brave la rigueur.

Vous qui le regrettez, il vous voit, il vous aime 1. Et condamne votre douleur.

×

Chere Epouse, dit-il, c'est trop verser de larmes Sur ce qui fixa mes désirs :

Du bien dont je joilis tu connois trop les charmes Pour y mêler tes déplaisirs.

Menreux est le Captif qui peut, brisant ses chaînes;

Se procurer un meilleur sort!

Heureux le Voyageur qui peut finir ses peines,
En rentrant enfin dans le Port!

¥.

Plus heureux mille fois qui trouve une autre vie Dans le sein d'un heureux trépas ! Enyvré de Dieu même, il méprise, il oublie Les maux qui regnent ici bas.

×

Tel au sein d'Abraham d'une paix immortelle, D * * * goûte la douceur;

Grand Dieu, que ton amour sçait bien payer le zele

Dont la flamme embrasa son cœur!

¥.

Le Juste est un présent de ta bonté propice, Qu'on ne peut toujours retenir;

Et en nous le ravis quand tu veux par justice, Le couronner et nous punir.

¥.

O vous, qui de sa foy faites votre héritage; Sans verser des pleuts superflus,

De cet illustre Epoux chérissez bien l'image; Et vous chérirez vos vertus.

Par M. M * * de S. F.

Digitized by GOOKE PONSE

884

REPONSE à la Solution de la Question, proposée dans le second Volume du Mercure de Décembre 1737.

S I la délicatesse du génie décidoit toujours de la solidité du raisonnement, on
ne pourroit sans doute qu'admirer la Solution donnée dans le Mercure du mois de
Février dernier par Mile de Mouy; mais s'il
est permis, sans blesser les régles de la bienséance, de contredire une Personne, qui
joint à ses lumieres les prérogatives d'un Sexe que les hommes font gloire de respecter,
je la prierai de ne trouver pas mauvais que je
combate son opinion, pour me déclarer en
faveur de celui qui étanche le sang, qui
coule de la playe de son Pere.

Ne nous arrêtons pas aux diférens effets qu'auroit pû produire ce spectacle sur ces fils; si au lieu du Pere on avoit assassiné un Ami, parce qu'alors l'amitié des uns ou des autres se trouvant plus ou moins forte, elle les auroit nécessairement rendus plus ou moins affligés. Il ne s'agit de décider de leur plus ou moins d'amour pour leur Pere, que par la diférente situation où ils se trouvent; et voilà dans quel sens il faut prendre la

Question proposée.

#96 MERCURE DE FRANCE

Je conviens d'abord, que le premier pa-roît agir plutôt par fureur que par amour, puisque son premier mouvement le porte à poursuivre et à tuer l'assassin, qui a frapé son Pere; cette conduite pourroit bien avoir un bon principe, mais le ressentiment et sa propre satisfaction y sont trop intéressés pour qu'ils n'ayent pas dérobé quelque chose à l'amour, qui veut être seul maître des cœurs ; de sorte que celui-ci se trouvant associé, pour ainsi dire, avec ces autres pas-sions, qui ont partagé avec lui le mérite de cette démarche, on ne peut lui en attribuer

toute la gloire.

Pour le dernier, on ne doit le regarder que comme un homme foible, en qui le tempérament a fait plus que l'inclination: s'il s'évanouit, c'est par pusilianimité, et parce que la mort d'un homme tombé à ses pieds l'a entierement effrayé; mais l'amour n'y a point de part, puisque ses sens surpris par un spectacle qu'ils n'ont pu soûtenir n'ont presque pas eû la liberté de discerner si c'étoit son Pere ou un étranger; et no pourrois-je pas dire de lui avec raison, ce que Mlle de Mouy a voulu dire des autres qu'un ami, même un inconnu assassiné en . sa présence, auroit été la cause de son évanouissement tout comme son Pere ?

C'est donc en faveur du second que l'on dois

floit décider; il est le seul en effet qui donne des marques d'un amour aussi tendre que desinteressé: nulle passion particuliere ne le fait agir, au contraire, la crainte qu'il a de perdre son Pere, dissipe la colere dont il est agité: le désir de lui conserver la vie empêche que la douleur n'affoiblisse ses sens, et anime par une affection filiale, il surmonte la répugnance qu'il a pour le sang, il s'efforce, il s'empresse à le secourir; ne sont - ce pas là les plus fortes preuves d'une véritable tendresse? Eh! quel amour peut être mieux exprimé, que par le penchant qui nous en-traîne vers l'objet aimé? En un mot, c'est lui seul qui a secouru son Pere, abandonné par les autres. Si Mlle de Mouy s'étoit aperçûë, que les sentimens de ce fils partent d'un pur mouvement d'amour et de tendresse. elle ne lui aunoit sans doute pas reproché d'être trop maître de ses mouvemens; et sai-sant attention que la sermeté n'est pas incompatible avec l'amour, ni la charité avec la douleur, elle n'auroit pas fait dépendre la vivacité de l'un et de l'autre de l'anéantissement, elle auroit regardé au contraire, celui qui étanche le sang comme véritablement sensible et touché, et celui qui s'évanoüir, comme un lâche et un indolent.

De Montauban en Quercy ; le 27. Avril 1738.V * * *

BILLET

BILLET

'AM. Hun Aud, des Académies Royales des Sciences de Paris et de Londres, Professeur d'Anatomie; par M. Desforges * Maillard.

MAILLARD convalescent, à HUNAUD qu'il vient voir

Fait des remerciemens sans nombre. Jeune et docte Esculape, Ami, sans ton sçavoir,

Hélas! tu ne pourrois aujourd'hui recevoir Que la visite de son ombre.

ಹರ್ನಹರು ಕರ್ತಕರ ಹರು ಹರು ಹರು

EXTRAIT d'une Lettre sur la Question proposée au sujet de l'honneur et de la gloire.

P Ermettez-moi, Monsieur, de vous marquer quelque surprise de voir en parallele dans la question que vous avez proposée, l'honneur et la gloire. L'un, à ce que je crois, a toujours été regardé comme l'origine de toutes les Vertus morales, la gloire au contraire comme la source empoisonnée d'une in-

^{*} L'Auteur guéri d'une dangereuse maladie par les soins de M. Hunaud, écrivit ce Billet sur une carte, pour le laisser à sa porte.

finité de vices. C'est la boëte suneste de Pandore, d'où l'on voit sortir continuellement un torrent de maux; c'est un être de raison. une chimere que chacun compose à sa guise, et rend propre à ses passions. Si cette idée que j'ai des deux objets du parallele se trouve sondée, ils ne paroissent guere faits pour se comparer l'un à l'autre, ils ne me semblent capables que de se combattre et de se nuire. J'y trouve cependant en y réflechissant quelque vraisemblance. L'honneur nous rend humains et justes : la gloire, fille de l'amour propre, peut, aidée du raisonnement, produire de semblables effets; mais l'un est le masque, et l'autre la figure. Quant à l'empire qu'ils obtiennent sur notre cœur , la quese tion ne seroit pas problematique, et l'on ne pourroit douter que ce ne fût l'honneur qui remportat cet avantage, si l'âge d'or, ce siecle d'innocence, cet heureux temps dutoit encore. Mais il est malheureusement passé, et les métaux transformés ne nous laissent plus pour symbole de notre âge, que le plus grossier de tous. Nonobstant ces petites objections, souffrez que je hazarde ici mon sistême.

On demande si l'honneur et la gloire sons une même chose, et lequel des deux a le plus d'impire sur le cœur de l'homme. L'honneur est une suite de principes vrais, indépendans

Digitized by Google

dans et invariables, produits par un cœur ma-turellement enclin à la vertu. La gloire nait de l'amour propre, et celui-ci n'est qu'un honneur falsifié et corrompu par le vice du cœur, ou par des impressions étrangeres. L'honneur n'a qu'une origine. On pourroit le nommer fils unique du cœur et de la vertu. La gloire n'a aussi qu'une source qui est l'amour propre, mais cette source corrompue est si changeante, qu'elle communique à la gloire une varieté infinie.

L'honneur est une Beauté réguliere, qui pour charmer, n'a besoin que de ses graces naturelles. L'Art lui est inutile, et si elle en emprunte quelque trait, c'est une legere drape-rie, qui caracterise sa modestie. La gloire se montre à mon esprit sous la figure d'un Sphinx montre a mon esprit sous la ngure d'un oppinit trompeur. L'honneur est l'aîné; il se pré-sente à nous le premier; il nous aprend, si nous voulons l'écouter, à être humains, à être justes. Mais diversement reçu, souvent il perd son droit d'aînesse; enfin, soit dit à notre honte, il a generalement bien moins de pou-voir sur nos foibles cœurs que la gloire. J'ai

l'honneur d'être &c.



O D E.

Vous, dont les mains sont assories De ce qu'Amour a d'enchanté: Qui par d'heureuses Sympathies Changez la laideur en beauté; Venez, volez divines Graces; D'un pied léger marquez les traces Que je dois suivre dans mes Chants; Prêtez-moi vos puissantes armes, Et pour faire briller vos charmes Inspirez-moi des Airs touchans.

¥

Deux objets que le rang sépare,
Dont les yeux vont se rencontrer.
Tombent dans le piége barbare
Qu'Amour a sçû leur préparer.
Un regard excite la flâme
Qui brûle sans cesse leur ame;
De leur repos il est l'écuëil;
Ils mourront dans leur esclavage,

Quoique

Quoique la chaîne soit l'ouvrage, D'un seul instant et d'un coup d'œil,



Chaste Hymen, Detté charmante,
Que rarement sur tes Autels
Une ardeur fidelle et constante
Allume des feux éternels!
Unamour volage ou vulgaire,
Un penchant foible et mercenaire,
Conduit trop de cœurs à tes pieds;
Souvent je cherche avec surprise
Par quels nœuds Mausole, Arthemise
Jusqu'au trépas furent liés.



N'est-il point des chaînes secrettes,
Des sons du cœur intéressans,
Des voix perçantes et muettes,
Qui du cœur passent jusqu'aux sens?
N'est-il point d'aimable harmonie
Propre au cœur, sans l'être au génie,
Et dont les ravissans accords
De l'ame la plus intraitable,
Par une force inexpliquable,
Meuvent à jamais ses ressorts?

De cet Univers les merveilles
Ne sont qu'un raport gracieux,
Qu'entre nos yeux et nos oreilles
A menagé la main des Dieux.
Les Airs dont les Muses enchantent,
Le brillant que les Arts enfantent,
Dans nos Esprits ont leur beauté;
Mon amour enfin ne se forme,
Que lorsque mon cœur est conforme
A l'Objet qui m'est presenté.



Qu'à mes yeux le Sage retrace, Comment un Enfant ingénu, De ses mains tremblantes embrasse De ses jours l'Auteur inconnu; Le sang qui coule dans leurs veines Ne fait - il point ces fortes chaînes, Dont le Pere au Fils est uni? D'où naissent ces tendres saillies? Ces doux transports d'ames ravies, Que nul Mortel n'a défini?

×

Si dans ces liens invisibles Je pouvois un jour captiver Un de ces Cœurs droits et sensibles, Qu'il est trop rare de trouver;

Si d'un Ami l'ardeur sincere

A mon cœur touché pouvoit plaite,

Et que je lui plûsse à mon tour,

En vain réprendroit-on ses vices,

Oui quand j'aimerois ses caprices.

On doit m'envier cet amous.



Dans les Jardins rians de Flore
Ainsi voit-on les tendres fleurs,
L'une ouvrir son sein à l'Aurore,
L'au re au jour montrer ses couleurs:
Il en est qui dans la nuit sombre,
Malgré les horreurs de son ombre,
Découvrent des charmes secrets,
Et qui déployant leur parure,
Au deuil qui couvre la Nature
Semblent marier leurs attraits.



Je n'aper jois point dans le crime Ces sympatiques agrémens, Qui d'une amitié légitime Forment les nœuds les plus charmans; Malgré de honteuses foiblesses, Nos cœurs redoutent les bassesses Qui nous uniroient avec lui; Le crime est un monstre farouche,

Dong

Dont les excès n'ont rien qui touche, Que lorsqu'il peut servir d'apui,

¥.

Toi seule, Vettu souveraine,
Aux Humains tu sçais imprimer
Ce mouvement qui les entraîne
Au secret claisir de t'aimer;
Q el mira le de ta puissance!
Le crime chérit l'innocence:
Et les Mortels que tu conduis,
Au premier regard qu'ils se jettent,
Du long amour qu'ils se promettent
Goûtent déja les heureux fruits.

*

Mais toi * qui par tout réverée,
Fis sur les bords du Rubicon
Entendre en vain ta voix sacrée,
D'un fier ennemi de ton nom;
Quelle étrange bizarrerie!
Je vois tes enfans, & Patrie!
S'unir sous un Ciel étranger,
Et qu'en fureur changeant tes charmes,
Dans ton sein même tu les armes,
Pour se perdre, et s'entrégorger.

* Lucain, au premier Livre de sa Pharsale, réprésente la Patrie éplorée, qui s'offre aux yeux de Cesar armé contre elle.

) iiii Arrête

yod MERCURE DE FRANCE

Arrête, Muse, tes peintures,
Tes sons divers et tes atouts
Exciteront-ils les murmures
Du Parnasse ou bien ses amours ?
Peux-tu présumer que tes veilles
Produisent ces doctes merveilles,
Qui charment les yeux d'Apollon ?
Et que par les Graces ornée,
De ses mains tu sois couronnée
Au milieu du sacré Vallon ?

Par L. P. D. J. à T.

Extrait d'une Lettre écrite à M.P*** sur la Solution qu'il donne dans le dernier Mercure à la Question touchant les Fils de Damon.

J'Use, Monsieur, de la liberté que vous donnez à ceux qui liront vos Réflexions, d'en dire leur sentiment. Selon vous, en examinant les principes qui opérent les divers mouvemens dont sont agités les Enfans de Damon, rien n'est plus aisé que de répondre à la Question proposée; il s'en faut bien que je pense comme vous.

S'il étoit permis de juger de la tendresse des trois fils, par les seuls effets que produit en eux l'assassinat de leur Pere, la décision me sembleroit facile; mais en remontant aux causes qui font agir ces trois fils, c'est-à-dire, à la qualité de leur tempérament, je trouve la difficulté de prononcer, non seulement embarrassante, mais insurmontable.

Vous dites, Monsieur, que les trois freres ont le même amour pour Damon, cela suposé, il s'ensuit comme vous l'expliquez très-bien, que celui qui poursuit l'assassin, a le sang vif et turbulent; que celui qui veur secourir Damon a le sang plus modéré; et que le troisième qui tombe sans connoissance, l'a extremement tranquile. Mais què vous engage à croire, que les trois ont une tendresse égale? Ne pout-il pas arriver que le dernier douié d'un fort tempérament, mais animé en même remps d'un amour encore plus violent pour son Pere, ne soit point caplus violent pour son Pere, ne soit point capable de résister à la douleur qui le saisit tout à coup? Ne se peut-il point faire que le second, quoique d'un tempérament trèsfoible, conserve cependant la présence d'esprit nécessaire pour étancher le sang de son Pere, parce que la nature ne l'attaque point aussi vivement qu'elle attaque celui qui s'évanoüit? A vous en croire, Monsieur, un homme fort ne pourroit jamais s'évanoüir; et une personne foible s'évanoüiroit infaillible ment

ment au moindre sujet de peine; qui ne voit pas au contraire, je le répete, qu'un tempérament fortest contraint de céder à une dou-leur encore plus forte, et que d'un autre côté, il est certaines douleurs auxquelles un foible tempérament ne succombe pas ? De la je conchis qu'en faisant réflexion aux causes qui produisent les diférens mouvemens des trois freres, on ne peut bien résoudre la Question dont il s'agit: il faudroit pour cela connoître le degré de vivacité de leur sang, et la force de leur tempérament; il faudroit sçavoir quels assaurs la nature a livrés à chacun d'eux, ce qui me paroît impossible.

Le seul moyen qui puisse mettre la Question en état d'être décidée, c'est à mon avis, de suposer que les trois enfans de Damon ont à peu près le même tempérament. En ce cas, le Juge le moins clair - voyant donnera la palme à celui qui s'évanoüit; en effet, il est bien plus touché que ses freres, puisqu'il perd l'usage de la raison et des sens, tandis que les autres sont encore maîtres de leurs actions. Je suis, &c.

A. X. Harduin.

A Arras ce 24. Avril 1738.

表表表表:表表表表:

LA NYMPHE UMBRA, Conte à Mad. la Comtesse d'H***

PUISQUE tu le veux bien, jeune et sage Comtesse, Je viens encore en Vers t'ennuyer un moment; Que n'ai-je de l'esprit cette heureuse justesse, Qui fait toujours écrire et parler nettement, Et l'aimable délicatesse.

Qui donne à tout de l'agrément, Et qui fait qu'une Iris de la plus sage espece, Recoit sans s'allarmer un tendre Compliment.

Muse, venons au fait, quittons ce vain Prélude; L'Exorde est-il d'usage à nous autres Rimeurs & N'affectons pas un air de recherche et d'étude, C'est le moyen de plaire à nos Lecteurs, Ou pour mieux dire à l'aimable Lectrice,

Dame d'un admirable goût, Que guide la raison et jamais le caprice; Oüi, son suffrage seul nous tiendra lieu de tout!

Quand je me sens la tête un peu malade, Et que le Ciel n'a point un air sombre et maussade, Iris, pour redonner la force à mon cerveau, Tu sçais qu'ayant en main la Bruiere ou Rousseau, D vi I!

Je cours dans tes Jardins faire ma promenade;
Tantôt pour mieux rêver, j'entre dans un Berceau;
Ce lieu charmant et propre à la tendre embrassade;
Tantôt je viens m'asseoir à l'ombre d'un Ormeau,
Mais toujours je reviens auprès de la Cascade,
Endroit sans contredit de Laigny le plus beau.
Je suis bien moins touché d'un Concert, d'une Aubade,

Que du grand bruit formé par cette chûte d'eau.

Mon goût pourra paroître un peu rustique et fade,

Que j'y sois quelquefois planté comme un poteau:

Cette aquatique Sérenade

Est vraiment un plaisir pour moi toujours nouveau;. Comme hier j'y lisois ton Epître derniere,

Que j'en examinois le tour, les agrémens.

Que de toi je faisois estime singuliere;

Charmé de tes beaux sentimens,

Que je te mettois la première

Des sages Veuves de ce temps.

La Nymphe qui préside aux Eaux de la Fontaine

Vint tout à coup se présenter à moi. A cet aspect nouveau je sentis quelque émoi,

(Toute aparition soudaine

Cause aux foibles humains un mouvement d'effroy)

Elle me rassura par sa façon humaine;

Iris, je la trouvai toute semblable à toi

N'étant ni fiere ni hautaine;

Elle

Elle est pourtant Déesse et Fille d'un grand Roy. La Noble de deux jours est seule haute et vaine.

Quoique femme de bas aloi.

Elle s'érige en Souveraine;

Tonjours sur son fier quant à soi. En parlant, la bégueule ouvre la bouche à peine : Femmes de cette trempe en France je connoi, Qui m'offriroient leur main avec un gros Domaine.

Que je ne voudrois point leur engager ma foi; l'aimerois mieux être à la chaîne,

Avoir le plus pénible emploi,

D'un vieux Juif édenté toujours sentir l'haleine;

Que d'être plus d'une Semaine En butte aux traits de leur superbe Loi. Dans ma Nymphe, enchanté de voir ta ressemblance, J'admirois ses attraits, simples, mais séduisans; D'un air humble et discret je gardois le silence, Un vrai respect pour elle avoit saisi mes sens; Les beautés de l'Avril étoient sur son visage, Tout en elle annonçoit la plus belle Saison, Mais ne m'en faisant point un pompeux étalage; Elle avoit plus de soin de montrer sa raison;

Une femme plaît davantage Par le cœur et l'esprit, que par un beau frison ; Sa façon de parler étoit toute ingénuë, ke viens, m'a-t'elle dit, au nom de tous nos Dieux. Pour

Pour aprendre de toi quand sera revenue L'aimable Dame de ces lieux.

Pan, Sylvain, Flore et moi sa fidelle compagne;
Nous trouvons qu'elle reste à Paris trop longtemps;

Nous désirons la voir paisible en sa Campagne, Pour la parer des fleurs du gracieux Printemps, Elle pourra trouver ici comme en Champagne, Amis sinceres et constans;

Je suis la Nymphe U m B R A , fille du Roy Cocagne ,

Je l'aime et lui promets divers amusemens;
Mon Epoux est le Dieu des Châteaux en Espagne.
Adieu, de notre part fais-lui des Complimens.
Ma Nymphe disparut ayant dit ces paroles,
Et l'air fut embaumé d'une charmante odeur;
Semblables Visions, autrement fariboles,
De tous nos Esprits creux composent le bonheur.
C'est ce que je conclus de ma nouvelle Fable;

Nous prenons l'ombre pour le corps,
Un plaisir même véritable,
Souvent moins que le faux nous cause des transports:

Pour rendre un mensonge agréable L'imagination a de puissans ressorts; Aris, ne dis-tu point que c'est mâcher à vuide, Se repaître de fausseté ? Le bonheur idéal est viande peu solide ; Attachons - nous toujours à la réalité.

Le 18. Avril 1738.

Bar * * * d'Amiens, au Château de Laigny,

LETTRE de M. L. L. B. aux Auteurs du Mercure, pour servir de réponse à celle d'un Anonyme, écrite de Lyon le 24. Fevrier 1738, touchant l'explication d'un nomusité parmi le vulgaire de Montmartre prosèhe Paris.

JE vous adresse, M. la courte réponse que je fais aux observations de la personne qui vous a envoyé une Lettre pour moi, parce que je ne sçais point son nom, et qu'elle ne se fair connoître que par sa demeure, qui est la Ville de Lyon. Mon dessein n'a jamais été d'excuser les expressions dont on se sert en diférens endroits de la France, encore moins le langage de Montmartre. J'ai bien senti qu'en derivant le nom Bue du langage barbare dans lequel Bur signifie fons, scaturigo, je rendois cette expression fontaine de Buë.

SAS MERCURE DE FRANCE

Bue, équivalente à celle-ci, fontaine de fontaine, par raport à ceux qui feroient attention à la signification primordiale du nom de Bue. Mais les gens de Montmartre sont trèsexcusables de joindre sans le vouloir, deux expressions synonimes, dès-là qu'elles ne viennent pas de la même langue. Tels disent aujourd'hui, je vais à la fontaine de Bue, lesquels, s'ils eussent vécu avant l'introduction de la Langue Romaine dans les Gaules, auroient dit simplement qu'ils vont à la Bue.

Les Racines de la Langue Celtique, ou autres qui y ont du raport, étant aujourd'hui peu connues parmi le vulgaire, c'est ce qui donne souvent lieu à des expressions qui ont le même défaut, que l'Anonyme semble reconnoître dans le sens que je donne au langage de Montmartre. Ne dit-on pas encore cous les jours, le Pont de Brive, les Marais de Bray, la Montagne de Dun? et cependant. à considerer les genitifs de ces expressions, ils sont une répétition du nominatif, de quois personne n'est choqué, parce qu'aujourd'hui fancienne Langue dans laquelle *Briv* signifioir un Pont, *Brai* un Marais, et *Dun* une Montagne, n'est plus une Langue vulgaire. L'A-nonyme peut consulter le nouveau Livre de M. Astruc sur l'Histoire Naturelle du Languedoc, et il y verra à la page 446, que les

Digitized by Google

Pyrenées aussi bien que les Alpes, sont des noms apellatifs, qui en eux-mêmes signifient

Montagnes.

La raison que l'Anonyme de Lyon aporte pour prouver que Bue n'est pas une origine barbare, ne me paroîtroit convaincante, qu'autant qu'il seroit certain que tous les mots usités à Lyon fussent dérivés du Latin, du Grec, ou de l'Hébreu, et qu'aucun ne le sût de ces Langues venuës du Nord, et des Côtes de la Germanie. Or je suis persuadé qu'il ne soûtiendra jamais cela. Il y a à Lyon, comme dans le reste des Gaules beaucoup de termes qui viennent du Celtique, du Teutonique, et d'autres anciennes Langues barbares: je mets dans ce nombre le mot Buje, ou Buie, qui signifie encore parmi le petit peuple la Lessive du linge; en d'autres Pays on dit la Euée: tout cela revient au même; M. Du Cange fait remarquer qu'en quelques endroits on apelle *Buërie*, le lieu où se lavent les linges: et il me paroît que tous ces mots sont formés de la racine *Bur*, qui signifie fons; ainsi plûtôt que de croire que c'est la Lessive qui fait donner le nom à la fontaine, il faut penser que c'est le nom radical de la fontaine, qui a produit ceux de Buie, Bude, ou Buerie, parce que l'eau peut être sans lessive, mais la lessive ne peut pas se faire sans eau.

Il n'est pas quelquesois hors de propos de

Jto MERCURE DE FRANCE

descendre jusqu'aux mots les plus bas du petit peuple d'un Pays, pour avoir occasion de parler de ceux qui sont en usage dans le même Pays parmi les Citoyens, ou dans les Titres et autres Monumens. Si le Lyonnois qui vous écrit, fait enrichir par sa remarque le futur Glossaire François, des mots de Buie et de Euiandieres, il y en a un autre qui a été usité dans certains Comptes ou Inventaires, apartenant à une celébre Eglise du même Pays, lequel me paroît tout à fait de la compétence du Glossaire Latin de M. Du Cange. C'est celui de Lavanderia, ou Lavendaria, Quoiqu'il y soit déja, il peut être augmenté de quelques Remarques. La Langue Latine Francisée, avoit formé ce nom, Lavanderie, parmi les Gens d'Eglise, comme l'ancienne Langue barbare avoit fourni celui de *Buerie*. Ce qui vient à mon sujet, et sur leque!

Ce qui vient à mon sujet, et sur lequel j'aurois prié le Lyonnois anonyme de vouloir bien nous éclaircir, par raport au Suplément du Glossaire Latin, seroit de sçavoir s'il est vrai que quelques Ecrivains ayent pris, il y a quelques années, cet office de Lavanderie, qui consistoit a avoir soin du blanchissage des Aubes, des Surplis, et du Linge du Réfectoire &c. pour une Lavandiere, qui auroit eu droit d'avoir ses distributions comme une espece de Beneficiere. La preuve de ce fait eût été très-curieuse à lire: il eût en-

tore été plus curieux de voir une femme au milieu d'une centaine d'Ecclésiastiques recevoir son past, ou son droit de présence. Ceci soit dit en passant, et seulement à l'occasion du mot Buiandière.

Il ne faut eependant point ôtet l'air d'aparence à aucune proposition que ce soit en fait
d'usages bizarres, s'il est vrai qu'il y a eu autrefois quelque chose d'aprochant à Rouën,
ou au moins des especes de Beneficieres. En
attendant l'éclaireissement qui nous viendra
de Lyon ou de Rouën, il me sera permis de
ne point envisager l'Office de Lavanderia,
possedé par un autre sexe que par celui qui
possédoit ceux qu'on apelloit Thesauraria,
Pancseria, Sergenteria. Je suis &c.

Ce 18. Mars 1738;

RONDEAU.

P A R M. Cr.** de Nantes, & qu'il a mis à la tête du Recueil de Poësies, imprimé sous le nom de Mlle de Malcrais de la Vigne.

En fait d'esprit, qu'on soit mâle ou semelle, a Qu'importe-t-il, si tôt que l'on excelle?

C

Ce feu divin que départ Apollon, N'a point de sexe, et le sacré Vallon Veut des talens; le reste est bagatelle.

Malcrais te joue une farce nouvelle;
Lecteur, ris-en, et prends-moi pour modéle;
Il me suffit que son Livre soit bon
En fait d'esprit.

Par quoi je vuide ainsi cette querelle,

Qui met aux Champs mainte et mainte cervelle.

Que Malcrais porte ou jupe, ou caleçon,

Ni plus, ni moins, chacun sur l'Hélicon

Rendra justice à sa Muse immortelle

En fait d'esprit.

Es Mots de l'Enigme et des Logogryphos du Mercure du mois d'Avril, sont
le Pied de Roi, Mulet, Aveuglement, Publicola, Criminel, Apolline, Froidure, Angelique, Angevin, Maison, Marseille, Mercure,
du Chemin, Altare, Horatius, et Navis. On
trouve dans le premier Logogryphe, Muet,
dans le treizième, Ala, Alea, Tela, Later,
Aer; et dans le quatorzième, Hora, Hora
us, Rota.

热热热热热热烧热烧热热热热

ENIGME.

P Our me mettre au grand jour, la cruanté d'un pere

Me force de rentrer dans le sein de ma Mere;
Et puis dans la prison, où je suis à couvert,
Je sens de tous côrés les injures de l'Air;
Toute nuë, on m'y tient par la tête enchaînée;
Sans espoir de changer ma triste destinée.
Nuit et jour en suspens, attachée au gibet,
De mes propres boureaux je deviens le jouët;
Dans mes malheureux flancs, je porte un fils unique;
Qui sur les droits du sang, sans pitié, prévarique,
Et redouble sur moi ses parricides coups,
Sans que mes cris perçans retiennent son courroux;
Souvent on me frape en cadence,

Et j'annonce avec grand fracas, Quelquefois la gayté, souvent la doléance, Quoi, Lecteur, ne mentends-tu pas?

J. C. de Paris.

LOGOGRYPHE,

Q Uatre lettres, (pas dayantage) Disent en François qui je suis;

Croisa

Crois-tu, Lecteur, qu'en ce langage Tu verras ce que je produits?

Non: je prétens que ma famille Ne sçache que parler Latin. D'onze enfans, je n'ai qu'une fille, Dont certain Dieu fit sa Catin;

Elle a la tête Impérative, Mais dans le reste de son nom, Cette charmante fugitive Devient une exclamation.

Au milieu, sans métamorphose, Mon chef peut produire un futur, Mais en retranchant quelque chose, A prononcer je parois dur.

Cependant j'ai cet avantage,
Pour peu que l'on veuille ajoûter,
De nommer un saint Personnage,
Qu'on ne sçauroit guere imiter.

Un Adverbe montre sa face,
Dans lequel se trouve un Pronom;
Qu'il suffit de changer de place
Pour faire une Conjonction,

Finissons par certaine bête, Que tu sçauras par où manger,

738. 9T

Si tu lui fais couper la tête. Adieu ; tâche de me trouver.

AUTRE.

A Table, je suis dans mon centre; J'y fais l'éloge des morceaux; De mets j'aime à remplir mon ventre. Et cours de Cadeaux en Cadeaux. De mes huit Lettres fais usage, Lecteur, tu verras femme sage; Un voleur, un poisson de mer, Ce qu'on ne fauche point l'hyver, Un Pape, une Ville de France, Retraite pour la pénitence, Un nombre impair, un Element, Un vent qu'on lâche indécemment, Autre Ville dans l'Italie, Pourtant moins grande et moins jolie; Plus cinq. Infinitifs françois, si tu comptes bien par tes doigts: Pour les chats un mêt convoitable. Adieu . . . je vais me mettre à table ; On a sonné pour ce sujet ; le quite tout pour le Buffet,

> Par M. Desnoyers , Lieutenanta Particulier à Estampés. AUTRE.

> > Digitized by Google

AUTRE.

D'Abord je suis un noble et penible exercice; Finesse quelquesois, industrie, artifice. Transpose deux et quatre, et ne te trompe pas; Déja de moi, Lecteur, peut-être es-tu bien las?

AUTRE.

Excite ces Guerriers, dont les cœurs magnanimes Au milieu des dangers affrontent le trépas Otez deux de mes pieds, ces Héros si sublimes Se laissent vaincre entre mes bras.

AUTRE.

E porte bon, je porte bac, Je porte soc, je porte sac, Je porte cas, je porte son, Lecteur, mon nom est...

AUTRE.

JE porte vol, je porte Luc, Je porte col, je porte Duc, Je porte car, je porte lac, Lecteur, je m'apelle...

> Par J. B. Olivier , Marseille.

LOG

LOGOGRYPHUS.

U No diversos complector nomine sensus;
Nunc rado terras, nunc sum maris incola; tolle
Dimidium, facundo meis ardoribus agros.
Totius modo scinde caput, tibi nascitur arbor
Dulcia prasignans opiata fædera pacis.
At trina pede si gradiar, ferus arva cruento.
Et longè latèque mei do signa furoris.

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS.

SERMONS du seu Pere Terrasson, Prêtre de l'Oratoire, pour le Carême, sur les Mysteres de N. S. et de la sainte Vierge, et sur d'autres Sujets. Nouvelle Edition, revûë et plus exacte que la précédente, 4. volumes in 12. Se vendent à Paris, chés François Babury, ruë S. Jacques, au-dessus de celle des Mathurins, à S. Chrysostôme, 1736.

ORIGEN DE LOS INDIOS, &c. Differentes opinions sur l'origine des Amériquains, où l'on traite par occasion plusieurs E choses

choses curieuses, qui forment une Histoire fort variée. Seconde Edition, corrigée et augmentée considerablement, avec trois Tables fort exactes. La premiere, des Chapitres, la seconde, des Matieres, et la troisiéme, des Auteurs; dédiées à l'Angélique Docteur S. Thomas d'Aquin, in-folio à deux colonnes, de 336. pages, sans la Préface et les Tables. A Madrid, chés François Martinez, 1729. L'Ouvrage est en Espagnol.

EPITRE DE M. GRESSET, sur sa Convalescence. Brochure de 18. pages. Chés Prault, le Pere, Quai de Gêvres, 1738.

L'Auteur doit être bien content de la réception qu'on a faite à ce petit Poëme, que plusieurs personnes sçavent par cœur dans les bonnes Compagnies. Il est adressé à sa Sœur, qu'il apelle sa Minerve, sa tendre Sœur. Le récit de sa maladie est terminé par ces Vers:

Tel étoit mon affreux tourment,
Je souffrois plus de maux au bord du Monument
Que n'en aporte la Mort même;
La douleur est un siecle et la mort un moment.

Le Portrait de la Santé est peint avec les plus aimables couleurs; le voici:

Il est une jeune Déesse,

Plus

Plus agile qu'Hébé, plus fraîche que Vénus; Elle écarte les maux, les langueurs la foiblesse;

Sans elle la Beauté n'est plus;
Les Amours, Bacchus et Morphée
La soutiennent sur un Trophée,
De Mirthe et de Pampres orné,
Tandis qu'à ses pieds abattuë
Rampe l'inutile Statuë
Du Dieu d'Epidaure enchaîné.

Paris, Quai de Conti, chés Prault, fils, 1738. Brochure in 8.

Premiere Epitre: de l'Egalisé des Conditions; seconde, sur la Liberté; troisième.

sur l'Envie.

Avis et Reflexions sur les Devoirs de l'Etat Religieux, pour animer ceux qui l'ont embrassé, à remplir leur vocation, &c. par un Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur, quatrième Edition in 12.

3. volumes. Prix 7. livres relié. A Paris, ruë S. Jacques, chés le Mercier, au Livre d'or, et Ganeau, à S. Louis, vis-à-vis saint Yves.

Il y a déja long-temps que l'on a rendu à cet Ouvrage toute la justice qu'il mérite si bien. Trois Editions enlevées en peu de

E ij temps

\$45 MERCURE DE FRANCE

temps, et celle-ci que l'on donne à l'em pressement du Public, font soi de l'aprobation avec laquelle il a été reçû. La solidité de la Doctrine et l'Onction du S. Esprit y concourent à exciter dans les cœurs des Personnes consacrées à Dieu par la Profession Beligieuse, un vif sentiment de l'excellence de leur état et de la grandeur de leurs obligations. Ce Livre, au reste, n'est pas tellement propre aux Personnes qui vivent dans la Retraite, que les Gens du Monde même, les Peres et Meres n'y trouvent pour eux et pour leurs Ensans des principes sûrs et des maximes utiles pour se convaincre de la nécessité de se détacher de tout ce qui passe, et du bonheur de servir Dieu en vrais Chrétiens.

RACCOLTA D'OPUSCOLI Scientifici e Filologici, Sotto la Protezione dell' Altezza Serenissima di Dorotea Sophia Co: Palatina del Reno, Duchezza di Parma, Piacenza, &c. In Venezia, &c. in 12.

CLEON A EUDOXE, touchant la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie, par M. Andry, Professeur Royal, Docteur Régent, et ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Medicina Corpus vel tuetur, vel restauras salutem:

921

šalu:em: sub quâ Chirurgia, Apothecariorum, Pigmentariorum, Balneatorum, Rasorum turba militat.

Cet Ouvrage se vend à Paris, chés Gissey, rue de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jes-sé. 1738. in 12. de 185. pages.

If doit être suivi d'une seconde Partie.

Nouveaux Amusemens du Cœut et de l'Esprit. Quatrieme Brochure in 12.

Cette suite est dans le goût des trois premieres. C'est toujours un mêlange de Poësies et d'Historiettes, dont la varieté peut soûtenir avec succès ce qu'annonce le Titre. Cette Partie commence par un Conte en Vers, tiré des Cent Nouvelles Nouvelles, très-joliment écrit, dont le défaut est de n'être pas assés serré. Trop de facilité nuit souvent, et la précision n'est pas moins nécessaire aux Ouvrages de Poësie qu'aux autres.

On trouve ensuite une Nouvelle Historique toute nouvelle, très-interessante: en voici le sujet. Une jeune Demoiselle en état de faire la fortune d'un galant homme, voulant éviter les malheurs de tant de Mariages mal assortis et faits seulement par interêt, de l'aveu de de sa Mere, veut éprouver si un jeune homme que le hazard lui a attaché et dont E ijj elle

elle a reçû un service important, est digne d'un choix qu'elle ne veut faire qu'en faveur d'un vrai mérite, et s'il est capable de sacrifier tout jusqu'à son propre bonheux pour celui de celle qu'il aime. Car, dit-elle, (page 265.) Il n'y a rien qu'un Amant ne sacrifie pour posseder l'Objet qu'il aime: mais je veux voir, s'il y en a d'assés desinteressé pour faire en faveur d'une personne qu'il aime et qu'il va perdre, ce qu'il feroit dans l'esperance de la posseder. Elle n'est point trompée dans l'idée avantageuse qu'elle a conçûe de lui. Un dénoilement aussi gracieux pour le Lecteur, qu'il est favorable pour l'Amant, termine cette avanture.

Les Poésies qui sont après, méritent des éloges, sur tout une Ode Anacréontique et une Fable de M. l'Abbé de Grécourt, inti-tulée, l'Amour et le Respect.

1. A MITHOLOGIE ET LES FABLES, expliquées par l'Histoire. Par M. l'Abbé Bamier, de l'Académie des Inscriptions et Belles
Lettres, Tome I. A Paris, chés Briasson,
ruë S. Jacques, à la Science, 1738. in 4de 670. pages sans la Préface.

Nouveau Recueil des Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts et Reglemens de S. M. lesquels ont été enregistrés

·Digitized by Google

gistrés au Parlement; ensemble des Arrêts et Reglemens de ladite Cour, le tout depuis l'année 1712. jusqu'à 1718. avec deux Tables, l'une Chronologique par années, et l'autre Alphabétique par Sujets et Matieres, 1738.in 4. A Rouen, chés J. B. Besongne, Imprimeur ordinaire du Roy, à l'Imprimerie du Louvre.

Ce Volume doit passer pour une Conti-nuation du Recueil déja publié en 4. To-mes, des Edits, Déclarations, &c. Enregistrés au Parlement de Normandie. L'Imprimeur en promet encore un nouveau qui est

sous la Presse.

Essai sur l'Amour Propre, Poème, où l'on démontre que l'Amour propre est en nous le mobile des vertus, ou des vices, selon qu'il est bien ou mal entendu, et que les vrais interêts de la vie, et tout notre bonheur, consistent à sçavoir le rectifier. Par M. de la Drevetiere, sieur de Lisle, Auteur de Timon Misantrope, et autres Pieces du Théatre Iralien. A Paris, chés Prault, pere Théatre Italien. A Paris, chés Prault, pere, Quai de Gêvres, au Paradis, 1738. Brochure in 8. de 52. pages pour le Poëme, et 4. pour la Préface.

Cours d'Architecture, qui comprend les Ordres de Vignole, avec des Commentaires, les Figures et les Descriptions E iiii

de ses plus beaux Bâtimens, et de ceux de Michel-Ange, des Instructions et des Préceptes, et plusieurs nouveaux Desseins concernant la distribution et la décoration, la matiere et la construction des Edifices, la Maçonnerie, la Charpenterie, la Couverture, la Serrurerie, la Menuiserie, le Jardinage, et généralement tout ce qui regarde l'Art de bâtir; par M. C. A. d'Aviler, Architecte; nouvelle Edition, enrichie de nouvelles Planches, et revûe et augmentée de plusieurs Desseins conformes à l'usage présent, et d'un grand nombre de Remarques. A Paris, chés J. Mariette, rue S. Jacques, aux Colomnes d'Hercules, 1738. in 4.

Cette Edition est la quatriéme du Cours d'Architecture de d'Aviler; le Public en est redevable à M. Mariette, fils, qui n'a rien négligé pour la rendre de beauco up préférable aux Editions précédentes. C'est de quoi l'habile Editeur nous instruit dans un Avis qu'on trouve à la tête du Livre. Il y a joint la Vie de d'Aviler, comme d'Aviler avoit donné celle de Vignole, dont il avoit commenté l'Ouvrage.

PROGRAMME, ou Idée génerale d'un Cours de Physique Expérimentale, avec un Catalogue raisonné des Instrumens qui servent aux Expériences. Par M. l'Abbé Nollet.

Nollet, de la Societé Royale de Londres. A Paris, chés P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, 1738. in 12.

L'Aureur a bien raison de dire dans sa Préface, que la Physique n'a jamais été si universellemet cultivée qu'elle l'est aujourd'hui, et que dans aucun âge ses progrès n'ont égalé ceux qu'elle a faits dans ces derniers temps, aussi, poursuit-il, peut-on dire qu'elle doit, principalement à la façon dont on la traite, les belles découvertes dont elle s'enrichit tous les jours. Cette science n'est plus comme autrefois un vain assemblage de raisonnemens non fondés, ou de systêmes chisonnemens non fondés, ou de systèmes chimériques, les conjectures sont mises au rang qui leur convient; on ne croit plus que ce que l'on voit, et la raison ne prononce que sur le raport et le témoignage de l'expérience. Descartes en a senti l'utilité, jusqu'à regretter de n'en pouvoir faire autant d'usage que ses vûes paroissoient l'exiger; des établissemens Royaux ont pourvû depuis au désir des Sçavans, et la Physique est devenue expérimentale, non-seulement par le commun accord de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de succès, mais aussi par la libéralité des Princes, &c.

L'Auteur parle ensuite du projet qu'il fic

L'Auteur parle ensuite du projet qu'il fit il y a plus de quatre ans, d'établir des Cours

Ev de

de Physique Expérimentale, comme il y en a dans plusieurs Villes d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et de Hollande, et il dit que cet établissement paroissoit être désiré dans Paris par les Etrangers même, que l'amour des Sciences y attire.

Ces considérations, continuë-t'il, ani-moient mon zele; mais quand je pensois à l'execution, j'étois effrayé par le nombre des difficultés que je prévoyois; et je ne les prévoyois pas toutes, &c. Voici l'ordre que l'Auteur observe dans ses Cours d'Expe-

riences.

riences.

J'expose en peu de mots, dit-il, l'état de la question; je prouve mes propositions par des opérations relatives; j'indique les aplications qu'on en peut faire aux Phénomenes les plus ordinares, et les lectures qui conviennent à ceux qui voudront des explications plus amples; l'expérience de trois années m'a fait connoître que cela suffisoit pour procurer aux uns les premieres notions qu'ils n'avoient pas, pour donner à d'autres des idées plus nettes de ce qu'ils ne sçavoient qu'imparfaitement, et pour exciter en tous un loüable désir de connoître les principaux effers de la Nature: pour les principaux effets de la Nature; pour concevoir la cause des effets les plus curieux, les plus communs, les plus interessans, lorsqu'elle est démontrée d'une maniere

niere sensible et agréable par des faits qui éclairent l'esprit en parlant aux yeux ; pour reconnoître dans des cas préparés des loix que la Nature suit d'une maniere uniforme dans toutes les occasions; pour acquérir quelques idées capables de fermer par avan-ce toute avenue à une infinité de préjugés populaires; faut-il autre chose que le sens commun de la part du Sujet et l'attention de ne lui en point faire une étude trop pé-nible de la part de ceux qui le conduisent ?

XXIII. RECUEIL des Lettres édifiantes et eurieuses, écrites des Missions Etrangeres. par quelques Missionaires de la Compagnie de Jesus. 1738. in-12. A Paris, chés Nicolas le Clerc, rue de la vieille Bouclerie, à S. Lambert; et chés P. G. le Mercier, suë S. Jacques, au Livre d'or.

Essais sur la nécessité et les moyens de plaire. Seconde Edition, à Paris, chés-Prault,

Fils, Quai de Conti, 1738. Cette seconde Edition, dit le modeste Auteur dans sa Préface, prouve l'indulgence du Public pour les Ecrits dont la matiere est par elle-même digne de son attention; attiré par le mérite du sujet, il excuse la foiblesse de l'Ouvrage. Quelle prévention favorable n'ai-je point aussi trouvée dans la plûpart E vi

Plûp art des Personnes, qui joignent à l'esprit d'examen, l'habitude d'en faire usage! J'ai besoin que cette prévention dure: ni un grand nombre de corrections, ni quelques augmentations, quoique faites avec soin, n'auront point sans doute réparé tous les défauts répandus dans ce Traité. Bien des gens ont été blessés du Titre, je n'ai pu l'ignorer, et je les prie de me faire la justice de croire, que si je le laisse subsister sans aucun changement. croire, que si je le laisse subsister sans aucun changement, ce n'est pas manque de
déférence pour leur opinion: le mot d'Essais,
qui n'est cependant que trop bien justifié par
l'Ouvrage, n'a pu me faire trouver grace auprès d'eux; je ne me plains point de cette
rigueur, elle est fondée. Il faut convenir
qu'à suivre la premiere idée, que présente à
l'esprit un Titre qui annonce des moyens de
plaire, on ne peut s'empêcher de soupconner l'A uteur de promettre avec présomption,
ce qu'il n'est point en état de tenir. Je n'apuyerai point ma défense sur ce qu'en lisant
l'Ouvrage, on reconnoît que ces moyens
existent: qu'ils naissent des principes de la
Morale Chrétienne, et que l'Education peut
facile ment nous les faire acquérir. Je conçois qu'il en est de l'impression que mon
Titre a faite, comme de la répugnance que
nous sentons pour ces hommes, dont le
maintien semble nous annoncer qu'ils e
croyeng croyent

croyent beaucoup de mérite; on a beau se convaincre par la suite, que leur commerce n'a rien qui tienne de cet extérieur qui nous indispose; on ne s'accoûtume point à leur air. Je n'aurois donc pas manqué dans cette seconde Edition d'ôter à mon Titre cette malheureuse ressemblance, que j'ai trop tard aperçuë; mais une autre crainte m'a retenu: on m'auroit peut - être accusé de vouloir tromper le Public, en lui offrant le même Ecrit sous une face nouvelle. Réduit à choisir entre deux torts, je m'expose à celui qui me paroît le moins à craindre, &c.

PEN 9 E'ES SUR LA DE'CLAMATION, par Louis Riccoboni, à Paris, ruë S. Jacques, chés Briasson, la Veuve Delormel, ruë du Foin, et Prault, Fils, Quai de Conti. 1738. in - 8. de 45. pages, sans l'Epître au Duc de Gêvres; prix 24. sols.

Ce petit Ouvrage mérite l'attention de ceux qui aiment la vraïe et la belle Déclamation: et qui ne l'aime pas? Tous les hommes, de tous les âges, de toutes les Nations, aiment l'Imitation; c'est-à-dire, à être agréablement séduits, et ils s'empressent tous d'aller au devant de cette sorte de séduction, dont ils sont aussi charmés, quand elle est juste et naturelle, qu'ils en sont choqués, quand elle

elle est foible, outrée, ou qu'enfin elle s'é:

loigne du vrai.

Après les excellentes Observations sur la Comèdie et sur le génie de Moliere, que M. Riccoboni nous donna il y a deux ans, le Public étoit en droit d'attendre encore quelque chose sur une matiere qu'il connoît, et dont il parle si bien; je ne sçais même si on l'en quittera pour cette Brochure, quelque cas qu'on en fasse; nous allons essayer d'en donner une idée juste.

L'Art de la Déclamation consiste à joindre à une Prononciation variée, l'expression du Geste: il ne suffit pas d'avoir une belle voix, et un mouvement noble, &c. il faut réfléchir et s'exercer. La Nature produit les Diamans, mais elle ne les polit pas; ils ne

brillent qu'à force de travail.

Cet Ârt est apellé l'Eloquence extérieure. Les Orateurs Sacrés, le Bareau, les Académies, la Sorbonne, les Colleges, les Sociétés Sçavantes, les Conversations, les Disputes, les Théatres, tout engage à sçavoir l'Art de la Déclamation, qui renferme tout ce qui est du ressort de la Langue, qui articule et qui parle, car il n'y a point de discours sifamilier, ni de conversation si simple et si paisible, qui n'ait ses infléxions de voix marquées par la Nature, qui ne s'est jamais répetée

petée en formant les hommes, pas même dans les plus petites parties du Corps, ne se trouvant que très-rarement deux Visages qui se ressemblent, mais jamais parfaitement : on peut dire de même, que jamais la voix des hommes ne se ressemble, ce qui fait qu'on ne sçauroit prescrire des Tons certains et convenables à tant de milliers d'hommes, dont chacun a une voix diférente. Si l'ame pénetrée de la force de la pensée, en dicte la prononciation, les tons seront vrais et variés à l'infini; depuis l'Héroique le plus éle vé, jusqu'au familier le plus simple.

La parole n'est pas le seul moyen dont se

La parole n'est pas le seul moyen dont se sert l'Art de la Déclamation, pour exprimer les sentimens de l'ame La Nature a mis dans les yeux des expressions convenables, et l'on peut dire que dans la Déclamation, les yeux occupent la plus belle place, et on ose assirer que sans leur expression muette, la parole ne pourroit jamais suffire à l'expression sublime que l'ame exige quelquefois et même sans le secours de la parole, ils expriment très-bien la crainte, la fureur, la honte, la hardiesse, l'ironie, la tendresse, l'indifference, l'envie, la joye, la douleur acc.

Si les mouvemens du corps et des bras, ne tiennent pas une place aussi honorable que celle

celle des yeux et du visage, dans l'Art de la Déclamation, ils ne sont pas pour cela inutiles ni à négliger. Un parfait Orateur destitué de l'avantage d'un maintien noble, et d'un geste gracieux, perd beaucoup de son mèrite; les bras ont leur éloquence aussibien que le visage, et l'Enthousiasme de cet Art, lorsqu'il est vif, s'il n'ajoute pas des graces à la Nature sur l'article des bras, il lui donne de la force, du moins. Car on ne disconvient pas, dit l'Auteur, que c'est de la Nature seule qu'on a le don de les remuer avec dignité et avec grace.... Mais si l'Orateur parvient à déclamer dans l'Enthousiasme des tons de l'ame, alors il re-muera les bras sans s'en apercevoir, parce que se sera l'ame qui les y forcera, et ses gestes ne porteront jamais à faux. Ici M. Riccoboni recommande à ceux même qui-ont assés de talent pour n'avoir pas besoin d'étudier leurs gestes, de prendre garde au moins à ne pas les prodiguer.

Dans la Déclamation, jusqu'à la pensée nous est interdite; cet Art enchaîne, pour ainsi dire, tous les sens, notre ame en est le seul artisan, nos organes et les diverses parties de notre corps n'en sont que les ministres; d'où l'Auteur conclut qu'on ne peut déclamer juste qu'avec les tons de l'ame; et

pour

pour cela il s'agit de déclamer si naturellement, que le Spectateur soit forcé de croire que ce que dit l'Acteur, il le pense dans Finstant même.

Montalant, Libraire et Imprlimeur, Quai des Augustins, donne avis au Public qu'il a reçû depuis peu les deux Li-

Annales Ecclesiastici, ab anno 1566. ubi Odericus Raynaldus desinit. Authore Jacobo de Laderchio, Faventino, Congregationis Oratorii Presbytero. in folio 3. Vol. Romæ. 1737.

CODEX ITALIÆ DIPLOMATICUS, quo non solum multifaria investiturarum Littera, ab Augustissimis Romanorum Imperatoribus, Italia Principibus et Proceribus concessa atque tradita, verum etiam alia insignia varii generis diplomata, tam edita, quam multa Anecdota, ipsos concernentia continentur, qua omnia collegit, ac Elencho Indiceque reali instruxit; Joannes - Christianus Lunig. 4. Vol. in-fol. Lipsiæ. 1737.

INTRODUCTION à la Géographie Ancienne et Moderne. L'ASIE, Table Géographique, où s'on fait voir d'un coup d'œil; les Noms anciens et nouveaux des Empires; Royaumes, et Etats de ce Continent, avec les Bornes,

Digitized by Google

Bornes, &c. Présentée à M. HERAULT, Conseiller d'Etat, Lieutenant Général de Police; par M. de Gourné, Prêtre. Ouvrage extrémement utile à tous ceux qui sont chargés de l'Education de la Jeunesse. Le prix est de 25. sols.

Nous avons déja fait connoître le mérité de cet Ouvrage, lorsque nous avons parlé de la premiere Table qui concerne l'Europe. On y apprend beaucoup de choses à la fois avec une médiocre attention, et en s'amusant agréablement. Par-là on se facilite l'intelligence de plusieurs Endroits de l'Ecriture Sainte, des Historiens, des Poëtes, et on se fait une introduction utile pour aprendre solidement la Géographie Ancienne, et Moderne.

L'ARISTIPE MODERNE, vol. m-12. 1738; pag. 424 à Paris, au Palais, chés Grangé et Dupuis.

Cer Ouvrage que nous avons déja annon-

cé, paroît aussi agréable qu'utile.

Il s'agit dans cet Ecrit, (dit l'Auteur dans se Préface,) d'une Morale, où la dévotion ne soit pas mêlée, quoique louable, et d'une nécessité absoluë, (continue-t-il.) C'est aux Théologiens, aux Maîtres de la vie spirituelle à nous en donner des leçons, et non pas aux Philosophes. Les uns et les autres courent risque de

de se rendre ridicules, quand ils veulent s'arroger ce qui n'est pas de leur ressort. On ne parlera donc ici que des qualités requises pour faire un honnête homme selon le monde. Rien ne seroit plus ridicule en effet que le

Rien ne seroit plus ridicule en effet que le zele deplacé d'un Ecrivain seculier, qui vou-droit s'ériger en Prédicateur. C'est la Chaire, et non pas le Portique qui doit nous instruire des verités de la Religion, et de la science du salut. Comme tout Livre de Morale (ajoûte-t-il) est extrêmement sec et ennuyeux par lui-même, on a tâché d'égayer celui-ci par des Portraits et des Caracteres propres à présenter à l'esprit du Lecteur les vertus et les

vices dont on y traite.

Cette précaution est d'autant plus sage ; qu'il est hors de doute, que le Livre même de M. de la Bruyere n'auroit pas été si genéralement goûté, s'il n'eût contenu que des Réflexions et des Préceptes. Les Caras et res qu'il a eu soin d'y inserer, l'ont fait retchercher avec ardeur, chacun se flatant d'y trouver des Portraits de personnes connuës. A la Cour, à la Ville, dans la Province, on a trouvé, ou plûtôt, on a cru trouver les Originaux de ces Portraits. Pourquoi cela? C'est qu'il n'y a point de Portrait dont on ne puisse trouver l'Original, lorsqu'il est naturel, et que pour en faire l'aplication, il n'est assûtément pas nécessaire que l'Auteur ait eu quel,

Digitized by Google

quelqu'un précisément en vûë. Il ne faut que 😊 connoître l'homme en genéral, sçavoir ce qu'il fait, et ce qu'il est capable de faire, pour peindre d'après nature. Ceux que l'on admire dans la Bruyere et dans Moliere, ne sont composés que de traits ramassés de côté et d'autre; et c'est pour cette raison qu'ils ne peuvent convenir à une seule personne en particulier, comme ils conviennent à plusieurs en genéral, parce que c'est l'homme qu'ils ont voulu peindre, et non pas un tel homme.

31

210

ू वै (

lai

Ce n'est pas assés d'écrire contre le vice ? (dit l'Auteur) il faut le faire connoître en le peignant tel qu'il est. Bien plus, si l'on veut en détourner les hommes, il ne suffit pas de découvrir ce qu'il a d'odieux, il faur en saire sentir le ridicule et le bas. On peut dire la même chose de la vertu. Veut-on la rendre aimable ? qu'on en fasse remarquer les charmes dans ceux qui l'ont en partage. Cette voie est plus courte, sans doute, plus sûre et plus agréable que celle des Préceptes.

Après avoir posé cette verité, qui est certainement incontestable, l'Auteur prévient ce qu'il s'imagine qu'on pourroit lui objecter. Comment, (s'écriera peut-être quelqu'un) cet Auteur de nouvelle date a-t-il osé mar-cher sur les traces d'un la Bruyere, et de tant d'autres grans Maîtres qui ont excellé dans la peinture des vertus et des vices? Pourquoi non? Depuis quand la louable Emulation, cette Mere des Arts et des Sciences, est-elle désendue? N'a-t-on point vû de peintures en France depuis les Mignards et les le Bruns! d'illustres, sans doute, qui, s'ils n'ont pas surpassé leurs Maîtres, ont sait voir du moins qu'ils pouvoient les atteindre... Que veux-je inserer de-là, dit l'Auteur: que je crois avoir égalé la Bruyere? il faudroit que je susse dénué de bon sens; mais que j'ai tâché de l'imiter dans sa maniere de peindre et de penser.

Tout homme qui embrasse un genre d'écrire tel qu'il soit, ne doit pas moins se proposer que d'imiter ceux qui s'y sont rendus illustres; il n'y a point de vanité à choisir ses modéles parmi les plus grands hommes, et sans croire qu'on les a égalé, on doit tâcher de les surpasser s'il étoit possible. D'ailleurs beaucoup de Sçavans d'un goût distingué, et connus pour tels dans la République des Lettres, n'ont pas fait difficulté de convenir qu'ils ont rencontré dans cet Ouvrage quantité de Portraits peints d'après nature, et frapés au

coin de la Bruyere.

Il est divisé en quatre parties. Le Commerce du Monde. La ortune. Les Engagemens. Le vrai Contentement de l'Esprit. Le stile aisé et naturel, la variété, comme les Contrastes diférens

férens des Portraits, qui caractérisent les verè tus et les vices, l'éloge des uns, la satyre ingénieuse des autres, quelques traits d'Histoire raportés à propos, des Réflexions justes, des sentimens élevés, des Préceptes importans à tout le monde, adoucissent entierement ce que le genre dogmatique a de sec et d'ennuyeux.

CARACTERE de la Décence. Commerce du Monde, premiere Partie. p. 67°

» ATTICUS sçait pafaitement sa Langue; net se sert sans affectation des expressions » les plus justes et les plus propres. Il regle » le ton de sa voix et l'action de son geste, » et parle d'une maniere differente de diffe-» rentes choses, suivant les personnes avec » qui il converse. Il est grave avec les per-» sonnes d'âge et de capacité; sérieux avec » ceux qui impriment le respect, ou par leur » caractere, ou par l'austerité de leur vertu; n galant et enjoue avec les Dames, agréable » avec la jeunesse, ouvert avec ses amis, ré-» servé avec ceux qui entrent avec lui en né-» gociation: mais il conserve toujours dans » ces differens caracteres, un air de douceur » qui le rend cher à tous. Il sçait mêler à ce » qu'il dit, un certain charme insinuant, qui » touche encore plus le cœur que les oreilles; » il accompagne ses discours d'un sentiment a de

Digitized by Google

» de probité, d'honneur, et d'équité, et il » croit que l'homme qui n'a pas un sond de » probité, et qui ne s'attache qu'à la politesse » des manieres et des paroles, en négligeant » celle des sentimens, n'est qu'un poli uper-» siciel, qui n'a que l'écorce, &c.

PAUVRETE' orgueilleuse. Fortune. Seconde Partie, pag. 152.

» Cassandre s'imagine que, parce qu'il a » de l'esprit et des talens, on doit aller le » chercher. Les grands Hommes, dit-il, sont » mauvais Courtisans.

» Les soumissions ne sont pas faites pour eux; elles ne conviennent qu'à ceux qui n'ont aucun mérite. Que ceux-là se re- muënt, à la bonne heure; qu'ils fassent des démarches; qu'ils aillent mendier la protec- tion de quelqu'illustre Faquin; qu'ils cherne chent des Emplois. Pour moi ne seroit-ce pas m'avilir? On doit me déterrer dans mon grenier; la gloire de l'Etat y est inté- ressée, et ce ne sera point une perite tache pour ce Regne dans la posterité, lorsqu'elle parendra qu'un Cassandre est mort dans l'indigence.

", Qu'arrive-t-il après tous ces beaux rail ", sonnemens? Ceux que ce grand génie apel-", le des ignorans er des idiots, se poussent, ", ils s'élevent, ils font déranger Cassandre

", lui même, et le collent contre une borne, lorsque leur Equipage passe dans la ruë, ils sont admis, avec distinction, en des, Lieux, dont on lui refuse l'entrée. Pour lui, il continue de vivre pauvre, miséra, ble, manquant des choses les plus néces, saires; il meurt enfin en reconnoissant, mais, trop tard, qu'il n'y a rien de plus méprisable, rien de plus sot, qu'un gueux superbe...On ne s'éleve qu'à force de soumissions; l'orgueilleux doit-il se plaindre de sa bassesse? &c.

PRODIGES opérés par l'Amour. Engagemens. 3°. Partie, pag. 245.

L'Avarice est identifiée avec Chrysanthe; elle constituë son essence, on ne peut le concevoir sans elle. Qui dit Chrysanthe, dit avare, et qui dit avare, dit Chrysanthe. Mais, ô prodige! Célie renverse l'ordre de la nature; elle change l'essence des choses. D'un Chrysanthe elle a fait un prodigue; Chrysanthe ne paye ses dettes qu'à regret, que le plus rard qu'il peut, jamais, s'il peut vous surprendre en défaut de formalité, et voilà qu'il donne des sommes considérables à Célie, qu'il ne lui doit pas... On connoît mal Chrysanthe il est encore plus voluptueux qu'avare &c.

CRE'DULITE' des Amans. Ibid. page 241.

!ERASTE n'avoit été qu'averti des infidélités de Nictimene, sa Maitresse; il a pris aussi-tôt son parti en homme de cœur, mais avant que de la quitter, il a été bien aise, et avec raison, de l'accabler des reproches les plus sanglans, et de lui faire connoître qu'il étoit informé. Qu'est-il arrivé ? Eraste, avant cette démarche, a cru sans voir ; Eraste verroit aujourd'ui, qu'il ne croiroit pas..

ORGÜEIL dans l'adversité. Contentement d'esprit. 4° Partie, p. 367.

}-

٧-

C

9

SOPHRONIME, doux et traitable dans la bonne fortune, est devenu séroce et indomptable dans l'adversité. Il déteste, il maudit les hommes, et se roidit contre les Dieux. Il leur présente un front altier, et comme un Capanée ou un Ajax, il ose les braver, et les désier de lancer sur lui leur derniers Carreaux; il court au devant des châtimens qu'ils préparent à son orgueilleux Titamisme. Il ne demande point de quartier; il n'en veut point... On lui présente les moyens de se relever de sa chûte, et de sortir de l'absîme, où il est tombé; il veut y rester... On lui dit qu'un peu de douceur et de soumission sussit pour changer la face des choses; il rejette

point, dit-il, élevé par la fraude. Je ne me suis point, dit-il, élevé par la fraude. Je ne me suis point maintenu par le crime, pourquoi suis-je tombé? S'il y a de l'équité dans les Dieux, pourquoi l'ont-ils permis? pourquoi plûtôt ne l'ont-ils pas empêché? je ne suis point coupable; je ne plierai point... C'est ainsi que Sophronime prend le ciel à partie; qu'il lui demande raison de sa conduite, et qu'il exige presque que la Providence lui fasse réparation... Voilà ce qu'on peut apeller la constance d'un enragé.

CONSTANCE de l'homme sage dans l'adversité.
Ibid. page 366.

Quel homme est plus équitable, plus humain, moins capable de nuire, plus porté à
faire du bien qu' Aristide? Quel homme cependant a plus d'envieux? Est-il quelqu'un à
qui il n'ait rendu de bons offices? En est-il
un qui ne l'ait payé d'ingratitude?... J'ai
voulu, dit-il, faire du bien à des hommes oit
vertueux, ou qui pouvoient le devenir, cela
me suffit... L'on avertit Aristide que ses ennemis sont puissans; qu'ils cherchent le
moyen de le détruire; qu'ils le trouveront;
qu'ils l'ont trouvé. Que répond-il? s'il y a de
l'équité dans cette Ville, qu'ai-je à craindre ?
s'il n'y en a point, pourquoi voudrois-je y
rester? &c. Voilà ce que j'apelle la constance
d'un homme sage.

Digitized by Google

LES SENTIMENS DE MARIANNE, sur la Tragédie en general, et sur celle de Maximien en particulier, avec le triomphe de Terpsicore, à Paris, chés Praule, pere, Quai de Gêvres. 1738. Broch. in-12. de 27. pag.

DE L'IMITATION de N. S. JESUS-CHRIST, par le R. P. Pallu, de la Compagnie de Jesus. A Paris, ruë S. Jacques chés Marc Bordelet. 1738. in-12.

Les Pse Aumes paraphrasés suivant le sens littéral, et le prophétique. Par un Prêtre solitaire. A Paris, rue saint Jacques, chés Grégoire du Puy, &c. 3. vol. in-12.

AURELIA, ou Orleans délivrée, Poëme, un vol. in-12. se vend à Paris, chés Prault, fils, Quai de Conti, et chés Merigot, Quai des Augustins, à la descente du Pont saint Michel.

La quantité de Matieres que nous avons, nous empêche de donner un Extrait de cet Ouvrage, que nous réservons pour le mois prochain. Il y a dans ce Poëme une imagination vive, des images et des expressions nobles et élevées, et un fonds de richesses qui doivent le faire regarder comme un des meilleurs en ce genre.

E ij INSCRIP-

INSCRIPTIONS du P. Vaniere, pous grois Empereurs Romains; traduites par A. X. Harduin d'Arras.

Pour Auguste.

R Omules foret ut gentis sors optima, nunquante Vivere, vel nunquam debuit ille mori.

Traduction.

Auguste, pour donner aux Romains de beaux jours. A dû ne jamais vivre, ou bien vivre toujours,

Pour Caligula.

Cade furens, Roma sibi vult altaria poni; Quodque hominem exuerit, se putat esse Deum.

Traduction.

Ce barbare s'égale aux habitans des Cieux;

Parce qu'il n'est plus homme, il se croit un des Dieux.

Pour Domitien.

Ambierat frater donis sibi condere fastos : Ille suos voluit cade notare dies.

Traduction.

Titus avoit compté ses jours par ses bienfaits: Domitien compta les siens par ses forfaits.

ASSEM-

Digitized by Google

ASEMBLE'E publique de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 3. May 1738.

Académie tint son Assemblée publique le 16. Avril, dans la Salle ordinaire du Gouvernement. M. l'Abbé d'Hillerin, Directeur, ouvrit la Séance par un beau Discours à la louange du Roy; il représenta ce Monarque comme le Pacificateur de l'Europe, l'Arbitre des différends entre les Souverains, qui s'empressent d'accepter sa médiation, moins par la crainte de ses Armes et de sa puissance, que par la juste idée qu'ils ont de sa sagesse et de son amour pour la justice, comme un Prince apliqué sans relâche à faire le bonheur de l'Univers, soit en assûrant la félicité de ses Peuples, soit en enrichissant les Sciences de nouvelles découvertes par la protection constante qu'il accorde aux Beaux-Arts, &c.

M. de Chassiron parla ensuite sur le génie des Théatres Comiques d'Athênes, de Rome, et de Paris; dans l'Exorde on remarqua ce trait à la louange du P. Brumoy. Les Personnes même les moins versées dans l'étude des Langues, n'ont plus la liberté d'ignorer l'antiquité Théatrale; un Écrivain célebre vient de nous découvrir tout le prix de la Scene Grecque, et d'immortaliser son nom en l'associant pour jamais à ceux des Sophocles, des Eurspides et des

Aristophanes.

Au commencement de la premiere Partie, l'Auteur distingua deux sortes de vices; les passions générales, qui ont leur Principe dans le cœur, et

Digitized by Gaogle

les défauts particuliers, qui ont leur source dans l'esprit ; La Comédie embrasse ces deux objets ; les uns forment des peintures pour tous les âges, les autres exigent des Portraits differens de siecle à siecle; des exemples choisis et connus rendirent ces deux propositions extrêmement sensibles. Suivit une courte narration des trois âges de la Comédie Athénienne; M. de Chassiron remarqua que celle des Latins sentre absolument dans le troisième âge du Théatre, laquelle il osoit, sous les auspices d'un illustre Académiceien, * distinguer entre le mérite personnel des Poètes et le mérite réel de leurs Ouvrages; il crut qu'après avoir rendu justice à la vivacité du génie de Plaute et à son heureux talent de plaisanter, à la douceur aimable de Térence et au naturel admirable de ses Portraits, on pouvoir cependant soutenir que la Comédie Latine péchoit dans le point le plus important, c'est-à-dire dans la correction des mœurs, qui étoient particulieres aux Citoyens de Rome.

Le Théatre François fit l'objet le plus considerable de cette premiere Partie; l'Auteur y rapella les Mysteres que la pieté inconsiderée de nos Ayeux osa joiner publiquement, les Avantures Romanesques qui leur succederent, et fixa l'époque de la bonne Comédie à Moliere: C'est à ce grand Maître, dit-il, que nous devons ces traits lumineux qui ons porté noire Comique sur tous les Théatres de l'Europe et qui nous donnent tant d'avantage sur celui des

Grecs et des Romains.

Il a paru à M. de Chassiron (en soumettant neanmoins son sentiment à celui du Public) que nos Poëtes modernes font des Portraits partie naturels et partie de caprice; il en cita des exemples, pris de deux Pieces qui ont eu un grand succès, et dont

^{*} M. de la Motte.

les Auteurs sont parvenus aux honneurs suprêmes de la gloire Litteraire; il attribua ce succès à des beautés de détail qui font heureusement glisser sur le caractère dominant. Il passa ensuite au Théatre tralien; il fit connoîtte le génie vif et hardi qui animoit ce Théatre dans les premiers temps, ces Scenes détachées d'une Critique amere et cinique, &c. Les nouveaux Poetes, dit-il, ont suivi d'autres routes, ils ne corrigent plus les vices sous le masque seuf du ridicule, ils donnent des préceptes ambitieux de morale et de sagesse, ils forcent Arlequin de servir des Maîtres sérieusement graves, ils se piquent de

tous les ornemens affectés du Langage, &c. Dans la seconde Partie, l'Auteur examina d'abord la Comédie Grecque et Laune, relativement à l'idée que nous avons des Pieces de Caractere. Il trouva qu'Aristophane, a charge ses Portraits de tant de passions differentes, qu'on ne peut qu'avec peine y distinguer le vice dominant ; que les Latins n'ont point asses subordonné leurs Personnages les uns aux autres ; que la maniere des Grecs jette de la confusion dans l'esprit des Spectateurs, et que celle des Romains partage nécessairement ou leur goût, ou leur attention. Moliere a évité ces deux défauts, on ne voit chés lui qu'un Acteur principal, dont le caractere dominant fait marcher à sa suite tous les Caracteres Episodiques. Moliere a été plus loin; le Caractere dominant reçoit un nouveau jour des qualités accessoires que le Poète lui prête. Tartuffe est non-seulement hypocrite, mais encore vindicatif et audacieux.

Les Poemes d'Aristophane n'ont point propre-ment d'intrigue et ont peu d'incidents. Plaute et Térence ont trop scrupuleusement copié Ménandre à cet égard; nos Comiques seuls ont rendu l'intri-gue plus agréable et plus interessante. L'agrément F iiii

naît de la diversité des obstacles, qui traversent le Mariage. L'interêt est produit par le contraste des Caracteres. On opose la femme au mari, le pere au fils, la fille à la mere, la passion à la passion.

Nous enrendons mieux que les Anciens l'œconomie du Théatre, nous avons donné une dispositions plus sensée au progrès de l'Action, un ordre plus naturel à tous les Actes et plus de préparation à chaque Scene, &c. cependant les Grecs balancent toute notre gloire par la seule matiere de leurs Poëmes; tous les sujets leur étoient libres, et ils étoient libres eux-mêmes dans la maniere de les traiter; les Spectateurs étoient de moitié avec le Poète de toutes ses médisances; nous sommes forcés, au contraire, de tirer tour de l'Art pour réussir dans nos plaisanteries et dans nos censures, ils avoiens la Satire personnelle, nous n'avons qué la Critique

générale &c.

M: de Chassiron parcourut encore, et toujours par comparaison, la vrai-semblance générale es particuliere des Fables de l'Antiquité et du Théatre Erançois, la maniere d'y critiquer les mœurs et d'y attacher du ridicule, il donna à ce sujet la préférence aux Comédies sur les Livres, parce qu'il faut de l'aplication pour retenir les maximes d'un Aureur à Morale, et que les yeux seuls semblent suffire pour profiter de celle d'un Comique. Ici l'Auteur fit cette resséxion. Les Anciens n'ont point de Pieces qui ayent immédiatement les femmes pour objet; Aristophane ne les introduit que comme des Personages Episodiques, et Térence ne peint que la vie honteuse et mercenaire des Courtisannes Grecques, qui ne peut nous donner une idée raisonnable de la conduite domestique et de l'allure exterieure des Dames Romaines, &c. Nos Poëtes plus heureux ou plus témeraires, ont sou mettre à probis un champ de Critique si fécond, et réduire le Sexe à ne pouvoir plus rire qu'à frais communs. Nos progrès dans l'Art Comique ont une cause

fort naturelle; nous nous sommes servis des lumieres des Poètes qui nous ont précedés, et par ce moyen nous avons acquis assés rapidement plus de connoissance dans les défauts des hommes et plus de perfect on dans la maniere de les peindre, &c.

M. l'Abbé Dargis lut ensuite une Epitre en Vers adressée à un ami qui lui avoit fait part de ses dé-

goûts de la vie champêtre.

Enfin M. l'Abbé Bonvallet termina la Séance par la lecture de divers caracteres de gens fins. Comme cette sorte d'Ouvrage ne paroît pas susceptible d'analise, on croit ne pouvoir mieux en donner lidée au Public qu'en transcrivant ici dans son entier l'un

de ces Portraits. Voici le quatriéme.

. Argant n'est pas Gentilhomme, il s'en fant, mais » il est riche; ne me demandez plus pourquoi il est » fier. Je vous dis qu'il est riche, et très-riche. Et s'il mest nécessaire de faire ses preuves pour être fier, com-» me il les faut faire pour être Chevalier de Malthe. » vous sçaurez qu'Argant jouit aujourd'hui de centmille écus de rente. Son pere n'en avoit pas tant, » et c'étoit un bon-homme, fort simple dans son air et dans ses manieres; mais il ne s'agit pas de-» cela; Argant les a. Il a soin de le dire vingt fois-» le jour ; et quand il ne le diroit pas , sa maison , ou si vous voulez, son Palais, ses meubles; ses-⇒ jardins, sa table, ses équipages, son jeu, tout: ⇒ cela le dit assés haut. Regardez-le lui-même. Voyez ce teint fleuri, ce visage plein, ces joues " boursouffées, ce triple menton, ces sourcils hauts ret toufus, cet œil fixe et effronté, cette large "quarture, cette poitrine élevée, cette démarche" ferme et assurée; c'est le Giton du Livre des Caary peteres ?.

n racteres. Regardez sur tout cet air de hauteur et o de mépris qu'il a, non-seulement avec ses inférieurs a et même avec ses égaux mais avec gens, qui, » au revenu près, sont de cent piques au-dessus de ului. Voilà encore un coup les vrais symptômes, les w vrayes indications d'un homme riche et riche jusqu'à l'opulence. Argant a trouvé le secret d'être fier dans les politesses même qu'il fait. Sa maniere de saluer a quelque chose de si étrangement no cavalier; il vous regarde alors d'un certain air de protection si arrogant; il vous tire une sorte de révérence si négligée, si brusque, si laconique, " enfin si mal décidée ; il vous donne un bon-jour. nn bon-soir, d'un ton de voix, si élevé, si bruyant; en un mot, il s'est fabriqué, et il met en pratique un plan de politesse, un cérémonial si étonamment ridicule, ou plutôt si choquant, que l'on a plus de lieu de se plaindre de lui lorsqu'il l'on a plus de lieu de se plaindre de lui lorsqu'il rend le salut, que lorsqu'il le refuse. Je le ménage trop quand je dis simplement qu'il est fier; if va plus loin, il est grossier. Vous lui racontez une Histoire, que lui-même il vous a prié de lui aprendre; il vous écoute d'abord et un moment après il vous interrompt brusquement pour vous conter des sornettes. Vous reprenez : il n'y est plus il neuse ailleurs : enfin il evient à soi, et à plus, il pense ailleurs; enfin il evient à soi, et à vous, il vous dit de recommencer, qu'il a perdu-se le fil de votre discours, qu'il étoir occupé d'aurre a chose. Il siffle en compagnie, il y bâille tout haut. met souvent; il éternue au visage de ceux à qui il » parle. Il querelle ses Gens devant vous, il jure, il n tempête contre eux. Il occupe chés soi, comme » partour ailleurs, la premiere place; incapable de so se gêner pour qui que ce soit et avec qui que ce-soit. Il ne découvre, il ne voit dans un honnête samme indigent, qu'un homme indigent; if zo Faisonne

n raisonne et conclut que cet homme est méprisa-» ble ; là-dessus il le méprise ; il insulte publi-» quement à sa misere. Il raille sans ménagement set sans pudeur, comme sans finesse; il ne pique » pas, il assomme. Et voilà ce qu'opere en lui le sentiment qu'il a de son bien-être. Voilà de quoi il ne se corrigera point , premierement , tant qu'il » aura ses cent mille écus de rente ; en second lieu. tant qu'il verra douze ou quinze faquins qu'il n honore du nom de ses amis, que tous les jours il menyvre à sa table et qui forment sa Cour. La-" ches Cliens, indignes Parasites, ames basses et n vénales, cœurs de boue, qui lui font avaler à n longs traits un venin qui lui trouble le sens et la " raison; qui, toujours l'encensoir à la main, l'én tourdissent de la fumée d'un parfum enchann teur; qui l'endorment sur tous ses vices, qui " le louent à toute outrance de vertus qu'il n'a point et qu'il n'aura jamais ; qui se récrient, qui se pament d'admiration à toutes les sotises qu'il dit ou qu'il fait ; qui ne se lassent point de lui corner à toute heure aux oreilles qu'il est un n homme également aimable et estimable , un homm me généreux, libéral, magnifique, un homme , incomparable, le premier homme de son siecle. "C'est un grand homme, en effet un très-grand n homme, il a cent mille écus de reme, &c.

PRIX proposé par l'Académie Royale, des Sciences pour l'année 1740

Parlement de Paris, ayant conçû le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences et à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a legué à l'Académic Royale des Sciences, un fonds pour deux Prix, qui ser ont distribués à ceux qui, au jugement de cette

igitized by Google

Compagnie, auront le mieux réissi sur deux differentes sortes de Sujets, qu'il a indiqués dans son Testament, et dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Systême

général du Monde, et l'Astronomie Physique.

Ge Prix devroit être de 2000. livres, aux termes du Testament, et se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, et il sera de 2500. livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Naviga-

tion et le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans et sera

de 2000. livres:

L'Académie n'a pu se conformer aux intentions: -du Fondateur sur le Prix de Physique, sans proposer souvent des Sujets qui ne donnent presque aucune prise à la Géométrie, et dont l'aplication devient: par-là très-difficile, ou passe même nos connoissances actuelles. La question de la nature et de la propagation du Feu est peut-être de ce nombre, et l'on ne pouvoit guere attendre que des Systêmes. sur cette matiere; aussi en a-t'on recut plusieurs, parmi lesquels il y en a de très-ingénieux. L'Académie n'en ayant point trouvé cependant qui lui! ait paru satisfaire pleinoment à la question, elle s'est déterminée à couronner les trois Pieces qu'elle a jugées les meilleures, et qui roulent sur trois hyporheses toutes differentes, sans autre distinction que celle de l'ordre de leur envoi et de leur numero; scavoir, la Piece No. 4. dont la Devise est :

Magnum iter ascendo, sed das mibi gloria vires,.

Non juvat exfacili lecta cerona jugo. La Piece Nº. 10: dont la Devise est; Onne ignotum pro magnifico est.

Et enfin la Riece No. 11. dont la Dévise est, Rxercitio Athleja valet.

Le Public verra du moins par ce choix que l'Académie ne prétend adopter ni rejetter aucun Systême, et qu'au contraire elle invite les Sçavans à lin proposer, ou à éclaircir ceux qu'ils croiront lesplus vraisemblables, sans qu'ils ayent à craindre aucune partialité dans ses jugemens.

. On a apris que la premiere Piece étoit de M. Leomard Euler, Professeur à Petersbourg, Pour les deux-

autres . les Auteurs n'en sont pas connus.

L'Académie propose pour le Sujet du Prix de l'année 1740. La Cause Physique du Flux et Reflux de la Mer. On prie les personnes qui envoyeront des Pieces, de se renfermer le plus qu'il sera possible dans le Sujet proposé, l'Académie pouvant à l'avepir donner les Questions qui en dépendent.

Les Sçavans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce Sujet, et même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la Loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François ou en Latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, et l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Il me mettront point leur nom à leurs Ouvrages; mais seulement une Sentence ou Devise. Ils pour-tont, s'ils veulent, attachet à leur Ecrit un Billet paré et cacheté par eux, ou seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités et leur adresse, et ce Billet ne sera ouvert par l'Académie qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secretaire perpétuel de BAcadémie, ou les lui feront rémettre entre les mains. Dans ce second cas le Secretaire en donnera-

en même-temps à celui qui les lui aura remis, son Recepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage et son numero, selon l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au pre-

mier Septembre 1739. exclusivement.

L'Academie, à son Assemblée publique d'après Paques 1740. proclamera la Piece qui aura remporté ce Prix.

S'il y a un Recepissé du Secretaire pour la Piece qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme duPrix à celui qui lui raportera ce Recepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Recepissé du Secretaire, le Tré-i sorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Le Samedy 3. May, M. Chevalier Pensionaire Méchanicien de l'Académie Royale des Sciences, ayant demandé à être fait Véteran, sa place fut déclarée vacante. Le Samedy suivant 10. de ce mois, l'Académie élut, selon la coûtume, trois Sujets. dont l'un, au choix du Roy, doit remplir cette place. Ces trois Sujets sont Mrs Clairaut et Camus, de la Compagnie, et M. l'Abbé Nolet, Externe.

Le Mercredy 14 le Comte de Maurepas, Ministre et Secretaire d'Etat, écrivit à l'Académie, que le

Roy avoit choisi M. Clairaut.

L'Académie des beaux Arts et Sciences établie & Pau, délivrera deux Prix, consistant chacun en une Médaille d'or le premier Février 1739. Elle accotdera le Prix ordinaire à l'Ouvrage en Prose x qu'elle jugera le mériter, sur le sujet suivant : La Sagesse n'interdit point l'usage des plaisirs, mais elle

les regle. Elle accordera la Médaille réservée le premier Février dernier, à l'Ouvrage en Vers qu'elle jugera le mériter, et qui aura pour sujet: Combien il est glorieux à la Province de Bearn, d'avoir van naître dans son sein Henry le Grand. Les Ouvrages ne pourront être de plus d'une demi-heure de lecture; ils seront adressés à M. de Livron, Directeur de l'Académie; on n'en recevra aucun après le mois de Novembre prochain, et s'ils ne sont affranchis des frais du port. Chaque Auteur mettra au bas de son Ouvrage la devise qu'il voudra, la répetera au dessus d'un Billet cacheté, et écrira son nome Mans le Billet.

ESTAMPES NOUVELLES.

Voici deux Estampes dont l'annonce fera plaisir aux vrais Curieux et aux plus grands Dessinateurs, nous osons en être les garants sans danger de nous compromettre. Personne n'en sera surpris en lisant le nom de Bouchardon, qui en a composé et dessiné les sujets en large comme des especes de Bas-reliefs, gravées à l'eau forte par C.... de même grandeur que les Desseins, et retouchées au burin par El. Fessard, chés lequel on les vend, ruë S. Denis, au grand S. Louis, près le Sepulchre.

L'un de ces beaux morceaux porte pour titre; Ulisse évoque l'ombre de Tiresias. Odissée, Liv. Et. Et l'autre. Sasrisse à Cerés, tiré de différens Au-

teurs.

On vend aussi chés le Sr Fessard, une autre Estampe, gravée par lui, moitié moins grande que celles dont on vient de parler, en hauteur, et dans fon genre fort piquante, avec une expression naïve et vraie. C'est une très aimable Personne prête à cacheter une Lettre avec la lumiere qu'un Domessique

tique va lui donner. Cette Estampe est d'après un excellent Tableau de Mi Chardin, dont le mérite est assés connu.

Il paroît deux autres Estampes, en large, gravées par M. C. N. Cochin, d'après les Tableaux de M. J. Lajoue du Cabinet du Duc de Picquigni, et de la même forme. Les sujets de ces Estampes sont la Boranique et la Pharmacie, très-ingénieusement traités. Elles se vendent chés Lajoue, Peintre du Roy, Quai Pelletier, à la Boucle d'Or, et rue S. Jacques, chés Cochin, Graveur du Roy.

Voici la 30. Estampe gravée par le Sr'Moyrean; d'après Philipe Wauvermans, elle se vend rue-Galandé, vis-à-vis S. Blaise. Elle est intitulée la Chasse aux Eperviers, d'une composition admira-rable et très heureusement rendue. Elle est dédée au Duc d'Orleans, premier Prince du Sang, d'après l'Original qui est dans le Cabinet de S. A. S. et qui a 24. pouces de large, sur 18. de haut.

La suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, continue de paroître avec succès chés Odieuvre, Marchand d'Estampes, Quar de l'École. Il vient de mettre en vente de la même grandeur.

JEAN-PIERRE CAMUS, Evêque de Belley, more: à Paris le 26. Avril 1652. âgé de 70, ans, gravé.

par Mellan.

NICOLAS-CLAUDE FABRI DE PERRESC, Conseiller au Parlement d'Aix, né en Provence le 1. Décembre 1580, mort à Aix; le 24-Juin 1637. dessiné et gravé par Cl. Mellan.

CLEMENT MAROT, Välet de Chambre de Fransois L'né à Cahors en 1495, mort à Turin en Sep-

tembre.

tembré 1554 peint par Olbens, et gravé par D. Sornique.

BENOIST AUDRAN, Graveur et Pensionnaire du Roy, Conseiller en son Académie Royale de Peinture et Sculpture, né à Lyon, mort à Ouzoir près Montargis le 2. Octobre 1721. âgé de 59. ans , peine pur Vivien, et gravé par B. Audran,

CATALOGUE d'une belle partie de Planches de cuivre, gravées la plûpart par Bernard Picart, lesquelles se vendront avec toutes les Estampes au plus offrant à Paris, dans le mois de Juin prochain, chés le S. Duchange, Graveur du Roy, rue Saint Jacques. On pourra voir chés lui des Epreuves det nieres tirées de toutes ces Planches, et avoir les Catalogues: et à Amsterdam, chés les Héritiers de feu Bernard Picart. Brochure in-8. de 13. pages 1738.

I L paroît depuis peu deux Cartes nouvelles.

La premiere, Carte réduite de l'Archipel, pour servir aux Vaisseaux du Roy, dressée au Dépôt des Cartes, Plans et Journaux de la Marine, par ordre du Comte de Maurepas 1738. avec un Mémoire imprimé contenant des Observations sur la construction de cette Carte. Cet Archipel est en grand Point, et bien diférent de toutes les Cartes qui en ont parû jusqu'à présent: il est une suite de la Garte générale de la Méditerranée en trois feüilles, dont nous avons parlé dans le I. Volume du Mercure de Décembre 1737.

La seconde, est un morceau considérable qui a pour titre, Carte réduite de l'Ocean Occidental, contenant les Côtes d'Europe et d'Afrique depuis le 52. Degré de Latitude septentrionale, jusqu'à l'Equateur ou Ligne Equinoctiale, avéc les Côtes d'Amerique oposées, pour servir aux Vaisseaux du Roy.

Roy, dressée au Dépôt, &c. On y a joint comme à la précédente un Mémoire, qui rend compte des principales Remarques et Observations dont on s'est servi pour sa construction, et des corrections les plus essentielles qu'il étoit nécessaire de faire sur

Les Carses de Navigation.

Quoique ces Cartes ayent été dressées par les ordres du Ministre de la Marine, pour le service des Vaisseaux du Roy, le Comte de Maurepas a bien voulu les donner au Public, et il en a permis la vente, au profit du St Bellin, Ingenieur au Dépôt des Plans de la Marine, Auteur de ces Cartes. Elles se trouvent à Paris, chés le Sr Jailliot, Géographe. du Roy, Quai des Augustins.

Le Chevalier de Lussan Ingénieur et Directeur de l'Ecole Militaire, établie à l'Hôtel de Mars, ruë de Tournon à Paris, a fait le 12. Mars dernier l'Ouverture de ses Dissertations publiques, sur l'Attaque et la Défense des Places. Les Conférences à ce sujet se continueront tous les Mercredis de chaque Semaine, depuis trois heures après midi jusqu'à cinqualitation des Armes, de quelle maniere se doivent conduire tous les travaux d'un Siège, par raport aux diverses situations des Places; et quelles sont toures les diférentes chicanes que l'Assiègé peut mettre en usage, pour faire une opiniâtre défense.

Mais, comme pour bien conduire une Attaque, et pour y oposer une vigoureuse Défense, il est nécessaire d'être parfaitement instruit de tout ce qui regarde l'Art de fortifier les Places; on parlera de l'Origine des Fortifications, de la disposition des Enceintes, des Lignes dont elles sont formées, des divers sentimens des plus célebres Ecrivains sur la maniere

maniere de les disposer, des Maximes généralement reçues par tous les Ingénieurs, et du Systèmes de M. de Vauban. En discutant les avantages et les défauts, que renferment tous ces diférens projets dans l'Art de fortifier une Place, il sera aisé de déterminer quel est celui que l'on doit préferablement adopter. Tout ce qu'on dira sera rendu sensible, par des Profils et des Reliefs, qui représentent non seulement toutes les Pieces de Fortification; mais encore les Travaux, qui se font pour les attaquez et les défendre.

On proposera à ceux qui ont quelque connoissance du Calcul Trigonométrique, une maniere aisée de trouver la valeur des Lignes et des Angles de la Fortification; et en faveur de ceux qui ne sont pas initiés dans les Mathématiques, on donnera pour la même fin des Pratiques simples, dont avec un peu d'usage on pourra très – utilement se sérvir.

Lorsqu'il s'agira de la Construction méchanique d'une Place, et de la maniere de la tracer, on aprendra à connoître les matériaux qu'on doit employer pour construire les Villes de Guerre; com-

ment on doit les toiser, en faire les Devis et les Marchés avec les Entrepreneurs, calculer l'excavation des Fossés, et lever promptement toute sorte de Plans. Ce qui donnera lieu à divers Sujets de Dissertations sur les Fossés secs ou pleins d'eau, sur l'utilité des Mines et des Contremines, sur la ma-

niere de les construire, &c.

Ce n'est pas assés qu'une Place soit bien bâtie et bien fortifiée, il faut qu'elle soit suffisamment fournie de Troupes, de Munitions et de Vivres. Comme l'Aprovisionnement des Places est essentiel
pour la défense, on entrera dans quelque détail à
ce sujet: ce qui fournira matiere à de très-importantes

Digitized by Google

Fantes considérations, par raport au nombre des Troupes de la Garnison, et à celui des Habitans; à la quantité et à la qualité des Provisions de Bou-che et de Guerre; aux Hôpitaux, aux Secours, et aux Ravitaillemens.

C'est après avoir suposé qu'une Place a été mise en un bon état de défense, qu'on traitera de la maniere de conduire tous les Travaux pour l'attaquer. On proposera plusieurs Projets d'Attaque et de Dé-fense; on déduira les diverses ruses et chicanes; qu'on peut mettre en usage, tant pour se mettre à l'abri des coups de l'Assiege, que pour accelerer la

prise de la Place.

On examinera comment il faut disposer et serviz les Batteries, surtout celles à Ricochet. Comment on doit attaquer successivement chaque Piece de Fottification, s'y loger, et s'y mettre à couvert. On dira en quelle façon on doit monter à la Bréche, et donner l'Assaut ; enfin on parlera des Capitulations, qui doivent être plus ou moins honorables, selon la défense que le Gouverneur aura faite, et l'état où la Place se trouve réduite.

Tous ceux qui voudront honorer ces Dissertations de leur présence, pourront y proposer des doutes et des difficultés, qu'en tâchera de lever et

d'éclaircir, autant qu'on en sera capable

Nouvelle Pension pour l'Education des Enfans.

Pour peu qu'on ait médité sur l'Education, il estpromi peu qu'on ne met point assés à profit les premiers temps de la jeunesse. Les Enfans ne sont pas censés d'ordinaire susceptibles de Doctrine, jusqu'à ce qu'ils aprochent de leur septiéme année, et l'on croitoit perdre sa peine si l'on commençoit

deux ou trois ans à leur donner des Leçons suivies; d'ailleurs on s'imagine que rien ne presse, ct qu'on aura du temps de reste dans la suite de l'Educarion, mais c'est une erreur, il y a tant de cho-ses à sçavoir pour se couduire dans le monde, que l'Instruction ne sçauroit venir trop tôt ; et la négligence sur cet article influe nécessairement sur toute la vie.

D'où vient qu'un Aîné, un fils unique, un enfant chéri, est ordinairement plus reculé qu'un autre, si ce n'est qu'étant mis trop tard à l'Etude, et dong-temps occupé de jouets et de bagatelles, cet enfant prend insensiblement une habitude de dissipation et d'oisiveré qui l'éloigne ensuite de toute aplication, et qui en fait souvent un médiocre

La perte des premieres années est donc un malheur pour les Particuliers et pour l'Etat; mais un malheur presque inévitable, puisque l'on n'a communement ni Maître ni Methode pour bien diriger la premiere institution. Elle est, comme on sçait, pleine d'embatras et de dégoûts; tout le monde les prévoit et les apréhende, aussi ne se trouve - t'il guere de gens'capables, qui veuillent se charger de soins si pénibles.

Quoiqu'il en soit, quelques Particuliers zélés pour l'Education, se sont attachés à vaincre ces difficultés; et dans la vue de se rendre utiles au Public, ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour préparer une Maison où l'on pût trouver tous les arrangemens nécessaires pour l'avancement et la formation de la premiere enfance, à l'instruction

de laquelle ils veulent se consacrer.

Leur Maison grande et logeable est dans une belle exposition, et dans un Enclos des plus spacieux, à l'endroit on la Marne se joint avec la Sei-

ne. Il y a Cour et Bassecour, des Potagers et des Vignes, avec des Parterres, un Bois et des Allées,

pour la Promenade.

On y recevra les enfans des l'âge le plus tendre, et on les conduira d'une maniere instructive et amusante, pour les initier dans toutes les connoissances qui conviennent à des Enfans de Famille. On employera pour les commencemens les Opérations du Bureau Typographique, parce que cette Méthode a paru plus ingénieuse et plus proportionnée à la foiblesse de l'Enfance, en ce qu'elle répand des agrémens et de la variété sur les premiers exercices; Méthode au reste éprouvée par la Critique, perfectionnée par l'Usage et apuyée par d'augustes Protecteurs; Méthode enfin qui fait chaque jour de nouveaux progrès, tant à Paris que dans les Provinces.

Outre les Prieres et le Catechisme, qui doivent faire la base de l'Education, on exercera les enfans sur la lecture du François, du Latin, du Grec et du Manuscrit; sur les Chiffres Arabes, Romains et Financiers, et sur tant d'autres Caracteres particuliers à l'Imprimerie; ou qui sont employés par les Medecins, les Astronomes et les Géometres; exercice qui leur donnera une lecture universelle et sçavante, et qui les familiarisera de bonne heure avec les Livres.

On y joindra la pratique de l'Ortographe, l'Ecriture et le Dessein, les principes de l'Arithmétique et de la Géométrie, le Blason, la Fable, &c. Tous les Elémens de la Chronologie, de l'Histoire et de la Géographie, tels qu'on les trouve dans le P. Buffier, et dans les Ouvrages de M. l'Abbé

Lengler.

On leur aprendra de plus, quelques Sentences ou Proverbes choisis, tout ce qu'il y a d'essentiel dans

dans les Rudimens Latins-François, les Préterits et Supins de la Langue Latine, les termes et les définitions des Arts et des Sciences , avec un Abregé des Racines Grecques. Voilà de quoi remplir la mémoire de nos Eleves, qui sçauront presque tout cela par cœur, à force de le lire et de l'entendre.

Après cette acquisition de connoissances élémentaires, on donnera ses soins à l'explication des Auteurs, et à la composition des Thêmes, afin de mettre les enfans au point de Latinité, nécessaire, pour être admis dans les Colleges, soit pour les Humanités, soit pour la Philosophie. Du reste, on distribuera tellement les occupations et les heures, qu'on trouvera du temps pour la Danse, la Musi-que et les Instrumens; sur quoi il y aura des Leçons réglées.

Telle est donc au juste la destination de notre Etablissement : on se chargera d'instruire les enfans de bonne heure, de leur inspirer du goût pour les Exercices Littéraires, et de les mettre au College plus instruits et plus forts, qu'ils n'y vont communément; et pour lors, comme ils y entreront fort jeunes et avec de bonnes dispositions, on ne sera point obligé d'interrompre leur Etudes, pour les

mettre dans le Service, ou dans les Affaires.

On insistera sans relâche sur la Lecture, la Grammaire Françoise, l'Ortographe et l'Ecriture; sur les Elémens de Géometrie, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, &c. Ces connoissances font un objet important pour une bonne Education, en ce qu'elles donnent pour tout le reste une en-trée agréable et facile, et qu'enfin elles sont utiles à tout âge et pour tous les états; cependant si on les néglige dans la premiere jeunesse, on a rare-ment occasion de s'y perfectionner dans la suite, à

cause des occupations ou des amusemens qui ac-

compagnent d'ordinaire un âge plus avancé.

On tachera aussi de familiariser les enfans avec les Arts et les Sciences; c'est pourquoi on leur fera voir tant en François qu'en Latin, les Auteurs les plus propres à fournir des notions exactes sur l'Art de penser, sur la Morale, le Droit Public, et le Droit Civil, la Cosmographie, la Medecine, et les autres dépendances de la Physique; le tout suivant leur âge et leurs dispositions.

A l'égard de l'Instruction morale, on s'attachera spécialement à leur-faire aimer l'ordre, la raison et la vérité; à les préserver de l'esprit de concention et de chicane, et surtout à les rendre polis, justes et bienfaisans pour tous les hommes; en un mot, on tâchera de les former dès l'enfance aux plus tendres sentimens de l'humanité, et de leur aprendre à respecter l'homme, malgré ses défauts et ses

egaremens.

Les Maîtres de cette nouvelle Ecole sont des gens de Lettres, qui ont du goût et des connoissances, et qui pénetrés de l'importance de l'Education ne croyent pas avilir leurs talens, en les consacrant à

cet emploi obscur et pénible.

Au reste ils ne s'attachent au Système de la Typographie, que parce qu'il s'est trouvé par l'expérience, plus fructueux et plus facile, et qu'il a toujours paru tel à une infinité de gens éclairés, qui
l'ont aprofondi, et qui lui ont donné leur aprobation.

Il n'est pas douteux qu'une Méthode, qui s'est si fort accréditée par plusieurs Educations connuës, ne doive réussir dans une Ecole où les enfans auront le puissant mobile de l'émulation, et où les Maîtres auront les arrangemens, les Bureaux, les Livres, Livres, et les autres accompagnemens de la Typographie; mais surtout où l'on pourra suivre sans contradiction tout ce que l'esprit méthodique a fait imaginer de plus raisonable; avantages d'où dépend essentiellement le progrès des enfans, et qui ne se trouvent presque jamais dans les maisons particulieres.

On fournira aux Pensionaires le logement, la nourriture, le blanchissage, le feu, la lumiere et, si l'on veut, l'habillement; en un mot, tout ce que l'on peut souhaiter pour la subsistance et l'entretien d'un enfant de Famille, tant en santé, qu'en

maladie.

On fournira de plus les Maîtres, les Livres, le papier, les plumes, les Instrumens de Musique et de Mathématiques; et généralement tout ce qui est nécessaire pour une belle Education, le tout pour une somme dont on conviendra et qui sera modique, eu égard aux conditions que l'on propose; de sorte que la Pension une fois payée, on ne demandera plus rien, pour quelque raison et sous quelque prétexte que ce puisse être.

quelque prétexte que ce puisse être.

Il ne reste plus qu'à prier les Parens de ne se point prévenir d'avance, qu'ils se donnent la peine de voir et d'examiner, et l'on espere qu'ils auront

lieu d'être satisfaits.

La Maison qui s'apelle Alfort, est située au dessus du Pont de Charenton, dans la Paroisse de Maisons, à une bonne lieue de Paris. On pourra s'adresser à Paris même à M. de Villeneuve, chés M. Marin, Clerc ordinaire de la Sainte Chapelle, dans la Cour du Mai au Palais.

Le Sr Denielles, ancien Chirurgien de l'Hôtel de Ville de Paris, continue son Remede fondant, avec succès, pour la guérison des Ecroüelles; ce Remede

Remede se prend intérieurement tous les jours jusqu'à parlaite guérison ; il n'est pas plus gros qu'un grain de poivre, et n'altere ni la santé ni le tempérament, il en a donné à un enfant à la mamelle. il n'est pas bon aux personnes pulmoniques, il est un peu puigatif, et dans certain tempérament, sudorifique, c'est un des grands fondans que l'on ait encore vu sans craindre d'accident ni fatiguer le malade; il en a guéri un en sept mois, qui étoit attaqué de cette maladie depuis dix-huit ans. Il peut envoyer son Remede par la Poste dans tous les l'ays; les Personnes de Province qui sont attaquées de cette maladie, pourront écrire au Sr Denielles, en marquant l'état de la maladie, le tempérament du Malade, le temps que la maladie a commencé, le sexe et l'âge; ils auront la bonté d'affranchir à la Poste les ports de Lettres. Ledit Sr. Denielles demeure rue du Martrois, devant S. Jean en Greve à Paris.

Le Sr Dornel, connu depuis long temps pour habile Harmoniste, vient de mettre au jour un petit Ouvrage de Symphonie, qui, s'il ne mérite pas l'admiration des grands Maîtres, est du moins très-propre à flater l'oreille, au jugement des Connoisseurs.

On ne le vend que 2. livres 8. sols, à la Regle d'or, ruë S. Honoré; et à la Croix d'or, rue du Roule. On trouve aux mêmes Adresses, et pour le prix de 6. livres, le Livre de Pieces de Clavecin du même Auteur.

Le Sr David, Maître de Musique, Eleve de feu M. Bernier, si renommé, vient de donner une nouvelle Méthode pour aprendre très-facilement la Musique, et l'Art du Chant; elle se vend 7. livres 4 sols, à Paris, chés la Veuve Boivin, rue S. Honoré, et chés M. le Clerc, rue du Roule; et à Lyon, chés M. Thomas, rue Merciere.

CHANSO N.

R Edoutez l'éclat du Tonnere;
Tremblez que sous vos pas ne s'entr'ouvre la Terre;
Vous commettez, Gregoire, un forfait odieux;
Les Elemens vont vous livrer la guerre;

Vous offensez les hommes et les Dieux; ll reste encore, helas! du vin dans votre verre.

SPECTACLES.

EXTRAIT du nouveau Ballet intitulé: Les Caracteres de l'Amour, annoncé dans le dernier Mercure.

E Théatre représente au Prologue, l'Isle de Cythere dans une belle nuit, c'est-à dire, imminente Luna, comme dit le plus célebre des Poëtes Lyriques. Venus est assise sur son thrône, au fond du theatre, entourée de sa brillante Cour. Les Habitans de Cythere chantent la gloire de l'Amour. Après quelques chants et quelques danses, Venus c'avance sur le bord du Théatre, et in con-

by Google

noî-

noître ses volontés par ces paroles :

Le Dieu que vous chantez, également jaloux

De vos plainire en de ce claire

De vos plaisirs et de sa gloire,

Est le plus cher objet de mes soins les plus doux;

Que de nouveaux accords consacrent la mémoire

Des bienfaits qu'il répand sur vous.

Elle évoque les Tibulles et les Saphos de la France, par qui la gloire de son Fils a été célebrée avec le plus de zele ; elle ordonne à la Nuit de devenir plus obscure, pour rendre l'évocation plus respectable; elle s'exprime ainsis

Manes de ces Mortels celebres, Que le feu d'Apollon animoit autrefois, Quittez l'Empire des Tenebres; Sortez; obéissez; accourez à ma voix.

Les Ombres illustres obéissent à la voir de la Reine de Cythere, et forment un Chœur, qui exprime le plaisir qu'elles ont de celebrer encore le Dieu qu'elles ont autrefoig chanté; ils et s'expriment ainsi:

Sortons des tenebreux Rivages; Venus commande; obéissons.

Où les Oiseaux par leurs ramages,

Répondoient aux accords de nos tendres chansons. Venus commande; obéissons.

Yenus

Venus ordonne à la Nuit de disparoître 3 et dit aux Ombres:

L'Amour attend de vous une Fête nouvelle;
Il faut qu'un spectacle fidele
Retrace de ses feux les triomphes divers;
A la clarté des Cieux sa gloire vous rapelle;
Hâtez-vous; joignez vos concerts;

Et montrez votre zele
Au Dieu charmant qu'adore l'Univers & c.;
Rendez-lui le tribut qu'il exige de vous;
Hest constant. Il est jaloux;
Et quelquesois, il est volage.

Mais il est, quel qu'il soit, digne de votre hommage.

Les Ombres évoquées dansent un air dans les trois Caracteres que Venus vient d'annoncer: elles s'unissent aux Habitans de Cythere pour celebrer cette Fête; Venus finit le Prologue par ces vers:

Vous tracez de l'Amour un image trop vaine;
Achevez de remplir mes vœux;
Unissez Erato, Thalie et Melpomene;
Je vais leur ordonner de seconder vos jeux.

L'AMOUR VOLAGE. Premiere Entrée.

Le Théatre représente un lieu champêtres. Leandre, Amant de Celimene, et Valere. Giij Amou-

Amoureux de *Doris*, ouvrent la Scene. Learsdre n'est qu'inconstant, au lieu que Valere est volage. Voici comment on marque cete difference. Valere s'explique ainsi:

Quand je quitte un objet, j'en imagine encore

De plus dignes d'être chéris;

Et je suis plus touché d'un plaisir que j'ignore,

Que de tous ceux dont je connois le prix.

Leandre convient de son inconstance; mais il tient ce défaut moins condamnable, que celui de changer à chaque instant; il le fait connoître par ces vers:

On trouve peu d'amours parfaites
Chés des inconstans comme moi;
Mais des volages comme toi,
Au lieu d'amour, n'ont que des amourette.

Cette petite contestation fait le nœud de cette premiere Entrée. Leandre veut se rengager avec Celimene, et Valere se détermine sur le champ à en conter à Doris, qu'il voit paroître; il dit à Leandre:

Va; reprends ta premiere chaîne; Nous verrons qui de nous sera le plus heureux.

Valere et Doris sont bien-tôt d'accord sur la maniere d'aimer. Valere dit à cette Bergere : Belle M A Y. 1738.

Selle Doris, demeure, et d'un cœur qui t'adore Reçois l'hommage en ce moment; Sans l'éclat de te yeux, l'ignorerois encore Ce qu'amour a de plus charmant

Doris lui répond :

Un feu leger flite mon ame ; l'aprouve vos tendres discours ; Qui ne veut point d'éternelles amours. Peut bien écouter votre flanme.

Ils finissent cette Scene par ce Duo.

Sans nous picquer d'être constans, Jouissons de notre printemps, Et livrons-nous à la tendresse : Mais que toujours en liberté, Chacun puisse à sa volonté Changer d'Amant et de Maîtresse.

Une troupe de Bergers et de Bergeres vientnent celébrer le retour du Printemps ; Leandre et Celimene les suivent : La Fête étant finie, Leandre arrête Celimene, avec qui il veut renouveller son premier amour; Celimene lui reproche son inconstance; Leandre lui répond qu'elle n'a pas été plus fidelle que lui ; Celimene s'excuse par ces vers :

Vous aviez rompu votre chaîne;

[q

Je brisai la mienne à mon tour.

Leandre lui repond:

C'est quelquesois un bien de se saisser surprendre Au plaisir de se dégager; L'inconstance peut seule aprendre Tout ce que l'on perd à changer.

Le repentir et les sermens de Leandre at2 tendrissent et rassurent Celimene; ils chan4 tent ce Duo.

Oublions que nos cœurs n'ont pas été fideles;

Je ne veux plus aimer que vous;

Que nos plaisirs fassent mille jaloux;

Rendons nos chaînes éternelles.

Valere qui revient avec sa nouvelle conquê: re, témoigne sa surprise à Leandre par cevers:

Quoi! Leandre devient constant?

Leandre lui dit:

Oui, dans mes premiers fers ce beau jour me reugage;

Qui de nous est le plus content ? Valere lui répond :

Je suis aimé, quoique volage; Quel triomphe est plus éclatant!

Leandre

Leandre ordonne à sa suite de commencer les jeux qu'il a fait préparer. Cette agréable Fête finit par ce Quatuor, chanté par Leandre, Celimene, Valere, et Doris, alternativement avec le Chœur.

Tendre Amout, viens nous engaget Par les plus agréables chaînes; Ne nous force point à changer, En nous faisant sentir tes peines: &c.

L'AMOUR JALOUX. Deuxième Entrée.

Le Théatre représente le Vestibule d'un Palais. Arsame, Prince Afriquain, se félicite de l'amour réciproque qui regne entre Elmire, Princesse Afriquaine, et lui. Alman (or Prince Sarrazin, Magicien, et Rival d'Arsame, dissimule sa colere avec ce Rival aimé; Arsame se retire. Almanzor se livre à ses transports jaloux, et jure de se venger d'Arsame, en le rendant jaloux comme lui; il évoque la Jalousie. Cette affreuse Divinité sort des enfers avec sa terrible suite; elle di pà Almanzor:

Ne m'en croi pas moins implacable,

Quand je quitte à ta voix mes antres ténebreux;

Dans le cœur d'un Rival, dont le bonheur t'accable,

Je suis prête à lancer mes traits les plus affreux;

Mais

Mais c'est moins pour te rendre heureux, . Que pour le rendre miserable.

Après la Fête infernale, la Jalousie parle

C'est assés; ta vengeance est prête;
Ton superbe Rival va devenir jaloux:
Que tout change en ces lieux. Demons, transformeze
vo s;

Offrons aux yeux d'Elmire une brillante Fête.

à Alman Zor.

Toi, prends soin se lement d'inviter à ces jeux Le fatal objet de tes vœux.

La Jalousie se retire à l'aproche d'Elmire; cette Princesse veut éviter Almanzor; il l'arrête, et lui dit:

Vous cherchez un Rival heureux ;.

M n'a que des plaisirs sous votre aimable chaîne a

Hélas! si pour prix de ses seux,

Il seroit bien moins amouteux:

Elmire lui répond':

O Cjel! il éteindroit sa fiamme!'

Non, fût-il a cablé des plus cruels tourmens;

Je verrai toujour dans Arsame

Le glus fuele des Amans.

ALL

Eh! peut-on vous aimet autant que je vous aime ?

Allarmez cet heureux Amant :

Rendez son cœur jaloux de ma gloire nouvelle,

Il ne tiendra qu'à vous d'en juger par vous-même.

Et vous verrez en ce moment Qui des deux est le plus fidele.

Elmire consent à cette épreuve; Almanzor se retire pour aller presser des jeux, qu'il dit avoir fait préparer.

Elmire se flate de la fidélité d'Arsame.

Des Démons transformés en Amours, en Nymphes et en Plaisirs, viennent celébrer la Fête que la Jalousie a ordonnée. Elmire chante ces vers:

Toi, qui donnes des loix à toute la Nature,

Amour, en ma faveur, vole du haut des Cieux; Lance ces traits puissans, dont l'atteinte est si sûre

Contre le Mortels et les Dieux.

Sur un Amant sidele acheve ma victoire;

Si je le rends jaloux, sans le rendre inconstant,

Ce jour, où je l'impiore, est le plus éclatant

De ton triomphe et de ma gloire,

A la fin de la Fête qui est des plus brillantes, Arsame vient; il trouve Almanzor auprèsd'Elmire; il le croit aimé; il se livre à la fureur jalouse; il sort pour aller immoler un Rival

Rival qu'il croit heureux; Elmire veut le désabuser, et court après lui : la Jalousie l'arrête et lui annonce la mort de son Amant.

Elmire finit par ces vers:

Va, fui, Divinité cruelle;
Plonge-toi pour jamais dans la nuit éternelle.
Les Mortels devroient-ils se ranger sous ta loi?
Quand l'Amour les unit, c'est toi qui les sépares;.

Puissent les cœurs dont tu t'empares, Te détester autant que moi!

Elle fait connoître qu'elle ne survivra pas

L'AMOUR VOLAGE. Troisième Entrée.

Le Théatre représente la Fontaine de Vaucluse. Pétrarque, échapé d'un naufrage, se livre au doux plaisir de revoir la belle Laure; et le fait connoître par ces vers:

Quel bonheur; quel plaisir m'attend!

Laure sera pour moi, ce que je suis pour elle;

L'Amour me ramene constant;

Je la retrouverai fidelle.

Des chants qu'il entend derriere le Théatre, lui annoncent que Laure va régner; il en frémit. Octave, son plus tendre ami, lui confirme ce qu'il vient d'entendre, et lui die qu'Al-

qu' Alphonse, Souverain d'Avignon, va épouser Laure, quoiqu'elle soit toujours fidelle à ses premiers engagemens; il ajoute que le bruit de sa mort répandu par tout, l'a réduite à la fatale nécessité d'obéir à son Maître; il le presse de se retirer pour n'être pas témoin des jeux qu'on va célebrer, et dont il est à regret l'ordonnateur. Petrarque le prie au nont de l'amitié qu'il a toujours eu pour lui, de permettre qu'il assiste à ces jeux, à la faveur de quelque déguisement; Octave y consent. Ils se retirent. Laure vient; elle déplore son sort par un monologue aussi tendre que triste. Alphonse vient interrompre sa réverie et la presse de le rendre heureux; Laure résiste autant qu'elle peut, et que le rang de sujetto le lui permet. Alphonse consent à differer son hymen et la prie de voir des jeux qu'il a fait préparer pour calmer ses mortels ennuis. On voit paroître le Rhône, la Durance, la Sorgue, des Fontaines, et des Ruisseaux; dans cette ingénieuse Fête, on invite Lauro à l'inconstance; Petrarque représentant le Rhône, exprime sa colere par ces vers:

Qu'entends-je? quel nouveau langage!

A peine de me: flots je retiens les transports;

Quoi? Rhône, c'est donc sur tes bords

Que l'on chante l'Amour volage, &c.

Laure même . . w

Laure éperduë, lui répond:

Arrêtez : Laure est toujours fidelle.

Alphonse étonné de ce qu'il entend, veut punir le Sujet témeraire qui s'opose à son bonheur. Petrarqué se fait connoître; Laure ne peut cacher son amour, et parle d'une maniere si touchante à Alphonse, qu'il en est attendri ; il triomphe de son amour, et consent au bonheur de ces fideles Amans. On a d'abordpris le change sur cette Fête, mais l'erreur s'est bien-tôt dissipée; on a rendu justice à l'Auteur qui a imaginé cette fiction; et l'ors a connu que le Rhône, la Durance, et la Sorgue n'étoient que des personages de Th'atre. Cette demicre Entrée finit par un divertissement où l'on célebre le triomphe de l'Amour constant.

M. Blondi a très bien caracterisé toutes ses Danses, qui sont fort nombreuses et fort variées dans cet Opera. Le pas de cinq au Prologue est une des belles choses qu'on ait vûës au Théatre. Il est dansé par les Dlles-Sallé, et Mariette, et par les Srs. Matignon, Javillier, et Malter.

M. de Blamont Surintendant de la Musique du Roi, a fait la musique de ce Ballet. qu'il a dédié à Monseigneur le Dauphin. L'Erpitre est de M. Tanevot.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

H Eros naissant, digne Fils d'un Grand Roi;
D'un Roi vai queur, genéseux, Pacifique,
Dont l'équitable Politique

Fait de l'Europe enfin la balance et la loi; Reçois l'hommage d'une Muse; Qui, si mon zele ne m'abuse;

Pourra chanter un jour par des accens nouveaux.

Et tes plaisirs, et tes travaux.

Alors, du plus beau feu brillera mon Genie; Et ton goût pour les Arts, nés au sacré Vallon, M'inspirera mieux qu'Apollon, Tous les charmes de l'harmonie.

Tu cheris Terspicore, et tes aimables jeux Ont déja surpassé ses vœux.

Je n'ose ici parler de ces vastes Sciences.

De ces sublimes connoissances.

Dons précieux, dignes de nos Autels.

Que sous l'image des Mortels.

Les Dieux, avec des traits de flàme,
Sans cesse impriment dans ton ame.
Les rapides progrès de tes soins stulieux,

Rempliront des talens la flateuse espérance ;

Ly

Les Arts regnent sur ton enfance,
Mais à ton tour tu regneras sur eux:

Daigne, pour m'élever à la gloire où l'aspire,
Favoriser les accords de ma Lyre.
Au milieu des Ris et des Jeux,

Je peins l'Amour et ses coups redoutables;

Je le montre par tout sous ses traits véritables;

Et plus il est connu, monts il est dangéreux.

A Mlle Sallé, représentant l'Amour fidele :.

dans le pas de cinq du Prologue des Caracter

res de l'Amour.

Ue d'Amours, de Ris et de Graces
S'empressent à suivre tes traces.
Mais ne crois pas devoir à cette aimable Cour
Tout le succès qui te flate en ce jour.

D'une source encor plus divine L'encens que tu reçois tire son origine.

Ton cœur par mille vœux mille fois combattu.

Le triomphe de la vertu Est celui de l'Amour fidele.

Le Samedi 3. de ce mois, on donna au Théatre François, la vingt deuxième Représentation des la Tragédie de *Muximien*; on les a cessées depuispour les reprendre dans un autre temps. Le 5. la Dlle Dumesnil, qui n'avoit pas patu depuis la rentrée du Théatre, joüa avec aplaudissement le rôle d'Elizabeth dans la Tragédie du Comte d'Essex, qui eut beaucoup de succès autréfois au mois de Fevrier 1678, sur le Théatre de l'Hôtel de Guenegault. On pretend que Thomas Corneile le la fit en concurrence d'une Tragédie de Boyer, qu'on joüoit à l'Hôtel de Bourgogne sous le même titre. En ce temps-là les deux principaux rôles de la Reine et du Comte, étoient remplis par la Dlle Beauval, et par le Sr. Baron.

Le 7. les mêmes Comédiens remirent au Théatre la Tragédie de Phedre et Hypolite, dont le principale rôle sut rempli au gré d'une nombreuse as-

semblee, par la Dile Dumesnil.

C'est la derniere Piece que l'illustre Racine ait fait pour le Théatre François. Elle fut imprimée dans sa nouveauté avec les neuf autres qu'il avoit composées auparavant en 2. vol. in - 12. et représentée à l'Hôtel de Bourgogne le premier Janvier 1677, par les sieurs de Champmélé, Baron et Guérin, et par les Dlles de Champmélé, Beauval, Guérin, veuve de Moliere.

Racine sit, mais long-temps après avoir pra congé du Théatre, et par ordre du Roi, pour les Dames de S. Cyr, les deux Tragédies d'Esther et

d'Athalie.

Il semble que l'Auteur, dit M. Baillet, ait eu une tendresse particuliere pour cette Piéce, et qu'il ait été tenté de nous la faire passer pour la meilleure de ses Tragédies: il prétend qu'il n'en a point fait où la vertu soit mise en son jour plus que dans celle-ci; que les moindres fautes y sont sevérement punies, que la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le prime même; que les foiblesses de l'amour y passents.

sent peur de vraies foiblesses; que les passions n'y sont péfentées aux yeux, que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause; que le vice y est peint par tout avec des couleurs qui en font con-noître et hair la dissormité, et que c'est là proprement le but que les Poëtes Tragiques doivent se

proposer.

Le sujet est pris d'Euripi le. Il s'est trouvé des Critiques qui ont jugé qu'il n'étoit guere propre pour le Théatre François, et pour des Spectateurs Chrétiens, qu'on supose avoir plus d'horreur du crime de Phedre, que n'en avoient les Payens du temps d'Eurypide et de Seneque. * Un d'entre eux a fait une longue Dissertation pour en examiner toutes les parties et le stile même, depuis le premier Acte, jusqu'à la fin du dernier, où il a cru découvrir quelques défauts sous mille beautés, qui les cachent agréablement, et où il a prétendu trouver diverses choses à redire aux Caracteres des Personages disant que Thésée y paroît trop credule et trop imprudent qu'il donne trop d'amour, trop de fureur et trop d'effronterie à Phedre, qu'il souille l'innocence d'Hypelite contre l'opinion de tous les temps.

Le Sonnet qui contient une Critique de cette Piece, n'est point du Seigneur à qui M. des Maisseaux l'attribue: Il est de Madame Deshoulieres, qui sacrifiant son bon goût à sa passion, s'étoit déclarée pour la Phedre de Pradon. La réponse au Sonnet n'est ni de M.Racine, ni de M. Despreaux; Elle est de M. de Barbançon leur intime ami. Mem. de

Trevoux Septembre 1713. p. 1586.

Cette Piece jouée avec celle de Pradon en mê-

^{*} Auteur anonime de la Dissert. sur les Tragédies de Racine et de Pradon.

me temps sur les deux Théatres François, attirerent la curiosité de tout Paris. On les compara l'une à l'autre &c. mais elles n'ont rien de commun entr'elles que le nom des Personages; car il y a une très grande difference à faire, de Phedre, amoureuse du fils de son mari, et de Phedre qui aime seulement le fils de celui qu'elle n'a pas encore épousé. Il est si naturel de préserer un jeune Prince, à un Roy qui en est le Pere, que pour peindre la passion de l'une, on n'a besoin que de suivre le train ordinaire des choses, c'est un Tableau dont les couleurs sont faciles à trouver, et on n'est point embarra sé sur le choix des ombres qui le doivent adoucir; mais quand il faut représenter une femme qui n'envisageant son amour qu'avec horreur, opose sans cesse le nom de Belle-mere à celui d'Amante, qui déteste sa passion, et ne laisse pas de s'y abandonner par la force de sa destinée, qui voudroit se cacher à elle-même ce qu'elle sent, et ne souffre qu'on lui en arrache le secret que dans le temps, où elle se voit prête d'expirer. C'est ce qui demande l'adresse d'un grand Maître. Ces choses sont tellement essentielles au d'Hypolite, que c'est ne l'avoir pas traité, que d'avoir éloigné l'image de l'amour incestueux, qu'il falloit nécessairement faire paroître.

Les Comédiens François remirent au Théatre le 12. de ce mois, la Tragédie de Mithridate, dont le Sr Rosselois, nouveau Comédien, joua le principal rôle, et y fut très-aplaudi. C'est un jeune homme qui a la voix fort belle, qui se présente bien, et qui paroît avoir beaucoup de talens pous sa profession.

Cette excellente Piece fut jouée dans sa nouveau.

gne par les Srs Champmélé, Baron, la Taillerie; Hauteroche, et Beauval, et par les Diles Champmélé et Raisin.

On vante dans ce Poëme, la force et la vigueur que l'Auteur a donnée à ses principaux Personages, et on l'a loué d'avoir mis dans un très - beau jour les mœurs et les sentimens de Mithridate, c'estadire sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation et sa jalousie.

M. l'Abbé Dubos releve cependant Racine de plusieurs erreurs de Geographie, qu'il fait commettre à Mithridate, en lui taisant dire à ses fils, dans l'exposition de son projet, de passer en Italie, et de surprendre Rome. Au troisième Acte.

Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours Aux lieux où le Danube y vient finir son cours ?

Il en pouvoit bien douter, puisque la chose est réellement impossible. L'Armée Navale de Mithridate, en partant des Environs d'Asaph, et du Détroit de Caffa, où Racine établit la Scene de sa Piece, avoit 300. lieues à faire pour arriver aux rives du Danube. Les Vaisseaux qui naviguent en flote, et qui n'ont d'autre moyen d'avancer, que des rames et des voites, ne scauroient se promettre de faire cette route en moins de dix jours. Racine, dit le même Critique, sans craindre d'ôter le mervei! si leux de l'entreprise de Mithridate, pouvoit bien encore accorder six mois de marche à son Armée, qui avoit 700. lieues à faire pour arriver à Rome. Le Vers qu'il fait dire à Mithridate:

Je vous rends dans trois jours aux pieds du Capitole. zevolte ceux qui ont quelque connoissance de la distance Eistance des Lieux. Quoique les Armées Grécques et Romaines marchassent avec plus de célerité que les nôtres, il est toujours vrai qu'il n'y a point de Troupes qui puissent durant trois mois, et sans jamais séjourner, faire chaque jour près de 8. lieuès, sur-tout en passant par des Pays difficiles et ennemis, ou du moins suspects, tels qu'étoient la plupart des Pays que Mithridate avoit à traverser.

L'Auteur dans la composition de son Poème; ne s'est quasi servi que des noms de Mithridate, de ceux des deux Princes ses fils, et de celui de Moanime sa femme, Il a adouci la ferocité et la barbatie de ce Roy, qui avoit fait égorger Monime; dont les Anciens vantent la graude beauté, et les grandes vertus. Il le rend en mourant un des meilleurs Princes du Monde. Il se dépouille en faveur d'un de ses Enfans, de l'amour et de la vengeance, qui sont les deux plus violentes passions auxquelles les hommes soient sujets; et l'on peut dire que Racine a atteint dans cette Tragédie le but que doivent se proposer les Poètes Dramatiques; les principales Régles étant de plaire, d'instruire et de touchet.

Dans les Remarques de Grammaire sur Racine; M. l'Abbé d'Oivet reprend plusieurs endroits de ce Poëme; tels que celui-ci. Acte I. Scene III. Vers 76,

Et des indignes Fils qui n'osent le venger.

Cet exact Académicien distingue parfaitement bien le des, article défini, et le des, article indéfini. Le premier, dit-il, ne va qu'avec le Géniuf, et avec l'Ablatif; il en donne ces deux exemples: La conduite des indignes Fils que vous avez, &c. l'ai apris des habiles Astronomes qui sont à l'Observatoire, &c. Des, article indéfini, ajoûte-t-il, a lieu dans tous les cas, quand il précède un Substantif; mais non

pa

pas quand il précede un Adjectif; il auroit dû por ter l'exactitude un peu plus loin, et avoir fait remarquer à ses Lecteurs, que les Comédiens, lorsqu'ils représentent Mithridate, ne disent plus: des indignes Fils, mais deux indignes Fils. Le premier n'est qu'une faute d'Impression, et non une faute de Grammaire, trop grossiere pour pouvoir être sortie d'une Plume aussi élégante et aussi pure que celle de Racine.

Acte II. Scene IV. Vers 38.

Aprenez que suivi d'un nom si glorieux,

Partout de l'Univers j'attacherois les yeux,

Et qu'il n'est point de Rois, s'ils sont dignes de
l'être,

Qui sur le Thrône assis n'enviassent peut-être Au dessus de leur gloire un naufrage élevé, Que Rome et quarante ans ont à peine achevé.

Qu'est - ce qu'un naufrage élevé au dessus de leur gloire? Qu'est-ce qu'achever un naufrage?

Acte III. Scene I. Vers 79.

Attaquons dans leurs Murs ces Conquérans si fiers; Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Rimes Normandes dans foyer, c'est un é fermé, après lequel on ne fait point sentir l'r, ou du moins on ne le fait sonner que bien peu; mais dans fier, c'est un è ouvert, après lequel on fait entendre l'r à plein. La Rime est faite non pour les yeux, mais pour les oreilles.

Acte

Acte III. Scene I. Vers 233.

Mais avant que partir, je me ferai justice.

On doit toujours dire en Prose, avant que de.

Acte III. Scene V. Vers 18.

Quand je me sais justice, il saut qu'on se la sasse.

Tout Nom qui n'a point d'Article, ne peut avoir après soi un Pronom relatif, qui se raporte à co Nom là, &c.

Acte IV. Scene V. Vers 7.

Ma colere revient, et je me reconnois; Immolons en partant trois ingrats à la foise

Il n'en est pas de je reconnois, comme de François. L'usage a décidé qu'il falloit toujours prononcer, je reconnais, &c.

Acte V. Scene I. Vers 15.

Dans la confusion que nous venons d'entendre.

Pour, Dans la confusion où nous venons d'entendre qu'étoient les choses. Phrase tronquée et impropre.

Dans une petite Brochure qu'on vient d'annoncer dans l'Article des Nouvelles Litteraires, intitulée, Les Sentimens de Marianne, &c. avec le Triomphe de Terpsicore, ce Dialogue entre Melpomene, Thalie, et Terpsicore, ést terminé par cette derniere Muse, qui parle ainsi aux deux autres:

Par

Par un aimable Enfant *, dont je guide les pas.

Mon talent seul attire

La foule, qui s'assemble ici de toutes parts; Cet agréable Phénomene, Et non Thalie ou Melpomene,

De Paris étonné charme tous les regards:

Mais n'ayez point de jalousie ;

Cet admirable Enfant qui commande en ces Lieux,

Ya faire les plaisirs de l'heureuse Austrasie,

Et ne blessera plus vos yeux. Par de meilleures Tragédies,

Que Melpomene, enfin, songe à la remplacer; Et vous, faites des Comédies,

Qui, sans vous avilir, sçachent nous délasser.

On a apris que les Comédiens ont fait présent de quarante Louis d'or à la jeune Personne, dont la Danse a fait tant de plaisir, et qu'elle a reçû bien des marques de génerosité, de la part de quelques Dames de grande Qualité, et de plusieurs Seigneurs qui ont temoigné leur satisfaction, par diverses Piipes convenables à l'âge et aux talens de cet aimable Enfant. Mais une circonstance remarquable, et qui marque bien les sentimens que tout le monde connoît dans une des premieres Actrices du Théatre

^{*} Mlle Cammasse, âgée de neuf ans et demi, done la Danse parfaite a été admirée sur le Théaire Fransois, depuis le 14. jusqu'au 28. Avril. Elle partit le 29. pour la Lorraine,
François,

François, mérite d'être raportée. Le Comte de F *** dont le mérite et les talens égalent la naissance, fut favor sé de la Fortune dans une Loterie brusquement faite ; il eut une petite Croix et des Boucles d'oreilles de Diamans, de la valeur de 50. à 60. Pi toles; Mile Gaussin accepta l'offre qui lui en fut faite, et elle en disposa sur le champ en faveur de la petite Danseuse.

Le c. May, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation de trois Pieces nouvelles, d'un Acte chacune, qui furent reçues très-favorablement du Public ; la premiere intitulée l'Ars et la Nature, Piece en un Acte en Yers libres, de la composition de M. Cholet, la seconde, la Conspiration manquée, en un Acte en Vers, Parodie de la Tragédie de Maximien, par les Srs Romagnesi et Riccoboni ; et la troisième est un Ballet , dont voici l'idée.

LES FILETS DE VULCAIN, Ballet Pantomime. Le Théatre représente l'Apartement de Venus, qui donne sur un Jardin très-orné, la Déesse pa oît entourée des Graces, qui perfectionnent ses aju temens, et la parent de Guirlandes de fleurs M re arrive, suivi de trois Guerriers. Il entre fierement avec eux, salue Venus assé, froidement, et s mble ne point faire trop d'attention à ses charmes. L'Amour paroît, badinant dune maniere enfantine. Il aperçoit Venus, et court l'embrasser; Venus lui fait observer le Dien de la Guerre, qui se tient un peu éloigné: L'Amour va le prendre pour le conduire auprès de Venus ; Mars le regarde avec hauteur, et s'en éloigne d'un air de mépris ; l'Amour s'aproche encore de lui tendrement, il veut lui faire observer Venus; Mars détourne la vue : l'Amour le frape d'un de ses Traits, et s'éloigne avec vîtesse.

Mars ressentant des feux qu'il ne connoissoit pas encore, s'avance vers l'Aniour d'un air soûmis; Cupidon prend un air de Conquérant, lui donne la main avec hauteur, et l'amene comme en Triomphe aux pieds de Venns. Elle quitte son siege, et s'éloigne de Mars à pas lents; ce Dieu la suit d'un air passionné; Venus d'abord ne se laisse point aprocher, enfin elle lui tend une main, qu'il saisit avec transport; elle ne fait plus aucun effort pour le fuir, et ils dansent ensemble sur un Air léger, une espece de Dialogue très - bien exprimé, qui marque le commencement de leur tendresse mutuelle.

Les trois Graces vont prendre chacune un des trois Guerriers, qui suivant l'exemple de Mars, se laissent toucher de leurs attraits. Les Graces marchent vers le Jardin, et les Guerriers les suivent; Mars reste aux pieds de Venus. Vulcain entre sur la Scene d'un air pensif et distrait ; il s'aproche de Venus, sans la voir, et heurte Mars, qui est à genoux auprès d'elle. Mars se leve, et salue Vulcain, qui, en Mari poli, le saluë aussi d'un air embarassé. Vulcain s'aproche ensuite de Venus et lui veut prendre la main; elle la retire, et fait des agaceries à son Amant. Vulcain s'impatiente, et voyant Venus parler tout bas à Mars, il passe auprès de lui, et laisse romber son marteau sur ses pieds ce qui interrompt la conversation. Venus se leve et danse seule sur un Air vif et galant; Vulcain veut figurer avec elle, mais il s'aperçoit que Mars lui tient la main, il va les séparer à diverses reprises, ce qui forme un Pas de Trois, à la fin duquel Mars et Venus laissent Vulcain seul, et passent tous deux dans le Jardin. Vulcain paroît d'abord interdit et outré de jalousie, enfin il entre dans des mouvemens de fureur, qui semblent s'apaiser par la réflexion; il

il pense aux moyens de se venger; enfin en ayanttrouvé un qu'il croit merveilleux, il saute de joye,

et trape la Décoration de son marteau.

Le Théatre change et représente une espece d'Antre, destiné aux travaux de Vulcain. On voit une Forge d'un côté et une Enclume dans le fond. Quatre Forgerons dansent une Entrée caractérisée. Vulcain leur ordonne de travailler avec lui ; les uns allument la forge, les autres préparent des virges de fer; ils viennent tour à tour fraper sur. l'enclume, et forment enfin des Filets. Dès qu'ils aont achevés, Vulcain d'un coup de sifiet apelle les Vents, qui emportent les Filets; et après une Dante ou il marque sa joye d'avoir réussi, il sort avec sa Suite Le Théatre représente alors une Campagne. délicieuse.

Mars et Venus, conduits par l'Amour dansent ensemble un Air tendre er gracieux, à la fin duquel, ils vont s'asseoir sur un lit de Gazon. Vulcain qui paroît sur un arbre, fait élever le Filet, qui les envelope tous les tros. Mars fait en vain des efforts pour le rompre; Vulcain fait grand bruit, il apelle tous les Dieux. Alors on voit l'Olympe, les Dieux, er les Déesses paroissent sur des nuages, chacus avec ses attributs. Toutes ces Divinités descendent sur la Terre; Vulcain leur fait voir son ouvrage; les Déesses regardent Venus avec indignation; les Dieux au contraire s'intéressent pour elle, et demandent grace à Vulcain, qui est inexorable. Momus s'aproche de lui, le pren par la main, le con-duit en riant jusqu'aux Filets; ni les éclats de rire redoublent. Vulcain picqué veut prendre la fuite à Momus l'arrête, et lui met sa Coeffure sur la tête; Vulcain s'irrite encore davantage. Enfin Bacchus par son agréable liqueur l'apaise, et obtient la li-

berté des Amans pris dans le Piege, Vulcain donne un coup de marteau, les Filets se brisent. Mart

sort furieux et s'cloigne.

Les Déesses conduisent Venus auprès de son Mari, qui refuse d'abord de se raccommoder, mais lorsqu'elle lui est présentée par les Gaces, il lui rend sa tendresse. Tous les Dieux célebrent par des Danses vives cette réunion.

Les Pas de ce Bullet figuré et exprimé au mieux, sont de la Compesition du Sr Riccoboni, qui, comme on voit, entend parfaitement l'Art des Pantomimes. La Musique est du Sr. Blaise, extrémement

connu et aplaudi dans tout ce qu'il fait.

Les principaux Personnages de ce Ballet, qui sont Mars, Venus, Vulcain et l'Amour, sont trèsbien remplis par le Sr Romagnesi, la Dlle Sylvia, le Sr Riccoboni, et le Sr Lefeure, jeune Danseur l'une grande espérance.

Le 18. May, l'Académie Royale de Musique donna la dix huitième Représentation du Ballet des Caracteres de l'Amour, et le 19. on donna par extraordinaire, et selon la coûtume, une Représentation de l'Opera d'Arys, pour la Capitation des acteurs, la même Piece a été continuée jusqu'au 29. qu'on donna la premiere Représentation d'un Opera nouveau, qui a pour titre le Ballet de la Paix, dont les Paroles sont de M. Roy, et la Musique des Srs Rebel et Francœur, Auteurs des Opera de Pyrame et Thysbé, de Tarsis et Zelie, et de Scanderberg. On parlera plus au long de cette dernière Piece, qui a été reçue très-favorablement du Public,

the text text text text that

NOUVELLES ETRANGERES.

LETTRE de Constantinople du 9. Avril 1738.

7 Oici, Monsieur, la suite des Nouvelles de ce V Pays-ci depuis ma derniere Lettre. Le 3. Février . M le Marquis de Villeneuve rendit sa premiere Visite de Céremonie au Grand Visit Yeghem Pacha.

Le 14 Mehemer Pacha, Kiaya du G. V. fur nommé Kaimakan. Y diki Mehemet Aga lui a

succedé dans l'Emploi de Kiaya du G V.

Le 15. le Patriarche Grec de Constantinople vint rendre vi ite à M le Marquis de Villeneuve ; il n'y avoit point d'exemple qu'aucun Patriarche Grec, sur venu e personne visiter l'Ambassadeur de France. Le même jour, le Patriarche des Armeniens vint pareillement rendre visite au Marquis de Villeneuve.

Le 16. le Nazir de Topana fut nommé Kiaya du Kaimaka ; Saloula Effen i , Vekil du Tetterdar.

Le 19. le Stambout Effendi, Ilmi Effendi, fue déposé et relégué à Chypre ; on l'accuse d'avoir favori & les Monopolenes et on dit qu'il à été luimême convaince de monopole. On a nommé à sa place Ali Effendi,

Le mêm jour Lordon sortit de Constantinople, c'est une espece de Mascarade que font les membres des diférens Corps de Méneis, qui vont accompagner ceux d'entre eux qui suivent le Camp du G. V. Le Janissaire Aga, les Diebedgis, et les Topigis sofurent successivement de Constantinople.

H iii Lc

Le 24. le G. V. alla camper à Davoud Packa, à

une lieue de Constantinople.

Le 28. Mars sur les neuf heures du matin la Grand Seigneur sortit du Serrail au bruit du Canon, et se rendit au Camp de Davoud Pacha. Le chemin étoit botdé par deux hayes de Janissaires; les Officiers du G. V. sans Pelisse, et en simple veste comme des Choudars, allerent à un quart de lieue du Camp recevoir le G. S. ils se prosternerent trois fois, et le précederent ensuite portant chacun une Cassolette de parfums à la main.

Les Ministres de la Porte en Pelisse à grandes manches, s'avancerent jusqu'à quatre cent pas de la Tente du G. V. et après s'être prosternés trois fois le visage en terre, ils précederent en corps le

G. S.

Dés que le Sultan se trouva à la vûe de la Tente du G. V. les toiles qui en forment la premiere enceinte s'ouvrirent, et le G. V. seul en Pelisse à grandes manches, sans Papouches à ses pirds, et sans aucune snite, s'avança deux cent pas, et après s'être prosterné trois fois, il devança le G. S.

Les toiles de la Tente se refermerent dès que le G. S. fut entré dans l'enceinte, et avec tant de précipitation, que le Kislar Aga qui étoit resté dehors, n'eut pas le temps de descendre de cheval, pour

marcher à côté du G. S. et entrer avec lui.

Le Sultan, le Kislar Aga, et le G. V. passerent toute la journée ensemble, sans qu'aucun autre Ministre de la Porte ait eu part à leur entretien. Le Sultan en se retirant, ne permit pas au G. V. de l'accompagner.

Le 29. l'Ambassadeur de France étant indisposé, envoya son Secretaire au Camp du G. V. pour soubaiter de sa part un heureux voyage à ce Ministre,

Le 31. les Ambassadeurs d'Angleterre et de Vonises Ministres de Suede sont allés successivement rendre visite au G. V. sur ce sujet.

Le 4. le G. V. se mit en marche pour Andri-

sople.

Il y a deux ou trois ans, que Sary Bey Oglon, Vaivode de Degnis Kulasse dans l'Asie mineure, se révolta contre le Picha de Guzelissar, des injustice duquel il prétendoit avoir à se plaindre; et evec l'aide de quelques Brigands, s'empara d'un Chareau qu'il fit fortifier , et où il s'est maintenu . quoique le G. S. ait envoyé contre lui de temps à autre quelques Troupes pour le reduire. Les Lettres de Smyrne des 5. 8. et 28. Mars dernier portent, que le Parti de ce Rebelle avoit grossi; qu'il s'écoit encose emparé de quelques Châteaux, qu'il pilloit les Caravanes dans la Campagne de Brousse, et qu'enan après avoir brûlé quel ques Villages, il avoit envoyé un Détachement à deux lieues de Smyrne, dont les Primats avoient trouvé à propos de racheter le pillage, par un present de la valeur d'environ trente Bourses; les personnes qui ont été chargées de porter ce présent, ont raporté que les Rebelles n'étoient qu'au nombre de deux mille, qu'ils s'étoient retirés et avoient pris la soute de Magnesie.

D'autres Lettres reçues de Turquie marquent, que le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roy de France à la Poste, continuoit de chercher avec les Ministres de Sa Hautesse les moyens de terminer les differends du G. S. avec l'Empereur et avec

la Czarine.

Des Lettres postérieures ajoûtent, que le Chevalier Faulkener, Ambassadeur d'Angleterre à la Porle, et M. Kalkoën, Ambassadeur de la République d'Hollande, ayant été informés par M. Pell que la Czarine avoit accepté les offres, qui lui ont été H iiii faites

Digitized by Google

faites par le Roy de la Grande Bretagne, et par les Etats Généraux des Provinces Unies, de joindre leurs bons offices à la médiation du Roy de France, pour tâcher de procurer un accommodement entre Sa Majesté Czarienne et le Grand Seigneur; ces Ambassadeurs avoient donné part de la résolution

de la Czarine au G. V.

Les mêmes Lettres ajoûtent, que le G. V. après avoir differé long temps de déclarer celle du G. S. avoir enfin répondu, que S. H. étoit égalemens disposée à conclure la Paix, si S. M.Cz. lui proposoir des conditions quelle pût honorablement accepter; ou à continuer la Guerre, si les Moscovites persistoient dans le dessein de gar ler Azoph et O. zakow; qu'au reste le G. S. étoit très-sensible aux marques que le Roy d'Angleterre et la République de Hollande lui donnoient, du désir qu'ils avoient de l'aider à terminer ses differends avec cette Cour et avec celle de Vienne, et qu'il verroit avec plaisir ces deux Puissances continuer leurs bons offices; pour hâter la conclusion de la Paix; mais qu'il n'y avoit pas d'aparence qu'on pût si tôt assembler un Congrès.

Les Lettres reçûes de Perse marquent, que les Habitans de la Ville de Candahar, qui est tonjours assiégée par Thamas-Kouli-Kan, continuoient de se défendr a ec beaucoup d'opiniatreté, et qu'ils avoient fait depuis quelque temps de fréquentes sorties, dans quelques-unes desquelles ils ont tué béaucoup de monde aux Assiégeans. Il ne font point de quartier aux Persans qui tombent entre leurs mains, et ils emmenent tous les Chevaux qu'ils peuvent prendre. Cette derniere circonstance donne lieu de conjecturer qu'ils commencent à manqu r de Vivres, et que ces animaux leur servent de nourrique.

POLOGNE.

POLOGNE.

N mande des frontieres, que le Grand Visir; qui, après avoir demeuré quelques jours à Andrinople étoit allé à Isacki, étoit attendu incessamment à Bender, où l'Armée Ottomane doit s'assembler; que le Hospodar de Moldavie y avoit envoyé soo Chariots chargés de Vivres pour la subsistance des Troupes, et que par son ordre toute la Noblesse de Moldavie étoit montée à cheval, et étoit allée au devant du G. V.

HONGRIE.

Selon les Lettres de Transylvanie, on a découvert une Conspiration formée en faveur du
Prince Ragotzi, dont les Auteurs avoient résolu de
procurer à ce Prince les moyens d'entrer dans cette
Principauté, par les gorges des Montagnes de Hazeg. Ils avoient déja attiré dans leur Parti un grand
nombre de personnes, qui s'étoient engagées à favoriser l'execution de leur Entreptise; et ils avoient
lieu de se flater qu'ils seroient bien tôt en état de
donner la Loi aux Troupes Imperiales qui sont en
Transylvanie. Cette affaire avoit été conduite avec
un très - grand secret, mais comme il arrive ordinairement dans les Conspirations, celle-ci a été découverte dans le temps qu'elle étoit prête d'éclater;
et le Prince de Lobkowitz, Commandant de la
Province, a si bien pris ses mesures, quon s'est
saisi des principaux Chefs des Conjurés.

De ce nombre sont les Comtes de Telleky et de Bethleem; les Barons Jean de Lazer, Ladislas Kemeny, Moise Josicka, Grégoire de Barezay, Sigismond Toroczkay, et André de Sziglaggi; es Mrs Paul Szigeth, Michel Jeney, François Szen-Hy kyrali

kyrali, Jonas Barackay, Thadée Komendy, et Jean Bagathy. Tous ces Gentilhommes sont de la Communion Protestante, mais il y a quelques autres Chess qui sont Catholiques; et parmi lesquels est le Doyen de l'Eglise Collegiale de Hermanstadt. La plupart d'entre eux strent arrêtés le 29 du mois de Mars dernier, presque tous à la même heure, dans les disérens lieux où ils faisoient leux résidence. Les Comtes de Telleky et de Bethleem, qui Pont été à Hermanstadt, où le Prince de Lobkowitz avoit eu la précaution de faire entrer cinq Compagnies de Grenadiers pour en rensorcer la Garnison, ont été conduits à la Citadelle, ainsi que les Barons de Lazer, et de Kemeny, et M. Szigeth Surintendant du Consistoire de la Province.

Les Conjurés avoient répandu en Transylvanie, et dans les Provinces voisines, une grar de quantité d'Exemplaires du Manifeste du Prince Ragotai; et

on en a reçu à Belgrade quelques-uns.

Ce Manifeste porte, que les Princes étant plus expolés que les autres hommes, à la vue et au jugement du Public ; doivent se regarder , s'ils sont jalouz de leur réputation, comme responsables à ce même Public de leur conduite et de leurs démarches; que le Prince Ragotzi par cette raison se croix obligé d'informer les Rois et les autres Princes Chrétiens des monifs, qui l'ont déterminé à prendre les armes contre l'Emposeur; qu'ayant été privé des biens de sa Maison, il a songé à obtenir de Grand Seigneur les secours que selon les aparences, il auroit d'mandé injuilement à d'autres Puissances: que s'étant rendu en Turquie peu de temps après la mor du Prince son pere, il étoit demeuré tranquile dans le Lieu de l'ancienne résidence de ce Prince, jusqu'à ce que Sa Hautes e l'eut apellé-à Constantinople, où elle a conclu avec lui un Traité,

par

par lequel elle le reconnoît Duc de Hongrie et. Prince de Transylvanie, et s'engage à lui assûter la

possession de ces deux Etats.

Le Prince Ragotzi ajoûte dans son Manifeste. que l'ambition ne lui a rien fait faire de contraire & ce qu'il se doit à lui même, en qualité de Prince Chrétien; que dans son Traité avec la Porte il a été stipulé, que le G. S. ne réimiroit point la Hongrie et la Transylvanie à l'Empire Ottoman , mais qu'il rendroit à ces deux Etats l'ancienne forme de deux Gouvernement, et que le dessein de S. H. étoit seulement d'en former une barrière entre ses Etats et ceux de l'Empereur, pour éviter à l'avenir les Guerres que le voisinage des deux Puissances n'a occasionnées que trop fréquemment; qu'ainsi, quoiqu'il paroisse actuellement à la tête d'un Corps de Troupes Ottomanes, on ne doit pas croire quil se soit uni aux Turcs pour leur aider à faire des Conquêtes sur les Chrétiens, et qu'il n'employe le secours des premiers, qu'en attendant qu'il puisse former une Armée de ses propres Troupes. Ce Prince finit en disant, que quoique la Porte l'air reconnu Souverain de Hongrie et de Transylvanie, il ne prendra ce ritre, que lorsqu'il lui aura été confirmé par les libres suffrages des Hongrois et des Transylvains.

ALLEMAGNE,

N a apris de Vienne, que les Turcs s'étoient O emparés d'Usitza, après un Siège de vingtdeux jours. Les Assiegeans qui étoient au nombre de 12000 hommes, ayant trouvé le moyen de conduire quelques pieces de Canon sur le haut d'une Montagne voisine de la Ville, y établirent une Batterie d'où its ont fait un feu si vif et si continuel, qu'ils ont abattu presque toutes les maisons, et unie

partie des Remparts. Cependant la Garnison autoit continué de se défendre quoiqu'elle commençat à manquer de vivres, si la voûte de la pierre qui couvroit le Puits dont elle tiroit de l'eau, ayant été ensoncée par une Bombe, n'eût comblé ce Puits.

Dans cette extremité, M Lersner Commandant de la Place fit battre la Chamide le 12. Mars dernier, et demanda à capituler; mais les Assiégeans firent réponse, qu'il ne convenoit point à un simple Capitaine, et à une Garnion composée d'un si petit nombre de Troupes de demander une Capitulation, et que si les Assiégés vouloient recevoir un traitement favorable, ils se rendissent Prisonniers de Guerre, et se remissent à la clémence du Grand Seigneur. Une réponse si fiere ayant déterminé M. Lersner à se défendre jusqu'à la derniere extremité, il se préparoit à périr les armes à la main avec sa Garnison, lorque le Pacha de Zwornich, à qui le Général des Assiégeans avoit donné part de la demande des Assiégés, envoya ordre de leur accorder une Capitolation. Les Articles en ay nt été signés le 23, la Place fut évacuée le lendemain par la Garnison, qui a dû être conduite à Belgrade.

On a apris que 400. hommes des Troupes Ottomanes s'étant avancés dans 1 s environs de Belgrade, le Gouverneur de cette Place en a fait sortir quelques Troupes de la Garnison, qui ont attaqué les Ennemis, et que ces derniers ont perdu en cette occasion près de 200, hommes. Un autre Détachement des Turcs, qui étoit entré dans le Bannar de Temeswar pour s'emparer du Poste de Newterkek, a été défait par les Impériaux, lesquels ont tué 23. hommes aux Ennemis, et leur ont fait cinquante Prisonniers.

Digitized by Google

Depuis.

Depuis l'arrivée d'un Courier, que le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur du Roy de France, reçut de Constantinople le 27 du mois dernier, et dont les dépêches ont donné lieu à une longue corference entre cet Ambassadeur et les Ministres de S. M. I. le bruit s'est répandu qu'il y avoit aparence, que les négociations pour la paix aurcient le succès qu'on s'en promettoit, et que les Puissantes qui sont en guerre, pourroient bien-tôt conclure un accommodement, ou du moins convenis d'une suspension d'armes.

Le bruit est public à Vienne que le Prince de Lobs Rowitz a pris trop précipitamment l'allarme sur quelques Lettres que le Prince Ragotzi avoit écrites aux Gentils-hommes qui ont été arrêtés en Transylvanie, et qu'ils n'étoient entrés dans aucun engagement avec ce Prince, dont le Manifeste a déterminé l'Empereur à en faire publier un contre lui, et on en a envoyé un grand nombre d'Exemplaires dans toutes les Provinces de Hongrie.

Ce Maniseste poste que le Prince Rogotzi ayant recherché et obtenu la protection du Grand Seigneur, et ayant conclu un Traité avec S. H. dont il a emprunté le secours asin de tâcher d'envahir les Etats héreditaires de S. M. I. il s'est rendu criminel de Leze Majesté au premier Chef; qu'ainsi l'Empereur le proscrit et le déclare Rebelle, Traître, Ennemi de la Patrie, et digne de mort; que toutes personnes pourront attenter à sa vie; qu'on donnera 8000 storins àceux qui aporteront sa tête, et 10000. À quiconque le livrera vivant, et que cette récompense sera payée par la Chambre des Finances.

L'Empereur ordonne par le même Maniseste à tous ses Sujets sous des peines très-rigoureuses de donnes part aux Commandans de leurs Provinces de

roof MERCURE DE FRANCE

tout ce qu'ils découvriront des complots qui pour-roient s'y former en faveur du Prince Ragotzi. Le Comte Telleki, qu'on avoit dit arrêté en Transylvanie, arriva à Vienne le 3. de ce mois. et il a confirmé la nouvelle de la détention du Comte

de Bethleem et du Baron de Lazer.

Toures les Lerrres qui viennent de Transylvanie se contredisent tellement, qu'on ne peut rien assûrer de positif sur la verité ou la fausseté de la nouvelle conspiration formée en faveur de ce Prince. Il est seulement certain que le Comte de Bethleem, de Baron de Lazer, et que ques autres Seigneurs Transylvains ont été arrêtés, et que le Prince de Lobkowitz a ordonné à plusieurs Gentils-hommes de la même Nation, qui s'étoient rendus à Hermanstade pour assister à la Diette de la Province, de ne point sortir de la Ville, quoique la Diette fût finie.

Le 24 du mois dernier, M. de Knorr, Conseiller au Conseil Aulique de l'Empire pour les affaires des Procestans, abjura la Religion Lutherienne dans l'Eglise de la Maison professe des Jesuites, en présence du Comte de Metsch, Vice Chancelier, et du Baron de Baithenstein, Secretaire d'Eta.

On a conduit au Château de Gratz un Evêque Rascien soupçonné d'être un espion des Turcs.

Le Prince de Saxe Hildburghausen, qui depuis la derniere Campagne s'étoit retiré dans son Gourernement de Comore, en arriva à Vienne le 12 du mois passé Il descendit d'abord chés le Comte de Konigseg, Président du Conseil de Guerre, et il alla ensuite rendre visite à la Princesse de Soissons. niéce et héritiere du Prince Eugene. Le lendemain on déclara que son mariage avec cette Princesse ésoit conche, et le 17. l'Evêque de Thraconite leux donna à Hoft ta Benediction napriale. On dit qu'il

Digitized by Google

est stipulé dans leur Contrat de Marige, qu'après la mort de la Princesse de Soissons, les biens de la succession du Prince Eugene passeront au Prince de Saxe Hildburghausen, et que s'il meurt sans postérité, ils seront dévolus à la Maison d'Autriche.

On aprend de Berlin, que le 28. du mois dernier le Roy de Prusse étant à la chasse du Cerf, et que les Chiens ayant fait lever un Sanglier, toute la meute poursuivit cet animal, qui j. tta par terre le Baron de Hacken, Grand Veneur, dont il blessa dangereusement le Cheval. Ce Baron eut le bonheur de se relever assés promptement pour ne pas donner le temps au Sanglier de le fouler aux pieds, et l'ayant saisi par les oreilles, il ne quitta point prise ju qu'à ce que l'animal eut été tué par un des Chassents

On mande d'Ulm, que le 28. d'Avril, le Conseil Souverain de la Ville avoit prononcé la Sentence de M. Harsdoffer, et que le 30. ce Bourguemestre avoit été arquebusé dans la Cour du Bâtiment de la nouvelle prison. L'execution fut faite par quatre Grenadiers de la Garnison en présence de deux Dépurés du Conseil, de deux Ecclésiastiques, et d'un détachement de la Garnison. Ses domestiques ayant mis ensuite son corps dans un Casosse de deuil, on le porta dans un Cimetière, où il fat inhumé.

Dresbe.

I L a été reglé que le Comte de Fuenciara ferois I le 7. de ce mois son Entrée à Dresde, que le lendemain il auroit sa premiere nudience publique du Roy, dans laquelle il feroit la demande de la Princesse Amélie pour le Roy de deux Siciles, ev

qu'on commenceroit le même jour les illuminations; que le 9. le Mariage seroit célebré, et que le Roy épouseroit la Princesse au nom de S. M. Sicilienne; que leurs Majestés et les Princes et Princesses de la Famille Royale souperoient le soir à une table de cent couverts avec les Ministres Etrangers et les Dames de la Cour qu'on serviroit plusieurs autres tables pour les Seigneurs et pour les principaux Officiers, et que le répas seroit suivi d'un Bal; qu'il y auroit le 10. un Carousel, êt que leurs Majestés et la Famille Royale soupéroient ce jour là chés le Prince Royal; que le 11. toute la Cour assisteroit à P'Opéra, et que le jour suivant elle se rendroit à Pilnitz, où il y auroit Comédie Italienne et ensuite un magnifique repas, pendant lequel on tireroit un Feu d'arrifice.

On dit que la Reine des deux Siciles, en passant par l'Autriche, aura une entrevûë avec l'Impératrice Amélie; qu'elle se reindra ensuite par la Carinthie à Palma Nuova, Place de l'Etat de Venise, située sur la frontiere du Frioul, où elle trouvera les Dames et les Seigneurs que le Roy des deux Siciles doit envoyer au-devant d'elle; qu'elle traversera l'Etat de Venise pour al er à Bologne, et que de-là elle continuera sa route vers Naples.

La Cérémonie du Mariage de la Princesse Amélie a été fixée au 9. de ce mois, ma s le bruit court que le départ de cette Princesse seroit avancé d'un jour et que le 13. au lieu d'accompag er le Roy et la Reine jusqu'à Dresde à leur retour de Pilnitz, elle prendroit congé de leurs Majestés à Zehista, d'où elle se mettroit en route pour l'Italie (In comptoit qu'elle feroit environ dix lieues par jour, et qu'elle devoit artiver le 26. à Palma Nuova, sur la Frontiere de l'Etat de Venise.

Les Grands-Chanceliers de Pologne et de Lithuanie nie, le Comte de Branitzki, Petit Général de Lithuanie, le Palatin de Culm, et quelques autres Seigneurs Polonois sont arrivés à Dresde pour assis er au Mariage de la Princesse Amélie, à laquelle la Ville de Leipsick a envoyé de magnifiques présens.

Le Comte de Fuenclara, Ambassadeur du Roy d'Espagne, sit le 7. de ce mois son Entrée publique à Dresde, et la marche se sit dans l'ordre suivant a

Un Trompette du Roy, à cheval; 24 Carabiniers, l'épé à la main; les Carosses des Ministres d'Etat et des Chambellans de la Cour; un Fourier de S. M. la Livrée du Comte de Friesen; celle de l'Ambassadeur; deux Coureurs, six Valets de pied et deux Pages du Roy; le Carosse de S. M. dans lequel étoit l'Ambassadeur avec le Comte de Friesen, et aux côtés duquel marchoient quaire Heyduques du Roy, six Pages de S. M. à cheval; les Pages de l'Ambassadeur et ses G ntilshommes, le Caro se du Nonce du Pape et ceux des Ambassadeurs et des aut es Ministres Etrangers; celui du Comte de Friesen. La Marche étoit fermée par 24. Carabiniers.

Le 8. le Comte de Friesen et M. Konig, Maître des Cérémonies, allerent prendre le Comte de Fuencilara avec le même cortege, et ils le conduisirent à l'Audience du Roy. Les Gardes Suisses, les Carabiniers, les Gardes du Corps et les Gentilshommes Gardes, étoient sous les Armes et formoient une double haye depuis la porte du Palais jusquà la 5. lle d'Audience. Après l'Audience, qui dura près d'une heure, et dans laquelle le Comte de Fuenclara fie la demande de la Princesse Amélie pour le Roy des deux Siciles, tet Ambassadeur fut reconduit chés lui par le Comte de Friesen et par M. Konig, dans les Carosses de S. M. On jetta au Peuple plusieurs Médailles d'or et d'argent, représentant deux cœurs couronnés.

gitized by Google

couronnés. A sept heures du soir, on tira plusicurs coups de Canon pour donner le signal de l'Illumination, mais l'abondance de la puye qui tomba jusqu'à minuit, empêcha qu'elle ne fût aussi belle qu'elle devoit l'être, parce qu'on ne put a umes les Lampions de la Tour du Palais et de celie de la Croix, ni ceux du Pont-

TTALIE

Les difficultés, qui jusqu'à présent avoient empêché le l'ape de donner l'Investiture du Royaume de Naples au Roy des deux Siciles, ayant été levées, S. M. Sic. a nommé le Connétable Colonne, son Ambassadeur Extraordinaire pour présenter la Haquence, et le Cardinal Aquaviva a remis à ce Seigneur, qui se dispose à s'aquitter de cette Commission la veille de la Fête de S. Pierre, un Dipôme, par lequel le Roy des deux Siciles exempte de toute sorte d'impositions les biens que le Connétable Colonne possede dans le Royaume de Naples.

Le Cardinal Aquaviva reçût le 14. de ce mois un Courier avec la réponse définitive du Roy d'Espagne au sujet de l'accommodement des Cours de

Madrid et de Naples avec le S. Siege.

Le Pape déclara dans le Consistoire tenu le s. de te mois, qu'il avoit résolu de donner au Roy des deux Siciles l'Investiture du Royaume de Naples dans la même forme qu'elle a été accordée aux Prédécesseurs de S. M. Sic. En conséquence, il doit se tenir une Congrégation Consistoriale et Camerale thés S. S. et une des Cardinaux Chefs d'Ordres, chés le Cardinal Barberin, pour regler définitivement ce qui concerne cette Investiture.

VENISE.

VENISE.

Le Baile qui réside à Constantinople de la pare de la République de Venise, a donné avis au Sénat, qu'ayant assuré le Grand Visir dans la derèniere Audience qu'il avoit eue de ce Ministre, que la République persistoit dans la résolution d'entrete-nir une bonne intelligence avec la Porte, le Grand Visir lui avoit répondu qu'il ne doutoit pas que ces assurances ne fussent sinceres, mais que n'ignorant pas les engagemens de la République avec l'Empereur, il y avoit aparence qu'elle ne pourroit éviter dans la suite de les remplir et de joindre ses Armes à celles de S. M. I. si la guerre continuoit, qu'ainsi la Porte n'esperoit pas de conserver la Paix avec les Vénitiens; que le G. S souhaitoit seulement que la République ne lui fit pas la guerre sans l'avertir de la rupture, et qu'il ne pardonneroit point aux Vénitiens de le surprendre.

GENES.

UN Corsaire d'Alger s'empara vers la fin du mois dernier, dans le Golfe de la Spécia d'une Barque, à bord de laquelle étoient deux Nobles Genois; la Fille de l'un des deux, âgeé de 17. ans, et l'Archidiacre de l'Eglise Métropolitaine de Gênes.

La République a congédié les Compagnies de Corses qu'elle avoit à son service, et l'on crois qu'elles seront remplacées par des Compagnies Suisses. Les Officiers des Compagnies congédiées continuëront de toucher leurs apointemens jusqu'àce qu'en trouve l'occasion de leur donner d'autres Emplois, et le Gouvernement doit faire distribuer une certaine somme aux Suldats, dont la plûpart étant

YOU MERCURE DE FRANCE

étant Montagnards, ne peuveut retourner chés eux; parce qu'ils ont été proscrits par les Rebelles.

. Le Marquis Mari a mandé au Sénat, que comme les pleins pouvoirs qu'avoient Mrs Orticoné et Paoli, pour traiter avec le Comte de Boissieux, n'étoient signés que par les Chefs des Communautés d'en-deçà le. Montagnes, ils avoient dem indé à ce Géneral la permission d'écrire aux autres Communautés : e leur parti, afin d'être autorisés à traiter en même-temps pour elles.

Les Fausonniers, qui sont en grand nombre dans les environs du Bourg de la Pieve, sont entrés dans ce Bourg dans le temps que la plus grande partie des Habitans étoit a'lée à la Foire d'un Village voisin, et ayant forcé les prisons, ils ont délivré ceux de leurs Compagnons qui avoient été arrêtés quelques

jours auparavant.

Le C. pitaine d'un Bâtiment arrivé à Gênes d'Afrique, a raporté qu'un Brigantin Anglois étant
prêt à partir d'Alger pour se rendre à Mayorque,
16. Es laves Chrétiens avoient voulu profiter de
cette occasion pour récouvrer leur liber. é, et
qu'ayant rompu leurs fers ils s'étoient sauves à bord
de ce Brigantin, où ils n'avoient trouvé que deux
Matelors, parce que le Capitaine et la plus grande
partie de l'Equipage, étoient allés chés le Consul
Anglois, qu'ils avoient aussi-tôt coupé les cables et
déployé les voiles, mais que le Brigantin ayant heurté contre le Vaisseau du Dey, on s'étoit aperçû de
Pévasion de ces Captifs, et qu'on avoir envoyé à
leur poursuite plusieurs Barques qui avoirnt ramené le Bâtiment; que les Esclaves fugitifs avoient
d'abord été conduits au Palais du Dey, qui avoirfait couper la tête à quatre d'entre eux dont lescorps avoient été traînés le long des rues jusques
hors des portes de la Ville, où en les avoir enter-

gés, et que les douze autres avoient été si maltraités, qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent survivre long-temps à leurs Compagnons. Le Dev soupçonant le Capitaine du Brigantin, dont ils s'étoient servis pour s'enfuir, d'avoir favorisé leur complot, l'a fait mettre à la chaîne, ainsi que tous les gens de l'Equipage, et il a confisqué le Bâtiment.

On écrit de Modéne, que le Mariage du Prince. Héreditaire de Modéne avec la Duchesse de Massa.

Carera étoit conc u.

FLORENCE:

Es plaintes faites par le Pape, au sujet des Fiefs L de Carpegne et de Montesiltro, dont le Grand Duc s'est emparé, et que S. S prétend relever de S. Siege, ayant été éxaminées dans le Conseil d'Etat, il a été décidé que le droit de réversion de ces Fiefs au Domaine du Grand Duc, étoit fondé sur les raisons soivantes; qu'à la fin du XIII. siecle l'Empereur Othon I. en ayant donné l'Investiture à Hugues, Prince de Carpegne, les-Ennemis de ce Prince lui en disputerent la posse sion, et qu'il ne put s'y maintenir que par le secours des Habitans de Florence, qui formoient alors une République. et qui lui promirent de l'aider de leur argent et de leurs Troupes, à condition que lui et ses successeurs s'engageroient à payer tous les ans à la République une redevance de six écus d'or, et qu'en cas d'extinction de la Maison de Carpegne, les Fiefs et autres Terres qui apartenoient à cette Maison, seroient dévolus de plein droit à la République; que ce droit de réversion a été confirmé par les Successeurs de Hugues, qui en ont reconnu la validité à chaque mutation; qu'ainsi dans la circonssance présente, ou il s'agit de le maintenir, le Conscil

Conseil de Régence n'a rien fait qu'il ne fût ob igé de faire, que le Marquis Emile Cavalieri est malfondé à se présenter comme dernier descendant de la Maison de Carpegne, puisqu'il a été regle ancienment qu'on ne considereroit comme tels que les Bnfans nés en ligne directe des Prince de Carpegne.

ESPAGNE.

Le Roy a apris par un Courier arrivé de Rome que l'accommodement de la Cour de Naples avec le S. Siége étoit conclu, et qu'on avoit levé zoutes les difficultés qui avoient empêché jusqu'à présent le Pape de donner à S. M. Sic. l'Investiture du Royaume de Naples.

M. Goubert n'ayant point léüssi dans l'entreprise qu'il avoit formée de repêcher les Galions qui ont été coulés à fond en 1702. dans le Port de Vigo, le Roy a révoqué le Privilege qui lui avoit été

accordé.

On mande de Madrid, que sur la fin du mois de Mars dernier, le Cardinal Infant y reçût des mains du Nonce du Pape, le Chapeau de Cardinal, que l'Abbé Altroviti avoit aporté de Rome; et que cette Cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence en présence de leurs Majestés et de toute la Cour. Elle commença par une Messe solemnelle, chantée par la Musique, après laquelle l'Abbé Altroviti remit le Chapeau entre les mains du Nonce, qui ensuite en couvrit le nouveau Cardinal.

GRANDE BRETAGNE.

N aprend de Londres qu'il y eut le 12. de ce mois, un Concert à Vaux Hall, pour la premiere fois de cette saison, et qu'on y executa éxecuta plusieurs Suites nouvelles de Symphonie de la composition du sieur Handell; un grand nombre de Personnes de distinction s'y rendirent, tant pour ass ster au Concert que pour se promener dans les Jardins et pour voir la Statue du sieur Handell, qu'on y a placée depuis peu, et que quelques Seigueurs, amateurs de la Musique, ont fait élever en l'honneur de ce fameux Musicien. Le Sculpteur l'a représenté touchant une Lyre, dont un Enfant qui est aux pieds de la Statue, semble noter les accords sur le dos d'un Violon.

VERS

Sur la Muladie de M. Desforges Maillard.
Par M. Chevaye, Auditeur à la Chambre
des Comptes de Bretagne.

M Aillard, ce fameux Nourrisson

Des Doctes Files de Memoire,

Qui du sein du climat Breton,

Sous le nom de Malcrais s'est acquis tant de gloire;

Sur les bords que la Seine arrose de ses flots,

Languissoit accablé d'une langueur mortelle,

Et l'inexorable Atropos

L'alloit précipiter dans la nuit éternelle.

Quand le grand Apollon, à qui rien n'est caché

De tout ce qui se fait sous la voûte céleste,

Eh! quoi, dit-il, le cœur touché

D'une

D'une avanture si funeste,
Un Poète célebre, enrichi par les Dieux
De leurs dons les plus précieux,
Dans l'Avril de ses ans verroit sa vie éteinte,
Tandis que la Terre inutile fardeau,
D'imbéciles Humains, plus mûrs pour le tombeau,
De la Parque vingt fois ont évité l'asseinte!
Est-ce pour le punir d'avoir sur mes Autels,
Fait fumer plus d'encens que les autres Mortels!
Et ma puissance tant prônée.

Pour calmer, pour bannir les maux les plus cruels, Seroit-elle aujourd'hui plus foible et plus bornée ?

> Non; non, je ne soufrirai pas Cet indigne trépas.

Je vais me transporter moi-même
Dans la Cité fameuse, ou mon Ami languit,
Et d'un Art que jamais le succès ne trahit
Montrer en sa faveur la puissance suprême,
Mais non; le vif éclat de ma Divinité
Eblouiroit les yeux par son trop de clarté,
Et je craindrois d'ailleurs de réveiller l'envie

D'une troupe de vains Rivaux, Qui n'ont pu, sans frémir de rage et de furie, Voir le brillant succès de ses j unes travaux.

Faisons mieux; les Dieux favorables Se plaisent à cacher leurs dons les plus cheris Je vais prendre des traits semblables
A quelqu'un de mes favoris,
Et je veux sous son nom achever cette cure.
A ces mots de Hunaud * il revêt la figure,
Et par lui de son Art déployant les secrets,
Il arrache au trépas et Maillard et Malcrais.

MARKET THE MARKET MARKET

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

L 2. de ce mois, le Roy fit dans la Plaine des Sablons, la Revue du Régiment des Gardes Françoises et de celui des Gardes Suisses. Ils firent l'exercice et ils défilerent en présence de S M. La Reine et Monseigneur le Dauphin se trouverent à cette Revûë, après laquelle le Roy accorda le Gouvernement de Schélestadt au Marquis d'Harbouville, Maréchal des Camps et Armées de S. M. et Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Fançoises.

Le 27. Avril, le fils du Duc d'Hostum reçut dans la Chapelle du Château de Versailles les Cérémnies du Baptême; il eut pour Parain et pour Maraine Monseigneur le Daupoin et Madame Henriette, et la Cérémonie sut satte par le Cardinal de Rohan. Grand-Aumômer de France, en présence du Curé

^{*} C'est M. Hunaud des Academies de Paris et de Londres, qui a guere M. Deforges Mailland.

#014 MERCURE DE FRANCE

de la Paroisse du Château. La Reine accompagnée de Madame, assista à cette Cérémonie dans la Tribune.

Le Mars Jean-Baptiste-Louis de Clermons d'Amboise, Marquis de Renel, et de Montglat. Comte de Chiverni, Bailly et Gouverneur de Chaumont en Bassigny, Grand-Bailly de Provins, Colonel du Régiment de Santerre, Infanterie, par Commission du 12. Juillet 1723 et Brigadier des Armées du Roy du premier Août 1734 fut déclaré Maréchal de Camp.

Le 18. de ce mois, le Roy prit le deuil pour la mort du Duc Maximilien, Fils aîné du Prince Ferdinand de Baviere, et S. M. le quitta le 28.

Le Roy ayant disposé des Charges qui vacquoient dans la Gendarmerie par la Promotion d'Officiers Généraux du 24. Février dernier, le Marquis de Tillieres, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Bretagne, a été nommé Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphins.

Le Marquis du Muy, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers

Dauphins,

Le Marquis de Marivault, Sous Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, Capi-

taine-Lieutenant de cette Compagnie.

M. de Moussy, sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, Capitaine-Lieutenant de la

Compagnie des Chevau-Legers d'Orleans.

Le Comte de Choiseul, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers Dauphins, Calitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Bretague. Ľè

Le Marquis de Mailly Daucourt, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de la Compagnie des Chevau-Legers de Berry, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

Le Comte de Saint André, Enseigne de la Coinpagnie des Gendarmes de Berry, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers Dauphins.

Le Marquis de Chabannois, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne.

Le Marquis de Pons, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, Sous-Lieutenant de

la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le Marquis Dauvet, Premier Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Legers de Berry.

Le Comte de Lutzbourg, second Cornette de la Compagnie des Cheviu-Legers d'Anjou, Guidon

de la Compagnie des Gendarmes Ecossois.

Le Marquis de Torcy, second Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Orleans, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

Le Marquis de Bacqueville, Guidon de la Com-i pagnie des Gendarmes d'Orleans, premier Cornette de la Compagnie de Chevau-Legers d'Anjou.

Le Chevalier de Polignac, Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

M. Decerteaux, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie, Mestre de Camp Général, Guidon de

la Compagnie des Gendarmes Anglois.

Le Marquis de Lannien, Mousquetaire de la premiere Compagnie, second Cornette de la Compagnie des Chevau-Legers d'Anjou.

I ij

Le Marquis de Rochefort, Mousquetaire de la premiere Compagnie, Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orleans.

M. d'Autichamp, Mousquetaire de la seconde Compagnie, second Cornette de la Compagnie

des Chevau-Legers d'Or eans.

Le Roy a disposé aussi des Régimens yacans par la Promotion d'Officiers Géneraux, faite le 24. Février dernier, insérée dans le Mercure de Mars, page, 595. S. M. a donné l'agrément du Régiment de Richelien au Duc de Rohan, Colonel du Régiment de Vermandois.

Celui du Régiment de Touraine, au Prince de Tingri, Colonel du Régiment de Soissonnois.

Celui du Régiment de Bresagne, au Marquis de Crillon.

Celui du Régiment du Perche, au Marquis de

Livry.

Celui du Régiment de Vermandois, au Marquis de Clermont Gallerande, Capitaine dans le Régiment d'Auvergne.

Celui du Régiment de Languedoc, à M. Duglas.

Celui du Régiment de Provence, au Vicomte

Celui du Regiment de Guyenne, au Chevalier de Dreux.

Celui du Régiment de Hainault, au Marquis de

Celui du Régiment de Soissonnois, au Comte de

Celui du Régiment de l'Isle de France, au Mar-

mais de Crussol.

Celui du Régiment de Vexin, au Marquis de Proposeur.

Celui du Régiment de Vivarais, au Marquis de Reugé.

Celui

Digitized by Google

Celui du Régiment de Ponthion, au Marquis de Joyesse.

Celui du Régiment de Santerre, au Marquis

d'Escars.

Celui du Régiment des Landes, au Marquis des

Celui du Régiment Royal Roussillon, Cavalerie,

au Prince de Croy.

Celui du Régiment de Cavalerie Dauphin, au

Marquis de Voldires

Celui du Régiment de Cavalerie Dasphin Etranter, au Marquis de Polignac

Celui du Régiment de Cavalerie de Bretagna, au Marquis de Gassion.

Celui du Régiment de Cavalerie de Berry, au

Prince d'Hauré.

Celui du Régiment de Cavalerie de S. Simon, au Marquis de Sabran.

Celui du Régiment de Cavalerie de la Tour, au

Marquis de Chabrillan.

Celui du Régiment de Cavalerie de Monchy, au Marquis d'Asfeld.

Celui du Régiment de Condé, Dragons, au Mar-

quis d'Argence.

Celui du Régiment de Dragons de Languedoc, au Marquis de Romnes.

Le 24. de ce mois, Veille de la Fête de la Pencôte, le Roy revétu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à la Chapelle du Château de Versailles, où S. M. communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Le Roy toucha ensuire un grand nombre de malades.

Le même jour, la Reine entendit la Messe dans la même Chapelle, et S. M. communia par les I iij mains

Tors MERCURE DE FRANCE

mains del'Abbé de S. Hermine, son Aumônier en quartier. L'après midi, leurs Majestés assisterent aux

Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 25. jour de la Fête, les Chevaliers Commandeurs, et Officiers de l'Ordre du S. Esprit, s'étant assemblés vers les 10. heures du matin dans le Cabinet du Roy, Sa Majesté se rendit à la même Chapelle étant précedée du Duc d'Orleans, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conty', du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, et des Chevaliers, Commandeurs et Officiers de l'Ordre. Le Roy, devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs Masses, étoit en Manteau, le Collier de l'Ordre par dessus, ainsi que les Chevaliers. Le Roy entendit la grande Messe, celébrée par l'Abbé Brosseau, Chapelain de la Chapelle de Musique. La Reine entendit la même Messe dans la Tribune.

L'après midi leurs Majestés affisterent à la Prédication du Pere Jouvenet, Cordelier, et ensuite aux Vèpres, qui furent chantées par la Musique.

Le Marquis de Jumilhac, qui étoit Premier Sous - Lieutenant de la Premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy, en a été nommé par le Roy Capitaine Lieutenant à la place du feu Comte d'Avejean. S. M. a nommé en même temps second Cornette de cette Compagnie, le Marquis de Champinel,

Le 30. Avril, le 3. et le 5. May, la Cour étant à Marly, on chanta au Concert de la Reine, l'Opera de *Telemaque*, de la composition de M. Destouche, Sur-Intendant de la musique du Roy en

semestre.

Le 7. on concerta Pirame et Thishé, mis en musique par Mrs Rebel et Francœur, et le 10. la Cour étant à Versailles, on y acheva la même Piece avec beaucoup de succès.

Digitized by Google

Le 12. et le 14, la Reine entendit le Ballet des Amours des Dieux, dont la Musique est de M. Mourer. La Dlie Rotisset, âgée de 18. ans, grande Musicienne, déja connue par les aplaudissemens qu'elle reçut à Paris aux Tenebres des Religieuses de la Visitation, chanta devant S. M. avec beaucoup de succès ; la Reine eut la bonté de lui en marquer sa satisfaction.

Le 17. et le 21. on executa le Ballet des Amours de Prothée, mis en musique par M. Gervais, Maître de musique de la Chapelle du Roy, la même Dlle chanta la Cantate d'Enone, avec les mêmes éloges que la premiere fois qu'elle parut.

Le 28. On concerta l'Opéra de Roland qu'on con-

tinua le 31.

Le 15. May, Fête de l'Ascension, on chanta au Concert spirituel du Château des Thuilleries, le Cantate Domino, Motet de M. Bordier, qui fut suivi d'une très-belle suite de Symphonie de M. Mouret, et d'un petit Motet à voix seule, chanté par la Dile Bourbonnois; le Concert finit par un Motet de M.de la Lande, précedé d'un Air Italien, chanté par la Dile Fel.

Le 25. Fête de la Pentecôte, on chanta un Motet à grand Chœur de M. de Villeneuve, Auteur de la musique du Ballet héroique de la Princesse d'Elide, après lequel on executa une suite de Symphonie de M. Aubert, qui fut suivie d'un petit Moter nouveau de M. le Maire, chante par la Olle Celime, après lequel on termina le Concert par le Te Deum de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du. Roy; qui fit beaucoup de plaisir.



VERS présentés le jour de S. Alexis, avec un Bouques de fleurs, à M. Vallée, Professeur d'Eloquence au Collège de Harcour.

A Gréez ce tribut de ma reconnoissence;

De ples Sçavans, sans doute, ont pour vous en ce jour

Composé leurs Bouquets des fleurs de l'Eloquence. 3. Mais si vos soins chés moi trouvant moins de retour,

Ont sçû dans leurs esprits semer plus de science ; Els n'ont pû dans leurs cœurs produire plus d'amours

D. L. P.

MORTS, NAISSANCES, & Mariages.

A U Château de B. illhon en Auvergne, mourant le 9. Decembre 1737. François Jocerand Joseph Malet, Marquis de Vandegre la Goutte, Seigneur de la Goutte, les Sall s et la Bouteresse en Forets, où la Branche, dont il est le dernier mâle n'étoit établie que depuis environ 140 ans.

C'étoit une Branche cadette de celle de Vandegre Builhon, toutes deux sorties de celle de MaletCabrespine connue en Auvergne, et dans le Velay, d'où elle est originaire, depuis la fin du treizième siècle, que l'on voit dans les Archives de l'Evêché du Puy, un homage de la Terre de Cabrespine, rendu par Joserand-Malet, à Fredol ou Fredolet, Evêque du Puy. On trouve encore dans le quatorzième siecle trois homages consecutifs rendus par trois Malets, Seigneurs de Cabrespine du nom de Jocerand, qui étoit sans doute un nom adopté et distinctif dans cette Maison, puisque dans la Liste des Abbés de S. Pierre, et des Chanoines de la Cathedra e du Puy, on voit selon les recherches du Pere Boyer, sçavant Benedictin, quelques Abbés et plusieurs Chanoines du même nom de Jocerand.

Cette Maison a pris des alliances avec celles de Diene Cheyladet, Bournazel, la Forets Baillhon, Marillac, Gronde, la Roche-Lambert, la Richardie du Groc, d'Anlezi, Chazeron, Roquelaure-Lavort de Pierre, Muzy, Clermont-Tonnerre, Montmorency de Pernes, Grolée-Epinac, Poictiers, Mitte, d'Arras-Montmelord, Beauclerc, la Ghambre Chavagnac, Chateaubodo, du Rival, Montignac, Maçon, S. Victour, et autres bonnes Maissons d'Auvergne, ou des Provinces voisines.

Le dernier moit avoit épousé De Jeanne Lucie de Castillon S. Victour d'Astrie, d'une des meilleures Maisons de Provence, originaire de Naples, et veuve en premieres nôces du Marquis de Roquefeuille: il n'en a point eu d'enfans, et ses Terres, dont la substitution étoit finie en sa personne, et qui devoienr revenir à la Comtesse de Chavagnacla Chambre, sa niege, passent par les dispositions de son testament, au Marquis de Vandegre Bail-Ihon son plus proche parent paternel.

Le 25. Mars, Joachim Adolphe de Segliere, Marquis de Soyecourt, Brigadier des Armées du Roy, etc.

Coogle

Che-

Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, mourut à Venise, où il s'étoit retiré depuis quelques années, dans la 12. année de son âge, étant né le 28. Octobre 1686. Il étoit fils de feu Timoleon Gilbert de Seiglière, Seigneur de Boisfranc, de Breuil-Pont. et de Lorcy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, auparavant Conseiller au Parlement de Paris, Chef du Conseil, Chancelier et Garde des Sceaux de feu Philipe, fils de France, Duc d'Orleans, et mort le premier Fevrier 1695 âgé de 40 ans 3 mois, et de Marie Renée de Bellesoriere, héritiere Marquise de Soyecourt, Comtesse de Tilloloy, Topigny, &c. sa veuve, actuel-lement vivante. Le Marquis de Soyecourt avois commencé à servir en 1702, en qualité de Mousquetaire du Roy. Il fut fait depuis successivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin Etranger le 14. Février 1703 Colonel du Regiment de Bourgogne, Infanterie, le 17. Novembre 1704. Chevalier de S. Louis au mois d'Avril 1718. et Brigadier d'Infanterie le premier Fevrier 1719. Il avoit servi continuellement jusqu'à la Paix d'Utrecht, tant en Italie Dauphine et Provence, qu'en Almagne et en flandres, et il avoit été blessé d'un coup de fusil au bras à la Bataille d'Hochstet en 1704 Il avoit été marié le 29. Janvier 1720. avec Pauline Corisandre de Pas de Feuquiéres, née le 29. Janvier 1704, fille de feu Antoine de Pas, Marquis de Fenquières, Lieutenant-General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville et Citadelle de Verdun, et Pays Verdunois, Chevalier d'Honneur du Parlement de Metz, et de l'Ordre Militaire de S. Loiis, et de De. Marie Magdeleine Therese Genevieve de Monchy d'Hocquincour. Il en laissa 2. garçons, dont l'aîné Louis Armand de Seigliere, Marquis de Soyecourt, né le 19. Janvier 1722. 2

Digitized by Google

Eté marie en 1736. avec une fille du Duc de S. Aignan-Beauvilliers, Ambassadeur à Rome.

Le 3. Avril, Louis Benigne du Trousset d'Hériseurt, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, Lieutenant pour le Roy au Cap François, Côte de S. Domingue, et Enseigne de Vaisseaux du Roy de la Promotion de 1712. mourur à Paris âgé de 45. ans. Il étoit fils de feu Benigne du Trousset, Seigneur d'Hericourt, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort au mois d'Octobre 1733. et de Marie Bouzitat de Courcelles.

Le 13. Dlle Françoise-Renée de Thou, fille. mourut dans la 82. année de son âge, étant née le 24. Août 1656. et le lendemain elle fut inhumée à S. André des Arcs, dans la sepulture de sa famille, dont il ne reste plus que Jacques-Auguste de Thou, son frere, né du 4. Mars 1655. qui est Abbé Commandataire des Abbayes de Samer aux Bois, Diocèse de Boulogne, et de Souillac, Diocèse de Cahors : lui et sa sœur avoient eu pour pere et mere, Jacques-Auguste de Thou, Comte de Meslay le Vidame, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, et Ambassadeur pour le Roy en Hollande, mort le 26. Septembre 1677. et De. Marie Picardet, morte le 4 Fevrier 1664 et pour ayeul, Lacques Auguste de Thou, Président du Parlement de Paris, qui s'est immortalisé par la belle et judicieuse Histoire de son temps, qu'il a composée en Latin, et dont on a donné ces dernieres années une Traduction complette.

Le 14. De Françoise Magdeleine Catherine Jeanne d'Aligre, éponse de Henri François de Bretagne, premier Baron de Bretagne, Baron d'Avaugour, Conte de Vertus, et de Goëllo, Seigneur de Clisson, la Touche-Limouziniere, le Grand-Bois, Launay, &c. Cheyalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, et

itized by Google

ancien Colonel d'Infanterie, mourut à Paris danss la 26 année de son âge, étant né le 18 Octobre 1712. On a marqué de qui elle étoit fille à l'article de son mariage raporté dans le Mercute des

Juin 1735. vol. 1. p. 1246.

Le même jour D. Marguerite de la Souche de: S. Augustin, veuve de Jean François Carpentier, Seignour de Crecy en Bourbonnois, avec lequeli elle avoit été mariée en 1697, mourut à Decize, dans la même Province, dans la 70, année de souz âge, étant née au mois de Janvier 1669. Elle laisse pour fils unique Gilbert Carpentier, Seigneur de: Crecy, marié avec De. Louise Thoinard, dont ils a des enfans. La deffunte étoit fille de Philipe de las Souche, d'une ancienne Noblesse de Bourbonnois, Seigneur de S. Augustin, Moncoquier, et les Foucaux, et de Marguerite Bergier.

Le 15: François de la Ville da Portault, ancien-Avocat au Parlement, et Doyen des Avocats èss-Conseils du Roy, reçu dans cette Compagnie en 1684, aussi Doyen des Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, et de l'Hôpital des Incurables de Paris, mourut dans un âge avancé, lassant de Mirie des-Champs, sa femme, un fils unique nommé Claude François de la Ville du Portault, né le 26. Octobre 1699, et reçu Conseiller en la Cour des Aides des

Paris le 6. M: 13 1723.

Le 18 Jacques le Consteller, Seigneur de S. Pasnor de Laures e, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roy Commandeur de l'Ordie Royal et Militaire de S Louis, et Gouverneur de Schelestadt en Alsace, mourut subitement dans la Viller du Mans, âgé de 79. ans, sans avoir été marié,, et laissant une riche succe sion. Il a oit été reçu Page du feu Roy Louis X I V. au mois de Janvier 1676. Il fut de puis Colonel du Regiment de Viva-

rais:,

mis, et fait Brigadier lo 3. Janvier 1696. Maréchal de Camp le 10. Fevrier 1704, et ensin Lieurenant Général le 21. Septembre 1706. arprès s'être signalé le 9. precédent au combat de Castiglione delle Stivere en Italie, où le Prince hereditaire de Hesse Cassel, aujourd'hui Roi de Suede sui désait, Le grand Cordon de l'Ordre de S. Louis, avec 4000. liv de pension lui tut donné le premier Janvier 1720. & le Gouvernement de Schelestadt le 14. Juillet 1727.

Le même jour au soir, Jacques Labbé, Prêtre, Docteur en Theologie, Cure de la Paroisse de S. André des Arcs à Pans, mourut en sa maison uniale en 1, jours de maladie, âgé de 74, ans 60

mois 4. jours.

Le 21. Benjamin François le Tenneur, ancient Conseiller au Châtelet de Paris, où il avoit été reçuen régi. mourut dans la 76. année de son âge a étant né le 27. May 1662. Il laisse de Louise Angelique Genest, qu'il avoit épousée le 2. Juillet 1698. une fille unique, mariée avec Jean Pierre Droitet, reçu Conseiller en la Cour de Monnoyes de Paris le 25. Avril 1733.

Le 24. De. Marie Therese Creton, veuve depuis le 29. Decembre 1704i de Nicolas de Louvencourt, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes à Paris, avec lequel elle avoit été mariée aumois de Janvier 1698. mourût sans laisser d'enfans. Elle étoit fille de Jean Creton, Seigneur de Villamville, de Genonville, d'Herville, Conseiller au Baill ge et Siège Présidial d'Amiens, et d'Elizabeth Fournier.

Le même jour, Louise Chaterine Brulart, Dlle. de Gonlis, fille de feu Florimond Brulart, Marquis de Genlis, Baron d'Abecourt, Seigneur de Triel,. Conseiller d'Etat, mort le 10. Janvier 1685. âgé de

No26 MERCURE DE FRANCE

83. ans, et de Charlotte de Blecourr, sa premiere femme, decedée en 1676, mourut à Paris âgé de 83. sans avoir été mariée. Elle étoit tante de De-Marie Aone Claude Brulart de Genlis, veuve de Henty, Duc d'Harcour-Beuvron, Pair et Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy &c. et de Charles Brulart, Marquis de Genlis, qui est marié avec De. Louise Charlotte de Hallencourt de Dromesnil.

Le même jour, De. Therese de Faveroles, femme de Claude Bruant des Carrieres, Doyen des Conseillers au Châtelet, avec lequel elle avoit été marice le 8. Janvier 1695. mourut à Paris dans la 70. année de son âge, étant née le 26. Novembre 1663. Elle étoit fille de feu Laurent de Faveroles, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, et de feue Jeanne Picquet. Elle laisse un fils et une fille, qui sont Jean Bruant des Carrieres, reçu Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris le 23. Avril 1727. & marié le 3. Avril 1731. avec la fille unique de feu Jean-Baptiste Sensier, Seigneur de Villelouvette, & de la Motte, Auditeur en la même Chambre des Comptes, et de Marie Claude Fournier, sa veuve; et Susanne Bruant des Carrieres, mariée le 12. Janvier 1729. avec Jean Jacques Nouet, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 24. Mars 1719.

Le même jour, Alexandre le Roy, Clerc du Diocèse de Paris, Prieur Commandataire de Montlhery, ci-devant de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, freie de Georges le Roy, et de Pierre le Roy de Valières, Avocats au Parlement de Paris, et anciens Bâtoniers, dont le premier est actuellement Doyen de son Ordre, mourut dans la 59. année de son âge, étant né le 6. Octobre 1679 Il laisse une Bibliotheque nombreuse, une suite trésgonsidérable de Médailles, tant en or et argent, qu'en bronze et cuivre, et une grande quantité de Jettons; il étoit Auteur de quelques Dissertations. Le même jour, De. Helene de Marguerit, veuve de François Antoine Gillain, Seigneut de Benouville, & du Port, Gentilhomme de Normandie, de la Généralité de Caën, mourut à Caën, âgée de 72 ans. Elle étoit mere de De. Jeanne Helene Gillain de Benouville, veuve de Louis Caillebot, Marquis de la Salle, Chevalier des Ordres du Roy ci-devant Maître de sa Garderobe, mort le 7. Decembre. 1728.

Le 29. Michel Desponty, Seigneur du Plessis-Sainte Avoye, Trésorier, Receveur general, et Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis 1689. Doyen de sa Compagnie, mourut âgé d'environ 82 ans. Il étoit veuf depuis plusieurs années de Genevieve le Mazier, fille de Louis le Mazier, vivant Conseiller Secretaire du Roy, Greffier en chef des Requêtes de l'Hôtel, et d'Elizabeth de Coulanges Il en laisses, fils dont un a été Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françoises, et un autre est actuellement Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville, et deux filles, dont l'aînée, Mario Genevieve Desponty, a épousé François des Roches-Herpin, Seigneur de Bois-Boudron, et la cadette n'est point ençore mariée. Il en avoit eu une troisième, dont on a raporté la mort dans le Mercure de Fevrier 1737. P. 408.

Le premier May, Thomas Le Gendre de Collande, Seigneur de Gaille-Fontaine, Alge, Elbœuf, &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy, du premier Fevrier 1719. et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, à 3000 liv. de pension du premier Janvier 1720. mourut à Paris âgé de 65 ans Il avoit été d'abord successivement Enseigne, Sous Lieuteuant, et Lieutenant dans le Regi-

ment des Gardes Françoises. Il fur depuis Coloumel du Régiment de Flandres au mois de Mars 1702. Le ensuite du Régiment Royal Vaisseaux au mois d'Avril 1705. Il avoit été fait Brigadier à la Promotion du 29. Mars 1710. Il étoit veuf de D. Marie-Catherine-Magdelaine de Voyer de Paulmy d'Argenson, dont on a raporté la mort dans le Mercure de Decembre 1735. Volum. I. pag. 2739. Il en laisse des enfans.

La nuit du 3, au 4. Dlle Marie - Auguste de Flabault de la Billarderie, restée fille unique de Jerôme-François de Flahault, Seigneur de la Billarderie, de S. Remi, et de Morlingan, Gentilhomme de Picardie, Lieutenant Général des Armées du Roy, Major de ses Gardes du Corps, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, et Gouverneur de S. Quentin; et de seise D. Marie - Anne Porlier, décédée le 21. Mars 1734. mourut à Paris dans las trente - quatrième année de son âge, étant née le: 8. Novembre 1704.

Le 6-Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, Duc de Roquelaure, et du Lude, Prince de Montfort; Marquis de Biran, de Puiguilliem, et de Lavardens, Comte d'Aftarac, de Gaure, et le Pontgibaut, Baron de Capendu, de Montesquiou. S. Barthelemi, &c. Doyen d's Maréchaux de France, de la Promotion du z. Février 1724. Chevalier des Ordres du Roy du z. Février 1728. Gouverneur des Ville et Citadelle de Laictoire, et ci-devant Commandant en el ef pour S. M. dans la Province de Languedoc, mourret à Paris dans la 82, année de fon âce. Ses Emplois et ses Services sont détaillés à Partic e de sa Plemotion à la dignité de Maréchalde France dons l'Histoire des Grinds Officiers de la Coulonne Tem. VII. pag. 695, et la Généalogie de sa Maison est raportée dans le même Volume

page

#12. 402. à l'article d'Antoine de Roquelaure, Maréchal de France, son Ayeul. Le Marechal de Roquelanre laisse deux filles, qui sont les Princesses de Leon et de Pons, comme on l'a marqué dans le Mercure de Mars 1715 pag. 614. en annoncant la mort de D. Marie-Louise de Laval, leur mere.

Le 9. André - Clement Rovillet , Seigneur de Beauchamps, de Lassay, S. Michel, et Centigny au Maine mourut à Paris dans la 43, année de son age, étant né le 14. Mars 1696. Il étoit fils aîné d'André - Antoine Rouillet , Seigneur de Beauchamps, Lassay, S. Michel, et Centigny, Conseiller au Parlement de Paris, mort âgé de 17. ans, le 15. Novembre 1701. et de Jeanne-Louise Buchere de la Beauvoisiere, sa Veuve, femme en secondes Nôces de Louis-Auguste de Navirault de la Dusandiere, Seigneur du Petit I aris.

Le 14. Avril, Louis-Claude - Jean-Baptiste-Besoit, Chevalier, Seigneur de Bruc, épousa en l'Eglise Cathédrale de Rennes, Anne-Sylvie-Claude du Breil de Pontbriand, il est fils de Joseph-Jean-Daptiste de Bruc, Conseiller en la Grand Chambre du Parlement de Bretagne, et de D. Jeanne-Therese le Prêtre ; la Céremonie fut faite par l'Abbé de Pontbriand, Grand Vicaire de S. Malo, en présence d'une nombreuse assemblée. La Maison de Bruc est très-ancienne dans la Province de Bretagne; on voit dès 1268, un Allain de Bruc, Evêque de Dol, et un Jean de Bruc, Evêque de Tréguier, du temps de S. Yves. Jean de Bruc en 1426. étoit Vice-Chancelier de Bretagne, et Ambassadeur & Rome pour le Duc : ceux de ce nom ont occupé des Charges considérables dans la Province. Leurs Alliances ne le sont pas moins. Cette Maison est alliée dès avant 1200, avec celle de Callac. Envi-EOR

ron 1426. Geffroy de Bruc épousa Jeanne de Lhôpital, fille du Président universel de Bretagne. Ils ont depuis pris Alliance avec les Maisons de Trécesson, de Rougé, de Plessis Belliere, de Goulaime, de Crequi, de Ses - Maisons et autres. La Mere du nouveau Marié, D. Jeanne - Therese le Prestre, est Sœur de M. le Président de Châteaugiron, et de M. de Lezonnet, Conseiller au Parlement de Paris: le nom de le Prestre est respectable en Bretagne, et il y a des Alliances considérables. 'A l'égard de Mad. de Bruc, elle est file de Louis-Claude du Breil, Chevalier, Seigneur, Comte de Pontbrind, Baron de la Houlle, Vicomte de Parga, Seigneur de la Garde, Lepin, la Ville-au Prevot, Richebois, et autres lieux, Capitaine Général, Garde-Côte du Département de Pontbriand, Gouverneur pour le Roy de l'Isle et Fort des Hébihens : et de D. Françoise - Gabrielle d'Espinay, Dame Comtesse de Pontbriand. Cette Maison de du Breil a sa Généalogie imprimée dans du Pas, Historien de Bretagne, mais cette Généalogie ne se trouve pas exacte, car par un Titre trouvé en l'Abbaye de la Vieuville, et un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom avant celui par qui du Pas commence, et ceux-là étoient qualifiés Milites: on sçait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. Les Alliances de cette Maison ne diférent en rien de celles de la Maison de Bruc. Les principales sont avec les Maisons de Nevet, de Liscouet, de la Valliere, de Richelieu, de la Garaye, de Marbeuf, de Rohan, de Rohan Chabot, d'Acigné, de Guemadeuc, de Franquelot, de Coigny, de S. Gilles et de Pont-callec. A l'égard de la Mere de la jeune Dame, elle est fille du Comte d'Epinay, qui a été Colonel du Régiment de Charolois, et de D. Anne d'Hauteforta

Digitized by Google

Refort; tout le monde sçait les Alliances de la Maison d'Epinay, et qu'elle est alliée avec les Maisons de Lorraine et de Milan; on n'ignore pas non plus celles de la Maison d'Hautefort, ni ses Illustrations.

A MADEMOISELLE * * * *

Sur son Mariage.

Bouquet, par M. de Sommevesle.

On m'a fait concevoir le trop hardi dessein

D'aller chercher des fleurs sur les bords du Permesse;

Mais je fus imprudent quand j'en fis la promesse. C'étoit, Iris, aux Graces, aux Amours,

Nés pour inspirer la tendresse,

A vous cueillir ces fleurs, présages des beaux jours Que le Ciel vous donne en partage,

Et qu'il donne à l'Epoux que l'Amour vous engage.

De la Vertu, de la Beauté, De la douceur, de la vivacité, Chacun admire en vous le trop rare assemblage.

Faite pour le plaisir de la Societé,

Raison,

Toji MERCURE DE FRANCE

Raison, Prudence, égalité,
Ont depuis quelques ans en vous devancé l'age,
Mais surtout ce (je ne sçais quoi)
Et dont en vous voyant nul ne peut se défendre,
Est l'attrait en hacteur qui mit sous votre loi
Le Cavalier fidele et tendre,

A qui dans ce moment vous promettez la foi,

Ah! si quelqu'un, Iris, en étoit digne,
J'ose vous le dire (c'est lui.)

La probité, l'honneur, une sagesse insigne,
Malgré le goût dép avé d'aujourd'hui,
Ont forgé les aimables chaînes

Qui feront de vous deux la gloire et le bonheur.
Ces Vertus de l'Hymen adoucissent les peines,
Lorsque la raison seule est la guide du cœur.
Goûtez-les un long-temps, Iris,
Les beaux feux dont vos cœurs sont justement épris.
Ne peuvent que la rendre à jamais fortunée.

ARRESTS NOTABLES.

LETTRES PATENTES DU ROY, pour l'exeention du Reglement concernant les Manufactures des Etoffes de soye, or et argent, de la Ville de Lyon, et la Communauté des Maîtres Marchands et Fabriquans desdites Etoffes; données à Fontaibleau le 1. Octobre 1737. registrées en Parlement le 31. Mas 1738. par lesquelles Sa Majesté ordonme l'execution d'un nouveau Reglement arrêté en con Conseil, contenant 208. Articles, pour remédier aux aous qui se sont introduits dans les Madactures des Etoffes de soye, or et argent, et autres, mêlées de soye, laine, poil, fil, et coton, qui se rabriquent tant dans les Ville et Fauxbourgs de Lyon, que dans les Provinces de Lyonnois, Forêt et Beaujollois, &c.

DECLARATION DU ROY, en faveur des Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres, donnée à Versailles le 18. Mars 1738. registrée en la Cour des Aydes le 29 dudit mois, par laquelle il est dit ce qui suit: Nous disons et dé-charons, que nous avons entendu comprendre dans le Privilege que nous nous sommes réservé pour nos Deniers, non - seulement tous nos Officiers comptables en titre d'Office, mais encore tous ceux qui en auroient le maniement, à quelque stitre que ce soit; et que ceux de nosdits Officiers comptables qui, par l'étendue des fonctions de leurs Charges, sont obligés d'avoir des Commis dans les diférentes Provinces de notre Royaume. auxquels ils confient nos Deniers, pour en faire pour eux les fonctions dans lesdites Provinces, avent sur les biens de leurs Commis, pour le recouvrement de nos Deniers qu'ils leur auront confié, le même Privilege, Droits et Actions, que nous nous sommes réservés sur lesdits Comprables eux-mêmes, par l'Edit de 1669. Voulons qu'ils puissent les exercer sur les biens meubles et immeubles de leursdits Commis, ainsi et de la même maniere qu'il est établi par toutes les dispositions dudit Edit comme étant lesdits Comptables subrogés à nous-même dans le maniement de nos Deniers; et qu'en cas de contestations, elles soient jugées conformément audit Edit de 1669, et à ces Présentes, que nous voulons être executées en tout leur contenu. Digitized by Google

On donnera deux volumes du Mercure la mois prochain, pour pouvoir employer plusieurs Pieces que nous croyons dignes d'interesser la Lecteur.

APROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de France du mois de May, et j'ai eru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Juin 1738.

HARDION.

T A B L E.

DIECES FUGITIVES. Fable,	823'
P Memoires pour servir à l'Histoire du	
tre,	826
Epitre sur les Louanges,	-83€
-Nouvelles du Perou,	841
L'Avanice, Ode,	219
Ess i d'un Traité Historique de la Croix de	J. C.
et liguie,	865
Epitre à Mile, &c.	88 I
Extrait d'une Lettre au sujet de S. Edmond,&c	883
Ode à Mad. sur la mort de son Epoux,	886
Réponse à la Question proposée, &c.	889
Billet en Vers à M. Hun ud, &c.	892
Extrait de Lettre sur la Question de l'Honne	ur e t
de la Gloire,	ibid.
La sympathie, Ode,	895
	ettre

Lettre sur la Question touchant les Fils de Dat	nor;
	900
La Nymphe Umbra, Conte,	903
Lettre sur l'Explication d'un nom usite parr	ni le
vulgaire de Montmartre, près Paris,	907
Rondeau,	911
Enigme Logogryphes,	913
Nouvelles Litteraires, DIS BEAUX-AI	RTS
&c.	917
Epitre de M. Gresset,	918
Avis et Resléxions sur les devoirs de l'Etat	Reli→
gieux.	919
Nouveaux Amusemens du cœur et de l'esprit,	921
Nouveau Recueil des Edits, Déclarations, &c	. 911
Cours d'Architecture, &c.	923
Programme ou idée générale d'un Cours de P	h) si-
que Expérimentale, &c.	924
Essais sur la nécessité et les moyens de plaire	e, se-
conde Edition,	917,
Pensées sur la Déclamation, &c.	929
L'Aristipe moderne, &c.	934
Aurelia, ou Orleans délivrée, &c.	943
Inscriptions du P. Vaniere, traduites, &c.	9.÷4
Assemblée publique de l'Académie de la Roc	helie,
&c.	945
Prix proposé par l'Académie Royale des Scientification	ences,
A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	951
Prix proposé par l'Académie établie à Pau,	954
Estampes nouvelles,	955
Cartes de Géographie,	257
Dissertations publiques sur l'attaque et la d	letense
des Places.	958
Nouvelle Pension pour l'Education des Enfar	15, 960
Chanson notée,	967
Spectacles. Les Caracteres de l'Amour, Extra	t, ibid.
Epitre en Vers à Monseigneur le Dauphin,	979
Yers à la Dije Sallé	980

Tragédie de Phédre et Hypolite, &c.	985
Mithridate, Nouvel Acteur, &c.	98
Vers sur la Dile Cammasse, celebre Dansense	
Comédie Italienne, Ballet figuré, &c.	989
Nouvelles Etrangeres, de Constantinople, d	e Po-
logne et Hongrie,	992
D'Allemague, Dresde et Italie,	999
De Venise, Génes, Florence, Espagne, A	
terre,	1007
Vers, &c.	1011
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1.013
Vers, &c.	1020
Morts, Naissances et Mariages, &c.	ibid.
Vers, Bouquet,	1031
Arrêts Notables,	1032

Errata d'Auril.

P Age 816. ligne 24. 21. lisez 11.

Fantes à corriger dans ce Livre,

P. 833. l. 2. du bas, ses, lisez les, P. 833. l. 2. du bas, ses, lisez les, P. 882. l. 9. délicat, l. délicate. P. 884. l. 2. Lencolne, l. Lincoln. Ibid. l. 7. Huges, l. Hugues, P. 911. l. 16. Paneteria, l. Paneteria.

La Médaille gravés dois regarder la page La Chanson notée la page

974

MERCURE

DE FRANCE,

 $D\stackrel{i}{E}D\stackrel{i}{I}\stackrel{i}{E} \mathcal{A}U$ Ro Υ .

PREMIER VOLUME.



GUILLAUME CAVELIER:

ruë S. Jacques.

La Veuve PISSOT, Quay de Conty à la descente du Pont Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Aprobation & Privilege du Royl

Digitized by Google

AVIS.

ADRESSE generale est à Monssieur Moreau, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, asin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé

de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perte de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on
lui indiquera.

PRIX XXX. Sols.

Digitized by Google



MERCURE

DE FRANCE,
DEDIE AU ROY.

J U I N. 1738.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

EPITRE

A M. C. Curé de S. J. D. H. P.



On cher Curé, que j'aime tant, Courcaut, contente mon envie; Dis-moi quand mon ame ravie Pourra jouir un seul instant

De ton aimable compagnie,

Sans que quelque malin génie

S'en vienne peu courtoisement

I. Vol.

A ij

A ij Troubler

Troubler un plaisir si charmant? Hélas! faut-il que je le die, A peine, d'un air. compassé. Suis-je entré chés ta, Seigneurie, Que j'en suis poliment chassé; Je ne suis point encor placé, Quand d'un ton plein de suffisance; Certain Laquais fort empressé, S'en vient te dire en confidence : Que le temps presse, qu'on t'attend; Ou'il faut le suivre dans l'instant, L'affaire est vraiment d'importance; Une vieille à quatre-vingts ans, Voyant, non pas sans répugnance; Ou'il faut mourir malgré ses dents, N'attend plus rien que ta présence Pour mettre ordre à sa conscience; Et rendre ses neveux contens. Soudain, Pasteur vraiment fidele, Tu cours où le devoir t'apelle; Pour moi chétif, considérant Cette catastrophe nouvelle, Padmire, il est vrai, ton saint zele; Mais je l'admire en soupirant; Ainsi finissant l'entrevûë . Je sors, j'enfile notre ruë, Et je m'en retourne en jurant.

Non contre toi, Pasteur aimable, Mais contre mon mauvais destin. Et dans le souci qui m'accable, Je donnerois peut-être au Diable Ce Veillaque, ce franc faquin. Ce Valet de mauvais présage, Qui par son importun message. Cause, innocemment, mon chagrin. Mais si cette triste avanture Me mit justement en émoi. Ami, dans cette conjoncture, Je te plains encor plus que moi; Je vois alors avec surprise. Mes préjugés anéantis, Et tous mes doutes démentis : Car je l'avoue avec franchise. Je croirois encore sans toi, Qu'il n'est que les seuls gens d'Eglise Que la fortune favorise; Qu'un Curé, sur terre est un Roi, En effet, selon le vulgaire, Dis-le moi, qu'est-ce qu'un Curé à Un homme qui n'a rien à faire, De biens, de plaisirs entouré, Et par tout un Peuple honoré. Que son sort est digne d'envie! Disent, tout bas, les bonnes gens. A iii

Est-il une plus douce vie? Belle Maison, Jardins charmans, Magnifiques ameublemens, Table splendidement servie, Bref, toutes sortes d'agrémens. C'est ainsi que la voix publique, Sans dire un mot de ses travaux, Fait l'analise hyperbolique De tous ses biens réels ou faux. Pour moi qui suis plus équitable, - Malgré ce portrait admirable, Je dis, et j'en suis assuré, Que le sort le moins désirable. C'est le sort d'un digne Curé. Lorsque dans une nue obscure, La Nuit regnant sur la Nature, Promene son Char dans les airs, Et lorsque dans tout l'Univers, Les Hibous seuls et les Chouettes, Sortis de leurs sombres retraites, Ont encore les yeux ouverts; Eveillé par cent soins divers, Un Pasteur plein de vigilance, Dans le sein même du silence, Ignore un tranquile repos. La nuit fuit, le jour recommence; Le jour voit augmenter ses maux. Qu'il pleuve, qu'il gele, n'importe, Quand même il devroit y périr, On le demande, il faut qu'il sorte; Le Pasteur est fait pour souffrir, Tandis que les Brebis oisives. Heureusement contemplatives, Jouissent dans un plein repos, De tous les fruits de ses travaux. Mais du sort l'aveugle caprice, A cet article seulement Ne borne point son injustice; Chés lui rentre-t'il un moment? On le vient chercher promptement; Tantôt il s'agit d'un Service, Tantôt c'est un Enterrement: Pour comble de contentement: Une Cloche, non sans malice, L'appelle, à grand bruit à l'Office; . Ou bien, et c'est le plus grand mal, Une honnête Mélancolique, Moins par vertu que par pratique, L'attend au Confessional; C'est miracle si la Donselle N'est Dévote ou soi-disant telle; Si le cas étoit, par malheur, Que je plains le pauvre Pasteur! Que de scrupules pueriles! A iiij`

Questions

Que de discours vains et futiles! Que de riens se vont débiter, Si la Dame, pour l'écouter, Trouve des oreilles dociles! Plutot qu'être à ce prix, Pasteur, Ami, souffre que je le die, l'aime encor mieux être Rimenr . Quand je devrois passer ma vie A forcer mon foible génie, De ne louer que des Pédans, Mêmes en dépit du bon sens. Mais toi que la vertu suprême Compte avec plaisir elle-même, Entre ses plus chers Favoris, Courcaut, plus la peine est extrême, Plus dans ton cœur tu la chéris. O Pasteur vraiment admirable! Heureuses trois fois les Brebis, Qui, sous ton aîle secourable, Dans des pâturages fleuris, Trouvent cette Mane adorable . Dont chaque jour tu les nourris. Chacun le dit, et j'y souscris. Il est vrai ton zele est loüable . Mais tu n'es point infatigable, Depuis long-temps, je te le dis, Tu suis de trop près les Apôtres.

Eh! sans tant prendre de soucis. Que ne fais-tu comme bien d'autres à Ou que n'es-tu plu-tot Prieur! J'entends Prieur Commandataire. Car, entre nous, c'est le meilleur, Chés de tels Prieurs, point de Chaire; Point ou presque point de Bréviaire. Point d'Offices, jamais de Chœur: Voi comme ils voiturent à peine Le poids de leur vaste bedaine; Quel embonpoint! quelle épaisseur! Ouel coloris! quelle verdeur! Aucun soin ne les embarasse. Aucun chagrin ne les tracasse, Toujours table de bon alloy, Vins de Moines, chere de Roy; Bref, si l'on ôte la science, Ce qui n'est pas grand-chose au fond, Tout chés eux est en abondance, Tout au moindre désir répond. Ainsi pleins d'une douce yvresse, Qui les endort tranquilement, On voit sans regret, sans tristesse, S'écouler insensiblement Ces jours heureux, que la mollesse Leur a filés nonchalamment. Eh bien! qu'en penses-tu, beau Sire?

Cet état seroit-il le pire Entre tous les autres états ? Certe, je ne le pense pas; Et je crois, que sur ce chapitre; Ton avis est semblable au mien. Mais, finissons cet Entretien, Et notre assoupissante Epitre, Qui, comme je le conçois bien : Doit t'ennuyer en sa maniere, Presqu'autant que le pourroit faire Le Sermon vraiment assommant, Et vraiment digne de satyre, Que nous débite pésamment Certain Capucin bas Normant, Qui nous endort, ou nous fait rire: Quoiqu'il en soit, dans ton ennuy, Ne vas pas croire qu'aujourd'hui Tu souffres tout seul le martyre; Non, cher Courcaut, l'ose le dire : Chacun de nous souffre le sien; Car si tu n'aimes point à lire Une Epitre qui ne vaut rien, Je n'aime pas plus à l'écrire.

PICQUET.

SUITE

J U I N. 1738. - 1043

්තීම්මේම්මමේ එන්නේත්ත්ත්ර

SUITE de l'Extrait des Poësies de Maître Roger de Collerye, dont on ne connoît plus qu'un Exemplaire imprimé, qui est à la Bibliotheque du Roy.

JE ne doute pas, Monsieur, qu'il n'y ait déja plusieurs Recueils d'Epitaphes dans le genre de celles qui peuvent divertir par leurs naïvetés, ou par la singularité de la versification. Maître Roger de Collerye, Poëte, natif de Paris, demeurant à Auxerre vers les années 1520, et 1530, dont je vous ai déja parlé dans le Mercure de Decembre dernier, étoit en état d'en composer de fort naïves. Ce Poëte paroît avoir éte en relation avec Clement Marot, et avec d'autres Poëtes de son temps. Cependant ses Oeuvres imprimées ont si peu sait fortune, qu'il n'en reste qu'un seul Exemplaire connu, ainsi que je vous l'ai déja dit. Je m'étois d'a-bord imaginé que ce Poëte étoit un homme du Monde; et quoique son Imprimeur l'ait qualifié de Sécretaire de l'Evêque d'Auxerre, je n'en concluois pas qu'il eût été d'E-glise; mais je trouve au feüillet 17. une Requête qu'il présenta au Reverend Evêque, pour lui demander une Cure.

A vj Par

Par charité que toute amour procure, Ne différés me pourvoir de la Cure Qu'avoit jadis Maître Michel (a) Caron.

Bien plus, à la feuille K ij, demandant encore une Cure, il dit:

Infortuné je suis, et poure Prêtre, Privé des biens de ce monde terrestre.

Or voici comment ce pauvre Prêtre rédigez l'Epitaphe d'un Chanoine Semi-Prébendé d'Auxerre, que je vous ai promise dans ma Lettre du Mercure. Il l'apelle dans un autre endroit de ses Poesies Monseigneur de Gurgy, peut-être parce qu'il avoit quelque petit bien dans le territoire de cette Paroisse, voisine du Château de Regennes:

Cy git Bachus ce vaillant Champyon,

Qui en son temps ainsi qu'un franc pyon,

A maint godet et maint verre esgoutté,

De bien boire ne fut once desgoutté,

En son vivant bon Chanoine (6) Tortrier

(a) Ce Michel Caron mourus le 13. Mai 1528selon son Epitaphe qui est dans le Recueil d'Epitaphes manuscrites de Bureteau, Celestin de Sens, dans la Bibliotheque du Chapitre de Sens. Il étoit Locteur de la Cashédrale en 1520. Voyez les Pieces justificatives de l'Hist. d'Auxerre de l'an 1723. pag. xxx.

(b) En Latin Canonicus Tortarius, Voyez l'Explicapion de es mot dans la nouvelle Edition du Giossaire

de M. Du Canze.

D'Ausserre fut en Ville et champs trotier. Preudhomme estoit et de grant renommée, Et en maints lieux sa vie estoit nommée: Le bruit avoit de se lever matin : Souls le vouloir de boire ung bon tatin, Aulxs et oignons, mieulx aimoit que le sucre, Peu fréquentoit des defuncts le sepulcre, A Dieu faisoit en tout temps et saison Songneusement briefve et courte Oraison. Trouvé n'estoit en rochers ne cavernes, Devotement visitoit les Tavernes; Il alleguoit plusieurs auctoritez, Qui contenoient bourdes et veritez. Au flux , au cent, (a) au glic , au tricquetrac ; Il s'abattoit; souvent étoit à flat, Toux et ébats désiroit à ouyr, Noises, débatz toujours vouloit fuyr. Si quelque chose à quelqu'un promettoit, De le bailler bien peu s'entremettoit. Subgect estoit à sa complexion, Et en faisoit foible confession. Or et argent voluntiers emprantoit, De le rendre ennuyé se sentoit A ses (b) Débiteurs disoit des paraboles, Et les payon dou'cement en paroles.

(b) Le Poëte a voulu dire Créanciers.

Aucunelos

⁽a) Je n'entends point ces trois noms de Jeux.

Aucunesois au sexe feminin

Se démontroit gratieux et benin :

De leur prêter or, argent ou pécune

Jamais n'en eut dévotion aucune,

Vertu saint Jehan étoit son jurement;

La vertu-dieu par sois bien aigrement.

Or est-il mort, la terre en a le cors:

A l'ame soit Jesus misericors.

Si Roger de Collerye écrivoit pour s'amuser sur les évenemens de son temps, il se mêloit aussi quelquefois d'écrire sur le temps futur: ainsi dit-il au folio M. ultimo.

La mil cinq cens et trente-neuf L'on verra un monde tout neuf, Les Leutheriens confondus, Les Payens et Turcs fondus.

On voit bien que sa Prophétie n'étoit fondée que sur la rime, comme la plûpart des anciens Proverbes et Dictons.

Je vais continuer de vous marquer les naïvetés de ses Poësies, ou plutôt les plaisanteries que la rime faisoit placer par ceux qui
lui étoient contemporains, ou qu'il a peint
sous leur nom. Il composa une Epitre à
Sire Etienne Fichet, Greffier de la Gruerie de
Dijon; dans la Réponse que lui fait le sieur
Fichet, ou que Roger lui fait faire, il souhaite

haite à Roger de saluts un Bichet.

Vous sçaurez que du côté de la Bourgogne le Bichet est une mésure de grains, qui contient deux boisseaux: on prononce Pichet du côté de Soissons. Les Salutations mésurées au Bichet sont une chose un peu singuliere.

Dans la feuille G. est un Dialogue de Monsieur de De-là et Monsieur de De-çà, composé en 1533. Il le finit par ces Vers:

Or est le temps partir d'icy, Pour aller boire à Irency, Et engager robe et pourpoint.

Irency est une petite Ville que vous connoissez, à trois lieuës d'Auxerre: elle est seconde en très bons vins rouges. Voyez dans le Mercure d'Octobre 1736, page 2368, la circonstance d'un Evenement fort surprenant arrivé en ce lieu. Le Poëte, au reste, nomme Irency présérablement à Coulangesles Vineuses, parce qu'il lui falloit une rime en y.

A la Feiiille H. iij est la Complainte d'un Serviteur pour la mort de Charles du Refuge, Abbé de Monstier-la-Celle à Troyes. Roger faisoit des Poësies au nom de tout le monde.

A la Fetiille I. ultimo il marque quels sont, à son avis, les meilleurs bûveurs ou les plus curieux

curieux de bons vins parmi nos peuples François et leurs voisins:

Picars, Normans, Bretons et Navarroys Ces vins clairets de Beaulne et l'Auxerroys Plus aimeroient que toute autre utencile.

Or quel prix payoient-ils alors ces bons vins? le Rondeau de la Feüille M. ij nous l'aprend.

Comme on m'a dit, et que j'ai entendu, Le muy le vin cent sols avez vendu A un Marchand, qui est assés bon prix.

Fol. N. ij. est une Poësie sur Huguet Thuillant; celui là aparemment qui aida à chasser d'Auxerre les Huguenots trente ans après, ou bien son Pere. Voyez mon Histoire imprimée à Auxerre en 1723. pag 165. et 168.

L'attention de Maître Roger sur les Evenemens tragiques arrivés de son temps, lui fit composer ensuite l'Epitaphe de Jacques de Beaulne, Seigneur de Semblancay, proche Tours, celle de cinq hommes tués dans la forêt de Biere, (c'est celle de Fontainebleau) le x1. Mars 1534. du nombre desquels étoit Jean Hobelin, Licentié ès Loix; Avocat. Vous trouverez encore l'Epitaphe d'Antoinette Duchesnay, semme de Jacques ques de Giverlay, Chevalier, Seigneur de Champolet, inhumée à Batilly en 1531, celle d'Etienne Fichet, duquel je vous ai déja parlé: j'y ai remarqué ce Vers:

Expert étoit à composer Epîtres.

Il semble que sur ce témoignage on peut l'agréger aux Auteurs de Bourgogne, dont M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la Chapelle aux Riches de Dijon, a recüeilli un gros volume qu'il auroit publié, si la mort ne nous l'avoit enlevé le 23. Février dernier.

J'ai commencé dans cette Lettre le détail de quelques-unes des Poësies de Maître Roger par une Epitaphe; il faut que je le finisse de même. Plusieurs Morceaux d'un Auteur raportés en entier, et raprochés l'un de l'autre le font mieux connoître.

Epitaphe de Michel Armant, Bourgeois d'Auxerre, et Notaire Royal.

C I dessous gist le bon et bien nommé Michel Armant, jadis très-renommé; Plein de vertus, bon preud'homme et loyal, Savant Expert, et Notaire Royal, Aymé de tous, humain et charitable, Doux et bening, droit, ferme et veritable,

Né de Varzy, (4) et en progeniture,
Issu de gens de louable nature:
Qui trépassa garni de foy et loy,
Le propre jour de Monsieur Saint Eloy,
L'an mil cinq cent trente-huit à Ausserre.
Le doulx Jesus à luy son ame serre. Amen.

Je ne sçais pas, M. si vous aprouvez la conjecture que j'ai risquée dans ma Lettre imprimée dans le Mercure de Decembre dernier p. 2815. sur l'origine du Proverbe de Roger Bontemps. Je sçais seulement que le Dictionaire de Trévoux la sait remonter plus haut; mais on peut demander des Titres pour autoriser cette antiquité. Le Livre de Poësie que je produits me sert de preuve. Je croi d'ailleurs que l'Auteur dans le rang qu'il tenoit, n'auroit pas voulu prendre le surnom de Bontemps, si ce surnom avoit été trivial avant lui.

Quoi qu'il en soit j'ai tiré de l'obscurité, pour ainsi dire du Tombeau, notre Maître Roger, digne Citoyen d'une des bonnes Villes de Bourgogne, et j'ai donné aux Extraits que j'ai faits de ses Oeuvres le Titre de

Réveil

⁽a) Varzy est une petite Ville du Diocése d'Auxerre à 12. ou 13. lieues de la Ville Episcopale. Voyez ce que j'en ai dit pag. 184 et 285 de ma petite Histoire d'Auxerre, imprimée en 1723.

Rèveil, à l'exemple du Medecin Guenebaud de Dijon, qui faisant, il y a cent ans, la description d'une prétenduë Urne ancienne, sur laquelle on lisoit le nom de Chyndonax, l'a intitulée le Réveil de Chyndonax. Au reste, je qualifie cette Urne de Prétenduë ancienne, parce qu'un Sçavant de cette Ville très-âgé, m'a assuré qu'on en a reconnu la suposition, et qu'on la méprise si fort aujourd'hui, qu'elle est actuellement dans la bassecour d'un Curé proche Versailles, où elle sert à abreuver des animaux.

Je suis, &c.

ODE A DAMON.

DEpuis que du Dieu de la Thrace
Louis a calmé les fureurs,
Cher Damon, sur les pas d'Horace
J'aime à cueillir par tout des fleurs;
Le cœur libre, l'esprit tranquile,
Le Cabaret m'offre un azile
Comre les soucis et les soins;
Là, ceint de pampre et de lierre,
Je verrois s'écrouler la terre,
Sans en chanter un air de moins.

€omme

NOS2 MERCURE DE FRANCE

¥.

Comme toi, d'un destin barbare, J'aprends à braver la rigueur;
Aux coups fatals qu'il me prépare
J'ai déja préparé mon cœur.
De quelques traits dont il me frape,
Il semble toujours que j'échape
A de plus terribles encor;
Et ce Stoisme que j'aime,
A s,û dans l'àge de fer même
Me faire trouver l'àge d'or.

¥

Du présent occupé sans cesse,
Je ne prévois point l'avenir;
Un plaisir passé ne me laisse,
Qu'un agréable souvenir.
Loin de moi, prudence inutile:
Des jours que la Parque me file,
Je mets chaque instant à prosit;
Guidé par ce charmant délire,
Avec ma bouteille ou ma Lyre,
Je sixe le temps qui me suit.

¥.

Heureux, si quand le vin m'anime, Tu daignois me voir quelquefois! Aux doux sons que ton Luth exprime,

J'oscroit

Josetois marier ma voix;
Quels accords! Dieux! Quelle harmonie!
Le fameux Chantre d'Ionie
Ne forma jamais rien d'égal;
Mais bien plus que lui Philosophes,
Nous plaindrions-nous dans nos Strephes
D'une Maîtresse ou d'un Rival?

¥.

Non, an Dien qu'adore Cythere
Ne prodiguons jamais nos vœux:
Un cœur, que la raison éclaire,
Déteste l'amour et ses feux.
Jeune, sous la honteuse chaîne
D'Iris, D'Alphise, ou de Climene,
Je n'ai que trop long-temps gémi.
Par tant d'épreuves rendu sage,
Au Ciel pour prix de mon homage,
Je ne demande qu'un ami.

¥.

Est-ce dans le métier funeste,
Oil mon étoile m'a plongé,
Que je dois chercher un Oreste;
Par qui mon mal soit soulagé?
L'or brille-t-il, les amis naissent:
Disparoît-il? ils disparoissent.
Yeut-on emprunter? ils sont sourds.

Tel Athenes vit le Cinique Auprès des marbres du Portique Jadis mandier du secours.



Sur les amis, sur leur parole,
Instruit à ne compter jamais,
Dussay-je n'avoir qu'une obole?
L'obole borne mes souhaits.
Tombai-je en l'extrême indigence?
Envelopé de ma constance,
Seule elle me sert de soutien.
Ressource aimblale! heureux remede!
Le trésor qu'un autre possede,
Je le regarde comme un rien.

Ņ.

Ainsi, lorsque de ses Oracles
Themis (a) m'eût confié les droits,
Je sçus renverser les obstacles,
Que la fraude oposoit aux Loix;
Contre l'innocent qu'on accable,
Ou pour proteger le coupable,
L'or n'avilit point mes talens:

(2) L'Auteur a autrefois postulé dans le Parlelement d'Aix, et après avoir servi dans le Regiment de Gévres, Cavalerie, il se mit dans l'Artillerie, Bataillon de la Bosi, où il est actuellement.

Æŧ

Et je ne souillai point ma vie De l'impudence d'Afranie, (a) Ni du gain que proscrit Valens. (b)

Tel sous les drapeaux de Bellone, Depuis deux lustres retenu, Malgré l'horreur qui l'environne; l'ai vû la mort sans être émû. Non, qu'en excitant mon courage Parmi le sang et le carnage, Je cherchasse à me faire un nom: Content de n'être point Thersite, Je n'enviai point le mérite D'Achille, ni de Scipion.

×

Mais aux Loix du devoir fidele; J'obéis avec fermeté; A mon Roi je devois du zele. Et non pas de l'oisiveté. Gêvres * . . . mais inutile attente !

De 9

⁽ a) Voy. Val. Max. Liv. 8. ch. 3. et la l. 1. 5. sexum ff. de postul.

⁽b) Voyez la Loi Quisquis s. apud Urbem C. de postul. publice sous les Empreurs Valens et Valentinien.

^{*} Dans le Régiment de Gêures.

Des Heros que ce corps enfante La Paix suspendoit la valeur; Si j'ai pû servir ma Patrie, Je ne dois qu'à l'Artillerie Mes services et mon bonheur,



Quel bonheur! ai-je osé le dire?

Faut-il ainsi nommer un sort,

Qui ne peut enfin me conduire

Qu'à l'Hôpital, ou dans un Fort?

Helas! c'est à quoi se terminent

Les penibles travaux qui minent

Mon corps, sous leur faix abbatu.

Dans cette disgrace certaine,

En vain attendrois-je un Mecene;

Je n'ai pour moi que ma vertu.

¥.

Foible apui contre l'infortune!
Né sous un astre malheureux,
Auprès des Grands qu'on importune,
Est-ce assez d'être vertueux?
Plus d'un est venu me sourire;
Et loin du bas, où je espire,
A voulu m'ouvrir un chemin;
Mais jamais du haut de la roise

Pour

Pour me retirer de la boue, Aucun ne m'a prêté la main.

\$.

Graces au doux nectar d'Automne,
Je suis sans crainte et sans désirs;
L'oubli, dont un autre s'étonne,
Ne sçauroit troubler mes plaisirs.
Hirson (a) renferme dans sa cave.
Le Baume sacré, dont je lave
Les coups que le sort m'a portés;
Tous les soirs au fils de Semele
Je puis rendre un compte fidele
Des jours que les Dieux m'ont prêtés.

¥.

Yoilà, cher Damon, le principe D'où naît ma joie et mon repos. Le vrai bien que cherchoit Chrysipe, Je l'ai trouvé parmi les pots. Et l'ame aux malheurs aguérrie, J'aime mieux, loin de ma Patrie, Vivre comme vivoit Teucer, (b) Qu'entêté d'une humeur bizarre,

B Allow

⁽a) Fameuse Auberge de la Ferre. (b) Voy. Hora. Liv. I. Od. VII. I, Vol.

Aller comme autrefois Icare,*
Donner mon nom à quelque Mer.

A la Fere, par M. d'Oilgober de Talaples, en Provence.

LETT RE écrite de Tonneins le 21 Avril 1738. au sujet de la sixiéme Scene du quapriéme Acte de la Tragedie de Britannicus.

Epuis que je lis votre Mercure, Monsieur, je ne cesse point de louer votre attention à faire part au Public de toutes les Pieces de Litterature qui viennent à votre connoissance; & ces Pieces sont le plus souvent accompagnées de Remarques judicieuses, qui sont d'un grand secours pour en découvrir les beautés; par ce moyen vous parvenez à satisfaire le Public, & vous donnez aux Gens de Lettres une noble émulation, qui ne peut manquer de les soûtenir dans leurs travaux, et augmenter, s'il est possible, le vrai et bon goût qui regne auiourd'hui: on voit effectivement s'élever de toutes parts des Societés de Gens d'esprit qui travaillent à l'envi à vous fournir des Pieces dignes de votre Journal, ou des fragmens de celles qui ont été soumises à leur

* Qvid. Trist. Liv. I. Eleg. II,

examen:

examen: telle est la sixième Scene du quatrième Acte de la Tragedie de Germanicus, qui vous a été adressée par l'un des Membres de l'Académie Royale de Caën, et que vous avez inserée dans le Mercure de Février

Il faut convenir que ce Morceau merite votre attention et celle des Gens de Lettres, le sublime y paroît à chaque mot, on est forcé d'admirer dans cet Ouvrage l'heureux génie de l'Auteur, l'élegance de son stile, la majesté des Vers, et l'énergie des expressions; enfin on ne peut voir rien de plus touchant, ni de mieux touché, et le sujet est manié avec justesse et précision. Je ne puis vous pardonnerle silence que vous avez gardé, tant sur la Piece que sur son Auteur; si l'on en juge par ce coup d'essai, il peut se flater de surpasser les plus grands Poëtes dans le Genre Dramatique.

Quel objet est plus capable d'exciter des mouvemens de tendresse et de pitié que le cœur entier et sanglant de Germanicus entre les mains ou dans le sein d'Agrippine! le Public que l'on a vû si souvent attendri à la vuë de l'Urne de Cornelie, ne pourra refuser son aplaudissement à un spectacle si nouveau et si peu attendu. On peut dire à la gloire de l'Auteur de cette Tragédie, que pour se frayer une route nouvelle, il n'a Bij imit;

imité en aucune façon, ni suivi les traces de M. Corneille; d'ailleurs cette refléxion que l'Auteur fait faire à Agrippine, qu'elle se trouve dans le même Palais, qui fut témoin de son Enfance et de son Mariage, paroît venir fort à propos pour achever de remuer et d'attendrir; et les récits de la prison de Drusille et des dernieres paroles de Germanicus, dont cette Scene est ornée, sont amenés avec tant d'art, et si naturellement; qu'ils sont capables de soûtenir le Specta-

teur dans la plus vive compassion.

J'admire encore la naïve peinture de la tendresse filiale dans Drusille, et les mouvemens de douleur que produit en elle la mort de son Pere : l'Auteur a touché cet endroit avec tant de précision, qu'il me fait condamner les plaintes de Chimene sur la mort de son Pere; elle se répand en pleurs et en discours tendres et expressifs, à la verité; mais trop longs pour une personne affligée; l'Auteur de Germanicus, au contraire, mieux instruit des mouvemens du cœur humain; pour marquer avec plus d'énergie la vive douleur de Drusille, la rend muette, se contentant d'exprimer tout ce qu'elle ressent en un demi Vers, et par un coup de Théatre surprenant dans l'autre moitié du même Vers, de cet excès de tristesse qui empêche Drusille de se plaindre de la mort

de son Pere, il la fait rapidement, et sur le champ passer à la crainte de perdre son Amant, dont le souvenir étousse subitement en elle les mouvemens de la nature; et ensin par un prodige dont l'amour est seul capable, elle recouvre l'usage de la parole; et pendant le reste de la Scene, elle s'occupe uniquement du soin de justisser son Amant, sils du meurtrier de son Pere.

Il y a tant d'endroits dans cette Scene; qui sont traités avec délicatesse, que si j'entreprenois de les relever, je passerois les bornes d'une Lettre, & je ferois une Dissertation.

On ne peut rien ajoûter à l'idée qui a été donnée de la versification, il est vrai qu'elle n'est pas par tout d'une égale beauté, et que même elle est un peu dure en quelques endroits; mais ces défauts se trouvent heureusement réparés et adoucis par le nombre d'exclamations qui sont dans cette Scene; causées les unes par la douleur, & les autres par l'amour.

Au surplus je crois que le Public se conformera avec raison au jugement que Mrs de l'Académie de Caën ont porté sur cette Piece qui est certainement très-propre à exciter de grands mouvemens par la nouveauté du spectacle, et par la rapidité avec laquelle les passions se succedent les unes aux autres.

Biii Je

Je vous dirai, M. que cette noble émulation dont je vous ai parlé au commencement de cette Lettre, fait déja des progrès dans ce Pays, ainsi vous ne tarderez pas à recevoir les Essais des travaux de ses Nourrissons, je vous préviens qu'ils aiment un peu à briller, et qu'ils comptent que vous leur en fournirez les moyens, et qu'ils joüiront de l'indulgence que vous accordez si gracieusement aux nouveaux Auteurs qui se distinguent, pour les encourager et les exciter à vous produire des Ouvrages dignes d'occuper une place dans vos collections. J'ai l'honneur d'être, &c.

ರುರುರುರುರುರು ಕುರುರುರುರುರು

EPITRE AU SOMMEIL.

Den du Sommeil, Dieu favorable, Toi, qui soulages tous nos maux, D'où vient que ta main secourable Refuse à mes yeux ses pavots à Déja l'inégale Déesse A fait la moitié de son tour; Les fracas et les soins du jour N'épouvantent plus la molesse; Tout est tranquile autour de moi; Tont ressent ici l'indolence,

L'aimable

L'aimable et sage négligence Me tient lieu du Sceptre d'un Roy; Mais loin d'être à mes vœux sensible, Sommeil, tu sembles fuir mes yeux; Qui peut donc, hélas! Dieu paisible, T'éloigner ainsi de ces lieux ? Il est vrai que jamais Valere N'a goûté les tendres douceurs, Qu'à présent; même en ses fureurs; Il s'agite, il se désespere, Mais lorque le démon du Jeu, Dans un cœur a souffié sa peste; Toujours éveillé par le feu D'une passion si funeste, On présere, loin du répos, Les cartes autour d'une table, A la douceur inestimable D'un bon sit et de tes pavots. D'autre côté, ce politique, En robe de chambre, en bonnet. Songe creux en son cabinet; Je ris de voir sa face étique. Pour ateindre aux plus grands honneurs; Il rêve aux moyens qu'il doit prendre. Il compte l'or qu'il va répandre, Pour avoir à son gré les cœurs. B iiij

Bien-tof

Bien-tôt il préviendra l'Aurore. Afin d'aller faire sa cour. Et consacrera tout le jour A la fortune qu'il adore. Tu ne le connois point encore Dieu du repos, tu fuis au loin Un cœur déchiré par le soin, Et que l'ambition dévore. Je vois dans un réduit affreux ? De l'Harpagon le vrai modele, La face blême et les yeux creux; A la lueur d'une chandelle. Arranger des sacs tout poudreux Sur les rangs d'antiques Tablettes Et chercher d'un œil curieux A rajeunir de vieilles dettes. Il tremble à chaque mouvement; Il pâlit en voyant son ombre, 11 a peur qu'en cet Antre sombre, Les rats n'enlevent son argent. Pour un fou de cette nature, Tes doux pavots ne sont pas faits; Dieu du Sommeil, c'est dans la Paix; C'est dans une demeure pure, Que tu te plais à rendre heureux Un Mortel maître de lui-même; De n'est qu'à toi qu'il fait des vœux; Par-là son bonheur est extrême. Dieu charmant, tu sçais que mon cœur, Mettant en oubli tout le monde, Pour jouir d'une paix profonde, Cherche et trouve en soi son bonheur. Tu sçais qu'à mes yeux la Fortune N'aura jamais rien de charmant. Que ma seule affaire à présent N'est que de n'en avoir aucune, Que je laisse aux autres Mortels Le jeu, les honneurs, les richesses, Et que content des biens réels, J'en abandonne les especes. Que ne fais-tu donc à mes yeux Sentir ta douce violence? Le calme t'apelle en ces lieux; Mes passions sont en silence. Si du puissant Maître des cœurs J'ai quelquesois porté les chaînes; Te n'ai goûté que ses douceurs, Sans jamais ressentir ses peines. Pour connoître aussi les plaisirs, T'ai noyé mes soins dans leurs charmes. Mon cœur n'en ressent point d'allarmes; La vertu regloit mes désirs. Cette agréable négligence. Dont je fais ma félicité,

N'est pas la honteuse indolence
D'un voluptueux hébêté.
La vertu qui regne en une ame;
Y produit la tranquilité;
Lorsqu'on en a détruit la flâme;
Tout le reste est en sûreté;
Mais je sens que ma voix te touche;
Doux Sommeil, je sens tes pavots;
Ils me plongent dans le repos;
La parole expire en ma bouche;
Mes yeux suivent ta douce loi;
Hs ferment enfin la paupiere;
Et mon ame s'enfuit de moi,
Bour n'être qu'à toi toute entiese.

D. P.

ELOGE Historique de M. l'Abbé Papillon, Chanoine de la Chapelle aux Riches de Dijon.

PHilibert Papillon nâquit à Dijon le ri-Mai 1666. de Philipe Papillon, Avocatau Parlement, Référendaire en la Chancellerie de Bourçogne, et d'Anne-Ursule Parressor, et sur l'aîné de six ensans qui sortisent de ce mariage.

Certains

Certains Mémoires manuscrits placent à Tours l'origine des Papillons, qui se sont établis en Bourgogne; si l'on veut en sçavoir davantage, on n'a qu'à consulter les Memoires de Marolles, pages 9. et 327. L'Histoire Ecclésiastique de Beze, pag. 750. 771. et 780. en 1561. Tom I. et l'Histoire du College de Navarre du Docteur de Launoy,

pag. 268. es 407.

Cette Famille qui est fort ancienne à Dijon, et alliée à plusieurs Maisons de distinction, compte parmi ses Ancêtres, Almaque
Papillon, Dijonnois, Valet de Chambre de
François I. et bon Poète, dont elle couserve
le Portrait, qui marque son Emploi chés le
Roy, et où l'Auteur est représenté âgé de 72.
ans en 1559. Le célébre Marot étoit son ami,
et adresse à François I. une Epitre qui se trouve, Tom. 1 pag. 218. des Oewvres de Marot,
Edition de la Haye 1700 pour lui recommander
Papillon, Poète François, étant malade. L'estime que Marot avoit pour ce Poète paroît
dans cette Epitre au Roy, à qui il dit:

Que Papillon tenoit en main la plume, Et de tes faits faisoit un beau volume.

Personne, à ce que je crois, n'a parlé de cette Histoire de François I. par Papillon C'étoit aparemment un Poème à la gloire du Restaurateur des Belles-Lettres en François II.

ce, au XVI. siecle. Il y avoit entre Marot et Papillon une conformité d'âge, d'emploi et de goût pour la Poesie. L'on trouve quelques Pieces de ce dernier dans un Recueil de Vers imprimé à Lyon chés De Tournes en 1541. La Croix-du-Maine nous apprend, pag. 422. de sa Biblio:heque Françoise que le Thrône d'honneur est de Papillon. Il étoit en relation avec le fameux Corneille Agripa, qui dans une Lettre du 31. Decembre 1527. en fait mention en ces termes Eruditissimus Papilio in suis litteris salutem ad me ex tuo nomine scripsit.

L'on peut encore mettre au rang de ceux qui ont il ustre cette Famille, Thomas Papillon, Jurisconsulte et Avocat au Parlement de Pari, dont la Patrie n'est pas bien connuë. Il sçavoit les Langues, et étoit versé dans les Bellee Lettres. On a de lui: Lilellus de Jure accre centi. Pari . Berson. 1631. in 8°. De Directis hare lum Substitutionibus. Par. 1616. in 8°. Le Junisconsulte Othon a mis ces deux Traités dans le 4e volume de son Thesaurus Juris Romani in-fol, Lugd. Batavor. Vander-Linden 1729. Thomas Papillon est encore Auteur des Commentarii in 4. priores Tiulos Libri 1, Digestorum. Paris. etrus Durand 1624. in-12.

Revenons à Philibert Papillon, après qu'il em fait, avec succès, ses premieres études d'un Pere qui l'aimoit tendrement, la liberté d'un Pere qui l'aimoit tendrement, la liberté d'aller dans la Capitale du Royaume, cultiver les dispositions qu'il avoit pour les Belles-Lettres. Comme il témoignoit beaucoup d'ardeur pour l'Anatomie et pour la Botanique, il donnoit lieu d'esperer qu'il se livreroit à son penchant pour la Medecine, mais dans la su te il negligea ces Sciences, et embrassa un genre de vie qui ne lui permit pas de les étudier, comme il l'auroit désiré.

Il ne suivit point à Paris la méthode ordi-

Il ne suivit point à Paris la méthode ordinaire des Jeunes-gens, et il regarda moins cette grande Ville, comme le centre de la volupté, que comme l'asile du bon goût et des Muses. On l'y vit mettre à profit un temps quela Jeunesse a coûtume de donner au plaisir, & on lui a oüi dire plusieurs fois qu'il n'en ressentoit point de si vif, ni de si pur, que lors qu'il voïoit un Sçavant.

Quoi qu'il ne manquât pas de goût pour les Edifices somptueux et les autres Monumens publics, que Paris offre par tout aux regards des Etrangers, il faisoit ceder ce goût sans peine à l'inclination de voir des Gens de Lettres, persuadé qu'il trouveroit toujours l'occasion de contempler ces Morceaux de l'Art si vantés, mais que celle de voir des Sçavans ne s'offriroit pas avec la même facilité.

Leur

Leur vue n'étoit pas pour lui un simple objet de curiosité. Il tâchoit de profiter de leurs lumieres, il les interrogeoit, les consultoit, leur proposoit ses doutes & ses difficultés, mettant au nombre de ses heureuses journées, celles qui lui présentoient un Homme de Lettres sociable et communicatif: il connut tellement le prix de ces dernieres qualités, si rares parmi les Sçavans, que lors qu'il eut atteint le dégré de Science où il parvint dans la suite, il se plût à aider de ses conseils ceux qui avoient recours à lui

Après un séjour de trois années à Paris ; où il se contenta de se faire recevoir Bachelier en Droit Civil et Canon, il revint en Province. Des ce temps là, il se faisoit une occupation aussi utile qu'agréable, d'aprendre à connoître les bons Livres, leurs différentes Editions, et leurs Auteurs; Science: qu'il a portée depuis à un très-haut point; et dans laquelle peu de personnes peuvene se flater d'avoir fait un aussi grand progrès. Il ne se borna pas à une connoissance simple et extérieure des Livres, comme tant de gens font aujourd'hui: il lisoit beaucoup,. il méditoit sur ses lectures, et sa memoire. Iui fou nissoit dans la conversation quantité: d'Anecdotes intéressantes et de traits curieux, qu'il avoit puisés dans les bons Ouwages ,

oigitized by Google

TOTR vrages, et dans le commerce des Scavans.

Rendu à sa Famille en 1692. il se détermina entiérement à l'Etat Ecclésiastique entra au Séminaire de Dijon, et recût la

Prêtrise le 27. Mars 1694.

Une difficulté qu'il avoit de s'énoncer, et qui a duré toute sa vie, lui ayant interdit les fonctions de la Chaire et du Tribunal de La Pénitence, il crut ne pouvoir prendre un meilleur parti, que de consacrer ses jours à l'étude des Belles-Lettres.

Quelques Sçavans de Dijon ayant établidans cette Ville vers 1693. une Assemblée: Académique, composée de MM. du May, Lantin, Legouz Conseillers au Parlement, De la Monnoye, Baudot, Taisand, Moreau,, qui fit à ce sujet un excellent Discours &c. M. Papillon y fut admis, et quelque jeune

qu'il fut, il y tint son rang avec honneur. Il consacroit le matin à l'Etude, et donnoit l'après dînée à la visite de ses amis ou à: la promenade. Exempt d'ambition et d'avanonicat d'un fort modique revenu à la Chapelle aux Riches de Dijon, où il fut reçu em 1690, quoi qu'on lui ait quelquesois ofsert des Bénésices plus considérables, qu'il a toujours refusés.

Il jouissoit, à la verité, d'un patrimoine assés ample, qui le mettoit à l'abri de la necessité

necessité; c'étoit un de ses grands principes que rien n'est plus contraire au succès des Etudes que l'indigence. Persuadé qu'un homme de Lettres a besoin de beacoup de tranquillité d'esprit, incompatible avec la nécessité. Il répétoit quelquesois ce Rondeau de Madame Deshoulliéres:

- » Le bel esprit au siecle de Marot,
- Des dons du Ciel passa pour le gros lot,
- Des grands Seigneurs il donnoit l'accointance,
- » Et qui plus est faisoit boüillir le pot, &c.

Et il apuyoit fort sur le dernier Vers. Une fortune honnête, une situation éxempte d'inquiétudes et d'embarras, du goût pour les Sciences, des talens naturels et acquis; tout concourant à lui former l'esprit, et à le nourrir du suc des bons Auteurs, il devint un habile Critique. Sa passion pour les Livres étoit si grande, que ses parens ne fournissant pas à son gré assés abondamment à ses emplettes litteraires, il avoit sacrifié dans sa premiere jeunesse, au désir de se faire une petite Bibliotheque, jusqu'aux choses les plus nécessaires à la vie, et l'on peut dire que cette inclination l'a suivi jusqu'au tombeau. Ses Livres n'étoient pas pour lui

un

un ornement inutile; il lisoit beaucoup, comme je l'ai dit, et sa derniere maladie ne lui permettant pas la lecture, tout le monde, jusqu'à sa servante même, pour ne le pas priver d'un amusement si noble et si agréable, supléoient à son impuissance.

Tous les Sçavans qui passoient à Dijon se faisoient un plaisir de lui rendre visite, et de parcourir sa Bibliotheque, pleine de Lívres rares et curieux. Les Connoisseurs qui l'ont examinée, ont été contens du choix de ses Livres, et de la beauté des Editions. Il les communiquoit avec une bonté peu commune, suivant également en cela son inclination à obliger, et le zele dont il étoit ani-mé pour la gloire de la République des Letme pour la gloire de la Republique des Let-tres, à l'exemple de l'illustre Jean Grollier de Lyon, mort en 1565, à l'âge de 86. ans, qui sur chaque volume qu'il faisoit relier, avoit soin que l'on mît, ainsi que je l'ai lû sur quelqu'uns: Jo. Grolierii et amicorum. Quoique M. Papillon prétât si généreuse-ment ses Livres, il les regardoit comme un trésor, aussi lui ont-ils procuré la connoissan-ce de mille choses curieuses, qui font tout le

Quoique M. Papillon prétât si généreusement ses Livres, il les regardoit comme un trésor, aussi lui ont-ils procuré la connoissance de mille choses curieuses, qui font tout le plaisir d'un homme de cabinet. L'on en trouve peu sur lesquels il n'ait fait d'excellences Notes, qui les rendent d'un grand prix. Il ne s'étoit pas borné à la Critique: presque tous les Arts étoient de son ressort. Théolo-

gie, Philosophie ancienne et moderne, Anatomie, Botanique, Géographie, Chronologie, Histoire; il avoit la clef de toutes ces Sciences. Persuadé qu'il étoit honteux à un honnête homme d'ignorer l'Histoire de son Pays, il avoit fait une étude particuliere de celle de Bourgogne, qu'il possedoit fort bien; mais son goût s'étoit plus particulierement déclaré pour l'Histoire Litteraire de cette Province, et voici ce qui a donné lieu à sa curieuse Bibliotheque, Manuscrite

des Auteurs de Bourgogne.

M. Charlet Curé d'Altry proche Dijon, lui ayant communiqué en 1716. sa Langres sçavante, cet Ouvrage excita l'émulation de M. Papillon pour les Ecrivains du Pays. La négligence avec laquelle l'Auteur avoit traité son Sujet, anima M. Papillon, et lui fit faire mille découvertes, dont il remplit les marges de la Langres sçavante. M. le Président Bouhier, si célebre dans toute la République des Lettres, eut connoissance de ce Projet en 1718, et l'invita à quitter un plan si borné; en un mot, à faire une Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne. M. Papillon eut beauteurs de Bourgogne. M. Papillon eut beauteprésenter que l'entreprise étoit au-dessus de ses forces, et alléguer le précepte d'Horace:

Sumite materiam vestris, qui scribitis, aquam Viribus, et versate diù quid ferre recusent, Quid valeant humeri. Art. Poët. Il fallut vaincre sa modestie, et on lui a oui dire plusieurs sois, que sans les sollicitations de cet illustre Magistrat; pour qui il avoit une estime et une venération particuliere, et sans le loisir de la campagne, il n'auroit jamais eu le courage d'entrer dans cette vaste carriere.

Quoique toûjours en garde contre l'a-mour propre, il ne laissoit pas de dire, que s'il n'avoit pas réissi, ce n'étoit pas faute d'avoir connu ce qui auroit pû domer à son Ouvrage un certain degré de perfection, et je ne doute pas que le Public ne souscrive

à ce jugement.

Pour mieux réüssir dans un plan si étendu, il avoit parcouru toute la Bourgo-gne avec un curieux Botaniste de ses amis; et tandis que l'un éxaminoit les Plantes que produit cette Province, l'autre aprofondissoit tout ce qui pouvoit concerner l'Histoire Littéraire du Pays; M. Papillon fouilla dans les recoins les plus cachés des Bibliotheques de Cîteaux, la Ferté, Cluni &cc. Il y a tout sujet d'espérer que ses héritiers auront soin d'enrichir la République des Lettres de cet Ouvrage si intéressant pour le Public, et sur tout pour la Bourgogne; le zele dont ils sont animés pour la gloire de l'Auteur, les portera à répondre aux vœux des Sçavans et au désir de M. l'Abbé Papillon lui-même, qui quelques

quelques mois avant sa mort, avoit formé le dessein de le mettre au jour, et avoit déja pris à cet effet, avec un Imprimeur de Dijon, des mesures dont sa mort a retardé le succès. Ce n'est que par les fréquentes sollicitations de quantité de Gens de mérite, qu'il s'étoit enfin déterminé à l'impression de cette Bibliotheque, qui formera un volume in-folio ou un gros in-4°. et qui sera soûmise, suivant les intentions de l'Auteur, à la révision de quelques personnes capables d'y faire les corrections qui paroîtront necessaires.

Quoi qu'il n'eût entrepris qu'en 1718. L'Histoire Litteraire du Duché de Bourgogne, il est à propos de dire cependant, que plein de zele pour sa Patrie, et du désir de marcher sur les pas des Ecrivains de cette Province, il les avoit étudiés à fond, qu'il n'avoit rien épargné pour les connoître; et que lors qu'il conçut le dessein de cette Bibliotheque, il avoit déja rassemblé beaucoup de matériaux, qu'il n'a fait dans la suite qu'augmenter et mettre en ordre.

Quelques grands que fussent dans M. Papill n les talens de l'esprit, ils cedoient aux qualités du cœur. C'étoit un homme doux; simple, modeste, sans fard, ami de la verité et de la justice, dont il prenoit dans l'occasion les intérêts contre tout le monde;

il aidoit ses amis de ses conseils, de ses livres, de son crédit, et sa bourse étoit toujours ouverte pour eux. Il aimoit naturellement la joie et le plaisir; mais le plaisir que les Loix les plus severes du Christianisme peuvent permettre. Ennemi des traits, même les plus legers de la médisance, son entrétien étoit enjoué, et il pensoit, comme Scarron, que toute conversation languit insensiblement, si le sérieux n'en est quelquefois banni, si elle n'est assaisonnée de traits badins, et réveillée par quelques agréables et innocentes plaisanteries. Il n'a pas dédaigné même de rire quelquesois avec nos Muses Bourguignones, à qui il avoit sait autresois la cour, et l'on a vù de lui quelques Vers en ce genre qui ne manquent pas de (sel, mais qu'il ne montroit qu'à deux ou trois amis, et dont il pouvoit dire avec Horace:

> Non recito cuiquam nisi amicis, idque coactus. Non ubi vi, coramve quibus!sbet. Lib. 1. Sat. 1v.

Les libertins n'osoient débiter devant lui deurs dangereuses maximes, ni lancer certains traits hardis dont tant de gens se font honneur dans notre siècle. Ferme et inébranlable dans la foi, sa présence seule contondoit les impies. Enfin pleinement convaincu des verités de la Religion, il en remplissoit

plissoit scrupuleusement tous les devoirs; et on peut dire que son éxactitude à les accomplir, malgré son extrême foiblesse et la rigueur de la saison, a avancé sa mort de quelques jours.

Pendant le cours de sa derniere maladie qui a duré deux mois, et dans laquelle il a fait paroître une constance héroïque et de grands sentimens de pieté, il a distribué aux pauvres une somme considérable d'argent 🛊 et après leur avoir témoigné par ses dernie-res volontés l'amour qu'il avoit toûjours eû pour eux pendant sa vie, il est mort en Phi-losophe Chrétien le 23. Février 1738, à trois heures après midy, âgé de 71. ans 9. mois et 22. jours, estimé et regretté de tous les Gens de mérite de cette Ville. Je ne doute pas même que sa mort ne touche également plusieurs Personnes de Lettres, avec les quelles il étoit en relation à Paris, et dans diverses Provinces du Royaume; et comme ses illustres amis font une partie de son éloge, il est bon de les rassembler ici, sans oublier ceux qui sont morts avant lui, et sans me flater cependant de les nommer tous: il y en a quelques-uns qui peuvent échaper à ma mémoire, et même à mes recherches: J'ai dit plus haut qu'il étoit de l'Assemblée Académique de MM. du May Lantin, De la Monnoye &c. ainsi il est invisile

tile de dire qu'il étoit ami de ces MM. particuliérement de M. De la Monnoye.

Il étoit connu de M.l'Abbé Fleury, Auteur de l'Histoire Ecclésiastique, qui lui a écrit plusieurs fois, de M. l'Abbé Leclerc, mort à Lyon en 1736. des PP. Le Long et Le Brun de l'Oratoire, de M. l'Abbé Petit, Auteur de la Rélation des Réjoüissances faites à Dijon pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin, de M. Collet dont il a imprimé la vie, du fameux Imprimeur Salliot, de M. le Président Bouhier, de M. de la Riviere? retiré à l'Institution de l'Oratoire à Paris de M. Titon du Tillet, de M. le Baron de la Bastie, de M. de Clugny, Conseiller au Parlement de Dijon, Editeur de la Coûtume de Bourgogne, qui a paru sous le nom de François Bretagne de Nan-sous Thil &c. à laquelle il a joint ses Observations, et Auteur de la Généalogie de la Maison de Clugny, de M. Le Tors, Lieutenant Criminel au Bailliage d'Avalon, de M. le Sage, Auteur de plusieurs Traités de Physique, de M. de Bruys, Auteur de la continuation de Tacite, d'Amelot de la Houssaie &c. de M. du Tillot, dont le Cabinet est si curieux par la varieté des Piéces qui le composent . de M. Raviot, Avocat au Parlement de Pourgogne, Auteur des Arrêts notables du Parlement de Dijon, de MM, les Abbés Goujet .

jet, le Beuf, Sallier, Bonardi et Leauté 1 Trésorier de l'Eglise Cathédrale de Dijon, ci-devant Chanoine de Notre-Dame de la même Ville, homme très-versé dans la Théo. logie et dans les Langues sçavantes, des RR. PP. Desmolets, Grozelier, Niceron, Oudin, et Planchet, Bénédictin de Dijon, Auteur de l'Histoire de Bourgogne en plusieurs

incessamment, &c. On a peut-être lieu d'être surpris que 'M. l'Abbé Papillon ait fait imprimer si peu d'Ouvrages pendant le cours d'une vie assés longue. C'est l'effet de sa modestie. Il se défioit toûjours de ses lumieres et de son sçavoir. Le peu que le Public a vû de lui se trouve dans les Mémoires du P. Niceron, dans la continuation des Mémoires de Litté.

volumes in-folio, dont le premier paroîtra

rature du P. Desmolets &c.

Pag. 275. du Mercure de Février 1737. le nom de M. l'Abbé Papillon paroît parmi les illustres amis de M. l'Abbé Leclerc, mort

à Lyon.

Page 499-507. du Mercure de Mars de la même année, on lit : Leitre à M. l'Abbé Papillon, Chanoine de Dijon, au sujet d'un Ouvrage sur les Pseaumes. On dit que la Bibliotheque des Ecrivains de Bourgogne est de soi-même intéressante, et votre réputation (est-il ajoûté) la fait désirer avec ar-Fabricius deur.

Fabricius Biblioth. med. et insime Latiniratis, pag. 561. cite avec honneur M. l'Abbé Papillon.

M. Camusat parle de cette Bibliotheque pag. 131. de son Histoire Critique des Journaux. Amsterdam, Bernard 1734. m-12.

Le sieur Martel ayant annoncé cet Ouvrage dans ses Nouvelles Littéraires de 1724, M. l'Abbé Le Blanc, connu par un Recueil d'Elégies, et par sa Tragédie d'Aben-Saïd adressa en 1726. une Piece en Vers à M. Papillon, pour l'engager à publier sa Bibliotheque, à l'occasion de laquelle, aussi-bien que de la mort de l'Auteur, une autre Muse de Dijon a fait les Vers suivans:

> Helas! cher Papillon, tu n'es qu'un peu de cendre.

> Inutiles soupirs! vains regrets! de tes jours La Parque inéxorable, en terminant le cours Dans l'éternelle nuit te force de descendre. Mais quelle errour séduit mon esprit agité ? Chere ombre, su jouis de l'immortalité. Quand de mille Ecrivains, l'honneur de leur Patrie,

> Fidele Historien tu traces le tableau, Ta piume qui leur donne une seconde vie, Sçait aussi t'affranchir de l'horreur du tombeau.

I. Vol.

EXTRAIT

Digitized by Google

x082 MERCURE DE FRANCI.

EXTRAIT d'une Lettre écrite du Haure sur quelques Personnes très-âgées.

J E suis arrivé depuis quelques jours des Isles de l'Amerique en cette Ville, où après m'être reposé, j'allai voir la Citadelle; l'Officier à qui je m'adressai, pour lui demander la permission de monter sur les remparts, voulut bien me faire l'honneur de m'y accompagner; ma tournée faite, nous nous promenâmes sur la Place d'Armes. Je fus surpris d'y voir quelques Officiers qui me parurent très-vieux; celui avec qui j'étois, me dit qu'il y avoit dans la garnison un Capitaine âgé de 90. ans, auquel on en donneroit tout au plus 60, tant il est encore fort et vigoureux, ne sentant jamais aucune incommodité, deux Lieutenans, l'un âgé de 98. ans, lequel en a été plus de 50. Grenadier, & Lieutenant des Grenadiers dans le Regiment de Poitou; il fait journellement deux lieuës en se promenant, travaille dans un jardin qu'il a , et quand il est tout en sueur, il se seche tranquilement à l'air sans prendre son juste-au-corps, l'autre est âgé de 102. ans, il a veritablement de la peine à marcher, mais il a la poitrine bonne, l'estomac de même, lit sans lunettes, n'a point mangé de viande pendant le Carême, il est marié à une femme âgée d'environ 48. à 50. ens, assés jolie: ce sont des Troupes de l'Hôtel des Invalides qui composent cette garnison. Je vous prie, M. de vouloir excuser mes fautes dans la construction de cette Lettre; je suis un Marin qui n'ai d'érudition que sur ce qui concerne directement mon métier; mais je me pique de dire vrai.

Je suis, &c.

Reverendissimum atque Excellentissimum D. DELCI, Rhodi Archiepiscopum, inque Aula Parisiensi Nuncium Pontificium, Gallia sic alloquitur in ejus discessu.

ODE.

PRæsulum, DELCI, decus atque prima
Gloria, heu! sanctam remeas ad Urbem,
Me relictà, et non rediturus, arva
Gallica linquis.

Me tua hæc Virtus, pice tincta nulla;

Me tui hi mores, maculis carentes,

Me tua hæc prudens, Pyliæque Linguæ

Æmula Lingua

Jam

C ij

Jam beaverunt. Stupidus pependit

A tuis labris LODOIX, et Aula:

Lente, ut exculto frueretur ore,

Sequana fluxit.

Te rubro ornabit Tiberis Galero;
Ore tu optato Tiberim beabis.
Quàm tuo adventu sacra Vaticani
Limina ovabunt!

Saudium & quantò altius occupabit

Limina augusti sacra Vaticani,

Cum Tibris, DELCI, aspiciet caput To

Urbis, et Orbis!

Tunc mez errantes in Ovile sanctum;

Te vocante illas, pecudes redibunt;

Quem Patrem Europa, hæresibus fugatis;

Tota vocabit.

Eminentissimi Cardinalio DE GESVRES, Famulus minimus Dominicus Marquesi,

፟ፙጜ[፟]ፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙ

EXTRAIT d'un Memoire sur la Propagation du Son, lû à la rentrée de l'Academie après Pâques par M. Cassini de Thury.

Es Expériences qui avoient été faites jusqu'à présent en France, en Angle-terre et en Italie, pour déterminer la quantité et les divers effets de la Propagation du Son, ne s'accordant pas toutes ensemble, PAcadémie Royale des Sciences jugea devoir les faire exécuter dans des distances beaucoup plus grandes que celles que l'on y avoit employées.

On fit pour cet effet transporter deux pie-ces de Canon, que M. le Prevôt des Marchands avoit données pour faire ces Experiences; la premiere, de douze livres de balle, à la pyramide de Montmartre, et la seconde, de douze livres, à la Tour de Mont-Phery, qui en est éloignée de 14636 toises.

On avoit placé des Observateurs avec des Pendules à Secondes, non-seulement dans ces deux lieux, mais aussi à l'Observatoire, au Château de l'Hay, au Moulin de Fontenay et à Dammartin, qui est éloigné de Montmartre de 16079. toises.

Chacun C iii

Chacun de ces Observateurs comptoit à sa Pendule le temps entre le feu du Canon et le bruit, ce que l'on repetoit plusieurs fois en une même nuit.

Par ces Observations on a trouvé, r' que le Son dans un temps calme employoit une Minute et près de vingt-cinq Secondes à venir de Montmartre à Montl'hery, lorsque le temps étoit calme, ou lorsque le vent étoit dans une direction perpendiculaire à la direction de ces deux lieux, ce qui a donné la vitesse du Son de 173. toises en une Seconde, et a été confirmé par plusieurs. Observations faites en divers autres endroits.

2°. Que le Son se transmet avec la même vitesse, lors qu'il parcourt un grand espace, que lors qu'il en parcourt un plus petit, sans se rallentir; ce que l'on a experimenté par les Observations saites à Montmartre, l'Observatoire, l'Hay et Montl'hery, qui sont à peu près dans la même direction, où l'on a trouvé que la somme de chaque temps que le Son avoit employé à parvenir d'un de ces lieux à l'autre, étoit égale à celui avec lequel il étoit parvenu immédiatement de Montmartre à Montl'hery.

3°. Que le Son se transmet avec la même vitesse pendant le jour que pendant la nuit.

4°. Qu'il a aussi la même vitesse dans des temps de pluve que lorsque le Ciel est screin. vitesse, lors qu'il parcourt un grand espace,

temps de pluye que lorsque le Ciel est serein.

30. Que la vitesse du Son est égale lorsque le bruit qui le produit est grand, que lorsqu'il est petit; lorsque la bouche du Canon est dirigée vers le lieu d'où en l'entend, que lors qu'elle est en sens contraire.

6°. Que la vitesse du Son augmente lors-

que le vent est favorable, et qu'elle diminuë lorsqu'il est contraire; cette augmentation ou diminution de vitesse a été jugée égale à celle que le vent avoit dans le temps des Expériences, ce qui semble prouver que l'air est le véhicule du Son.

Dans toutes ces Expériences on a vû la lumiere du Canon d'une grande vivacité, même à la distance de Montl'hery à Dammartin qui est de 25000, toises; ce que l'on a aussi remarqué en allumant une ou deux livres de poudre dans l'air libre, ce qui peut être utile pour des signaux, qu'il est

necessaire d'apercevoir de fort loin. Ces Expériences de la Propagation du Son peuvent servir à découvrir la nature et la propriété du Son, et on peut les employer utilement pour déterminer les distances entre divers lieux, et faire la Carte d'un Pays, en abservant d'un Lieu élevé la direction de tous les endroits que l'on découvre aux environs, et faisant tirer ensuite dans ce Lieu quelques coups de Canon, car chaque Observateur qui se trouvera en ces divers C iiij

divers endroits, comptant l'intervalle de temps avec la lumiere et le bruit, et le réduisant en toises, à raison de 173. par Seconde, sçaura sa distance au lieu d'où l'ors a tiré, ce qui, au moyen de sa direction connue, déterminera la position de chacun de ces endroits.

MADRIGAL,

Sur un Portrait.

Amour, ce Dieu malin, m'éveillant en sursaut, A mes yeux enchantés vint offrir un Tableau,

Ou le plus fidele pinceau

Sembloit avoir fixé tous les traits de Diane;

Ah! lui dis-je, accablé par un destin fatal,

Si tu veux adoucir les tourmens de ma vie,

Et me faire goûter un bonheur sans égal,

Garde pour toi cette Copie,

Et donne-moi l'Original.

Le Chevalier d'Alleman.



REPONSE



RE'PONSE de M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roy, à M* **.

Ous m'avez fait plaisir, Monsieur, de me communiquer la nouvelle Edition qu'on vient de faire en Hollande de l'Histoire de la Chine du P. Duhalde, laquelle fut imprimée pour la premiere fois à Paris, il y a environ trois ans : mais en me communiquant cette Edition, vous exigez de moit que je vous dise ce que je pense, sur tout des Cartes copiées à la Haye, sur celles qui ont été gravées à Paris. Pour ce qui est de l'impression du Livre, vous sçavez, me dires-vous, à quoi vous en tenir. Vous ne pouvez goûter que les Cartes, qui font une partie essentielle de l'Ouvrage, et qui doivent accompagner la Description des Provinces, en soient totalement séparées, et mises à part dans un grand volume d'un forme d'un des parties des l'Étant Vantage des l'Ambres des format tout disérent. Vous trouvez que l'Im-pression n'a rien au dessus des Impressions les plus ordinaires de Hollande, petit Papier, Caractères très-communs, les Lignes extrémement serrées, et d'une longueur dé-mésurée, ce qui fatigue le Lecteur, par-l'attention forcée qu'il doit avoir pour ne se

pas méprendre dans le passage d'une ligne à

pas méprendre dans le passage d'une ligne a une autre. Enfin le premier coup d'œil des Cartes vous a fort déplu, et c'est sur ces Cartes, qui sont plus du ressort d'un Geographe, que vous me demandez mon sentiment. Je vous avoiierai d'abord que les Libraires de Hollande s'étant mis en possession de contrefaire les bons Ouvrages qu'on publie en France, je n'ai pas été surpris qu'ils aient mis cette Histoire sous leur Presse. Mais, quoique l'Edition de l'Auteur, de l'aveu de quoique l'Edition de l'Auteur, de l'aveu du Public, soit très-recommandable par la beauté du Papier, des Caracteres, et des Gravures, néanmoins le Libraire Etranger a bien osé avancer, en annonçant son Edition, qu'elle l'emportoit sur la premiere. Sur cette annonce du Libraire, je me suis senti beaucoup de curiosité de voir les Cartes de Geographie, qui font une partie considérable de l'Ouvrage en question, quoique je n'y sois point du tout interessé, comme Graveur, selon que je suis désigné dans un Avertissement du Libraire Hollandois. Mais ma surprise a été grande de voir presque toutes ces Cartes, non seulement fort au-dessous des Cartes originales, pour l'éxécution, mais fort mal gravées à tous égards. Vous voulez que i'en porte mon jugement, c'est ce que je vais saire le plus succinctement qu'il me sera possible.

1091

La Carte la plus générale est d'une assés bonne main, et la mieux traitée de toutes : cependant les suites des montagnes y sont presque par tout interrompues.

Il s'en faut bien que la Carte générale de la Chinè en aproche: les Montagnes sont d'un fort mauvais goût dans la Carte Hollandoise: ce sont de petites buttes toutes détachées et semées au hazard, sans aucun enchaînement qui exprime le naturel: l'Ecriture est maigre, et d'un goût également mauvais.

Pour ce qui est des Cartes particulieres, à la réserve des Provinces de Petcheli, de Tchekiang, de Honan, de Chantong, de Chensi, de Chansi, & de Koeitcheou, qui sont d'un travail assés passable, toutes les autres Provinces; sçavoir, de Kiang-nan, de Hou-quang, de Seichuen, de Quang-tong, de Quang-si, D'Tun-nan, et de Fokien, sont d'une gravûre très-grossiere, comme il est aisé de le voir, en les comparant avec celles de Paris.

On y trouve même entre des Villes quelques Rivieres qui ne se communiquent pas dans la Carte originale, comme dans la Copie Hollandoise; et si l'on se donnoit la peine d'y regarder de bien près, et de soûmettre toutes ces Copies à un severe Examen, il n'est pas douteux qu'on y trouve-

roit bien des fautes de cette espece.

Venons maintenant aux autres Cartes de la Tartarie et du Thibet. La Carte générale de la Tartarie Chinoise est de la même gravûre que celle de la Chine, et dans beaucoup d'Endroits, où il n'est pas équivoque qu'il y ait de très-hautes Montagnes, qui forment de longues chaînes entre elles; par exemple, au Mont Chanyen ou Chanpé, qui est presque toûjours couvert de neiges: on ne voit point, ou presque point l'expression de ces Montagnes dans la Copie Hollandoise.

On peut comprendre en bloc les douze Cartes particulieres de la Tartarie, et les neuf du Thibet. C'est par tout un même goût de Gravûre, qui tient plus de la Taille de bois, que de celle de cuivre. Il faut pourtant convenir qu'on a ajoûté des Cartouches à toutes ces Feüilles particulieres dans les Copies Hollandoises; mais n'auroit-il pas fallu que la beauté de ces Cartouches pût justifier l'espece de liberté qu'on a prise de les placer où ils sont; car il est absurde d'en mettre un en particulier sur chaque morceau d'une Carte composée de plusieurs. Feüilles, comme sont les Cartes de la Tartarie et du Thibet: de maniere que si l'on vient à rejoindre ces Feüilles les unes avec les autres pour en faire une Carte générale,

on aura cette Carte parsemée de Cartouches

et de Titres particuliers.

La Carte du voyage de Beerings au Pays de Kamtchatka est d'une gravûre fort differente des précedentes, et d'assés bonne exécution.

On peut ajoûter à ces observations, que dans le nombre de ces Cartes on rencontre des Epreuves assés mauvaises ou manquées à l'impression. Au reste, sans vos ordres, M. et sans l'affectation du Libraire Etranges à publier que son Edition l'emporte sur celle de Paris, on n'auroit peut-être pas songé à faire ces Remarques, qui pourroient être encore beaucoup plus circonstanciées; mais ce seroit un travail inutile, puisque l'annonce intéressée du Libraire Hollandois n'en a imposé à aucun de ceux qui ont vu l'Edition de Paris et la sienne.

RONDEAU,

A M. l'Abbe de Vaugency.

A Beauregard le Beau temps nous convie Maître charmant, maison leste et jolie, Wastes Jardins et coup d'œil enchanté,. Là, sans excès et sans frugalir!,.. Sont écoulés doux momens de ma vie-

Wan irois

Voudrois encor, en votre compagnie, Passer un jour en cette Métairie, Car rien ne sçais d'égal en vérité A Beauregard.

Quelle surprise, ah! mon ame est ravie!

Jean, de la part de votre Seigneurie,

Par un discours rempli d'aménité,

Vient m'annoncer que je suis invité

Au lendemain à faire une frairie

A Beauregard.

Par M. de Sommeveste.

LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure, au sujet d'un Article de la dixième feisille des Refléxions sur les Ouvrages de Litterature.

Omme je ne sçais point le nom de l'Auteur des Réfléxions qui paroissent de temps en temps sur les Ouvrages de Litterature, et que cet Auteur ne se manifeste point, je ne sçais à qui m'adresser, si-non à vous, MM. pour rendre publiques les Remarques que je viens de faire sur les Réfléxions qu'il a publiées à l'occasion d'une Lettre qu: y us avez en la bonté d'ins' rer dans

votre Journal du mois de Mars dernier.

Cet Auteur m'a attaqué sans me connoî-tre; il m'a peut-être crû peu en état de soû-tenir Th'se contre lui, et que j'étois dé-pourvû de preuves. Je suis bien aise de lui faire voir, et à tout le Public, (sans cependant me nommer, puis qu'il ne se nomme pas,) que j'ai encore quelque reste de Lo-gique, que je lis d'autres Livres que des Opuscules semblables à ceux de M. de Haitze; que je ne m'en raporte point à des Compilateurs qui n'ont pour garants de leur dire, qu'un Vincent de Beauvais, ou autres Auteurs aussi peu accrédités, et que je sçais recourir aux Originaux, pour m'en servir ainsi qu'il convient, lors qu'on veut aprofondir les Matieres, et qu'on veut être sûr de ce qu'on dit.

L'Editeur des Réfléxions finit ainsi son Raisonnement dans l'Article qui me regar-de: Il est aisé de juger par là que cet Auteur n'est pas bien an fait des Matieres qu'il veut aprofondir. Il paroît au contraire que c'est hui-même qui ne se met pas au fait des cho-ses qu'il veut combattre, et je vais rendre-évident qu'il n'a pas bien pris le sens de la page 438, du Mercure de Mars.

Après avoir raporté un Fragment de la Lettre de Hugues, Prieur de la Grande

Chartreuse, écrite en 1250. à l'Archevêque

de Cantorbery, où il est dit de S. Edme et de S. Hugues de Lincoln conjointement, In ipso Episcopali culmine Carthusiensem Professionem suam constanter retinuerunt , j'ajoûte seci: » Ne doit on pas être surpris de voir » S. Edme ainsi revendiqué hautement par » les Chartreux, quelques années après sa » mort et sa canonisation, sans qu'aucun » de nos Modernes air remarqué ce Fait? L'Auteur des Réfléxions observe que pour parler si décisivement, et assurer qu'aucun Moderne n'a remarqué ce Fait, l faut êire sûr de ce qu'on dit. Après ce début plus que décisif, on s'attend de voir produire un Moderne, au moins qui aura parlé de l'Anriquité de la prétention des Chartreux, quis aura proposé la Lettre du Prieur Hugues 🕻 qui en aura discuté les termes, et qui aura fait remarquer qu'il n'y avoit que dix ans que S. Edme étoit mort, lorsque ce Chartreux écrivoit à l'Archevêque de Cantorbery; aulieu de cela on produit M.de Haitze, (a) qui ne m'est point inconnu, et que je sçavois bien avoir écrit en général, que S. Edmond Archevêque de Cantorbie est produit par les Chartreux parmi les Hommes Illustres de leur Ordre. Ce Provençal n'en dit pas davantage;

⁽a) Si cependant il est Auteur du Livre intitulé, Les Mones empruetés; car quelques - uns l'attibuent à M l'Abbé Faydit.

il paroît qu'il n'a eu aucune connoissance de la Lettre de Hugues, Prieur de la Grande Chartreuse, au moins il n'en dit pas un seul mot. C'est pourquoi si c'est là le seul Moderne qu'on puisse citer comme ayant remarqué qu'un Prieur de la Grande Char-treuse a revendiqué en 1250. un S. Prélat mort en 1240, on se trompe, et il paroît que la réfléxion a été faite un peu à la hâte. Il y a en effet une grande diférence entre ces deux Faits, ou plutôt entre ces deux Propositions. S. Edmond, Archevêque de Cantorbie, est produit par les Chartreux parmi les Illustres Hommes de leur Ordre, et celle-ci: S. Edmond a été revendiqué hautement par le Prieur de la Grande Chartreuse dir ans après sa mort, comme quant été de dix ans après sa mort, comme ayant été de leur Ordre. Si M. de Haitze avoit fait sentir dans son Livre des Moines empruntés que S. Edme a été ainsi revendiqué, je n'aurois rien à dire. Mais il suffit de vouloir faire encore quelque usage de la Logique, pour apercevoir la diférence des deux Propositions que l'Auteur des Réfléxions a confonduës. En réfléchissant sur trois circonstances, sçavoir celle de la personne qui a écrit, du temps auquel elle a écrit, et sur la qualité de celui à qui elle a écrit, on se sent frappé de la force d'une preuve que M. de Haitze a passé sous silence; comme donc il est le seul Modernc

ne qui ait parlé de la prétention des Chartreux, et qu'il ne l'a fait qu'en termes fort vagues, il est toûjours vrai de dire qu'aucun Moderne n'a remarqué le fait en question.

Ce n'est point à moi à discuter si S.Edme, et Boniface de Savoye ont été Chartreux. Hugues qui fut Prieur de la Grande Chartreuse depuis l'an 1242. jusqu'en 1253. fait res-souvenir Boniface, en lui écrivant l'an 1250 j du temps auquel il demeuroit parmi eux, etiam cum apud nos eratis; c'est aux Religieux de cet Ordre à faire valoir l'authenticité du Manuscrit de Dom Nicolas Molin, Prieur de la Sylve bénite, dont Guichenon s'est servi dans ses Preuves de l'Histoire de Savoye, Tome 111. pag. 58. et que Dom Edmond Martene a réimprimé au 111. Tome de ses Ancedotes. Il paroît que si sa Lettre est veritable, c'est un témoignage qui doit L'emporter sur le silence d'un Vincent de Beauvais: Qu'est-ce en effet que l'Histoire de S. Edmond ou S. Edme, écrite par ce Dominicain dans son Miroir Historial? c'est un Extrait tronqué du Manuscrit de Pontigny, que Dom Martene a depuis publié en son entier. C'est un Extrait dont M. Baillet a fait si peu de cas, que dans la Table critique des Auteurs, sur lesquels il donne la Vie de S. Edme, il ne daigne pas le nom-mer, quoiqu'il lui dût être connu, et qu'il cite

nite Nicolas Triveth, autre Auteur Domiriquain, qui avoit bien moins écrit sur ce Saint, que n'a fait Vincent de Beauvais. Il ne faut donc pas croire que M. de

Haitze ait eu dans la personne de Vincent de Beauvais un Auteur suffisant pour détruire la Tradition des Chartreux, laquelle a près de cinq cens ans, si la Lettre de leur Prieur Nuguet est véritable. Vincent de Beauvais n'a donné qu'un Abrégé des Faits ra-portés par Bertrand, Moine de Pontigny en 1247. Il déclare lui-même qu'il a puisé dans ce Manuscrit, par ces deux mots qui sont à la tête de sa Compilation : Ex gestis ejus. Quoique ce même Bertrand soit plus diffus que son Copiste, il faut cependant avoüer qu'il n'a pas raporté toute l'Histoire du Saint; on est obligé de recourir à celle qu'avoit écrite Robert Rich, que Surius a donnée avec quelques changemens. Ces deux Auteurs contemporains ne suffisent pas encore, il est nécessaire d'y joindre plusieurs circonstances détaillées dans Mathieu Paris, troisième Auteur du même siécle. Avec ces trois Auteurs l'on n'a pas encore la vie de S.Edme en son entier : et Dom Martenne, au lieu cité, nous aprend que les Annales de Waverlei contiennent outre cela des Faits propres à éclaircir la vie du Saint. Triveth est aussi cité comme aprochant des Ecrivains contem-

TION MERCURE DE FRANCE

contemporains, et raportant quelques Faits particuliers sur S. Edine. Pourquoi donc M. de Haitze s'est il borné au simple récit de Vincent de Beauvais, qui a obmis tant de circonstances de la Vie de ce Saint? Et, s'il est vrai de dire que Robert Rich, Bertrand Religieux de Pontigny, et Mathieu Paris, n'ont pas raporté, chacun en particulier, ni tous trois ensemble, tout ce qui étoit à sçavoir sur S. Edme, pourquoi ne pourroit-on pas recourir, pour plus ample instruction, aux Pieces du temps, telles que sont des Lettres, comme on a recours aux Annales de Waverlei , à Triveth , &c. afin de dire sur un Saint tout ce qu'on en peut sçavoir? Ainsi la preuve négative que M. de Haitze 2 tirée de Vincent de Beauvais, est une preuve qui n'a aucune force, et qui peut même être tournée contre lui. En effet ce Provençal ne combattant point la prétention des Cisterciens, qui assûrent dans leur Ménologe de Cîteaux, au 16. de Novembre, que saint Edme a pris l'habit de leur Ordre, on seroit en droit de conclure qu'il en tombe d'accord. Cependant en quel endroit de Vincent de Beauvais cela se trouve-r'il? Quelque autre Historien contemporain l'at'il dit ?

Toutes refléxions faites sur le point d'Hissoire en question, il paroît qu'on peut seulement lement conjecturer que S. Edme auroit eû quelques Lettres d'association avec l'Ordre des Chartreux, lesquelles Lettres seroient restées inconnues, si les Supérieurs de l'Ordre n'en avoient fait une mention expresse, lorsque l'occasion s'est présentée d'écrire à son Successeur. La situation de ce saint Archevêque le mit en quelque relation avec différens Ordres Religieux. Sans parler des Moines de son Eglise de Cantorbery, Tri-veth dit de lui qu'il aimoit fort la compagnie des Freres Prêcheurs: In comitiva sua. Fratres Pradicatores habebat continue. Il se retira en France chés les Cisterciens de Pontigny: L'air ne convenant pas à sa santé, il passa dans une Maison de Chanoines Réguliers, nommée Soisy. Toutes ces liaisons avec differens Ordres, dont la ferveur étoit très-grande, laissent à penser qu'il pouvoit en avoir eû parcillement avec les Chartreux, qui n'étoient pas dans une moindre répu-tation de pieté. Son voyage de Rome lui présenta sur sa route la grande Chartreuse, et plusieurs autres Maisons du même Ordre. Le Monastere où se retira Jean, Prieur de Cantorbery, lorsqu'il parut se soûmettre à la vigilance pastorale de S. Edme, sut une Maison de Chartreux, selon les Annales de Waverlei, citées par D. Martenne, T. 3. Thes. anecdot. pag. 1763. C'est au moins une marque

marque que l'Ordre des Chartreux étoit fort estimé par S.Edme.Mais il vaut mieux atten-dre ce que quelque Solitaire de cet Ordre nous aprendra sur tout cela, que de vouloir le prévenir par de pures conjectures. Je suis au reste, très-éloigné de croire qu'il y ait eû parmi les Chartreux un Tiers Ordre, ni qu'il soit arrivé à ces Religieux de tomber dans des méprises telles que celles de quelques Particuliers d'un Ordre Mandiant, qui enrôloient ci-devant dans leur Tiers-Ordre presque tous les Saints dont les Images étoient dans leur Eglise. C'est ce que j'ai vû dans une Ville de Province où on lisoit autrefois dans une Eglise de ces Religieux, non-seulement ces mots sous l'Image de S. Roch: S. Rochus, tertii Crdinis S. P. Francisci, mais encore ceux-ci sous l'Image de S. Marcou, Prêtre du vi. siecle: S. Marculphus tertii Ordinis S. P. Francisci.

Ceux qui ont lu M. de Haitze, sur les Moines empruntés, trouveront bon qu'on les avertisse ici que l'on n'a jamais apellé Seury, le Lieu où S. Edme mourut, près de Provins, mais toujours Soisy, et que ce fut le seizième Novembre qu'arriva cette mort, et non le sixième, comme l'a dit après lui l'Auteur des Refléxions. A l'égard de l'année, comme je cherche la verité en tout, je me conforme à celle qu'il a assi-

ns 1241. M. Baillet n'a pas aparamment fait attention à cette epoque marquée dans Robert Rich, et dans Mathieu Paris, Auteurs du temps; et il a ignoré deux preuves inconstestables de la même époque, fournies depuis par Dom Martenne. La premiere se tire de Bertrand de Pontigny, qui dit que S. Edme mourut un Vendredi vers l'heure du levér du Soleil, ce qui dénote l'an 1240. par la Lettre Dominicale G. La seconde se tire d'une Lettre de Guy, Abbé de S. Jacques de Provins, datée du mois de Décembre 1240. par laquelle il mande aux Fideles de Cantorbery les Miracles qui s'opéroient dans son Eglise par l'intercession de ce Saint qui venoit de mourir.

ODE ANACREONTIQUE.

Pour Mlle T. D. C. sous le nom d'Iris,

VIENS, Phœbus, viens monter ma Lyre, C'est Daphné que je veux chanter;
Il t'est bien doux de te prêter
A la noble ardeur qui m'inspire.

Oui, Daphné.... Dieu puissant, c'est elle! Quels seroient les traits que tu vois; Tu soupires.... déja ma voix S'anime de ton tendre zele.

Ж.

Nymphe adorable, de Cythere C'est vous qui faites les beaux jours; A tant de charmes les Amours Yous prennent souvent pour leur Mere.

¥.

Quelle Bergere a plus de gloire!
Tous les cœurs volent après vous,
Et mille captifs sont jaloux
D'orner votre Char de victoire.

Ŕ

Minerve sur votre visage Plaça cette noble fierté, Que le petit Maître effronté Jamais sans respect n'envisage,

×.

Cette bouche que l'œil dévore, Brille d'un vermillon divin; Et plus d'une fois ce beau tein Fit rougir la charmante Flore,



Tous les beaux yeux que l'on renomme Aprochent-ils de ceux qu'elle a ! C'est eux qui sur le Mont Ida Se-seroient fait donner la Pomme.

¥

Les Graces vont parler J'écoute ... A Quelle douce voix me ravit ? Ah! que dans tout ce qu'elle dit, Tris du cœur prend bien la route!

¥

Quel Pied! l'aimable mignatures.

Il est fait comme celui - là,

Que le beau Cigne de Leda

Becquetoit sous une Onde pure.

*

Que ne puis - je léger insecte.

Parcourir tant d'autres beautés!...

Taisons - nous ... les Divinités

Yeulent surtout qu'on les respecte.

*

Belle Iris, acceptez l'hommage Que ma tendre Lyre vous rend; De l'amour que mon cœur ressent, Cette Chansonette est le gage.

M. Reynaud, du Martigues.

I. Val.

D EXTRAIT

TIOS MERCURE DE FRANCE

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Laval le 30. Mars 1738. Remedes contre la Rage.

Voici, Monsieur, deux Remedes contre la Morsure des Bêtes enragées, que l'on m'a conseillé de vous envoyer, afin que vous ayez la bonté de les donner au Public; ils sont très éprouvés, et ont garanti plusieurs Personnes des suites funestes, qui arrivent ordinairement à celles qui ont le malheur d'être morduës.

Prenez des feuilles de Ruë, de Verveine; de menuë Sauge, de Plantin, de Polipode, de grande Absinthe, de Mente, d'Armoise, de Melisse, de Betoine, de Millepertuis et de petite Centaurée, parties égales. Il faut cuëillir toutes ces herbes environ dans la pleine Lune, en faire de petits bouquets, les enveloper de papier, les pendre à l'ombre, et les y faire secher; lorsqu'elles seront bien séches, il faut les piler dans un grand mortier de bronze, et en passer la Poudre par le tamis de soye. Cette Poudre préserve et guérit de l'Hydrophobie, ou crainte de l'eau, pourvû qu'on ne soit pas mordu à la tête ni au visage, ou qu'on n'ait pas lavé la partie mordue avec de l'eau. La dose de cette Poudre est une dragme, mêlée avec une demidragme

Aragme de Poudre de Vipere, prise dans un demi verre de bon Vin blanc, le matin à jeun, réitérant la dose pendant neuf jours, même pendant quinze, pour plus grande sûreté. On peut augmenter la dose, jusqu'à deux ou trois dragmes, pour les personnes robustes; il faut aussi mettre du persil pilé sur la morsure, après avoir bien essuyé la playe, pour ôter la bave, s'il y en avoir.

Voici un autre Remede pour le même mal. Faites brûler l'écaille de dessous d'une huitre, lorsquelle sera devenuë blanche, vous la réduirez en poudre; prenez toute cette Poudre, et mêlez - la dans une aumelette de quatre œufs, que vous fricasserez avec de bonne huile d'olive au lieu de beurre, faites-la manger à la personne morduë, à jeun, et qu'elle soit six heures sans rien prendre; il faut réstérer ce Remede trois fois de deux jours l'un, et apliquer de l'aumelette sur la playe. On assûre, que quand même la personne auroit eu un accès de rage, elle guériroir.

Aux Chevaux, Bœufs et Vaches, il faut prendre la poudre de quatre ou cinq écailles, et la leur faire avaler dans de l'huile d'olive, et réitérer deux fois seulement, les ayant fait jeuner six heures avant la prise et autant près.

D ii Nous

\$108 MERCURE DE FRANCE

Nous saisissons cette occasion pour ajoûter ici un autre Extrait de Lettre sur le même sujet, lequel nous est arrivé trop tard, pour pouvoir être employé ailleurs.

EXTRAIT d'une Lettre de M. Bertrand, Docteur en Medecine, Membre de l'Académie Royale des Belles Lettres de Marseille, à M. Boüillet, Docteur en Medeçine, &c. à Besiers.

Epuis qu'on parle de l'usage du Mer-cure dans l'Hydrophobie, j'ai fait, Monsieur, essai de ce Remede; j'ai eu deux cas. Dans le premier, je sus consulté d'abord après la morsure; je fis mettre le seu à la playe, et des frictions avec l'onguent mercuriel sur toute la partie; on les reitera d'un jour à l'autre, et on en fit en tout 8. à 10. Le Malade usa encore de la Poudre de Palmarius. Il n'a jamais eu aucune atteinte de Rage, depuis plus de trois ans qu'il a été mordu. Dans le second, la morsure étant à la bouche, et n'ayant été apellé que quand le Malade commençoit à ressentir les accès de la Rage, je ne pus pas employer le Re-mede à plein. Je fis faire pourtant deux frictions, de deux dragmes chacune, sur les ex-trémités supérieures. Le Malade mourut, mais les accès de Rage ne furent point yic, lens,

lens; il n'eut presque d'autres symptomes; qu'un peu de délire, il bûvoit même quelquefois, et avec moins d'horreur, que n'en ont ordinairement ces sortes de Malades. Enfin il vécut jusqu'au septième jour, au lieu que bien d'autres que j'ai vûs, n'avoient jamais passé le troisième jour.

A Marseille le 20. Décembre 1737.

A Mad. du Hallay,

Par M. Desforges Maillard.

PELLE et jeune HALLAY, quand sur le Clave vecin Vos mains enfantent l'harmonie,

Ényvré de plaisir, un charme tout divin Me pénetre, m'émeut, maîtrise mon génie.

*

Je vois vos doigts légers transformés en Amours,
Doux tyrans, enchanteurs agiles,

Et faire mille jolis tours.

Diii Qu

ino MERCURE DE FRANCE

Qu'ils sont vifs et touchans ces enfans de Cythere! Mais pour ravir les cœurs, c'est bien assés sans eux, Qu'avec leur frere aîné, leur triomphante Mero Regne sur votre levre et brille dans vos yeux.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire de la Musique Vocale et Instrumentale.

J Ubal fils de Lamech, arriere petit Nez veu de Cain, passe pour le premier Inventeur des Instrumens de Musique.

L'an 107. de Rome, Terpandre, natif d'Antisse, Ville de l'Isle de Mételin, Musicien et Poëte Lyrique, étoit en grande répu-

tation.

En la soixante-dixiéme Olympiade, fleu-

rissoit Lasus, Poëte et Musicien.

Antiphon le Rhamnusien, excellent Orateur, Musicien et Poëte, apellé autrement Nestor, pour son bien dire, vers l'an de Rome 353.

Diocles, Musicien, vivoit à Athenes dans

'le même temps.

Msomedes ou Nicomedes, Poëte et Musicien, étoit en estime en 144. de J. C.

Les Anciens avoient accoûtumé après avoir joué de leurs Instrumens, de les poser

à terre, et de les couronner de fleurs.

Isocrate, étoit fils de Theodore, saiseus d'Instrumens de Musique.

La Musique passe pour la plus ancienne de toutes les Sciences. Les Grecs en faisoient une estime toute particuliere. Elle entretient notre joye, et flate également notre tristesse; elle modere les esprits les plus échauffés par elle modere les esprits les plus échausses par le vin, c'est pourquoi les Anciens faisoient chanter après le repas. Aristôte a dit, que notre ame ne subsistoit que par l'harmonie, et a fait voir dans ses Questions problémati-ques, que de nos Sens, il n'y a que l'oüie, qui serve aux choses morales. Plutarque nous aprend, que les Argiens établirent une peine contre ceux qui parleroient contre la Musique; et que Thales le Candiot, fit par son moven cesser la Peste dans Sparse. Ellason moyen cesser la Peste dans Sparte. Elle plaisoit beaucoup à Socrate; ce Philosophe avoit apris à chanter, et à joier des Instru-mens. Boëce, au Livre I. de sa Musique, dit que Menias guérit grand nombre de Béo-tiens travaillés de la Sciatique, à qui il fit passer la douleur au son des flûtes. Theo-phraste, Athenée, Asclépiade et Democrite, disent tous, que la Musique a le pouvoir de guérir beaucoup de maladies. Apollonius re-marque que les Thebains de son temps se servoient communément du son des Instru--D iiij mens,

HILL MERGURE DE FRANCE

mens, pour remédier à beaucoup de maladies corporelles. Saul ne recevoir de soula-

gement, que par la Harpe de David.

On a vu dans plusieurs Relations, que lorsqu'on veut faire faire aux Chameaux de plus grandes journées, leurs Conducteurs, sans employer le foiiet ou le bâton, chantent certaines chansons, qui les font alles beaucoup plus vîte, que tous les coups qu'on leur pourroit donner.

Les merveilleux effets de la Musique ont été cause de tout ce que l'Antiquité a dit des Orphées, des Arions et des Amphions.

Il se fit une Cérémonie considérable en 1696. dans l'Université de Cambridge. La solemnité commença par les Harangues des Professeurs; ensuite ceux qui devoient prendre leurs Degrés, soûtinrent des Theses: la Cérémonie finit par un Concert, et par un Discours à la louange de la Musique, prononcé par M. Turner, qui prit ce jour-là le Degré de Docteur en Musique.

Les anciens Grees avoient tant d'estime pour la Musique, qu'ils apelloient à pectorne, c'est-à-dire, gens sans Musique, ceux qui avoient un esprit stupide et rustique. Pindare étoit fils d'un Joueur de flûte de

Thebes, nommé Scopin, de qui il aprit à en jouer.

Nicodrome_

Nicodrome, Joueur d'Instrumens, ayant donné un soufflet au Philosophe Crates, qui lui fit ensier la joue, ce Cynique mit au dessus un écriteau avec ces paroles: Nicodrome la fait.

LE Vrolon.

C'est un des Instrumens de Musique des plus portatifs et des plus communs. Il n'a que quatre cordes de boyau, le manche est sans touches, on en joüe avec un archet. Il a trois Parties, comme les autres Instrumens, la table, le manche et le corps, &c. Ses sons sont plus gais, et sont plus d'effet sur l'esprit que ceux de tous les autres Instrumens, dont il a été nommé le Roi par quelques uns. Son accord est de quinte en quinte, &c.

Cet Instrument a été ennobli de nos jours; il n'est plus honteux aux honnêtes gens de le cultiver, et on veut bien accorder une sorte de gloire et de l'estime à ceux qui y excellent, parmi lesquels on peut compter des Seigneurs de la plus grande Elévation, tels que le C. P. M. de S. F. le D. de N. M. G. M. Q. M. de G. Ce qui a fait faire un si grand progrès dans l'art de jouer du Violon, qu'on ose avancer, que les François peuvent aujourd'hui marcher de pair avec les Italiens, et que nous fommes en état de leur oposer d'aussi grands Maîtres.

qu'ils pourroient nous en produire; cela n'est

plus contesté par personne.

N. Duval fut le premier qui retira un peu le Violon de l'abaissement, pour ne pas dire de l'état vil et abject où il étoit sous le dernier Regne; même du temps le plus florissant de Lully, dont le talent admirable auroit été bien plus loin, s'il avoit eu des Sujets pour executer ce que son heureux génie au-roit pu produire, comme nous en avons au-jourd'hui par douzaines, et surtout de jeu-nes gens qui promettent des merveilles. Du-val, né avec des dispositions favorables, et beaucoup de hardiesse, osa le premier com-poser et executer des Sonates, à l'imitation des Italiens, nos premiers Maîtres, car il faut l'avouer de bonne soi.

Senaillier le fils, mort assés jeune depuis quelques années; parut ensuite; il avoit fait quelque séjour en Italie, et avoit aporté assés de ce goût ultramontain, pour le mêler avec art, à de très-jolis chants François; le progrès que le Violon a fait depuis en France lui doit , car il mêla dans sa Musique (cinq Livres de Sonates) des choses difficiles à executer, et comme ses Airs de Symphonie étoient agréables et avoient un certain bril-lant, tout le monde en sut charmé, et voulut aprendre à les joüer, surtout dans un temps où à peine commençoit-on à se familiariser

Digitized by Google

liariser avec la Musique un peu recherchée. Le Sr Aubert est Eleve de Senaillier, et celuici l'étoit d'un nommé de Plane, excellent Violon, fort estimé à Paris au commencement de ce siécle, à qui il arriva une catastrophe bien suneste à Venise, où il sut accu-

trophe bien suneste à Venise, où il sur accu-sé d'avoir sait plusieurs sausses signatures, et condamné à avoir le poing coupé.

Michelli Napolitain, donna presque en même temps huit Livres de Sonates, dans le goût François, qui plurent extrémement.

Mais tout d'un coup M. le Clerc s'éleva; et après avoir sait une étude constante et ré-fléchie de la portée du Violon, il donna en 1720. un Livre de Sonates, qui parut d'a-bord de l'Algebre, capable de rebuter les plus courageux Musiciens, mais qu'on a beau-coup goûté dans la suite, d'abord qu'on a pu pénétrer les principes de la belle harmo-nie en général, et ceux de cet Instrument en particulier. C'est le premier François, qui, à particulier. C'est le premier François, qui, à l'imitation des Italiens, a joué la double corde, c'est-à-dire, joué par accord, en jouant sur le même Violon deux, trois et jusqu'à quatre parties, par le moyen du pouce; et il a poussé si loin cette partie, que les Italiens avoient eux-mêmes, qu'il est un des premiers en sa gente.

miers en ce genre.

N. Guignon, Piémontois, Eleve du célebre N. Sommis, après avoir passé quelque D vi temps

. Digitized by GOOQ

temps à Paris, et s'y être défait du peu que la Musique Italienne peut avoir de baroque, surtour à nos oreilles, a contrebalancé le Clerc en France, et s'est élevé au point qu'on le croit en état aujourd'hui de le disputer aux plus fameux Violons d'Italie, qui y brillent avec éclat, tels que Tartini à Rome, Sommis à Turin, originaire de Marseille, Montanari à Naples:

Comme on l'a déja dit, la France peut se mettre au moins au pair avec l'Italie pour le Violon; Mrs Guignon et le Clerc sont très - renommés; M. Cupi, frere de Mlle Camargo, célebre Danseuse, vient de faire paroître un talent pour le Violon, capable de le faire placer au même niveau; et comme il est plus jeune, il peut faire encore de grands progrès, et les égaler au moins. Les Connoisseurs assûrent, qu'il est très capable de réunir en lui le sentiment, le tendre et le doux de le Clerc, avec le seu, e brillant et le surprenant de Guignon.

Après les trois fameux Violons dont on vient de parler, combien en avons - nous, foit à Paris, soit dans les Provinces, qui brillent avec éclat, et qui ont déja une grande réputation; tels que Francœur, Rebel, Baptiste, Aubert, Quintin, Leleu, Pifay, Salomon, l. Clerc cadet, Guillemain, Mondanville, Mangeant, le Blanc, Duval, &cc.

igitized by Google

plus fameux que nous avons nommés, et qui peuvent le disputer à nos trois célebres Violons, ils ont encore comme nous de trèshabiles Maîtres, comme Solarini, Veracini, San Martini, Vivaldi, Prêtre, Chanoine Vénitien, plus sçavant dans la Composition, que pour l'execution; et encore Bononcini, Indel en Angleterre,&c. On pourroit oposes à ce sçavant Musicien, les Compositions de le Clerc l'aîné, et celles de bien d'autres François.

LA VIOLE.

Elle est beaucoup plus grande que le Vio-lon, mais presque de la même figure son lat touche de même avec un archet, mais elle a six cordes et huit touches, divisées en demi-tons. Elle rend un son plus grave, qui est sort doux et très agréable. La Viole en France a été portée à ce point de superiorité, où est aujourd'hui le Violon. L'illustre Marais, sous le dernier Regne, sur le premier qui en joua dans une si grande persection, qu'après lui, quoiqu'il ait sait de très-habiles Eleves,

et que cet Instrument ait été fort à la mode. et extrémement cultivé, on peut dire que fi quelques-uns l'ont égalé, personne ne l'a surpassé. Il a laissé des fils véritablement hé-ritiers de ses talens; ainsi que d'autres ex-cellens Maîtres, tels que de Caix, d'Hervalois , Allari , Forcroix.

Mais à mesure qu'on a pris du goût pour la Musique Italienne, la Viole a été fort négligée, parce qu'elle ne rend pas assés de son, et qu'on ne l'entend presque point dans les Concerts. La Basse de Violon lui est pré-

férée.

La Viole, qui a été en très grande vogue en Italie, n'y est plus guere cultivée. On a pourtant vû un Horatio de Parme, qui y a excellé, et qui a laissé de fort bonnes Pieces, dont ceux qui sont venus après lui ont infi-niment profité, en les mettant sur d'autres Instrumens, et les donnant comme leurs propres productions.

Le pere du célebre Ferabosco, excellent Joueur de Lyre en Angleterre, y porta le premier l'usage de la Viole. Tout le monde sçait que dans la suite les Anglois ont sur-passé toutes les autres Nations pour cet Instrument, jusqu'au temps que la France produisir l'inimitable Marais, qui a porté la perfection de la Viole aussi loin qu'elle pouvoit aller.

VERS

1738.

IIIF

VERS sur la Convalescence de M.

Desforges Maillard.

Uand DESFORGES, connu sous le nom de Malcrais. Aux Habitans du Pinde épargnant des regrets, Evita le ciseau de la Parque en furie, Un Poëte informé des célestes secrets. Prétendit qu'Apollon lui redonna la vie.

Le Dieu le scût; oiii, dit il, j'ai guéri Ce Chantre des Amours, mon digne Favori; J'empruntai de Hunaud * que j'aime et que je prise" La figure et la voix, pour finir l'entreprise.

Mais le hardi Mortel qui jusques dans les Cieux

Porte ses regards curieux, Semble ignorer un Fait que l'Honneur préconise Et que l'Amitié pure à bon droit éternise;

C'est que l'illustre du Tillet , * * Ce Sçavant si rempli de mes vives lumieres .

Par mille faveurs singulieres, De mes soins bienfaisans a secondé l'effet. Cet aveu ne muit point à mon pouvoir suprême, Ses rares qualités sont les dons des Dieux mêmel

R. C. A. D. C.

^{*} Médecin qui l'a guéri. M. Titon du Tillet l'engagea à venir se rétablir chés lui.

Y120 MERCURE DE FRANCE

්රායන් ජාත්යන් ජාත්යන් ජාත්යන්

EXTRAIT d'une Lettre du R. P. le Pelbetier, Chanoine Regulier de la Congrégation de sainte Geneviève, au sujet des Chansons du Roy de Navarre, Comte de Champagne, &c.

'Auteur de l'Examen critique des Charl-sons de Thibaut, Roy de Navarre, et Comte de Champagne, (Mercure d'Août 1737.) entreprend une chose bien hardie. On a cru jusqu'à present que ces Chansons, ou la plûpart, s'adressoient à la Reine Blanche, Mere de S. Louis. Il prétend que c'est un préjugé fondé sur un Roman. Est-ce donc là comme l'on traite nos vielles Chroniques, et des Historiens respectables par leur scien-ce et par leur probité, qui nous aprenent que le Roy de Navarre fit des Chansons, parce qu'il aimoit la Reine Blanche? Cette Princesse étoit, selon l'Auteur même que je contredis, d'une grande beauté; mais son rang et sa sagesse la rendoient inaccessible aux feux de Thibaut, qui n'en étoit que plus pas-sionné. C'est le sujet de ses plaintes ameres. Il n'y a rien en céla qui ne convienne à la Blonde couronnée, (terme d'un Manuscrit semblable pour le reste aux autres Manus-

crits, qui disent coulorée) du Roy de Navarre Quand même la Reine auroit eu en 12350 fo. ans, et 15. ans de plus que Thibaut, lorsqu'il fit ses Chansons, n'a -t -elle point pu conserver jusqu'à cet âge des charmes qui l'ont dû faire traiter par notre Poëte amoureux, de jeune, de gratieuse & ? il dit qu'elle est sans expérience, parce que son cœur chás-te ne s'étoit pas laissé séduire par les attraits de l'amour. D'ailleurs, qui nous assûrera que la Chanson, où Thibaut traite sa Dame de jeune et sans expérience, a été faite pour Blanche âgée de 50. ans? Il a pu écrire cela lorsqu'elle n'avoit que 30. ou 35. ans. On lui reproche un amour criminel pour Blanche dès l'année 1226. le bruit même courut que sa passion pour cette Princesse, l'avoit porté à empoisonner Louis VIII. mari de sa Dame. Ce bruit étoit mal fondé; mais ce qui paroît certain, c'est que Thibaut, contre son ser-ment, laissa le Roy à Montpensier en Au-vergne, pour aller voir la Reine, et que cela lui attira de la part de cette Princesse, des

Princes et des Grands du Royaume, plusieurs affronts, et la haine de tout le monde.

J'ai pour garants des Monumens certains du temps dont je parle. Qui osera s'inscritte en faux contre une telle autorité? Si tou-

CES

^{*} Elle est née en 1168, voyez Bollandus 30. May, PATE 29.1.

tes les Legendes de nos vieux Breviaires, et les Décretales, jusqu'à Sirice, eussent pu trouver un tel apui, on n'auroit jamais osé les abandonner à la crédulité des temps d'ignorance, ou aux préjugés, souvent interessés, de quelques Modernes. Ce n'est point préjugé ni manque de réflexion, ou de connoissance, qui a fait écrire jusqu'à présent, que Thibaut, Roy de Navarre, et Comte de Champagne, sixiéme du nom, aimoit la Reine Blanche, et qu'elle avoit été l'objet de ses Poësies et de ses soupirs. Cependant l'Auteur que j'ataque, regarde cela comme une fable, dont il fait inventeur Mathieu Paris, Moine de S. Alban ; il ajoûte qu'il ne parlera point de tou-tes les calomnies accumulées par ce Religieux Anglois contre la Maison de Philipe Auguste. Je laisse à l'Auteur à prouver ce qu'il avance contre le celebre Mathieu Paris. Je crains qu'il ne soit lui-même accusé justement de noircir sans sujet la réputation d'un Religieux celébre par sa science, et par la sa-gesse de sa conduite.

Mathieu Paris (cave Cc.) fut choisi en 1248. du consentement du Pape Innocent IV. pour réformer les Moines de Holme. (c'est Stokolm.) Il étoit si consideré par Henry III. Roy d'Angleterre, qu'il l'admettoit souvent dans son Palais, dans son Cabinet, et par tout où il étoit; c'est, dira quelqu'un.

. .

qu'un, l'attachement pour ce Prince, qui a presque toujours fait la guerre à la France; qui rend suspect Mathieu Paris d'écrire d'une maniere injurieuse à la Maison Royale de France: mais ses livres le justifient assés. Il n'oublie pas les défauts de Henry III. On voit dans ses Ecrits les plaintes des Anglois contre leur Roy, et la necessité de réformer son Royaume. S'il eût caché les fautes des personnes qu'il avoit interêt de ménager, la posterité l'auroit regardé comme un Ecrivain de parti, parce qu'il est resté d'autres Monumens du temps, (Fleury sur l'an. 1227. & c. 1253. & c.) qui nous découvrent les abus qui régnoient en Angleterre et à Rome.

D'ailleurs, quel coup peut porter contre la Reine Blanche le récit des amours du Roy de Navarre? Tout ce qu'on en conclûra, c'est que ce Prince aimoit Blanche: cela montre la foiblesse de l'un, et releve la vertu de l'autre, qui n'a point répondu à l'inclination du Roy de Navarre: peut - être cependant qu'elle s'en est servie pour le faire rentrer dans la soumission, qu'il devoit au Roy de France. Ce qui doit encore faire voir l'injustice du soupçon de partialité contre l'Historien Anglois, c'est qu'il étoit estimé de saint Louis, et par conséquent de Blanche sa mere. Ce Prince voulant aller à la Croisade, et sachant que Haquin, Roy de Norvege

TY24 MERCURE DE FRANCE

vege avoit le même dessein, il lui envoya Mathieu Paris, afin qu'il l'engageat à unir ses forces avec celles de la France. Cet Auteur étoit donc un homme d'un mérite particulier, instruit de ce qui se passoit dans les dif-ferentes Cours de l'Europe: Ainsi le P. Daniel, M. Fleury, et les autres Anciens et Modernes, ont en raison de prendre pour guide d'une partie de leur Histoire Mathien Paris. Baronius et Bellarmin qui ont vû avec peine, que la Cour de Rome n'étoit nullement menagée dans l'Ouvrage de cet Anglois, cont sourconté en me mais légérages paris ont soupçonné qu'une main hérétique y avoit ajouté ses traits fâcheux: mais Casaubon (Prolegomena Go. in Annales Baronii 1655.) leur a répondu que les Manuscrits mon-troient que l'Editeur n'avoit rien ajouté au texte original.

J'ai déja dit que Mathieu Paris n'est pas le seul qui parle des défauts de la Cour de Rome dans le treizième siecle. Quand la vie de S. Edme, Archevêque de Cantorberi, que j'ai composée, paroîtra, on y trouvera de nouvelles preuves de se que je spûriens. Il faut donc convenir avec Baronius (in an. 996.n.63. p.1055. Col. Agrip. 1609.) sans excepter, comme lui, les endroits où Mathieu Paris reprend la conduire des Romains, que son Livre est un Livre d'or composé presque mot à mot, de Monumens publics. Mathieu

Paris passoit pour un prodige de son siecle; parce qu'il étoit non seulement Historien, anais encore Theologien, Orateur, Poëte, et Mathématicien, Si Joinville et quelqu'autre Auteur contemporain, ne parlent pas des amours de Thibaut, ce n'est pas une conséquence que l'Histoire en soit fausse; c'est, ou par ce qu'ils l'ont ignoré, ou qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en parler. Joinville ne dit presque rien du Sacre de S. Louis et parler pas jugé à propos d'en parler. Joinville ne dit presque rien du Sacre de S.Louis, et parle encore moins de ce qui le précede. Il passe sous silence la révolte du Roy de Navarre en 1235. C'étoit cependant là le lieu de parler de l'inclination de ce Prince pour la Reine Mere, et des affronts qu'elle lui attira.

Mathieu Paris n'est pas le seul Ecrivain contemporain maltraité par notre Auteur. Philipe Mouskes, Evêque de Tournai, qui passe pour un Personnage sçavant et discret, digne par conséquent d'être eru dans ce qu'il nous raconte des affaires de son temps, est traité

Mathieu Paris n'est pas le seul Ecrivain contemporain maltraité par notre Auteur. Philipe Mouskes, Evêque de Tournai, qui passe pour un Personnage sçavant et discret, digne par conséquent d'être eru dans ce qu'il nous raconte des affaires de son temps, est traité d'Historien avide de fables. J'avouë que les Sçvans l'abandonnent, quand il parle des choses éloignées de plusieurs siecles du sien. Il n'est pas même dans le reste exempt de fautes, non plus que Mathieu Paris, ainsi que les Auteurs les plus graves, en quelques circonstances, ou dans des Dates: M. Du Cange a fait imprimer de cet Auteur, ce qui regarde les Empereurs de Constantinople, François. Le reste

plus grande partie. Ce n'est pas qu'il n'y air des choses importantes; mais son langage en Vers François, est inintelligible pour la plû-

part des Lecteurs.

L'Auteur que je combats, qui cite lui-même l'Ecrit de Philipe Mouskes, sous le nom d'Histoire de France, n'auroit pas dû le confondre avec la bonne Chronique dont Fauchet se sert en parlant des Vers du Comte de Champagne. L'affront fait à ce Prince, selon la Chro-nique, étant different de ceux dont l'Histoire de l'Evêque' de Tournai parle, étoit une secon-de raison pour distinguer ces deux Ouvrages. Il me semble encore que, si la Chronique eût été en Vers François, Fauchet n'auroit pas manqué d'en avertir, à cause que la chose n'est pas ordinaire. Enfin l'Auteur de l'Examen cripas ordinaire. Ennn l'Auteur de l'Examen cri-tique remarque, que Philipe Mouskes ne dit pas que l'amour ait été le motif des mauvais traitemens que Robert, frere de S. Louis, fit essuyer à Thibaut. Pourquoi donc s'ima-giner que l'anonyme de Fauchet, qui le dit, est le même que Philipe qui n'aporte aucun motif de la colere de Robert? Fauchet ne connoissoit-il pas l'Histoire de cet Evêque? S'il eût pu prévoir les conjectures du Critique, il n'auroit pas manqué de nous avertir que sa bonne Chronique est bien differente de l'Histoire de Philipe Mouskes; ce Prélat ne par lant

lant point des amours du Roy de Navarre. l'Auteur de l'Examen critique n'autoit pas dû, ce me semble, le maltraiter autant que les Historiens qui nous les aprennent; mais ce qui lui paroît indigne d'un bon Historien; c'est que les Halles n'offrent point de scene plus basse, que celle que Philipe Mouskes fait jouer aux plus grands Seigneurs de la Cour, contre un Roy Parent de la Maison Royale de France. L'Auteur avoit dit auparavant que Philipe écrit en quelque endroit de son Histoire, que Robert ordonna à ses valets de jetter des guenilles, des ordures, des boyaux à Thibaut, et de couper la queuë de son Cheval. Où est-donc la scene la plus basse que joiient les plus grands Seigneurs de la Cour? ce sont les valets qui la jouent, et ils n'agissent qu'après un ordre général de leur Maître, d'insulter de leur mieux le Roy de Navarre. Robert n'avoit alors que 19, ans. Voici les paroles de Philipe Mouskes.

Rob. frere du Roi commanda
A ses vallais quils li (Thibaut) feissens
Tres tout le honte ql peoisses
Et qn li quens sen dut aller
Cil li vinrent a lencontr
Si f.: guttes de palestiaus
Et de cinces et de boiaus

Et si li trensierent il doi La Keite de son palefroi &c.

Il ne s'agit point là, au moins expressé-ment, des amours ni des Chansons tendres du Roy de Navarre pour la Reine Blanche; cependant le Fait n'en est pas moins certain, et la grande Chronique de France, que Fauchet apelle une bonne Chronique, ne l'a avancé qu'après des monumens autentiques. Il n'y a pas encore cent ans, qu'on voyoit dans une Salle du Palais des Comtes de . Champagne et de Brie à Provins, les Chansons de Thibaut, écrites sur la muraille. Je le sçais de M. Ruffier même, qui le a vûës; mais co qui restoit du Château des Comtes a été ruiné depuis, pour faire les Classes du College des PP. de l'Oratoire de Provins: j'ai remarqué ces choses en écrivant contre les Memoires de M. Baugier, (Mercure de 1722. Juin pag. 61.)

Laissons donc les Historiens en possession de raconter l'amour du Roy de Navarre pour la Reine Blanche, comme je pense qu'il faut les y laisser sur le Lieu de la naissance du Roy son Fils à Poissy. L'Auteur de l'examen critique dit, qu'il faudra raisonner tout discremment que l'on n'a fait, sur les causes des grands Evenemens qui arriverent pendant la Régence de la Reine Blanche; mais je crois

que le principal ressort des évenemens, qui ont troublé la France pendant la Minorité de S. Loüis, est l'ambition et la jalousie des Grands, qui souffroient avec peine, qu'une Etrangere sût la Maîtresse du Royaume! Pour ce qui est du Comte Thibaut, il fait le personnage d'un homme léger et inconstant, tantôt rebelle au Roy, tantôt fidele sujet. On lui donne la gloire d'avoir averri S. Loüis, que les Seigneurs avoient conspiré de l'en-lever à Montlhery.

Encore un mot au sujet de Provins, dont il est parlé dans le Mercure d'Août 1737. page 1762. Joseph Scaliger (Notitia Gall.) disoit qu'il falloit être fou pour soûtenir, que l'Agendicum dont il est parlé dans Cesar est Provins. Je n'ai garde de me servir d'une telle expression, surtout à l'égard de M. Maillart, Avocat au Parlement, dont l'érudition paroît dans les Ecrits qu'il donne au Public: mais je le prie de consulter Mrs d'Ablancourt et de Valois, qui montrent que la position des Lieux ne permet pas de mettre Agendicum où est Provins; c'est Sens, qui comme d'autres Métropoles, n'a retenu que le nom de ceux dont elle étoit la principale Ville. Nous voyons que dans le neuvième Siecle, Sens n'avoit pas encore perdu son nom d'Agendicum, puisque Venilon qui en I. Vol.

AA30 MERCURE DE FRANCE

étoit Archevêque, est dit Evêque d'Agendisum. Provins est nommé dans les Capitulaires, Provinisum. Annal. S. Bertini in an. 858. Capitular. in an. 802. 853. Mercure de Sepsembre 1737. page 1968.

> Al Abbaye de Chatrices près Ste Meneboud, le 1. Mars 17381

^*********************

REPONSE de l'Auteur de l'Examen critique.

Es Réflexions du R. P. le Pelletier contre mon Systême, au sujet des Chansons du Comte Thibaut, ne m'ont point ébranlé; je persiste à soûtenir, qu'aucune des Chansons de Thibaut n'a été faite pour la Reine Blanche; il n'y a rien dans l'Ecrit du P. le Pelletier qui doive me faire changer de sentiment: en vain s'apuye - t - il de l'autorité de Mathieu Paris, et de celle de Philipe Mouskes, j'ai prévenu dans mon Examen critique, oc. cette foible objection. Ces deux Historiens peuvent être dignes de foy en plusieurs Faits qu'ils racontent, mais ils ne le sont point dans ce qu'ils disent de Thibaut, Auteur des Chansons dont il s'agit; je de démontrerai encore plus clairement et plus

en détail par des Lettres et des Monumens du temps, dans mon Histoire des Comtes Souverains, Feudataires, et Héréditaires de la Champagne et de la Brie, laquelle est fort avancée.

M. Billat, Chanoine Régulier de Provins, dont j'estime.les lumieres, m'a envoyé une Critique plus spécieuse à certains égards, que celle du P. le Pelletier. J'y ai trouvé un raisonnement et une objection solide en apacence, à laquelle je répondrai par occasion en cet endroit. » Ne se peut-il pas saire, dit-» il, que Thibaut ait aimé la Reine, en dessein de l'épouser, et non dans des vûes r criminelles, telles que Mathieu Paris les » lui impute? A quoi je répons, que si l'on fixe avec l'Historien Anglois, le temps des Roy vivoit alors; Thibaut par conséquent ne pouvoit point penser à se marier avec la Reine son Epouse. Si cet amour n'a éclaté qu'en l'année 1231. ou 1232. selon les Chro-miques de S. Denis, Thibaut dans ce temps-là etoit marié avec Agnes de Beaujeu, de la-quelle il sur séparé, pour épouser, comme il le fit peu de temps après, Marguerite fille d'Archambaut de Bourbon, comme je l'aprends de leur Contrat de mariage, que j'ai trouvé dans un Cartulaire de la Bibliothèque du Roy.

1132 MERCURE DE FRANCE

Le P. le Pelletier peut tirer de ce raisonne? ment, les conséquences qui en naissent; il verra, qu'il n'a pas combiné juste toutes les circonstances de la Vie de Thibaut, en écrivant ses Réflexions contre mon Système; qu'il sera forcé d'adopter, lorsqu'il y aura pensé plus sérieusement.

On a du expliquer les mots de l'Enigme et des Logogryphes du mois de May, par la Cloche; Bois, Parasite, Manége, Tambour, Besançon, Dourlac, et Solea. On trouve dans le premier Logogryphe, Jo, I, o, 160, ob, Job, bis, is, si, bos, et os. Dans de second, Sarà, Pirate, Raie, Pré, Pie, Paris, Trape, Sept, Air, Pet, Pise, Jasper, Saper, Taper, Japer, Jaser, Rat, et Rate. Dans le troisième, Ménage; dans le quatrième, Amour; et dans le septième, Sol, Olea, et Leo.

ENIGME.

Tout le monde aime ma clarté:

La taide à ma faveur peut passer pour jolie,

Et j'accrois les apas d'une jeune Beauté.

Souvent

Souvent un mal-adroit peut me ravir la vie;
Mais il peut aussi-tôt me rendre aussi le jour:
A l'éclat dont je brille un Amant porte envie;
Car je suis quelquesois un obstacle à l'Amour.

Toi, qui cherches à me connoître, Lecteur avide et curieux, En ce moment peut-être Suis-je devant tes yeux.

Par M. Laffichard.

ቖ፟፟፟፟፟ቖ፟፟፟ቖ፞፟፟፟፟ቚ፟ጜ፞ጜጜጜጜጜጜጜጜጜጜጜ

LOGOGRYPHE.

L N neuf Lettres mon nom se forme et se partage;

Je suis un instrument autrefois en usage;

3. 5. 8. 7. et 9. je trompe la Raisons

8. 2. 7. 3. 1. 5. du sommet d'un Vallon

Dans les ruisseaux voisins coule mon onde pure.

5. 1. 3. 2. 7. 9. acte de triste augure.

3. 2. 7. 5. je suis une agréable fleur

D'un teint uni, vermeille, un Emblême flateur.

8. 9. 3. 6. 2. 4. ah! ma Morale austere

Imprime à tous Chrétiens une peur salutaire;

Quand je peins de l'Enfer l'affreuse vérité;

6. 2. 7. 5. je suis sur un front irrité:

3. 9 6. 7. et 8. mon mépris fait mon crime,

E iij D'un

1134 MERCURE DE FRANCE.

D'un injuste courroux déplorable victime,
Mon propre frere hélas! m'immole à sa fureur,
Pour traverser les murs dont il est Fondateur.
3.-2. 7. 5 suport d'une maison roulante;
3. 2. 4. 1. et 9. une herbe très piquante.
2. 7. 3. 8: et 5. une Constellation.
6. 7. et 3. je sers de Fortification.
8. 1. 5. 4 9. pour me voir on s'empresse;

Par Saignes C. D. P.

AUTRE.

Un noble amusement de toute la Noblesse.

Par J. B. Ollivier, à Marseille.

AUTRE.

AUTRE.

JE porte Luc, je porte Lac,
Je porte Suc, je porte Sac,
Je porte La, je porte Las;
M'avez-vous deviné....?

Par le même.

AÙTRE.

JE porte Cir, je porte Cour,
Je porte Tir, je porte Tour,
Je porte Turc, je porte Cor;
Decteur je m'apelle.....

Par le même.

AUTRE.

JE porte La, je porte Lame,
Je porte Da", je porte Dame,
Je porte Main, je porte Maine,
Lecteur, mon nom est M.......

Par Duchemin , Musicien à Angers!

AUTRE.

E porte Fa, je porte Fin,

E'iiij Je

TIME MERCURE DE FRANCE

Je porte Char, je porte Crise, Lecteur, je m'apelle F......

Par le même.

AUTRE.

JE porte Fa, je porte Fin, Je porte Cran, je porte Crin, Je porte Fi, je porte Fois; Lecteur, je m'apelle F.....

Par le même.

LOGOGRYPHUS.

Octo pedes mihi sint, subito paret tibi monstrum.

Sex solum gradiens, defessas sublevo vires:

Si sint quinque, statim nigrum se detegit arbor

Qua fructum profert: Quatuor si sint mihi Lector.

Se Tros ostendit: Trino sed si pede tantum

Componar, Talis dicunt, est nostra lequela

Ceu vita ratio: pedibus si incedo duobus,

Corporis humani duplex sum portio: tandem

Uno si gradiar, tunc exclamatio fiam.

Par le même.

્રું. 🛱 🛈

ALIUS

ALIUS.

Nomine sylvicola trini cernuntur in uno,

Fur prior, alter atrox, tertius est timidus.

Syllaba sit sublata prior, dabit altera membrum

Quod natura duplum, Lector amice, dedit.

Par M. Fournier de Villecerf, Maître des Eaux et Forêts du Gasyre.

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS.

B IBLIOTHEQUE ITALIQUE, ou Histoires Litteraire de l'Italie. Tome XIII. in - 8. Geneve, chés Michel Bousquet, et Com-

pagnie. M. DCC. XXXII.

Ce Volume contient huit articles, dont le fecond nous a paru mériter particulierement l'attention des Curieux. C'est un Suplément à ce que les Auteurs de ce Journal ont déja dit, du Traité de M. le Marquis-Massei, sur les Amphithéatres; et voici en quoi consiste ce Suplément.

Les Amphithéatres furent inventés pour cette espece de Spectacles, qu'on apelloit la Chasse, c'est-à-dire, les combats des Bêtes.

E v On

1138 MERCURE DE FRANCE

On faisoit d'abord combattre diférentes bêtes entre elles; après cela on les introduisit liées. dans le Cirque avant l'usage des Amphithéa tres, et des hommes les y combattoient dans cet état. Enfin les bêtes furent exposées libres au combat des hommes, qu'on nomma Bestiarii, parce qu'ils faisoient profession de chasser aux bêtes, imitant dans cette Chasse, la maniere dont les Africains s'y prenoient dans leur Pays, pour tuer les Eléphans, les Lions, les Tigres, et les autres bêtes sauvages. C'est effectivement quelque chose d'asses dissicile à comprendre, comment des hommes nuds, tels que le sont la plûpart des Africains, ont le courage d'aller seuls, ou en compagnie à la chasse des bêtes séroces dont ils viennent néanmoins facilement à bout, évitant avec une adresse infinie les efforts de leur férocité. Les Relations modernes de l'Afrique nous instruisent assés sur cer: article, pour nous donner quelque idée de la magnificence, et de la singularité des Spectacles de l'Amphithéatre.

Les Bestiaires avoient rafiné dans l'Art de combattre les bêtes. Ils avoient inventé des armes et d'autres instrumens propres à cela. Ils se joiloient même ordinairement avec les divers animaux qui paroissoient dans l'Arene, avant que de les attaquer sérieusement. On dessoit aussi souvent au milieu de l'Arene,

des

des machines semblables à des Antres et à des Forêts, d'où les bêtes sortoient, asin de mieux représenter la chasse. En un mor, la mieux représenter la chasse. En un mot, la Fête n'étoit point complette, si après tous les autres Spectacles, l'on n'y voyoit combattre quelques uns des plus habiles Chasseurs. C'est ce que Symmaque dit dans une Lettre, que M. Massei a citée. Ce dernier ajoûte, qu'on peut aprendre ce qui concerne l'adresse, les inventions, et les armes des Bestiaires, dans quelques Passages de Termillien, de Vopiscus, et de Prudence; mais principalement dans la Lettre XLII. du Livre V. des diverses Leçons de Cassiodore, (à laquelle Jures renvoye aussi dans ses Notes sur cette Lettre de Symmaque,) où cet Ancien en sait la description, qu'on peut comparer avec les sigures de deux Diptiques, publiés par le P. Viltemius.

Quoiqu'il en soit de l'adresse et du nombre des Chasseurs, qui étoient employés

Quoiqu'il en soit de l'adresse et du nombre des Chasseurs, qui étoient employés dans ces Spectacles, la quantité de bêtes sauvages, qu'il falloit saire amener ou transporter à Rome, du Septentrion et du Midi, devoit rendre excessive la dépense de ces chasses; sans parler des Jeux scéniques et des Combats des Gladiateurs, qui précédoient ordinairement dans les grandes Fêtes, les combats des bêtes. En esset MARCUS Fully in us, qui suivant la Remarque de Esvi.

1140 MERCURE DE FRÂNCE.

M. Massei, célebra la premiere chasse à Rome l'an 568. n'y fit paroître que quelques Lions et quelques Pantheres. Vingt ans après, la chasse des Jeux Circenses sut de soixantetrois Pantheres, quarante Ours, et quelques Elephans. MARCUS SCAURUS fit combattre pendant qu'il étoit Edile, cent cinquante Tigres, cinq Crocodiles, et un Hypopothame; SYLLA, quand il fut Preteur, exposa cent Lions au combat. Mais la somptuosité des Jeux que Pompe's fit célebrer, pour la Dédicace du Théatre de pierre qu'il avoit fait bâtir, surpassa tout ce qui l'avoit précédéen ce genre. On vit pendant les cinq derniers jours de cette Fête, quatre cent dix Tigres, einq cent Lions, plusieurs Elephans, un Loup-cervier, un Rinoceros, et d'autres bêtes étranges d'Ethiopie, employées uniquement pour la chasse. Eutrope assûre qu'on rua cinq mille bêres, (Dion dit neuf mille) à la Dédicace de l'Amphithéatre de TITE. On peut lire ce que les Auteurs de l'Histoire d'Auguste ont écrit des Spectacles merveilleux, que donnerent TRAJAN, ADRIEN, Antonin Pie, Marc Aurele, Commode, LES GORDIENS, PROBUS, et d'autres Empereurs: mais il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'ils en disent, il y a beaucoup d'exagération, comme M Maffai le remarque sort à propos.

Les bêtes servoient encore à dévorer les criminels, et l'Arene étoit souvent teinte du sang des Martyrs; parce que les Chrétiens étoient regardés comme des impies, et comme la cause de tous les malheurs de l'Empire. A l'égard des malfaiteurs, on leur permet-toit quelquefois de se défendre contre les bêtes, mais ordinairement on les exposoitliés à la fureur des Tigres et des Lions. On revêtoit souvent ces suplices d'un extérieur scénique, comme on le pratiqua à l'égard d'un insigne voleur Sicilien, dont Strakon fait mention, qui se saisoit apeller Fils des FEthna; car il sut mis au haut d'une machine qui représentoit le Mont Ethna, laquelle venant à s'enfoncer tout d'un coup, le cri-mincl tomba entre les cages des bêtes, qui paroissoient gîter dans cette montagne, et qui le dévorerent incontinent. Il en arriva à peu près de même à Orphée, à Laureole, à Dédate, et à Léandre, de qui Marial as parlé. Cette variation de Scene dans les Specracles étoit nécessaire, parce qu'ils duroient ordinairement tout le jour.

C'étoir principalement dans les Combatsdes Gladiateurs, que ces diférentes Décorations avoient lieu. Ces malheureux, qui s'engageoient volontairement dans cetté inhumaine profession, ou qui étoient contraints de l'embrasser, comme une suite de leurs captivité

Digitized by Google

1142 MERCURE DE FRANCE

captivité, combattoient d'une infinité de facons: tantôt ils imitoient la maniere de combattre des temps Hérorques, ou fabuleux, et se servoient des mêmes armes et des mêmes habillemens, qui avoient été en usage dans ces temps reculés, tantôt ils représentoient les diverses Nations, qui avoient été ou qui étoient actuellement en guerre, soit entre elles, soit avec le Peuple Romain.

Entre les diférentes classes de Gladiateurs,.. qui combattoient dans l'Amphithéatre, il y en avoit deux principales, dont les Auteurs ont fair plus souvent mention, que de toutes les autres. Ceux de la premiere classe étoient apellés Secatores, nom pris de l'action de suivre, parce qu'ils suivoient ou pour-suivoient l'autre sorte de Gladiateurs, qu'onleur oposoit le plus ordinairement : ceux - cisétoient apell's Retiarii, à cause d'une arme. en forme de Rets, ou de Filet, dont ils seservoient pour enveloper la tête de leur adversaire, qu'ils tuoient ensuite avec un Trident ou avec un poignard. Les Secutores étoient armés d'une misse de plomb, avec l'iquelle ils empêchoient l'effet de la Rets des Ret aires, et d'un Epieu, avec lequel ils perçoient leur ennemi.

M. Massi ne parle presque que des Retiaizerà l'occasion d'une Incription sépulchrale, saite à l'honneur d'un de ces Gladiateurs,

qui

qui avoit combattu vingt-sept fois dans l'Am-phithéatre de Verone. Il remarque sur ce Monument qu'il raporte, que l'origine des Retiaires venoit de ce qu'on avoit voulu imiter une action que fit Pyttachus, l'un des sept Sages; étant Général de ceux de Mytilene, et combattant corps à corps contre Bhrynon, Général des Athéniens, en figure de Pêcheur, il envelopa son ennemi avec une Rets, qu'il tenoir cachée, et le tua avec un Trident et un poignard, ainsi que Strabon le raporte. Aussi, quand un Resiaire com-battoit contre un Mirmillon, autre sorte de Gladiateur, qui imitoit la maniere de com-battre des Gaulois. le Rétiaire chantoit: Non TE PETO, PISCEM PETO, PISCEM PETO; QUID ME FUGIS, GALLE? Je ne te poursuis pas , je poursuis un Poisson , je poursuis un Poisson; pourquei me fuis tu, Gaulois? Il disoit cela faifant allusion à la figure d'un « Poisson, qui omoit le Casque du Mirmillon.

Au reste, que les Retiaires se servissent d'un poignard aussi bien que d'un Trident, c'est ce qui paroît par la Pierre sépulchrale, dont M. Maffei a fait graver la figure, où l'on voit ces deux armes représentées. Voici l'Inscription, beaucoup plus correcte qu'elle ne l'est dans Gruter, et dans les autres Collecteurs

WE44' MERCURE DE FRANCE

lecteurs de tels Monumens, qui ont sous oublié de remarquer, qu'on voit la figure des deux armes sur la Pierre sépulchrale.

D M

GENERO
SORETIAR
O INVICTO
PUGNARUM
XXVIINALE
XANDRNQVI

Le reste manque; on y auroit aparemment apris quelque particularité curieuse touchant ce Gladiateur, il s'apelloit Generosus: il étoit originaire d'Aléxandrie, et apartenoit certainement à l'Amphithéatre de Verone. La figure du Poignard est du côté du D. et celle du Trident, du côté de la lettre M.

Tertullien donne le nom d'Eponge, Spongia, à une des armes des Retiaires; et Tite Live décrivant l'armute des Samnites, apelle Eponge, ce qui leur couvroit la poitrine. C'étoit fans doute une Côte de maille, qui a quelque ressemblance avec une Eponge. Maisle Passage de Tertullien indique plutôt une

rînte offensive que défensive : car il compare dans cet endroit l'effet de l'Eponge d'un Rétiaire, à celui de la morsure des Ours. Ce n'étoit donc pas une désense de la poitrine, mais quelque arme à pointe ou à crochet, et qui par la pouvoit ressembler aux dents d'un Ours. D'ailleurs les Retiaires combattoient en simple tunique, et le visage découvert. Il paroît de-là, que le nom d'Epinge étoit donné ou à la Rets ou au Trident, ou enfin au Poignard du Retiaire. M. Maffei se détermine pour le dernier. Un Passage de Suetone, où cet Historien parlant du mauvais succès d'une Tragédie d'Ajax, qu'Auguste avoit commencée, dit, que son Ajax s'étoit laissé tomber sur son Eponge; faisant allusion à la fin tragique du Héros: de sorte que la Tragédie avoit eû une aussi malheureuse fin que lui, qui effectivement se donna la mort en se jettant sur son épée. Il faut donc, suivant cette Remarque de M. Maffei, que comme il le conjecture, le manche de cette espece de Poignard fût formé, de maniere qu'il ressemblat par ses ornemens à une Eponge. Notre Auteur donne encore une autre

Notre Auteur donne encore une autre Inscription, qui concerne l'Arene de Verone; et il observe à cette occasion, que bien qu'il soit assés rare de trouver des Inscriptions qui concernent les Gladiateurs, il l'est bien plus d'en trouver qui fassent men-

TIAS MERCURE DE FRANCE:

tion des Combats de Bêtes hors de Rome, Noici l'Inscription.

Nomine
Q. Domitic Alpini
Licinia. Mater
Signum. Dianre. et Vena

TIONEM

ET SALIENTES. T. F. J. c'est-à-direstrès fieri jussic.

Cette bonne femme, dit M. Massei, suivant l'instinct de sa pieté, et selon la Religion bizare de ce temps-là, ordonna dans son Testament qu'on devoit célebrer une Chasse de Bêtes sauvages. Elle ordonna encore qu'on fit une Statue de Diane, à laquelle, comme Présidente de toutes sortes de Chasses, on consacroit souvent de tels Spectacles, mais non les Amphitéatres. Cette femme ordonna enfin qu'on fit trois Fontaines; aparemment près de l'Amphitéatre. Il est vrai que l'on désignoit aussi par le mot Salientes, certains canaux cachés, par le moyen-desquels l'on conduisoit de l'eau odoriferante, qu'on faisoit ensuite rejaillir jusques au haut de l'Amphitéatro, afin qu'elle pût tomber en forme de pluye menuë, sur tous les Assistans. Mais M. Maffei croit qu'ici il n'est question que de Fontaines proprement ainsi nommées.

On reciieille de tout ceci, que Licinia, qui sûrement devoit être de grande condition, puisqu'elle put ordonner une Chasse. Amphithéatrale, voulut en faire honneur à son Fils, et que le Spectacle se célebra en son nom, comme s'il en avoit fait la dépense. Ainsi nous voyons dans Dion, Lib. 34. qu'Auguste donna des Combats de Gladiateurs au nom de ses Fils et même de ses Petits-fils, comme il paroît par les Inscriptions trouvées à Ancyre. Tache témoigne que Drusus donna des Jeux, c'est-à-dire des Spectacles, en son nom et au nom de son fiere Germanicus.

Verone joüissoit d'un autre avantage dans ces temps-là, c'est qu'il y avoit plus d'un Séminaire ou plus d'une Ecole, Ludus, dans lesquels s'exerçoient ceux qui se destinoient à l'Amphithéatre. C'est ainsi qu'on doit entendre les Inscriptions où il est fait mention du Jeu Ludus, ou des Jeux Ludi; et c'est dans ce sens que Fabreti a prétendu que quelques Loix employoient ce mot quand elles parlent de condamner ad Ludum, au Jeu; mais cela doit s'entendre, selon M. Massei, du Spectacle et non uniquement de celui des Gladiateurs, comme l'explique Godésros, mais principalement du Spectacle des Bêtes. Il y avoit plusieurs pareils Séminaires à Roma, ainsi qu'on le recücille des Marbres.

#148 MÉRCURE DE FRANCE

bres et de Publius Victor. Il est rare de voir qu'il en soit fait mention hors de Rome. Cesar et Strabon parlent des Ecoles de Gladiateurs, qu'il y avoit à Capoüe et à Ravenne; car César faisoit élever des Gladiateurs dans l'une et l'autre de ces Villes; et comme Capoüe étoit fournie d'un grand Amphithéatre, il y séjournoit quantité de Gladiateurs, jusqu'au temps de Didius Julianus. L'Inscription que nous copions de M. Maffei, fait voir que Verone ne le cédoit en rien à cet égard aux deux Villes que nous venons de nommer.

EQUO PUBLICO
HONORIB. OMNIB.
IN MUNICIPIO. FUNCTUS
IDEM. IN PORTICU. QUAE
DUCIT. AT. LUDUM. PUBLICUM
COLUMN. IIII. CUVI. SUPPOFC
JE. STRATURA. PICTURA
VOLENTE. POPULO. DEDIT

Et au revers de la Pierre: ΩPA ΚΑΙ

KAI TYKH

Cette Inscription a été assés mal représentée par Gruter, et les autres, commo cela cela leur est ordinaire. Les Lettres distinguées manquent dans le Marbre, et M. Massei les a supléées; mais à la cinquième ligne, où tous les Imprimés ont supléé Partem, il n'y a réellement de la place que pour deux Lettres; d'où il suit qu'il ne pouvoit y avoir que Item, ainsi qu'il sé trouve aussi sur d'autres Marbres: peut-être qu'on avoit écrit Idem, suivant la prononciation du vulgaire, qui changeoit facilement une de ces Lettres en l'autre, comme il paroît pat At. au lieu de Ad.

Lucilius Justinus donc, après avoir rempli toutes les differentes fonctions de la Magistrature dans Verone, avoit fait faire, avec le consentement du Peuple, quatre Arcades au Portique qui conduisoit au Jeu public; il y avoit fait poser des colonnes, il l'avoit fait paver de plaques de Marbre et orner de Peintures. Les Jurisconsultes entendent par le mot Superficies, ce qui est précisément au dessus de la Terre. M. Maffei explique les deux mots Grecs du revets du Marbre, par ces paroles proverbiales, qui sont aussi en usage en Italie, Tempo, e Fortuna.

Les Amphithéatres servoient aussi aux Combats des Gladiateurs à cheval, et à d'autres qui combattoient de dessus des Chariots. On apelloit cas derniers Essedaris, ils imitoient

riso MERCURE DE FRANCE

imitoient la maniere de combattre des Orientaux ou des anciens Bretons, dont César raporte l'usage dans son Livre de la Guerre des Gaulois. Outre cela on faisoit voir quelquefois dans les Amphithéatres des Forêts; des Cavernes, des Barques, avec lesquelles, par le moyen de l'eau qu'on introduisoit dans l'Arene, l'on réprésentoit des Combats de Mer. A l'égard des Gladiateurs à cheval; nous devons ajoûter ici que M. Maffei fait venir de-là l'origine des Joûtes et des Tournois, et non celle des Duels, ainsi que nous l'avions dit par erreur, à la page 75. du Tome VI. de cette Bibliotheque.

En voilà assés sur les deux differentes especes de Spectacles qui se donnoient dans les Amphithéatres. Il ne nous reste qu'à parler de la partie des Amphithéatres de Rome et de Verone, qui étoit de bois. Mais avant que de passer plus avant, nous embrassons avec plaisir l'occasion qui se présente ici de rendre justice à M. le Marquis Maffei, sur une remarque que nous insérâmes dans notre second Extrait de son Livre. On pourroir croire qu'il eût ignoré que les deux entrées des deux pointes de l'ovale de l'Arrene, n'étoient pas aussi grandes qu'elles le sont; mais ce n'est pas sa pensée quand il dit, que les deux vomitoires des pointes de l'ovale manquent. Cela paroît par ce que nous

nous avons dit d'après lui un peu avant notre remarque. Et s'il a dit dans un autre endroit, qu'on ignore comment étoient faites ces deux vomitoires, ce n'est que parce que la maniere dont les deux entrées intérieures sont formées, est dûë toute aux Ouvriers-modernes. D'ailleurs nous avons apris que l'article des Amphithéatres, a été fort augmenté dans le Livre de notre Auteur, qui vient de paroître, qui est intitulé, Verona Illustrata; et nous sommes persuadés qu'il n'aura rien laissé à dire de tant soit peu considérable touchant les somptueux Edifices dont il s'agit.

Quoique rien n'égalât leur magnificence en ce genre dans l'Empire, la moitié de la structure intérieure étoit pourtant de bois, excepté l'aîle du pourtour extérieur. M. Mafféi a remarqué que cette partie de bois contenoit beaucoup plus de Spectateurs que la partie qui étoit de pierre, parce que les siéges de bois avoient moins de hauteur et n'étoient pas interrompus par des vomitoires. Outre cela la partie le plus haute de l'Amphithéatre, étoit faite en forme de Loges. Cela paroît évidemment suivant l'observation de M. Maffei, par les Médailles sur lesquelles on voit la représentation de l'Amphithêatre de Tite. La grande raison donc pourquoi, à notre avis, les Architectes du Colisée Colisée

MERCURE DE FRANCE

Colisée et de l'Arene de Verone, ne vou-l lurent pas pousser les Sieges de pierre jusques à la hauteur de 140. pieds au premier, et jusqu'à 110. ou 120. pieds au se-cond Edifice, fut la difficulté qu'il y avoit de former au rez-de-chaussée, au premier étage et au second, des voûtes aussi lour-des qu'il l'auroit fallu pour soûtenir un si grand poids. D'ailleurs le circuit allant tou-jours en augmentant vers le haut, il falloit diminuer les voûtes à proportion, à cause de leur aproximation des murailles exté-rieures de l'Amphithéatre, ce qui les devoit rendre nécessairement moins solides et par conséquent moins propres à soûtenir le poids des sieges de pierre, sans parler de la grande obscurité qui autoit regné in-failliblement dans les voûtes inférieures, soit au rez-de-chaussée, soit au premier étage.

Il est permis de conjecturer que, comme la partie de bois des Amphithéatres, étoit destinée presque toute entiere au même peuple, et la plûpart des Loges aux femmes de moindre considération, peu d'ouvertures ou de vomitoires suffisoient dans les deux précinctions qui séparoient cette portion de celle de pierre. Les premieres ouvertures un peu au-dessus du dernier siège de pierre, servoient, quel qu'en fût le nom-

bre, pour tous les dégrés ou siéges de bois jusques à la seconde précinction, qui étoir immédiatement au-dessous des Loges. Il y avoit ici aussi un petit nombre de vomitoires, qui donnoient entrée dans les Loges, par le moyen de la précinction qui regnoit tout au-tour, à moins qu'on n'y entrât par une petite galerie de derriere, comme il se pratique encore à l'égard des Théatres d'au-jourd'hui. Au reste c'étoit au-dessus de ces Loges que se tenoient ceux à qui le soin des Voiles, qui couvroient l'Amphithéatre, étoit commis.

Nous laissons à nos Lecteurs le soin de faire quantité de resléxions que peut sournir la considération des Spectacles cruels en nir la considération des Spectacles cruels en sanglans, dont les anciens Romains repais soient leur Peuple, sur la raison pour laquelle les premiers Empereurs Chrétiens défenditent ces Combats, desorte qu'ils furent entierement abolis pendant le sixième siècle! D'où vient que la Guerre, qui offre quelque chose encore de plus terrible que tous ces Spectacles, n'a pû être regardée de même ceil; et d'où vient enfin qu'on a vû de nos jours regner parmi les Chrétiens, les Duels, parfaitement conformes aux Combats des anciens Gladiateurs. Il y auroit tant de choses tristes à dire sur ce sujet, que nous aimons mieux les passer sous silence. nous aimons mieux les passer sous silence; I. Val.

nous bornant à souhaiter un meilleur sort

pour l'avenir au Genre Humain.

Toutes les choses que nous avons dites sur les Amphithéatres dans nos deux Extraits précédens, et dans ce Suplément, n'ont pas épuisé la matiere. Nous esperons donner dans un autre Tome quelque chose de nou-veau à l'égatd des Arenes de Nîmes, parce que nous avons eû le bonheur de re-cevoir d'amples Mémoires sur cer Edifice que des personnes de considération, à qui nous rendrons toute la justice qui leur est dûë, ont daigné nous communiquer.

Ce Suplément est accompagné d'une Planche très-bien gravée, qui met sous les yeux avec beauçoup de netreté toutes les choses dont il est parlé dans l'Ouvrage en question.

On ne parlera point des autres articles de ce Journal, les Sujets en étant déja assés connus dans le Monde Litteraire.

On aprend dans les Nouvelles Litteraires, Article de Padoije,) que Comino a donné une belle Edition en II. Tomes in 4. des Poësies du célebre Marc-Jérôme Vida, Evêque d'Albe, en y joignant ses Dialogues sur la dignité de la République. Marci Hieronimi Vida, Poemata omnia, qua ipse vivens agnoverat. Les Dialogues étoient devenus rares, n'ayant été imprimés qu'une fois à Cremone en 1556. M. le Docteur Volpi, qui

ris soin de cette Edition, lui a donné tous les accompagnemens nécessaires. Il par-le au long du mérite de l'Auteur dans la Préface; et il prend cette occasion de l'Edition de Comino, pour désendre celle que le même Libraire a faite des Œuvres Latines de Sannazar, que les ennemis de l'Eglise accusent d'infidélite, parce qu'on n'y voit pas d'Epigrammes contre Alexandre VI. et Leon X. L'Editeur se justifie là-dessus et rétorque la Censure contre les Auteurs de l'Edition de Frascator, saite à Geneve en 1622. où, dit-il, on a retranché des Vers qui concernent l'autorité du S. Siege.

Après l'Article de Padoüe, il y a dans l'Article de Venise l'Extrait d'une Lettre dont on raportera ici le plus essentiel.

Depuis que l'Imprimerie subsiste, on n'a jamais vû d'entreprises en si grande quantité et de l'étendue de celles qui se font en cette Ville depuis quelque temps; non-seu-lement celles qui sont commencées, s'avan-cent au-delà de ce qu'on en attendoit, mais aussi on en fait de nouvelles, dont voici à peu près le détail.

Mrs Coleti et Albrizzi, ont obtenu du Prince la licence de réimprimer tout le Bollandus, ils donneront aussi enticrement tous les Conciles en 23. Tomes. Ils ne s'en tiendront pas là , car peu de temps après ils

F ij entrepren-

1156 MERCURE DE FRANCE

entreprendront la réimpression de Biblio-1 teca Patrum. Ce qui surprend encore plus, c'est qu'outre ces grosses pieces, ces Mrs en font quantité d'autres, par exemple, M. Coleti, la Traduction Latine des Commentaires sur la Bible de D. Calmet, in-folio 9. volumes. Sept ont déja parû et les deux autres verront le jour au plutôt. Opere di Valisnieri, in fol. 3. volumes avec figures. Le premier se distribue actuellement, et les deux derniers ne se feront pas attendre. Sin cilia Sacra de Rocho Pirro, in-fol. 2. volumes, avec des augmentations de M. Mon-girore. On en a déja le premier Tome. Le se-cond suivra en Septembre prochain. C'est lui qui l'imprime, quoique le Titre indique Palerme. Il a aussi sous presse et il publiera incessamment Gattola Istoria del Monte Cassino, in-fol. 4. volumes. D'un autre côté M. Albrizzi, son Associé pour les gros Ouvrages, imprime en son particulier le Saint Au-gustin, sur l'Edition de Paris des Peres de S. Maur. Aujourd'hui on en a 7. volumes, et tout les 5, restans seront faits dans le mois de Septembre 1733. Cette Edition est superbe. Il réimprime aussi tous les Commentaires de Cornelius à Lapide, sur la derniere Edition de Lion.

OSSERVAZIONI Litterarie che possono servir

Servir di Continuazione al Giornal de Letterati d'Italia. In Verona, della Stamperia di Jacopo Vallarsi. 1737. Ce Journal est, diton, du Marquis Masse. On le trouve chés Barois, Libraire, Quai des Augustins.

Œuvres diverses de Pierre Corneille. A Paris, chés Gissey, ruë de la vieille Boutlerie, à l'Arbre de Jessé, et Bordelet, ruë S. Jacques, vis-à-vis le College des Jésuites, à S. Ignace, 1738. in 12. de 461. pages, sans la Préface, la défense du Grand Corneille, par le R. P. Tournemine, de la Compagnie de Jesus, et la Table des Matieres.

CINQUIE'ME LETTRE de M. Astruc; Médecin Consultant du Roy, et Professeur en Médecine au College Royal, à M. de Laire, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, sur l'Extrait qui a été donné de la quatriéme Lettre de M. Astruc, par l'Auteur des Observations sur les Ecrits modernes. A Paris, 1738. Brochure in 4. de sept pages.

Nouveaux Amusemens du Cœur etde l'Esprit. Cinquiéme Brochure de près de 150. pages, se vend à Paris, chés Bienvenu, Quai des Augustins; et les Libraires des Feiilles Périodiques.

Fiij Le

ATG MERCURE DE FRANCE

Le goût pour les Ouvrages Périodiques est toûjours fort en vogue. Ces Brochures rendent un profit réel aux Libraires; tandis que les Auteurs se plaignent que le gain est éxorbitamment inégal.

Ces considérations et bien d'autres bonnes raisons, engagent la Personne qui tra-vaille au Recueil des Nouveaux Amusemens du Cœur et de l'Esprit, à avertir ses Lecteurs que le prix des Brochures de trois seuilles est de douze sols, et que celui des parties de 150. pages ne doit pas passer une livre qua-tre sols. Par cette attention, toute surprise est évitée. Et de combien de ruses et d'adresse n'est pas rempli le manége de la ven-te des Livres? Libraires, Colporteurs en-suite, Intrigans, Commissionnaires, doivent suite, Intrigans, Commissionnaires, doivent gagner gros, suivant la regle de l'interêt; ainsi successivement et de main en main, un honnête homme achete le triple, ce qui dans l'origine est à assés bon compte. En voilà suffisamment pour entendre l'Epiphonême. Venons à l'Extrait abregé de cette cinquième Partie, qui acheve le premier volume, composé de 432. pages, et dont le prix est de 3. livres 12. sols.

On peut dire, sans crainte de blâme, qu'il y a des choses interessantes et agréables dans tout ce Requeil, mais particulierement dans cette cinquième Partie.

Elle

Élle présente d'abord un Acte d'Opera ? dont les paroles ont le tour vraiment lyrique. Le Sujet est les Amours de LAURE et de PETRARQUE. Le Poëte les a traités du côté de la délicatesse et de la constance; Et quoique celle-là, dit il, soit autant inconnuë aux Amans de ce siecle, que celleci est de peu de mode, comme on doit chercher à faire sortir quelque moralité de 🗱 Ouvrage de Poesie, et plus encore de toute Piece de Théatre, rien n'étoit plus capable de produire cet effet que l'exemple de ces illustres Amans qui se sont rendus immortels par le spiritualisme de leur amour, et ont mérité par-là les éloges des plus grands hommes, et sur tout de ce fameux Monarque (François I. qui a fait des Vers à la louange de Laure) à qui la France doit tant.

Cette Pastorale est suivie du Parallele de la nouvelle Tragédie de MAXIMIEN avec le MAXIMIE

1160 MERCURE DE FRANCE

ture en doit être saite dans le Recueil même, et les Citations sont impossibles dans une matiere toute didactique, enchaînée de

préceptes liés les uns aux autres.

Pour égayer une matiere aussi grave, on a placé immédiatement après le Parallele, une Piece de Poèsie admirable dans ses peintures, délicate pour les sentimens. Elle respire le bon goût et paroît émanée des divins génies que l'Auteur a pris pour modeles: Les Deshoulieres, les la Fare, les Chau-lieux, souscriroient volontiers de leur nom ce chef-d'œuvre; leurs Ombres sensibles à des accens qui les font revivre aujourd'hui, ont repeté plus d'une fois, dans les Champs Elisées, sur leurs Lyres dorées les Vers de M. de B * *. Et on est persuadé qu'on en a fait une Traduction pour Ovide, le tendre Tibulle, Anacréon, Sapho, et tous les Poëtes Etrangers.

On lira avec satisfaction des Vers d'un illustre Prélat, adressés à M. Desforges Maillard, sous le nom de Mlle MALCRAIS DE LA VIGNE. Ils font partie d'une Lettre à M. TITON DU TILLET, écrite du Croisic en Bretagne, le 27. May 1737. La plaisante-rie amusante, le leger badinage et le récit moitié sérieux, moitié comique, font un tout très-agréable à la lecture.

En voilà assés pour faire connoître

Vent réunis; car il y a de temps en temps des Morceaux de Litterature, comme sont les Entretiens sur la Géométrie Naturelle, &c.

ABREGE' METHODIQUE de la Jurisprudence des Eaux et Forêts, contenant par ordre Alphabetique les décisions et la Taxe des peines, amendes, restitutions, dommages, intérêts et confiscations, reglés par l'Ordonnance d'Août 1699, et autres Edits, Ordonnances et Reglemens, tant sur ce qui concerne la Police et conservation des Bois, Porêts et Rivieres, que pour la Chasse et la Pêche. A Paris, par la Compagnie des Libraires Associés, 1738. in 12.

MANDEMENT de M. l'Illustrissime et Révérendissime Evêque d'Arras, au sujet d'un Miracle opéré dans l'Eglise des RR. PP. Jésuites de cette Ville, le 19. Mars 1738.

A Paris, chés Claude Simon, Pere, rue des Massons, du côté de la rue des Mathurins, et Claude-François Simon, Fils, 1ue de la Parcheminerie.

EXPLICATION des Livres des Rois et des Paralipomenes, où, selon la Méthode des Saints Peres, on s'attache à découvrir les Mysteres de J. C. et les Regles des

1162 MERCURE DE FRANCE

Mœurs, renfermées dans la Lettre mêmes de l'Ecriture. A Paris, chés François Babuty, ruë S. Jacques, à S. Chrysostôme, 1738. 3. volumes in 12.

HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François, du goût et du génie des uns et des autres pour les Lettres en chaque siecle; de leurs anciennes Ecoles, de l'Etablissement des Universités en France; des principaux Colleges; des Académies des Sciences et des Belles Lettres; des meilleures Bibliotheques: anciennes et modèrnes; des plus célebres Imprimeries, et de tout ce qui a un raportparticulier à la Litterature; avec les Eloges Historiques des Gaulois et des François quis s'y sont faits quelque réputation; le Catalogue et la Chronologie de leur Ecrits; des-Remarques Historiques et Critiques sur les principaux Ouvrages; le dénombrement des disérentes Editions; le tout justifié par les. Citations des Auteurs Originaux. Par des Resligicux Bénedictins de la Congrégation de saint: Maur: Tome IV. qui comprend le huitiéme siccle, et partie du neuvième, jusqu'à 840. inclusivement. A Paris, ches Gissey, mit de la vieille Boucletie; Chaubert, et Hourdel.

Hourdel, à l'entrée du Quai des Augustins; Osmont, Huart, l'aîné, et Clousier, ruë S. Jacques, 1738. in 4. de 638. pages.

ESTAMPES NOUVELLES.

A Peinture et la Gravûre sont aujourd'hui à un haut dégré de perfection en France; pour prouver cette proposition, il n'y a qu'à jetter la vsië sur l'Estampe en hauteur que nous annonçons ici, sous le nom de la Belle Villageoise; c'est en effet une des plus belles femmes qu'on puisse voir, au milieu de trois beaux Enfans, dont un tient un Chat. Ces Figures, sans sortir de leur caractere. sont nobles et très gracieuses, ce qui fait un contraste bien picquant avec le lieu de la Scene qui est l'entrée d'une Maison Rustique, où l'on voit desustanciles de ménage, des Citrouilles et autres Légumes; le fond a même quelque chose d'assés pit-toresque, c'est un gros mur, continué par une cloison de grosses planches, aussi grossierement rabotées, que le mur est mal crêpi. Cette Estampe, qui peut aller de pair avec celles que le fameux Corneille Vischer a gravées dans ce goût-là, fait Pendant à la Belle Cuisiniere, très-bien gravée par le sieur Aveline, toutes d'après M. Boucher, dont les grands talens sont asses connus. Celle ci est gravée par le sieur Soubeyran, qui n'a pas autent de réputation qu'il en mérite, mais c'est ici presque son premier Ouvrage; et nous sommes persuades:

que les Connoisseurs rendront justice à son mérite.

Cette Estampe se vend chés Huquier, vis-à-vis-

le grand Châtelet. On lit ces Vers au bas.

Heureux Enfans, heureuse Mere, Dans voire humble réduit, contens du nécessaire.

Bris Less

2164 MERCURE DEFRANCE

Les plus simples objets remplissent vos désirs.

Le Sage avec raison préfere

Aux pompes de la Cour, aux Charmes de Cythere.
L'innocence de vos plaisirs.

On vend aussi chés le même, le troisième et quatriéme Livre des Frises ou Paneaux en longueur, des Montans ou Pilastres, inventés par G. M. Oppenor, Architecte du Roy, et gravés par Huquier.

Nous avons donné de justes Eloges aux Estampes que nous venons d'annoncer, et nous n'avons rien dit de trop, nous osons même défier là-dessus les Censeurs les plus séveres, persuadés que le Connoisseur intelligent et délicat sera de notre sentiment.

Dans un autre genre, nous pensons de même sur les six Morceaux en large qui viennent de paroître, dessinés et gravés avec tout le goût, la précision et la finesse possible, par le sieur J. Rigaud de Marseille, chés lequel elles se véndent, rue S. Jacques, vis-à-vis le College du Plessis. Ce sont diverses Vûes de la Maison Royale de Fontainebleau, dessinées sur les Lieux.

1. Vûe générale de Fontainebleau, prise du haut de Montagne oposée du côté du Parterre.

2. Vûe du Canal.

3.. Voë d'une partie du Château et du Parterre.

4 Vûë de la Cour Ovale.

5. Vûë de l'Etang et de la Cour des Fontaines dans l'éloignement.

6. Vue d'une Aîle du Château, prise de la Cour

des Fontaines...

Voici encore une Estampe d'après Vatteau, qui étoit échapée à notre vigilance, car il y a quelque comps

de, selon les dimensions du Tableau original. C'est une très-riche composition, dont le titre, qui est Départ de Garnison, est très-bien rempli. On la vend chés Gersains, Marchand, Pont Notre Dame.

On voit au même endroit et du même Auteur, quatre Morceaux d'Ornemens en hauteur, comme pour des Paravens, très-ingénieusement composés. Ils sont intitulés, Momus, le Buveur, la Folie,

le Faune.

Le sieur de Milcene, Ingénieur du Roy et de la Marine, demeurant rue de l'Université, Fauxbourg S. Germain, à Paris, grave actuellement deux Morceaux très-considérables, qu'il donnera au Public dans le cours de cette année; l'un représente la Cérémonie qui a été observée à Rennes en Breagne, lors de la position de la Statue Equestre du feu Roy Louis XIV. et toute la Fête de cette Dédicace, dans la nouvelle Place du Palais de cette Ville, le tout en Perspective, et d'une Architecture très-noble, composée par M. Gabriel, premier Architecte de Sa Majesté, et Ingénieur en Chef du Rétablissement de cette Capitale de Bretagne, et environ trois ou quatre mille Figures.

L'autre Morceau, qui lui sert de Parallele, est aussi du Dessein de M. Gabriel, représentant le Bâtiment neuf du nouveau Présidial, celui de l'Hôtel de Ville, de même décoration, avec la nouvelle Tour de l'Horloge, au milieu de ces deux Bâtimens, qui forment un des côtés de la Place neuve; see Morceau est aussi en Perspective, très-correct

et orné de quantité de Figures.

Les Desseins Originaux sont de M. Huguet, Architecte et l'un des Ingénieurs de la Réédification de cette Ville, depuis son Incendie arrivé la nuit

1166 MERCURE DE FRANCE

du 19. au 20. Décembre 1720. sont d'une grande correction et d'une composition élégante pour l'expression et les graces; ils sont à l'Encre de la Chine et colorés dans toutes leurs parties. L'Auteur prit la liberté de les dédier à feu M. le Comte de Toulouze, à qui il avoit eû l'honneur de présenter le premier Original, le 10. Mars 1734, et qui eut la bonté d'accepter cette Dédicace, par sa Lettre de Rambouiller du 11. Août 1737, de même que M. le Duc de Penthievre, son Fils, par la sienne du 28. Février 1738. Comme ces deux Ouvrages sont d'un travail immense, et que M. Milcent est un très-habile homme, l'Auteur, qui n'a d'autres vûes que de faire plaisir au Public, a tout lieu d'esperer qu'ils ne lui seront pas désagréables, non-plus qu'aux. Connoisseurs et aux Amateurs des Beaux-Arts.

On écrit d'Hollande, que J. Fred. Bernard, et: P. Mortier, impriment à Amsterdam et font graver par Souscription un Ouvrage qui mérite l'attention des Caricux. Il est intitulé: Les Peinturess des Vitres des Eglises de Tergan et d'Amsterdam; gravées d'après les Desseins Originaux des plusgrands Maîtres des XV et XVI. siecles en l'Art depeindre sur verre, Il y aura environ 45. à 50. Planches, tirées sur le plus grand papier, et accompagnées de Dissertations Historiques. On n'en distribuëra les Exemplaires que par Souscription.

M. le Curé de la Paroisse de S. Sulpice, dont las pieté et le zele pour l'avancement des travaux des son Eglise édifient tout le monde, a fait poser verse la fin du mois dernier, aux deux Pilliers laterauxe du Maître Autel, quarre Figures de pierre de Tonnerre, de sept pieds de hauteur, executées avecteut le génie et l'art possibles, par le sieur Bonchare.

don, Sculpteur des plus célebres de l'Académie. Ces quatre Statues, qui font un très-bel effet, représentent le Sauveur enbrassant sa Croix, la Vier-ge pénétrée de douleur, S. Pierre et S. Paul. On travaille actuellement aux autres Figures des Apô-tres de la même grandeur, pour en poser une à chaque Pillier de la même Eglise.

BHENOMENE. Extrait d'une Lettre écrite d'Aire en Artois, le 13. Juin 1738. sur les Pierres de Foudre...

Ous vous souvenez peut-être, Monsieur,. d'avoir lu dans des Auteurs anciens ou nouveaux, ce qu'on pensoit des Pierres que l'on nomme Ceraunias, Bronthias, Umbrias, Pierres de Fondre, de Tonnerre, d'Orage, &c. je vais vous raconter ce qui est arrivé dans ces environs Lundy: 2. de ce mois. Ce jour-là après midy, le bruit se répandit dans toute la Ville que la Foudre étoit tombée sur un Magazin à Poudre de la Citadelle de Lille, que cette Citadelle étoit entierement détruite et que des pierres en avoient été portées jus-qu'au Village de Guarbecque, près d'Aire. Le fait esta faux, que la Foudre sont tombée sur aucun Magazin, mais le fait est vrai qu'il est tombé des pierres au Village de Guarbecque et dans le Marais de Ham. le premier de ce mois et la nuit suivante, il y a cû ici une pluye presque continuelle; le lendemain les Habitans de Guarbecque et des environs, virent vers les 7. heures du matin du côté de l'Orient, une Lumiere comme si c'étoit un feu, accompagnée de fumée ; ils entendirent en même-temps un bruit: qu'ils disent avoir été diférent de celui du Tonnerre; ils le comparent à une décharge de plusieurs batteries de Canon et de grand nombre de Mousquets. Quelques.

#168 MERCURE DE FRANCE

Quelques minutes après, les Paysans qui travailloient aux Champs, entendirent un bruit dans l'air ou une espece de sifflement, comme celui des Bombes prêtes à tomber , ils en furent plus effrayés que du Tonnerre; ces Paysans virent en même-temps quelques quartiers de matiere solide tomber par terre, avec une telle impétuosité qu'ils ne pouvoient distinguer ce que c'étoit. Il demeure averé que ce oni est tombé est une espece de Pierre ou Marcassite; mais comme il n'y avoit pas beaucoup de monde aux Champs, à cause des pluyes de la nuit et de la veille, on ne sçait point au juste combien il est tombé de ces Pierres; on en a vû tomber sept; six à Guarbecque et une dans le Marais de Ham. Ces Pierres se sont enfoncées plus ou moins dans la terre, selon leur poids. Des six qu'on a vû tomber à Guarbecque, on en a déterré deux qui étoient environ un pied en terre ; l'une qui n'a point été pesée, a été envoyée à Arras à M. le Prince d'Isenghien; l'autre, qui est du poids de cinq livres, a été remise au Major de S. Venant, mais auparavant on en avoit brisé quelques morceaux, dont un m'a été envoyé ce matin. Celle qu'on a vû tomber dans le Marais de Ham, est du poids de neuf lívres environ, elle étoit enterrée de quatre pieds; cette Pierre, que j'ai vue aussi, est un mêlange de differentes matieres ; c'est le fer qui y domine ; en se servant de la lime, on y aperçoit du fer pres-que aussi brillant que l'acier, et dans quelques endroits une matiere differente du fer, un peu plus jaunâtre et aprochant du cuivre ; dans quelques en-droits la matiere est à peu près la même que celle de l'ardoise. Voilà de quoi exercer les Sçavans.

On écrit de Lisbonne, qu'on y avoit reçû avis de Torre de Mencorvo, que le 10. Avril, la nouvelle Académie Académie qui y est établie, avoit tenu une Assemblée, à laquelle avoit présidé Don Joseph-Michel da Veiga et Tavora, Fils du Corregidor de la Ville.

Le Pere de Lozeran du Fese, de la Compagnie de Jesus, Académicien associé de l'Académie de Bordeaux, est Auteur de la seconde des trois Pieces, auxquelles l'Académie Royale des Sciences a adjugé le Prix de cette année. Cette Piece avoit pour Devise, Omne ignotum pro magnisso ess.

TABLE: Géographiques Historiques. PREMIERR TABLE, servant d'Explication à la Carte de France, Ouvrage nouveau dans lequel les jeunes gens pourront aprendre, par la seule inspection oculaire, ce qu'il y a de plus curieux dans la Géographie, et s'en former une espece de mémoire locale. Chés Bullos, ruë de la Parcheminerie, et chés Nully, Grande Salle du Palais.

L'Auteur a, dit-il, imaginé ces Tables, comme une Méthode propre à fixer dans la mémoire des jeunes gens ce qu'il y a de plus interessant à sçavoir dans la Géographie. Il prétend que pour acquérir dans cette Science, le degré de connoissance qu'on peut exiger raisonnablement de leur âge, la voye qu'il a prise est très-aisée pour eux, et est en mêmetemps très-utile, comme étant destinée à graver dans la mémoire un genre de connoissance qui apartient presque tout à cette faculté. En effer une Table est un Livre toujours ouvert à son Lecteur, elle présente d'elle-même ce qu'on ne trouveroit qu'avec quelque aplication dans un Livre, elle rassemble en abregé ce qu'on ne peut voir qu'en détail dans chaque page. Des jeunes gens l'ont sans cesse sous les yeux, an coup d'œil les met au fait de ce qui fait le sujet de leur doute ou de leur curiosité,

TITO MERCURE DE FRANCE

et ils s'instruisent, par maniere d'amusement, de choses qui deviendroient pour eux matiere d'étude, s'il leur falloit prendre un Livre; on peut dire même que cette Méthode est très-propre pour fixer dans l'esprit des jeunes gens une espece de mémoire locale de tout ce qui mérite d'être retenu dans la

Géographie.

L'Auteur s'est proposé de donner les quatre Parties du Monde en quatre Tables et une pour la France, avec les Pays limitrophes. Deux raisons l'ont déterminé à donner une Table de la Carte de France en particulier. 1º. Parce que l'Europe contenant une infinité d'Etats differens, n'auroit pu être décrite d'une maniere curieuse, si l'on y avoit compris la France. 2º. Parce que les jeunes gens sont obligés de mieux connoître leur Pays que les Etats Etrangers, et c'est dans cette vûe qu'il a commence par la Table de la Carte de France, comme étant la plus inreressante.

On promet de faire paroître incessamment les autres Tables, si cette premiere est goûtée du Public.

LETTRE par laquelle on demande aux Experts leur sentiment sur les Sables à bâtir, &c.

I L s'agite ici depuis long-temps une Question entre plusieurs Personnes qui ont fait bâtit sur le bord de la Mer, dont les uns se sont servis d'cau et de Sable de Mer pour faire leur mortier, et les autres d'eau douce et de Sable de Terre; il y en a même qui ont mieux aimé, n'ayant point de Sable de terre, se servir de terre même pour faire leur mortier, que de prendre du Sable de Mer, qu'ils avoient à pied d'œuvre; chacun croit avoir de bonnes raisons pour en user comme il fait, mais comme ces Personnes

sonnes sont sans expérience, on vous prie d'avoir la bonté de proposer cette Question dans le Mercure et de prier Mrs les Ingénieurs ordinaires du Roy, de vouloir bien nous faire part de leurs lumieres la dessus; ce sont eux qui sont seuls chargés des Travaux, des Fortifications et des Ports de Mer. On prie en même-temps ceux qui voudront prendre la peine de parler sur cette matiere, d'apuyer et de prouver leurs sentimens plutôt par des Expériences que par des raisons physiques.

On voudroit bien aussi sçavoir si les Ouvrages

Publics de Dunkerque, Mardic, Calais, Dieppe, le Havre, S. Malo, Brest, Lorient, la Rochelle, Bayonne, Toulon, Maiseille, Antibes, sont faits avec du Sable de Terre ou de Mer, et quels Ou-

vrages sont les plus solides.

A Sainte Colombe en Roussillon . 1728.

On a employé depuis peu dans quelques Impriameries de Paris, un Papier d'une nouvelle fabrique, inventée par le sieur Abbé Sardine, selon le Procès verbal fait par le Commissaire député en la Papeterie de Cailly, près d'Evreux. Ce Papier est d'une grande blancheur, très-mince et beaucoup supérieur au Cairé fin double; lequel Papier sera donné à meilleur marché. L'établissement de cette. donne a meuleur marche. L'établissement de cette Papeterie est à Rouen, où le Bureau est établi chés M. le Tellier, Procureur au Parlement de Rouen. Les bons Ouvriers qui voudront de l'emploi dans cette Fabrique, pourront s'adresser chés lui, on leur donnera pour gages et apointemens le tiers de plus que ce qu'ils gagnent ordinairement, et on leur payera leur voyage.

REPONSE

7172 MERCURE DE FRANCE

REPONSE à la Question proposée dans le Mercure du mois de Décembre 1737.

Ue Damon décide lui-même Sur l'amour de ses trois Enfans. L'un dans sa foiblesse est extrême, L'autre dans ses emportemens.

Un seul donne à son Pere un prompt et vrai secours. Lequel aimez-vous mieux, Damon, de ces amours? L'un trop impétueux, et l'autre trop sensible,

Me laissoit à mon triste sort.

Lucidor me guérit: Est-il lâche? Impassible?
Non; mais bien plus utile et plus sage et plus fort.
Sans lui je paroissois aux pieds du foible Alcime,
Tandis qu'à son ardeur cherchant une victime,
Alceste s'éloignoit... Dieux; si je vis encor,

Que je vive avec Lucidor!

Plus ses freres aiment ma vie,

Moins ils auront de jalousie,

Si mon cœur désormais donne le premier rang,

A l'amour qui pour eux a conservé mon sang.

Les Marchands Fabriquans de Tapisserie de la Manufacture Royale de la Ville d'Aubusson, donnent avis au Public, que le 22. May 1732. ils obfinrent des Lettres Patentes et Arrêts du Conseil d'Etat du Roy, qui confirment leurs anciens Privileges, et contiennent divers Regleme nspour rétablir leur Manufacture, éviter les relachemens et portes

1173

Porter leurs Ouvrages à la perfection. Sa Majesté entretient en ladite Manufacture un Inspecteur pour veiller à l'execution des Reglemens; Elle a ordonné qu'on y envoyât un Teinturier élevé aux Gobelins; et pour seconder parfaitement le zele des Marchands Fabriquans, Elle leur a accordé M. Dumons, Peintre en son Académie Royale, qui est chargé de leur donner chaque année des Desseins nouveaux. Les Entrepreneurs de cette Manufacture n'ont pas voulu tarder plus long-temps d'aprendre au Public qu'avec tous les avantages dont ils joüissent, ils sont en état de remplir leurs engagemens et de le contenter en tout ce qu'il pourra attendre d'eux.

L'Aprobation que les Médecins de la Faculté de Paris ont donnée à un Remede de Mile de Rezé, aujourd'hui Mad. de Lestrade, après avoir vû la guérison des Dartres d'une Princesse qui avoit employé quantité de Remedes sans en avoir reçû de soulagement, et d'une infinité de Personnes attaquées de la même maladie, qui ont été guéries de-puis, jusque dans les Pays les plus éloignés, les Colonies et les Ports de Mer étant tout remplis de Dartres, &c. M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roy, ayant vû la guérison d'un grand Prélat, des Rougeurs, Boutons et Dartres qu'il avoit au visage depuis plus de huit ans ; et ayant apris qu'elle continuoit de traiter ces Maladies depuis plus de quarante ans avec succès et aplaudissement, a bien voulu donner son Aprobation à ces Remedes et la liberté de les débiter. C'est une Eau qui guérit les Dartres vives et farineuses, Boutons, Rougeurs, Taches de rousseur et autres Maladies de la Peau, et un Baume blanc, en consistence de Pomade, qui ôte les cavités et les rougeurs après la petite Verole,

1174 MERCURE DE FRANCE

Verole, les taches jaunes et le hâle, unit et b'anchit le teint. Ces Remedes se gardent tant que l'on veut, et peuvent se transporter partout. Les Bousteilles de cette Eau sont du prix de 2. 3. 4. 6. livres et au-dessus, selon la grandeur. Les Pots de Baume blanc sont de 3. livres 20. sols, et les demi Pots de 35. sols.

Mad. de Lestrade demeure à Paris, ruë de la Comédie Françoise, chés un Grainetier, au premier Apartement. Il y a une Affiche au-dessus de la porte.

MARKA MARSA MARKA

AIR

J'Ai donc perdu Philis, l'objet de mes désirs?
Un Rival trop heureux m'enleve cette Belle!
Il ne me reste rien de ces tendres plaisirs,
Dont mon cœur enchanté s'enyvroit auprès d'elle!
Ah! mourons de douleur, mais quoi? Dans mon transport

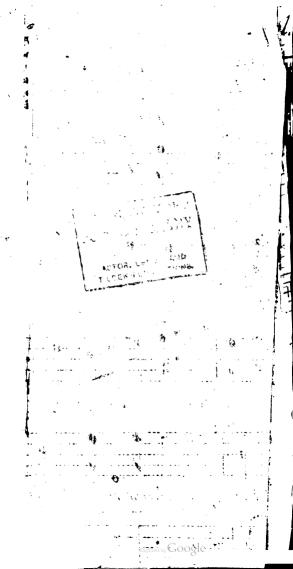
Quel Dieu secourable m'apelle? C'est toi, charmant Bacchus, c'est toi qui veux changer mon sort;

Je te suis, et je vais, sans me donner la mort, Boire et vivre content aux yeux de l'Infidelle.



SPECTAC LES

ASTOR, LENGK AND THE DEN FOUNDATIONS.



接接棒接换旅:株:株林林林林林林

SPECTACLES.

Sr Rosselois, nouveau Comédien, qui été aplaudi dans le Rôle de Mithridate, ssi été dans ceux de Burrhus, de Phane, et de Phocas. Dans la Tragédie de ne les Rôles de Neron, de Britannide Narcisse , d'Agrippine , et de Junie, pt parsaitement remplis par les Srs Du-, Grandval, et le Grand, et par les Dumesnil et Grandval. Dans la Piece de e Crébillon, les deux principaux Rôles padamiste, et de Zénobie, sont excelhent joues par le Sr Dufresne, et par la Gaussin. Dans Heraclius, les Rôles de tian, de Leonce, de Leontine, et de herie, sont joués par les Srs Dufresne irandval, et par les Dlles Dumesnil, et undval.

Les Comédiens François ont aussi remis Théatre la Tragédie d'Amasis, de M. de Grange, qui fair grand plaisir au Public, t le mérite de la Piece, et par la maniere int elle est représentée. Les Personnages Amasis, de Sesostris, et de Phanes, et ux de Nitocris, et d'Artenice, sont remlispar les Srs Fierville, Dufresne et le Grand, t par les Dlles Dumesnil et Grandval.

·LA

4176 MERCURE DE FRANCE.

LA CONSPIRATION MANQUEE.

A Parodie intitulée, La Conspiration manquée, a fait beaucoup de plaisir aux Connoisseurs; et les Srs Romagnesi et Riccoboni, qui en sont les ingénieux Auteurs, n'ont rien eu à souhaiter du côté de la gloire. On ne donnera pas un détail suivi de cette Allégorie, de peur de passer les bornes ordinaires d'un Extrait; et d'ailleurs l'impartialité dont nous avons toujours fait profession, ne nous permet pas de servir d'interpretes à des Critiques, dont le succès n'est jamais plus sûr, que lorsqu'elles sont plus chargées. Voici donc en peu de mots de quoi il s'agit, Le Plan de l'Ouvrage regarde ce qui se passe dans la Littérature; les Interlocuteurs sont;

Le Bon Sens, L'Esprit, L'Eloquence, Le Génie, Gendre de l'Esprit. Pere de l'Eloquence. Femme du Bon Sens. Ancien Amant de l'Eloè

Le Clinquant; Le Sens froid; Paradoxe; Un Garde. quence. Confident de l'Esprit. Confident du Génie. Confidente de l'Eloquence.

Le Génie ouvre la Scene: après quelques Vers; qui roulent sur la difficulté qu'il y a à faire une bonne Exposition; il s'exprime ainsi:

Malheureuse

1738. 1177

Malheurouse Eloquence, il faut te révéler Un secret, qui d'horreur te fera reculer. Ah! quel sera l'excès de ta douleur amere, Lorsque tu sçautas tout, et que l'Esprit ton Pere. De la Grandeur suprême usurpateur jaloux, Travaille à détrôner le Bon Sens ton Epoux!

Le Sens froid vient joindre le Genie qui l'attend, et qui en a besoin pour faire l'exposition du Sujet; il dit au Génie, dont il est le Confident, que l'Eloquence consent à l'entendre; il lui reproche l'indigne liaison qu'il a avec l'Esprie. Voici le portrait qu'il fair de ce dernier.

Avec qui vivez-vous? puis-je voir le Génie

Ne hanter que l'Esprit pour toute compagnie?

D'une telle amitié quel peut être le fruit?

Où peut guider celui qu'un caprice conduit?

Quel honneur peut vous faire un ami si frivole.

Sans aucune conduite, et dont l'audace folle,

Insulte sans relâche et livre des combats

A l'auguste Bon Sens qu'elle ne comprend pas?

Nous l'avons vû cent fois cet Esprit indocile

Allumer au Parnasse une Guerre civile,

Et remplir les Ecrits de mille faux brillans.

Qui faisoient sous leur joug gémir les vrais ta
lens, &c.

I. Vol.

G Le

\$178 MERCURE DE FRANCE

Le Génie se justifie des reproches que lui fait le Sens froid. L'Eloquence vient sous le nom d'Impératrice. Le Génie lui révele la conspiration que l'Esprit projette contre le Bon Sens, son auguste Epoux; il lui dit; qu'il a feint d'entrer dans la Conjuration, pour la faire échoüer. L'Eloquence allarmée, lui demande par quels moyens elle peut sauver son Epoux, sans exposer son Pere; elle s'exprime ainsi:

Un conseil sur le champ me seroit nécessaire, Let non pas des dictons de ma vieille Grandmere.

Le Génie lui répond:

Pour donner des conseils, Madame, je ne puis; Et je ne sçûs jamais que donner des avis, &c. Dans tout cet embarras on pourroit m'implie quer;

Je veux n'esperant rien, n'avoir rien à risquer; Et voilà comme il faut se tirer d'une affaire.

Le Génie s'étant retiré, sans avoir donné de conseil à l'Eloquence, cette derniere a recours à Paradoxe, sa Confidente, et lui demande quel parti elle doit prendre entre un Pere et un Epoux; Paradoxe lui répond: Je m'en raporte à vous.

Voir un Pere au suplice est une rude épreuve; Mais elle est préférable au malheur d'être Veuve. Sur le Pere l'Epoux, par la loi du devoir, Fût - il même hai, doit toujours prévaloir.

L'Eloquence n'étant pas mieux conseillée par Paradoxe, que par le Génie, finit cette quatrième Scene par ces Vers:

Mais c'est trop combiner en pareille rencontre, Et lorsque l'on se perd dans le Pour et le Contre, Le plus court est, je crois, de remettre au hazard Ce qu'on ne peut régler par le secours de l'Art.

L'Esprit, qui est le Chef de la Conspiration contre le Bon Sens, se flate d'un plein succès; le Clinquam n'est pas dans la même sécurité, il lui dit qu'il a tout à craindre, et qu'il ne doute point que leurs projets ne soïent découverts, attendu que le Génie a vûl'Eloquence, qui ne manquera pas de tout réveler au Bon Sens son Epoux; l'Esprit lui demande, sur quoi il fonde ses conjectures; voici toute sa réponse:

Je ne prouve jamais,
Je parle, et c'est assés, on doit me croire, &c.
Et quoi qu'un tel soupçon n'ait aucun fondement,
J se trouvera juste après l'événement.

#180 MERCURE DE FRANCI

Je devine toujours ce qu'on doit voir ensuite. Et voilà ce qui fait admirer ma conduite!

L'Esprit peint à son tour son caractere par ces Vers:

Et sçais - je quelque chose? Quand je forme un Parti pour détrôner le Roi, L'ai le titre de Chef, et tout se fait sans moi.

Le Lecteur éclaire compren d facilemene;

sur quoi portent ces traits de critique.

L'Esprit dans la Scene suivante, ne laisse pas de faire connoître qu'il a quelques petits soupçons, qu'il veut éclaircir, en sondant l'Eloquence sa fille. Cette Impératrice de la Litterature ne tarde pas à venir. L'Esprit son Pere lui parle avec des éloges affectés, des exploits du Bon Sens son Epoux; voici par où il débute;

Votre Epoux chaque jour voit augmenter sa gloire; Il a sur les Romans remporté la Victoire; Divisant leur Armée en mille petits Corps, Ils venoient tous les mois, par de nouveaux efforts. Harceler le Bon Sens, et braver sa prudence; Mais il a reprimé leur funeste licence, Et vous verrez conduire ici par ses Guerriers. Cyrus et Pharamond qu'il a faits prisonniers.

Rica

Rien n'est plus juste que cette allusion, et tout le monde sent hien qu'elle tombe sur la multiplicité des Romans, qui faisoient gémir la Presse, avant qu'une sage interdiction leur portât le coup mortel. L'Eloquence, quoiqu'elle ne s'explique pas clairement, en parlant à l'Esprit son Pere, ne laisse pas de le confirmer dans les premiers soupçons que le Clinquant lui a insinués, quoique sans fondement.

Le Bon Sens arrive, comme l'Esprit vient de l'annoncer, avec les Rois des Romans enchaînés; il use de clémence envers les vaincus, il brise leurs fers, et les renvoyans chés leurs Sujets, il leur dit:

Faites briller chés eux l'ordre et la vraisemblance, Qu'aucun de leurs portraits ne choque la décence, Et des cœurs vertueux peignant les mouvemens, Qu'ils éloignent de nous tous les déréglemens.

Il se reconcilie avec l'Esprit, pour dissipet le chagrin qu'il aperçoit sur le visage de l'Elo-

quence son Epouse, et sort avec elle.

L'Esprit, pour pénétrer ce qui se passe dans le cœur du Génie qu'il soupçonne, feint de renoncer à la Conjuration qu'il a faite contre le Bon Sens; le Génie donne dans le piege, et lui en fait connoître plus qu'il nien yeur.

Gij Le

PIST MERCURE DE FRANCE

Le Génie s'étant rétiré, le Bon Sens avoite au Clinquant, que ses conjectures n'étoient que trop justes; ils jurent ensemble le perte de leurs ennemis; le Clinquant lui promet de livrer entre ses mains, avant la fin du jour, l'Empire et l'Empereur; mais il lui dit, qu'il ne le peut, qu'en rendant l'Eloquense complice du crime qu'il veut imputer au Génie, son ancien Amant. L'amour paternel combat en sa faveur; mais le Clinquant le rassûre, en lui disant que les jours de l'Im-pératrice sa Fille, seront en sûreté; l'Esprit s'abandonne aveuglément à la conduite de cet étourdi.

Nous ne pousserons pas plus loin cette Parodie, pour ne pas répéter ce qui est déja dit dans notre Extrait de la Tragédie de Maaimien. Toute la Piece y est suivie, Scene par Scene : ce que cette Parodie a par dessus la plûpart des autres, c'est qu'elle est allégo-rique, et qu'il est bien difficile de mettre un parsait raport entre ce qu'on dit, et ce qu'on ceut saire entendre, à la saveur d'une métaphore ingénieusement continuée. Telle est celle-ci, depuis l'exposition jusqu'au dénoue-ment; avec cette seule différence, que la Piece ne se termine pas de même, comme nous l'allons faire voir en peu de mots.

*L'Eloquence ayant apris que le Bon Sem

son Esoux a été égorgé par l'Esprit, ne veus pas lui survivre; elle dit à ce Pere cruel:

Achevez donc sur moi d'accomplir vos forfaits, En perdant mon Epoux, je perds tous mes attraits; Le Bon Sens soûtenoit l'éclat de l'Eloquence; Je ne persuadois que par son assistance.

. La Conjuration n'ayant pas eu le succès dont l'Esprit et le Clinquant s'étoient flatés, ces deux assassins sont confondus par la soudaine aparition de leur prétendue victime, Voici comme le Bon Sens leur parle:

Mon aspect vous étonne: Je n'étois surement attendu de personne; Mais par un grand bonheur, c'est moi que vous voyez;

Méchans, par cet Arrêt soyez tous foudroyés; Je veux que le Clinquant rentre dans la bassesse D'où l'avoit sçu tirer le manque de justesse, Et qu'il soit reconnu du Public assemblé, Pour un Fils du faux goût, méprisable et sifflé.

Comme c'est là le but que les Auteurs de la Conspiration manquée se sont proposé ! nous no croyons pas pouvoir mieux finir cet Extrait; nous y ajoûterons encore ces deux derniers

##84 MERCURE DE FRANCE

derniers Vers de la Piece, que le Ben Sens adresse à l'Espris.

Dans tes vagues projets cesse de t'égarer, Et de Thomas Corneille aprends à conspirer.

Nous renvoyons nos Lecteurs à Maximian de Thomas Corneille, pour juger par eux-mêmes lequel a mieux réussi des deux Auteurs, qui ont traité un Sujet si digne de leur plume.

Cette Parodie paroît imprimée in-8. chés

Prauli, fils, Quai de Conti.

Le 5. Juin, les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une petite Comédie nouvelle, en Prose, et en un Acte, intitulée La Partie de Campagne, suivie d'un très-joli Divertissement, dont on parlera plus au long; elle a été reçue favorablement du Public.

On continue avec succès sur le Théatre de l'Opera, les Représentations du Ballet de La Paix, que le Public trouve fort à son gré. La place nous manque pour en donner ici l'Extrait, ce sera pour le second Volume de Juin, qui est actuellement sous Presse.



ETRANGERES. NOUVELLES

Russie.

N écrit de Petersbourg, qu'on y avoit apris par les Lettres de l'Armée, que le Comte de Munich ayant découvert dans le Camp plusieurs Espions des Ennemis, au lieu de les faire maltraiter, les avoit fait conduire dans tous les Quartiers, et qu'il les avoit ensuite renvoyés, afinqu'ils pussent rendre compte au Grand Visir de l'état des Troupes, et de l'abondance qui régnoit dans le Camp.

Le Secretaire que le Seraskier d'Oczakow avoit envoyé à Const ninople en est revenu, et le G. V. l'a chargé de dire à ce Scraskier, que le Grand Seigneur ne lui envoyoit point les Pleins-pouvoirs. qu'il demandoit pour négocier un accommodement entre la Czarine et Sa Hautesse; parce quela Porte n'avoit point coûtume de traiter de la Paix.

par l'entrémise d'un Prisonnier.

DANNEMARCK.

C Elon les Lettres de Coppenhague, la Reine de? Dannemarck a reçu dans l'Ordre de la Fidelité. qu'elle a institué, la Baronne de Bewlevitzen, une de ses Dames du Palais; le Baron de Plessen, Grand Maître de la Maison du Roy de Dannemarck; le Baron de Solenthal , ci-devant Envoyé Extraordi--maire de S. M. Danoise auprès du Roy d'Angleterre ; et Mrs de Holsten et de Lerken . Conseil-. lers Prives

G V ALLEMACNES

1186 MERCURE DE FRANCE

ALLEMAGNE.

N aprend de Vienne, que le 12. May au mastin, plusieurs Détachemens de l'Armée Ottor mane s'aprocherent du vieux Orsova, et attaquerent à diverses reprises les Troupes qui gardoient ce Poste, et qui consistoient en trois Bataillons et deux Escadrons. Huit mille Turcs déboucherent l'après-midi de derriere un rideau, qui avoit caché Teur marche, et s'étant avancés à petits pas, ils firent un feu de mousqueterie si vif et si soûtenu, que la Cavalerie qui occupoit les Postes les plus avancés, et qui étoit très - inférieure aux Ennemis, neput faire une longue résistance. Les Turcs animéspar cet avantage attaquerent l'Infanterie, qui après s'être défendue avec beaucoup de valeur, jusqu'à six heures du soir, fut enfin obligée de se retirer avec la Cavalerie, et d'abandonner le vieux Orsova. Le Comte Miseroni, Major Général, qui y commandoit, a été tué dans cette action, ainsique plusieurs autres Officiers, et environ 400. Soldats des Impériaux. On prétend que la perte des-Ennemis monte à plus de 2000, hommes. La prise du vieux Orsova leur a procuré le moyen de s'emparer de l'Isle de Pega, qui n'en est pas éloignée.

On a apris depuis, que peu de jours après que les Turcs se furent emparés d'Orsova, le Scraskier de Widdin envoya un Aga au Commandant d'Orsova, pour lui dire qu'il ne devoit point s'opiniâtrer à garder son Poste, et qu'il obtiendroit une Capitulatic n. avantageuse, s'il vouloit se rendre. Ce Sesaskier en menaçant Orsova, vouloit cacher sonvéritable dessein, et on ne s'en aperçut que le 15. May au matin, par le mouvement d'un Corps de six mille hommes des Ennemis, qui s'avança vers

Meadia-

Les Turcs donnerent le 16. Im assaut à ce Poste, mais le Détachement qui l'occupe, et qui n'est composé que de 600. hommes, sit sur eux un si grandfeu de mousqueterie, qu'il les contraignit de se retirer. L'après-midi ils donnerent un second assaut, et cette nouvelle tentative ne sur pas plus heureuse que la précédente.

Le 17. le Colonel Picolomini, qui commande dans Meadia, ayant sçu que les Turcs étoient démeurés dans les environs, fit une sortie, leur tuabeaucoup de monde, et retourna à Meadia avec quelques prisonniers, qui ont assuré que les Ennemis avoient perdu près de 300. homnies dans les deux attaques. Il n'y a eu du côté des Impériaux que 28. hommes de tués, et 50. de blessés, maisdu nombre de ces derniers sont plusieurs Officiers.

Comme les Turcs tenoient toujours Meadia bloqué, et que le Colonel Picolomini avoit mandé qu'il ne se croyoit pas en état de pouvoir se maintenir dans ce Poste, on craignoit d'aprendre que les Ennemis s'en étoient emparés, lorsqu'il arriva le 30. un troisième Courier, dépêché par le Comte de Neuperg, pour donner avis à l'Empereur, qu'ayant été joint par un Corps de Troupes que le Général Willis lui avoit envoyé, il avoit non - seulement chassé les Ennemis des environs de Meadia, maisque les ayant poursuivis jusqu'auprès du vieux Orsova, il les avoit attaqués, et leur avoit enlevé 25: Drapeaux.

On a apris en dernier lieu, que l'avantage remporté sur les Turcs par le Comte de Neuperg, prèsde Meadia, n'a pas été aussi considérable qu'onl'avoit publié, et le Seraskier de Widdin s'étant raproché de ce Poste le 20, du mois dernier, avec sinq Pieces de Canon, et quelques Mortiers, ils 6 vi. donna

1188 MERCURE DE FRANCE

donna un nouvel Assaut, après avoir fait avec sont Artillerie une Breche assés grande, pour passer quinze hommes de front. Cette tentative n'ayant pas eu plus de succès que les précédentes, et le Colonel Picolomini ayant repoussé les Ennemis, ceuxci continuerent le reste du jour et les quatre suivans à battre Meadia, mais leur Artillerie a fait peu d'effet pendant tout ce temps, parce que leurs Batteries ont été plusieurs fois runées par les Impériaux.

Un des Partis des Turcs ayant découvert un défilé par lequel on pouvoit entrer dans le Bannat de Temeswar, et le désir de pénétrer dans cette Province étant le principal motif qui les engageoit de tâcher de s'emparer de Meadia, on comptoit d'aprendre bientôt qu'ils avoient abandonné l'attaquede ce Poste, lorsque l'Empereur a reçu avis que le Colonel Picolomini, après avoir soûtenn plusieursassauts, avoit été obligé de capituler.

Les Ennemis ont profité de la découverte dudéfilé qui conduit de la Servie au Bannat, et uns Corps de 6000, hommes, auquel le Seraskier de Widdin a fait passer ce défilé, coupe actuellements toute communication entre Meadia et Temeswar.

* Un grand nombre de Paysans du Bannat s'est' joint aux Turcs, et ils commettent beaucoup de-

désordres dans la Province.

Les Habitans de plusieurs Villages, qui sont demeurés fideles à l'Empereur, ont été massacrés par ces Paysans, qui oat eu même la hardisse d'attaquer un Détachement des Impériaux. Cinquent hommes, que le Commandant de Temeswar a envoyés pour donner la chasse à ces Rebelles, en ont pris trente, que ce Commandant a fait pendre.

Un Courier arrivé depuis peu de Cioatie, a ra-

porté, que le Comte Stubenberg qui est dans cette Province avec un Corps de Troupes Impériales, avoit battu quelques Détachemens des Ennemis, et qu'il avoit fait plusieurs Prisonniers, du nombre desquels est un Officier Turc de considération.

Plusieurs des Gentilshommes qu'on avoit arrêtés en Transylvanie, parce qu'on les sonpçonnoit d'avoir part à la Conspiration formée en faveur du Pr nce Ragotzi, s'étant pleinement justifiés de cette

accusation, ils ont été remis en liberté.

Malgré les hostilités qui se commettent tous les jours entre les Imperiaux et les Turcs, le bruit court que la conclusion de la Paix n'est pas éloignée; il est fondé principalement sur l'arrivée d'un Gentilhomme François, que le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur du Roy de France à la Porte, a envoyé de Constantinople à Vienne, et dont les dépêchessent donné une telle satisfaction à S. M. I. qu'elle lui a fait un présent considérable

L'Imperatrice Amelie étant arrivée de Vienne à la Ville de S. Polten le 19. May à cinq heures du soir, fut réçûe à la porte par les Magistrats, et en entrant elle fut saluée par une décharge générale de l'Artillerie des Remparts. Les Rues par lesquelles elle passa, pour se rendre au Monastere des Religieuses Carmelites, où elle avoit ordonné qu'on lui préparât un logement, étoient bordées par la Garnison, et par la Bourgeoisie, qui étoient sous les armes.

Le lendemain, l'Imperatrice alla à pied à l'Eglise des Religieuses Angloises, et elle y entendit la Messe, cétébrée par le Prevôt des Chanoines Réguliors de S. Augustin, de la Congrégation de Latran, lequel est Grand Chapelain de l'Autriche en de jà de l'In.

Vess.

VI90 MERCURE DE FRANCE

Vers les six heures du soir, la Reine des deux Siciles arriva de Dresde, et le Prince Royal son frere avec elle; on lui rendit les mêmes honneurs qu'à l'Imperatrice. Après avoir changé d'habits à l'Hôtel du Comte de Colloredo, où elle descendit, elle se rendit au Monastere des Religieuses Carmelites. Elle y soupa, ainsi que le Prince son frere avec l'Imperatrice, et elle coucha dans ce Monastere.

Le 21. elle demeura avec l'Imperatrice jusqu'à quatre heures du soir, et elle partit ensuite pour continuer sa route vers l'Italie. L'Imperatrice partit le même jour pour retourner à Vienne.

DRESDE.

Le 8. May, le Comte de Fuenclara après avois fait la demande de la Princesse Amelie, pour le Roy des deux Siciles, fut conduit par M. Konig Maître des Céremonies, à l'Audience de la Reine, auprès de laquelle il fut introduit par le Comte de Wratislaw, Grand Maître de la Maison de S. M. Cet Ambassadeur ayant obtenu de la Reine, la permission de présenter le Portrait du Roy des deux Siciles, à la Princesse Royale qui étoit avec elle, il fit entrer dans la Chambre de S. M. un de sessentiels hommes, lequel portoir ce Portrait sur un carreau de Velours, semé de Fleurs de Lys d'or embroderie, et il le remit à la Princesse. Au sortir de cette Audience, l'Ambassadeur fut admis à celles da Prince Royal, et des autres Princes et Princesses.

Le lendemain à cinq heures du soir, le Prince-Royal, en vertu de la Procuration que lui avoir suvoyée le Roy des deux Siciles, épousa la Prin-

CE SSE

cesse au nom de S. M. Sicilienne, et la Céremonie fut faite par le Nonce du Pape, qui leur donna la Bénediction nuptiale On chanta ensuite le Te Deum, au bruit de plusieurs Salves de l'Artilletie des Remparts, et de la Mousqueterie du Régiment des Gardes à pied, qui étoit sous les armes dans la Place, vis-à-vis le Palais. Le soir, la Reine des deux Siciles sonpa en public, et avec elle le Roy et la Reine, ses pere et mere, et la Famille Royale; il n'y eut que la Princesse de Saxe Wesseinfels, le Nonce du Pape, le Comte de Fuenclara, et l'Envoyé de l'Empereur, qui furem admis à leur table. La Reine des deux Siciles, le Roy et la Reine, ses pere et mere, étoient au milieu de la table; le Prince Royal, la Princesse Marie-Anne, et la Princesse Christine étoient sur le même rang que LL. MM. La Princesse de Saxe Wesseinfels, et le Comte de Fuenclara étoient à l'un des flancs de la table, et le Nonce du Pape étoit vis - à - vis avec l'Envoyé de l'Empereur.

Il y ent sept autres tables servies avec beaucoupde magnificence, pour les Seigneurs et Dames de la Cour, et pour les Etrangers de distinction ; et après se Repas on commença le Bal', que la Reine des

deux Siciles ouvrit avec le Roy.

Le ro, il y eut un Carousel, et les quatre Quadrilles qui entrerent dans la Lice, avoient à leur tête. le Roy, le Prince de Holstein Beck, le Comte de-Briesen, et le Comte de Bruhl, Grand Ecuyer de

Saxe, lequel remporta le Prix.

La Reine des deux Siciles, le Roy et la Reine allerent le 11. visiter le Camp que le Régiment des Cardes à pied, les Gardes du Corps, les Carabiniers et le Régiment de Friesen, ont formé dans la Plaine de Neustadt Osteraver; et ensuite LL. MM. revinrent à Dresde, où elles assisterent à la premie-

#19* MERCURE DE FRANCE

se Représentation d'un Opera, intitulé Alphonse. Pendant ces trois jours, toutes les Maisons de la

Ville furent illuminées, ainsi que le Palais.

Le 12, la Reine des deux Siciles, le Roy et la Reine se rendirent à Pilnitz, où il y eut Comédie Italienne, et ensuite un magnifique Repas, après lequel on tira un Feu d'Artifice. Le Roy et la Reine ayant pris congé de la Reine des deux Siciles, le lendemain, elle partit à dix heures du matin pour l'Italie, et avec elle le Prince Royal, qui doit l'accompagner incognito jusqu'à Naples, sous le nom de Comte de Lusace. Lorsqu'elle sortit de la Ville, elle fut saluée d'une triple décharge des Canons des Remparts. Elle trouva à Zehista leurs Majestés, qui y étant arrivés avant elle, et ayant voulu fui donner la satisfaction de les voir encore une fois, l'y avoient attenduë. Cette entrevûë ne fut pas moins touchante que l'avoit été leur séparation ; et S. M. Sicilienne, après què le Roy et la Reine eurent dîné avec elle, remonta en Carosse à deux heures après midi, pour continuer sa route. Il a dû se trouver dans chaque Lieu, où la Reine des deux Siciles devoit passer la nuit, un Courier chargé d'en partir aussitôt après l'arrivée de c tte Princesse, pour porter de ses nouvelles au Roy des deux Siciles. On a reçu avis que le quatorze elle étoit arrivée à Prague.

Le 27. la Reine des deux Siciles arriva à Gratz en Stirie; le Commandant, qui, accompagné des Magistrats étoit allé la recevoir à quelque distance de la Ville, l'avoit conduit à l'Hôtel de Lamprecht, qu'on avoit préparé pour son Logement, et où une grande quantité de Noblesse l'attendoit pour lui rendre ses respects; et le lendemain à neuf heures du matin, elle partit pour continuer sa route vers

l'Italie.

On vient d'aprendre de Rome, que cette Princesse arriva à Palma Nuova le 29. May, avec le Prince Royal de Pologne, son frere. Elle fut saluée en entrant dans la Ville, par une Salve génézale de l'Artillerie de la Citadelle et des Remparts; et elle trouvada Garnison en haye sous les armes, dans les Rues par lesquelles elle passa. Les Dameset les Seigneurs de sa Maison, qui étoient allés au devant d'ene à quelques lieues de la Ville, lui furent présentés par le Duc de Sora Buoncompagni, et par la Princesse de Colubrano. Lorsque la Reine fut descendue au Château, le Gouverneur à la tête des Officiers de la Garnison alla lui rendre ses respects, et elle reçut les complimens de la Noblesse et des Magistrats.

Cette Princesse, après avoir couché en cette Ville, partit le 31. au matin, et elle passa la nuit suivante à Bordenone, d'où elle se rendit à Padoue Toutes les Personnes qui l'avoient accompagnée depuis son départ de Pilnitz, à l'exception du Comte de Fuenclara et du Comte de Vackerbart, prirent congé d'elle, et elles se disposerent à retourner à Dresde. Le Chevalier Antoine Mocenigo, qui s'est rendu à Palma Nuova, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire de la République, pour complimenter la Reine des deux Siciles, doit la conduire jusques sur la frontiere du Ferrarois, et cette Princesse sera traitée aux dépens du Gouvernement, tant qu'elle sera sur les Terres de la République.

LORATNE

LE Roy partit dès le 22. Avril de Luneville, pour son Château de la Malgrange, pour voir les Ouvrages qu'il y a ordonnés. Deux cent Ouvriers, SODE

F194 MERCURE DE FRANCE

sont employés tous les jours à rendre ce Château en état de loger une grande partie de la Cour, S. M. ayant dessein d'y passer quelque temps durant la belle Saison.

Le 4. May, les PP. Capucins commencerent la Solemnité de la Fête de deux Refigieux de leur Ordre, nouvellement béatifiés. Le Roy assista à la Grande Messe, célébrée par un de ses amoniers, et chantée par sa Musique. S. M. a continué d'y aller tous les jours de l'Octave, et la Reine, dont la Santé est à present parfairement rétablie, s'y est rendué aussi.

Le 7. veille de S. Stanislas, dont le Roy porte le nom, il y eut à la Cour un grand Concert. Le lendemain, la Cour fut très-nombreuse et des plus briflantes. La Reine donna ce jour-là une Fête des plus superbes. EL, MM. dinerent en public, et pendant le dîner, il y eut Concert de la Musique de la Chambre, et de plusieurs Voix Italiennes; le Duc Ossolinski Grand Maître de la Maison du Roy, fit les honneurs de la table du Roy. Le soir il y eut Comédie, ou parurent pour la premiere fois plu-tieurs habiles Danseurs, engagés nouvellement an service de cette Cour ; entre autres la petite Cammasse, qui revenoit de Paris, où elle s'est fait admirer. Le soupé fut servi par les Officiers de la Bouche de la Reine, avec une profusion et une magnificence extraordinaires. La table étoit de quatre-vingt Couverts, il y eut Bal ensuite jusqu'à qua-tre heures du matin, et des Feux de joye et des Illuminations par toute la Ville. Ce même jour à la fin de la Messe du Roy, M. de Solignac, Secretaire du Cabinet de S. M. fut reçu Chevalier de POrdre de Christ, avec toutes les Céremonies usitées en pareil cas, le Roy lui ayant fait l'honneur

de l'armer Chevalier. L'Abbé Archimbaut prêcha ensuite devant Leurs Majestés, le Panegyrique de 3. Stanislas, où l'on remarqua plusieurs grands traits d'Eloquence.

Le 20. au matin, le Roy chassa le Sanglier aux environs de son Château d'Einville, od S. M. étoit allé coucher la veille. Il y eut un dîné superbe, ou tous les Seigneurs et toutes les Dames qui étoient nommées pour cette Partie de plaisir, eurent l'honneur de dîner avec le Roy. L'après-midi on cournt le Cerf, mais S. M. ne continua pas la Chasse

Le Roy a fait embellir la Salle de la Comédie du Château; elle peut passer aujourd'hui pour une des plus belles de l'Europe. On y représente exac-

tement deux fois la Semaine.

Le Sr Rivard, Chirurgien, Professeur d'Anatomis en la Faculté de Médecine de Pontamousson, a fait pendant ce mois à l'Hôpital de Luneville, l'Opération de la Pierre, (toujours avec le même succès, qui lui a acquis tant de réputation) à un grand nombre de Malades, qui y sont défrayés et médicamentés aux dépens du Roy. Cette Opération, qui sera continuée tous les ans au Printemps et à l'Automne, est infiniment utile dans cet Etat, à cause de la grande quantité de personnes qui se trouvent attaquées de cette maladie.



DISCOURS

F196 MERGURE DE FRANCE

DISCOURS adressé aux Dames de Remiremont, par M. de la Galaiziere, Commissaire nommé par le Roy de Pologne, à l'occasion de la Princesse Charlotte de Loraine, Sœur cadette du Grand Dus de Toscane, qui a été Prébandée Chanoinesse de Rémiremont à Commercy, le 7. May, et éluë le 10. tout d'une voix, Abbesse de Remiremont; Le Chapitre assemblé il s'exprima en ces termes avans l'Elections

MES DAMES.

Vous venez, d'entendre par la lecture des Lettres des Roy, quel est l'objet de notre Commission; il n'en peut être pour nous de plus glorieuse ni de plus satisfaisante, puisqu'elle nous constitue l'organe de S. M. poar vous expliquer ses intentions sur le sujet important qui voits rassemble aujourd'hui, et en même-temps pour vous remouveller les assurances qu'elle vous a déja données de ron affection paternelle, de sa protection Royale, et du désir ardent qu'elle a de contribuer de toute sa Puissance à maintenir la splendeur d'un Chapitre (a) plus distingué par les vertus, que par les Titres relevés des Membres qui le composent.

L'illustre Chef, (b) dont la perte récente vous est si sensible, mettoit sa gloire et son aplication à en soutenir la dignité, dont elle donnoit elle-même l'exemple ddifiant, a cette séverite tempérée par la douceur de

(a) Le Chapitre de Remiremont.

(b) Mad. la Princesse de Lislebonne, derniere

ses mœurs, par un accueil prévenant, par des marques confinuelles de tendresse, avoit fait naître dans vos cœurs cette union de respect et d'amour pour sa personne, qui sont la source de vos regrets.

Une grande Princesse (a) étoit destinée à réparer cette perte; son caractere, au-dessus de tous les Eloges, vous promettoit un Gauvernement doux, tranquile, glorieux; la Providence vous l'a enlevée pour la faire monter sur le Trône; mais cette même Providence, qui veille sans cesse au bonheur de cette illustre Collège, vous présente aujourd'hui une autre Princesse du même Sang, élevée aussi par les soins assidus d'une Mere Auguste, (b) dont les hautes vertus, dont les qualités vrayement Royales relevent encere l'éclat de la Naissance.

Vous avez répondu avec empressement au désir qu'elle a fait paroître d'être admise parmi vous; vous l'y avez reçue avec la distinction due à une Princesse née sur le Trône; cette grandeur d'ame, cet air de dignité mélé de douceur, qui bien plus que tous les autres avantages dont la Nature l'a si libéralement partagée, lui soumettent tous les cœurs, nous annonceme d'avance qu'elle va bien tôt enlever vos suffrages.

Ce sont les vieux du Roy, qui dans cette occasion fait éclater ses sentimens pour cette Illustre Princesse, avec d'autant plus de satisfaction, que S. M. se propose, en déterminant votre choix en faveur d'un Sufet si digne par lui-même de l'obtenir, d'assûrer votre

gloire et voire félicité.

La nouvelle Abbesse a fait présent à M. de la Galaiziere, de son Portrait, enrichi de Diamans, à son Secretaire, d'une Tabatiere d'or, et à son

(a) La Reine de Sardaigne, ci-devant Coadjutrice de l'Abbesse de Remiremont.

(b) S. A. R. Madame la Duchesse de Loraine.

698 MERCURE DE FRANCE

Valet de Chambre, d'une bourse de 10. Louis.

Le lendemain de cette Election, dont le Roy de Pologne avoit reçû la nouvelle par un Exprès, le Bailli de Thiange, Grand Veneur de Loraine, alla à Commerci complimenter à ce sujet S. A. R. et Mad. la Princesse de la part de leurs Majestés.

Le 15. le Marquis de Spada, Chevalier d'Honneur de Madame la Duchesse de Loraine, Mere de la Princesse, eut une Audience particuliere du Roy et de la Reine, pour les complimenter pareillement à Poccasion de cette Election, de la part de S. A. R. et de Mad. la Princesse.

ESPAGNE.

N mande de Madrid, que le Roy d'Espagne a fait présent à l'Abbé Altoviti, qui a aporté le Chapeau de Cardinal à l'Infant Dom Louis, d'une Bague, enrichie de Diamans, du prix de 18000. écus; d'une Croix Pectorale de même valeur, de 2000. pistoles pour les frais de son voyage, et d'une pension de 11000. piastres.

Le Duc d'Atri, que le Roy a nommé son Ambassadeur Extraordinaire pour aller complimenter la Reine des deux Siciles à son arrivée à Naples, ess parti pour se rendre en Italie. On estime 60000. écus les présens qu'il doit remettre à cette Princesse

de la part de leurs Majestés.

M. de Champeaux, Consul de la Nation Francoise, est chargé à Madrid des affaires du Roy de France, depuis le départ du Marquis de Vaugrenante

Digitized by Google

PORTUGAL

PORTUGAL.

Ingt-sept Jésuites de differentes Nations et 33. Religieux de l'Ordre de S. François, se sont embarqués sur le Vaisseau la Notre-Dame de Bon succès, pour aller en Mission dans l'Empire de Mogol.

GRANDE BRETAGNE.

E Roy s'étant rendu le 31. du mois dernier à la Chambre des Pairs, avec les cérémonies accoûtumées, &c. S. M. fit aux deux Chambres le Discours suivant.

MYLORDE ET MESSIEURS. C'est avec la plus grande satisfaction que je vois que la douceur et da modération que je vous ai recommandées à l'ouverture de cette Séance, ont été si bien observées pendant tout le cours de vos Délibérations, et qu'ayant eû les égards convenables pour ma Personne et pour votre honneur, vous avez évité toutes les occasions de brouilleries et d'animosités, et fait de l'interêt de la Patria l'objet principal de vos vives et de vos soins.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES. Je vous remercie des subsides que vous m'avez accordés pour les service de l'année comante. Le soin que vous avez pris pour que ces subsides pussent suffire à tous les bésoins imprévus qui pourroient survenir pour la défense de mon honneur et de l'intérér de ma Comnonne et de mon Peuple, est une preuve convincante de votre zele et de votre attention pour la conservation et la prospérité de la Nation. Ces subsides seront employés de la maniere qui pourra le plus contribuer aux fins et aux vûes pour lesquelles vous avez consenti si promptement à cette dépense extraordinaire.

MYLORDS ET MESSIEURS. Conformémens

\$200 MERCURE DE FRANCE

à ce qui a parû être l'opinion des deux Chambres du Parlement, j'ai douné ordre de réiterer mes instances à la Cour d'Espagne, de la maniere la plus force et la plus pressante, non seulement pour obtenir satisfaction des diverses pertes souffertes par mes Sujets, qui cons la commerce en Amérique; mais encore pour obtenir une sûreté réelle de leurs droits pour l'avenir; et j'expers de l'équité de S. M. C. qu'elle procurera de telles satisfactions et de telles sûretés, qu'elles pourront conserver la Paix et établir mutuellement la tranquilité de la Navigation entre les Sujets des deux Couronnes, en execution de nos Traités et conformément aux Lois de la Nation.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

L'Equipage d'un Vaisseau arrivé ici des Indes. (disent les Lettres de la Haye du commencement de ce mois) a confirmé la nouvelle qu'on avoit déja reçûe en France par le Vaisseau le Philibert, des dommages causés dans le Royaume de Bengale par le débordement du Gange. Selon le raport de cet Equipage, il s'éleva la nuit du 10. au 11. Octobre de l'année derniere, une violente Tempête, accompagnée de fréquentes secousses de tremblement de terre, et la Mer s'étant enflée considérablement, elle refoula les Eaux du Gange, qui sortit de son lit, et inonda tout le Pays voisin. Plusieurs Bourgs et Villages ont été entierement submergés, et on prétend qu'il a péri plus de cent mille personnes. Plusieurs Vaisseaux et un grand nombre d'autres Bâtimens, qui étoient dans le Golfe de Bengale, ont fait naufrage. Quelques-uns de ceux qui n'ont pas été brisés contre les écueils, ont été portés par le vent et par les courans dans le milieu des terres, et ils se sont trouvés à sec après que les Eaux se sont retirées.

TTALIA.

ITALIE.

E 9. May, le Sacré College tint une Congrégation générale Consistoriale, à laquelle le Pape assista, et dans laquelle il sut décidé unanimement que S.S. donnero: au Roy des deux Siciles l'Investiture du Royaume de Naples, dans la même forme qu'elle a été accordée aux Prédécesseurs de S. M. Sic

Le 12. il se tint, en présence du Pape, une nouvelle Congrégation générale Consistoriale, pareille à la premiere, et à laquelle les Clercs de Chambre furent admis, ainsi que les Protonotaires Apostoliques, et après la lecture de la Bulle pour la Concession de l'Investiture, le Cardinal Aquaviva, qui, accompagné de 43. Prélats et de plusieurs autres Personnes de distinction, s'étoit rendu au Palais du Quirinal, prêta Serment entre les mains de S. S. au nom du Roy des deux Siciles.

Le Comte Spada, Ministre de Toscane, dans le Palais duquel le Roy des deux Siciles a logé lorsqu'il a passé par Terni en venant d'Espagne, ayant témoigné au Cardinal Aquaviva qu'il esperoit que la Reine des deux Siciles lui feroit le même honneur, ce Cardinal lui a fait sçavoir que cette Princesse descendroit chés lui en arrivant à Terni. Le même Cardinal fait travailler à un magnifique Reliquaire dont il doit faire présent à la Reine des

deux Siciles.

On compte que le Cardinal Annibal Albani, qui est à Pesaro, se rendra à Ferrare pour la complimenter.

Les Armes du Roy des deux Siciles ont été replacées depuis peu sur la Porte du Palais Farnese, et sur celles de tous les autres Edifices qui apartiencent à S. M. Sic.

I. Pol

Un Notaire de Rome, ayant été averti le 14. Avrilqu'il devoit être arrêté, se tua à coups de canif.

Le Pape tint le 19. May, un Confistoire, dans lequel après la préconisation de phisieurs Eglises, S. S. nomma le Cardinal Mosca son Légar à Laiere, pour recevoir la Reine des deux Siciles lorsqu'elle affivera à Ferrare.

Le Prélat Piersanti doit remplir en cette occasion les fonctions de Maître des Cérémonies auprès de ce Cardinal, et il est chargé de présenter de la pair du P. pe à la nouvelle Reine une Chasse de Reliques

et un Bastin remph d'Agnus Dei.

Par ordre de S. S. M. Biglia, Vice-Légat de Ravenne, est allé faire prépaier tout ce qui est nécessaire pour le passage de cette Princesse par l'Etat Ecclésiastique, et il a été nommé Commissaire

Apostolique pour cet effet,

Le 22. le Cardinal Aquaviva partit avec le Duc de Strozzi, l'Abbé Aquaviva, et le Prelat Santo-Buono, pour aller attendre la nouvelle Reine à Ferrare, cui l'on crot que le Cardinal Corsini se propose aussi de se rendre pour la saluer à son arrivée.

Lorsque le Cardinal Aquaviva alla le 12. prêter Serment entre les mains de S. S. au nom du Roy des deux Siciles, il fut reçû au l'as de l'e calier par les Maîties des (érémonies et par le Marquis Capponi, Grand-Fourier du Palais, qui le conduisirent à l'Apartement, dit des Princes, dans lequel il demeura jusqu'à-ce que M. Pottocarrero, Patriarche d'Antioche, et M. Cervini, Patriarche de Jérusalem, l'un et l'autre L'éques Assistans du Trône, vinssent lui annoncer que le Pape l'attendoit. Accompagié de ces deux Prélats, et pré édé par le Maître des Cérémonies et par les Massiers de S. S. il se feudit dans la Salie-où la Congrégation générale.

Consistoriale étoit assemblée, et il trouva sur son passage les Gardes Suisses qui étoient en haye sous les Armes. Il présenta la Procuration du Roy des deux Siciles à S. S. qui ordonna à M. Luchesini, Secretaire des Brefs, d'en faire la lecture, après laquelle le Cardinal Aquaviva, les deux mains posées sur le Livre des Evangiles, prêta S. rment.

Le Pape lut ensuite les paroles de l'Investitue en tenant les mains du Cardinal, et après la Ceré monie pendant laquelle les Cardinaux demeurerent debout, S. S. se retira dans sa Chambre, où le Cardinal Aquaviva ayant eû d'elle une audience particuliere, lui sit signer la Bulle d'Investiture, qui le sur par les Cardinaux dans la Salle de la Congrégation.

Le Cardinal Aquaviva a dépêché au Roy des deux. Siciles l'Avocat Storace, son Auditeur, pour lui

porter cette Bulle.

Le Connétable Colonne fit placer le 21, de ce mois sur la porte de son Palais les Armes du Roy des deux Siciles. Il a été reglé que le 29, du préfent mois il présenteroit la Haquenée au Pape de la part de S. M. Sic. et on travaille actuellement à meublet le Palais Farnese, d'où doit partir la Cavalcade.

M. Storace, qui a porté au Roy des deux Siciles la Bulle d'Investiture du Royaume de Naples, a obtenu de S. M. Sic, une Pension de 1000. Ducats.

Le Pape a refusé au Cardinal Coscia la permission d'aller cette année aux Bains d'Ischia.

NAPLES.

L Roy d'Espagne porte le nom, S. M reçut les complimens des Ministres Etrangers, des Tribumaux

Digitized by Google

#204 MERCURE DE FRANCE

et du Corps de Ville, qui étant dans l'usage de saire ce jour là un présent au Roy, lui présenta vingt Corbeilles d'argent, remplies de seurs et de fruits rares, et deux Chars de même métal, dans lesquels étoient deux Renommées qui portoient, l'une le Buste du Roy, et l'autre celui de la Princesse Amélie, Fille du Roy de Pologne, Electeur de Saxe.

lie, Fille du Roy de Pologne, Electeur de Saxe.

Roy a donné un Decret qui porte que les Evêchés et les Benefices qui vaqueront dans le Royaume de Sicile, ne feront conférés dans la suite qu'à

des Siciliens.

Il est arrivé depuis peu plusieurs attelages de Chevaux Danois pour S. M. qui a actuellement

680. Chevaux dans ses Ecuries.

Le départ du Roy pour Gaëtte est fixé au 6. Juin, S.M.y demeurera jusqu'à l'arrivée de la Reine dans le Royaume de Naples, et lorsqu'elle sera avertie que la Reine aura passé la Frontiere, elle ira audevant de cette Princesse, avec laquelle elle dinera sous une magnifique Tente, qui sera préparée pour cet effet dans le Lieu ou se fera leur premiere entrevue. Le Roy conduira ensuite la Reine à Gaette, et leurs Majestés y passeront deux jours. Quatre Vais-seaux du Roy d'Espagne, les Galeres de ce Royaume et celles de Malthe, se rendront dans ce l'ore pour s'y trouver à l'arrivée de la Reine. Leurs Majestés, en venant à Naples, seront escortées par quatre Régimens de Cavalerie depuis Aversa jusqu'à Capocino, et depuis Capocino jusqu'à cette Ville le chemin sera bordé par six Régimens d'Infanterie.

Elles seront reçues à la potte de la Ville par les
Tribunaux et par le Corps de Ville, et elles
iront descendre au Palais, où elles seront complimentées par les Ministres Etrangers. Quelque temps après leur arrivée, elles se rendront à la Chapelle Royale, et après y avoir reçû la Bénédiction Nuptiale

Nuptiales, elles y assisteront au Te Deum. Le jour de leur arrivée et les quatre suivans, il y aura des Illuminations dans toute la Ville et Concert au Théatre Royal. Le quatriéme jour, leurs Majestés feront leur Entrée publique à Naples, étant accompagnées du Clergé, de la Noblesse et des Magistrats, et escortées par 8000 hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Leurs Majestés iront le lendemain en grand Cortege à l'Eglise Métropolitaine. Le sixième jour, on promenera les Chars de Triomphe des Corps de Métiers, et le septième il y aura Cocagne à Chiaia. Pendant les huit jours suivans, on fera des Mascarades, et on abandonnera au Peuple quatre Chars de Triomphe. Le seiziéme on tirera le Feu d'artifice. Toutes ces Fêtes seront terminées par une Foire qui se tiendra dans la Place du Château et qui durera huit jours. On n'y laissera entrer que les Dames, les Seigneurs et les Officiers; les Marchands qui leur feront crédit, ne seront point reçûs, en cas de refus de payement, à poursuivre leurs débiteurs en Justice.

VENISE.

L'Entrée publique que le Comte de Froullay, Amz bassadeur de France, sit à Venise le 20. Avril a été des plus superbes, et le lendemain S. Ex. sut conduite à l'Audience du Sénat par le Chevalier Antoine Mocenigo, à la tête de 60. Sénateurs, suivis d'un très-nombreux Cortége. On a beaucoup admiré la magnificence des Livrées de cet Ambassadeur, et la beauté de ses Gondoles. Le Palais de France, que ce Ministre avoit sait orner de Meubles neuss et superbes, a été rempli pendant deux jours et deux nuits d'un grand nombre de Masques de la première distinction, qui n'ont pu assés louer la Hij prodigisuse

\$206 MERGURE DE FRANCE.

prodigieuse quantité de rafraîchissemens exquis qu'on y servit sans cesse. La Musique étoit compolee de 100. Instrumens choises, distribués dans les divers Apartemens. Il y avoit une grande Illumination qui éclairoit le Palais et le Jardin, au bout du quel il y avoit en perspective sur l'Eau un Château rempli d'artifice. S. Ex. a eû la satisfaction de voir que la dépense considérable qu'elle a faite à cette occasion, a été généralement aplaudie, tant par la Noblesse de la Ville que par le Peuple, auquel on a distribué de l'argent, quantité de Pain, et fait couler des Fontaines de Vin.

Le 5. May, cet Ambassadeur, qui avoit eû sa premiere Audience publique du Doge et du Sénat, rendit visite au Nonce du Pape, et il continua les jours suivans de rendre ses visites aux autres Minis-

tres Etrangers.

La Reine des deux Siciles a du traverser le Frioul, le Trévisan, le Padoitan et le Polesin, et on a fait dans toutes ces Provinces de grands préparatifs pour sa réception.

Sur la fin du mois dernier, il a passé par Padoue plus de 10. Caroffes ou Caleches, remplis de Seigneurs et de Dames du Royaume de Naples,qui al-·loient au-devant de la Reine des deux Siciles.

L'Equipage d'un Vaisseau, arrivé de Constantinople en 13. jours, a raporté qu'un Turc nommé Saris-Bey, s'étant mis à la tête d'une Troupe nombreuse de vagabonds, commettoit beaucoup de désordres dan les environs de Smirne; qu'il exi--geoit des contributions de tous les Bourgs et Villages vo fins, et qu'il avoit pillé plusieurs Caravanes. Ce Chef des Bandits a construit sur une Montagne à trois journées de la Ville un Fort où il renferme son butin. Non content de désoler le plat pays, il a tenté de se rendre Maître de Smirne, mais

les Habitans se sont défendus avec tant de valeur s qu'il a renoncé à son dessein, à condition cependant qu'on lui fourniroit des vivres et une certaine somme d'argent. La plupart des Marchands se sont · retirés de la Ville, dans la crainte qu'il ne s'en empare par quelque surprise, et qu'il ne l'abandonne au pillage. On a dépêché plusieurs Couriers à Constantinople pour demander du secours, et le Grand Seigneur doit y envoyer un Pacha avec des Troupes.

GENES.

L E Marquis Mari, Commissaire Général de la République en Corse, a donné avis au Sénat, que Mrs Paoli et Ciaferri, qui étoient allés communiquer aux Rebelles le résultat des Conférences qu'ils avoient eues avec le Comte de Bo ssieux, et qui étoient attendus le 6. à la Bastie, n'y étoient retournés que le jour suivant. Il ajoûte que les articles reglés par le Comte de Boissieux ont été acceptés par plusieurs Pieres ou Paroisses de deçà les Montagnes, et particulierement par celle de Nebbio, de la part de laquelle on avoit lieu d'at-tendre le plus d'oposition, parce qu'elle a été une de celles qui ont montré jusques à présent le plus d'opiniatreté dans la révolte. Cette Paroisse doit envoyer incessamment des ôtages à la Bastie avec la ratification des conditions auxquelles on lui propose de se soûmettre. à la République. On dit que les autres Paroisses ont chargé Mrs Paoli et Ciaferri d'assurer le Comte de Boissieux, que n'ayant eû jusqu'à présent d'autre motif dans toutes leurs démarches, que le désir de recouvrer des priviléges dont ils prétendent que la République n'avoit pas droit de les déponiller, ils rentreront dans l'obéis-sance dès qu'ils pourront esperer qu'on les rétablis-H iiii

TION MERCURE DE FRANCE

de dans la jouissance de ces privileges. Quelques jours avant qu'elles fussent instruites que le Comte de Boiffieux avoit reglé les articles d'accommodement, un de leurs Partis a enlevé quelques Bestiaux dans les environs de Balagna, mais dès qu'elles ont en communication de ces articles, elles ont fait rendre ces Bestiaux à ceux à qui ils apartenoient.

On a apris depuis que ces articles n'ont point ensore été rendus publics, et que l'on n'est pas plus instruit des conditions auxquelles les Rebelles les

ont acceptés.

On a apris en même-temps qu'un Vaisseau Etranger avoit mouillé à Aleria, et qu'un Officier qui étoit à bord de ce Bâtiment ayant envoyé un homme de confiance aux Rebelles, pour les assurer que les secours que leur principal Chef leur avoit promis, arriveroient dans peu, et pour les exhorter à ne point se soûmettre à la République q ils avoient fait réponse que dans les circonstances présentes ils ne pouvoient se dispenser de tenir les promesses que leurs Députés avoient faites au Comte de Boisseux.

Les dernieres Lettres reçûes de la Bastie, marquent que les Pieves ou Paroisses d'au-delà des Monts, avoient suivi l'exemple des autres, et qu'ayant accepté les articles reglés par le Comte de Boissieux, elles lui avoient envoyé des Députés pour lui porter leur ratification; que ces Députés, qui étoient arrivés le 24. du mois dernier à la Bastie, avoient eû plusieurs conférences avec ce Général, et qu'ils avoient promis que leurs Pieves cesseroient tous les Actes d'hostilité et se conformeroient à ce que le Roy de France leur prescriroit.

Les avis du Milanez portent que le Roy de Sardaigne prétendant avoir des droits sur les Fiess de Saint Sébastien, de Garbegna, de Fabrica, et de Bavera, que le Prince Doria possede, et que l'Empereur regarde comme Fiefs relevans de l'Empire, divers détachemens des Troupes Piémontoises en avoient pris possession; qu'un autre Détachement, par ordre du Roy de Sardaigne, avoit sommé les Habitans de Serravalle de se soûmettre à ce Prince, mais que ces Habitans avoient tiré sur les Piémontois, dont il y avoit eû trois Soldats de tués, et que le Roy de Sardaigne, instruit de leur résistance; avoit fait avancer trois mille hommes sur le Territoire de Serravalle.

GENEVE.

Les differens Ordres de la République de Geneve s'étant assemblés le 8. May à l'Eglise de S. Pierre, la Ville envoya des Députés pour prendre le Comte de Lautrec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne, qui s'étoient rendus chés lui, pour les conduire à l'Assemblée. La Députation étoit composée de huit Conseillers du Petit Conseil, de douze du Conseil des 200. et de vingt Citoyens. Lorsque le Comte de Lautrec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne furent arrivés à l'Eglise de S Pierre, M. Calandrini, premier syndic, fit un Discours, dans lequel après avoir représenté les maux que la Ville avoit souffetts depuis quatre ans par les divisions qui y ont tegné, il s'étendit beaucoup sur la bonté que le Roy de France et les Cantons de Zurich et de Berne ont euté d'employer leurs bons offices pour rétablir l'union entre les Habitans.

On lut ensuite les Articles de l'accommodement entre les Magistrats et la Bourgeoisse, et les nouveaux Reglemens par lesquels il a été pourvû aux inconvéniens qui ont causé les derniers troubles, et

tous les Citoyens, à l'exception de 29. y donnerent leur aprobation. En conséquence on inséra dans les Regultres de la République, que lecture ayant été faite du Reglement arrêté par le Comte de Lautrec, par Mrs Jean Hoffmeister, Jean Gaspard Escher, et Philipe Stadthalter, Représentans du Canton de Zurich, et par Mrs Isaac Steiguer, et Louis de Watteville, Représentant du Canton de Berne, lequel Reglement avoit dé, a été accepté par le Petit et le Grand Conseil, avec les sentimens de la plus vive et la plus respectueuse reconnoissance, comme étant trèspropre à assurer la paix et la tranquilité d'une maniere solide et durable, et à établir une confiance réciproque entres les Hibitans, le Conseil Général l'a accepté aussi presque unanimement et qu'il a été décidé que les articles qui composent ce Reglement seront inserés dans les Edits pour servir de Loi fondamentale et perpétuelle à l'Etat, et pour être executés dans tout leur contenu.

Au sortir de l'Assemblée, le Comte de Lautrec et les Représentans des Cantons de Zurich et de Berne furent reconduits par la même Dépuration à l'Hôtel du premier, qui donna un magnifique repas à ces Représentans, aux quatre Syndics et aux deux Secretaires d'Etat de la République. On sonna en même-temps toutes les Cloches de la Ville, et l'après midi on chanta dans l'Eg ise de S. Pierre, au bruit d'une triple décharge de 180. Pieces de Canon, une Hymne pour remercier Dieu de la Paix qu'il lui a plû d'accorder à la République. Tous les Conseils et la plupart des Habitans y assisterent.

Le Reglement pour la Pacification des Tronbles de cette République, contient quarante quatre arti. les. Voici l'Extrait des Registres du Conseil concernant l'aprobation du Conseil Géneral. Le Jeudi 8. May, en conséquence des Délibéramions prises en l'etit et Grand Conseil, le Conseil Géméral a été assemblé dans le Temple de S. Pierre, suivant l'usage, les Illustres Seigneurs Mediateurs Payant honoré de leur présence, et là a été proposé et lu ce qui suit par Noble Turretin, premier Secretaire aPEtat, du Commandement des Seigneurs Syndics.

Messeigneurs du Petit et Grand Constil ayant fait Lecture le Lundi que ce mois du Reglement arrête et convenu entre le très-Il ustre et très Excellent Seigneur . Comte de Lautrec, Lieutenant Géneral pour S.M.T.C. en la Province de Guyenne, Maréchal de ses Camps es Armées Inspecteur Général de son Infanterie et les Illustres et Magnifiques Seigneurs Jean Hoffmeister. Bourquemestre., Jean Gaspard Escher et Stadihalter .. Représentans du Lonable Canton de Zurich, et les Illustres et Magnifiques Seigneurs Isaac Steiguer, Advoyer, et Louis de Watteville, Haut Commandant du Pays de Vaud, ancien Banderet, Représentans du Lonable Canton de Berne, Seigneurs Médiaseurs, lequel fue remis à M. le Premier Syndic le Samedi 3. _ de ce mois, pour être communiqué aux Mugnifiques Petit et Grand Consoil, et enfuite être porté à cette - souveraine Assemblée, l'ont unanimement accepté avec des sentimens de la plus vive et de la plus respectueuse reconnoissance, comme étant très-propre à ramener au milieu de nous la Paix et la tranquilité d'une maniere folide et durable, et à y faire renaître une confiance réciproque, et ils ont estimé qu'il y avoit lieu de proposer à ce Magnisique et Souverain Conseil de statuer que tous les Articles qui le composent, devront être inferes dans nos Edits pour nous servir des aujourd'hui de Loi fondamentale et perpetuelle, et être executés - dans tout leur contenu.

Pour tet offet, Magnifiques tr's: Honorés et Souverains Soigneurs, mosdits Soignours les Syndics, Petit et Grand H vi Conseil

Conseil ont trouvé bon de proposer à ce Magnifique et Souverain Conseil, pour sçavoir s'il l'aprouve et donne son consentement.

Cette lecture finie, chaque Citoyen et Bourgeois ayant donné son suffrage entre les mains de quane Secretaires ad actum, nommés pour les recueillir sur l'aprobation ou rejection de cette Proposition, l'avis de Messeigneurs a été aprouvé presque unanimement; ce qui devra être inseré dans nos Edits pour nous servir de Loi fondamentale et perpetuelle; et cette résolution a été à l'instant publiée.



MORTS NAISSANCE ET MARIAGE

Des Pays Etrangers.

LE 17. Mars, la Demoiselle Marie-Anne Plettemberg mourut à Bruxelles, âgée de 107. ans.

Le 12. May Charles-Guillaume, Margrave Régent de Bade Durlach, Général Feldt-Maréchal des Armées de l'Empereur, et Grand Maître de l'Attillerie du Cercle de Soiiabe, mournt à Carelsrube, d'une attaque d'Apopléxie, âgé de 18. ans et près de 11. mois, étant né le 17. Juin 1679. Il étoit dans la 29. année de sa Régence, ayant succédé au Margrave Frederic Magne, son pere, mort le 25. Juin 1709. Il avoit été marié le 27. Juin 1697. avec Magdeleine-Guillelmine, fille de Guillaume-Louis, Duc de Würtemberg-Stutgard, née le 7. Novembre 1677. Il en avoit eu Frederic, Margrave Héréditaire de Bade Durlach, Chevalier de l'Ordre Palatin de S. Hubert, Sergent Général, et Colonel du Cercle de Françonie, mort le 26. Mars 1731.

dans la 29. année de son âge. Celui - ci avait été marié le 3. Juillet 1727. avec Anne - Charlotte - Amélie, fille de feu Jean-Guillaume Frison, Prince de Nassau-Dietz et d'Orange, née le 13. Octobre 1710. Il a laissé deux fils, dont l'aîné Charles-Frederic, né le 22. Novembre 1728. succéde aux Etats de son Ayeul. Le Cadet est né le 14. Janvier 1732.

Le 16. Louise - Christine, Duchesse de Stolberg, mourut à Weissensels, née Comtesse de Stolberg, mourut à Weissensels, dans la 64. année de son âge, étant née le 21. Janvier 1675. Elle étoit sille de Christophe Louis, Comte du S. Empire Romain, et de Stolberg-Stolberg, mort le 7. Avril 1704. et de Louise. Christine de Hesse Damstad, morte le 11. Novembre 1697. elle avoit été mariée 1°. au mois de Décembre 1704. avec Jean-Georges, Comte de Mansseld-Artern, mort le 1. Janvier 1710, et 2°. le 11. May 1712. avec Christian, Duc de Saxe-Weissensels, Chevalier des Ordres de l'Elephant et de S. Hubert, mort sans posterité, à sa résidence de Dama, le 28. Juin 1736.

Le 7. Juin, D. Antoine Mercure Lopez Pacheco Acunha, Giron et Portocarrero, Marquis de Villena, et d'Aguilar, Duc d'Escalona, Comte de San-Istevan de Gormaz, &c. Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, Gentilhomme de la Chambre de S. M. C. son Major-Dome-Major, ou Grand Maître de la Maison du Roy, et Capitaine Général de ses Armées, mourut à Madrid, au commencement de la 60. année de son âge, étant né le 9. May 1679. Il étoit fils aîné de D. Jean-Emmanuel Fernandez Pacheco, Acunha, Giron et Portocarrero, Marquis de Villena, Duc d'Escalona, &c. et Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison

Digitized by Google

d'or Major-Dome-Major du Roy Catholique et Premier Président, Directeur perpétuel, et Fondateur de l'Académie Royale Espagnole, établie par le Roy Philipe V. à Madrid, et auparavant succes-sivement Viceroy et Capitaine Genéral de la Principauté de Catalogne, et des Royaumes de Navarre, d'Arragon, de Sicile, et de Naples, mort le 29. Juin 172 . agé de 77. ans , et de Dona Josephe de Benavides, et Sylva de San - Istevan del Puerto, morte le 12. Mars 1692. Le Marquis de Villens qui vient de mourir, avoit succedé à son pere dans la Charge de Major-Dome-Major, et étoir auparavant Cap taine de la Compagnie des Gardes du Corps Espagnols. L'Académie Royale Espagnole, dont il avoit été élu Membre le 13. Avril 1714. l'avoit élu pour son Directeur à la place de feu son pere. Il avoit épousé en secondes Nôces en 1702. Dona Catherine Sandoval de Moscoso, fille de Louis de Moscoso, septieme Comte d'Altamire, morte le 19 Janvier 1726. âgée de 10, ans. Il en avoit et Dona Josephe Pacheco Osorio Moscoso, mariée le 8. Juillet 1722. avec D. Dominique Claros Alonso Perez de Gusman, Duc de Medina Sidonia, et D..... Pacheco Acunha, Comre de San-Istevan de Gormaz, Gentilhomme de la Chambre du Roy Catholique, qui avoit éponsé le 24. Octobr 1727. Dona Marie-Anne-Bernardine de Portugal. et de Tolede, Comtesse Héritiere d'Oropesa, mone le 13. Octobre 1719. dans la 21. année de son âge, laissant deux filles.

Le 4. de ce mois, entre six et sept heures du matin, la Princesse de Galles accoucha heureusement d'un Prince, à la naissance duquel l'Archevêque de Cantorbery, assista, et le Marquis de Carnaryon

narvon alla aussi-tôt par ordre du Prince de Galles, donner part de cette nouvelle au Rov.

Le 4. Février, le Pri-ce de Hesse - Hombourg. épousa à P-tersboug la Princesse Truberzkoy, qui fut menée à l'Eglise par les Princesses Anne de Meckelbourg, et Elizabeth Petrowna, et par las Duchesse de Curlande. Après la Cérémonie, ces Princesses dinerent, ainsi que le Duc de Curlande, et le Prince Antoine Ulrich de Beveren, chés le Prince Trubetzkoy; et la Czarine se rendit vers les sept heures du soir à l'Hôtel de ce Seigneur, pour y assister au Concert et au Bal.

ઌ૽ૹ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽૽ઌ૽૽ૹ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽

F R.ANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 25. May, le Roy nomma le Marquis de Jumilhac, Capitaine - Lieutenant de la premiere Compagnie de ses Mousquetaires; à la place du feu Comte d'Avejan. Par cette nomination, le Comte du Roure devient premier Sous - Lieutenant de la même Compagnie; le Comte de Montesquiou, second Sous-Lieutenant; le Marquis de Perussis, premier Enseigne; le Marquis d'Avejan, second Enseigne; et le Marquis de Castellanne premier Cornette. Le Roy a ac-cordé au Comte de Champinelle, la seconde Cornette, moyennant 70000. livres, dont 40000

40000. livres seront payées au Marquis de Jumilhac, comme étant chargé du Brevet de retenue de 100000. livres, qu'avoit seu M. d'Avejan; et les 30000. livres restant; seront payées à M. Duplessis, premier Maréchal des Logis, qui se retire avec 1500 livres de Pension.

M. de la Billarderie, Lieutenant Général, Major des Gardes du Corps, et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis, a été nommé Grand - Croix de cet Ordre. S. M. en a fait Commandeurs M. de Varennes, Maréchal de Camp, Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes Françoises; et le Comte de Silly, Brigadier, et Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons, Colonel Général.

Le 3. de ce mois, le Marquis de las Minas, Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne auprès de S. M. et qui a été nommé il y a quelque temps par S. M. C. Chevalier de l'Ordre de la Toison d'or, reçut le Collier de cet Ordre par les mains du Duc de Bourbon, auquel le Roy d'Espagne avoit envoyé une Commission particuliere pour cette Reception. La Cérémonie en fut faite en présence de plusieurs Chevaliers de la Toison

Toison d'or, qui s'assemblerent dans l'Apartement du Duc de Bourbon, et le Marquis de las Minas eut le Marquis de Brancas pour Parrein.

Le 4. Juin pendant la Messe du Roy? PEvêque de Toulon prêta serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le Roy a accordé le Gouvernement de Charlemont au Marquis de Leuville, Lieutenant Général des Armées de S. M.

Le Roy ayant résolu de faire élever les querre Puînées de Mesdames de France dans l'Abbaye de Fontevraud, dans laquelle plusieurs Princesses de son Sang ont été élévées en diférens temps, Mesdames partirent du Château de Versailles le 16. de ce mois pour l'Abbaye de Fontevraud, où ces Princesses ont dû arriver le 28. Un Détachement des Gardes du Corps les a accompagnées dans leur Route, pendant laquelle elles ont été servies par les Officiers de S. Met conduites par une Sous - Gouvernante de Mesdames de France.

Le 5. Fête du S. Sacrement, le Roy accompagné du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres.

Chartres, du Comte de Clermont, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, et de ses principaux Officiers, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Châțeau de Versailles, où S. M. entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession; qui, suivant l'usage, vint à la Chapelle du Château.

L'après-midi, le Roy et la Reine entendirent les Vêpres dans la Chapelle du Château, et le soir leurs Majestés assisterent au Salut, qui fut chanté par la Musique. Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France

assisterent au même Salut.

Le 12. jour de l'Octave, le Roy se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château, et S. M. y entendit la grande Messe, après avoir assisté à la Procession.

Pendant l'Octave, le Roy a affisté tous les jours au Salut, et S. M. l'a entendu le 1 t. dans l'Eglise des Recolets. La Reine, Monseigneur le Dauphin, et Mesdames de France y ont assisté tous les jours, dans la Chapelle du Château.

Le même jour, on executa au Concert Spirituel du Château des Thuilleries, le Pange lingua, Motet de M. de la Lande, qui fut suivi d'un autre, O Jesu, à grand Chœur de M. Destouches, Surintendant de la Musique Musique du Roy; le Concert fut terminé, après plusieurs Pieces de Symphonie, d'un sutre Motet de M. de la Lande.

Les jeunes Savoyards, et autres pauvres Ouvriers de Paris, s'assemblerent le 31. du mois dernier dans l'Eglise Parroissiale de S. Benoît, où l'on devoit ce jour - là distribuer les Prix, à ceux qui les avoient mérités. L'Abbé de Vercel leur fit, avec son zéle ordinaire, une très-belle exhortation; l'E-vêque de Langres leur donna ensuite la Bénédiction du S. Sacrement, après quoi, on distribua un grand nombre d'habits, de chemises, et autres récompenses à ceux qui avoient été les plus assidus au Catechisme pendant l'année.

Le 28. de ce mois, le Lieutenant Général de Police, fit l'Ouverture de la Foire S. Laurent avec les cérémonies accoûtumées; et le même jour, l'Opera Comique fit aussi l'Ouverture de son Théatre par deux Pieces nouvelles, qui ont pour titres: l'Ecole des Veuves, et les Vieillards rajeunis, précédées d'un Compliment, Prologue; on parlera plus au long de ces nouveautés.



YERS

#200 MERCURE DE FRANCE

V E R S

Envoyés par M. le Comte de BIEVREJ à Mlle MASSON, qui lui avoit dit que l'Amour étoit un aveugle et un trompeur.

Que l'Amour est aveugle et trompeur!
Oui, oui, je crois tout ce que vous m'en dites;
Car vous parlez des passions proscrites
Par la Vertu, qui vous sont en horreur.
Pour mon Amour, voyons s'il vous fait peur,
Il n'est point tel que celui de Cythere;
Il est vif, pur; il a de fort beaux yeux;
Il est discret; la Sagesse est sa Mere;
Il l'accompagne, et ne va point aux Cieux;
C'est mon lutin, je n'en connois point d'autre;
J'aime les feux qu'excite son flambeau;
Enfin; Masson, pour vous le peindre en beau,
Son air, je pense, aproche assés du vôtre;
Jeune, charmant, sans fard, et sans bahdeau.



MORTS

ሕቱ :ሕሕ:ጴሕሕሕሕሕሕሕ[‡]

MORTS ET NAISSANC ?.

Le 11. May, D. Marie-Magdeleine-Eugenie de Tournay d'Assignies d'Oisy, d'une Noblesse de Flandres, Epouse de Joseph
Sevin de Quincy, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant pour le Roy
au Gouvernement de l'Orleanois, et ci-devant Capitaine au Régiment de Bourgogne
Infanterie, mourut à Paris, âgée de 47. ans
deux mois, sans enfans. Elle étoit la seconde
femme du Comte de Quincy, qui avoit,
épousé en premieres Nôces Magdeleine de
Seve, Dame de Ville-Falliers, et de Villarson, morte le 2. Octobre 1729.

Le 12. D. Marie Anne Richard, Epouse d'Etienne le Texier, Seigneur de Mennetou, Receveur Général des Finances de la Généralité de Limoges, mourut à Paris, âgée de

20. ans..

Le 18. Jacques-Jean-Baptiste Pellerin, Seigneur de Moyencourt, Payeur des Rentes de l'Hôrel de Ville assignées sur le Clergé, et ci - devant Conseiller en la Cour des Aydes de Paris, mourut d'une apopléxie, dont il avoit été attaqué lo 15. précédent, dans la 48. année de son âge, étant né le 12. Septembre

#222 MERCURE DE FRANCE

Septembre 1690. Il avoit épousé la seconde fille de Louis - Anne Jourdan de la Salle, Greffier des Insinuations du Châtelet. Il la laisse Veuve fans enfans. Il étoit frere aîné de Charles-François Pellerin de Moyencourt, Ecuyer du Roy, ci devant Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie, qui est son seul héritier.

Le 19. D. Marie Broichot, veuve depuis le 9. Février 1711. de Jean - François du Tillet, Seigneur de Pannes et de Rossay, ancien Greffier en Chef du Parlement, le dernier de sa famille qui ait possédé cette Charge, mourut âgée d'environ 80. ans, sans laisser d'enfans.

Le 22. Jean-François de Brehand, Comte de Mauron et de Plelo, Seigneur de Galinée, ci-devant Conseiller au Parlement de Bretagne, où il avoit été reçu le 27. May 1689. mourut à Paris subitement d'une attaque d'apopléxie, dans un âge avancé. Il avoit eu de feuë D. Catherine le Fevre de la Fallucce, morte le 20. Décembre 1713, le feu Comte de Plelo, dont la mort est raportée dans le Mercure de Juin 1734, second Volume pag. 1448, et duquel il ne reste plus que deux filles. Mais le Comte de Mauron laisse trois fils d'une seconde femme.

Le 23. Louis de Bannes, Come d'Avejan, Baron

Baron de Fereirolles, Seigneur de Langerol-les, de Montjardin, de la Nuege, de Nogent les Vierges, &c. Baron des Etats de · Languedoc, Lieutenant Général des Armées du Roy, et Capitaine - Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire de S. M. mourut à Paris après une longue maladie, âgé d'environ 550 ans. Il étoit entré sort jeune dans le Régi-ment des Gardes Françoises, où il sut successivement Enseigne, Sous - Lieutenant, Lieutenant au mois de May 1705, et enfin Capitaine au mois de Septembre 1707. Il fut fait second Sous - Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires, au mois de Mars 1716. Il en devint premier Sous Lieutenant au mois de Septembre 1722, et Capitaine-Lieutenant le 5. Janvier 1729. Il avoit été élevé au grade de Brigadier le 1. Février 1719. à celui de Maréchal de Camp, le 20. Février 1734. et à celui de Lieutenant Général à la derniere Promotion du 24. Février de la présente année. Il étoit fils de feu Denis de Bannes, Comte d'Avejan, Grand -Croix de l'Oidre Militaire de S. Louis; Lieutenant Général des Armées du Roy, et Commandant les Troupes de S. M. à Nanci en Loraine, ancien Lieutenant Colot el du Régiment des Gardes Françoises, mort le 17. Septembre 1707. et de feuë Louise-Elizabeth-· I. Vol.

zabeth Vallot, morte le 26. Février 1733. laquelle étoit fille d'Antoine Vallot, premier Medecin du Roy Louis XIV. Le Comte d'Avejan qui vient de mourir, avoit été mare le 16. Avril 1709. avec Marie-Angelique du Four, fille de Jean du Four, Seigneur de Nogent les Vierges, Morfontaine, Villiers S. Paul, Secretaire des Commandemens, et Intendant des Maison, Domaines et Finances de S.A. Royale Madame Duchesse d'Orleans, et de Catherine Guynet. Il en laisse entre autres ensans, Louis-Anne de Bannes, Marquis d'Avejan, premier Cornette de la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roy.

Le 24. D. Anne du Soul, Epouse de Louis le Prestre de Lesonet, Conseiller au Parlement de Paris, de la premiere Chambre des Enquêtes, et auparavant veuve de François Revol, Conseiller au même Parlement, mort le 16. Août 1720. avec leque elle avoit été mariée au mois de May 1709 mourut après une maladie de langueur d'environ cinq mois, âgée de 50. ans, laissant de son premier mariage un fils unique, Charles-François-Henri Revol, né au mois de Mars 1714. reçu Conseiller au Parlement de Paris le 11. Août 1733. et de son second, deux filles. La défunte étoit fille aînée de Charles du Soul, Seigneur de Beaujour, Conseiller,

Conseiller, Secretaire du Roy, et de ses Finances, Gouverneur de la Ville de Pontoise, mort octogenaire le 18. May 1727. et de feuë Catherine Seigneur.

Le 27. D. Elizabeth Neyret de la Ravoye, femme de Marc-Antoine Front de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmary, Baron de Milly, Seigneur d'Angerville, la Riviere, de Rouvre, &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy, de la Promotion du 24. Février dernier, ci-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, et ancien Grand Echanson de France, avec lequel elle avoit été mariée le 13. Mars 1711. mourut à Paris, âgée de 44. ans. Elle étoit fille aînée de Jean Neyret de la Ravoye, Seigneur de Lisse, de Beaurepaire, Grand Audiancier de France, mort le 23. Juillet 1701. et d'Anne Varice de Valliere sa femme, morte le 1. Juillet 1732.

Le 2. Juin, D. Marie-Anne Largentier, veuve depuis le 5. Novembre 1732. d'Etienne Mayneaud de la Tour, Seigneur de la Magdeleine, Collange, Sommery, Genelard, Logere, Monteguillon, &c. Bailly d'Epée du Charolois, mourut à Paris, âgée d'environ 63. ans, et laissant entre autres enfans, Paul Etienne-Charles Mayneaud de la Tour, Conseilier au Parlement de Paris,

I. Vol. I de

de la seconde Chambre des Enquêtes, où il

a été reçu le 31. Janvier 1720.

Le 4. Claude de Fay d'Athies, Marquis de Silly, Lieutenant Général des Armées du Roy, Chevalier, Grand - Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, et Gouverneur de Charlemont, mourut à Paris âgé do 80. ans. Il avoit été d'abord Exempt des Gardes du Corps du Roy; il fut ensuite Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, qui fut réformé en 1697, après la Paix de Riswik. Il fut fait Brigadier de Dragons le 29. Janvier 1702. et Chevalier de S. Louis le 20. Janvier 1703. Il servit la même année au Siége de Brisac; se trouva le 13. Août 1704. à la Bataille d'Hochstet, et fut fait Maréchal de Camp le 26. Octobre suivant. Il passa depuis en Espagne; où il se signala le 25. Avril 1707. à la Bataille d'Almanza, dont ayant aporté la nouvelle à Versailles le 5. May, le Roy le déclara Lieutenant Général le 17. du même mois, et lui donna au mois de Septembre suivant la Charge de Lieutenant Général au Gouvernement de la haute et basse Marche, pour en tirer récompense. Il fut nommé au mois de Mars 1709, pour servir dans l'Armée de Dauphiné, où il conti-nua d'être employé jusqu'à la Paix d'Utreche en 1714. Il servit au Siège de Barcelonne, où

🗓 eut le Commandement de l'Attaque de la gauche, à l'Assaut général qui fut donné le 11. Septembre au Corps de la Place. Il fut encore employé en 1719. dans la Guerre contre l'Espagne, ayant servi aux Siéges de Fontarabie, et de la Ville et du Château de S. Sebastien, s'étant rendu maître auparavant de quelques Forts et Châteaux, pour faciliter ces Siéges. Après la prise de ces deux Places, dont le Gouvernement de la premiere lui fut donné avec 14000. livres d'apointemens, le Maréchal de Berwick le laissa sur la frontiere du Guipuscoa, avec un Corps de dix-sept Bataillons et de vingt-un Escadrons sous ses ordres, pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Roussillon, pour aller faire le Siége d'Urgel. La Grand-Croix de S. Louis lui fut donnée le 1. Novembre 1720. et le Gouvernement de Charlemont et de Givet en Flandres, au mois de Février 1728. Il avoit été nommé en dernier lieu au mois d'Avril 1734. pour faire la Campagne en Allemagne, mais une chûte qu'il fit avec son cheval, et dont il fut blessé à la tête, le mit hors d'état de servir. Il étoit veuf sans enfans de Marie-Jeanne-Elizabeth Bezard, morte le 6. Décembre 1696.

Le même jour mourut à Paris âgé de 84. ans, Antoine d'Aires, Seigneur de Mailhoc, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis,

¥228 MERCURE DE FRANCE

et ancien Capitaine de Vaisseaux du Roy, sa Commission étant de 1694.

Le s. Louis - Antoine Henault, Président, Trésorier général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Paris, et Commissaire du Roy pour la Direction du Pavé de Paris, mourut dans la 81. année de son âge, étant né le 7. Mars 1658. Il étoit fils de feu Antoine Henault, Conseiller! Secretaire du Roy et de ses Finances; et de feuë D. Catherine le Bel. Il n'a point été marié. Il laisse pour Héritiers Jean Parisot Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy, son Neveu, qu'il a fait son Légataire universel, et qui est fils de feu Claude Parisot, vivant Procureur Général du Parlement de Bourgogne, et de Nicole-Catherine Henault; et les deux fils de feu Claude Constantin de Ladehors, Consciller en la Cour des Aydes de Paris, et de Marie Henault, aussi ses Neveux, auxquels il sait des Legs particuliers.

Le même jour, Angelique - François de Renouard, Comte de Villayer et d'Auteuil; Seigneur de Drouges, et de Couvrau, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du Roy depuis 1719, et auparavant Conseiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le 23. May 1716, mourut dans la 48, année de son âge, étant né le 16. Juillet 1692. On a marqué de qui il étoit fils, et même petit-fils.

fils, dans le Mercure de Février 1734. page 404. en raportant son Mariage avec Angelique-Claude Marescot, Dame de Thoiry, de

laquelle il ne laisse qu'une fille.

Le 7. Antoine *CroZat*, Toulousain, Seigneur, Marquis de Moy, et de plusieurs autres grandes et belles Terres, Commandeur, et ci-devant Grand Trésorier des Ordres du Roy, mourut à Paris, âgé de 83. ans. Il avoit été Receveur Géneral des Finances de la Généralité de Bourdeaux, Commis à l'exercice de la Charge de Trésorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, et Cavalerie Légere de France, Secretaire du Roy et de ses Finances, et Interessé dans les affaires de S. M. Intendant des Maison et affaires du seu Duc de Vendôme . &c. Il avoit épousé au mois de Juin 1690. Maric Marguerite le Gendre, fille de feu François le Gendre, Fermier Général des Fermes du Roy, et de Marguerite le Roux. Il laisse d'elle trois garçons, qui sont, Louis Fran-çois Crozat, Marquis du Châtel, Maréchal des Camps et Armées du Roy, de la Promotion du 24. Février dernier; Joseph-Antoine Crozat, Marquis de Tugny, Lecteur de la Chambre et du Cabinet du Roy, et Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris; et Louis-Antoine Crozat, Baron de Thiers, qui a été Capitai-I iii nė

ne de Dragons dans le Régiment de Langue doc, dont son frere aîné étoit ci-devant Mestre de Camp. Il est depuis le premier Janvier 1735. Maréchal général des Logis des Camps et Armées du Roy. Ils sont tous trois mariés; le premier avec Marie-Therese-Catherine Goussier d'Heilly; le second avec Michelle-Catherine Amelot de Gournay; et le troisième avec Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency. Il avoit eû aussi une fille, qui étoit D. Marie-Anne Crozat, Comtesse d'Evreux, morte le 11. Juillet 1729: à l'âge de 34. ans.

Le 8. D. Marie Sallé, veuve depuis le 29. Juin 1694. de Jean-Jacques le Mairat, Seigneur de Beaupré, Verville, &c. vivant Conseiller au Grand - Conseil, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Janvier 1675. mourut âgée de 78. ans; elle étoit fille unique de Henry Sallé, Seigneur de Rouvres, mort Doyen des Trésoriers de France, de la Généralité de Paris, le 23. Août 1686. et de, Marie Gaillard, morte le 22. Juillet 1692. Elle laisse pareillement une fille unique, qui est Charlotte-Henriette le Mairat, née le 16. Août 1677. veuve de Louis le Peletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roy, d'Ablon, &c. et à cause d'elle de Montmelian, Plailly, Mortefontaine, Beaupré, &c. ci-devant Premier Président du Parlement:

Parlement de Paris, mort le 31. Janvier 1730. dont elle étoit la seconde femme, et dont elle a Louise - Françoise le Peletier, Marquise de Fenelon, femme de l'Ambassadeur actuel de France en Hollande; Jacques-Louis le Peletier, Marquis de Montmelian, Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris; et Charles-Étienne le Peletier, Seigneur de Beaupré, Maître des Requêtes Ordinaire de l'Hôtel du

Roy, et Intendant en Champagne.

Le 10. Jacques-François Tardieu, apellé le Comte de Maleyssie, Seigneur du Meux, près de Compiegne, mourut à Paris, dans la 48. année de son âge, étant né le 29. Septembre 1698. Il étoit fils puîné de Jacques-François Tardieu, Marquis de Maleyssie, Seigneur de Rivecourt, ancien Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, Lieutenant pour le Roy des Ville et Château de Conipiegne, mort le 17. Septembre 1694. et d'Anne Barentin, Dame de Mons, morte le 13. Janvier 1728. Il avoit été marié le 11. Septembre de la même année 1728. avec Marguerite-Françoise de Héere, fille de feu Claude - Denis de Héere, Seigneur de Barneville et du Vaudoy, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises, Gouverneur de Brie-Comte-Robert, et de Marie-Anne de la Motte d'Aulnoy. Il la laisse veuve sans enfans. I iiii

Le 14. Frere Louis de Menou de Charnisas, Lailly, Grand-Croix de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, et Commandeur de Castres en Flandres, mourut à sa Commanderie, dans la 66. année de son âge, étant né le 20. Juillet 1672. Il avoit été reçu de Minorité dans l'Ordre de Malthe au Grand Prieuré de France le 8. Août 1677. Voyez la Mort de la Marquise de Menou, sa Mere, raportée dans le Mercure de Décembre 1737. second volume, page 2931.

Le 20. May, a été baptisée Anne-Elisabeth-Maric-Victoire, née la veille, fille de M.Edme Louis-Joseph d'Hautemer, Ecuyer, Sieur de Wolsey, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, et l'un des Gendarmes de la Garde du Roy, et de Louise de Couhé de Lusignan, son Epouse. Le Parein, Charles - Louis, Comte de Rannes, Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, fils de Charles Dargouges, Marquis de Rannes, et de Charlotte Darlothon, son Epouse; la Mareine, Anne-Elisabeth de Rannes, sa sœur.

17481 1233

LOTERIE DE LORAINE.

and the contract of the contra

Le Mercure de France n'a encore rien dit de la Loterie de Commercy; on parloit si diversement de cette opération, que nous n'avions rien de certain à en dire. Aujourd'hui que le premier Tirage est fait, on va inserer ici toutes les instructions qui la concernent et qui peuvent êtres utiles au Public. Il n'y a rien a ajoûter, sinon que cette opé-ration a été confiée à Mrs Perret et Roger, Notaires dont les réputations d'intégrité sont généralemen reconnues.

Quoique cette Loterie n'ait été remplie jusqu'à; présent que dans sa sixiéme partie, le Public a paru fort content de ce que non-seulement les pro-portions du Plan avoient été suivies, mais de ce qu'on avoit encore trouvé le secret de conserver les Lots uniques, qui ne sont altérés que d'un cinquiéme, au lieu d'être réduits comme ils le devoient être par l'état de la recette à environ la sixième partie de leur valeur. Pour parvenir à former ce Plan on a consommé en Lots la somme entiere des Billets délivrés, et on a refondu des Lots de mille livres en Lots de cinq cent livres; on a aussi conservé le. nombre des Lots promis et proportionnés au nom-bre des Billets délivrés. Voici les noms de ceux qui ont gagné les principaux Lots de ce premier Tirage.

M. Gaudot, Architecte, rue des Gravilliers, M. Clermont, Peintre, aussi rue des Gravilliers, ont gagné en Societé à eux deux le Lot de quatre-vingt

mille livres.

4.

Les \

Les Garçons Fripiers sous les Pilliers des Halles

ont gagné le Lot de quarante mille livres.

Le Lot de vingt-cinq mille livres est tombé dans une Societé de trois-cent Billets, pris par le sieur Valentin Roques, Agent de Change.

Le sieur Pierre Girard, Fruitier aux Halles, 2

gagné le Lot de quinze mille livres.

Mad. Anisson, de l'Imprimene Royale, a gagné

le Lot de dix mille livres.

PLAN de la Loterie établie en la Ville de Commercy.

Son Altesse Royale Madame, Duchesse Douairiere de Loraine et de Bar, Princesse Souveraine de Commercy, ayant par ses Lettres Patentes du 11. Juillet 1737. déposées à Me Roger, Notaire, établi une Loterie de deux cent mille Billets de 150. livres chacon, monnoye de France, payables en cinqtermes, et de 2,000 Lots qui seiont distribués en cinq Tirages ci-après détaillés, a, conformément auxdites Lettres Pitentes, nommé, sous le bon plaisir du Roy, pour Receveurs et Dépositaires Généraux des Fonds de ladite Loterie., M. Perret, Notaire au Châtelet de Paris, rue Coquilliere, et M. Roger, aussi Notaire au Châtelet, rue de Condé, lesquels délivrerant lesdits Billets signés d'eux et d'un des Directeurs de ladite Loterie, nommés par S. A. R. par Arrêt de son Conseil du 12: Juillet 1717. aussi déposé audit M. Roger:

Les Billets ne seront valables qu'autant qu'ils seront agnés de l'un desdits Notaires et d'un Directeur.

J	U.	1 1N.	1730	1235
On payera en	tre le	s mains	desd. No	taires
en prenant chaq				12 liv.
 Dans le coura 	nt de	s deux	mois qu	i sui-
▼ront le premier	Tira	ge pour	chaque I	lillet , 18 liv.
Dans le coura	nt de	s deux i	mois qui	sui-
eront le cecond	Tirac	•	_	. 1!
Dans le coura	int de	s deux :	mois qui	Sui-
Aront ic flogich	IC TIL	age,		4/2 11Y o
Et dans le sou	rant d	les d eux	mois qu	612 i~
Pront le quatriés	me Ti	rage,	_	48 liv-
Et après ce de	rnier	payem e	nt chaqu	e
Billet rempli rev	ient à			Tso liv-
Les Fonds de l	a Lot	erie resi	reront en	dépôt, ainsi
que S. A. R. l'a o	rdonr	ié par se	s Lettres	Patentes en-
re les mains desc	i. Not	aires, po	ur la sure	te du Public,
et être par eux e	mplo	yes au p	ayement	aes Lots.
ETAT GE	NE	RAL	DES	LOTS
Les 200000 Bill				
duiront un for				
distribut on vin				
1 • • de	•	·	• • • •	600000 I
z • · de •	•		• • • •	490000
r • • de •		• • •		300000
• • de • :	20000	o 1. ch	acun · ·	600000
6 · · de ·	I FOOG	00 • •	• •••	900000
r8 · · de ·	10000	00 •. •	• • • •	1800000
30 · de ·	5000	00	• • • •	I \$000 60
≄• · de •				1200000
100 · de ·				2000000
ro - · de •	1000	00 • •		1500000

25000 Lots, produisant

300 · de · 1000

• 3000

1000

Sec.

610 · · de

15900 · · de

7800 · · de · ·

30000000 li. I vj. Ces

#500000°

£950000-

7800000

7950000

Ces 25. mille Lots seront distribués en cinq Tirages, auxquels les 200000. Billets participeront à chaque Tirage: desorte qu'un seul Billet peut esperer de gagner cinq Lots.

DISTRIBUTION DES CINQ TIRAGES-

Le premier se fera dans le cours de Janvier 1738. ouplutôt si la Loterie est remplie, et sera composée de deux mille Lots. SÇAVOIR.

1 · · · · de		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	100000 I
5 · · · · de		30000 l. chacun · · ·	150000
5 • • • de	٠	20000 • • • • • • • • • • • • • • • • •	100000
8 · · · · de	•	10000 • • • • • • • • • • • • • • • • •	&000 0
20 · · · de	٠	5000 • • • • • • • • • • • • • • • • • •	100000
70 · · · · de		3000 • • • • • • • • • • • • • • • • • •	210000
530.1. de		1000	5 200003
10360 · · · de	•	500	6 8000 0
Open			***
2000 Lots pr	od	uisan t	2000000-1.

Le second Tirage se fera trois mois après le premier; et sera composé de trois mille Lots. SÇAVOIR.

r····de		150000 I	ì
1 · · · · de		••• 100000	
2 · · · · de		100000	
3 · · · · de ⋅		90000	
6····de			
	10000		
57 · · · · de	· '5000 • • • •	285000	
100 · · · · de-	3000	300000	
	1000	690000	
≱i ≀o de j	500	••• 1065000	
	•		

3000 Lots produisant

3000000 h

JUIN. 1748.

Le troisième Tirage se fera trois mois après le second et sera composé de cinq mille Lots.

S C A V O I R.

1 de						•••	150000 E
1 · · · · de		100000	1. c	ha	cu	a • •	200000
3 • • • • de	•	50000	•	•	•	• • •	150000
5 · · · · de		30000	•	• '	•	• • •	150000
ro · · · de	•	2000 0					200000
19 · · · · de	•	10000					19000 0
60 · · · · de	•	1000					3000n o
220 · · · · de	•	3000	٠.	•	٠	• • •	6600 00
1320 · · · · de	•	1000					2320000
2360 · · · de	•	100	•	•	•		1180000
		•					
anna Torr ar	~4	hicant					economia la

5000 Lots produisant

Le quatrième Tirage se fera trois mois après le troisième, et sera composé de cinq mille Lots.

SCAVOTR.

y····de· · · · · · · · · · · · · · · · ·	· 200000 L
1 · · · · de - · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-,
2 de . 100000 l. chacun .	200000
4de . 50000	· 200000
7····de · 30000 · · · ·	· 21000 0
15de · 20000 · · · ·	• 300000
30····de · 10000	• 300000
80····de • 5000 • • • •	400000
\$20 · · · de - 3000 · · · ·	• 360000
2620 · · · de · 1000 · · · ·	. 1620000
2122de . 500	• 10600 00 :
· ·	

1000 Lots produisant

6000000 l.

\$218 MERCURE DE FRANCE

Le cinquième et dernier Tirage se fera trois mois après le quatrième, et sera composé de dix mille Lots. SCAVOIR.

		,	
r····de ·		• • • •	600000 %
1 · · · · de ·	•,• • •	é	400000
1 · · · · de •	• • •	• • • •	300000
2 · · · · de · 20	0000 l cha	cun · ·	400000
3 · · · · de · 15	`odoo` •′ •	• • • • •	45:0000
12 · · · · de • 10	• • • • •	• • • •	1100000
ajo···de s	• • • • • •	• • • •	1000000
≱ o ⋅ ⋅ de ⋅ ₃	0000.	• •••	600000
64 · · · · de · . 2	,0000: • •	• • • • •	1280000
83 · · · · de · 1	0000 • •	,.	8-3 0000
83 · · · · de ·	5000	• • • •	415000
140 · · · · de •	3000 • •	• • • • •	420000
1640···de ·	1000 .	* * * *	1640000
7930····de·	500 • •	• • • •	396 5000
	-		

10000 Lots produisant 13500000 le

Chacun des cinq Tirages se fera à Commercy, dans une des Salles du Château de S. A. R. en présence de M. le Comte de Girecour, Chancelier de S. A. R. de M. Harzelin, Conseiller d'Etat, et de Mrs Pairoi et Marchand, Conseillers-Secretaires du C binet de S. A. R. Commissaires députés à cet effet par S. A. R.

Les deux Notaires Receveurs Dépositaires, et aussi comme Commissaires en cette partie se transporteront avec deux des Directeurs, sous le bon plaisir du R. y, en la Ville de Commercy, pour être aussi présens aux Tirages.

Il sera dressé de chacun des Tirages un procès verbal qui donn ra connoissance de tous les Nume-

ros qui auront gagné

Ce procès verbal lera fait double par Mrs les Com-

missaires, l'un pour rester aux Archives du Conseil cle S. A. R. et l'autre pour être remis aux Directeurs et aux Receveurs, à l'effet de rendre publique la Liste de tous les Numeros gagnans.

Chaque Tirage se sera dans la forme suivante.

Il y aura deux Roues, une grande et une pecite. La grande contiendra à chaque Tirage les Numeros des 200 mille Billets:

Et la petite contiendra les Lots destinés à chacun?

des Tirages énoncés ci-dessus.

Ces deux Roues seront remuées et tournées & differentes reprises et à chaque fois qu'il sortira un Lor, deux Enfants quis seront chosis, et qui n'excederont pas l'âge de dix ans, tireront; l'un, un Billet de la grande Roue ou seront renfermés les Numeros, et l'autre tirera un Billet de la petite Roue! où seront renfermés les Lots qui échéront aux Numetos tirés de la grande Roue

Ces Lot et Numero seront à chaque fois annoncés au Public à hante et intelligible voix et inscrits

fur les Registres à ce destinés. Les Lots qui échéront à chaque Tirage seront payés ausli-tôt la Liste publiée, aux Porteurs des: Billets gagnans, par Mrs Perret et Roger, Receveurs Dépositaires, à la déduction de douze pour centréscrvé par S A.R

On retiendra aux Porteurs des Billets gagnans à chacun des quatre premiers Tirages, outre les dou-ze pour cent ci-dessus, les payemens dont les Nu-meros des Billets gagnans seront tenus pour les 20. 3. 4. ou s. Tirag's, desorte que les Billets n'au-

ront plus tien à payer.

Ceux auxquels il sera échû des Lots au premier, 2. 3. et 4. Tirages, en fourniront des Quittances particulieres au bas de Copie des Billets, dont les Receveurs feront mention sur les Billets qui auront

gagné, et lors du cinquiéme Tirage les originaux des Bill is gagnans, ensemble les Récepissés des 2. 3. 4. et 5. payemens seront remis aux Receveurs pour être payés à la deduction des douze pour cent ci-dessus, du Lot qui sera échû au 5. Tirage.

Les Porteurs de Billets qui ne satisferont point aux 2. 3. 4. ou 5. p. yement, ne pourront plus avoir interêt à la Loterie, leur Billet deviendra nul, et ce qu'ils auront payé sera au profit de la Loterie.

Les Gagnans de la Loterie qui ne se présenteront point six mois après la publication de la Liste du cinquiéme Tirage, pour recevoir les Lots qui leur se ront échûs, ne seront plus admis à en demander le payement, et ces Lots, comme non reclamés, apartiendront, scavoir, moitié à l'Hôpital de la Ville de Commercy, et l'autre moitié à celui des Ensans Trouvés de la Ville de Paris.

Modele de Lillet.

LOTERIE DE COMMERCY.

No

Billet du prix de 150 liv Monnoye de France.
N°. Premier Payement deuze livres.
Noms et Devises.
Par le Directeur, pour Loterie

Le Porteur du présent payers dix-huit livres dans le courant des deux mois qui suivront le premier Tirage; trente livres dans le courant des deux mois qui suivront le deuxième Tirage; 42 liv. dans le courant des deux mois qui suivront le troisième Tirage; et 48. liv. dans le courant des deux mois qui suivront le quatrième Tirage, et representera le présent Billet à chaque payement, à peine d'en perdre la proprieté, conformement au Pian de la Loterie plus amplement expliqué.

POUR RECETTE.

JUIN. 1738. 1241 Modele de Reconnoissance. LOTERIE DE COMMERCY.

Ne

Reconnoissance de liv. pour le payemen# Nº

Par le Directeur, pour Loterie

Le Porteur a pay? pour le payement POUR RECETTS.

liures

Les Bureaux pour la distribution des Billets sons Etablis; sçavoir, à Commercy, chés M. Bouchot, A Paris, ches M. Perret, Notaire, rue Coquillere, et chés M. Roger, aussi Notaire, rue de Condé.

ETAT des Numeros des Billets de la Loterie. qui ont été délivrés au Public, et qui seront m s dans la grande Roise.

Depuis & compris No. 1. jusques & compris No. 17512. 17512 Billets

D. & com. 17700 julq. & com. 17701 D. & com. 17760 julq & com. 17761 D. & com. 17904 julq. & com. 17907 D. & com. 18000 julq. & com. 18297 D. & com. 20001 juiq. & com. 33505 13505 D. & com. 19911 july. & com. 41199

D. & com. 41328 julq. & com. 41331 D. & com. 41732 julq. & com. 42399 668

D. & com. 43100 jusq. & com. 43182 D. & com. 43304 julq. & com. 43339

D. & com. 43404 julq. & com. 43405 D. & com. 43440 julq. & com. 43450

D. & com. 43476 julq. & com. 43500 D & com. 43800 julq. & com. 43828

D. & com. 44000 jusq. & com. 44012

D & com. 44500 jusq. & com. 44595 D. & com. 4900t juiq. & com. 49303

D. & com. 49376 julq. & com 49383

Et d.& com 49401 julq. & com. 49550

34000 Billets.

83

36

1 I

25

29

13

96

303

150

Lesquels 34000 Billets, à 12. livres chacun, ont

produit 408000. livres.

Il a été indispensable, (comme il a été dit pur le dernier Avis qui indique le premier Tirage au 18. Juin 1738) d'éviter les Lacunes, qui ont été cansées par differens envois saits de Billets dans les Pays Etrangers, qui n'ont pas été entierement de livrés.

Depuis l'Etat de la distribution des Lots, qui a été donné au Public, montant à 334. Lots, il a encore été délivré 500. Billets, qui ont produit la somme de 6000. livres, dont il a été fait par addition une augmentation de 6. Lots de 1000. livres chacum.

cy 6. Lots de 1000. livres, faisant 6000 livres;

et les Lots portés par le précédent Avis sont,

			3	Ç A V	0 1 1	ι,		
Ì	1	Lot	de	• •	2 - 2	•	80000	livros
Í	•	, •	de	• •	• •	•	40000	
Ĭ	. •	•	de		• •	•	25000	
ž	٠	•	de	• •		•,	15000	
Í	•	•	de.	• •	•, •	•	10000	
Š	•	•	de	5000	livr	es	25000	
Ï2	٠	•	de	3000		•	36000	
30	٠	•	de	1000		•	30000	
82	٠	•	de	500	• •	•	141000	,

340 Lots montant à 408000 livres

Les mêmes arrangemens seront observés pour

les Tirages suivans.

Les Lots seront payés chés M. Perret Notaire, Rue Coquilliere, et chés M. Roger aussi Notaire, Rue de Condé tous les jours, à l'exception des Dimanches et Fêtes, depuis trois heures après-midi jusqu'à six, à la déduction des douze pour cent

LIST

quarante Lots échûs au premier Tirage fait au Château de la Ville de Commercy, le 18. Juin 1738. en présence de Mrs les Chancelier, Intendant, Secretaires des Commandemens et Cabinet DE SON ALTESSE ROYALE Madame, Duchesse Doijairiere de Loraine, de M. le Président de la Cour Souveraine, des Notaire-Receveur, Dépositaire, et Directeurs de ladite Loterie.

DIVISION DES LOTS Du premier Tirage.

ĭ	L	ot	de		•	•	•	80000 livresy
1	•	•	de		•	•	•	40000
I	•	•	· de		•	•	•	25000
1	•	•	de		•	•	•	11000,
Ý	•	•	de		•	•	•	10000,
5	•	•	de	5000	liv.	• •	•	25000
12	٠	•	đe	3000	•	•	•	3:600 0
36	•	• '	de	1000	•	•	•	36Q0 o
82	•	•	de	SOO	•	•	•	141000
		_		-				
	-							0 1'

340 Lots montant à	•	•	•	•	•	408000 livres.

Num.	Livres	Num.	Livres	Num.	Livres
20	. 500	429	1000	762	500
\$ 40	500	490	500	968	200 ,
330	500	498	500	1011	500
361	500	682	500	1143	200,

#244 MERGURE DE FRANCÉ

Num.	Livres	Num.	Livres	Num.	Livrei
1382	100	5948	500	9603	100
1880	500	6075	1000	97 53	1000
1935	15000	6105	(500	9796	80000
1951	1000	6134	9 00	9851	100
1962	100	6154	500	9925	500 :
2062	500	6179	50 ó	9932	500
2237	500	6386	500	9946	500
2254	100	6575	500	10147	COOL
2338	çoò	6844	500	10195	500
2482	500	6975	5000	19872	100
2670	500	7048	500	10876	500
2721	500	7093	500	1:307	1000
2534	500	7117	5000	11330	1000
2895	500	7119	500	, I I 400	\$000
3009	500	7246	500	11438	200
3045	40000	7250	∮co	11526	500
3067	500	7350	1000	11604	2co
3944	500	7429	500	11647	100
4002	500	7455	500	116.49	100
40.2	500	7497	900	11681	1000
4128	500	7568	, 500	11816	500
4292	500	7723	500	11980	500
4334	1000	78 19	500	11996	500
449 I	200	7940	1000	12180	500
4546	500	8101	300	12330	500
4550	500	8 72	1000	12381	500
4994	1000	8219	500	12400	500
5002	500	8346	500	12630	500
5140	500	8412	500	12667	3000
5148	500	8497	500	12788	500
5192	500	8836	500	12819	500
5207	500	8859	500	12900	500
5343 5388	500	9014	1000	13004	500
	500	9138	500	13050	500 1
\$495 \$705	500 500	9345	\$ 00	13:107	306
3/4)	700	9452	3000	13186	30ë

	5	U, I	N.	738.	1245
Vum.	Livres	Num.	Livres	N·m.	Livres
3288	500	16953	\$00	22640	100
3 479	500	17.012	500	22649	100
,606	1000	17048	500	22847	500
3639	100	17175	500	23010	500
3643	500	17285	500	23013	100
375 I	soo	17356	500	23023	100
38 i 9	500	17382	500	23125	500
4027	. \$CO	17440	1000	23148	500
A 19	1.000	18001	1000	23383	500
4199	100	18126	500	² 3446	500
4217	500	20288	5.00	23451	1000
4219	500	20312	1000	² 3497	500
4329	.500	20317	500	23623	1000
.438 o	500	20513	1000	23906	500
4385	500	20158	500	23914	1000
4409	500	20582	25000	74082	100
4470	1030	20599	500	24144	Soo.
14494	500	20612	500	24313	500
14574	100	20793	300 0	2445 I	500
1483 6	500	20805	1000	24481	500
14954	1,000	20912	500	2+638	500
14966	500	209,61	500	2 ₄₆₆₆	500
15119	200	31117	§ ∪ 0	24790	500
15244	500	21150	500	24802	· 500
15329	500	21273	5,000	24880	500
15497	500	21382	200	24886	500
15750	500	21429	5.00	24981	100
16022	500	21487	500	21016	500
16024	500	21544	\$0 0	25081	1000
16094	\$co	21586	500	25131	1000
16123	500	21691	500	25237	1000
16405	500	21779	3000	25264	500
16456	500	22031	500	25304	200
16490	500	22171	500	25560	500
16525	₹ 00	22101	500	21,600	500
16742	500	22429	500	25667	500
16874	500	27631	.500	25.705	2000
			• Digitize	d by Google	

	8.74U	MI LAC	00.0			
	Num.	Livres	Num.	Livres	Num.	Liun
	25817	30 co	29334	1000	32872	50
	25917	500	29442	500	33015	50
	26188	3000	19710	500	33091	şo
	26121	3000	19797	500	33156	ço
	26412	500	29899	500	33239	şo
	26466	500	29980	500	39988	şo
	26480	500	30011	1000	40034	300
:	26545	500	30051	500	40068	şo
	26696	500	30068	500	40131	şa
	26752	500	30371	500	40295	100
	26825	500	30432	500	4 0326	to
	26921	1000	30561	. 500	40343	50
1	26959	500	30619	500	40355	()
	27224	500	30751	300	40418	50
	27287	500	30996	1000	40457	5 0
	2732I	500	31068	500	40473	50
	2 7587	500	31344	200	40580	50
	27610	500	31455	500	40585	50
	27670	1000	31582	1000	40650	So
	27690	500	31596	5.00	40710	50
	27722	500	31872	500	40730	J0
	27806	500	31939	500	40755	
	3 800 £	500	31055	500	40831	50
	28016	500	32056	500	41063	100
	28375	500	32088	100	41735	30
	28498	500	32125	200	41794	30
	28510	500	32175	500	41798	50
	28568	500	32244	3000	41826	100
	28841	3000	32264	500	41928	50
	29048	500	32508	500	42163	300
	29053	500	32572	500	42351	10
	29055	500	32639	500	4331 I	1:
	29154	500	31688	Soo	43497	ŞC
	29223	-	32699	500	44577	J:
-	29235	500	32826	500	49114	300
	29244		32842	500		
	19155	500	32856	50●		

Nous soussignés Notaires au Châtelet de Paris ; Receveurs et Dépositaires des deniers de la Loterie de Commercy certifions la Liste ci-dessus véritable, es conforme au Procès verbal fait dudit Tirage au Château de Commercy le 18 du présent mois, en foy de quei nous avens signé le Présent. A Paris, ce 25, Juin 1738. Signés, PERRET et ROGER.

Le Second Volume est actuellement sous Presse, et paroîtra incessamment.

APROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Volume du Mercure de France du mois de Juin, et j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le premier Juillet 1738.

HARDION.

T A B L E,

PIECES FUGITIVES. Epitre en Vers, Suite de l'Extrait des Poesies de M. Rog	1035 er d e
Collerye,	1043
Epitaphe de Michel Armand, &c.	1049
Ode à Damon,	IOSE
Lettre au sujet de la Tragédie de Britannicus,	1058-
Epitre au Sommeil,	1062
Eloge historique de l'Abbé Papillon.	1066
Eloge historique de l'Abbé Papillon, Extrait de Lettre sur les Personnes très-àgées,	1082
Ode,	1083
La Propagation du Son, Extrait d'un Mén	oire,
	1085
Madrigal,	1088
Réponse de M. d'Anville sur un point de Gé	ogra-
phie,	1089
Rondeau,	1093

Lettre sur un Article des Réfléxions sur les	Onara-
ges de Litterature,	1094
Ode Anacreontique,	110
Remede contre la Rage, &c.	110
Poesie Anacreontique, &c.	1109
Mémoires pour s rvir à l'Histoire de la M	
	1116
Vers fur la Convalescence de M. Desforges M	
	1118
Lettre au sujet des Chansons du Roy de N	avarre
Réponse au sujet des Chansons du Comte T	
	11120
Enigme, Logogryphes,	1131
Nouvelles Litteraires, Dis Beaux-	ARTS
&c. Bibliotheque Italique,	1137
Nouveaux Amusemens du cœur et de l'espri	
Estampes nouvelles,	116
Phenomene nouveau, Pierres de foudre,	1166
Tables Géographiques, Historiques, &c.	1169
Réponse à une Question proposée, &c.	1172
Air noté,	1 174
Spectacles. La Conspiration manquée, &c.	1176
Nouvelles Etrangeres, de Russie, et Danner	narck,
	118
D'Allemagne et Dresde,	1186
De Loraine, et Discours prononcé, &c.	1193
D'Espagne, Portugal et Grande-Bretagne,	1199
D'Hollande, Pays Bas,	1200
Italie et Naples,	1201
Venise, Genes et Geneve,	1205
Morts, Naissance et Mariage des Pays Etran	gers .
	1212
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1215
Vers, &c.	1220
Morts, Naissance, &c.	1221
Loterie de Loraine,	1233
	13

La Chanson notée doit regarder la page

MERCURE

DE FRANCE,

DE DIE AU ROY.

JUIN. 1738.

SECOND POLUME.



Chés GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques.

La Veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neut.

JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy!

AVIS.

ADRESSE generale est à Monsieur More Au, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie irès-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé

de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'aurone
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perie de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on,
lui indiquera.

PRIX XXX. Sols.



MERCURE

DE FRANCE, $D\stackrel{!}{E}DI\stackrel{!}{E}AU RO\Upsilon.$ JUIN. 1738.

PIECES. FUGITIVES, en Vers et en Prose.

O.D E

Imitée d'HORACE, Sic te Diva potens: Cypri, &c.



UISSES-TU de l'humide Plaine Heureusement fendre les flots, Guidé par les Freres d'Helene, Et par la Reine de Paphos!

Vaisseau, daigne Eole exorable

T'accorder un Vent favorable, Enchaîner les Vents ennemis,

II. Vol.

Aij Afin

Afin qu'à l'Attique Rivage Tu portes sans aucun dommage, Mon Virgile à ta soi commis!



Quiconque fur l'homme intrépide;
Qui le premier put s'engager
A courir l'Ocean perfide,
Sur un Vaisseau frèle et léger;
Sourd aux menaces furibondes
Des Vents divers qui sur les ondes
Exercent leur droit souverain;
Oüi, quand il tenta cette route;
He eut le cœur muni, sans doute;
Et de chêne, et d'un triple airain.



Quel degré de mort épouvante, Celui qui peut voir sans terreur, Les monstres que la Mer enfante, Ses écueils, ses flots en fureur? En vain le Maître du Tonnerre Prit soin de séparer la Terre Du profond ab me des Eaux, Si le Détroit le plus sauvage; Est contraint d'ouvrir un passage A nos téméraires Vaisseaux. C'est ainsi qu'à l'humaine audace Les plus grands forfaits coûtent peu. De Japhet l'incolente race Dans les Cieux déroba le feu; Présent à la Terre funeste! Mille maux, la Fiévre, la Peste, Régnerent dès-lors ici bas. Bientôt leur rigueur excessive Fit que la Mort, jadis tardive, Vers les humains doubla le pas.



Avec des aîles qu'il sçut faire Dédale s'éleva dans l'air. Pour s'emparer du fier Cerbere, Hercule osa forcer l'Enfer. Rien aux Mortels n'est difficile; Notre fureur trop indocile Au Ciel même adresse ses coups. Sans fin, nos attentats horribles Allument les foudres terribles, Q 1e Jupiter lance sur nous.



Lie Link Line at 125.

DISSER-

ekiekiekiekiekiekiekiekiekiekiekiekieki

DISSERTATION sur l'Origine de quelques Arts Méchaniques, par M. JUVENEL.

Es Arts Méchaniques que je vais par-courir, sont ainsi apellés par oposition aux Libéraux, tels que l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, qu'on regarde comme une production plus noble de l'esprit humain. Je ne sçais si cette distinction a des fondemens bien solides, et si l'on ne met pas une trop grande distance entre des Arts, qui sont également utiles à la Societé. La sage Antiquité n'en jugeoit pas ainsi, et il est à croire que nous déferons un peu trop aux

Préjugés de notre Education.

De tous ces Arts, la Charpenterie est le plus ancien. On ne peut douter qu'il ne sût connu dès l'origine du Monde; mais il saut avoiier qu'il a eu de soibles commencemens. Les premiers hommes ne songerent d'abord qu'à se garantir de la pluie, et des injures de l'air. Dans cette vûe, ils se firent des cabanes de branches d'arbres. Ils se servirent ensuite de torchis, pour rendre plus fermes les cloisons de leurs hutes, qu'ils couvrirent de chaume. Enfin, comme le goût de la proportion est naturel à l'homme, on disposa avec quelque symétrie les poteaux, les sablieres.

blieres, et les Fermes de Charpente, qui donnerent l'idée des Colonnes, des Architraves, et des Frontons, qu'on executa en pierre.

Telles étoient les anciennes habitations ? lorsque les hommes changeoient souvent de demeures. Dans la suite des temps ils eurent des Etablissemens fixes en diférentes Contrées, et alors ils penserent à donner plus de solidité à leurs Edifices. Les premiers matériaux que l'on y employa, furent les Briques 🕹 tantôt cuites au fourneau, tantôt sechées à l'air pendant plusieurs années, et la diversité des grandeurs et des figures de ces Briques, rendoit la maçonnerie plus durable, et plus agréable à la vûe. Nembrod, arriere petit-fils de Noé, fit de cette saçon les murs de Babylone. L'Invention de la Brique précéda néanmoins le Regne de ce Prince, et elle est antérieure au Déluge, s'il faut en croire Sanchoniathon. Cet Historien Phénicien contemporain de Gédeon, selon Bochart, dans un précieux fragment qu'Eusebe nous a conservé, dit, que la septiéme génération inventa la Brique, et il ne place que dans la dixième, Sydyk, ou, le Juste, que M. Four-mont l'aîné ne hésite point de prendre pour Noé. (Réflexions Critiques sur les anciens Peuples.)

Cette maniere de bâtir fut connue des A iiij Egyptiens,

Egyptiens, [les travaux dont les Hébreux furent accablés sous la tyrannie de ce Peuple, (Exod. Cap. 1. v. 14.) en sont une bonne preuve.] Elle passa dans l'Asie Mineure, et jusques dans l'Italie. Vitruve nous aprend, (Lib. II. Cap. 8.) que le Palais de Mausole, Roy de Carie, étoit de brique, quoique très-magnifique; et l'Empereur Auguste se vante dans Suetone (in August. Cap. 28.) de laisser presque toute de marbre la Ville de Rome, qu'il avoit trouvée bâtie de brique.

La nécessité avoit fait inventer la Poterie dans les vastes Plaines de la Chaldée, où cet Art prit naissance. Mais les Israëlites, dont 1º Pays étoit coupé de plusieurs montagnes, se servoient beaucoup de pierre pour bâtir, et ils sçavoient la tailler en des pieces de huit e de dix coudées, c'est-à-dire, d'environ douze et quinze pieds. Il n'est pas douteux, qu'ils n'eussent des Artisans de profession, qui travailloient sur la pierre. Salomon avoit quatre-vingt mille *Carriers*, ou Tailleurs de pie re, soixante-dix mille Manœuvres, qui por oient les fardeaux, ou qui les traînoient sur de petits chariots; nous les apellerions aujourd'hui *Bardeurs*; et trois mille trois cent Personnes, qui donnoient les ordres au Peuple, dit l'Ecriture, (Reg. Lib. III. Cap. 5. v. 15. et 16.) c'étoit sans doute les Aparulleurs. On doit encore ajoûter à ces Artisans

sans les Marbriers; car ce qui est nommé dans les Livres Saints pierres précieuses, sont, comme chacun sçait, divers Marbres.

Les plus beaux Marbres que nous mettons aujourd'hui en œuvre viennent d'Egypte, et les Egyptiens étoient trop industrieux, pour négliger cet avantage. Mais la pierre leur manquoit; ce fut de l'Arabie et de l'Ethiopie, qu'ils tirerent celle qui servit à la construction de la grande Pyramide. Pour les Romains, outre la brique, qui avant Auguste, étoit chés eux d'un usage ordinaire, ils employoient la pierre dans les plus grands Edifices, comme le Colisée, et ils la prenoient sur les bords du Teveron.

En Orient, et même dans la Grece, les combles des maisons étoient plats. On couvroit ces Bâtimens en terrasse, de carreaux de pierre, et souvent d'un mortier, qui devenoit extremement dur. Mais dans les Pays Septentrionaux, on s'aperçut bientôt que ces couvertures ne désendoient pas de la pluye et de la nege, et l'on s'avisa de les élever en saîtes. On sit donc des combles, plus ou moins exhaussés, selon les divers Climats, et selon la matière dont on les revétoit; car on y employa le chaume, la tuile, l'ardoise, et le plomb. Ici la Charpenterie sut principalement mise en œuvre; aussi bien que pour les planchers, qui servirent à séparer

les Etages; autre invention des Pays froids; car ch's les Lévantins tous les logemens sont au Rez de chaussée.

On demandera peut-être, s'il y avoit des Charpentiers de profession parmi les Anciens. Pour répondre à cette question, distinguons les temps. Il est certain que dans les premiers siecles, c'étoit un honneur de faire soi - mêine les choses nécessaires à la vie, et de ne d'pendre de personne. Noé construisit l'Arche, qui le sauva des Eaux du Déluge. (Genes. Cap. 6.) Ulysse fit son Vaisseau, quand il partit de l'Isle de Calypso, (Odyss. Lib. V.) et cette observation a lieu pour tous les autres Arts Méchaniques. A cette noble simplicité succéda un luxe et une mollesse, qui empoisonnerent tout; et ce sut alors, que les Métiers les plus utiles furent abandonnés à de pauvres esclaves, ou à des ouvriers mercenaires, que l'on distingua en diférentes Professions. Ainsi sous le Regne de David on vit un grand nombre de Charpentiers, de Maçons, de Forgerons; et depuis la division du Royaume de Salomon, il y eût dans la Tribu de Juda un Lieu nom-mé, la Vallée des Arisans. (Paral. Lib. I. Cap. IV. v. 14.)

A Rome, la distinction des Patriciens et des Plébérens, et la division du Peuple en distrentes Classes, ne laissent pas douter, tion, ne sût le partage des derniers rangs. Ces Arts avoient été portés par les Toscans à un assés haut degré de persection; et pour me restraindre à la Charpenterie, j'admire ce Pont si célebre, qui parut sur le Tybre du temps d'Ancus Marcius. Il étoit de bois, sans cloux ni chevilles de ser, et su apellé Pons Sublicius. Dans la cuite on donna à ces sortes d'ouvrages de Charpente le nom de Buleuterium, et ils devinrent assés communs.

Le Charpentier fait la grosse besogne, mais-le Menuisier travaille en petit; ce qui lui a fait donner, selon quelques uns, le nom de Minutarius. (Plin. Lib. XXXVI. Cap. 15.) L'ouvrage de Menuiserie le plus ancien et le plus parsait est le Tabernacle, qui sut dressé dans le Désert par Béseléel et Ooliab, deux fameux Artisans, dont la Science fut inspirée de Dieu, comme l'Ecriture semble le dire. (Exod. Cap. 26. v. 15. et sequ. Cap. 31. v. 2. et sequ.) On ne voit pas que cet Art fût. d'un grand usage pour les Orientaux, du moins dans les temps les plus reculés; son Epoque doit être fixée au Regne de David. Ce Prince dit, que tandis que l'Arche du-Seigneur ne logeoit que sous des peaux, ils habitoit une Maison de Cédre. (Reg Lib. II. Cap. 7. v. 2.) On lambrissoit donc dès-lors, Digitized by GooglA. VI.:

#256 MERCURE DE FRANCE.

les Apartemens, et l'on choisissoit les bols o loriférans, pour en revétir en dedans les Bâtimens les plus riches. Salomon porta plus loin la magnificence à cet égard. Il lambrissa de Cédre le Temple, tant par les côtés, que dans le Plat fond, et il le planchéia de bois de Sapin. L'Ecriture remarque, (Reg. Lib. II. Cap. 6. v. 15. 18.) que l'assemblage étoit fait avec grand art. Ce Prince fit dans le même goût son Palais apellé, La Maison du bois de Liban, et celui de la fille de Pharaon sa somme: Lambris, Colonnes, tout y étoit de bois de Cédre. (Ibid. Cap. 7. v. 2.3.8.) Ces Ouvrages de Menuiserie furent executés par trente mille Ouvriers, que Salomon c'ioisit de tout Israël, et qui étoient dirigés par Adoniram leur Chef. (Ibid. Cap. 5. v. 13. 14.) Il est vrai que les Israelites furent obligés de s'aider des Sujets du Roy de Tyr, parce qu'ils ne sçavoient pas si bien couper le bois que les Sydoniens. (Ibid. Cap. 6.v. 6.) Ceci prouve, ce me semble, que cet Art étoit encore nouveau pour les Hébreux, et que les Phéniciens en étoient les Inventeurs. Ceux qui sont au fait de la Menuiserie ct de la Sculpture, sçavent qu'on apelle bien couper le bois, quand un ouvrage est bien t availlé, quand il est coupé tendrement, et qu'il n'y paroît ni dureté, ni sécheresse.

Les Grecs des temps héroïques n'igno-

roient pas la Menuiserie, mais ils la faisoient servir aux besoins effectifs, non à la vanité et à la mollesse. Homere nous en donne un exemple très-remarquable (Ody s. Lib. 23.) c'est ce Lit, qu'Ulysse dressa d'une maniere si singuliere, que sa structure servit à le faire reconnoître de sa femme Penelope.

Les Athéniens s'apliquerent principalement aux Arts. Leur Pays assés serré, et naturellement stérile, ne pouvant les faire subsister, les invitoit à vivre d'industrie, et à travailler pour le Public. Le pere de l'Orateur Demosthenes occupoit vingt esclaves à faire des lits et des tables de bois rare, et cette Manufacture lui raportoit par an douze Mines, (Orat. I. Demosth. contr. Aphob.) c'est-à-dire, six cent livres, suivant le calcul de quelques Sçavans.

Le Vernis donne du lustre aux ouvrages de Menuiserie, et il les exempte de la vermoulure. Les Chinois depuis plusieurs siecles l'employent avec succès. Seroit - il possible que les Grecs, qui ont perfectionné tous les Arts, eussent négligé un moyen si facile, et que la Nature semble enseigner? Il est certain qu'ils connoissoient le Vernis, puisqu'au raport de Pline, (Lib. X X X V. Cap. 11.) Nicias d'Athenes en apliquoit un excellent aux Statuës de marbre de son Ami Praxitéle, qui en relevoit l'éclat; d'où l'on peut inférer

que ceux qui travailloient sur le bois, n'avoient garde de se priver d'un pareil secours, qui rendoit leurs Ouvrages et plus beaux, et plus durables. Les Grecs Asiatiques s'apliquoient à la Marqueterie, qui met en œuvre diférens bois, pour représenter des figures; et les Romains, après avoir subjugué l'Orient, firent de ces sortes d'Ouvrages, d'a-

près les Peuples qu'ils avoient vaincus.

L'Art de tourner est très - ancien, mais Porigine du Tour est bien obscure. Tous les Auteurs donnent aux Grecs l'honneur de son Invention. Diodore de Sicile l'attribue à un Neveu de Dedale, nommé Talus. Pline aus contraire, veut que ce soit Phidias, ce célebre Statuaire, contemporain de Péricles; et il ajoûte que cet Art naissant fut perfection-né dans la suite par Polycléte: (Hi.t. de Phidias par M. l'Al bé Gedoyn, Mêm. de l'Acad. des Belles Lettres, Tome IX.) Long - temps auparavant Theodore de Samos avoit mis en usage le Tour, pour les ouvrages de Poteric, selon le témoignage du même Pline; (Lib. VII. Cap. 56.) ainsi l'on doit à Phidias, si non la premiere idée de cette ingé-nieuse machine, du moins les premiers Ou-vrages en bois qu'elle enfanta; et l'Historien-Latin n'est nullement en contradiction avec lui-même, comme on pourroit d'abord l'en» soupçonner. Digitized by Google Quoiqu'il Quoiqu'il en soit, les Anciens se servi-

rent principalement du Tour pour faire toutes sortes de Vases, dont quelques - uns étoient ornés de figures et d'ornemens de demi relief, (Firgil. Eglo. III.) ce qui fit donner chés les Romains à ces Artisans le nomde Vascularii. (C.c. Orat. IX in Verr.) Les Modernes ont bien enchéri à cet égard sur les Anciens; et dans ces derniers temps, on a fait sur le Tour des Ouvrages d'une délicatesse inconcevable. Du reste, comme dans cet Art le succès dépend des machines, plusieurs Personnes de Qualité ont souvent pris plaisir à tourner; témoin, selon le Gar-Zoni, Alphonse II. Duc de Ferrare.

Les Grecs et les Romains crurent embellir leurs ouvrages de terre, de bois, ou de marbre, en les dorant; bien éloignés en celade la magnificence des Hébreux, qui avoient couverr de lames d'or l'Arche de l'Alliance 🛴 la Table des pains de Proposition, (Exod. Cap. 25.) et l'Oracle du Temple de Jerusalem. (Reg. Lib. III. Cap. 6.) Ils s'aviserent aussi d'étendre l'or par feiilles très-minces, qu'ils apliquoient sur le marbre, avec des blancs d'œufs; et sur le bois avec une composition, nommée Leucophaum, saite de terre glutineuse, qui tenoit lieu d'assiette. (Plin. Lib. XXXIII. Cap. 3.) On se servit de la seconde maniere, pour dorer la Statuë de Digitized by Google Minerves.

Minerve, que Phidias fit pour les Platéens, après la Bataille de Marathon. (Pausanias in Baoti.)

Cet Art, né dans la Grece, ne fut reçu à Rome que sous le Consulat de P. Cornelius, Cethegus, et de M. Bæbius Tamphilus. Car en ce temps là, c'est-à dire, l'an de Rome 571. ou 573 Acilius Glabrion, Duumvir, fit dorer la Statuë de son Pere. (Livi. Lib. XL. N. 34.) Auparavant on se contentoit de donner une couleur rouge aux Bustes des Ancêtres, que les Patriciens conservoient religieusement, et cette modération me paroît plus loüable, que le luxe effrené qui lui succéda bientôt. Pline (Lib. XXXIII. Cap. 3.) marque l'Epoque de ce luxe par raport à la dorure, sous la Censure de Lucius Mummius. Les Particuliers commencerent alors à donner aux voûtes et aux murailles de leurs chambres un ornement, qui dans de meilleurs temps étoit réservé aux seuls Lambris du Capitole.

Le Secret de peindre à l'huile, que les Modernes ont trouvé dans les derniers siecles, leur a fourni une maniere de dorer, inconnuë aux Anciens, et qui ne craignant ni l'air, ni l'eau, résiste à toutes les injures du temps. Je doute même que ceux - ci sçussent dorer d'or moulu les Figures, et les autres Ouvrages de mét 1 Mais ils étoient fort habiles à

Digitized by Google façonner

saçonne: 1: Fer et l'Acier; et l'art de travauler sur les métaux touche presque à l'o-

rigine du Monde.

En effet, Tubalcaïn, fils de Lamech, sut le premier, dit l'Ecriture, (Genes. cap. 4. v. 22.) qui forgea du fer. Ici Sanchoniathon, que j'ai d'ja cité, est parsaitement d'accord avec Moïse, lors qu'il attribuë l'Invention du fer à la septiémo génération. Les Orien-taux aprirent bientôt la maniere de fondre les métaux, en conservant néanmoins celle de les étendre sur l'enclume. Ainsi ils jettoient en bronze leurs Ouvrages, ou bien ils les formoient de lames battuës et jointes ensemble par le marteau. Les Phéniciens étoient, sans doute, des Fondeurs excellens, puisque Salomon fit venir de Tyr Hiram, pour jetter en sonte la Mer d'airain et les deux Colonnes de dix-huit coudées de haut, qu'il plaça au vestibule du Temple, sans parler des dix Cuves et des Vases innombrables destinés aux Sacrifices. Tous ces Ouvrages furent fondus près de Jerico, parce que la Terre y étoit argilleuse, (R g. 4ib. 3. cap. 7.) preuve évidente que les Anciens se servoient, comme nous, de moules, et que nous n'avons rien ajoûté à l'art de jetter les Figures de bronze.

Au reste les Phéniciens, voisins de l'Egypte, n'ignoroient pas l'alliage des métaux,

s'il est vrai, comme on le croit communément, que les Egyptiens s'aviserent les pre-miers de mêler, avec une certaine propor-tion, le cuivre rouge avec le cuivre jaune. Ce secret, inséparable de la fonte, se com-muniqua ensuite à la Grece, où l'on vit de beaux Ouvrages de diférentes compositions, dont les plus célèbres furent l'Electrum et l'Orichaleum. On sçait que les habitans de Delos firent dans ce goût des Vases qui le disputoient à ceux de Corinthe:

L'Acier n'est autre chose qu'un Fer plus épuré. Les Grecs faisoient venir celui qu'ils mettoient en œuvre, du Pays des Chalibes, peuples de Cappadoce, (Virgil. Georg. lib. 1.)
où, selon quelques-uns, du Roïaume de
Galice en Espagne, et des environs d'un
Fleuve que nous apellons Chabé, et qu'on
nommoit autrefois Chalybs. Les Athéniens
emploïoient cet Acier pour fabriquer les
Epées et les autres Armes. La Forge du Pere de Démosthènes est fort célébre; elle lui raportoit chaque année trente mines, qu'on évalue à 1500. livres, et occupoit trente Esclaves (Demosth. Orat. 1. contr. Aphob.) Les Armes déscnsives, qui sortoient de ces Forges, étoient le Casque, et la Cuirasse qu'on apelloit Thorax. Zoile fit pour Démétrius Poliorcéte deux Cuirasses à l'épreuve des coups, et qu'une Fleche lancée par une Catapulte

Catapulte, à vingt-six pas de distance, ne faisoit qu'effleurer, (Plutar. in Demetr.)
Tarquin l'ancien, originaire de Corinthe, inintroduisit à Rome la plûpart des usages des Grecs, (Florus, l. 1.0.5.), et d'un autre côté, les Romains emprunterent bien des choses des Nations Grecques, qui étoient répanduës dans l'Italie. L'Art de forger le Fer, et celuide fondre les métaux, font, sans doute, partie de ces connoissances utiles, dont les-Romains, dès les premiers temps, furent redevables aux Grees. Et quant à la Fonte, il est certain que pour jetter toutes sortes d'Cuvrages, on faisoit en Italie des Moulesd'une espece de pierre qui résistoit au seu, et qui se trouvoit près du Lac de Volsene, (Plin. lib. 37. cap 22. Vitruv. lib. 2. cap.7.)

Si nous avons rerenu l'ancienne maniere de jetter en bronze, nous nous sommes bienécartés de l'ancienne maniere de monnoïer. Les Romains faisoient leurs Médailles au: marteau, et les marquoient avec des Coins et des Piles, especes de poinçons au bout desquels étoient gravés la Tête et le Revers. Aujourd'hui nos Ouvriers se servent de Balanciers pour presser le carré, où est gravé en creux ce qui doit être en relief dans la Médaille, ou dans la Monnoie, et ils ont abandonné aux Hollandois les Trousseaux et les Piles, (Felib. Diction. des Arts.)

On est surpris que les Anciens, Inventeurs de l'alliage des Métaux, aient ignoré la fabrication des Cloches, dont l'usage n'a été reçu que vers le septième siecle de l'Ere chrétienne, pour donner le signal de la Priere aux heures reglées. Je ne sçais si ce reproche est bien fondé; car il paroît par le témoignage des Auteurs, que les Anciens avaient des clochettes dans leurs maiores et aux leurs maiores et aux leurs maiores et aux leurs des clochettes dans leurs maiores et aux leurs et avoient des clochettes dans leurs maisons et dans les bains. Quelque raison particuliere les aura donc empêchés de faire de grandes cloches pour apeller le Peuple aux assemblées. Ne seroit-ce pas la rareté de l'étain, qui entre pour une bonne partie dans la composition de leur Métal, et dont les Mi. nes ont été découvertes assés tard? Quoiqu'il en soit, cet Art, originaire d'Italie, fut persectionné en France dans le quatorziéme siecle ; et sous le Regne de Charles V. Jean Jouvente fit la cloche du Palais, à Paris, et celle de l'horloge de Montargis, deux Ouvrages de fonte, qui ne le cedent que pour le poids et le volume à ceux de cette espece qu'on a faits depuis.

Nous nous flatons d'une superiorité sur

Nous nous flatons d'une superiorité sur les Anciens, par raport à quelques inventions nouvelles, comme celles des étriers, des selles, des brides, et, si l'on veut, des cloches: mais avoiions de bonne foi que aous leur sommes bien inférieurs du côté de

la trempe de l'Acier. Les Anciens travailloiene le Porphyre avec facilité : témoin le Tombeau de Bacchus, qu'on voit à Rome; la Minorve, et les Bustes des douze Césars, qui sont parni les Antiques du Roy. A la renaissance des Arts, les morceaux de Porphyre, qu'on rouva dans les ruines, inviterent les Artisans les plus habiles à les mettre en œuvre. Mais comme l'on ignoroit quelle trempe il falloit donner aux outils pour un travail si difficile. on fit plusieurs essais dont le succès ne fur pas heureux. Leon Baptiste Albert fut un de ceux qui s'y apliquerent avec le plus d'ardeur, et ses épreuves réissirent jusqu'à un certain point. Cosme de Medicis alla plus loin. Francesco Tadda, à la faveur d'une eau que ce Prince avoit tirée de quelques herbes. et dans laquelle il trempa les outils tout rou-ges, parvint, dit-on, à faire un Bassin de Fontaine, et trois petits Bas-Reliess d'un travail sort recherché. Quand ce sait seroit aussi certain, qu'il me paroît douteux, ce prétendu secret aïant péri avec son Auteur, la trempe pour le Porphyre est encore igno-rée, et toute l'habileté de nos meilleurs Ouvriers se réduit à donner, avec une peine infinie, une forme ronde ou platte à ce Marbre intraitable, sans pouvoir l'assujetit à aucune figure de relief. (Felib. Princ. des

Arts , liv. 1. cb. 12.)

L'Or

,1266 MERCURE DE FRANCE

'L'Or est moins nécessaire à l'homme que le Fer; aussi l'Orfévrerie a constament une date moins ancienne que la fonte des autres métaux. Cet Art que notre luxe rend aujour-d'hui si commun, a pris naissance en Orient; et les premiers de ses Ouvrages, dont il soit fait mention dans l'Histoire, sont les Bracelets, et les Pendans d'oreille, qu'Eliezer, serviteur d'Abraham, donna à Rebecca de la part de son Maître. (Genes. cap. 24. v. 22.) Ils étoient d'or, et pésoient douze sicles, c'est-à-dire six onces. Dans le désert, les Israëlites donnerent leurs bijoux pour jetter en fonte le Veau d'or et les Vases du Tabernacle (Exod. cap. 32. v. 2. cap. 35. v. 22) Ils en avoient dépouillé les Egyptiens, dont le faste et la mollesse peuvent avoir contribué à la perfection de l'Orfévrerie. Mais ce fut principalement dans la Syrie, et dans les Provinces de l'Asie Mineure que cet Art fit des progrès surprenans. Diodore de Sicile assure (lib. 16.) que les Trépiés, les Vases, les Tables, les Couronnes d'or et d'argent, dont on enrichit le Temple de Delphes, montoient à dix mille talens, ou à trente millions. Et Ciceron épuise son éloquence à décrire le Busset d'Antiochus, Roi de Syrie, et sur tout le superbe Chandelier d'or que ce Prince destinoit au Capitole. (In Verr. de Signis.

On se persuadera aisément que l'Orfévre-

1267

rie passa bientôt de l'Asie en Europe, et du temps de Pompée, Praxitele, qu'il ne faut pas consondre avec le Sculpteur, se sit un pas contondre avec le Sculpteur, se fit un grand nom par d'excellens Ouvrages en ce genre. Cet Art fut en honneur sous les Empereurs; mais le peu qui nous reste de l'Histoire de l'Empire nous dérobe la connoissance de ceux qui s'y distinguerent. Il y avoit, sans doute, à Constantinople un grand nombre d'Orfèvres du temps de Constantin, puisqu'au raport d'Anastase, ce Prince donna à la seule Basilique de Latran diverses pieces d'Orfèvrerie du poids de mille dix sept marcs d'or et de vinor-neuf mille dix-sept marcs d'or, et de vingt-neuf mille cinq cent marcs d'argent. Il est vrai que le mauvais goût de ce siecle et des précedens ne permit pas de porter les Ouvrages de cizelure à ce degré de perfection où ils avoient été dans les bons temps, et qu'on admire aujourd'hui dans les Chef-d'œuvres de Bal-1in, et des sieurs Launay et Germain.

La Taille des Pierres précieuses suivit de près l'Orfévrerie, de laquelle elle est l'assortiment le plus complet. Bezeléel tailla, dit l'Ecriture (Exod. cap. 39.) les 12. Pierres du Rational. On y voit l'Onyx, la Sardoine, le Saphir, le Beril, l'Emeraude, l'Améthiste; mais nulle mention du Diamant. Les Syriens sont peut-être les premiers qui l'aient connu. Du moins est-il certain que le Chandelier d'Antiochus

d'Antiochus en étoit tout couvert. Le peu de commerce qu'on avoit avec les Indiens, et l'extrême dureté du Diamant, peuvent en avoir rendu dans les premiers temps l'usage très-rare. L'Agathe est plus facile à polir et à façonner, et les Anciens en firent des Vases d'une grande beauté, que nos Lapidaires ont heureusement imités.

Tous les Arts que je viens de parcourir paroissent avoir été éxécutés, dans tous les temps, de la même maniere, et suivant les mêmes principes: en voici un qui a fort varié, soit pour la matiere, soit pour la forme. Dès que l'Ecriture fut introduite dans les Pays Orientaux, pour conserver à la poste-rité la mémoire des évenemens remarquables, on écrivit sur des feuilles de Palmiers. On se servit ensuite d'écorces d'arbres, aisées à rouler, d'où est venu le mot Liber. Ensuite on imprima les caracteres sur des planches fort minces, enduites de cire, avec prancties tote minices, enduttes de cite, avec un poinçon, dont l'un des deux bouts, qui étoit plat, servoit à effacer ce que l'on avoit écrit; et cette maniere d'écrire nous a donné le nom de Style.

Enfin vint le papier fait de la Plante apellée Papyrus ou Byblos (Plin. lib. 13. cap. 11.) Varron dans Aulugelle (Lib. 13.) recule un peu trop cette invention, en l'attribuant à Alexandre le Grand, lorsqu'il bâtit Alexan-

d'Egypte est constamment plus ancien que ce Prince, qui ne sit que le rendre plus commun. Les Sçavans sont partagés sur le Papy-rus, et on ne peut rien dire de fort assuré de cette Plante, ainsi que de quelques au-tres dont il est souvent parlé dans les Au-teurs. Le sentiment le plus vrai-semblable est celui de M. Maillet, ancien Consul de France au Caire, qui prétend que le Papyrus est le Figuier d'Adam, arbre fort remarquable par ses feuilles longues d'une aulne, et larges de deux pieds, et par ses Figues qui croissent par bouquets. (Description de l'Egypte par M. l'Abbé le Mascrier.

L'Egypte fournissoit le papier à tout l'Osième Mais quand Empares. Pai de Parse.

rient. Mais quand Eumenes, Roi de Pergame, voulut dresser dans cette Ville une Bi-bliotheque sur le modele de celle d'Alexandrie, le Ptolomée qui regnoit alors, crai-gnant que l'entreprisc de ce Prince n'obscur-cît la gloire des Rois d'Egypte, qui avoient assemblé près de sept cent mille volumes avec des dépenses immenses et un travail in-fatigable, il défendit la sortie du papier sous des peines très-rigoureuses. Eumenes sur-monta cet obstacle, en faisant transcrire tous les Livres qu'il put découvrir, sur le parchemin, qui porte encore le nom du lieu de son origine (Carta Pergamena) Voss. II. Vol.

Eiym. Ce fut donc à Pergame que les Grecs commencerent à se servir de Parchemin, ou, ce qui est plus probable, à en renouveller l'usage, qui peu de temps après eut cours dans l'Occident. Il étoit tout établi à Rome vers la fin de la République. C'est ce que nous aprend Ciceron, (Epist. 8. lib. 4. ad Atticum.) qui, de retour de son éxil, et voulant mettre en ordres ses Livres, demanda à son cher Atticus deux de ses Esclaves, qui passoient pour être de fort bons Relicurs. Sur quoi il faut observer qu'en ce temps-là les Livres des Anciens étoient de longs rouleaux composés de plusieurs feuilles de parchemin, colleés les unes aux autres, et que ceux qui s'apliquoient à unir ces seuilles s'apelloient Glutinatores.

Quand l'Egypte fut soûmise aux Romains! sous l'empire d'Auguste, cette Province; rendue tributaire, sournit tous les ans à la ville de Rome une certaine quantité de pa-pier. Aurelien renouvella ce tribut et le fixa. D'ailleurs la grande consommation de papier qui se faisoit dans l'Empire, engagea plusieurs Particuliers à faire des Plantations de Papyrus dans l'Egypte, et Vopisque remarque, que Firmus qui y avoit de grands biens, se vantoit de pouvoir entretenir une armée de ce qu'il tiroit du papier et de la colle, qui étoient à lui.

1275

Les Arabes, après avoir subjugué l'Egypte et l'Orient, substituerent à l'ancien pa-pier celui de chiffons, ou d'étoffes de soie. Ils le porterent en Espagne, et delà le répandirent en Allemagne au commencement du quatorzième siecle. C'est de ces peuples

que nous tenons notre papier. Le papier de la Chine n'a pas soussert les mêmes révolutions, et son origine est si ancienne, qu'il est impossible de la fixer d'une maniere bien précise. On ne sçauroit lui assigner d'autre époque que celle de l'E-criture même ; et pour déterminer celle-ci; il faut remonter jusqu'à la naissance de l'Empire de la Chine. Or si l'on exclud de son Histoire les temps héroïques ou fabuleux ! on trouvera, selon le Pere du Halde, près de quatre mille ans pour la durée de cet Em. pire, et on ne mettra tout au plus le commencement des temps historiques de la Nation Chinoise, avec un sçavant Académi-cien (M. Fraret) qu'au temps de la Voca-tion d'Abraham. Ceux qui seront curieux d'aprendre la maniere de faire ce papier, trouveront un ample éclair cissement sur cette matiere dans les Mémoires de l'Académie Roïale des Belles-Lettres, et dans la Description de la Chine par le R. P. du Halde.

MANURE DE FRANCE

ಹಿರುರುರುರುರುರುರುರುರುರು

IMITATION de la III Satyre du premier Livre d'Horace, Omnibus hos vitium est Canteribus, G.

Est des Musiciens la commune folie, De ne chanter jamais quand on les en suplie, Et de chanter toujours quand on ne le veut point. Tigellius poussa ce vice au plus haut point. César, (4) qui pouvoit prendre un ton sier et severe; Par sa propre amitié, par celle de son Pere, (b) Eût en vain conjuré notre Musicien; César, en le priant, n'en eût obtenu rien; Mais quand la fantaisie en venoit à cet Homme, Alors vous l'entendiez, de l'œuf (e) jusqu'à la pomme, Sans treve, sans repos, chanter, Vive Bacchus, Tantôt faisant la Basse et tantôt le Dessus. Variable, inégal dans toute sa conduite, · Il couroit quelquefois comme prenant la fuite; Pour éviter les comps d'un Ennemi pressant. Quelquefois il marchoit d'un pas grave et décent; On eut dit qu'en un jour de Prieres publiques,

(a) Auguste.

(b) Jules-César qui avoit adopté Auguste.

⁽c) Les Romains faisoient servir des œufs au comppencement du repas et des pommes à la fin.

Il portoit de Junon quelques vases mystiques. Au surplus, il avoit à son commandement Un' jour deux cent Valets, l'autre dix seulement; Tantôt, pour donner poids à ses doctes remarques, Il citoit comme amis les Rois et les Tétrarques; Tintôt, » fi, disoit il, des grandeurs! il suffit Due jaye une Saliere, une table, un habit; » Je sçaurai mépriser tout le luxe des Perses... Si vous eussiez donné huit cent milles Sesterces A l'homme si frugal qui tenoir ce discours, Sa bourse est été vuide en trois ou quatre jours. Jusqu'à l'Aube naissante il veilloir d'ordinaire; De l'Aube jusqu'au soir il ronfloit, au contraire. Jamais Coquette enfin, jamais enfant gâté, N'ont fait voir dans leurs mœurs plus d'inégalité. Sa vie est un tissu de bizares caprices Mais, vous, me dira-t'on, n'avez-vous point de vices? J'en ai d'autres, sans doute, et quoique differens, Il est peut-être vrai qu'ils ne sont pas moins grands. Un jour que Menius, par un discours caustique, Sur Névius absent exerçoit sa Critique, Holà, lui dit quelqu'un, moderez ce courroux; Ne vous connoît-on pas? Vous méconnoissez-vous? Qui I vous, parler d'autrui! l'impudence est extrême. Moi, reprit Menius! oui, malheureux vous-même. Amour propre insensé, trop injuste douceur; Qui mériteroient bien la note du Censeur; Tandi B iii

Tandis qu'ayant pour vous cent complaisances fades,
Vous voyez vos défauts avec des yeux malades,
Animé d'un courroux que vous croyez permis,
Pourquoi dans les défauts de vos meilleurs amis
Etes-vous tous les jours plus clair-voyant encore
Que n'est l'Aigle ou que n'est le Serpent d'Epidaure?
De-là, qu'arrive-t'il? Vos amis à leur tour,
Epluchent vos défauts et les mettent au jour.
Que quelqu'un dont l'humeur est tant soit peu chagrine,

Ne s'accommode pas d'une humeur trop badine, Peut-être avec raison pourriez-vous le railler Sur son rustique habit, syr son méchant soulier, Je le veux bien, mais quoi! c'est un fort honnête homme,

Vous n'en trouverez point un plus juste dans Rome! Mais il est votre ami! mais le Ciel a logé
Le plus sublime esprit dans ce corps négligé!
Enfin, vous qui faillez avec tant d'arrogance,
Sondez tous les replis de votre conscience;
Vous qui contre les gens vous déchaînez ainsi,
Voyez; n'avez-vous point quelques défauts aussi?
Voyez si la Nature, ou même l'habitude
N'en ont point fait en vous croître une multitude;
Car souvent les chardons, aux flâmes réservés,
Naisseut dans les Jardins qui sont mal cultivés.
L'Amant, ou ne voit pas, ou souvent même admire

Digitized by Google

Les défauts de l'objet pour qui son cœur soupire. Tel au fort des accès dont il est transporté, Du polype (A) d'Agna Balbin est enchanté. Plût au Ciel qu'entre amis nous errassions de même; Et que de la vertu l'éloquence suprême, Aprouvant cette erreur, dans plus d'une leçon, Eût daigné la parer d'un honorable nom! Aux défauts d'un Ami les plus considérables, Nous devrions donner les couleurs favorables, Qu'aux défauts de son fils donne, en les déguisant; Un Pere toujours tendre et toujours complaisant. Si le fils parle mal; s'il a les jambes torses, S'il n'a dans les talons ni mouvement ni forces . S'il a l'oreille sourde, un coup d'œil incertain; S'il est, comme Sysiphe, un avorton, un nain; Ecoutez bien le Pere; au lieu de faire usage Des véritables mots reçus dans le langage, Il use, en bégayant, de termes affectés, Qui n'expriment qu'un quart de ces difformités. Quelqu'un de nos amis est-il un peu trop chiche ? Disons qu'il est frugal. Se fait-il noble et riche ? Vante-r'il ses talens? Prime-t'il au haut bout? Eh bien, il veut paroître; est-ce un crime après tout Oh! c'est un Misantrope, un homme atrabilaire, Qui heurte... Doucement; disons qu'il est sincere.

⁽²⁾ Maladie du nez.

Il ne souffre de rien?.. bon; c'est qu'il a du cœur.
Il est sombre?... Tant mieux; ce n'est point un causeur.

Voilà ce qu'on doit dire, et voilà, ce me semble, Ce qui joint les amis, et les tient joints ensemble. Mais nous, Censeurs malins, à médire assidus, Nous osons, qui plus est, travestir les vertus, Et voulons, par un art qui fait tout méconnoître, Enduire (a) le vaisseau, quelque sain qu'il puisse être. Cet homme est né sans fard, d'un esprit humble et doux;

C'est un petit génie, un niais, selon nous.

Cet autre est un peu lent, et pour rien ne s'empresse.

Oh! c'est un franc stupide! il est tout d'une piece?

C'lui-ci se munit contre les mauvais tours,

N'affronte aucun danger, se retranche toujours;

Et sage et circonspect, justement se défie

D'un siecle tout paîtri d'injustice et d'envie.

Lui! nous le connoissons; le matois a son but.

C'est un dangereux Sire, un rusé, s'il en fut.

Un homme simple et tel qu'avec une ame nuë,

Cher Mécéne, souvent je m'offre à votre vûë,

S'il vient à contre-temps et d'un air peu civil,

⁽a) Allusion à la coûtume qu'avoient les Ancient de faire un enduit composé d'huile et d'une certaine Colle par dedans les Vases destinés à renfermer le vin, lorsque ces Vases étoient mal cuits, on qu'ils avoient contracté une mauvaise odeur.

D'un discours qu'on entame interrompre le fil,
Troubler une lecture, ou quelque rêverie,
Cet homme nous souleve et nous met en furie.
Maudit soit le fâcheux, maudit soit l'importun;
Il n'a pas, disons nous, l'ombre du sens commun.
Quelle inhumaine lol, par nos rigueurs extrêmes,
Nous dictons follement hélas! contre nous mêmes!
Car nul n'est sans défauts, et je tiens qu'en effet
Le meilleur des Mortels, c'est le moins imparfait.
Que, plein, comme il convient, de sentimens prodpices;

Mon ami pése dont mes vertus et mes vices;

Es voye avec pláisir que j'ai plus de vertus,

S'il est vrai toutefois que j'en aye un peu plus;

A ces conditions, je l'aime, je l'encense,

Et le mets volontiers dans la même balance.

Oni cherche le pardon, et qui veut l'asquérir,

Doit, et quoi de plus justes en même temps l'offrir.

D'emandez-vous quartier pour vos tumeurs accrues?

Excusez un Ami qui n'a que des verruës;

Sans quoi, n'esperez pas qu'il vous excuse, vous.

Enfin, puisqu'il est vrai que les vices des fous

Ne sçauroient, quoiqu'on dise et quoiqu'on puis es faire,

S'extirper tout à-fait, non plus que la colere;
Si vous leur refusez un généreux pardon,
Pourquoi du moins, pourquoi votre sage raison

Ne juge t'elle pas avec poids et mesure, En proportionnant la vengeance à l'injure ? Si quelqu'un fait mourir son Serviteur en croix, Pour avoir dans la sausse osé tremper ses doigts. Et manger certain reste, en l'ôtant de la table, Un châtiment pareil est-il donc équitable ? Plus feu que Labéon, ce Maître courroucé, Passera-t'il jamais pour un homme sensé?... Eh! combien pis encor ne vous voit-on pas faire? Quoi! votre ami commet une faute légere, Dont à peine on pourroit se souvenir demain, Sans paroître cruel, furieux, inhumain; Et vous, pour une cause aussi foible, aussi vaine, Vous l'accablez du poids de toute votre haine? Ingrat, vous le fuyez avec autant d'horreur Qu'en ressent pour Druson un triste débiteur, Qui, par malheur pour lui s'il est dans l'impuis-

De payer ce qu'il doit, lorsque le mois (*) commence.

Est contraint de garder un maintien attentif, En prétant le gosier comme un pauvre Captif, Durant le long récit de quelque sotte Histoire, Dont le même Druson s'est chargé la mémoire. Un Ami dans ma Salle, après s'être enyvré,

(a) Chés les Romains, l'interêt des sommes prétées péhésit ordinairement aux Calendes, s'est-à-dire, le remier de chaque mois. Este un lit par hazard; froisse, contre son gré. Un Plat qui fut jadis à l'usage d'Evandre; Ou pressé de la faim, devant moi s'en vient prendre Un Poulet tout entier que s'allois entamer: Suis-je en droit pour cela de le moins estimer à Eh! que ferois-je donc s'il eut pris mes Especes Ou trahi mon secret, où faussé ses promesses? Ceux (a) dont la bouche austere et rigide à l'excès ¿ Prône, que les péchés sont égaux à peu près, Se travaillent sans fruit à prouver leur Systême ; Car le bon sens, nos mœurs et l'utilité même, Qui fit naître les Loix dans le commencement, Réfutent de concert leur vain raisonnement. Quand les premiers Humains, Race muette et vile's Furent sortis du sein de la Terre fertile, Prompts à se disputer et le gîte et les glands, Ils décidoient de tout par des combats sanglans. Les ongles et les poings d'abord servirent d'armes & Ensuite les Bâtons causerent plus d'allarmes. Par le secours du f r, qu'on aprit à forger, On pratiqua bien-tôt l'art de s'entre-égorger. Cette fureur dura jusqu'au temps moins sauvage Où chacun de sa langue instruit à faire usage, Scut enfin inventant des Verbes et des Noms. Exprimer divers sens par de differens sons.

Alors on s'enferma dans l'enceinte de Villes;
On s'abstint de combattre, on fit des Loix utiles,
'Afin, s'il se pouvoir, de bannir sans retour
Et le meurtre et le vol, et l'adultere amour;
Car l'amour déreglé, long-temps avant Hélene,
Fut souvent le motif d'une guerre inhumaine;
Mais ces Amans guerriers, qui, tels que des Taureaux,

Se montroient les plus forts en tuant leurs Rivaux. Pour le premier objet qui s'offroit à leur vûë; Ces Cruels ont péri d'une mort inconnue. Vous (a) voudriez en vain me nier qu'autrefois Pour dompter l'injustice on inventa les Loir; Et quiconque aura lu les Histoires antiques, Conviendra que ce fuit est des plus autentiques. Ni l'instinct ne peut seul, dans l'examen d'un cas,.. Discerner si tel Acte est juste on ne l'est pas, Comme il juge, à l'aspect de quelque objet sensible; S'il est bon ou mauvais, salutaire on nuisible; Ni la raison ne peut, par aucun argument, Etablir et prouver qu'on peche également. Soit en volant les choux d'un Jardin, par exemple, Soit en pillant de nuit les richesses d'un Temple. Il faut donc qu'au moyen d'un Reglement donné. Le suplice au forsait soit proportionné, L'e peur qu'à coups de nerfs vous ne brisiez l'échine

(a) Ce Discours est adressé à un Stoicien.

A qui n'a mérité qu'un seul coup de houssine.

Car, que tout simplement vous condamniez au fouet

Celui qu'un crime affreux rend digne du gibet;

Ce n'est pas ce qu'on craint, puisqu'enfin vous nous dites

Qu'à la plus grande faute égalant les petites,

Et ne distinguant point le Larron fugitif.

Qui n'a fait qu'en tremblant un vol assés chétif, Du Carron aguerri, qui saccage et qui pille,

Vous les faucheriez tous de la même faucille,

Si'le Peuple insensé, flatant votre désir,

Pour sonRoy quelque jour vouloit bien vous choisir.

Qu'entens-je; Si le sage est, ainsi qu'on l'avance;

Ron Cordonnier, seul riche et beau par excellence;

En un mot, s'il est Roy, que venez-vous conter?

Ce que vous possedez pourquoi le souhaiter? Oh! mais, comprenez mieux, dites-vous, le principe

Que pose à ce sujet notre Pere Chrysippe.

» Le Sage, selon lui, n'a jamais fait soulier;

" Le Sage toutefois est fort bon Cordonnier.

Comment cela? Comment!... Tout ainsi qu'Hermogene,

Bien que pendant long-temps de chanter il s'absetienne,

Ou que dans le sommeil il soit enseveli,

N'en doit pas moins passer pour un Chantre acaccompli;

Lut ainsi qu'Alfénus, bien qu'en fin Politique

Il eût quitté l'aléne et fermé sa Boutique,
Afin de se livrer à l'étude du Droit,
Jamais ne cessa d'être un Cordonnier adroit;
Tout de même le Sage est seul par excellence
Bon Ouvrier, grand Roy... La pauvre conséquence :
Avec votre noblesse, avec vos beaux talens.
Vous vous faites huër par les petits enfans.
Dès que vous paroissez, pour vous voir ils accourent;
Vous arrachent la barbe, et si bien vous entourent,
Qu'ils vous font perdre vent si soudain votre bras;
Armé d'un long bâton, ne les écarte pas.
Que dis je? En essuyant ces sortes de tempêtes,
Vous poussez les hauts cris, tout grand Roy que
vous êtes.

Je vous fais donc sçavoir, beau Roy, pour achever; Que tandis qu'à vil prix vous allez vous laver, Et que le sot Crispin follement se hazarde A vous servir lui seul et de Cour et de Garde, Moi, simple homme privé, j'ai des amis fort doux; Si j'ai fait quelque faute, ils m'en excusent tous; S'ils ont fait à leur tour quelque chose qui choque, Je sçais leur accorder un pardon réciproque; Plus content, plus heureux, dans ma simplicité, Que vous, dans tout l'orgueil de votre Royauté.

F. M. F.

推推我我我我我我我我我这

DISCOURS ACADEMIQUE,

Pour le Prix d'Eloquence 1737, par M. SIMON.

SUJET.

Il est avantageux de n'être ni pauvre, ni riche; conformément au Texte de l'Ecriture Sainte: Mendicitatem, et divitias ne dederis mihi. Prov. Chap. XXX. v. 8.

I suffit donc d'être homme pour se tromle per; et ce qu'on apelle communément
Raison, n'est souvent que Folie: en effet,
et qui d'abord paroît juste et raisonnable,
n'est ordinairement que mensonge et illusion;
et, comme s'il étoit attaché à notre nature
de choisir ce qui lui convient le moins, notre
malheur, ou pour parler plus juste, notre
propre volonté, au lieu de nous porter au
bien, nous entraîne presque toujours vers le
mal. Triste suite du crime de notre Pere, que
vous peignez bien notre aveuglement! et
que vous nous saites sentir le poids de nos
miseres! Tantôt séduits par l'apas des richesses, nous croyons trouver en elles notre souverain bonheur, et nous oublions volontiers;
par

#284 MERCURE DE FRANCE

par l'espérance de les posséder, toutes les peines et les amertumes qu'elles renferment: tantôt donnant dans un autre excès, lorsque nous avons senti le néant des biens de ce monde, nous croyons, et nous nous imaginons. faussement, que l'entiere privation des cho-ses nécessaires à la vie, est plus propre à nous sanctifier. Deux erreurs, dont l'une provient de notre corruption, et l'autre, d'un travers, qui pour avoir moins de Sectateurs, n'en est pas plus à tolerer. Il est dangereux d'être riche, c'est une verité aussi constante qu'elle est difficile à persuader : il est dangereux d'être pauvre; on le croit aisement, sans en connoître la véritable raison. C'est sur ces deux Propositions que va rouler ce Discours, dont la Conclusion sera, que n'étant avantageux ni d'être pauvre, ni d'être riche, confor-mément au Texte de Salomon: Mendicitatem et divitias ne dederis mihi (Prov. XXX. v. 8.). la seule médiocrité est suffisante pour saire le bonheur d'un homme raisonnable, dans cette: vie.

PREMIETE PROPOSITION.

Il n'est point avantageux d'être Riche.

Mon, les grandeurs et les richesses du monde ne peuvent nous rendre heureux; (.S. Jérôme.) qu'en méprisant les unes, et en goulant aux pieds les autres. Ce ne sont que

Digitized by Google

des ombres trompeuses, qui procurent plus de maux, qu'elles ne promettent de biens; et on peut dire que de tout temps, la beauté de l'or a été funeste à ceux qui l'ont recherché avec ardeur. (Salomon.) Pour comprendre cette verité, il ne faut que considerer le Riche dans trois états, qui partagent toute sa vie. Premierement, avant que d'avoir acquis ses richesses: secondement, pendant qu'il les posses : secondement, lorsqu'il est sur le point de les perdre : et l'on peut avancer sans craindre, que ce simple détail, s'il ne change pas le cœur, du moins prouvera invinciblement le néant des biens d'ici bas; et par conséquent, qu'un homme, qui bas; et par conséquent, qu'un homme, qui cherche à se procurer la véritable paix, doit éviter l'embarras des richesses, qui selon J. C. même sont un obstacle au Salut.

même sont un obstacle au Salut.

L'Homme qui est né pour la liberté, et qui cherche l'indépendance, est tenté d'acquérir des richesses. Il croit trouver dans ce magnisque néant, de quoi satisfaire son ambition; et comme s'il étoit capable de se rendre souverainement heureux, tous ses désirs le portent vers la source de sa perte. D'abord il quitte de vûë ce qui méritoit seul son attachement, et se livrant tout entier à sa tentation, il met souvent en usage les movens les plus injustes, pour parvenir à ses moyens les plus injustes, pour parvenir à ses fins. Son aveuglement provient de la fausse idéc

idée qu'il se forme des richesses. Il a entendu dire que les plaisirs qu'elles procurent sont armés d'aiguillons, qu'ils laissent dans le cœur lorsqu'ils s'envolent. (Platon.) Il sçait, qu'il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux: (S. Luc.) que le riche sera éternellement dans le travail, et que la mort le dévorera. Il a vû le méchant récompensé par punition, pour quelque bonne action qu'il avoit faite. (Proph.) Enfin, il a lu que le jour du Seigneur éclatera sur les montagnes les plus hautes, et sur les arbres les plus élevés, sur les superbes, les hautains, les riches et les puissans, et qu'après avoir détruit toutes choses, le Seigneur seul parostra grand: malgré ces exemples effrayans, et ces menaces terribles, il court avec empressement vers ce qu'il devroit suir avec précaution, et sa perversité l'entrasne comme un torrent impétueux, vers l'absme qu'il s'est creusé. Mais n'est-ce point se tromper, que de citer à l'homme charnel l'autorité de l'Ecriture Sainte, qui déclame continuellement contre l'attachement aux richesses? Vous diriez que les Livres Saints ne sont pas Lits pour lui; et son salut est la derniere de ses affaires. (Il seroit trop commun de penser comme ceux qui ont de la Religion.) Prenons-le donc par son propre intérêt, et montrons-dui, puisqu'il le saut, que ce n'est pas aimet fon

fon repos, que de souhaiter de grandes richesses. En esset, si-tôt que le désir de s'avancer dans le monde, s'est emparé d'un èceur, plus de repos, plus de plaisir, phus de joye; au contraire, mille inquiétudes pour parvenir, mille apréhensions d'être traversé, mille chagrins quand on ne réüssit pas. La santé, le plus précieux de tous les biens, s'altére; le tempérament, peu accoûtumé à tant de satigues, se dérange; la maladie, contretemps que l'on n'attendoit point, recule l'accomplissement des désirs, et souvent la mort, que l'on n'avoit pas prévûë, renverse tous les projets, et anéantit en un moment ces grands desseins, et ces vastes idées. Il est vrai que tous ne succombent pas à ces maux; il en est malheureusement qui vont plus loin; mais combien aussi ne réüsvont plus loin; mais combien aussi ne réüsvont plus loin; mais combien aussi ne réüssissent, que pour se repentir plus à leur aise!
Ici, c'est un Emploi lucratif, que l'on obtient par des voyes insames; là, c'est une
Charge de conséquence, que l'on acquiert
aux dépens de l'honneur; tantôt, c'est une
Procès considérable, sur le gain duquel on
assûre sa tranquillité; tantôt, c'est un riche
Parti qu'il saut avoir, dût - on employer la
fraude. Tout cela demande des brigues, des
poursuites, des veilles, des peines, qui rebuteroient le courage le plus aguérri: il s'agit
de l'ambition, rien ne lasse: c'est pour acquérir du bien, rien ne coûte. Voilà déja le

Digitized by Google

E288 MERCURE DE-FRANCE

commencement de l'amour des richesses payé par bien des peines. L'amertume se fait sentir avant la joüissance, le dégoût ne de-vroit-il pas précéder la possession? Non, les injustes désirs ne restent pas dans l'inaction; bientôt l'homme corrompu passe aux effets, et la ruine du Prochain, est souvent le commencement de son élévation. Amis, Parens, rien ne lui coûte; et semblable aux Payens, qui saerifioient aux Idoles, rien n'est saint pour lui; et tout, jusqu'à l'honneur, est immolé à sa divinité. Son ambition ressemble à une faim dévorante, qui va toujours en augmentant. Le sommeil et la paix se retirent de chés lui, le trouble et le vertige prennent leur place. Il se plaint lui-même du peu de tranquillité qu'il goûte; et il se con-tente d'espeier de voir la fin de ses maux; dans la possession de ce qu'il désire.

Voyons si la joüissance calmera ses inquiétudes, et s'il ne sera pas plus heureux lorsque Dieu l'aura exaucé dans sa sureur; et e'est ici le second état dans lequel on peut envisager l'homme riche, c'est-à-dire, dans sa possession. Les richesses seroient vraiment estimables, si elles procuroient une véritable joye; (Socrate) mais l'expérience consirme, qu'outre qu'elles coûtent beaucoup de peines à acquérir, elles sont encore très difficiles à garder: car elles s'évanoüissent comme une sumée.

fumée, qui s'exhale et qui se dissipe. (Ps. LXVII.) Leur peu de durée devroit donc les faire proscrire, et si l'on fait attention aux effets qu'elles produisent, on remarque-ta, qu'elles amollissent et endurcissent tout en même temps le cœur de l'homme: elles l'amollissent pour lui donner plus facilement l'impression du mal, et elles l'encuscissent contre la pratique du bien : et en effet, ne perdons point de vûe le riche, et suivonsle pas à pas. Sitôt que la fortune et l'injustice ont travaillé de concert à l'élever, des cri-mes les plus honteux n'ont rien d'horrible pour lui; l'argent le rend nécessairement vi-cieux: une demeure commode ne lui suffit pas; il lui faut des Palais magnifiques, une table somptueusement servie, la profusion régne partout, un nombre presque infini de domestiques, qui se moulent sur leur Maître, et qui ont les mêmes titres pour parvenir à la Grandeur, annonce à tout l'Univers la magnificence, ou pour mieux dire, la fo-lie de celui qu'ils servent. Il se trompe, cet homme superbe, il ne jouit pas lui soul de tous ses biens, il a donc tort de s'en attribuer la proprieté. Mais allons plus loin, achevons de peindre le riche, et que son achevons de petindre le tione, ce que portrait lui inspire à lui-même de l'horreur. Avant son élévation, du moins gardoit - il encore quelques mésures: il n'osoit se parer de

de toutes ses imperfections; depuis, il a levé l'étendart du vice, il fait un trophée de ses crimes: fier, hautain, superbe, impudique, injuste et impie; rien n'est sacré pour lui; tout cede à ses désirs; l'Or, cette vapeur luisante, le rend enfin impunément méchant. De-là cette délicatesse sensuelle, ces ragoûts de débauche, et ces magnificences excessives; qui rendent l'homme plus foible qu'un ro-seau. De - là aussi ces accidens fâcheux, ces querelles funestes, ces épuisemens nécessaires, qui ruinent le corps avec l'ame. Mais ce n'est pas tout, si le riche sent son courage s'an mollir, à mesure que ses passions le dominent, et qu'il trouve de quoi les satisfaire, son cœur s'endurcit pour les autres, et il n'est pas extraordinaire que celui, qui ne sent pas la faim, puisse s'imaginer ce que c'est. Il con-noît à peine le nom de la misére, et son peu de charité, le rendenfin l'opprobre du genre humain. Quoi ! ce superbe mortel, ce demi-Dieu n'a-donc pas le pouvoir de se faire estimer? Tous ses biens ne pourront servir tout au plus, qu'à le faire craindre? Oüi, sans doute, et la raison en est juste, c'est qu'il s'est engraissé de la sueur du Peuple; c'est qu'il n'est assis sur le Tribunal de la Justice, que pour violer ses Loix; c'est que l'inno-cence ne trouve point de défenseur chés lui; c'est que l'orgueil, l'avarice, les vols, les rapines,

Papines, l'impureté, et le mensonge, sont les échelons qui l'ont sait monter jusqu'à la Grandeur, c'est à-dire, à l'Irréligion; car, selon que parle le Sage, le riche superbe va jusqu'à se croire au dessus de tout. Qui est le Seigneur? se demande-t-il à lui-même. Et sa vanité prenant la parole, lui répond: C'est toi: ne vois - tu pas le monde entier désirer ton bonheur? Mais, ne vois-tu pas, pauvre insensé, le monde entier te mépriser? Déja tes crimes ont comblé la mesure: le sang de l'innocent oprimé crie vengeance contre toi; et les Cieux sont prêts à lancer sur ta tête, les flâmes vengeresses de la colere du Dieu, que tu as tâché d'oublier dans ton cœur, et que tu es ensin sorcé de reconnoître maligré toi.

Mais, qu'est-il devenu cet impie? Je l'ai vu dans sa gloire; tour plioit devant lui, il étoit aussi haut que les Cédres du Liban; j'ai passé, et il n'est plus. Tout est éteint jusqu'à sa mémoire, et si l'on se souvient de lui, ce n'est que pour insulter à son malheureux sort. Hélas! il se plaisoit dans sa situation; vous-mêmes ambitionniez ses trésors jet vous ignoriez quelle sâcheuse catastrophe devoit terminer sa vie. Interrogez-le donc s'il peut vous répondre; vous le trouverez jou replongé dans sa misere, d'où son industrie et la malédiction de Dieu l'avoient retiré;

#191 MERCURE DE FRANCE

ou déja enseveli dans les ombres de la mort. En effet, il faut maintenant le considérer dans l'un de ces deux états. Demandez - lui quelle est la cause de sa chûte, et il vous dira: J'étois semblable à une épaisse muraille; je m'étois fortifié avec mes richesses; mais le Seigneur armé est venu, et d'un sousse il a dissipé ma puissance. Il ne me reste plus qu'un regret mortel d'avoir si peu connu ce qui m'étoit avantagoux. (Prov.) Là se bornent ses plaintes : le blasphême vient ensuite, et comme il a toujours fait profession de rejetter les inspirations de la Grace, et qu'il s'est fait une habitude de laisser endurcir son cœur, il finit par maudire Dieu de sa propre destinée, dont il est la seule cause. Les voilà donc ces grands hommes que vous admiriez il n'y a qu'un moment! Arbitres de la Guerre et de la Paix, Maîtres de la Terre, Favoris de la Fortune; ils ne sont plus maintenant que le sujet de la raillerie et de la médisance; et ceux qui s'étudioient à leur plaire, les déchirent sans pitié. Mais passons plus avant, et après avoit consideré l'homme riche dans sa disgrace ! suivons-le jusqu'au tombeau. Que lui faudrat'il pour ce terrible passage? Ses Lambris dorés le suivront - ils ? Ses Equipages lestes et somptueux iront-ils avec lui ? Ses domesriques, ses amis, ses biens lui serviront - ils de quelque chose ? L'Histoire Sainte et Prophane

Digitized by Google

Prophane nous l'aprennent: d'un côté, vous verrez Aman, pendu au gibet, qu'il avoit fait dresser pour le modeste Mardochée: Absalon, voulant s'établir à la place de son Pere, trouver la mort dans le milieu de ses projets: Abimelech, écrasé par une pierre que lui jette une femme: Nabuchodonosor, changé en bête: Antiochus, éprouver le plus triste sort. De l'autre, un Alexandre, crever dans une partie de débauche: un Cesar, tué en plein Senat: un grand Prince, qui avoit pris pour ses armes, le monde entier, avec cette Devise, hoc opus; réduit à la plus affreuse mi-sere: enfin, un fameux Courtisan de Ptosere: enfin, un fameux Courtisan de Pto-lomée, Roy d'Egypte, qui étoit parvenu à un si haut degré de gloire et de richesses; qu'il s'affligeoit de deux choses; la premiere, de ne pouvoir plus rien désirer, la seconde, que son Prinee, avec tous fes trésors, lui paroissoit trop pauvre, pour l'enrichir da-vantage; étranglé devant son Palais par ordre du Roy. L'exemple de Cresus sur le bûcher, mériteroit bien de trouver ici sa place, mais il sussit de se rensermer dans ceux que notre siecle nous sournit. Que de révolutions! que de disgraces! que de morts révolutions! que de disgraces! que de morts subites! Allez, fouillez, si vous jugez à propos, jusques dans les enfers; et là, vous verrez quelle figure font maintenant ces grands Princes, ces grands Héros, ces ri-II. Vol. ches

ches magnifiques, dont l'éclat n'a duré qu'un clin d'œil. O malheureuses richesses! que vous trompez les cœurs peu éclairés! qu'il est funeste de s'attacher à vous, et que le nombre est grand de ceux qui se repentent de vous avoir sacrissé jusqu'à leur honneur! Comparez, en esset, si vous voulez, l'éclat de l'opulence à celui du jour, je le veux; vous l'admirez dans son midi, voici le soir qui aproche, qu'est-il alors? Tout le résultat de cette pompe est une sumée de gloire déja passée, et consondue avec la honte d'en avoir été la dupe.

SECONDE PROPOSITION.

Il n'est point avantageux d'êire pauvre!

Oüi, c'est une erreur grossiere que de s'imaginer trouver dans la pauvreté, des moyens
infaillibles pour se rendre vraiment heureux.
Elle ne présente de toutes parts que des difficultés insurmontables, et pour notre tranquillité dans ce monde, et pour notre salut
éternel: ensorte que l'on peut avancer qu'elle a été pernicieuse à presque tous ceux qui
se sont trouvés arrêtés dans ses filets. Cependant il est nécessaire avant toutes choses, de
définir ce que l'on entend par pauvreté. Ce
n'est point ce renoncement volontaire aux
biens d'ici bas, et aux choses supersues;
loin

JUIN.

loin de mériter quelque critique, il exige au contraire toute notre louange: (Nous nous reservons à en parler sous le mot de Médiocrité.) C'est cette misere honteuse, qui provient de l'une de trois sources; ou de la navient de l'une de trois sources; ou de la nature, ou de l'imprudence, ou enfin de l'oisiveté. De quelque maniere qu'on envisage cette pauvreté vicieuse, on ne peut, ce semble, la justifier; et en attendant que quelqu'un entreprenne de prouver, qu'être misérable en ce sens, est un bien, on regardera toujours comme certain, qu'être pauvre est un grand mal.

est un grand mal.

La Loi, qui assujettit l'homme à la mendicité, est sans doute plus dure, que l'esclavage le plus cruel. Dans celui-ci on peut trouver quelque allégement à ses maux; mais dans la pauvreté, rien n'adoucit les peines. Aussi ne craint-on rien tant, que de se voir réduit à cette sâcheuse extremité, et si on sait des essorts pour se tirer de la misere, on peut dire que l'amour du repos, et la crainte de soussir, y ont plus de part, que l'apréhension d'y trouver quelque obstacle au salut. En esset, on ne la fuit pas, parce qu'elle est la mere des crimes; qu'elle ne donne jamais que de mauvais conseils, et que le mensonge est son apanage: (la Bruyere.) ce n'est point encore, parce qu'elle en a fait tomber C ij plusieure

#296 MERCURE DE FRANCE

plusieurs dans des désordres affreux : (Eccl. LXXVII.) elle nous prive de notre nécessaire, elle nous fait manquer de tout, cela suffit pour l'éviter, lorsqu'il nous est possible: mais souvent, hélas! nos efforts sont vains, et la malédiction du Ciel l'empone sur toute notre industrie. C'est ce qu'on apelle pauvreté d'état ou de nature. Il faut donc remonter à la naissance du pauvre, pour connoître l'origine de sa misere, et nous verrons bien facilement, que ce n'est point un avantage d'être réduit à la mendicité. Denué de tout, dès qu'il paroît au monde, les cho-ses les plus nécessaires lui manquent, et la nature ingrate, semble lui resuser les premiers secours. Il n'est pas moins abandonné du côté de l'esprit, Quoiqu'il y ait des lumieres que la science produit, il ne semble fait que pour rester dans les tenebres de l'ignorance. Il pourroit s'instruire, et aprendre des verités utiles; mais il lui faut gagner son pain, et tout le jour n'est pas trop long, pour vacquer à un travail fatigant, et peu lucratif. Sa misere le sanctifieroit s'il sçavoit s'en apliquer les mérites; mais il ignore ce que c'est que l'Eternité, et, comme si son ame étoit mortelle, il regarde le passage de cette vie à une autre, comme une chimere, et comme la borne prescrite à ses maux. Victi-

me prématurée de l'enfer , la malédiction de Dieu semble tomber sur lui comme un hédu Soleil lui annonce toute la fatigue qu'il essuyera pendant le jour. Ses repas succincts et grossiers, lui fournissent à peine des sorces pour continuer ses travaux, et la fin de la journée le voit abbatu, et tomber en désaillance; souvent obligé de céder au sommeil le temps qu'il auroit accordé à un repas frugal, si le pain ne lui avoit manqué. La cha-rité est-elle donc entierement éteinte? Et ne trouvera - t - on pas des personnes compatis-santes, qui soulagent le pauvre et l'affligé? Oii, il en est encore, on en convient; mais le nombre des gens charitables égale - t - is celui des disgraciés de la fortune et de la na-ture? Auroient-ils besoin, pour exciter la pitié des autres, d'avoir recours à mille stra-tugêmes. qu'ils amprurement. car enfin, quoiqu'ils foyent les victimes de la colere de Dieu, qu'ils ont offensé, et qu'ils connoissent à peine; quoique leurs peres ayent merité que la malédiction céleste se transmît jusqu'à leurs descendans; le Riche est-il autorité à laisser son frere dans la disette, et doit-on s'étonner de ce que le nombre des réprouvés est si grand, puisqu'il y a si peu de charité dans le monde? Mais, di-tont encore ces personnes peu compatis-Ciij santes;

santes, ces cœurs d'airain pour les autres; tel pauvre qui implore notre charité, mérite bien d'être abandonné; il a été lui-même dans la prosperité, et il a méprisé ceux qui manquoient de tout; n'est - il pas juste qu'à son tour, il éprouve le même sort? Et c'est - là justement l'espece de pauvreté qui provient de l'imprudence, ou d'un revers de fortune.

On les a vûes depuis le commencement du Monde, ces tristes révolutions qui provient produce de l'imprudence qui provience de l'

viennent ordinairement de l'imprudence ou du peu de conduite. Les Maisons le plus opulentes, et les Familles les plus riches, ont été renversées en un clin d'œil. Le peu de conduite d'un Pere de famille, fut souvent la cause de la disette de ses enfans, et le peu d'œconomie d'une Mere, ruina presque toujours ses héritiers; eux-mêmes, après avoir joüi quelque temps des richesses qu'ils regardoient comme ne devant jamais leur échaper, se sont trouvés envelopés dans l'état qu'ils ne connoissoient pas; des créanciers rebutés, un procès ruineux, un vol imprévu, des habitudes pernicieuses, un jeu désordonné; tout cela, ou en partie, ou joint ensemble, a bouleversé leurs affaires, et de tout l'éclat de leur fortune, il ne leur reste que le triste souvenir d'avoir été dans l'opulence. Mais hélas! que s'ensuit-il delà? Retournera-t'il vers Dieu, ce misérable souvent la cause de la disette de ses enfans, sérable

Digitized by Google

sérable Mortel, qui éprouve si vivement la pesanteur de la colere Céleste? Fera-t'il servir à son salut la mortification qu'il ressent? Baisera-t'il la main qui le châtie? Non, la perte qu'il vient de faire l'occupe trop; encore plus porté vers les biens qui lui ont échapé par sa faute, il y est plus ataché qu'auparavant, et si quelque chose est capable d'entrer en parallele avec la crainte qu'il avoit de les perdre, c'est, sans doute, le chagrin de les avoir déja perdus. Cette légere ébauche du portrait de l'homme dans la misere qu'il s'est lui-même procurée, ne suffiroit-elle pas pour prouver qu'il est bien triste de se voir dans la même situation? Ce n'est cependant pas tout. Avançons et suin'est cependant pas tout. Avançons et suivons-le dans quelques-unes de ses actions. Je le vois déja tenté et bien-tôt déterminé a sacriner jusqu'à son honneur potit sauvel-les aparences de sa pauvreté. Il va prêter ses mains aux plus infâmes ministeres. Il cherchera bien-tôt dans la beauté de sa fille de quoi subvenir à ses nécessités, et si elle n'a pas encore formé tout-à fait le dessein de se perdre, il hâtera lui-même sa perdition, pour en retirer un profit. Le mensonge, la violence, l'injustice et tous les vices prendront la place de ses vertus, qui dans le fond n'étoient qu'hypocrisie; enfin d'hong nête homme qu'il étoit selon le Monde, ce

ne sera plus qu'un monstre et qu'un scelerat dangereux dans la societé. Ce trait paroîtra peut-être un peu exageré; il est cependant fondé sur la verité, et on peut assurer que s'il peche en quelque chose, c'est pour être trop ménagé; car s'il étoit permis de faire ici l'analyse de toutes les abominations qui se commettent dans le Monde, ne trouvese commettent dans le Monde, ne trouveroit-on pas que les pauvres sont naturellement enclins à presque tous les vices? Le
vol, l'impureté, l'intempérance, le blasphême, ne les font-ils pas connoître tous les
jours? Nulle éducation, nulle retenuë, tout se
fait chés eux par excès, et l'Oracle de Dieu
semble s'accomplir sur eux tous les jours: J'accablerai le méchant de misere, dit-il dans
les saintes Ecritures; (Deuter. 28.) il souffrira la famme, il sera tourmenté par les mafrira la famme; il sera tourmenté par les maladies, et la Mort, sourde à sa voix, refusera de l'exaucer, quand il l'invoquera. La pauvreté aussi-bien que l'abondance, a donc ses dangers. Celle-ci, comme nous l'avons déja dit, amollit et endurcit en même temps le cœur de l'homme; mais celle-là affoiblit la raison, et détruit la Religion: on rampe si bas qu'à peine envisage-t'on le Ciel; on attend son secours de la Terre, et on oublie qu'il ne peut venir que d'enhaut. Tout concourt à rendre méprisable; un habit pauvre ne contribue gueres à nous faire estimer; la disette nous rend honteux; ensin on n'envisage son état que pour pleurer dessus, et on ne songe pas que la Providence a ses vûës. L'esprit troublé par mille inquiétudes et alteré par les chagrins, n'a plus de forces pour contenir dans le devoir, et la soi, qui chancelle, entraîne insensiblement par sa chute, la ruine entiere de la Religion; ensin, on peut dire que si la saim empêche celui qui l'endure, de songer à Dieu, c'est un mal, et un grand mal d'être pauvre, et que l'on peut regarder comme la preuve d'une réprobation assurée.

Mais il est encore une troisième source de pauvreté, et c'est justement la plus commer; la disette nous rend honteux; enfin

de pauvreté, et c'est justement la plus com-mune dans le Monde. L'oisiveté fut toujours regardée, par les gens de bon sens, comme la mere de tous les vices, et si le Sage la fuit avec soin, avec combien plus de précaution ne la doit point fuir celui qui est caution ne la doit point fuir celui qui est tenté? Allez à la Fourmi, nous dit Salomon, (Prov.) et elle vous fera rougir de honte. Elle vous aprendra à vivre, et vous donnera des leçons; car, comment voulez-vous voir l'accomplissement de vos desirs, si vous restez dans l'inaction? et qui pensez-vous qui doit vous soulager dans vos besoins, si ce n'est vous-mêmes. En effet c'est le propre de la paresse, de plonger dans-une espece de léthargie, et de causer

une mort imprévûë. Ces deux considérations, en achevant le portrait du Pauvre, nous conduiront à la consequence que l'on tire nécessairement de ce Discours. En prémier lieu, l'oisiveté plonge l'homme dans une espece de léthargie. Vous le sçavez, lâches amis du repos; combien de fois eûtesvous l'occasion de vous retirer de la misere, et vous l'avez laissé échaper? Les biens vous tenterent, il est vrai; mais la crainte du travail vous fit peur, et vous cherchâtes une excuse à votre nonchalance; les Pélagiens vous induisirent en erreur, et vous crûtes, ou vous induisirent en erreur, et vous crutes, ou vous parûtes croire qu'il est de nécessité pour le salut de n'acquérir aucunes richesses, pas même ce qui est nécessaire à la vie; fondés sur ce Passage mal entendu; Alle? et vende? tous vos biens. Avoüez-le maintenant; quel étoit votre motif? Et quelles étoient vos vûes? Tendiez vous à la perfection. tion? Non; l'homme oisif n'y pense guere; cherchiez-vous un prétexte à votre paresse? Ah! on ne le voir que trop; et l'engourdissement où vous vous trouvez en est une preuve bien sensible. L'état où vous êtes est d'autant plus dangereux que vous n'en connoissez pas le danger, et semblable à un malade qui ne sent plus son mal, vous êtes à la veille de mourir, et vous n'y pensez pas; car c'est la suite nécessaire de cette létharJUIN. 1738. 1303
gie; comme on n'a de goût ni pour les choses d'enhaut ni pour celles d'ici bas, qui sont créées à notre usage, il n'est pas surprenant que l'esprit, qui n'est retenu, ni par la crainte, ni par l'espérance, s'altere, et tombe dans un si grand délire, que l'on invoque la Mort, croyant y trouver la fin de ses maux. Hélas! elle ne vient que trop tôt; la misericorde de Dieu qui suspendoit les coups de cette ennemie des hommes, se lasse, et sa juste colere se substituë en sa place. C'est pour lors, que, semblables à ceux de Caïn, nos sacrifices ne sont plus agréables à Dieu; nous trempons nos mains dans le sang, et nous nous couvrons de crimes et d'abominations. Alors le Seigneur vengeur nous cherche, selon l'expression de l'Ecriture, et nous trouvant bientôt, son bras s'apésantit enfin, et nous sommes perdus. Il faut donc se rapeller ici les paroles que Salomon met dans la bouche de Dieu même à l'instant de la mort de l'impie. même à l'instant de la mort de l'impie. même à l'instant de la mort de l'impie. (*Prov.* 1-3. & suiv.) « Je vous ai apellé, » mais vous n'avez pas daigné me répondre, » j'ai tendu ma main, et personne ne m'a » regardé; vous avez méprisé mes conscils, » et vous avez négligé mes reprimandes: Je » rirai donc à votre mort, et je vous insulte- » rai, lorsque ce que vous aviez sujet de » craindre, vous sera arrivé. » Il est inutile C vi

de rien ajoûter à cette menace, elle remplie assés l'idée, et on finit par l'aplication de la Parabole des Talens. Chacun sçait avec quelle précaution le pauvre serviteur, qui n'avoit reçu qu'un Talent, le conserva pour le représenter à son Maître: mais on ne peut en même temps ignorer le châtiment auquel le même Maître le condamna, pour avoir resté dans l'oisiveté. Son Talent lui fut ôté, et donné à celui qui en avoit plusieurs: et donné à celui qui en avoit plusieurs: Enfin il fut jetté dans les Ténebres extérieures, où il ne doit, y avoir que douleurs et grincemens de dents. C'est ainsi, vous tous, que l'indolence porte vers l'inaction, que vous finirez votre vie languissante. Vous avez vécu dans l'oubli, vous mourrez dans la confusion, et on ne se souviendra pas même de votre nom.

Conclusion.

Médiocrité.

De tout ce qui vient d'être dit, tant sur les richesses, que sur la pauvreté, il en résulte, sans doute, que rien n'est plus sage que la Priere que Salomon faisoit à Dieu, d'éloigner de lui et la mendicité et l'opulence. Ce grand Prince connoissoit également le danger de l'une et de l'autre extrémité; il sçavoit combien on s'oublie dans l'opulence,

Populence, et à combien de vices l'on est enclin dans l'adversité. Le sentiment d'un si grand Homme suffiroit seul pour nous per-suader que ce n'est pas un bien d'être riche, et que c'est un mal d'être pauvre; mais il faut montrer en deux mots les avantages de la médiocrité, que l'on peut apeller verita-blement pauvreté Evangelique, ou détachement volontaire des choses superfluës. Il s'en présente d'abord deux à la vûë: la paix dans ce Monde, et le Salut dans l'autre. Et en effet la même Ecriture, qui nous a fourni des preuves pour les deux Propositions que nous avons avancées, vient encore à notre secours, et nous assûre que la richesse du Sage, est sa modération: Tantôt elle nous dit que peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient point: tantôt elle avance que la Paix accompagne toûjours ceux qui sont contens de leur modeste fortune. Partout, les pages saintes sont remplies de bénédictions pro-mises à ceux qui sçavent se détacher des biens de la terre, et se renfermer dans les bornes d'une honnête médiocrité; et si on veut avoir recours à l'Histoire, on verra que les Etats les plus florissans n'ont du leur: progrès et leur splendeur qu'à ce juste mi-lieu qui contient l'homme dans la necessité de travailler à acquérir et à conserver la vertui.

vertu. C'est cette même médiocrité qui est la mere de l'industrie et des Beaux Arts; c'est elle qui enfante la Science; c'est d'elle que dépend l'harmonie du monde entier : elle entretient le corps dans la santé, en lui faisant éviter les excès, et elle procure la paix à l'ame, en lui faisant aimer la vertu. Bel avantage, sans contredit! puisque de-là naît le goût pour la sagesse, qui conduit necessairement à une bonne fin; car c'est le second que l'on retire de la médiocrité. L'éternité en est le prix. De même que la vie du juste a été un tissu de bonnes actions, sa mort est douce, et les terreurs qu'elle procure au méchant, n'entrent point dans le cœur de celui qui a choisi la meilleure part, qui ne d'Abraham, et les Anges chanteront sa gloire; il partagera avec tous les Saints la joye de voir Dieu, face à face; et le seul impie, c'est-à-dire, le mauvais riche, ou le pauvre rebelle, verra du fond des enfers, le triomphe de celui dont il se mocquoit sur la terre: il frémira et grincera des dents, et la mesure de ses tourmens sera celle de la la mesure de ses tourmens sera celle de la felicité du juste.

PRIERE.

Seigneur, de toutes parts la tentation nous environne; vous seul êtes capable de la dissiper, et de nous soûtenir; ayez pitié de nous, qui sommes vos enfans; mais ayez en pitié, selon toute l'étenduë de vos miséricordes. Les biens fragiles de la terre nous avoient séduits; et déja nous avions oublié ceux du Ciel. Le faux brillant de l'or nous avoit fasciné les yeux; mais votre grace a prévenu le danger qui nous menaçoit, et vous nous avez fait connoître le néant des choses d'ici-bas. Cependant, Seigneur, si vous ne vous hâtez de nous secourie, nous sommes prêts à tomber dans un autre abîme aussi dangereux: l'affreuse misere qui nous menace va détruire tout votre ouvrage. Ne permettez pas que nous vous oublions, et que nous blasphêmions votre saint Nom. Accornous blaspnemions votre saint Nom. Accordez-nous ce qui nous est necessaire pour nous soûtenir dans ce juste milicu qui nous empêchera de pécher, et dans cette honnête mediocrité, qui nous procurera la paix sur la terre, et votre joüissance dans le Ciel: c'est dans cette celeste Jérusalem (Apocal) que nous unirons nos voix à celles des Cherubins qui chantent sans cesse devant le Trône de l'Agneau, honneur, gloire et actions de graces à celui qui vit dans tous les siecles! Amen.

&&&&&&

LA NAISSANCE DE VENUS.

IDTLLE.

Out languissoit aux Cieux, sur la Terre et dans l'Onde;

La seule indifférence étoit l'ame du Monde; La beauté sur les cœurs n'avoit aucun pouvoir; Tout l'art de deux beaux yeux ne consistoit qu'à voir,

Quand des Flots agités l'écume blanchissante S'entr'ouvre, et met au jour une Beauté charmante :

C'est Venus, sur un Char porté par les Zéphirs; L'Amour sort de son sein avec tous les Plaisirs, A ses côtés les Ris, les Graces, la Jeunesse De ses aimables loix révelent la tendresse, Ses yeux lancent au loin des traits toûjours vainqueurs,

Soudain l'indifférence expire au fond des cœurs;
Touché de ses accens enfin l'écho soûpire;
Le Ciel avec transport la contemple et l'admire,
Tout aime, à son aspect, l'air en est parfumé,
Le Flot qui l'aporta lui-même en est charmé.

Tourons, volons, mon fils, le destin nous apelle,
Commençons de nos jours la carrière immortelle,

m Brende

1 109

> Prends cet Arc, ce Carquois, ces Traits, et ce Bandeau;

>> Aux rayons de mes yeux allume ce Flambeau,

» Réveille par ses feux la nature assoupie,

DEt donne à l'Univers une nouvelle vie.

Elle dit : Le Char vole , et déja dans les Cieux

L'Amour regne en vainqueur sur les plus grands des Dieux;

Pour être heureux Amant, le Maître du Tonnerre Abandonne son Trône, et descend sur la terre, Or, Taureau, faux époux, on l'y voit tour à tour Immoler sa grandeur aux plaisirs de l'Amour. Au milieu d'Atropos, d'Alecton, de Cerbere, Le noir Pluton soûpire et désire de plaire. Neptune, au fond des caux de ses feux consumé, Préfere à son Trident le bonheur d'être aimé. Le Dieu des Conquérans enchanté de ses charmes Croit augmenter sa gloire en lui rendant les armes; A l'aspect de Daphné, le charmant Dieu des Vers Par cet Enfant vainqueur se sent chargé de fers. Diane qui le brave, et s'en dit triomphante Voit un Berger, l'adore, et n'est plus qu'une Amante.

Bacchus lui-même enfin ne perd plus la raison Qu'en buvant à longs traits son aimable poison. Tout l'Olympe est soûmis à ses loix souveraines, Et rend graces au Dieu qui l'a chargé de chaînes.

MITTO MERCURE DE FRANCE

A peine est-il vainqueur du céleste séjour, Qu'il regne sur la terre, et l'enstamme à son tour.

Les Mortels , jusqu'alors dispersés et sauvages, Courent de toutes parts lui rendre leurs hommages.

Il leur aprend d'abord par mille arts innocens, A triompher des cœurs en séduisant les sens. La voix soumise au joug du Ton, de la Mésure, Peint, exprime à son gré ce que sent la nature. Par une autre harmonie enchaînant le discours. L'ingénieux Berger soupire ses amours. Déja les chalumeaux, les hauts-bois, les musettes, Sont de ce Dieu charmant les tendres Interprétes. Dans leurs pas mesurés, sur les naissans gazons, Des Amans, observant la cadence des Sons Leur donnent tout ensemble et du corps et de l'amé, Et tracent par cet art l'image de leur flâme. Ici . le jeune Hilas , sur un pin sourcilleux , Grave d'Amarillis les attraits merveilleux. Là, le tendre Mirtil, sur l'aréne legére, Confond avec son nom celui de sa Bergere. Pour la premiere fois et la Rose et le Lys Parerent le beau sein d'Aminte et de Philis. De ces premiers Amans l'industrie innocente Ainsi toucha, fléchit une ame indifférente. Temps heureux! où les cœurs se donnoient pour les cœurs,

Oil l'Amour ne faisoit qu'à ce prix des vainqueurs !

Bien-tôt les Jeux, les Ris, la Paix et l'Innocence A la Societé donnerent la naissance; L'Amour par son organe instruisant les humains, Sçût leur faire des Dieux, des Loix, des Souverains;

A sa voix, du néant sortit l'Architecture,

Qui polit par son art et l'homme et la nature.

Le Soc fendit la terre, et traça des sillons,

Que Cérés enrichit de l'or de ses moissons.

La Nef vola sur l'Onde, et le sein de Neptune

Ne fut plus qu'un chemin pour trouver la Fortune.

La Sculpture à son tour vint avec son ciseau
Affranchir les humains de l'oubli du tombeau,
La toile respira sous une main sçavante,
Et fût de la nature une image parlante.
Ce Dieu fut aux Mortels en ce temps précieux,
Ce qu'est à l'Univers la lumiere des Cieux;
Il les rendit enfin heureux, dignes de l'être;
Il leur aprit à voir, à sentir, à connoître,
Eclaira leurs esprits, purifia leurs mœurs,
Et de plaisirs sans trouble enyvra tous les cœurs.
Tels furent les effets du pouvoir de ses armes;
Sans l'Amour, que d'ennuis! avec lui, que de charmes!

Les

Les Mortels enchantés de leur destin heureux.

A sa divine mere offrent ainsi leurs vœux.

- » O toi, qu'on vit sortir des abîmes de l'Onde
- · Pour faire le plaisir, et le bonheur du monde,
- Ame de l'Univers , adorable Venus ,
- ➤ Toi, sans qui les vrais biens nous seroient ind connus,
- ≈ Regne à jamais sur nous y et pour ton fils aimable
- » Reçois avec bonté cette offrande équitable
- » Ce sont nos cœurs ; qu'ils soient le Temple et le Berceau
- D'un Enfant, dont les Dieux adorent le flambeau;
- » Fassent toujours ses traits naître ces sympathies
- * Par qui deux ames sont l'une à l'autre assorties;
- » Et brûle en ton honneur notre plus pur encens
- » Jusqu'à l'instant fatal qui finira les tems.

Ils dirent : et Venus sensible à leur priere

Des Cieux, avec l'Amour, vint regner à Cythere:

La Tetre s'embellit ; et pour pri de leurs feux,

Des cœurs, en ce beau jour, elle combla les vœux.

Par M. de S. R. de Montpellier.



CONSTRUCTION d'un Télescope de Réflexion, faisant l'effet d'une Lunette de huit pieds, et de plusieurs autres Télescopes depuis sept pouces jusqu'à six pieds et demis ce dernier faisant l'effet d'une Lunette de 150. pieds; avec la composition de la matiere des Miroirs, la maniere de les polir et de les monter.

Ny a joint un Traité de l'art de faire facilement les grands verres objectifs, lesoculaires, et des lentilles de différens foyers avec la construction des Lunettes et des Microscopes, et leurs principaux usages. Ouvrage utile aux Artistes qui voudront s'apliquer à cet Art nouveau, et aux Curieux qui souhaiteront se construire eux-mêmes un Télescope. L'Avertissement et la Table des Matieres, volume in-4°. de 131. pages, sans figures, à Paris, chés Ph. Nic. Lottin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, près S. Yves, à la Vérité, 1738.

Si les Télescopes de Réfléxion nouvellement perfectionnés, ont donné au Public tant de satisfaction, un Traité qui donne leur construction, et conduit comme par la main ceux qui voudront s'y apliquer, n'en sera point reçu moins favorablement, sur-tout

sur-tout lorsque l'on considere que c'est le premier Ouvrage qui ait encore paru sur cette matiere, et que cet Art n'étant connu que de peu de personnes, qui, après en avoir surmonté les difficultés, cachent leur secret, il y avoit tout lieu d'apréhender qu'il ne passât pas à la Posterité.

L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons le divise en 15. Chapitres; dans les cinq premiers il donne la description d'un Télescope de Réfléxion de seize pouces de longueur, qui fait l'effet d'une Lunette de 8. pieds; il aprend à faire les formes nécessaires, il communique la composition du métal des Miroirs, qui prend un poli vif, et ne se ternit point; de-là il passe à la maniere de les polir, et ensuite à la construction des tuyaux et des differentes pieces qui y ont raport avec leurs proportions; il en-seigne à monter les Miroirs du Télescope; suivant une méthode plus aisée à suivre qu'à suivant une methode plus aisee a suivre qua trouver; enfin il ajoûte un Abregé des principales Observations que l'on peut faire avec cet instrument, où il expose ce que l'Astronomie a de plus beau, et de plus capable de piquer une loüable curiosité.

Dans les Chapitres suivans il propose un

Dans les Chapitres suivans il propose un Télescope de sept pouces, qui fera l'esset d'une Lunette de quatre pieds, et sera trèscommode pour porter dans la poche; il

parle

parle de deux autres Télescopes, dont le premier doit être de deux pieds, et le se-cond de trois de longueur; il donne cond de trois de longueur; il donne ensuite la construction d'un Télescope de quatre pieds et demi, qui fera l'effet d'une Lunette de cinquante pieds; et d'un autre de six pieds et demi, qui fera l'effet d'une Lunette de cent cinquante pieds, et sera très-facile pour les Observations célestes. Enfin dans les derniers Chapitres il ajoûte l'Art de faire les grands verres objectifs d'une maniere si simple, que le verre et la forme se travaillent en même temps; les verres oculaires et les lentilles ne sont point oubliés, aussi-bien que la construction des Lunettes, des Microscopes, et leurs principaux usages. On peut dire de cet Ouvrage, que si le Titre promet beaucoup, l'Auteur que si le Titre promet beaucoup, l'Auteur a eu soin de remplir ses engagemens; car il entre dans un détail si étendu, si instructif, entre dans un detail si etendu, si instructif, et si propre à écarter et dissiper les difficultés, qu'il semble que pour réussir à présent dans cet Art, il n'y a qu'à le vouloir; ensorte que les Curieux seront en état, non-seule-ment de réparer les défauts qui surviendront à leurs Télescopes, mais encore d'en faire eux-mêmes de telle grandeur qu'ils souhaiteront.

O D E

Imitée d'HORACE: Solvitur-acris Hyems, &c.

L E gracieux Zéphire et l'aimable Printemps Ont banni de l'Hyver les rigueurs excessives; Après un long repos, les Navires flotans S'éloignent enfin de nos Rives.

Ņ.

Le Laboureur actif a quitté ses tisons; Les Troupeaux chaque jour quittent leurs Bergeries, Et les âpres frimats, la nége, les glaçons, Ne blanchissent plus nos Prairies.

Ņ.

Les Graces vont se joindre aux Nymphes que Yenns Mene au clair de la Lune à danser dans les Plaines, Et cependant Vulcain fait des Cyclopes nuds Mugir les Forges sonterraines.

X.

Que de Myrthe ou de fleurs un odorant chapeau; Ami, sur nos cheveux aux doux parfums s'unisse. A Faune, dans les Bois, d'un Bouc ou d'un Agneau, Allons offrir le Sacrifice.



13-4

La Mort, la pâle Mort, frape aussi hardiment Aux portes des Palais, qu'à celles des Chaumieres; Et l'art de nous soustraire à son commandement Echape à toutes nos lumieres.

¥.

Sexte, votre bonheur ne peut toujours durer;

Il faut que vous cediez aux assauts qu'elle livre;

Croyez-moi, cher ami, pour beaucoup esperer;

L'Homme a trop peu de temps à vivre.

¥.

Bien tôt, hélas! bien tôt vous irez au séjour De l'éternelle Nuit, de Pluton et des Ombres. Le doux jus du raisin, les plaisirs et l'Amour Sont inconnus dans ces lieux sombres.

EXTRAIT d'une Lettre du R.P. Tournemine, sur la Médaille de Constantin, publiée dans le Mercure du mois de Mars 1738.

Ous avons beaucoup parlé, Monsieur, des Connoisseurs et moi, de votre Médaille très-rare de Constantin. Il faut convenir que tout est vrai et original dans cette Médaille, que j'ai examinée et dont 11. Vol. D j'ai

LAS MERCURE DE FRANCE

j'ai vû depuis la gravûre dans le Mercure de Mars. Je vais vous communiquer làdessus mes conjectures, que je soumets à vos lumieres.

La Médaille a été frapée à Tréves, ce que désignent les deux Lettres de l'Exergue P. T. Percussa Treveris. Treves étoit une Ville presque entierement Chrétienne; on auroit donc tort de s'imaginer qu'elle eût frapé à l'honneur de ce Prince une Médaille Payenne. Je suis persuadé, au contraire. qu'on a voulu humilier le Paganisme dans cette Médaille, que la Figure du Revers n'est point le Soleil, mais Constantin lui-même, qu'on apelle le Soleil naissant de l'Empire, l'invincible, auquel est promis l'Empire de tout le Monde, figuré par le Globe, qu'il tient dans sa main. La Croix, comme on voit, n'est plus étrangere à cette Médaille toute Chrétienne, je crois même que l'Etoile qui paroît sur le même Revers, est encore un signe de Christianisme, et qu'on a voulu rapeller le souvenir de l'Etoile qui conduisit les Mages à J. C.



JUIN 1738.

ಕಾರುರುರುತುತ್ತು: ಸರುರುವುದು

ODE

En l'honneur du ROY, faite en 1728. à l'occasion des Réjonissances Publiques, sur le Rétablissement de sa Santé, & c.

Oct l'Lyte, qui de la Grece Vantas les Héros et les Dieux, A nos vifs transports d'allégresse Unis tes Sons mélodieux; Et toi, qui secondois Horace, Quand d'Auguste, avec tant de grace, Il chantoit les paisibles jours; Daigne aujourd'hui, Muse fidelle, En aprouvant le même zele M'accorder les mêmes secours.

*

Divine Paix, quelles images
Offre à mes yeux ta douce loi!
Un Roy digne de nos hommages,
Un Peuple amoureux de son Roy.
Un Troupeau qui dans les Prairies,
Sur des rives toujours fleuries
Peut braver le Loup affamé;
Des Laboureurs qui dans les Plaines,
Dij

Content

Moissonnent ce qu'ils ont semé.



A la Nuit le Fils de Latone
Prète ses rayons bienfaisans.
Ici le Printemps et l'Automne,
Semblent seuls partager les ans.
L'Eté meurissant nos javelles,
Prépare en des sources nouvelles
Un Nectar, vainqueur des ennuis;
Ami de Pomone et de Flore,
L'Hyver aux fleurs qu'il fait éclore;
Voit succéder les plus beaux fruits.



Que les retraites bocageres; Les Monts, les Vallons, les Deserts; Jeunes Bergers, humbles Bergeres, Retentissent de vos Concerts; Qu'au son de vos Flûtes champêtres, Et les Peupliers et les Hêtres, Soient ranimés et rajeunis; Et que dans ces Climats paisibles; Les Etres les plus insensibles Vantent le Regne de LOUIS!



Regis

المختلفاته

Digitized by Google

1121

Regne heureux, dont le bruit des Armes
Ne traverse point le repos!
Oüi, sainte Paix, c'est à tes charmes
Que nous devons les vrais Héros;
Par toi, dans le sein de nos Villes
Epouses et Meres tranquilles
Goûtent le bonheur le plus doux;
Sans craindre l'horreur des Batailles;
Ni les sanglantes funérailles
D'un cher Fils ou d'un tendre Epoux,

×

Heureux, qui dès l'enfance même Marchant sur ses pas de Titus, Veut moins devoir le Diadême Au sort, qu'à ses propres Vertus; Qui, content de Titres modestes; Méprise ces Lauriers funestes, Dont se couronnent les Vainqueurs, Et qui pouvant comme Alexandre Réduire les Cités en cendre, Ne songe qu'à gagner les cœurs!

¥.

FRANCE, à cette marque immortelle; Reconnois ton Roy glorieux. C'est lui; tout en lui me rapelle

La Majesté de ses Ayeux,
Soit que dans les Champs de Diane,
Au milieu des Jeux il condamne
La mollesse et l'oisiveté;
Soit que pour combattre le vice
Il joigne aux Loix de sa Justice,
L'exemple de sa Pieté.

×

Mais quel bras menaçant sa Vie,
Soudain allarme notre amour?
Vainqueur de la Parque ennemie,
Cher Prince, tu nous rends le jourTel quelquefois d'une ombre obscure,
Au grand effroi de la Nature,
Phebus voit couvrir ses cheveux;
Et sans s'écarter de sa voye,
Bientôt ranime notre joye,
En rallumant ses premiers feux.

×

Puissent les justes Destinées-Couronner tes nobles projets; Et multipliant tes années, Combler les vœux de tes Sujets! Puissent tes soins infatigables, Assûrer aux Lys respectables Le soufie éternel des Zéphirs; Et dans cette heureuse Contrée' Immortaliser la durée; De l'abondance et des plaisirs.

¥

Toi, qui contre la Race humaine
As cent fois aiguisé le fer,
Jalouse, inexorable Haine,
Redoutable Fille d'enfer;
Toi, qui du sang de l'innocence,
Rougis le Monde en sa naissance,
Et creusas le premier tombeau;
Lasse de tant d'iniques œuvres,
Désarme tes noires couleuvres;
Eteins pour jamais ton flambeau.

×

Respecte, homicide Furie,
Le siecle long-temps désiré,
Qui de LOUIS et de MARIE
Voit prosperer l'Hymen sacré,
Loin d'ici présages funébres,
Le Ciel dissipe nos ténebres;
Le Ciel nous prodigue ses dons;
Par une Concorde ingénue,

Du DAUPHIN * que nous attendons.

*

Si cet Astre vient à paroître,
Muses, quels seront vos transports!
Le grand jour qui le verra naître
Reluira jusques chés les Morts.
Abreuvé des eaux d'Hypocrêne,
J'irai faire entendre à la Seine
Des sons jusqu'alors inconnus;
Vous-mêmes, remontant ma Lyre,
Versez dans mon ame un délire,
Digne d'Orphée ou de Linus.



RE'FLE'XIONS sur les Projets de faire communiquer les deux Mers par le centre du Royaume, en passant par Lyon et par Paris. A Lyon, chés du Plain, Pere et Fils, Libraires, 1738. Brochure in - 4°. 27. Pages.

Auteur de ces Réfléxions, après avoir fait sentir combien la Navigation des Rivieres de Saone et d'Yonne, est plus favorable pour le Commerce et plus sûre, que

La Reine étoit grosse de Monseigneur le Dauphin. celle

telle de la Riviere de Loire, entre dans les moyens les plus faciles pour joindre ces deux premieres Rivieres, par un Canal; et de la maniere dont il prouve la facilité de joindre les deux Mers , Mediterranée et Oceane, par l'exécution de ce Projet, il ne fait aucunement hésiter à le croire, porté à favoriser cette jonction de la Saone et de l'Yonne, par la Bourgogne, plutôt que la jonction de la Saone à la Loire, par le Beaujolois. Il en dé-duit les raisons solides, qu'il seroit trop long de raporter. Il se plaint en même temps de ce que plusieurs Personnes donnent la présérence au Canal qui passeroit par la Loire. Il représente cette Riviere, comme sujette à de grands débordemens imprévûs, qui causent des dommages considérables, et des nausrages fréquens. On fait, dit-il, tous les ans de grandes dépenses pour contenir cette Riviere dans son lit, sans qu'on ait pu y parvenir; dans les temps des basses eaux, elle se passe en plusieurs endroits à gué, et souvent les Basseurs au fort qu'une lieile passeurs en fait de la content de la cont Bateaux n'y font qu'une lieue par jour ; enfin on ne peut faire remonter les Marchandises sur cette Riviere. Tous ces inconvéniens dispensent l'Auteur de détailler ceux qui résul-· tent de la Traversée du Canal de Briare, qui joint la Loire à la Seine.

Après avoir pronvé la mediocrité de la dé-D v pense

pense du Canal projetté, dont le Point de partage seroit Poüilly en Auxois; et les embouchures, l'une à S. Jean de Lône sur la Saone, l'autre dans l'Yone, à deux lieües au dessus de Joigny, et à quatre lieües au dessous d'Auxerre, il fait remarquer que l'opération d'une Montagne à couper, ne se trouveroit point dans l'exécution de ce Canal, au lieu que dans celui du Beaujolois, il y a la Montagne de Gondras à couper, de quoi l'Ingénieur même qui a fourni le Mémoire, est convenu.

Il faut lire dans le Livre même ce qu'il dit sur plusieurs autres inconvéniens, et en particulier sur celui des Ecluses construites sur des Rampans extremement rapides. Il reprend de plus l'Auteur du Mémoire sur le Canal de Beaujolois, d'avoir mal calculé le nombre des Ecluses du Canal de Bourgogne, de l'avoir augmenté, et d'avoir diminué au contraire le sien. Il lui fait un pareil reproche touchant le nombre des millions que coûteroient l'un et l'autre Canal.

» La seule chose, dit il ensuite, qui a en
» traîné et séduit le Public, c'est que l'on a

» fait sonner bien haut la jonction des deux

» Mers, par le centre du Royaume, par Lyon

» et Paris, en construisant un Canal qui n'au
» roit que quatorze ou quinze lieües: cette

» idée

» idée a frapé tout d'un coup les esprits. On » auroit d'abord cru, à voir l'empressement » avec lequel cette Proposition étoit reçûe; » que dès qu'on auroit traversé le Canal de » Lyon, on seroit arrivé à Paris; sans sure » attention qu'il saut trouver un temps savo-» rable pour la Navigation de la Loire; qu'il » faut ensuite traverser le Canal de Briare et » celui de Loin, pour venir par la Seine à » cette Capitale. La réfléxion a guéri de la » prévention, surtout quand on a considéré » que le trajet est plus dangereux, qu'il est » plus long par la Loire, qu'on ne peut pas » plus long par la Loire, qu'on ne peut pas » fixer le tenips auquel on arrivera, qu'il faut » traverser trois Canaux, sur chacun des-» quels il faut s'arrêter pour payer les Droits, » et qu'ensin on ne peut pas remonter de » Paris à Lyon; au lieu qu'il ne faut traver-» ser que le Canal de Bourgogne, pour entrer » dans des Rivieres paisibles, et sur lesquel-» les on ne court augun danger. » les on ne court aucun danger; qu'un seul " » Bateau y fera toujours sa route, sans être » obligé d'attendre qu'il y en ait plusieurs; » qu'il sera assûré de faire le trajet de Lyon à » Paris, et de Paris à Lyon, chargé de nou» velles Marchandises, dans moins d'onze o iours &c.



ODE

Imitée d'H o R A c E: Parcus Deorum cultor, &c.

D'UNE folle Sagesse adoptant le système,
Rasement des respects dûs à l'Etre suprême
Jadis je me suis acquité;
Mais je sens aujourd'hui qu'il est temps de me
rendre;
Un mouvement secret me force de reprendre

Le chemin que j'avois quitté,

*

Yai vû, pour réprimer les crimes de notre âge,

Jupiter en courroux fendre un sombre nuage
Par mille étincelans éclairs:

Dans un Ciel screin même, armé de son Tonnerre,
Il en a fait trembler le globe de la Terre,
Les Fleuves, les Monts, les Enfers.

×

Tout à sa volonté, change ici bas de face;
Il abaisse les Grands, il éleve à leur place
L'objet du mépris des Humains.
Le sort avec éclat confondant l'arrogance;
Sçait des mains du superbe arracher l'opulence,
Pour la transmettre en d'autres mains.

SUR

૽૽ૼ૽૽૽૽ૼઌ૽૽ઌ૽૽ઌ૽૽૽૽૽૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽

SUR LA REGLE D'ESCOMPTE,

Par M. B * * *

Scompter, est rabatre quelque chose d'une somme qui ne devroit être payée que dans un certain temps limité, lorsqu'on la paye plutôt que le terme échû, lequel rabais se compte ordinairement à tant pour cent parmi les Banquiers, Financiers, &c.

C'est-là la définition de l'Escompte, telle

C'est - là la définition de l'Escompte, telle que la donne M. le Gendre dans son Livre de l'Arithmetique en sa perfection; et telle que la conçoivent tous ceux qui sont dans l'usage

d'escompter.

Il n'y a guere de Personnes, pour peu qu'elles soient versées dans le Commerce, qui ne sçachent faire la distinction entre l'intérêt et l'Escompte: le premier accroît toujours la somme au profit du Créditeur, et l'intérêt se compte d'autant plus fort, que celui qui emprunte prend un plus long terme pour payer; le dernier au contraire la fait toujours d'ecroître au profit du Débiteur, lorsqu'il accélere son payement; ensorte qu'en prévenant davantage l'échéance de son obligation, il escompte à un denier plus avantageux.

il escompte à un denier plus avantageux.
Il faut que M. Roslin n'ait pas sçu faire cette

cette distinction, on en peut juger par la maniere dont il s'explique dans un Ecrit qu'il a fait insérer dans le Journal de Verdun au mois d'Octobre 1736; il cite un exemple pris dans le Gendre, par lequel il prétend prouver, que cet Auteur a mal enseigné la Regle d'Escompte; et il entend lui - même si peu le sujet qu'il veut traiter, qu'il défi-gure l'énoncé de le Gendre, et ne le raporte pas comme il est dans son Livre. Voici la Proposition, telle que je l'ai lûe dans le Gendre.

" Quelqu'un doit 600. livres à payer au bout de six mois, et son Créditeur offre de lui escompter à 6. pour 100. pour six mois, du jour qu'il voudra le payer. Il » arrive que quatre mois après, le Débiteur "trouve de l'argent pour payer sa dette,

"sçavoir combien il doit payer su bout de

"quatre mois, au lieu de 600. livres qu'il

"devoit payer au bout de six mois.

M. Roslin tronque la derniere partie de

cette Proposition, et la raporte ainsi:

» . . . Il arrive que quatre mois après » le Débiteur trouve de l'argent pour payer » sa dette, sçavoir combien il doit payer au » bout de six mois.

Si c'est ainsi que M. Roslin a lu dans quelqu'une des Editions de le Gendre, il devoit s'apercevoir qu'il n'y avoit pas de sens

Digitized by Google

dans la Proposition, et que c'étoit une faute d'impression; au reste, je n'insisterai pas davantage là-dessus, parce que cette fausse citation n'influe pas sur le raisonnement de M. Roslin.

M. Roslin.

Après cet énoncé, il continuë et dit:

"C'est à 6. pour 100, pour six mois, il est

donc évident que c'est 12, pour 100, par

an; par conséquent je forme une Regle de

Trois, en disant, si 100, livres donnent

12, livres par an, combien 600, livres?

le quatrième terme donne 72, livres pour

le gain ou la perte, et comme il faut

trouver l'Escompte de quatre mois, j'ajoû
te: quatre mois sont le tiers de l'année,

par cons' quent je prends le tiers de 72,

livres, qui est 24, livres pour le gain ou la

perte des quatre mois, laquelle somme de

24, livres étant ôtée de celle de 600, livres,

la différence est 576, livres pour la vraye

réponse, et non 588, livres 4, sols 8, de
miers

17 miers 3

Assurément M. Roslin n'y pense pas, comment a - t - il pû s'imaginer que dans cette Question sur l'Escompte, il fallut chercher l'Escompte pour quatre mois? n'est - il pas évident, que le Debiteur payant au bout de quatre mois une dette qu'il n'est obligé de payer qu'au bout de six, prévient de deux raois l'éshéance de son billet? par consé-

Digitized by Google

quent?

quent il ne doit joüir de l'Escompte que pour deux mois, c'est donc l'Escompte de ces deux mois qu'il falloit chercher, et suivant l'usage de Paris, auquel M. Roslin se conforme, qui est de prendre l'Escompte en dedans, on trouve 12. livres d'Escompte à rabattre sur la somme principale de 600. livres, reste 588. livres à payer au bout de quatre mois. M. le Gendre ayant établi par de bons raisonnemens que je ne raporte pas, afin d'être plus court, et que l'on peut voir dans son Livre, que l'Escompte se doit prendre en dehors, suit ce principe dans sa maniere d'opérer, et trouve 588. livres 4. sols 8. deniers 8/17 pour réponse.

Il est constant par ce qui vient d'être dit, que M. Roslin voulant réformer M. le Gendre, est tombé lui - même dans une erreur grossiere sur cet article. Ce n'est pas que cette Question soit résoluë bien exactement dans le Gendre; et en formant ma Regle d'une maniere qui me semble plus conforme à la nature de la Question, je trouve pour réponse 588. livres 13. sols 7. deniers $\frac{1}{17}$ de le Gendre. Voici comme je raisonne; puisque suivant la Proposition on est convenu de pouvoir escompter à 6. pour 100. pour six mois, il s'ensuit que le Débiteur qui n'escompte

Digitized by Google

compte que pour deux mois, lesquels font le tiers de six mois, doit avoir pour bénéfice le tiers de ce qu'il auroit eu pour six mois ; je cherche donc l'Escompte de six mois, en disant par Regle de Trois, si 106. livres donnent 100. livres, combien 600. livres? la reponse est 566. livres 9. deniers $\frac{3}{1.3}$ je soustrais cette somme de celle de 600 livres, la difference est 33. livres 19. sols 2. deniers 53 pour l'Escompte de six mois, dont le tiers est 11. livres 6. sols 4 deniers 12 pour l'Escompte de deux mois; ôtez cette somme de 600. livres, reste 588. livres 13. sols 7. deniers 7. pour la vraye réponse : on auroit pu dire tout d'un coup, si 106 livres perdent 6 livres, combien 600 livres 1 la réponse auroit été 33 livres 19 sols 2 deniers 50 &c.

Ces Remarques étoient à peine achevées, lorsque le Mercure d'Avril 1738. m'est tombé entre les mains; j'y ai vû que M. Faures, qui s'est aussi aperçu des erreurs de M.Roslin, s'est mis en devoir de les relever. Si j'eusse trouvé sa Critique aussi judicieuse qu'elle auroit pu être, je me serois abstenu de mettre au jour mes Observations; mais comme j'ai vû que nous n'étions pas en tout du même sentiment, cela m'a fait persister dans le dessein où j'étois de les rendre publiques.

Sans prétendre faire ici l'apologie de M. Ros-lin, ni réfuter tous les endroits de l'Ecrit de M. Faures, qui mériteroient de l'être, je lui ferai faire seulement deux remarques.

Si l'on peut conclure comme lui et comme M. le Gendre, c'est à 6. pour 100. pour six mois, donc c'est à 2. pour 100. pour deux mois: on peut conclure aussi comme M. Roslin, donc c'est à 12. pour 100. par an. Si l'une de ces deux Conclusions est vicieuse, l'autre l'est aussi, ce qui justifie la critique que j'ai fait de M. le Gendre sur ce su-jet ; car, quoiqu'il soit évident que l'une de ces deux Conclusions emporte nécessairement l'autre, cependant les produits qu'elles don-neront, seront dissemblables entre eux, et

avec celui que j'ai trouvé par ma méthode. Ce raisonnement de M. Roslin ne l'engageoit nullement à prendre les deux tiers de 72. livres qu'il a trouvés pour l'escompte de l'année entiere. Il s'est trompé, il est vrai, en ce qu'il a cru devoir prendre l'escompte pour les quatre mois que le Débiteur a laissé écouler avant que de s'acquiter, au lieu de le prendre comme il devoit pour les deux mois qui ont prévenu le terme de six, qu'il étoit en droit d'attendre pour payer, sans qu'on eût aucun intérêt à répéter contre lui. Et si M. Roslin, raisonnant à sa maniere, qu'il dit être d'usage à Paris, s'étoit expliqué ainsi:

comme il faut trouver l'Escompte de deux mois, j'ajoûte; deux mois sont le si
ne deux mois, j'ajoûte; deux mois sont le si
ne xiéme de l'année, par conséquent je prens

le sixiéme de 72. qui est 12. pour la perte

ou le gain des quatre mois, laquelle somme étant ôtée de celle de 600. la differen
ne étant ôtée de celle de 600. la differen
ce est 588. S'il eût, dis-je, raisonné ainsi,

or l'auroit pas eu d'autre procès à lui faire,

sinon sur ce qu'il auroit pris l'Escompte en

dedans, au lieu de le prendre en dehors;

car en ce qu'il fait sa Regle d'Escompte

comme une Regle de Change, c'est la suite

naturelle de l'usage où il est de prendre l'Es
compte en dedans.

එරෙන් එරෙන් එරෙන් එරෙන් එරෙන්

BOUQUET

Envoyé le jour de S. Jean à M. D. L. P. Capitaine au Régiment d'Apelgrin, et Chevalier de S. Lazare.

E suis chargé d'un difficile emploi,
Quoiqu'il air fort dequoi me plaire;
C'est un Bouquet en Vers qu'il vous faut faire;
Et l'en se repose sur moi
Du soin d'en être secretaire.

Nous vous douterez bien, je croi,

#336 MERCURE DE FRANCE

Que c'est une Fille et sa Mere, A qui votre personne est chere, Qui pour vous faire cet Envoi Se servent de mon ministere; C'est un honneur que je reçoi Avec une allégresse entiere, Et je courrois cette carriere Plus heureux, plus content qu'un Roi, Si j'avois assés de lumiere Pour faire Vers de bon aloi. ... Je sçais que je n'ai point affaire A quelque personne vulgaire, Et qu'il me conviendroit d'avoir L'esprit de Virgile, ou d'Homere Pour m'acquitter de ce devoir. En vous brille le vrai mérite A juste titre si vanté: L'Honneur, la Générosité, Guident toujours votre conduite? Et votre Vertu favorite. Est une exacte Probité. Vous possédez dans un degré sublime Le plus juste discernement; Cet esprit fin qu'on cherche, qu'on estime, Et qu'on trouve si rarement. Je puis donc très-malaisément

AYEC

Avec un si foible langage, Vous rendre un légitime hommage Au gré de mon empressement. Voyons donc ce que je dois faire; Bornons-nous aux simples souhaits Que forme une amitié sincere, Ces fonds ne tarissent jamais; Nous désirons avec instance Que vos jours soient toujours heureur; Et que malgré son inconstance, La Fortune vous récompense, Suivant vos désirs et nos vœux. Puissiez-vous posséder sans cesse, Une vive et pleine santé, Une humeur pleine d'allégresse Une douce tranquillité, Jouissez d'un bonheur extrême; Et nous aimez comme nous vous aimons à Voilà notre plaisir suprême,

C'est tout ce que nous désirons,

Le Maire,



LETTER

33 MERCURE DE FRANCE

燕森热热森桑森热热热森森

LETTRE de M. LANGEY, au suje d'une Ste Helene révérée à Troyes, &c.

E me trouvai, Monsieur, dernierement à Troyes, le jour de la Fête des deux Saintes Patrones de cette Ville; j'allai à la Cathédrale où leurs Châsses étoient exposées, je remarquai qu'une de ces Châsses, d'un ancien bois de Cédre, longue de six à sept pieds, étoit en quelques endroits cou-verte d'une espece de miniature antique, à demi rongée et enlevée, avec quelques Lettres Grecques. Je demandai à un Religieux de Ste Genevieve qui se trouva près de moi, quelle étoit la Sainte dont les Reliques étoient renfermées dans cette Châsse; il me dit qu'on ne sçavoit rien de cette Sainte, sinon, que son nom étoit Helene, et qu'elle avoit été Princesse; que cette Châsse avoit été envoyée à Troyes par un Evêque de cette Ville, apellé Garnier, qui, selon le témoignage des Auteurs contemporains, et de M. de Fleury dans son Histoire, s'étoit trouvé au pillage de Constantinople par les Latins croisés, et avoit été le dépositaire des Reliques prises sur les Grecs, parmi lesquelles il avoit choisi cette Châsse, mais que la mort

de ce Prélat, arrivée lorsqu'il repassoit du Levant en France, nous avoit privé des lumieres qu'il auroit sans doute laissées sur la Vie de cette Sainte. Ce R.P. ajoûta, qu'il avoit vû cette Châsse ouverte, et que le S. Corps embaumé et envelopé de pourpre et d'autres Etoffes très - anciennes et précieuses, étoit d'une conservation et d'une fraîcheur merveilleuse. Au surplus, me dit-il, si vous désirez là dessus quelques Eclaircissemens plus précis, vous ne pouvez mieux vous adresser qu'à un sçavant Chanoine de la Cathédrale, nommé M. Breyer, qui se fera un plaisir de vous aprendre ce qu'il en sçait; je remerciai ce Religieux, et j'allai chés M. Breyer plusieurs fois, sans avoir eû le bonheur de le rencontrer.

Je ne désirois ces Eclaircissemens, que parce que je m'étois imaginé que cette Ste Helene pourroit être la Mere de Constantin; et sans me trop arrêter à la conformité du nom, je raisonnois ainsi: Selon la tradition cette Ste a été Princesse, ces Reliques renfermées dans une Châsse fort simple, ont été choisies préférablement à tant d'autres, qui par la richesse de leurs Reliquaires, font l'ornement de nos plus beaux Trésors de France, par un Evêque qui les avoit toutes également en sa disposition; et je concluois que par toutes ces raisons, il étoit assés vraisemblable

ble que ces Reliques pouvoient être celles de l'Impératrice, Mere de Constantin. Comme ces conjectures vérifiées meneroient à une découverte également intéressante pour les amateurs des Antiquités Ecclésiastiques et Prophanes, j'espere que vous voudrez bien engager M. Breyer à me donner par la voye du Mercure, les Eclaircissemens que je n'ai pu prendre de bouche avec lui. Je suis, &c.

A Paris le 15. Juin 1738,

Sur la Réponse d'un Meunier.

Pour ton Moulin, gros Jean, ne plaide point,
Disoit n'aguere à ce Client rustique
Un vieux Patron, qui sçait mainte rubrique,
Jadis Barthole écrivit sur ce point,
Et contre toi sa Doctrine s'explique.
Lors le Manant, sans être stupéfait,
Répond soudain: Quel jugement frivole!
De mon Moulin qu'a pû sçavoir Barthole t
Si, de son temps, pas n'étoit encor fait.

Par M. C * * *

2 Ce Conte est tiré des Paroles mémorables; EXTRAIT

1

EXTRAIT du Mémoire de M. Morand; lu à la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences.

٠ مر .

, x,

ľ

M R Morand ne considere ici la pease que comme l'envelope commune de toutes les parties, et par conséquent, comme un tissu fait de fibres aponévrotiques, dont l'entrelassement forme ce qu'on apelle le cuir, même dans l'homme. La structure de ce tissu donne à la peau une grande facilité de s'étendre en tous sens, de s'ajuster à toutes les situations du corps et aux différentes infléxions des membres. Il est extrêmement élastique, et la trame dont il est composé est capable de se relâcher ou de se resserrer assés vîte, suivant différens effets du froid et du chaud, du sec et de l'humide.

La régularité avec laquelle ces fibres peuvent se resserrer, est digne d'attention, et quelques observations faites sur le parche-

recueillies par Louis Gollut, qui a fourni à M. Rousseau le sujet de l'Epigramme qu'il a finie par ces Vers 2

Perdrai-je l'œil t lui dit Messen Pancrace; Non, mon Ami, jo le tions dans ma main. I I. Vol. E

min !

\$342 MERCURE DE FRANCE

min, qui n'est autre chose qu'un cuir préparé, ont rendu la chose sensible à M. Mo-

rand

Ayant eû occasion d'examiner des mor-ceaux de parchemin retirés de l'Incendie de la Chambre des Comptes, il en a vû un qui a souffert le feu de façon que l'effet en à été bien plus vif du côté qu'occupent les premiers mots des lignes d'écriture. Ce côté est plus court que l'autre d'un grand tiers, les lettres sont racourcies d'autant, les intervales des lignes sont raprochés d'autants la réduction de toutes ces parties s'est faite avec une proportion singuliere, dont le côté sain donne la mesure, avec cela la surface du côté rôti est très-unie, moyennant quoi l'écriture se lit fort aisément.

M. Morand est même persuadé que l'opération du feu a rendu le commencement des lignes plus lisible que la suite. Il ne pré-tend point par là, dit-il, donner de la vo-gue et un moyen si bizare de déchissrer des

ritres dont la lecture seroit difficile.

Il explique ce changement arrivé au tissu du parchemin par l'effet du seu, en disant que les sibres interieures se sont boursou-sées pendant que les exterieures se sont froncées, desorte que le tissu est devenu moins large et en même temps plus épais.

Ses conjectures sur cela ont été confiri mécs

inées par des Expériences qu'il a faites avec du parchemin ordinaire, en le faisant d'abord racornir au feu, et ensuite macerer dans de l'eau; il y a découvert deux couches de fibres très-distinctes, dont l'intervale est occupé par une substance plus molle, assés épaisse et qui se détache aisément des deux lames qui la couvrent. Il croit que cette façon de préparer la peau pour la décomposer; peut être fort utile aux Anatomistes, et se propose de l'employer en examinant la peau de differens animaux.

D'autres Remarques ou Expériences failtes sur le parchemin, ont fourni à M. Morand, par analogie, l'explication de deux choses sur le tissu de la peau, considerée dans son état naturel et dans celui où elle

se trouve par l'effet de la brûlure.

Quant au premier point, il regarde les emailles de ce tissu comme les pores de la peau qu'on sçait devoir se fermer et s'ouvrir plus ou moins, suivant certaines circonstances; il atribuë les changemens des pores au resserrement de la trame qui doit produire le rétrecissement des mailles, et à l'expension de la trame qui doit élargir les mailles, ce qui étant suposé, on auroit droit d'admettre dans la peau, dont la partie qui fait le cuir est aponévrotique, un mouvement naturel, relatif aux effets du consuet de E ij l'air

l'air exterieur, et duquol doit dépendre l'é-

tet des pores.

Quant au second point, la brûlure est une crispation de la partie du cuir affectée par le feu; or, si cette brûlure est forte, la crispation des fibres du point central de l'endroit brûlé à une circonférence quelconque, doit de nécessité déchirer circulairement une piece de la trame; et de-là l'escare, qui n'est autre chose qu'un morceau à peu près rond du cuir épaissi, lequel doit tomber en pourriture, parce que les vaisseaux qui portoient le sang à cette partie sont, rompus dans l'intervale qu'a laissé la peau brûlée entre elle et la peau saine.

tre elle et la peau saine.

M. Morand finit son Mémoire par quelques Recherches curieuses sur l'Histoire du Parchemin, pour prouver le sentiment de ceux qui croyent que l'invention en est bien plus ancienne qu'on ne pense communément, et qu'elle est bien antérieure à l'Epoque des Rois de Pergame; mais ce n'est point-là l'objet principal de son Mémoire, et il n'en parle que par occasion.



EPIGRAMME

Sur l'Aven d'un Bûveur.

UN ami de Bacchus, atteint d'Hydropisie, S'écria sur le point de descendre au tombeau, O Ciel! comment mon corps peut-il être pleis d'eau?

Puisque je n'en bus de ma vie ?

Par M. C * 4.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$:\$**\$\$\$**\$\$\$\$

LETTRE écrite d'Aire en Artois, par M. Gasson, Subdelegué, & c. le 28. Jum, sur le Phénomene de Guarbecque.

JE crois que vous voudrez bien, Monsieur, que je vous fasse part et aux Curicux par votre moyen, d'un Evenement singulier arrivé à Guarbecque, Village éloigné d'une lieuë et demie de cette Ville.

Le 2. de ce mois, vers sept heures du matin, un gros temps et orageux couvrit tout le Ciel, on ne voyoit presque plus, pour ainsi dire, que par le feu des Eclairs, le Tonmerre se faisoit entendre d'une maniere af-

E iij freuse

freuse, le bruit ressembloit assés à celui. d'une nombreuse Artillerie, jointe à une déd'une nombreuse Artillerie, jointe à une dé-charge de Mousqueterie, et ce fraças a duré environ un demi quart d'heure; la frayeur étoit grande, mais elle fut extrême lorsqu'on entendit un bruit pareil à celui que font les grais jettes avec les Mortiers en un Siege de Ville, et qu'on vit tomber avec roideur plusieurs corps solides assés gros, que l'on jugea être des pierres; l'Orage et la pluye étant passés, chacun fut curieux de voir ce qui avoit causé tant de frayeur et d'éton-nement. On se mit à chercher et l'on trounement. On se mit à chercher et l'on trouva qu'au fond des trous qu'on aperçut en terre, il y avoit une matiere dure que l'on s'imagina bien être ce que l'on avoit entendut tomber; on a déterré quantité de ces pièces qui étoient plus ou moins enfoncées, à proportion de leur poids, ceux qui y ont travaillé croyoient que c'étoient de éclats de grais, mais ces morceaux ayant été examinés par des Connoisseurs, on a vû que c'étoit une espece de Marcassite; on en a envoyé plusieurs pieces à Arras, il y en a du poids de cinq livres à S. Venant, et j'en ai une qui; pese huit livres et demie, j'ai comparé avec la mienne toutes celles qu'on a bien voulu la mienne toutes celles qu'on à bien voulume communiquer, et j'ai trouvé qu'elles sont toutes d'une même qualité; ces differens éclats paroissent avoir composé un corpsqui avoit quelque forme assés considérable, ayant un tegument d'un tiers de ligne d'éapaisseur, ressemblant fort à une peau de chargrin, sur lequel la lime n'a point de prise; ce corps est de couleur de cendre, parsemé et traversé de particules et de lignes métalliques, dont les unes paroissent de fer et les autres de cuivre; on se persuade ici que c'est ce que l'on apelle communément pierre de foudre, on ne peut douter qu'elle ne soit tombée avec le Tonnerre, et que ce ne soit la Brondias, dont Pline fait mention, Liv. 37. de son Histoire Naturelle, et la Ceranias de Lemery, avec cette difference que l'on ne pense point, comme ce dernier, que ce soit une pierre qui naît en plusieurs Lieux de l'Allemagne et de l'Espagne, que le Peuple s'imagine tomber avec le Tonnerre; on ne peut attribuer à l'imagination ce que l'on vient de voir à Guarbecque, trop de témoins peuvent vérifier le fait, et il n'y a point d'aparence que des gens de la Campagne ayent pu conspirer à faire trouver des matieres telles que sont les Marcassites ci-dessus I dont ils n'auroient pu se pourvoir en si grande quantité, vû la rareté de ces productions, et qu'ils n'avoient aucun interêt à user d'une pareille supercherie; ce que j'en ai, me vient de la main de celui qui a entendu et vu tomber la piece dans le Marais, et qui E iii l'y

l'y a déterrée sur le champ. Ce Phénomene paroît mériter que les Sçavans veuillent bien nous en faire connoître les causes et les principes. J'ai l'honneur d'être, &c.

森森森森:法:朱森:永森森森森

RONDEAU

Sur la Folie des hommes.

A U vrai, dès que l'homme respire, Sur lui l'erreur prend son empire Par les plus bizares détours; Du bien il s'éloigne toujours. Ne va-t'il pas du mal au pire?

Démocrite a-t'il tort d'en rire t Car presque aucun de nous n'aspire; Par de bien sinceres retours, Au vrai.

L'honneur à l'un est le Martyre;
Pour l'argent celui-ci soupire;
Victime de folles amouts,
L'autre ne dort ni nuits ni jours;
Enfin tout homme est en délire,
Au vrai.

Ba... au Château d'Au. RE'PONS

ಹುದುರುರುವ: ಸದುರುರುರುರು

RE'PONSE à la Question proposée dans le Mercure de Février 1738.

O N demande si l'honneur et la gloire sont une même chose, et lequel des deux a le plus d'empire sur le cœur de l'homme.

Pour peu que l'on réflechisse sur cette Question, il sera facile d'y repondre. L'homme est un Etre raisonnable, fait pour penser et pour agir. Né pour être heu-reux et pour travailler à le devenir, il a en lui les principes de la vertu, qui seule peut lui faire un bonheur vrai et durable. Certe semence de vertu qui se trouve dans tous les hommes en général, dans un degré plus ou moins éminent, agit suivant l'empire qu'elle a sur chacun d'eux en particulier. Heureux ceux en qui elle est dominante! mais dans la plûpart elle est étouffée par les passions, qui la rendent infructueuse, et ne lui laissent produire tout au plus que de foibles remotds.

L'honneur est inséparable de la vertu; qui est son principe; et la gloire qui leur doit son être, semble ne leur être pas moins attachée, cependant il y a des objections, et ce sont elles qui servent de réponse à la Question proposée.

11

Il y a de deux sortes de gloire, qu'il est important de distinguer. L'une solide et légitime, qui naît des actions pieuses ou héroïques, estimable dans sa nature, utile dans ses effets, et la seule qu'il soit permis de rechercher; l'autre fausse et imaginaire, fille de l'amour propre et de la vanité, quelquefois même de l'envie, détestable dans sa source, barbare dans ses actions.

La premiere s'allie si intimement avec l'honneur, qu'on peut dire avec raison que ce n'est qu'une même chose; la seconde, d'espece differente, lui est tout-à-sait contraire; et elle ne doit même le nom qu'elle a injustement usurpé, qu'à la sausse idée

qu'on s'en est formée.

La gloire qui naît de l'honneur et de la vertu, n'a que le bien public pour objet, soit dans le général, soit dans le particulier. Celle qui naît de l'amour propre et de la cupidité, ne recherche et ne satisfait qu'ellemême. Elle est elle seule son motif et sa récompense, et tout ce qui ne la flate point lui est étranger et indifferent.

Il est aisé après cela, de répondre au second point de la Question, lequel des deux de l'honneur ou de la gloire, a le plus d'em-

pire sur le cœur de l'homme.

S'il faut juger de l'intérieur par les effets qu'il produit, le problème est décidé. L'honneur neur a bien peu de Partisans; la gloire, sa superbe rivale, les lui a presque tous enlevés. Il y a peu de siecles qui n'ayent produit des Césars, des Achilles, des Alexandres, il n'en est qu'un qui ait vu naître un Titus. L'Histoire m'offre des Guerriers dont les noms fameux qu'elle a pris soin de conserver, passeront jusqu'aux dernieres posteriréss j'y trouve des Conquérans, mais non pas des Héros. Enfin je vois que l'erreur de ce siecle est celle de tous les temps, et que les hommes ont toujours pris le faux or pour le vrai, et préferé la figure à la réalité.

Par M. Barbery , le jeune.

ENIGME.

D'Ans un sombre réduit tranquille et renfermée;
Je goûtois la douceur d'un repos qui m'est cher,
Lorsqu'un homme cruel, la main d'un fer armée;
Jusque dans mon azile est venu me chercher.
Je l'ai vu, ce barbare, aspirant à ma perte,
Pour un vil interêt, briser avec effort
L'es solides Rochers dont je m'étois couverte;
Et puis entre d'autres mains me livrer à la mort;
Le quelle mort! ô Dieux et el, loin de Pénelope,
E vj Le

Le sage Ulisse vit, non sans frémir d'horreur;
Ses amis devenir le repas d'un Ciclope,
Et d'un semblable sort, dit Homere, eut grand peur;
Telle en ce jour, hélas! et plus à plaindre encore.
Par centaines j'ai vû mes innocentes sœurs
Assouvir l'apétit de Monstres que j'abhorre.
Et moi-même à mon tour partager leurs malheurs.

LOGOGRYPHE

A Mad. R

Le Logogryphe a le don de vous plaire,

Philis, ce n'est pour vous qu'un foible amusement;

Vous en dévoilez aisément

Le plus difficile mystere;

C'est une bagatelle, il est vrai, toutefois

Il vous donne matiere

A faire briller chaque mois

Certain génie aisé, vif, pénétrant, fertile,

Et pour qui rien n'est difficile.

Recevez donc comme un amusement Celui que j'ose ici produire,

Heureux si par les Vers que ma Muse m'inspire, Je puis vous occuper et vous plaire un moment! Cin uante-six (Ruisseaux) forment une Riviere,

Digitized by Google

JUIN.

Dans laquelle, Philis, si le calcul vous duit, Vous trouverez tout ce qui suit.

Trente-quatre (Versets) dictent ce qu'on doit faire. Trente-un (gros juremens) sont un peché mortel. Quarante-cinq (maisons) font Ville en Picardie. Comme trente neuf (ans) un Pontife à l'Autel. Or vingt-huit (plumes) font animal amphibie; Car quarante-deux (sons) font un vieil instrument, Et vingt-deux (tons) à peine une Note en Musique;

Vingt-cinq (barils) dans un repas bachique, Vous déplairont certainement.

Quarante (hommes, dit-on) peuvent bien sans réplique,

Couronner un quelqu'un qui regne absolument.

Par E. M. J. D. L. de Meaux.

AUTRE.

Herche Gourde, Roy, Poivre, Yvoire, Perou, Doguin, Or, Ivre, Poire, Rouge, Rouen, Nord, Guide, Jour, Roide, Pin, Rude, Rogne, Pour, Orgue, Onde, Gien, Nid, Rien, Orduro, Poudre, vin, Juin, Noir, Ode, Injure, Dur, Digue, Drogue, Pur, Gredin, Cher Lecteur, dans

Par M. Desnoyers, Lieutenant Particulier, en la Prévêté d'Etampes,

AUTRE.

E suis un nom composé de huit Lettres ; Sous mon nom seul mille noms sont converts: Etre fécond, je forme plusieurs Etres, Si l'on me tourne en tous les sens divers. le suis à sept, cinq, quatre, un terme de cuisine; A sept, cinq, trois et huit, une brillante fleur A sept, six, avec trois, un terme de Marine; Je deviens à cinq, sept, un métal de valeur. Par quatre, cinq et deux, un signe de tendresse; Par quatre, cinq et six, un terme de bassesse, Et par trois, deux, sept, huit, un titre de grandeur. Je suis à deux, sept, huit, la colere et la haine. Et par z. 7. deux, trois, le nom d'une inhumaine. Quatre, 5. 6. 3. 8. j'ai six pieds de longueur; Quatre, sept, cinq, six, 8. une fameuse Ville; Je suis à trois, cinq, quatre, à connoître facile. Car vous trouvez en moi le nom de mon Auteur.

AUTRE.

Que six Lettres vous representent,

Dont les assauts cruels enfantent

Et versent dans le sang un funeste poison.

Comptez 5. de mès pieds, je suis une Eumenide;

Qui punis des méchans les forfaits odieux;

Digitized by Google \

Plus, au Calendrier seulement je réside. Avec quatre, je suis sans raison et stupide: Une Ville, une légume, un bord, un Orgueilleux Avec trois, dans l'hyver on me tient compagnie; Te suis un animal rampant; La passion d'un jeune Enfant;

Femme dont on maudit la premiere folie; Un homme impétueux, ardent : Et ce que de ses mains arrachera le Sage; Une Déesse du bas âge ;-

Ce que l'on perd une fois seulement ; Ce qui dans une Ville assure le passage; Deux lettres d'un Jardin expriment l'ornement; Une Isle dont le nom est un ton du Plein chants Devinez, je n'ai rien à dire davantage.

Par un Chanoine de Charires.

AUTRE.

E suis l'habit commun de tout ce qui respire; Du Berger, du Prélat, du Maître de l'Empire. Sans Chef; je n'ai goût ni couleur, Te fais pourtant le quart de la Nature, Et le Remede à la brûlure :..

Qu'on me rende mon Chef en m'arcachant le cœur, Te deviens Ville de Navarie;

Si vous scavez mes membres assortir,

Vous aurez ce qu'on trouve à Paris de moins tare; Puis encor ! ah ! c'est peu ; cessons de discourir.

Par le même.

AUTRE.

L Ecteur, je suis Ville de France;
Mais si tu veux me combiner,
Et mûrement examiner,
Tu verras dans mon nom deux Villes de Provence;
Certaine sorte de Poisson,
Qu'on ne prend pas à l'hameçon.
Le Symbole de la sagesse;
Animal fatiguant sans cesse;
La Reine de toutes les fleurs;
Le Patriarche des Bûveurs;
Plus une Ville Episcopale;
Et pour venir à la finale,
Le plus précieux des Métaux;

Ce qui comprend les mois et trois tons musicaux.

Par J. B. Ollivier, à Marseille.

LOGOGRYPHUS.

Communis, varius, sum corpore, Lector, in omni.

Collum tolle meum, candidus ales ero.

Denique si ventrem scindas, mihi conspice membrum

Vitale in mediis visceribus positum.

ALIUS

ALIUS.

I Ngentes animos angusto in pectore verso.

Quinque pedes habeo. Humana bella infero genti;

Omnibus infestus pariter, noccuque diuque

Savio. Sin medium scindas, en a quior adsum;

Inque malam tantum sobolem mea spicula vibro.

Tres alias partes jam delige: recreat omnes

Conspectusque meus, nascorque bonis-ve malis-ve.

Ex toto rescinde caput, dein relliqua verte:

Gratia prisca perit, patriamque relinquo coactus.

杰格格杰·杰杰杰杰杰杰杰

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS.

MEMOIRE curieux, Historique et intéressant, sur la Fondation, le Patronage, et le Droit de Nomination à la Cure de l'Eglise Paroissiale de Ste Marguerite, du Fauxbourg S. Antoine de Paris, prouvée par Titres originaux, et Pieces justificatives. M. DCC. XXXVIII.

Ce Mémoire renserme, premierement, tout ce qu'on peut sçavoir sur l'origine de la Paroisse de S. Paul, dont Ste Marguerite n'est gu'an démembrement; il en raporte ensuite l'ancienne

l'Ancienne étenduë, les retranchemens qui ont été faits, pour réunir quelques endroits à Conflans, et à la Cure de Vincennes. L'Auteur fait voir que malgré ces cessions, cette Paroisse contenoit dans son territoire, le plus grand Faux bourg qu'on ait vu se former proche Paris. On trouve dans ce Mémoire, le détail de toutes les Communautés qui y ont été établies, l'origine de l'Abbaye de S. Antoine, qui n'est que du commencement de toine, qui n'est que du commencement du treizième Siecle, et des Prieurés de Trénel, Bon-Secours, &c. L'origine du nom de quelques Lieux considérables n'y est pas oubliée; par exemple celle de Reuilly, qui est le Lieu même ou l'on voyoit au VII. Siecle, le Château die Reuilisseure. teau dit Romiliacum, chés Frédegaire, dans lequel le Roy Dagobert répudia Gomatrude. La Seigneurie de Reüilly releve aujourd'hur de celle du Temple. L'Auteur du Mémoire nous aprend, que ce fur un Seigneur de ce Retiilly qui donna le terrein sur lequel on a bâti l'Eglise de Ste Marguerite; et comme ce fut le Curé de S. Paul qui s'en mit en possession, que la Cure n'a été éri-gée en 1712. Pareillement que du consente-ment du Curé de S. Paul; et que l'Eglise Pa-roissiale a été bâtie au moins en partie par les Habitans: il en conclut que ce seroit au Curé de Saint Paul, conjointement avec les Marguilliers en charge de la Paroisse Sainto

Sainte Marguerite, à présenter à la Cure; mais que les Marguilliers paroissant avoir abandonné leur prétention, en cet état, on doit convenir que le doit de nommer à la Cure de Ste Marguerite, ne peut apartenir de plein droit et légitimement qu'à M. l'Archevêque de Paris, parce que de tout temps, les Evêques et Archevêques de Paris ont nommé à la Cure de S. Paul, en leur qualité de Doyens de S. Maur des Fossés, et de Prieurs de S. Eloy; et qu'à l'égard de la Famille des Fayets, qui se dit aux Droits des Seigneurs de Reiilly, elle n'a d'autre droit, que de nommer à la Chapelle, qui a subsisté avant Férection de la Succursale et de la Paroisse.

HISTOIRE des Evêques de Nîmes, où l'on voit ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette Ville pendant leur Episcopat, par raport à la Religion; par M. Menard, Conseiller au Présidial de la même Ville, Associé à l'Academie des Belles Lettres de Marseille, imprimée à la Haye, chés Pierre Gosse, 1737. deux volumes in-12. Se vend à Paris, chés les Freres Gaude, près de la Cathédrale. Le prix est de 2. livres brochée et de 3. livres reliée.

RECUEIL de divers Ecrits pour servir L'Eclaircissement à l'Histoire de France, et de Suplément

TIGO MERCURE DE FRANCE

Suplément à la Notice des Gaules. Par M. l'Allé le Beuf, Chanoine et Sous Chantre de l'glise d'Auxerre. Deux volumes in - 12. à Paris, chés Jacques Barois, Fils, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers, avec Figure Suite de l'Extrait du Mercure d'Avril, p. 710.

Plusieurs Lieux de même nom ont cra devoir s'attribuer l'honneur d'avoir servi de Champ à la fameuse Bataille de Fontenay; de l'année 841, par la raison que ces Lieux sont voisins d'Auxerre. Mais l'Auteur fait voir dans sa Dissertation, que cela ne suffit pas, et que tous les Historiens du temps ayant marqué qu'elle fut donnée dans le Pays Auxerrois, c'est mal propos qu'on la croi-roit donnée dans le Tonnerrois, qui y est contigu. C'est par cette même raison, que ceux de Chablis ne sont point recevables en faveur de leur Fontenay; outre que, com-me l'a aussi remarqué M. le Comte de Bou-lainvilliers, les noms des Lieux voisins de Chablis n'ont qu'une ressemblance fort équi-voque, avec ceux qui sont désignés par l'Historien Nithard, qui étoit présent à cette Bataille. Enfin des trois ou quatre Fontenay qui sont dans le Diocese d'Auxerre, M. le Beuf se détermine pour celui dont le nom a été altéré en celui de Fontenaille sur Andrie, au Sud - Ouest d'Auxerre, à six ou sept lieues de cette Ville; et il prouve

Digitized by Google

que le Ruisseau, dont ont parlé Nithard et Angelbert, autre Auteur contemporain, duquel il a le premier imprimé la Poësie, est le Ruisseau abondant qui prend sa source à Druye. Dans les additions qu'il raporte de quelques circonstances touchant cette Bataille, il se sert d'un Discours manuscrit d'un Evêque de Mastricht, sur S. Martin, composé sur la fin des Guerres des Normands; par lequel il prouve que l'on croyoit alors, que les Princes François avoient employé beaucoup de Danois dans leurs Armées à la Bataille de Fontenay; et c'est ainsi, qu'en passant, M. le Beuf nous fait connoître deux Auteurs, qui étoient restés dans l'oubli.

Nous n'ajoûterons rien ici à ce que nous avons déja dit de la Dissertation, sur le Siecle auquel il faut placer S. Renobert Evêque de Bayeux, après les Bollandistes et M. Baillet L'Auteur fait connoître d'où peuvent venir les anachronismes et les fables, dont on avoit farci la Vie de ce Saint; de laquelle l'original avoit eté aparemment perdu durant les Guerres des Normands, ou dans un Incendie du onzième Siecle, marqué dans la Vie manuscrite du Bienheureux Geoffroy, Abbé de Savigny; et dans une Addition qu'il a fait à cette Dissertation, il conjecture que ce S. Evêque est le Rodobert, à qui S. Ouen Evêque de Roüen, communiqua la Vie de S. Eloy avant que de la publier. Il nous

Digitized by Google

#362 MERCURE DE FRANCE

aprend enfin dans une Lettre qui précéde, que cet Opuscule est le premier de tous ses

propres Ouvrages.

Après les fortes raisons qu'il raporte dans l'Article suivant pour prouver qu'Honorius, qu'on prenoit pour un Prêtre de l'Eglise d'Autun, a vécu, écrit, et fleuri en Allemagne et non en France, il est à présumer qu'on cessera d'apeller cet Auteur, du nom d'Honorius d'Autun. Il faudroit en effet qu'Honorius, s'il eût écrit à Autun, n'eût pas été un homme sensé, pour ne raporter dans ses Ouvrages Historiques et Chronologiques, que ce qui regarde l'Allemagne, les Empereurs, et les Villes de Germanie, sans dire un mot de celles de France, pour faire, dis - je, un long Traité sur les Rits Ecclésiastiques, et y raporter un Corps d'Usages tout differens des anciens Rits d'Autun. Comme la Ville d'Auge proche Bâle fut apel-lée autrefois Augustudunum par quelques Auteurs "M. le Beuf conclut avec raison s' que c'est de cette Ville qu'Honorius a pu être surnomme Augustudunensis, on bien d'Ausbourg, et que c'est ce qui a donné occasion à l'erreur; qu'au reste son vrai nom auroit été Eirardus, qui en Allemand signifie la même chose qu'Honorius.

gue d'Auxerre, de donner l'explication d'un Canon Canon du Concile tenu en cette Ville, vers l'an 580. dans lequel il est dit: Non licet Calendis. Januarii Cervulo aut Vetula facere. M. le Beuf donne pour l'explication de ce Canon, ce qu'il y a de plus vraisemblable, en distinguant les Siecles où ce Cervulus et Vetula étoient des abominations pratiquées par les Payens, d'avec ceux auxquels ce n'évoient plus que des bousonneries usitées par quelques mauvais Chrétiens, Il raporte à ce sujet un passage de S. Pacien de Barcelone qui donne lieu à bien des conjectures. Cette explication, contenue dans la huitiéme Piece de son Recueil, est précédée de celle qu'il donne d'une Figure de Cuivre, trouvée proche Auxerre, qui représente une Diane chasseresse: et elle est suivie de quelques Ob-servations qu'il fait sur une Statuë Celtique d'un Gaulois, qui a été trouvée en 1735. avec plusieurs autres de même espece, dans un caveau à quatre ou cinq lieues d'Auxerre, Comme M. le Beuf est dans la louable coûtume d'enrichir presque toutes ses Dissertanuscrits, il publie dans celle dont nous parlons, un morceau tiré d'un très - ancien Manuscrit Latin de l'Eglise de S. Martial de Limoges, qui peut donner de l'exercice à ceux qui veulent aprosondir en quoi consissoient toutes les anciennes Pratiques superstitieuses

stitieuses du Paganisme: et il y joint un fragament curieux d'un Sermon François de Maurice de Sully, Evêque de Paris, sur les Calendes de Janvier.

Chora et Contraginnum sont deux Lieux, qui, quoiqu'éloignés de plus de cinquante lieues l'un de l'autre, se trouvent réunis dans une même Dissertation. M. de Valois ne s'étoit trompé que d'une lieuë au sujet de ce dernier, assûrant que c'est Chauny sur Oise en Picardie; notre Auteur fait voir que c'est Condrain, qui est un peu plus haut sur la même Riviere. L'Histoire des Gaules est véritablement intéressée à la justesse de ces Positions, parce que ces deux Lieux sont nommés, ou dans la Notice de l'Empire, ou dans l'Itineraire d'Antonin, ou dans les deux ensemble. Quant à Chora, que M. de Valois avoit eru être l'Abbaye de Cure, au dessus de Vezelay, dans le Diocese d'Autun, M. le Beuf prouve par de trèsbons monumens, que c'est Crevan dans le Diocese d'Auxerre, à la décharge de la Riviere de Cure dans l'Yonne; et il dit un mot en passant sur la célébrité de la Navigation de la même Riviere d'Yonne, qu'il dit avoir de tout temps surpassé celle de la Riviere de Seine, à ne considérer cette derniere que l depuis Montereau jusqu'au dessus. Il seroit à souhaiter que nous cussions sur toutes les pctites

petites Villes de France une origine aussi détaillée, que celle qu'on donne ici de celle de Crevan.

La pénultième Picce de ce Volume contient une Epitaphe, jusqu'ici inconnuë, du jeune Lothaire, fils de Charlemagne, qui mourut à Chasseneuil, laquelle sert à rectifier le peu de vie qu'on accordoit à ce jeune Prince, en prenant trop à la lettre ce qu'en a écrit l'Anonime Astronome, dans sa Vie de Louis le Debomaire. Il est évident que Lothaire vécut plusieurs mois, que Charlemagne avoit assisté à son Eptême, et lui avoit donné le nom. La Reine étoit en effet accouchée en Eté, et l'Enfant ne mourut que le 8 de Février.

La découverte que M. le Beuf a faite d'une Chanson funébre, qui fut composée à la mort de Hugues l'Abbé, autre fils de Charlemagne, lui donne occasion d'enrichir notre Histoire de quelques circonstances qui y sont contenuës. Ce Prince fut inhumé à l'Abbaye de Charroux en Poitou, ainsi qu'il l'avoit désiré. La Translation du Corps de S. Corneille Pape, à Compiegne par Charles le Chauve, sur laquelle il n'y avoit rien d'écrit, se trouve autorisée par une double Histoire de ce Fait, raportée en Prose, puis en Vers, par un Ecrivain qui avoit connu des Témoins de cette Cérémonie. Cette U. Vol.

Digitized by Google

Piece étoit conservée parmi les Manuscrits de M. Joly, autrefois Chantre de l'Eglise de Paris. L'Auteur nous conduit peu à peu à la fin de son premier Tome par ces petites Picces Latines, accompagnées de bonnes Observations, et il finit par l'Histoire de Riservations, et al finit par l'Histoire de Riservations. chard, Moine de Cluny, touchant la Fondation du célébre Prieuré de la Charité sur Loire, qu'il a tiré d'un Manuscrit de la Bibliotheque du Roy. On y voit l'origine du nom de Charité donné à cette Maison, les Guerres des Seigneurs du Pays Nivernois, la Conversion de quelques - uns, plusieurs anciens Usages des Cluniciens, un Fait singulier arrivé par la destination des Reliques d'un S. Jovinien, Martyr de l'Eglise d'Auxerre en saveur de ce Prieure, et ensin la Dédicace de l'Eglise de ce Monastere par le Pape Pascal II, en présence de Leger Archevêque de Bourges, Daimbert de Sens, de Jean Evêque d'Orleans, de Walon de Paris, d'Humbaud d'Auxerre, d'Henry de Nevers, de Rainald d'Angers, d'Aldon de Plaisance. et de plusieurs Abbés, avec des circonstances assés singulieres.

Pour dire iei quelque chose du second Volume, nous remettrons à un troisième Extrait ce qu'il y a à faire remarquer de plus curieux dans la Dissertation de M. le Beuf sur l'état des Sciences, depuis la mort de Charlenagne,

igitized by Google

Charlemagne, jusqu'à celle du Roy Robert. laquelle occupe les cent quarante premieres Pages de ce Volume. Ce qui la suit sont des Observations sur la Position du Metiosedum, voisin de Paris, dont il est fait mention dans les Commençaires de Cesar. L'Auteur y réfute ceux qui ont cru que c'étoit Meudon; il démontre que ce Lieu devoit être au dessus et non au dessous de Paris. Il produit làdessus les Variantes de tous les Manuscrits qu'il a trouvés, et sait sentir que Scaliger n'a pas eu tant de tort de soupçoner qu'il saut lire Metiosedum, à l'endroit où quelques Manuscrits ont mis Melodunum, ou un nom aprochant. Il prétend que le nom de Josay est celui de Metissedum tronqué, et il aporte des exemples de ces sortes d'Aphereses dans les noms de Lieu; ce nom de Josay, alteré en celui de Josas, est le nom qu'on donne à la Partie méridionale du Diocese de Paris lequel lui vient sans doute de quelque ancien Bourg, ou ancien Canton, situé un peu au-dessus de Paris, sur le Rivage gauche de la Riviere de Seine.

L'exactitude de cette Dissertation prévient le Lecteur en faveur de celle qui suit, et qui est encore fondée sur les Commentaires de Cesar. M. le Beuf s'y étend beaucoup à prouver, que Vellaunodunum étoit aux environs du Lieu, où depuis a été bâtie la Ville d'Au-Fii xerre;

Digitized by Google

xerre; ce qui l'engage à résuter de toutes manieres les Orleanois, qui ont cru que le Genabum des mêmes Commentaires étoit Orleans: et comme il ne croit pas qu'on puisse saire aucun sond sur les Lignes marquées dans les Tables de Peutinger, il dirige la Route de l'Itineraire d'Antonin, qui alloit de Briate à Lutece, plutôt le long des Rivieres de Loin et de Seine, que le long de la Loire. Il éclaireit les origines d'Auxerre sa Patrie, et résute les erreurs de le Maire, sur les Antiquités d'Orleans. On a déja fait remarquer dans un Mercure, que toutes les anciennes Notices des Gaules mettoient Chartres et Auxerre, à la tête des Cités de la Province, immédiatement après Sens.

Cette Piece est suivie de Remarques sur

Cette Piece est suivie de Remarques sur les Dons annuels, faits anciennement aux Rois de France de la seconde Race, dans les Assemblées de la Nation; matiere toute nouvelle, et qui n'avoit point encore été traitée. L'Auteur entre dans quelque détail des choses qu'on offroit au Prince, les Livres n'y étoient pas oubliés. On en conserve encore à la Bibliotheque du Roy, qui ont été offerts en ces sortes de Cérémonies. A cette occasion, l'Auteur dit un mot de la Bibliotheque de Charles V. et donne un petit Suplément des Livres, qui avoient été présentés le Jour des Etrennes, à Jean Duc de

Digitized by Google Berry,

Berry, son frere, et il raporte ceux que le La-boureur a oubliés dans la Vie de ce Duc, lorsqu'ils se sont trouvés présentés le premier Janvier. Il a tiré ce Suplément d'un Manuscrit de l'Abbaye de Ste Genevieve.

Enfin M. le Beuf donne au Public quel 4 ques Inscriptions trouvées en son Pays et ailleurs, soit sur des Cachets et des Médailles, soit sur des Pierres. Il y en a une de Nevers, et deux de l'ancien Pays de Langres. C'est de ce dernier Territoire, que lui est ve-nuë une Dissertation sur l'Ascia sépulchrale des Anciens, qu'il a jointe aux siennes; nous en parlerons une autre fois.

Nous ne dirons rien iei de l'Opuscule de S. Victrice, Evêque de Roiien, qui termine ce second Tome, parce que nous en avons parlé d'avance dans les Mercures de Mars et

de Septembre 1737.

L'ARITHMETIQUE de Bourmon, Maître Ecrivain, ancien Juré Teneur de Livres, Arithméticien, nommé par Nosseigneurs du Parlement pour les Vérifications des Ecritu-res et Signatures, Comptes et Calculs, Comptes doubles, les Changes Etrangers, la Ré-duction des Poids et Mesures Etrangers, et généralement tout ce qui dépend du Commerce, tant en Finance, Banque, qu'au-Palais, et l'Art Militaire; dédiée à M. d'Ar-Fiij genson,

genson, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes Ordinaire de son Hôtel. Seconde Edition, augmentée par l'Auteur d'un Traité du Toisé, tant pour la Maçonnerie, Menuiserie, que pour les Bois de Charpente, qui se trouve à la fin du Livre; un Volume in - 12. de 393. Pages, sans y comprendre les Tables, ni l'Epitre, ni le Traité du Toisé. A Pari, chès Gandonin l'aîné, Quai des Grands Augustins, au coin de la rue Pavée, à la Bible d'or 1738.

HISTOIRE du Pontificat d'Eugene III. par Dom Jean de Lannes, Religieux Bibliothéquaire de l'Abbaye de Clairvaux, ancien Professeur de Théologie. A Nancy, chés Pierre Antoine, Imprimeur-Libraire. 1737. Volume in-12. de 274. Pages.

CAUSES CELEBRES et intéressantes avec les Jugemens qui les ont décidées, recueillies par M. * * * Avocat au Parlement, deux Volumes in-12. à Paris, chés Jean de Nully, au Palais. M. DCC. XXXVIII.

M. Gayot de Pitaval vient de nous donner en deux Volumes, une continuation des Causes célébres et intéressantes, avec les Jugemens qui les ont décidées. Il déclare dans sa Préface, qu'il a l'ambition d'être lu par les Gens du Palais, et par les Gens du monde, et que c'est dans cette vûë qu'il fait dans son' Recuëil, un mélange des Causes Historiques avec celles du Bareau.

Il commence dans son premier Volume par la Cause du Connetable de Bourbon, jugé comme rébelle au Roy, et à l'Etat. Le Procès que lui suscita la Duchesse d'Angou-lème, Mere du Roy François I, qui le dépouilla entierement de tous ses Biens, fut la cause de sa révolte, qui eut des suites si funestes. Il s'engagea dans le Service de l'Empereur Charles V. Il gagna la Bataille de Pavie, du moins ce fut lui qui contribua le plus à ce grand succès; le Roy fut fait prisonnier.

L'Auteur raporte deux traits curieux de la prison de ce Prince. Voici le premier trait. François I. qui n'oublioit jamais qu'il étoit Roy, ne vouloit point se baisser en saluant les Grands d'Espagne, ils obtinrent de Charles-Quint qu'on fit la porte de sa prison fort basse, afin que ce Monarque fut obligé de se baisser lorsqu'il en sortiroit; ils méditerent alors de se trouver en sa présence, afin de se faire l'aplication de cette inclination forcée. François I. qui prévit leur dessein, se joua d'eux; quand il fallut sortir par cetta porte, il tourna le dos et sortit à reculon, en présentant le derrière.

Fiiij L'autre-

L'autre trait aprend, que ce Prince jouasi heureusement avec un Grand d'Espagne, qu'à la fin il lui gagna une somme immense. Le Grand, piqué de son malheur, en payant le Roy, lui dit avec beaucoup de fierté: Garde cela pour ta Rançon. Ce Prince à qui on ne manquoit pas de respect impunément, donna un tel coup d'Epée sur la tête de ce Grand, qu'il mourut peu de jours après de sa blessure. Les Parens de ce Seigneur demanderont justice à Charles-Quint, qui ayant apris ce qui s'étoit passé, leur dit: François I.

En remontant à la premiere origine de la révolte du Connetable de Bourbon, on voit que ce fut la passion de la Duchesse d'Angoulême à laquelle il ne répondit point; cetta Princesse vindicative le poussa à bout. Ce Seigneur mécontent de l'Empereur, entre-prit par un coup de désespoir le Siège de Rome, où il fut the en escaladant cette Ville; il vouloit après la prise de Rome faire la Conquête de Naples. Il disposoit tellement de l'Armée de l'Empereur, que ses Soldats, dit Brantome, jurerent de ne jamais l'aban-donner, quelque part qu'il voulût aller: fut ce à tous les diables.

L'Auteur fait ensuite l'histoire du Procès criminel du Connetable de Bourbon et de

SCS.

Château de Gayete, il est debout dans une Caisse vis-à-vis de la Chapelle, apuyé sur un Bâton de Commandant, avec son Chapeau sur la tête, botté et revétu d'une Casaque de Velours vert avec du Galon d'or: il est fort bien conservé. Ce Prince étoit de fort belle taille, et des plus grands hommes de son temps. On remarque tous les traits de son visage, et il paroît d'une mine fort fiere, et telle que pouvoit l'avoir un homme d'un courage aussi inébranlable.

Notre Auteur, pour faire une Narration qui attache son Lecteur, ramene à son Su-

jet ce qu'il trouve de plus curieux d'ailleurs. Il fait entrer dans cette Histoire celle de Il fait entrer dans cette Histoire celle de la Comtesse de Châtcaubriant, jugée, condamnée à mort par son Mari. Je ne sors point, dit-il, de mon dessein; je raconte la Cause d'un Mari; qui dans son Tribunal Domestique, jugea sa femme coupable envers lui, et executa son Jugement. Il déroba à la Justice son glaive, et en arma son autorité maritale. Il avoue qu'en faveur du Bean Monda qui lit ses Ouverges il a embeau Monde qui lit ses Ouvrages, il a em-belli cette Histoire. A l'occasion de la Re-. bellion du Connetablé de Bourbon, l'Auteur nous donne un Traité du Crime de leze-Majesté, où il explique dix caracteres qui distinguent ce crime des autres.

Il seroit, dit-il, à souhaiter que sur tous-les crimes nous eussions des Traités aussiexacts et aussi complets. Il parle à la fin des Remontrances que fit le Parlement pour engager Henry IV. à faire punir séverement le Comte d'Auvergne, Criminel de leze-Majesté, et ses Complices. Il raporte la Réponse que le Roy y fit, et l'Arrêt du Parlement; la Marquise de Verneüil, Maîtresse du Roy, fut cause qu'on déroba les Accusés à la peine à laquelle ils avoient été condamnés. Par des Lettres Patentes, dit l'Auteur, qui furent entherinées au Parle-ment, on donna la liberté à la Marquise, et elle sut déclarée innocente, et les autres Accusés eurent leur liberté au bout de quelques années. La Marquise de Verneuil réprit son grand Rôle de Maîtresse du Roy.

La seconde Cause du même Volume est celle d'une fille accusée d'être Sorciere au Parlement de Provence. C'est Magdeleine Mandol ou de Demandouli, qui fut séduire par Louis Gaufridy, dont on a vû l'Histoire dans le VI. Tome des Causes celebres. Dans le premier Procès, on fit grace à Magdeleine Mandol, elle n'en profita point; elle retourna, dit l'Auteur, à son vomissement, elle fût poursuivie et punie. Magdeleine Hodoul l'accusa de l'avoir ensorcelée. On voit le raport que les Médecins firent de cet sensorcellemente.

Continua pas son instruction; le Parlement voulut la poursuivre, à l'exemple du Parlement de Paris, qui par un Arrêt de 16012 raporté par le Pere le Brun, dans son Histoire des Pratiques superstitieuses, Tom. I. Liv. 2. Chap. 3. a ordonné que les Sorciers seroient envoyés à la Conciergerie par les Juges Subalternes; Ains enjoint les envoyer incontinent et sans délai ès Prisons de la Con-

ciergerie, à peine de privation de leurs Charges.

Le Pere le Brun, qui raporte cet Arrêt comme une preuve que le Parlement de Paris croît aux Sorciers, ne voit pas, dit M. de Pitaval, que les incrédules lui répondront que cette Cour a voulu par là préserver les premiers Juges de l'illusion; pour moi je crois, continue notre Auteur, qu'elle a voulu s'attribuer le discernement des vérita-

bles Sorciers d'avec les faux.

Magdeleine Mandol se défendit avec beaucoup d'habileté dans son interrogatoire. C'est
à ce sujet que l'Auteur dit que l'intérrogatoire d'un Accusé est la procédure la plus
importante et la plus essentielle d'une information. Un habile Juge, dans cetté procédure, fait ordinairement accoucher un Accusé, malgré lui, de la vérité, pour se servir
de l'expression de Socrate; il saisit toutes les
consequences qui naissent des réponses de

B vj. celuir

celui qu'il interroge, il le presse, il-l'inti-mide, il soulage sa pudeur, il lui arrache des aveux décisis, comme des suites natu-

ses aveux decisits, comme des suites naturelles de ce qu'il vient de lui dire.

Sur la réquisition du Procureur Général, la Cour ordonna que Magdeleine seroit visitée, pour être procedé à la recherche des marques qu'on attribue à la magie. Voici ce que l'Auteur dit là dessus.

Les Experts peuvent saire des visites du corps des Malades, dans le dessein de les guerir. Les gens sages ne les regardent point comme indécentes, à plus sorte raison la Justice, pour éclaircir une vérité importante et nécessaire, peut user de pareille voye; elle : consacre toutes ses démarches par la pureté de ses vues. Je me suis seulement attaché à purger ce raport d'expressions qui n'étoient pas infiniment chastes; on voit ensuite le raport que firent les Médecins et Chirurgiens. Il paroît par l'Arrêt qui fut rendu, qu'on ne trouva pas de preuves de magie assés fortes, car-elle fut seulement condamnée à être renfermée toute sa vie.

M. de Pitaval observe sur cet-Arrêt, que les Juges ne penvent point condamner à des prisons perpétuelles, parce qu'ils ne peuvent faire subir aux Griminels que des peines portées par les Ordonnances; ils pouvoient, dir-il, bannir Magdeleine Mandol. et ensuite s'adresser au Roy pour obtenir que le Prince la condamnat à être renfer-

mée dans une prison perpétuelle.

Il dit ensuite son sentiment sur les Sorciers, et prend un sage milieu entre la crédulité et l'incrédulité. Il raporte à cette occasion le Jugement de quatre Evêques et de quatre Docteurs, sur de prétendues Sorcieres, et un Procès verbal, qui fut dressé au sujet de plusieurs personnes, lesquelles étant accusées de magie, n'enfoncerent point dans l'eau; sur quoi il ajoûte que, suivant le sentiment du sçavant Pere le Brun, Dieu que l'on tente, permet, pour punir coux qui commettent ce crime, que le dêmon, qui produit cet effet merveilleux, opére dans ceux qui sont Sorciers, comme dans ceux qui ne le sont pas; sur quoi et conséquemment on a dit que, de ne pas enfoncer dans l'eau n'étoit pas une conviction certaine de magie.

L'Auteur, à propos de Sortilege, finit par une Histoire arrivée à Charlemagne, dans laquelle il entre des anneaux constellés et des Opérations magiques. Mais on voit bien par le ton qu'il prend qu'il n'y ajoûte

aucune fai.

La troisième Cause a pour objet le Spce-tre, ou l'illusion reconnue, elle a été jugée au Parlement de Provence; c'est l'Histoire

d'un Paysan rusé, qui supose qu'un Revemant lui a révelé un trésor, et qu'il a confié ce trésor à un Marchand, qui le lui recelle; le Paysan lui intente un procès, et le fait condamner par le premier Juge. Là-dessus l'Auteur fait le Raisonnement que voici.

Que l'on se mette à la place d'un Juge qui reçoit une accusation d'un grand crime; il s'atache à découvrir le coupable; et quand après avoir recueilli les indices, les présomptions, réuni toutes les preuves, il croit l'avoir découveir, il s'aplaudit intérieurement; jaloux de sa découverte, son imagination l'embellir, elle s'imprime bien avant dans son ame, c'est son ouvrage, c'est une création; son devoir qui le presse, l'oblige de mettre à profit ses lumieres, alors comment un Innocent contre qui des indices et des présomptions s'élevent, peut-il se sauver? L'horreur du crime, l'obligation de le punir, la crainte de résister à la vérité; tout concourt à l'accabler.

L'Accusé fut absous au Parlement; les Plaidoyers pour et contre sont curieux. On y rassemble toutes les raisons qui peuvent autoriser le retour des Esprits, et celles qui peuvent les combattre. A l'égard de l'Accusateur, la Cour ordonna qu'il seroit poursuivipar recollement et confrontation.

On n'avoit point encore d'exemple, dit

M. de Pitaval, que l'Accusé et l'Accusateur fussent poursuivis conjointement dans une même Procédure. On cito t un ancien Statut qui l'ordonne ainsi, mais il ne parost pas qu'il eût jamais eû d'execution : en esset, dit il, lorsqu'après cela, en jugeant l'un et l'autre, les Juges sont de differens avis, les uns pour absoudre l'Accusé, les autres pour absoudre l'Accusateur; les deux Accusés : sont nécessairement absous.

Cette Cause conduit l'Auteur à raporter plusieurs Histoires de Revenans, qui ont fait illusion. Il fait voir qu'il y a des causes naturelles de l'aparition dès Spectres, soit par par l'effet de l'imagination, soit par la palingenenesie, qui renferme la résurrection des Plantes et des Animaux, &c.

La quatriéme Cause a pour Sujet un Mariage réprouvé, parce qu'il a été fait à l'ex-tremité de la vie d'un Maître avec sa Servante, sa Concubine, elle étoit, dit-on, Servante et Maîtresse tour-à-tour. Elle avoit l'art de regner sur son Maître, en lui obéissant. Une Note marginale aprend que le Maître, qui; aime sa Servante, est nommé en Latin Ancillatorius. Peu de jours après le Mariage, le Maître mourut.

Le Plaidoyer de M. Regnard, qui parloit pour les Collateraux, qui disputoient à ce Mariageles effets civils, renserme toutes les

raisons d'une saine Jurisprudence. Celui de M. Cochin, qui parla pour le Mariage, nous aprend ce que peut un habite Avocat dans une Cause qui n'est pas favorable; il la mania avec rant d'adresse qu'il la rendit spéscieuse.

L'Arrêt qui sut rendu le 16. Mars 17361 réprouva le Mariage, consormément aux Conclusions de M. Chauvelin, alors Avocat Gérnéral, aujourd'hui Président à Mortier. L'Auteur a mis à la sin la Déclaration du 261 Novembre 1639. de Louis XIII. et l'Edit de Louis XIV. du mois de Mars 1667. qui ont sixé la Jurisprudence sur la matiere de cette Cause.

Dans la cinquième Cause, on traite d'une Réclamation contre des Vœux. Un Beaupere oblige le fils de sa femme de se faire R'eligieux par des voyes violentes. Le Religieux réclame contre ses vœux dans les cinq ans. Comme la violence fut établie par une Procedure faite par l'Official, qui se trouva-nulle, il fallut qu'il la recommençat; conformément à l'Arrêt rendu.

Quand le Juge balance, dit l'Auteur, entre la rigueur du Droit et la justice du fondqui la combat, il creuse dans son cœur, qui est le Siege de l'équité et de la Charité, pour chercher les expédiéns qui peuvent les concilier. L'Auteur, à la fin de cette Affaire,' explique explique toutes les causes de réclamation. sontre les Vœux, comme une doctrine utils à ceux qui sont dans le cas. Il raporte à la fin la Lettre d'une Dame qui l'a invité de donner des Causes consolantes pour les Religieux et Religieuses qui ont été sacrifiés par la force. Cette Lettre mérite d'être lûë, elle est écrite dans ce style naturel de semme, qui a droit de plaire; » J'ai eû, dit-elle, » une idée sur cette matiere. Je voudrois » qu'on donnât à ces Religieux et Religieu-» ses la liberté de sortir de leur Convent, » mais en même-temps, je permettrois aux » gens mariés, mal assortis, de rompre leurs: » chaînes, à condition qu'ils entreroient » dans le Cloître, chacun dans celui de leur » Sexe; je suis sûre que j'aurois bien-tôt » peuplé les Convens que j'aurois dépeuplés. La premiere Cause du second Volume a pour titre, la Marquise de Sassy, accusée du meurtre de son Mari et d'une suposition de part. M. de Sacy parla pour cette Dame; il n'étoit pas son parent, quoique son nom ait la même prononciation. L'éloquence de cet Avocat brilla dans cette Affaire, mais une éloquence judicieuse qui met en œuvré les ornemens de l'Art avec beaucoup de sagesse, &c. On raporteroit ici les plus beaux traits du Plaidoyer de M. de Sacy qui triompha dans cette Cause, mais il vaut mieux

Y181 MERCURE DE FRANCE

les voir dans l'endroit où ils sont enchassés. On a mis à la fin de la même Cause, plusieurs Eloges de ce célebre Avocat, qui ont été faits par des Académiciens s'et on parle en général de ses Ouvrages.

La seconde Cause est celle d'un Mari, qui après plus de 40. ans d'absence, accusa sa femme de Bigamie. C'est celle de Jean Maillard, elle est remplie de Questions excême-

ment curieuses.

PREMIERE QUESTION.

Si le témoignage des Experts et Muitres Écrivains qui déposent de la conformité des Ecritures, est une préuve suffisante pour la réconnoissante d'un bomme.

SECONDE QUESTION:

Si la ressemblance établie par témoins, est une preuve certaine pour la reconnoissance d'un homme, et si des Témoins fort vieux qui font cette reconnoissance, peuvent déposer de ce qu'ils ont vû étant impuberes:

TROISIEME QUESTION.

Si l'on peut oposer à Jean Maillard son absence pendant 43, années, comme une fin de non recepoir comre son Apel comme d'abus, interjetté de la célébration du Mariage de sa femme avec un autre Mari.

Toucs

Toutes ces Questions, et quelques au rres qui sont agitées, sont extremement interessantes. On finit cette Cause par l'éloge de M. Pajol, qui a parlé pour l'une des Parties.

M. Pajol, qui a parlé pour l'une des Parties.
Don Carlos, fils de Philipe second, Roy d'Espagne, condamné à mort par son Pere, est l'objet de la troisième Cause. On a douté, dit l'Auteur, si la Religion, la Justice, où la politique et la haine n'ont point guidé ce Pere, qu'on est porté à croire plutôt inhumain qu'équitable. Ce Sujer, ajoûte-t'il, a été manié par Campistron, dans la Tragédie d'Andronic, qu'il a mis à la place de Don Carlos.

L'Abbé de S. Réal en a fait un Roman fort ingénieux; c'est-à-dire qu'il a donné des embellissemens à cette Histoire, et qu'il

en arné la vérité par des incidens.

Don Carlos ayant entrepris de se mettre à la tête des Rebelles de Flandres, sut arrêté lorsqu'il étoit prêt à partir. Son Pere voulut que l'Inquisition lui sit son procès. L'Auteur raporte deux Plaidoyers, où il y a beaucoup d'art. L'un est pour Don Carlos, et l'autre contre ce Prince insortuné, qui sur condamné par l'Inquisition à une peine capitale. On lui laissa le choix de son suplice, il expira après s'être sait ouvrir les voines. Rien n'est plus touchant que la mort d'un Héritier présomptif de la Couronne, par les ordres d'un Pere cruel et insséxible. L'Auteur

L'Auteur qui a recueilli cette Cause Historique pour les Gens du Monde, plutôt que pour les Gens du Palais, a mis au bis des pages plusieurs Notes instructives. Il dit qu'il est obligé de faire connoître Philipe I'I. le principal Personnage de cette Histoire, et parce que les actions peignent mieux que les paroles, il raporte plusieurs traits de œ Monarque. En voici un qui peint, dit-il, au naturel ce Prince sévere et impérieux. Il dit à son Cocher en partant de Madrid pour l'Escurial', qu'il vouloit arriver à une heute qu'il lui marqua. Le Cocher étant au milieu du chemin, vit que l'heute s'aprochoit. Il n'épargna pas à ses Mules les coups de foiiet; il s'emporta contre elles, en les apellant Mules de Maquereau. Le Roy remarqua l'é-pithete; étant arrivé à l'Escurial, il demanda au Cocher à qui étoient les Mules. Le Cocher se ressouvenant fort heureusement du trait qui lui ctoit échapé: Sire, répondit-il, elles sont à moi; si elles sont à toi, reprit ce Prince, garde-les; je ne veux point avoir de Mules de Maquereau à mon Carosse. La présence d'esprit du Cocher lui valut cet atelage et lui sauva la vie; car s'il eût répondu que les Mules étoient au Roy, ce Prince l'auroit fait mourir infailliblement, dit notre Auteur, qui ajoûte cet autre trait. Ce Prince fit ôter dans un Convent le Portrait

rait de Gaspard Lopés, menteur insigne;
les menteurs, dit-il, ne méritent pas de
vivre dans ce monde, ni réellement, ni en

peinture.

Enfin Philipe I I. par une cruelle destinée; qui étoit, ajoûte l'Auteur, la juste peine de outes ses cruautés, après avoir mené une vie triste et douloureuse, effet de mille cruelles refléxions qui le déchiroient, fut frapé d'un ulcere, qui engendra une quantité effroyable de Poux, dont il fut dévoré tout vivant, et étouffé quand ils ne trouverent plus de quoi se nourrir sur son corps. Il mourugen 1598. âgé de 71. ans.

Une heure après sa mort, un Seigneur Espagnol écrivit avec un charbon sur une cheminée du Palais cette Epitaphe de ce Monarque en Espagnol. La voici en François

> Luxurieux dans sa jeunesse, Homme fait, il fut très-cruel, Très-avare dans sa vieillesse; Possede-t'il le bonheur éternel?

Alexis Petrowitz Czarewitz, Méritier presomptif de l'Empire de Russie, condamné à mort par son Pere, est le Sujet de la quatriéme Cause. La destinée de ce Prince, dit l'Auteur, a tant de raport à celle de Don Carlos, que j'ai crû que je ne devois pas sé-

Digitized by GOOGLE pare

Parer leurs Histoires. Tous deux ont eû un Pere séwere, implacable, qui les a fait condamner à mort. Mais le caractere de ces deux Peres étoit bien different. Ils n'agirent pas tous deux par le même principe. Philipe I I. fut guidé par l'antipathie et la haine qu'il avoit pour son fils; et le Czar ne se détermina à faire mourir le sien, que parce que, jaloux de sa gloire, il apréhenda que son fils quoiqu'il n'eût rien oublié pour lui donner une bonne éducation, à laquelle il n'avoit pas répondu, ne détruisît l'Ouvrage de son Pere, et ne causât la décadence de l'Empire des Moscovites; il lui fit faire son Procès, sous prétexte de crime de leze-Majesté, dont il l'accusa. Les Sénateurs de Russie le condamnerent à mort.

Un Moscovite, dit l'Auteur, m'a assuré que le Czar voulut que le Czarewitz lut lui-même sa Sentence, il fut obligé d'obéir à son Pere, et à peine eut-il fini cette lecture que des vapeurs noires lui monterent au cerveau; il perdit l'usage de la vûë et tomba dans une défaillance dont il eut de la peine à se remettre. C'étoit l'effet du poison dont la Sentence étoit infectée. Le Moscovite me dit que le Czarewitz mourut trois jours après. Voilà, continuë M. de Pitaval, un rafinement de cruauté qui n'embellira pas l'Histoire du Czar.

A la Table des Dieux, Mercure louoit fort
Le jeune Monarque du Nord,
Et parlant des Héros qui regnent sur la Terre,
Mars, le Dieu de la Guerre,
Vantoit sur tout ses Lauriers;
Et Jupiter fut des premiers
A faire remarquer sa bonté, sa clémence,
Sa pieté, sa tempérance,
Si rare parmi les Guerriers,
Minerve aplaudissoit sans cesse

Ce Roy là, dit Momus, n'est ma foi pas un sot. Enfin tous ces Dieux-là raisonnant sur sa gloire, Le plaçoient par avance au Temple de mémoire, Mais Bacchus ni Vénus n'en dirent pas un mot.

A sa prudence, à sa sagesse.

La Comtesse de Konismark (c'est toujours L'Aureur qui parle) est la mere du Comte de Saxe,

Saxe, Lieutenant Général dans les Troupes de France, et qui s'y est très-distingué; elle est célebre par son esprit et par sa beauté.

Il finit par une Cause qu'il apelle le Majoral de Rye, c'est-à-dire une substitution Espagnole. Il s'agit d'un Testament fait par l'Archevêque de Besançon, Prélat habile et muni de bons conseils, cependant cet Acte se trouva susceptible de plusieurs interprétations.

La Cour jugea que la substitution étoit finie et que ce fideicommis de quarante mille
livres de rente qui avoit été possedé successivement par plusieurs Substitués, apartenoit à la fille du dernier possesseur, quoique le Sexe fût exclus dans la substitution.
C'étoit la fille du Comte de Poitiers qui a
épousé depuis le Duc de Randan, fils du
Duc de Lorge. La matiere est un peu abstraite, et cette Cause est, dit l'Auteur, qui
avoit écrit dans cette même affaire, plus propre aux Gens du Palais qu'aux Gens du
Monde.

Il ajoûte qu'elle est si singuliere qu'aucun Arretiste n'a fait mention d'une Cause de cette espece, ni qui en aprochât. Il finit en justifiant notre Nation d'aimer les Procès et d'avoir des Loix qui semblent les favoriser.

Le Dédale de nos Loix, dit-il, le labirinthe

rinthe de notre science du Palais, et la ré-» putation qu'ont parmi nous les Normands » et les Dauphinois, d'être les peres de la » chicane, donne lieu de dire que les Suis-» ses et les Turcs, qui nous cedent en scieno ce et en politesse, démêlent plus sûrement " que nous la vérité de la justice. Je ne veux point faire ici l'apologie de ceux qui aiment les procès. Mais je dirai qu'on conciuroit mal, en disant que les Suisses et les Turcs ont moins de cupidité que nous, parce qu'il paroît qu'ils aiment moins les procès; la cupidité est égale dans le cœur de toutes les Nations; s'il y en a qui disputent mieux les biens qu'ils possedent; c'est parce qu'ils sont plus ingénieux que ceux qui ne peuvent pas les défendre; leur fait trouver une éloquence plus séduisante. Si le Turc et le Suisse, avec ce bon sens qu'on veut leur attribuer, avoient, comme ples François, un esprit de ressource, ils plais deroient avec la même ardeur et aussi longtemps que nous, et ils auroient des Pro-» que nous la vérité de la justice. Je ne veux » temps que nous, et ils auroient des Pro» cureurs aussi rafinés que les nôtres. C'est
» donc un faux raisonnement de conclûre que
» parce que leur Justice a banni la chicanne, » leurs ames sont privilegiées et exemptes de la cupidité; ils doivent ce bonheur qui re-11. Vol. w gne

» gne dans leurs Tribunaux, plutôt à l'indi: » gence des ressources de leur esprit, qu'a leur » dioiture et au détachement de leurs biens. » Ce malheur que notre esprit nous attire, . » n'est-il point racheté par d'autres avantages » qu'il nous procure? D'ailleurs sommes-nous » les seules Nations chés lesquelles re-» gne cet art de plaider, et ne serions-nous » point les Ecoliers des Italiens, ou du moins ne fraterniseroient ils point avec nos Plai-» deurs les plus subtils ?

On peut dire que l'Auteur s'est soûtenu dans ces deux nouveaux Volumes, qui mé-

zitent d'être à la suite des précédens.

QUESTION DE DROIT.

» Une femme majeure de 15. ans se marie, ou si elle est mineure, son Tuteur la marie par avis » de parens, homologué en Justice. Par le Contrat ade Mariage il est dit qu'une Maison sise en cette Ville de Paris, qui lui est propre, entrera dans La communauté et sera réputé: Conquest entre s les futuis Conjoints comme si e le cut été aco quise pendant et constant le Mariage. Le Mari prédécede, laissant des enfans qui partigent aves leur M re les biens de la Communauré; par le ar partage la Mere reprend sa Misson et preud moins so sur les autres biens de la Communauté; elle con-» vole ensuite en secondes Nôces.

On demande si elle peut disposer de cette Maison comme de son herr age propre. Ou si elle est ten & de la reserver à ses enfans du premier lit, attendo que c'est un Conquest fait avec son premier Mari, ou qui a été réputé tel par le Contrat de son premier Mariage.

Par Boitse de Paris.

ORATIO GRATULATORIA de Concordia Geneva Restituta Dicta Statis Academia Genevensis solemnibus Die 19 Mui, Anni 17;8. à Jacobo Verneto Ecclesia Pastore et Academia p.t. Rectore. Geneva, Typis Pellissari et Soc. M. DCC. XXXVIII. Brochure in 4. de 10. pages.

On a ajoûté au Titre qu'on vient de l re, et pour servir de Frontispice à cette Harangue la gravûre d'une Méda lle récemment trapés à Geneve, au sujet de la Pacification des Troubles de la République On voit d'un côté un Autel enflumme, posé entre les Figures de la Paix et de la Justice, ornées de leurs Symboles. Au pied de cet Autel est la Discorde terra sée, avec cette Légende: Salus Respublicas, et dats l'xerque, J D F. Sur le Revers est une Couronne d'Oliver, dans laquelle en lit cette Inserviption: Dissidia Genev composita Officia Et Arbitrio Ludovici XV. Regis Chaistiamiss et Helvit. Civitatum Tigurin. Et Bernens. M. DCC XXXVIII.

Les coins de cette Métaille ont été gravés par Jean Dassier, Genevois, qui exte le cans son Arti, et qui n'est pas o iblié dans le Discours Latin. Voici la Dédicace de ce Discours, laquelle suit iminédiatement la Médaille.

Excellentissimo atque Fortissimo FRANC. COMITI LAUTRECIO, Re iorum Castrorum Prasecto. Ac. Coristia vissimi Regis, ad pacandam Genevam Legato, Belli Pacisque Artes callenti, cuius est, ut hostes debellare, ita civiles tempestates serenar. Viris Gii Il ustrissimo

¥392 MERCURE DE FRANCE

Illustrissimis et Amplissimis Johanni Hoffmeistend, Consuli, Johanni Gasparo Eschero, Proconsul, apud Tugurinos: Jacobo Steieuero, Consul, Ludovico Wattevillao, Magistratui ex Primariis apud Bernenses, Legațis Paciferis, Piis, Predensissimis; hanc de Restitută nobis Concordia, qui instauratur Civitas, et Musa recreantur, Granditionem, lata et grata Academia nomine, ossiti Jacobus Vernetus.

L'Orsteur a traité dignement son Sujet, et ou y voit plusieurs traits d'Eloquence et de Litteraure, que nos bornes ne nous permettent pas de raponet. La reconnoissance particuliere des Genevois envets S. E. M. le Cardinal de Fleury, s'y trouve marquée en des termes que tout le Monde nous sçaura bon gré de trouver ici, et auxquels toute l'Europe

aplaudira sans doute.

Neque inter tantas laudes ista laus insima erit Prefulis illius, non tam Purpura eminentis, quam aquitate, lenitate, singulari sapiennia, prisca integritate, Viri incomparabilis, cujus consiliis ita storet Gallia, ut nunquam magis, cujus moderamine quiescit Europa, cujus magnanimitate gaudemus et nos, qui ut, Nestoreos assequatur annos, Cœlum enixè rogamus.

Le premier Registre de l'Armorial Général da France, Ouvrage qui contiendra successivement le Histoires Généalogiques de toutes les Familles que composent actuellement le Corps de la Noblesse de Ce Royaume, a été présenté au Roy par M. d'Hoza Juge d'Armes de France. Ce premier Registre in-folden deux volumes, qui renferme plus de six cent Armorites, est outre cela orné de plusieurs Vignettes et Culs-de-lampes, et se distribué à Paris, cha Prauls, Pere, Quai de Gêrres, au Paradis. Prix ca blance

Lanc grand papier 96. liv. petit papier 72. liv. Les. Registres suivans, aussi in-folio en 2. volumes, se. Ronneront au Public d'année en année.

Nous avons reçû depuis peu d'Italie les Nouveles suivantes. Gaëtan Albizini, Libraire à Florence, qui a imprimé le Musœum Etruscum, en deux Voumes in-folio, sur de très - beau et grand Papier, priné de deux cent Plancl es très-proprement graées, a publié en Latin un Prospectus de cet Ouvrate, dont les Sçavans connoissent déja l'œconomie et le mérite. A la suite du Prospectus est un Avis ux Gens de Lettres et aux Libraires, lequel on nous prie de publier dans notre Journal En voici e contenu.

1°. Quiconque prendra douze Exemplaires de ces Davrage, et fera payer ici à Florence cent quarantequatre Ecus Romains, à dix Paules l'Ecu complets,
et sans aucune diminution pour Change, Remise, &c.
à raison de douze Ecus Romains pour chaque Exemtlaire en blanc, aura deux Exemplaires dudit Ouv-age de bénéfice, et en recevra par conséquent quatorze Exemplaires au lieu de douze, qu'il aura payés,
et gagnera par-là vingt-quatre Ecus Romains.

2°. Si on n'en prend que six Exemplaires, on ne laissera pas d'avoir le même avantage à proportion; l'est-à-dire, qu'en faisant payer ici à Florence soi-tante-douze Ecus Romains, de la maniere qu'il est lit ci-dessus, on recevra sept Exemplaires au lieu de ix qu'on aura payés; bien entendu que l'Imprimeur le l'Ouvrage, qui fait ces propositions au Public, na coblige à aucun avantage à proportion, envers ceux qui rendront moins de six Exemplaires.

3°. Il ne veut pas non plus s'obliger à aucun avanlage à proportion, envers ceux qui pourroient peut-être Giij souhaiter

souhaiter de troquer d'autres Livres contre l'Ouvrage en question, a moins qu'on n'en prit vingt - quatte Exemp a res ; enen ce ca ,il offre de prendre par trot, et en payement , d'autres Livres jusqu'à la somme de cent Ecus Romains, en deduction de celle de deux cens quatre vingt dix huit Ecus Romains qui lui seroient dus pour ces vingt - quatre Exemplaires ; à condition que le restant de la comme, c'e t'a dire, cent quartsvingt dix-buit Ecus Romains lui servient payes à Florence, sans aucune diminution, pour cause quelconque ; et que les Livres qu'il recevra en troc , seron: de bonne qualité, entiers, bien conditionnés, et à un juste prix, lesquels lui seront envoyés iti par bonne commodité, après lui en avoir auparavant communiqué le Catalogue, avec le prix en marge de chaque Livre, et être convenu avec lui par Letires commeil est de coûtume dans le Commerce, ésc

Cet Ouvrage est intitulé : M u s of un ETRUSCUM exhibens insignia veterum Etruscorum Monumenta, areis Tabulis CC, nunc primum edita et illustrata Observationibus Antonii-Francisci GORI, Publici Historiarum Professoris Il est dedié à Joseph A V E R A N I , célebre Jurisconsulte, et

Protesseur de l'Université de Pise.

M. l'Abbé Olivieri vient de faire imprimer Marmora Pisaurentia notis illustrata, aussi à Florence, où le III. Tome de l'Eusthatius du P. Polisy est dejà en vente; de même que les Poësies de feu M Fortiguerra, qu'on a imprimées à Venise, sous le nom de Carteromaco. Le Livre de Statu Mortuerum de M. Muratori contre M. Burnet, paroît depui peu.

On prépare à Venise une Edition de toutes les Euvres de Photius: un Papas Grec nommé Caud phorum

139 f shorus a fait les Traductions, et le P. Rotta préside à l'Edition.

On va commencer à Verone une nouvelle Edition des Œuvres de Sodolat, chés l'Imprimeur des Œuvres du Cardinal N ris. Le même imprime actuellement un VI. Tome des Envies de Muret, qui contiendra des Oraisons et des Lettres qui n'ont point parû.

Il a parû depuis peu à Rome un Ouvrage curieux sur un Point des Antiquités Chiétiennes, en voici le titre: Nummus areus veterum Christianorum, Commentario in duas partes, distributo, explicatus, prodit nunc primum ex Musced Victorio, adjectis sacris aliquibus Monumentis : 1. Vol. in-4. Romæ, Typis Zempelianis pp. 114. 1737.

C'est aussi à Rome qu'on a fait récemment la découverte d'une magnifique Tassa pour une Fontaine, du plus beau Granite. Elle a 16. Palmes de diametre, et plus d'un pied d'épaisseur; elle a été trouvée près du Palais Sancta Croce, en creusant les fondemens d'une petite Maison.

Le Tableau que M. Oudry Peintre ordinaire du Roy a présenté à Sa Majesté le 1. Juin, et dont quelques Nouvelles publiques ont parlé, représente le Roy à la Chasse dans la Forêt de Fontainebleau. accompagné de ses Courtisans, Officiers et Piqueurs. Le fond du Tableau représente les Rochers et l'Hermitage de Franchard, sur un desquels est un Cerf tenant contre les Chiens; toute la Meute qui arrive sur la voye par dessus ces mêmes Rochers, forme un spectacle magnifique : sur le devant et à G iiii

un des coins de ce Tableau, l'Auteur s'y est peine à dessinant la Chasse.

Ce Tableau a 20. pieds 4. pouces de long, et 11. pieds de haut ; c'est le quatriéme des neuf que Sa Majesté a ordonné au Sr Oudry en 1733. pour être mis en Tapisserie aux Gobelins, pour meubles la Chambre à coucher du Roy, l'Antichambre et la Chamb e du Conseil à Compiegne. Le premier est un Rendez - vous de Chasse, où le Roy prend ses bottes pour monter à cheval, dans l'endroit que Yon nomme le Puits du Roy, dans la Forêt de Compiegne; il y a environ trente principales Figures; dont sept Portraits ressemblans, les uns à cheval, et les autres à pied. La Caleche de Sa Majesté attelée de six chevaux, les Gardes du Corps, &c. un trèsgrand nombre de Figures, de chevaux, et la Meute sur le second et troisième Plan, et le tout peint d'après nature. Ce premier Tableau fut présenté au Roy les Fêtes de Paques 1735.

Le deuxième fut présenté les Fêtes de la Pentecôte de l'année d'après. Il a de grandeur 15. p els et demi de large, sur 11. pieds de haut, et représente la Mort du Cerf dans les Etangs de S. Jean aux Bois, situés dans la Forêt de Compiegne. Sur le devant du Tableau est le Roy, le Comte de Toulouse, et plusieurs autres Seigneurs, Officiers et Piqueurs à cheval, un Valet de chieus retient avec force un Relais qui est animé, et qui veut donner sur le Cerf. On voit un très-grand nombre de Figures sur le second et troisième Plan; le fond du Tableau représente l'Abbaye de S. Jean aux Bois, le tout peint d'après nature, ainsi que tous les

objets représentés.

Le troisième fut présenté au Roy les Fêtes de la Pentecôte de l'année derniere; il représente la

Chasse

Chasse du Cerf à la vue de Compiegne, de Royal-Lieu, et des environs. Ce Tableau a 30. pieds 6. pouces de large, sur 11. pieds de haut. Le Roy est sur la premiere Ligne, accompagné d'un grand nombre de Figures à cheval, qui paroissent arriver sur le bord de la Riviere, chassant le Cerf qui a passé l'eau; une grande quantité de chiens, tant sur le devant du Tableau que dans la Riviere, sur la voye du Cerf; des Valets de chiens, dont l'un apuye, et l'autre retient un Relais.

Sur le devant, des chiens qui passent dans des Bleds, mêlés de Barbeaux et Coquelicots, la Térasse ornée de Plantes, &c. Sur le second Pian, on voit la Riviere d'Oyse, sur laquelle il y a à un bout du Tableau un Bacq qui passe des Picqueurs, &c. Un Bateau avec des Rameurs, dans lequel le Roy passe ordinairement; le Coche de Beaumont, rempli de Figures, remontant la Riviere; d'autres Bateaux qui interrompent l'égalité qui se seroit trouvée sur l'eau. Le terrain du côté du Coche est occupé par une Caleche attelée de quatre chevaux, et par des Figures à pied et à cheval, &c. Le fond du Tableau est la vûë de Compiegne, au Point de vûë ordonné par le Roy; celle de Royal-Lieu, une partie de la grande Forêt; dans le lointain, les Montagnes et Villages qui s'y trou-

Les Figures de tous ces Tableaux ont environ 30 pouces de haut, ce qui en occasionne le grand nombre.

vent.

Le 18. du mois dernier, il fint présenté au Roy une Piece de Tapisserie faite aux Gobelins par le Sr Audran, d'après le second Tableau du Sr Oudry, qui représente la mort du Cerf aux Etangs de S. Jean aux Bois, dont Sa Majesté a été très-contente.

Lorsque

Lorsque ces Tableaux ont été portés aux Gobelins, le S. Oudry a été chargé de la conduite de la Tapisserie; aussi s'est-on aperçû d'une execution au dessus de ce qui a parû depuis long-temps; et l'on peut dire qu'il n'est pas possible de porter la Tapisserie de Haute Lice dans toutes ses parties, à un plus haut degré de perfection.

ESTAMPES NOUVELLES.

Error inest, pluma tectus adulter erat.

D'un Cigne caressant faut-il qu'on se défie ? Le Plumage cache un Amant.

Quel bonheur pour Leda, qu'un tel déguisement La séduise et la justifie t

On lit ces Vers au bas d'une Estampe en large qui vient de paroître, gravée par le Sr L. Desplaces, d'après un gracieux Tableau de M. Cazes.

Le Sr le Bas, Graveur du Roy, continuant de produire des Morceaux de bon goût, vient de mettre au jour une Estampe de 17. pouces et demi de haut, sur 23. pouces et demi de large d'après un excellent Tableau de M. Lancret, qui représente dans un agréable Physage, et autour d'une Table où est une Corbeille pleine de raisins, de verres, de bouteilles &c. une troupe de jeunes. Dames et de jeunes hommes vétus à l'Italienne, ce qui a donné lieu au Graveur de donner à cette Estampe le titre de Repas Italien. On lit au basses Vers de M. Moraine.

Dans:

Dans ce charmant Séjour, où brillent tant de Belles, Dont l'air est trop galant, pour qu'elles soient cruelles.

Rien ne peut empêcher, Amans, votre bonheur: Si l'Amour vous remplit de l'ardeur la plus tendre; De concert avec lui, Bacchus par sa Liqueur Sçait vous mettre en état d'oser tout entreprendre.

Des Personnes de considération ont engagé le Sr le Bas à travailler à ce morceau, afin de lui faire tenir place dans leur Cabinet entre les Réjonissances Flamandes, et la Fête de Village, gravées par le même, lesquelles ont extrémement plu au Public.

Le Tableau de cette Estampe est dans le Cabinet du Duc de Valentinois. Elle se vend au bas de la ruë de la Harpe, vis à-vis la ruë Percée, chés le Bas.

VERS

Pour être mis au bas du Portrait de M. Titon du Tillet.

I TON a réuni le sçavoir et la grace, Les talens de l'esprit et la bonté du cœur. A la Cour d'Apollon il mérite une place, Pour avoir fait en Bronze élever le Parnasse; *

* Le Parnasse François qu'il a fait élever en bronze, est en ce genre un des plus beaux morceaux que l'on voye à Paris, tant pour le dessein, que pour G.vj.

Il en mérite une autre, comme Auteur. * 1

Desforges Maillard.

ዿዼዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿዿ **፞**

EXTRAIT d'une Lettre écrite par M. VI NES, Directeur et Chirurgien Major des Bains de Bareges aux Pyrenées, au sujet des réparations de ces Bains.

Omme il importe de sçavoir que les réparations de Bareges sont entierement finies, je vous prie de vouloir bien rendre public le détail qui suit.

Le Sr Polart, Ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province, a été chargé des réparations que la Cour s'étoit psoposé de faire, à l'occasion des Eaux qui se perdoient aux Bains de Bareges, à quoi

il a fait travailler avec beaucoup de succes.

On n'ignore pas que les Eaux et Bains de Bareges, sont regardés comme ce que la Nature a pu produire de plus merveilleux, pour la guérison d'une infinité de Maladies, auxquelles le Corps humain est sujet; et qu'elles sont spécifiques pour toutes sortes de Coups de feu, et autres Bieffures: c'est pourquoi on a toujours travaillé à ces Eaux avec beaucoup de précaution, crainte de perdre un

l'execution. Ce magnifique Monument attire la curiesité de tous les Etrangers, pour qui son Cabinet est

toujours ouvert.

* * La Description du Parnasse François, avec la Vie de tous nos Poëtes, et les Essais sur les bonneurs accordés aux illustres Sçavans de tous les Siecles: doux Ouvrages sçavans et curioux, dont il est Auteur.

pareil Trésor, et la Cour (toujours attentive au Bien public, et en particulier à ce qui peut procurer du soulagement aux Sujets de Sa Majesté, qui ont reçû des Blessures à son Service,) y avoit cidevant sait travailler diverses sois, sans que l'on eût jamais pu parvenir à resouler les Eaux, qui se perdoient dans leur ancienne conduite.

Avant le dernier travail qu'on vient de faire, il n'y avoit guere qu'une Douche, apellée la Douche Royale, de laquelle on pût faire usage, ainsi il n'y avoit qu'une Personne à la fois qui pût se baigner, quoiqu'il y eût deux autres Douches de la même qualité, desquelles on ne pouvoit faire usage, par raport à la perite quantité d'Eau, dont il me couloit par ces Tuyaux qu'un très - petit filet, ayant néanmoins été abondantes anciennement.

La cause pour laquelle ces Tuyaux ne jouoient point comme ils avoient fait autrefois, venoit de ce que la plus grande partie de ces Eaux se perdoient par differens Griffons, qui jaillissoient au travers du fond du Sol du Bain Royal; anjourd'hui par les ouvrages que le Sr Polart a fait faire, tous ces Griffons ont été bouchés, et par là refoulés dans leurs anciens Canaux; de sorte qu'au leu de la Douche dont on vient de parler, il y en a deux autres de la même Eau, qui joüent en même temps à plein Tuyau, de façon qu'on peut baigner et doucher trois Personnes à la fois au lieu d'une, ce qui est un bien inexprimable pour le Public, qui aura la facilité de se baigner à Bareges; ce qui n'étoit pas aisé auparavant, par raport à la grande quantité de monde qui s'y rendoit, pour prendre ce Remede.

Il y avoit d'ailleurs une Douche au Bain quarré, reconnue spécifique pour la guérison des Ulceres, dont

MOZ MERCURE DE FRANCE

dont la plus grande partie de l'Eau se perdoit par le Canal de décharge, et ne donnoit qu'un petit filet d'Eau; le Sr Polart y a également fait travailler, et ses travaux ont été si bien conduits, que cette Douche donne aujourd'hui de l'Eau à plein Tuyau.

Il y avoit encore un Bain rond, apellé Bain de Délice, qui n'étoit pas fort utile, ne pouvant servir qu'à deux personnes par jour, attendu qu'il falloit trois ou quatre heures pour le remplir : par les Remarques que le Sr Polart a faites, il a trouvé qu'il y avoit des Griffons d'une Eau chaude, aprochant du degré de la Douche Royale, d'autres d'une Eau te mpérée, et enfin des Eaux froides, qui transpizoient à travers le mur, et qui se méloient avec les chaudes, ce qui rendoit ce Bain fort tempéré, et l'avoit fait apeller Bain de Délice; il a cru qu'il devoit pour le Bien public renfermer ces Eaux chaudes dans une Cuvette, pour les séparer des froides et des tempérées, il y a parfaitement réussi, et ces Eaux chaudes procureront une Douche aussi abondante que les autres, de laquelle Douche on formera un nouveau Buin, auquel il a donné le nom de Bain Dauphin; on ne doute pas que ces Fauz ne soient aussi salutaires que les autres, puisque le Sr Vignes, Directeur des Bains, qui en a fait l'Analyse, a trouvé qu'elles étoient empreintes du même Minéral, que celui de la Douche Royale.

Les Eux tempérées qu'il a séparées des chaudes, serviront pour un nouveau Bain de Délice, afin que le Public ne perde rien; le Sr Polart a même vou-lu mettre tout à profit, puisqu'au bout de l'Aqueduc, où se réunissent toutes les Eaux chaudes pour se perdre dans la Riviere, il a fait construire un Bain pour les Chevaux; il a eu outre cela une attention toute particulière, au moyen d'un Aque-

duc

1403

duc qu'il a fait construire autour des Bains, d'en détourner toutes les Eaux froides, qui par leurs filtrations auroient pu se mêler avec les Eaux chaudes.

A Bagneres ce 5. May 1738.

ರಾಹಿಸುವುದು ಪ್ರಭಾವನವಾದರೆ

LETTRE de M. * * * écrite de Lisbonne à M. * * * sur quelques Matieres Chirurgicales, et Réponse, & c. datée de Paris du 4. Juillet.

R. Daviel, Monsieur, est un Maître Chirurgien Juré de Marseille, entretenu sur les
Galeres du Roy, Associé de l'Académie de
Toulouse, et fameux Oculiste, c'est celui que
vous avez connu à Lisbonne au mois de Février
dernier, lorsqu'il guérit heureusement de la Catazacte la Sœur de Don Antoine Guedes, Ministre et
Secretaire d'Etat de Sa Majesté Portugaise, étant
parti à ce sujet par Congé de la Cour; vous me
marquez encore que le succès de ses Opérations a
été des plus grands à Lisbonne, ce qui lui a attiré
la confiance du Public; je n'en suis pas surpris :
ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on connoît à Marseille, et dans tout le Royaume, la capacité de M.
Daviel; il en a donné des preuves autentiques, nou
seulement pour les Maladies des Yeux, mais même pour tout ce qui regarde les autres Opérations,
qui se pratiquent sur le Corps humain.

M. Daviel est bon Anatomiste, il posséde parfaitement la Matière Chirurgicale, surtout celle des Yeux; ainsi tout ce qui se pratique sur cette matière, doit entre ses mains devenir moins difficilé.

Mrs de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, dont M. Daviel a reçû mille politesses, peuvens mieux que d'autres juger sainement de sa capacité, par les diverses Observations importantes et rares qu'il leur a présentées, et qui ont été insérées dans leurs Registres. Cet habile Artiste a donné depuis à cette. Académie plusieurs autres détails d'Opérations, et quelques modeles d'Instrumens de son invention, qui n'ont pas été moins bien reçûs que les premieres Observations.

Etant bien aise de connoître par lui-même les Hommes célebres qui la composent, il partit exprès de Marseille au mois d'Avrit dernier, mais il ne put arriver à Paris si-tôt qu'il l'auroit souhaité, ayant été obligé de s'arrêter sur la Route, pour traiter plusieurs Personnes attaquées de maladies

aux yeux.

Il fit l'operation d'abord à Avignon sur le nommé François Bonnet, d'une excroissance charnus sur l'œil droit, dont il ne voyoit goute. Le Malade est parfaitement guéri, comme on le mande d'Avi-

gnon, et il voit clair.

A Orange, il a guéri Pierre Robert, Boulanger, âgé de 35, ans, qui avoit deux Cataractes depuis 4, ans. A Morenas près d'Orange, Joseph-Marie Vernet, âgé de 70, ans, aveugle de deux Cataractes depuis sept ans.

A Noveres en Bourgogne, le nommé Germain Garnier, âgé de 71. ans, qui avoit une Cataracte depuis environ huit ans, et beaucoup d'autres qu'on ne nomme point ici, qui ont tous été guéris.

M. Daviel est particulierement connu par Mrs Chycoineau et la Peyronie, premiers Médecin et Chirurgien du Roy, qui ont des preuves de son émulation et de son zéle.

Il loge à Paris zuë de Seine, Fauxbourg S. Genmain, main, chés le Sr Degranges, Baigneur, vis-à-vis la ruë du Colombier: on le trouve chés lui depuis six heures du matin jusqu'à dix, et depuis deux jusqu'à six.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous aprendre sur le compte de M. Daviel, dont on ne sçauroit trop estimer la capacité. Je ne manquerai pas de vous faire sçavoir son départ, et dans quel temps il pourra être à Marseille, afin que vous y fassiez conduire votre Ami, qui a besoin de sou secours.

Je suis , &c.

A Paris ce 11. Juillet 1738;

140¢

SPECTACLES.

Académie Royale de Musique donna la premiere Représentation du Ballet de la Paix, le 29. May dernier. Cet Ouvrage Lyrique fut parsaitement bien reçû du Public M. Roy dont le talent pour la Poësie est généralement reconnu, en a fait les Paroles; et Mrs Rebel et Francœur, qui n'ont pas moins de réputation dans leur Art, en ont composé la Musique. Pour garder l'impartialité dont nous saisons profession, nous en donnerons un Extrait des plus succincts; et on ne citera que les Vers nécessaires à l'intelligence.

l'intelligence. Le Poste a d'dié cette Piece de Monseigneur le Dauphin; l'Epitre dédicatoire est semée de traits dignes de son Héros. En voici les derniers Vers, qui sufiront pour faire juger de ceux qui les précedent.

Un Sage plus illustre encor que és Ancêtres,
Dignos apuis du Trône et de ses promiers Maîtres,
Vous offre la Vertu sous d'aimables couleurs;
Sur vos pa à mon tour, j'ose semer des fleuts.
Me reprocheror on d'allatiner l'innocence?
Un Spectacle galant et tendre avec décence,
Ne peint que cet amour, qui, de l'aveu des Loix,
Eternise le Peuple, et la force des Rois.

Le Théatre représente au Prologue le Palais de Minos, conformément à ce qu'en a dit Ovide; on y voit une Tour, dans laquelle Apollon renferma sa Lyre; l'Instrument divin communiqua aux pierres un charme qui les rendoit sonores.

Regia turris erat vocalibus addita muris ; Illic , auratam fertur Latonia Proles Deposuisse Lyram ; saxo sonus ejus adhasit.

Le Chef des Mégariens ouvre le Prologue par ces Vers;

Digne

Digne ornement de cet Empire,

Des faveurs d'Apollon, monument précieux,

Tour célebre, où jadis il déposa sa Lyre,

Votre sein er fintoit des Sons harmonieux;

Ils apelloient les Ris, les Amours, et les Jeux.

Quel changement! hélas! vous gardez le silence!

Pourquoi ce charme a-t-il cessé?

Pourquoi ce charme a-t-il cessé?

Beaux jours, qui de l'Amour releviez la puissance,

Avec vous son Régne est passé.

Il chante les Vers suivans alternativement avec le Chœur:

L'implacable Dieu de la Guerre Ne fait plus reteatir la Terre Que de cris, de trouble et de pleurs; Apollon et le Dieu des Cœurs Sont effrayés de son Tonnerre.

La Tour recouvre la voix qu'elle avoir per due, Apollon descend des Cieux, et fait connoître la cause de ce prodige par ce Vers:

Aux maux de l'Univers le Vainqueur est sensible.

Le Chœur chante:

Disparoissez tristes jours; Siecle heureux, Siecle paisible, Recommencez votre cours.

Apollon

MOS MERCURE DE FRANCE

Apollon acheve d'expliquer le motif de cet heureux changement par de très - beaux - Vers, dont nous ne citerons que ceux qui font allusion au Pacificateur de l'Europe:

Minos renaît, c'est lui que je revois;

Sous de plus jeunes traits, c'est la même sagesse,

Qui vous gouvernoit autrefois.

Que pour lui plaire tout s'empresse,

Rochers animez-vous; ce jour vous rend la voir!

Le Prologue finit par un Chœur géné; ralement aplaudi.

PHILLIS ET DEMOPHON?

Le Théatre représente le Palais de la Reine de Thrace, au bord de la Mer. La Scene s'ouvre par un Chœur qui annonce la Victoire, que Demophon, Fils inconnu de Thesée, vient de remporter sur les Ennemis de Phillis, Reine de Thrace; cette Reine aime Demophon sous le nom d'Eurylas, qu'elle croit d'une naissance obscure; sa fierté s'opose à son amour; elle le fait connoître par ce Monologue:

Hommages éclatans, transports, Chants de Victoire,

Dans

Dans quel trouble nouveau venez-vous me plonger!
D'un nom qui m'est trop cher me retracer la gloire,
C'est mettre la mienne en danger.

Je vois à mes genoux avec indifférence,

Des Amans couronnés et des Trônes offerts,

Et pour un Inconnu mon cœur est sans deffense,

Hélas! il méritoit une illustre naissance,

Et je n'ai que des pleurs à donner à ses fers.

Hommages éclatans, &c.

Eurylas vient annoncer à Phillis que tous ses Ennemis sont vaincus; il la prie de lui permettre de se retirer; la raison de cette retraite, c'est sa Victoire même, qui ne lui permet plus de différer le choix d'un Epoux, que ses Peuples lui demandent, il l'exprime par ces Vers;

Mes succès m'ont eux-même ôté toute espérance.

Objet des vœux de tant de Rois,

La Guerre avoit du moins suspendu votre choix,

Mais il n'est plus d'obstacle à leur persévérance;

On vous presse à grands cris de choisir un Epoux.

Phillis le presse de rester, pour s'oposer à Thesée, dont la Flotte vient de paroître sur ces Mers; pour mieux l'engager à ne la pas priver du secours de son bras, elle lui déclare qu'elle l'aime; mais elle ajoûte à ce tendre

heureux, puisque ce n'est qu'à un Roy qu'il lui est permis de donner sa main. Après un Duo, dans lequel ils se plaignent tous deux du Destin qui les sépare, on entend un Chœur derriere le Théatre; il est chanté par des Athéniens, dont la Flotte vient d'arriver. Voici ce que ce Chœur annonce à Eurylas.

'Au Fils de notre Maître adressons notre hommage, Sous le nom d'Eurylas, il triomphe en ces Lieux.

Thesée, qu'il est Fils de ce Héros, il lui expose les raisons du secret que le Roy son Maître avoit gardé sur sa naissance, et le presse de venir à son secours, attendu que mille Ennemis attaquent sa Puissance. L'Amour céde au devoir dans le cœur de Demophon, il veut voler au secours de son Pere, Phillis ne lui céde point en générosité, elle consent à son départ, et lui dit héroïquement;

Sur nos devoirs l'Amour même m'éclaire; Votre gloire est la mienne, il faut la satisfaire; Aux yeux du Monde entier qui sont ouverts sus nous,

Il faut que mille Exploits annoacent mon Epoux.

On voit bien par ce dénouement, que l'Auteur

Digitized by Google

l'Anteur a voulu peindre dans cette premiere Entrée, l'Amour H'rosque. Les Thrices, et les Matelots Atheniens, en composent le Divertissement.

Le Poète annonce à la tête de la deuviéme Entrée, que la Fable d'Iphis, qui de Fille devint Garçon, est l'envelope d'un stratagême d'amour; que le jeune Iphis s'étoit travesti, pour s'introduire auprès d'Iante, dont il avoît surpris l'amitié, pour couvrir son amour; qu'il reprend l'habit de son Sexe, à la faveur des Fêtes Hibristiques, où les Femmes d'Argos s'habilloient en Hommes, et avoient droit de railler leurs Maris, en mémoire du jour où elles avoient sans eux, fait lever le Siége de leur Ville.

Le Théatre représente une Place ornée pour les Fêtes Hibristiques; on voit au milieu la Statuë de l'Hymen, et dans les côtes celles de la Liberté, et de Télésille, honorée

sous le nom de Venus armée.

Iphis, jeune Argien, et Beroé, Gouvernante d'Iante, jeune Argienne, commencent La Piece. Iphis expose le sujet par ces Vers:

Tu le vois, Bercé, je quitte la par re Qu'autrefois Achille amour ux

Prit comme moi, pour plaire à l'objet de ses vækz.

Beree lui répond :

Pourquoi

Pourquoi quitter une heureuse imposture?

Auprès d'Iante elle vous donne accès.

A sa fierté l'éclat va faire injure;

Wous allez de mes soins perdre tout le succès.

Iphis tâche de la rassûrer par ces Vers:

Que de ce jour la Fête te rassure.

Nos Belles autrefois, pour délivrer Argos,

Ont emprunté l'audace et l'habit des Héros.

Pour solemniser leur Victoire,

Elles reprennent tous les ans

De si nobles déguisemens.

Il ajoûte au sujet de son travestissement en Fille:

Je soûpirois, mais sans être écouté;

L'Amitié disoit tout, l'Amour n'osoit rien dire;

J'ai trop souffert de ma timidité;

Sous ma forme ordinaire à présent je respire;

Je reprends ma vivacité.

Cette Conversation est interrompue par l'arrivée d'Iante, qui trouve sa chere Iphis, toujours plus charmante sous ce prétendu déguisement. Cette Scene est très-ingénieuse; Iphis donne des soupçons à Iante par la maniere peut-être un peu trop vive dont il exprime son amour, sous les traits de l'amitié; elle

Elle commence à le soupçoner de supercherie, et comme il veut poursuive sa déclaration, elle lui impose silence en lui disant:

Non, la Fête commence;

Laissez-moi profiter des leçons que ce jour

Va me donner contre l'Amour.

Les Argiennes habillées en hommes composent cette Fête; l'Amour et l'Hymen y sont décriés: la Fête étant finie, Iphis acheve de se faire connoître pour un véritable Amant; il demande pardon aux pieds d'Iphise, irritée de la tromperie qu'il lui a faite, il s'excuse par ces Vers:

Pardonnez ma témérité

A l'excès de ma tendresse;

Pour vous fléchir employer tant d'adresse;

C'est honorer votre fierté.

Iphise lui pardonne et change son amitié en amour; cette tendre reconciliation est suivie d'une seconde Fête, par laquelle on rend à l'Amour et à l'Hymen toute la gloire qu'on leur a ôtée dans la premiere. Cette Entrée a été jugée sans contredit la meilleure des trois; on y a surtout aplatidi une Chaconne, qui peut être comparée aux plus belles des meilleurs Auteurs.

II. Vel.

H La

La derniere Entrée, quon juge la plus intéressante de ce Ballet, a trouvé plus de Critiques que de Partisans, à cause des libertés que l'Auteur s'est données sur la maniere de traiter un Fable, qu'Ovide a renduë si respectable. Voici comment l'Auteur moderne a prétendu excuser les changemens

qu'il y a faits.

Philemon et Baucis semblent faits pour carastoriser l'Innocence et la Tendresse Pastoralo.

Els sont Epoux dans la Fable, on en fait ici de
jeunes Amans, dont la fidélité est éprouvée et
couronnée par les Dieux; l'Hospitalité qu'ils
donnent à Jupiter, sans le connoître, le prodige du vin qui se multiplie sous leurs mains, la
changement de leur Cabane en un Palais, dont
ils font un Temple, sont des traits copiés
d'Ovide. Livre VIII. Metam. La plûpart des
Spectateurs ne se sont pas payés d'une excus
se qui leur a parû frivole; voici en peu de
mots ce qui concerne l'Action théatrale.

Le Théatre représente un Hameau, borné par un Temple de Jupiter. Ce Maître des Dieux ouvre la Scene avec Mercure; il lui déclare les tendres sentimens qu'il a conçus pour Baucis; cette Scene est interrompue par une Fête, qui est célébrée à l'honneur des Conquêtes amoureuses de Jupiter; ce Dieu, pour se cacher à leurs yeux, est déguisé sous l'habit d'un Prince, Mercure

Digitized by Google

1415

l'est aussi sous le nom de Compagnon du Prince prétendu. Baucis sort toute éperdué du Temple de Jupiter, et aprend à Mercure le miracle de la multiplication du vin, dont elle vient d'êrre témoin oculaire; le faux Compagnon du Prince interpréte ce prodige d'une maniere dont Baucis n'est point satisfaite; Jupiter vient apuyer l'explication, et fait entendre à Baucis que c'est à lui que les Dieux la destinent; Baucis préfere l'amour de Philemon son Berger, à la Grandeur Royale. Jupiter irrité, la menace d'une afreuse vengeance contre son Rival, et la quitte en disant tout bas à Mercure:

Vien, sui mes pas; je souffre, autent que je l'offense.

Philemon, transporté de joye, vient aprendre à sa chere et fidelle Baucis, que ses Parens consentent à son Hymen; Baucis lui aprend le danger qui le menace de la part d'un Rival tertible. Philemon le brave; Mercure descend des Cieux et le touche de son Caducée; ce malheureux Berger tombe endormi sur le Gazon. Jupiter revient à la charge pour fléchir Baucis, mais inutilement. Enfin touché de sa constance, il la céde à Philemon, après lui avoir apris qu'il est le Maître des Dieux. Baucis se jette à ses pieds, Philemon qui s'éveille dans ce mounent, est fort allarqui m'é

#416 MERCURE DE FRANCE

mé de la trouver aux genoux du prétendu Roy. Jupiter le rassûre, et changeant en un Temple le Palais magnifique qu'il avoit élevé pour séduire Baucis, il consent qu'ils en soient les Concierges; ils lui demandent pour derniere grace, qu'un même moment leur ferme les yeux, pour ne leur point causer de larmes,

On continue toujours les Représentations du même Ballet, auquel on ajoûta le 27. une nouvelle Entrée, qu'on a continuée jusqu'à la fin du mois, avec les deux autres Entrées qu'ont déja eu quinze Représentations. On prépare le Ballet du Carnaval et de la Folie! qu'on doit remettre au Théatre. Nous doninerons dans le Journal prochain une petite. Analyse de cette nouvelle Entrée.

NOUVELLES ETRANGERES.

Pologne,

LE Pacha de Choczin a dépêché un Courier and Grand Général de la Couronne, pour lui porter une Lettre que le Grand Seigneur a écrite à Sa Majesté Polonoise, et dans laquelle Sa Hautesse, en félicitant le Roy sur le Mariage de la Reine des deux Siciles, l'assûre, qu'elle prend part à tous les évenemens qui peuvent l'intéresser, et qu'elle continuera

Google

J.U.I N. ... 1738. . . 1414

tionera toujours de contribuer de tout son pouvoit à entretenir la bonne intelligence entre la Porte et la République.

ALLEMACNE

N aprend de Vienne, que le Colonel Picolo-mini qui a deffendu Meadia, a obtenu par la Capitulation accordée par le Seraskier de Widdin, qu'il sortiroit avec tous les honneurs de la Guerre', et qu'il emmeneroit deux Pieces de Canon. Il remit le 27. May dernier Meadia aux Ennemis, et il a été escorté par un Détachement de 1200. hommes des Troupes Ottomanes jusqu'à Catensebes, petite

Ville peu éloignée de Temeswar.

On a apris ensuite, que le Seraskier de Widdin s'étant avancé proche d'Orsova, et ayant fait menacer inutilement le Comte de Cornberg, qui y comman le, de ne point lui accorder de Capitulation, s'il s'obstinoit à se deffendre, il avoit formé le Siège de cette Place. Ce Courier a ajoûté, que l'Arti lerie des Assiégeans ne pouvoit causer un dommage considérable à la Ville, parce que toutes les Batteries étant établies de l'autre côté du Danube, qui est fort large en cet endroit, la plûpart des boulets étoient perdus.

On a scû en même temps, que des que le Feldt Maréchal Comte de Wallis avoit été informé que les Turcs assiégeoient Oisova, il étoit allé joindre le Comte de Neuperg, pour marcher avec lui au secours des Assiégés, mais que les Troupes commandées par ces Généraux n'avoient pu décamper de Panzova que le 12. de ce mois, à cause des pluyes continuelles qui avoient fait déborder plusieurs Rivieres, et que la plus grande partie du plat Pays, voisin du Danube étant inondé, elles seroient

Hii obligées

obligées de passer par le Bannat de Temeswar, co qui allongeroit considérablement leur marche.

Toutes les Lettres de Hongrie confirment, que les Turcs suivent à présent une partie des Usages des Chrétiens dans leur maniere de faire la Guerre, et que non seulement ils ne font éprouver aucum mauvais traitement aux Prisonniers, mais même qu'ils renvoyent souvent les Officiers sur leur parole.

Le Seraskier de Widdin a fait présent d'un très-Beau Cheval au Colonel Picolomini, qui lui avoir donné une Montre et une Tabatiere d'or, en sor-

sant de Meadia.

ITALIE.

On Prince Indien, lequel s'est fort distingué dans son Pays par son zéle pour la Religion Chrétienne, et par divers Sérvices qu'il a rendus aux Missionaires, est arrivé a Rome, pour rendre

ses respects au Pape.

S. S. tint le 23. de ce mois un Consistoire, dans lequel elle déclara, que le Cardinal réservé in petto, dans la Promotion du 20. Décembre dernier, étoit M. Delci, Archevêque de Rhodes, lequel 2 été Nonce à la Cour de France. Le Pape nomma en même temps M. Passionei, Secretaire des Brefs, ci-devant Nonce auprès de l'Empereur. Le même jour ces deux nouveaux Cardinaux allerent recevoir la Barette des mains de S. S. qui a dû leur donner le Chapeau dans le Consistoire qu'elle devoit tenir le 27.

Pendant que le Cardinal Mosca a été revétu de la dignité de Legat à Latere auprès de la Reine des deux Siciles, il a accordé divers Titres et Privileges à plusieurs Ecclésiastiques, en vertu du pouvoir attaché entraché à sa Dignité, et il a nommé Notaires Apostoliques les quatre principaux Chanoines de l'Eglise Métropolitaine de Ferrare, auxquels il a donné le droit de porter la Mitre.

Le Cardinal Aquaviva après avoir accompagné la Reine des deux Siciles jusqu'à Gaëtte, a informé S. S. que le Roy des deux Siciles l'avoit chargé de ses Affaires auprès du S. Siege par interim, et que S. M. Sici. ayant résolu d'avoit à Rome un Agent particulier, et de ne plus se servir de celui qui y séside de la part du Roy d'Espagne, elle avoit donné le titre de son Agent au Comte Potta.

Le Roy des deux Siciles a accordé une Pension de 6000. Ducats à ce Cardinal, et le titre de Mar-

quis à l'Agent de S. M. C.

Le 19 le Cardinal Corsini revint de Velletri, où il étoit allé pour rendre ses respects à la Reine des deux Siciles, à laquelle il a présenté de la part du Pape deux Tableaux fort estimés, l'un de Guy Reno, l'autre de Carlo Marat, enquadrés dans de très riches bordures, la Reine lui a fait présent d'un Diamant d'un prix considérable.

NAPLES

E 6. de ce mois le Roy se rendit à Gaëtte, ou s. M. demeurera jusqu'à ce qu'elle air reçat avis de l'arrivée de la Reine sur la frontiere.

La veille du départ de S. M. pour Gaëtte, le Vaisseau de Guerre le Philipe Royal, qui a été construit à Naples depuis peu; les Galeres de ce Royaume, et une magnifique Gondole que le Roy a fait faire pout s'en servir le long de la Côte, partirent pour le même Port. Les Régimens des Gardes Italiennes et Suisses se mirent en marche le même:

Hilli jout

jour, afin d'y pouvoir arriver peu de temps après S. M.
Le Marquis de Puisieux, Ambassadeur du Roy
de France, et M. Louis Mocenigo, Ambassadeur
de la République de Venise, sont allés y joindre le
Roy, qu'ils se proposent d'accompagner, lorsqu'il
ira au-devant de la Reine.

On a apris de Venise que le Comte de Fuenclara, Ambassadeur du Roy d'Espagne, arriva le 26. de ce mois à Palma Nuova, où le Chevalier Antoine Mocenigo, Ambassadeur Extraordinaire de la République se rendit aussi le 27. Le lendemain, Leurs Excellences accompagnées du Duc de Sora, en partirent pour se rendre sur la frontiere, et y recevoir la Reine des deux Siciles. Cette Princesse y arriva le 19. et après y avoir été complimentée par le Chevalier Mocenigo et diverses autres Personnes de distinction, elle alla le soir à Palma Nuova, où elle fut reçûë au bruit d'une décharge générale du Canon et de la Mousqueterie, toute la Ville étant illuminée. Le 30. les Dames qui étoient venues de Naples pour être au Service de la Reine, furent présentées à S. M. et eurent l'honneur de lui baiser la main, de même que plusieurs Seigneurs et Gentilshommes.

Le 31. la Reine partit de Palma Nuova sous l'Escorte d'un Régiment de Cuirassiers, et alla coucher à Pordenone: S. M. étoit dans une magnifique Chaise à Porteurs, entierement dorée et garnie en dedans de Franges d'or; le Roy son Epoux la lui avoit envoyée de Naples.

Le 1. de ce mois, cette Princesse arriva à Trévise, et y fut saluée à son entrée d'une décharge

générale du Canon.

Le 20. la plus grande partie du Cortege de la Reine prit la zoute de Padouë, mais S. M. s'en étant Étant séparée avec quelques Personnes de sa Suite, prit celle de Serraglo, er s'abarqua E Mestre, a bord d'un Batiment richement orné. Deux Gileres de la République, q'où avoit envoyées audevant de la Reine, la saluerent d'une décharge générale de seur Artillerie, et l'accompagnement le long du Canal della Giudocea, jusqu'à la Doume, où elles firent une seconde décharge, ce que fi entraussi tous les autres Navires, qui étoient rangés sur le grand Canal. Il y avoit sur les bords de ce Cinal un monde infini, qui étoit accouru pour voit S. M. Tous les Balcons des Palais, qui sont des deux côtés du même Canal, étoient ornés de riches Tapisseries, et remplis de Dam-s, ce qui faisoit un coup d'œil admirable. La Reine ayant déba qué, continua sa route vers Padouë, où elle arriva le soir. S. M. alla descendre au Pilais Prétorial, qui étoit entierement illuminé, de même que les Ma sons des rues par où S. M. devoit passer.

Le 3. au matin. la Reine se re dit à l'Egl se de S. Antoine de Padouë; elle y entendit deux Messes chantées par la Musique, et retourna ensuite au Palais. Le Chevalier Antoine Mocenigo, qui jusqu'alors avoit gardé l'incognito, prit ce jour a là le caractere d'A i bassadeur Extraordinaire de la République, et s'étant rendu avec une nombreuse et magnifique Suite au Palais, il eur Audience de S. Miqu'il complimenta au nom de la République. L'apprès-midi, les Troupes de la Garmson firent l'Exertie en présence de la Reine, à qui on servit ensuite une superbe Collation, dont le Dessert, qui étoit tout en Cristal, représentoit un Jardina

HV SUITE

#422 MERCURÉ DE FRANCE

SUITE du Voyage de la Reine des deux Siciles.

S A Majesté étant arrivée le premier Juin à Tré-vise, on jugea que la route par eau seroit plusagréable que celle de terre, et que la vûe de la Ville de Venise pourroit lui faire plaisir, on lui proposa à Mestre, de s'embarquer sur la Riviere de Marzenego, et d'envoyer par terre ses équipages et la plus grande partie des personnes de sa suite. La Reine y ayant consenti et s'étant mise dans une Barque fort ornée, elle descendit la Riviere et traversa les Lagunes, au sortir desquelles elle trouva les Brigantins, les Galiotes, les Félouques et les Péottes de la République, qui étoient allés à sa rencontre. En entrant dans le Ganal de la Juiverie, elle fut saluée par le Canon des Galeres, qui avoient arboré leurs. Elammes et leurs Banderolles, et qui l'accompagnerent jusqu'à la, pointe de la Douanne, vis-àvis de laquelle étoient rangés en demi cercle plusieurs Vaisseaux dont elle reçut aussi le salut. Elle passa ensuite dans le grand Canal, qu'on avoit pris soin de débarasser entierement pendant la nuit. Toutes les senêtres des Palais, situés sur les bords de ce Canal, étoient ornées de riches Tapis et occupées par une grande quantité de Noblesse, et il y avoit sur les deux rives une foule prodigieuse de Peuple.

Au sortir du Golfe; la Reine entra dans la Brenta, qu'elle remonta jusqu'à Padoüe, où elle arriva sur les huit heures du soir, et où elle fut reçue au bruie d'une salve générale de l'Artillerie des Remparts. Les rues par lesquelles elle passa pour se rendre au Pa ais Prétorien, qui avoit été préparé pour sons logement a étoient illuminées, ainsi que la grande

Mace, dans laquelle les Troupes de la Garnison

étoient rangées en Bataille.

Lorsqu'elle fut retournée au Palais M. Antoine Mocenigo, Ambassadeur Extraordinaire de la République, y alia en grand cortege, pour avoir Audience de S. M. Le Carosse de cet Ambassadeur, qui étoit précedé de sa Livrée à pied et de ses Pages à cheval, étoit suivi de trois autres de ses Carosses et de ceux d'un grand nombre de personnes de distinction, et la marche étoit fermée par une Compagnie de Dragons. M. Mocénigo, qu'on avoit et u devoir accompagner la Reine jusque sur la Frontiere du Ferrarois, prit congé d'elle dans cette Audience.

Le même jour, le Duc d'Atri, que le Roy d'Espagne a nommé son Ambassadeur Extraordinaire, pour porter les présens destinés à cette Princesse par leurs Majestes Catholiques, arriva à Padoüe, et il eut audience de la Reine, à laquelle il présenta de la part de L. M. C. un Coulant, deux Pendans d'oreilles, une Agraffe et une Crevée de Diamans d'un très-grand prix.

La Reine vit l'après-midi faire l'éxercice aux-Troupes de la Garnison; et des Saltinbanques représenterent ensuite devant S. M. les Travaux d'Hereule. Le soir elle alla avec le Prince son fiere, à l'Opera, où l'on executa un Divertissement com-

posé à l'occasion de son Mariage.

Elle eut le même jour un long entretien avec la Marquise Pisani, à laquelle le Roy de Pologne, perfecteur de Saxé, avoit écrit pour la prier d'aller joindre la Reine, sa Fille, à Padoue, et de l'accompagner jusque sur les Frontieres des Etats de la République.

Le 4. la Reine retourna à l'Eglise de S. Antoine pour y entendre la Messe, et après avoir diné en

H'vj | public ,

E424 MERCURE DE FRANCE

public, elle partit de Padoue pour aller à Rovigne d'où elle devoit continuer sa route vers Naples. Elle fut accompagnée jusqu'à la Porte de sainte Croix par toutes les Troupes de Cavalerie de la Garnison, et en soriant de la Ville elle fut saluée par une triple salve de l'Artillerie des Remparts et de la Mousqueterie de l'Infanterie, qui étoit sous les Armes au dehors de la Porte.

La Reine étant arrivée le 5. à Ferrare, elle descendit d'abord à l'Eglise Métropolitaine, où elle fut complimentée par le Cardinal Mosca, que le Pape avoir nommé son Légat à Latere, pour cette fonction, et qui étoit accompagné de quatre Evêques, de couze Sénateurs, et d'une grande quantité de Noblesse. Après cette Cérémonie, elle fut conduite au Palais de Bentivoglio; elle trouva sur son passage toutes les ruës magnifiquement ornées et les Balcons couverts de riches Tapis; le soir elle entendit un très-beau Concert au Théatre de Scrofa, et la nuit suivante toutes les Maisons de la Ville furent illuminées.

Cette Princesse a dû prendre le 6. la route de Faenza.

Le lendemain de l'arrivée de la Reine, le Cardinal Mosca étant allé en grand cortege au Palsis Bentivoglio, où elle étoit logée, fut reçû à la descente de son Colosse par deux Gentilshommes de Sa Maj sté et il tiouva au haut de l'escalier, le Duc de Sora, Grand-Maître de la Maison de la Reine, lequel le conduifit à on Audience. Lorsqu'il entra dans la Salle où étoit la Reine, ce te Princesse le leva, et s'étan remite ensuite dans son fauteuil, elle le sit assert. Après l'Audience, elle l'accompagna jusqu'au bord de l'estrade sur lequel son. Trône étoit placé.

La Reme des deux Siciles a fait présent à ce Cardinel dinal d'une Croix Episcopale, enrichie de Pierreries, et à M. Chigi, qui est allé au-devant d'elle sur la frontière en qualité de Nonce Extraordinaire; d'un Diamant de 3000 ecus. Elle a donné aussi son Portrait dans une boete d'or garnie de Pierreries à Don Horace Albani, lequel s'étoit rendu à Pesaro avec le Cardinal Camerlingue pour lui rendre ses respects.

On dit qu'elle a apris à ce Cardinal, que le Roy de Pologne, Electeur de Saxe, l'avoit nommé à une Abbaye de 4000, écus de revenu en Pologne-

Cette Princesse, qui partit le 6. de Ferrare a passépar Rimini par Ancône et par Lorette, pour se sendre à Monte Rotondo, où elle arriva le 15. au 10ir, et où elle a été complimentée par douze Cardinaux, a nsi que par le Duc de Saint Aignan Ambassadeur de S. M. T. C. en cette Cour, et par plussiours autres Ministres Etrangers.

Le C rdivial Cienfuegos, qui étoit allé coucher la veille à Lamentana, Bourg voisin de Monte-Rosondo, dans le deffein de se présenter à l'Audience de la Reme, n'a pu obtenir d'y être admis.

Le jour que cette Princesse arriva à Monte-Roson-do, on tira un magnifique Feu d'artifice devant le Palais qui avoit été préparé pour son logement, et le Cardinal Aquaviva donna à souper à l'Ambassa-deur du Roy de France, aux autres Ministres Etrangers, et à plusieurs personnes de distiction

Le 16, elle se rendit à Zagarola, et on compte

qu'elle doit arriver le 18. ou le 19. à Gaëtte.

Le Roy des deux Siciles a nominé le Duc der Gravina pour alier remercier le l'ape des honneursque cette Princesse a reçûs en passant sur les Terresde l'Etat Ec. lesiastique.

Le Comte de Fuenclara a passé à Rome le 12: en allant à Gaëtte, où il a jugé à propos de se rendre

quelques jours avant la Reine des deux Siciles.

On a apris depuis que cette Princesse étoit heurensement artivée le 19, de ce mois dans le Royaume de Naples.

Elle a du coucher le 15. à Monte-Rotondo, d'où elle comptoit de se rendre en deux jours à Tet-

zacine.

On a scû le 19. qu'à cause de la grande quantité de pluye qui étoit tombée le 16. et qui avoit gâté le plûpart des chemins, la Reine avoit été obligée de s'arrêter à Zagarola, et qu'elle n'avoit pû se rendre que de lendemain à Velletri. Le soir plusieurs signaux donnés par des Barques qui avoient été placées de distance en distance sur la Côte depuis Naples jusqu'à Gaette, annoncerent que leurs Majustés étoient arrivées dans cette derniere Ville, et cette nouvelle a été confirmée par un Courier que

le Comte de Charni reçut le 20.

« Ce Courier a raporté que la Reine étant arrivée à Piperno le 18. le Roy étoir parri le 19. à cinq heures du matin de Gaette pour Portella, qui est sur la Frontiere du Royaume de Naples; que le Roy s'étoit rendu à un Pavillon qu'on avoit construit près de ce Bourg, et dans lequel se devoit faire la premiere entrevue de leurs Majestés, et qu'il y avoit attendu pendant plusieurs heures la Reine, qui n'étoit arrivée que vers midi. S. M. fut reçue à la porte du Pavillon par les Gentilshommes de la Chambre et par les autres principaux Officiers de la Maison du Roy, tous en habit de Céremonie. L'Ambassadeur du Koy de France et tous les autres Ministres Etrangers, à l'exception du Nonce du Pàpe et de l'Ambassadeur de la République de Venise, qui étoient restés à Gaëtte, le premier, parce qu'il cond, parce qu'il est indisposé, se trouverent aussi-

Digitized by Google

Lla descente du Carosse avec plus de 1200. Seigeurs ou Gentilshommes, tant de ce Royaume et

de celui de Sicile, que des Pays Etrangers.

La Reine ayant été conduite par le Duc de Sora, Grand-Maître de sa Maison, dans la principale piece du Pavillon, où le Roy l'attendoit; et qui étoit fort vaste et magnifiquement décorée, elle courur avec empressement, dès qu'elle aperçue S. M. pour se jeiter à ses pieds, mais le Roy ne lui en donna pas le temps, et S. M. l'embrassa avec, des marques d'une vive tendresse. Leurs Majestes sortirent aussi-tôt du Pavillon par une potte oposée à celle par laquelle la Reine étoit entrée, et, s'étant mises dans la même Chaise, elle se rendirent à Fondi, à deux lieues de Portella. On leus servit une halte pendant que leur Suite changea de chevaux, et après s'y être arrêtées une demie heure, elles continuerent leur route vers Gaette, od elles arriverent à six heures du soir, et ou elles furent reçues au bruit d'une triple salve de l'Artillerie des Remparts et du Port, et du Canon des Vaisseaux et des Galetes qui étoient à l'Ancre. Le soir on tira un Feu d'artifice, et toute la Ville fut illuminée.

Le Corps de la Noblesse a résolu d'accorder au Roy un don gratuit d'un million de ducats à l'oc-

casion de son Mariage.

Le 13. les Galeres de Mahhe entrerent dans le Port de Gaette, et le Bailly de Vignacourt, Général de ces Galeres , lequel a été nommé Ambassadeur Extraordinaire de la Religion, pour complimenter leurs Majestés, donna parr le même jour au Comte de San-Istevan, de la commission dont? ibétoit chargé. 150. Chevaliers ont accompagné cet Ambassadeur, et ils doivent parofitte le jour de :

Le Bailly de Vignacourt fit illuminer le 19. Le Parrivée de leurs Majistés, les Galeres de Malthe, qui sont dorées et decorées avec beaucoup de magnificence.

GENES

L'écomte de Boissieux ayant apris que plusieurs des Rebelles de l'Isle de Corse, dans l'esperance d'obtenir l'impunité des crimes qu'ils commettroient avant la conclusion de leur accommodement avec la République, avoient attenté à la vie de diverses personnes dont is prét ndoient avoir sujet de se plaindre il a écrit à teurs Chefs pour les engager à faire publier un Decret contre les Homicides, et à recommander aux Podestats et aux autres Officiers Civils de tenir la main à l'execution de ce Decret, et de taire punir de mont ceux qui y contreviendroient

Les Chefs des Rebelles se sont conformés à ce qui leur a été ma qué par le Comte de Boissieur, & ils continuent de montrer dans toutes les occasions beautoup de cérérence pour ce Général, & une disposition sincère à se soûmettre a tout ce qu'il plaira au Roi de France de leur prescrire.

Les Galeres que S. M. T. C. aenvoyées à la Bastie, n'ont donné ni reçu aucun salut en entrant dans le Port, in lorsqu'elles en sont sorties

Le Marquis Mari a régalé avec beaucoup de magnifi ence le Commandant & les Officiers; & il. a diné à bord de la Galere du Commandant.

GENEVE.

Le Comte de Lautrec, devant partir le 21. de ce mois pour retourner en France, le Conseil se ren-

dit la veille en corps chés lui pour lui souhaiter un heureux voyage; & on observa dans cette Audience le même cérémonial que dans les précédentes. Le Conseil des 200, se rendie aussi chés lui pour le même sujet. La Compagnie d'Artillerie, les quatre Compagnies de Grenadiers, & les six Compagnies Bourgeoises borderent les ruës par lesquelles le Comte de Lautrec passa en sortant de la Ville; & il fut salué de cinquante coups de canon. Il trouva hors de la porte de Cornavin les huit Compagnies de la Garnison, qui n'étoient pas de garde, & qui formerent deux Bataillons entre lesquelles il passa. On nomma huit personnes du Conseil & huit du Conseil des 200. pour l'accompagner dans dix Carosses jusqu'à la Frontiere.

Lorsque le Comte de Lautrec reçût les Députés du Conseil, qui étoient venus chés lui pour lui souhaiter un bon voyage, il dit aux Magistrats, que rien n'étoit plus flateur pour les Représentans des Puissances médiatrices que de voir leurs désirs accomplis par le retour de la tranquillité publique; qu'on devoit tout atten re des suites de l'heureuse harmonie qui recommençoit à régner entre les difsérens Ordres de l'Etat, & qu'elle devoit être regardée comme le présage & le fondement d'une paix solide & durable. Il ajoûta que les Habitans de Genéve venoient de recevoir des marques singulieres de la protection du Roi de France; & qu'un témoignage si éclatant de la bienveillance de S. M. T. C. devoit leur inspirer une vive reconnoissance, & crvir de monument à leurs Descendans, pour leur aprendre combien il leur importe de conserver la France pour Alliée; qu'ils ne pourroient jamais, sans ingratitude, oublier les soins généreux des Cantons de Zurich & de Berne, qui s'étoient empressés à les secourir dès le commence-

#430 MERCURE DEFRANCE

ment de leurs troubles; qu'il les prioit de se raipeller toujours que leur réulion étoit dié principalement à un Ministre cher à la France, lequel étant continuellement occupé du bonheur des Nations, & particulierement de celles qui sont Alliées du Roi son Maître, n'avoit rien négligé pour arrêter le cours de leurs calamités, en établissant leur repos sur des fondemens inébranlables.

Le Comte de Lautrec finit en disant, qu'après les avoir félicités sur cet heureux évenement, il ne pouvoit s'empêcher de les exhorter à se déposiiller de tous sentimens d'animosité, que l'experience de leurs malheurs passés devoit les engager à travailfer efficacement à la réunion de tous les Citoyens; que les Magistrats étoient obligés principalement d'y contribuer par des exemples de douceur & de modération, nécessaires dans un Etat où la confiance fait la principale fotce du Gouvernement; qu'étant guidés par de pareilles maximes, ils ne pourroient manquer d'achever de détruire, jusque dans les racines, les divisions qui n'ont que trop long-tems déchiré leur Patrie, & que le Peuple rempli de vénération pour eux, ajoûtemit à la soumission qu'il leur doit, un amout respectueux & reconnoissant.

M. Calandrini, Premier Syndic, étant absent à cause d'une indisposition, M. du Pan, Syndic de la Garde, répon lit au Discours du Comte de Lautrec, & après lui avoir témoigné dans les termes les plus pathetiques le respect, le dévouëment & la reconnoissance de la République pour S. M. T. C. is le remercia au nom de la République des soins qu'il s'étoit doanés pour lui rendre la tranquillité.

MORTS DES PATS ETRANGERS.

B 19. Mai mourut à Lisbonne le P. Antoine des L. Reys, de la Congrégation de l'Oratoire de saint Philipe de Neri, natif du lieu de Pernes. Il étoit-Qualificateur du S. Office, ou de l'Inquisition, Consulteur de la Bulle de la sainte Croisade, Examinateur Sinodal du Patriarche de Lisbonne & des trois Ordres militaires de Portugal, Chronologiste de ce Royaume en Langue Latine, Accadémicien, & Censeur de l'Academie Royale d'Histoire Portugaile. Il s'étoit acquis de la réputation par les Poesses Latines, qui passent pour être très-éleganses, mais l'on estime sur-tout ses Epigrammes, qui surent imprimées pour la seconde fois en 1730. dansle premier Tome de ses ouvrages. On lui est redevable de la Collection de tous les Poëtes Portugais, qui s'impriment actuellement en plusieurs volumes. Il fut inhumé le lendemain de son décès dans l'Eglise du S. Esprit de sa Congregation.

Le 23. Henri Throdore, Comte de Custine, Seigneur de Pontigny, grand Bailli de Châtel sur Mozelle, ci-devant Gouverneur Commandant de la Citadelle de Nancy, & Lieutenant Colonel du Régiment des Gardes du Duc de Loraine, aujourd'hui Grand Duc de Toscane, mourut à Lunéville, âgé

de 60, ans sans avoir été marié.

Le a. Juin Jacques François Fitz-James, Duc Titula re de Berwick en Angleterre, Duc de Liria, de Xerica & de Veraguaz, Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison, d'Or, & des Ordres Russiens de S. André & de

S. Alexandre, Grand Alcade, & premier Regent perpetuel de la Cité de S. Philipe, Gentilhomine de la Chambre du Roy d'Espagne, Lieutenant Gé-netal de ses Armées, son Ambassadeur auprès du Roi des deux Siciles, et ci devant son Ambassadeur & Ministre Plenipotentiaire dans les Cours de Petersbourg, & de Vienne, mourur à Naples, dans la 42. année de son âge, étant né le 19. Octobre 1696. Son Eloge est raporté dans le Suplément du Dictionaire Historique de 1735. à l'arricle d'Anglererre. Il étoit fils unique du feu Maréchal Duc de Berwick, tué au Siege de Philisbourg le 12. Juin 1734. & de Honorée de Burck de Clanvikard, sa premiere femme, morte le 16. Janvier 1698. et il avoit été marié le 31. Decembre 1716. avec Catherine de Portugal Colomb, fille de Pierre Emanuel Nuño de Portugal-Colomb, Duc de Veraguaz, & de la Vega, Grand d'Espagne de la presmiere Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, & de Therese Marine de Ayala & de Tolede. Il en laisse des enfans, fils & filles.

Le 12. Françoise Charlotte, née Comtesse de la Lippe Dett moldt, & veuve de Frederic, Comte du S. Empire Romain, de Bentheim, Steinfurt, après la moit duquel el e étoit demeurée Regente de ses Domaines, mourut à Steinfurt dans la 34 année de son âge, étant née le 11. Novembre 1704. Elle laisse un fils & deux filles, encore fort jeunes, n'ayant été mariée que le 4. Juillet 1724. Elle étoit fille de Frederic Adolphe Comte du S. Empire Romain & de la Lippe Dett moldt, mort le 18. Juillet 1718, et de Florentine Marie, née Comtesse

de Solms, sa seconde femme.

Le 25. Frederic de Nassau-Zuylestein, Comte de Rochesort, Vicomte de Tumbridge, Baron d'Enfield, Pair de la Grande-Bretagne, mourut à London

Ares, ågé de 56. ans. Il étoit fils de Guillaume de Nassau, Seigneur de Zuylestein, Lieutenant-General de Cavalerie au Service des Hollandois, qui fut créé Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume le 10. Mai 1695. sous les titres de Comte de Rochesort, Vi-comte de Tumbridge &c, & de Jeanne Wroth de Durham, & petit fils de Frederic de Nassau, Seigneur de Zuylestein, General d'Infanterie au Service des Hollandois, qui fut tué au Combat de Voordam en 1672, et qui étoit fils naturel de Henri Frederic de Nassau, Prince d'Orange, mort le 14. Mars 1647. et de la fille d'un Bourg - mestre de la Ville d'Emmerick.

On aprend de Lisbonne que la Mere Anne Marie de Vasconcellos, Religieuse de l'Ordre de S. François dans le Monastere de Vinhaës; y mourut le 2. de ce mois àgée de 114. ans : Elle professoit de puis 87. ans la Vie Religieuse,

ಶಾರಾರಾಶಾಶಾರ್ತ ಸಾರಾರಾರಾರಾಧ್ಯ

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, & e.

L E 28. Juin, le Roi fit au Champ de Mars, près du Château de Marly, la renûë des quatre Compagnies des Gardes du Corps, et de celle des Grenadiers à Cheval. S. M. passa dans les rangs et les vit défiler. Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France se trouverent à cette Revûë.

Le 2. Juin, on concerta devant la Reine les deux derniers Actes de l'Opera de Roland.

La Demoiselle Huquenot, premiere Musicienne de l'Academie de Musique de Lyon; chanta le Rôle de Legissille avec une si belle voix, qu'elle fût agréée dans le moment pour la Musique du Roi.

Le 14. 16. et 18. la Reine entendit l'Opera de Castor et Pollux, mis en Musique par M. Rameau. La Demoiselle son épouse remplit avec applaudissement le rôle de Télaire, la Demoiselle Huquenot fit beaucoup de plaisir, dans quelques Ariettes qu'elle chanta avec une legereté surprenante.

Le 21. 23. et 25. on exécuta l'Opera de Semiramis, de la composition de M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre en Semestre, le Prologue sur chanté par la Demoiselle d'Aigremont, et le sieur du Bourg. La Demoiselle Mathieu et le sieur Jeliote rempirent les rôles d'Amestris et de Dorsanne; ceux de Semiramis et de Zoreaure surent très-bien rendus par la Demoiselle de Romainville, ci devant connuë sous le nom de Roisses, et par le sieur Benoît.

Le 28, et le 30, la Reine entendit l'Opera des Stratagemes de l'Amour du même Auteur, la Demoiselle Huquenot et le sieur

du Bourg exécuterent les rôles du Prologue et ceux de la Piece furent remplis par les meilleurs sujets dont on vient de parler.

Le 17. Juin on enregistra au Parlemene l'Edit du Roi, portent supression de deux Offices d'Intendans Généraux des Postes, des deux Contrôleurs Généraux, des deux Visiteurs Généraux, des quatre Couriers de Cour, ainsi que de celui de Sécretaire et de Trésorier, crées par Edit du mois de Septembre 1715. et S. M. assigne sur le Trésor Royal le remboursement de la Finance desdits Offices.

CAUSE plaidée pour un Soldat par M. D... Avocat evengle. Extrait d'une Lettre de M. Du ... à M. L...

E 18. Avril dernier Me. Denisé, jeune L'Avocat de Besançon & aveugle dès sa plus tendre naissance, plaida à la seconde Chambre des Requêtes du Palais à Paris. La Question sur laquelle il plaidoit, étoit de sçavoir : Si la Prescription auroit lient contre un Soldat qui étoit à l'Armée.

On avoit annoncé cet Avocat comme un homme très-profond dans la science du Droit

Droit Ecrit, et il justifia parfaitement cette réputation; il n'y eut en effet personne qui ne fut étonné de la vaste étenduë de sa mémoire, qui est des plus prodigiouses. Son Plaidoyer au reste eut bien d'autres graces, que celles de la solidité et de l'érudition.

M. Pecoulot qui plaidoit contre lui, fit son éloge. » Ce que nous venons d'entendre » dit-il, mérite notre admiration, après » ce que nous avions vû avec étonnement » dans les personnes de deux de nos Conreres, qui ne nous sont pas moins chers retutiles, qu'à la Patrie entiere, nous ne devions pas nous attendre à un pareil exemple; mais le Défenseur du Soldat, w exemple; mais le Delenseur du Soldat, vient de nous montrer qu'un beau génie, aidé de l'amour du bien public, peut vaincre les plus grands obstacles. Il enten-doit par ses deux Confreres, M^{rs}. Duhamel, et Belanger, il finit cet éloge en encourageant les jeunes Avocats à marcher avec courage dans une carriere, où Me. Denisé venoit de briller avec tant d'éclat. La privation, dit-il, d'un des plus précieux organes, ne s'est point oposée à son émulation. La vôtre doit être excitée aujourd'hui, si cependant l'émulation doit être excitée lorsq'uil s'agit d'être utile à sa Patrie.

La Cause sut jugée en saveur du Soldat.

Le 2. Juillet la Communauté des Clercs de Procureurs du Parlement de Paris, connué sous le nom de la Bazoche, fit donner dès le matin par ses Tymballes, Trompettes, Hautbois et Bassons, à ses Officiers les Aubades ordinaires, qu'elle leur fait donner tous les ans en leurs demeures particulieres, pour les rassembler, et les avertir de se rendre en Corps au Palais, où ils vinrent ensuite faire donner de pareilles Aubades au Parlement, à la Cour des Aydes, et aux Requêtes de l'Hôtel, comme ils ont coûtume de les donner tous les ans à peu près dans ce même temps, lorsqu'ils se disposent à partir pour aller faire couper dans la Forêt de Bondy, le May, qu'ils font élever devant le grand Perron de la Cour du Palais.

Ils se promenerent dans la Ville, suivant leur usage pendant plusieurs jours, tous à cheval, marchant deux à deux, au nombre de vingt-cinq ou trente, avec un Etendart à leurs Armes. Depuis quelques années, ils ont l'attention d'avoir tous pour cette Cavalcade des habits rouges uniformes, avec des Cocardes blanches, ce qui donne à leur Troupe un air guerrier.

Ils partirent de Paris en cet équipage; le Dimanche 6. de grand matin avec leurs Tymballes et Trompettes, pour aller U. Vol.

I dans

dans la Forêt de Bondy saire marquer l'Ard bre destiné à servir de May: ils on revinigent le même jour au soir, et le May sur des ré dévant le grand Perron de la Cour du Pallais le Mercredy suivant 3. avec les Fansares accoûtumés.

On prétend que le nom de Barache vient d'un mot Grec, qui signifie, Discours plaisant et goguenard; quoiqu'il en soit, cette Communauté de la Barache, qui poste le titre de Royaume, commença à se formet dès que le Parlement fut rendu sédentaire à Paris. Les Procureurs qui étoient d'abord en petit nombre, obtineent du Parlement en 1303, la permission de preudre de jeunes Gens pour teur servir d'Aides, lesquels furent nommés Clercs, parce qu'alors il, n'y avoit presque que les Ecclésiastiques qui eussent la connoissance des Lettres, et que les Gens de Pratique s'en servoient pour faire écrire leurs Actes.

Comme il survenoit souvent des différends entre ces jeunes Clercs de Procureurs, qui étoient portés devant les Juges ordinaires, et détournoient les Clercs de leurs occupations, Philipe le Bel, de l'avis et conseil de son Parlement, établit la Jurisdiction de la Bazoche, dont il ordonna que le Chef porteroit le titre de Roy, et connoîtroit en dernier ressort avec ses Officiers, sous le sitre

titre et autorité de Royaume de la Bazoche, de tous les différends qui naîtroient entre les Clercs, et régleroit leur Discipline. Il donna aussi à la Bazache le pouvoir d'établir des Jurisdictions Bazochiales inférieures dans les Sièges Royaux du Parlement de Paris, à condition que les Prevôts de ces Juirisdictions rendroient foi et hommage au Roy de la Bazoche, et obérroient à ses Man-demens, et que l'Apel de leurs Jugemens seroit porté devant lui, ou son Chancelier.

Cette Jurisdiction a été confirmée par plusieurs Arrêts du Parlement de Paris, et il y a encore, en plusieurs Endroits, de ces Prevôts Bazochiaux, comme au Châtelet de Paris; au Présidial d'Angers il porte le titre de Prince de la Bazoche, comme ils l'a-

voient tous anciennement.

Philipe le Bel ordonna aussi que le Roy de la Bazoche feroit faire tous les ans à Paris, la Montre de tous les Glercs du Palais et de ses Supôts et Sujets. Cette Montre se fai. soit en forme de Carrousel, sur les Mandemens du Roy de la Bazoche, cuvoyés à ses Princes et Sujets, avec ordre de se trouver à Paris, sous peine de grosses Amendes, en plusieurs Bandes et Compagnies, sous les habits et livrées du Capitaine, donc chacun avoit un modéle; ce qui attiroit un si grand concours et fit enfin tant de bruit, que François

Prançois I. manda à son Parlement, qu'il se rendroit à Paris un certain jour pour voir cette Cérémonie.

Le Roy de la Bazoche en ayant eu avis ; fit demander par son Avocat Général à la Cour, qu'il lui plût de vacquer les deux jours suivans, ce qui fut ainsi ordonné par Arrêt du 25. Juin 1540. la Montre se fit au jour marqué, François I. la vit; il y avoit sept ou huit cent Clercs, tous bien montés:

sept ou huit cent Clercs, tous bien montés:
En 1548. le Peuple de Guyenne s'étant soulevé, Henry II. envoya dans cette Province le Connétable de Montmorency avec une puissante Armée: le Roy de la Bazoche et ses Supôts au nombre de 6000. hommes, vinrent offrir au Roy leurs services pour cette Expédition, et ils y furent envoyés: ils firent si bien leur devoir, qu'à leur retour le Roy leur demanda quelle récompense ils désiroient; à quoi ils répondirent généreusement qu'ils n'en vouloient point d'autre, que celle de servir S. M. partout où elle voudroit les employer.

Le Roy satisfait de cete réponse, leur accorda de son propre mouvement plusieurs Priviléges, par des Lettres de l'année 1548. qu'on dit avoir été vérifiées au Parlement. Il leur donna entre autres Droits, celui de faire couper dans ses Forêts tels Arbres qu'ils voudroient choisir, en présence du Substitue du Procureur Général aux Eaux et Forêts, pour servir à la Cérémonie du May, qu'ils avoient coûtume de faire planter tous les ans le dernier Samedy du mois de May, et qu'ils ne posent à présent que dans le mois de Juillet.

C'est en conséquence de cette permission, qu'ils vont tous les ans dans la Forêt de Bondy, où ils font couper trois Chênes, qui sont marqués par les Officiers des Eaux et Forêts. Un de ces trois Chênes est amené à Paris pour servir de May, les deux autres sont vendus au profit de la Bazoche, tant pour payer les Vacations des Eaux et Forêts, que pour fournir aux autres frais de la Cérémonie.

Ce qu'il y a de singulier, est que l'on dit, que les Officiers des Eaux et Forêts, qui sont apellés à cette Cérémonie, protestent tous les ans, que la Possession de la Bazoche ne pourra préjudicier aux Droits du Roy, et que néanmoins ils marquent ensuite les trois Chênes, que la Bazoche sait couper.

Henry II. accorda aussi à la Bazoche pour le même sujet, une certaine somme à prendre tous les ans, sur les Amendes adjugées au profit du Roy, tant au Parlement qu'à la Cour des Aydes, et permit au Roy de la Bazoche et à ses Supôts, d'avoir dans leurs Armoiries trois Ecritoires, et au-dessus, Timbre, I iij Casque,

Casque, et Morion, avec deux Anges pour Suports: c'est ce que representent les deux Tableaux ou Ecussons, entourés de seuil-lages, que la Bazoche sait mettre aux deux côtés du May.

Enfin le même Prince accorda aux Trésoriers et Receveurs du Domaine de la Bazoche, le droit de faire sceller gratis en la Chancellerie du Parlement, une Lettre, de

tel prix qu'ils la trouveroient.
Ils jouissent encore de tous ces privileges, et on prétend qu'ils en avoient encore beaucoup d'autres, comme de donner une Maîtrise tous les ans dans chaque Corps de Métiers, mais on dit que les titres qui leur attribuoient ces droits, et plusieurs autres ont été brûlés lors de l'incendie du Palais.

A l'égard du titre de Roy de la Bazoche, il fut révoqué par Henri III. qui voyant que le nombre des Clercs montoit à près de 10000. désendit qu'aucun de ses Sujets prie dorénavant le titre de Roy, ce qui fit passer tous les Droits du Roy de la Bazoche à son Chancelier: ses montres se trouverent ensuite réduites aux seuls Officiers de la Bazoche & Clercs du Palais, lesquels continuerent de les saire en plusieurs Compagnies jusqu'en l'année 1667, qu'elles ont été réduites au petit cortege dont on a d'abord parlé, lequel n'est composé que de 23. où jo. personnes, sçavoir, le Chancelier, plusieurs Maîtres des Requêtes ordinaires, un grand Audiencier et un Reserendaire, qui sont tous deux Mastres des Requêtes extraordinaires, un Aumônier qui a voix délibérative et séance après eux, un Procureur et un Avocat Général, quatre Trésoriers, un Gressier, quatre Notaires et Sécretaires de la Cour Bazochiale, un premier Huissier et huit autres Huissiers: plusieurs de que Officiers portent les titres des premieres places de la Magistrature, mais c'est sans conséquence; et tout cela n'est regardé que comme un jeu d'esprit que l'on permet pour donner de l'émulation.

Le Chancelier ne l'est qu'un an, à moins qu'il ne soit continué, comme celui qui l'est actuellement pour la seconde année : l'élection se fait tous les ans au mois de Novembre, on le choisit entre les quatre plus anciens Maîtres des Requêtes, Avocat et Procureur Généraux, et leur Procureur de Communauté: il y a un Arrêt de Reglement du 5. Janvier 1636, rendu sur les Conclusions de M. l'Avocat Général Bignon, qui prescrit la forme de cette élection. Le Chancelier ne peut être ni marié ni Bénésicier: son Habit de Cérémonie est une Robe noire et un Bonnet quarré: les autres Officiess portent les jours de Cérémonie,

l'Habit noir, le Rabat et le Manteau.

Le nombre des Maîtres des Requêtes n'est point fixe: il s'en fait tous les ans quatre, qui sont les quatre Trésoriers sortant de Charge: les Avocats et Procureurs Généraux restent en place jusqu'à ce que leur Office devienne vacant.

Les Procedures et instructions de cette Jurisdiction s'y font par des Clercs qui y sont reçûs Avocats, et qui plaident pour les Parties: il y a Audience les Mercredis et Samedis dans la Chambre de S. Louis entre midi et une heure.

Le Chancelier preside au Tribunal de la Bazoche, et en son absence le Vice-Chancelier, ou le plus ancien Maître des Requêres; et pour faire arrêt, il faut qu'il y ait au moins sept Maîtres des Requêtes outre le Chancelier ou autre Président.

Les Jugemens qu'ils rendent sont expediés par leur Greffier sous cet intitulé: La Bazoche regnante en trionphe & en ture ahonneur: Salut: &c. Et à la fin on met: Fait audit Royaume, le.. &c.

Henri II. avoit ordonné que sur ces Jugemens on délivreroit gratis des Commissions en la Chancellerie du Palais, mais la Bazoche ne jouit plus de ce Droit.

Ces Jugemens sont souverains, et on les qualific d'Arrêts, de sorte qu'on ne peut

se pourvoir contre ces Arrêts, que dans cette même Jurisdiction, par Requête qui se porte à l'ancien Conseil qui se tient par le Chancelier, assisté des Procureurs de la Cour.

Lorsque le Chancelier donne un Mandement pour convoquer ses Supôts, il prononce une amende contre ceux qui ne se trouveront pas à la montre ou autre cérémonie: l'amende étoit cette année de 20livres, afin que personne ne se dispensât d'y assister.

La Bizoche a roujours eu le droit de donner aux Clercs, qui se sont recevoir Procureurs, le Certificat de leur tems de Palais nécessaire, qui étoit de quatre ans, suivant l'Ordonnance de François L et qui a
été étendu à dix ans par les Arrêts de la
Cour: autresois les Clercs, pour constater.
l'époque du commencement de leur Clericature, obtenoient des Lettres qu'ils nommoient Le tres de Bejaune, par corruption de
Bec jaune, par allusion aux jeunes oiseaux
qui ont la plûpart le bec jaune: aujourd'hui
suivant les derniers Arrêts de Reglement
il suffit de s'inserire sur les Registres de la
Bazoche.

Les Cleres des Procureurs de la Chambre des Comptes forment une Communauté particuliere, à laquelle ils donnent le titre de Emerain Empire de Galilée.

Ajoûtons à cette occasion ce qui se lit à la fin du II. Tome de l'Histoire de Marseille, page 401. édit. de 1696. » Lotsque le Sié-» ge de la Sénéchaussée fut établi dans » Marseille, (1536.) on introduisit un » Roy de la Bazoche, qui étoit le chef des » Clercs & des Praticiens. On le tiroit or-» dinairement des Clercs de Notaires. Ce » Roy de la Bazoche avoit droit de se nommer un successeur, il prenoit dans les provisions la qualité de Par la grace du n bonheur Roy de Bazoche, et pretoit serment entre les mains de son Chancelier 35 qui signoit toutes les expéditions concer-» nant les affaites de la Bazoche. J'ai vu des Provisions de l'an 1560, scellées d'un s Sceau en Cire rouge, où étoit representé un Ecusson, chargé de trois Ecritoires, et surmonté d'une Couronne fleurdelisée, » avec cette Inscription : Le Scel du Roy de Bazoche à Marseille.

REPONSE à la Question, au sujet des trois Freres, &c. Extrait d'une Loure de Lyon du 26. Juin 1738.

U'il me soir permis de dire aussi mon sentiment sur la question proposée dans le Mercure de Decembre 1737. Il me paroît

que l'anonyme de Montauban en Quercy. Mercure de Mei 1738.) n'en a pas saisi

Pesprit.

La question est proposée de façon qu'il est sûr que c'est l'amour pour leur pere qui cause les trois opérations différentes de ses enfans. Il ne s'agit donc plus que de décider laquelle de ses trois opérations caractérise l'amour le plus violent. C'est-à-dire, fi l'amour vindicatif, ou l'amour secourable sont superieurs à l'amour qui cause la mort, par la privation de l'objet aimé.

Il me semble que la question mise dans un pareil jour, personne ne peut s'empê-cher de donner la supériorité à ce dernier. Car si c'est foiblesse de rempemment

Car si c'est foiblesse de rempemment dans celui qui meurt, comme le pense l'anonyme qui répond à Mademoiselle de Mouy, ce sera emportement dans celui qui se venge, & tout au plus officieuse tranquillité dans celui qui tâche de rapeller son pere à la vie. Tous ces sentimens peuvent exister sans amour, & les deux derniers n'avoir que le respect humain pour principe. Mais ce n'est point là l'esprit de la question, où il est suposé que les trois enfans aiment leur pere & que l'en cherche seulement celui qui l'aime le plus, et qui le prouve le mieux. Ainsi je suis pour celui qui meurt. Fortis ut mors dilectio, suivant l'Ecriture.

I vi ARRESTS

1448 MERCURE DE FRANCE

ARRESTS NOTABLES.

A RREST du 17. Mars 1738 par lequel le Roi, sur la Requête des Libraires de Parisci deva t affociés pour l'impression du Livre intitulé: Suplement de l'Antiquité expliquée &c. par le R. P. Dom B raird de Montsaucon Religieux Benedictin, leurs veuves, heritiers & représentans, apour les causes y insérées, ordonné que les porteurs de Souscr prions dudir Livre seront tenus de les rapor er, & d'en saire le second payement dans six moss pour toute présix n & oélai, à compter dudit jour 17. Mars, sinon, & ledit temps passé, que les Exempl ires seront & demeureront acquis ausdits l.ib. 17 s ci-devant associés, sais qu'il pussée être formé comtre eux aucune demande au sujet deldites Sous riptions.

AUTRE du 22, en interprétation de celui du 25. Fevrier 1726, pour décherrer les Etrangers du droit d'un pour cent d'Avarie d'entrée, établi par ledit Arrêt, par equel Sa Maji sté décharge dudit droit d'un pour cent d'Avarie d'entrée, établi par ledit Arrêt, les marchandises qui ont été ou qui seront portées dans les Echelles du Levant, sur les Bâtimens François ou autres qui sont le commerce sous la protection de France pour le compte des Errangers seulement; à l'effet de cuoi Sa Majesté ordonne aux Députés de la Nation dans lesdites Echelles chacun pour ce qui les concerne de restituer aus lits Etrangers les sommes qu'ils autont exigées d'eux, en vertu dudit Arrêt, pour le pa ement de ce droit, depuis son établissement; comme en-

core

eore, de leur faire delivier celles qui auront été déposées dans les Chancelleries des Consulats, et de faire rendre les soumissions aux Etrangers qui en auront passé pour le payement de ce droit : Deffend Sa Muelté ausdits Députés et à rous autres, d'exiger à l'avenir, sous quelque pretexte que ce soit, desdits Etrangers, le payement de ladite imposition &c.

LETTRES PATENTES DU ROY, données à Verfailles le 14 Janvier 1738, régistrées en Parlement e 31. Mars suivant, portant Reglement pour les diferentes sortes de Toilles, Canevas & Coutils, qui se fabriquent dans la Generalité d'Alençon, enfuire desquelles est le nouveau Reglement qui contient cent trois Atticles que S. M. or onne d'être executés & c.

ARREST du premier Avril en interprétation de PArrêt du Conseil du 4. Decembre 1737. conceinant la vente des Offices Municipaux.

AUTRE du même jour, qui continue pendant les six années du Bail de Ja ques de Forcevi le, à commencer du premier Octobre 1738 les abonnemens ci-devant faits dans plusieurs Provinces et Generalités du Royaume, pour tenir lieu des droits de Courtiers-Jaugeurs & de ceux d'Inspecteurs aux Boucher.es & des Boissons.

ARREST de la Cour souveraine de Lorraine & Barrois, du 19 Avril 1738, portant supression de certain s qualités attribués à l'Ab esse de Remiremont dans es Nouvelles publiques, par lequel il est dit ce qui suit.

Vue par la Cous Souveraine de Loraine & Bar-

1450 MERCURE DE FRANCE

sois, la Requête du Processeur General, expositive qu'on lui a communiqué depuis peu, la Gazette d'Amsterdam du Vendredy 21. Fevrier dernier, laquelle, dans l'Article de Paris, daté du 14. du même mois, contient l'observation suivante: Beatris Hieronime de Lislebonne, Princesse de la Maison de Lorraine, & Abbesse de l'Abbaye de Remiremont, mourut en cette Ville le 9. de ce mois dans la 7; année de son âge: cette Abbesse est Souveral 1 n. ; voiei les Titres qu'elle prend: N. PAR LA GRACE BE DIBU, Humble Abbesse de Remiremont, relevante immédiatement du S. Siége, Princesse du S. Empire, &c. & au bas de l'Arrêt il est dit:

LA COUR faisant droit sur les Réquisitions du Procureur General du Roi, ordonne que les Titres de Souveraine & d'Abbesse Par la grace de Dieu, attribués à la dessure Abbesse de Remiremont dans la Gazette imprimée à Amsterdam, & dans la Cles du Gabinet des Princes imprimée à Lunembourg, seront suprimés, comme injurieux, & attentatoires à la Souverainet dudit Seigneur Roy; Enjoint à tous ceux qui en ont des exemplaires de les aporter incessamment en son Gresse, pour, les dites qualités y être pareillement suprimées, à peine, en cas de désobsissance, de mille livres d'amende, & même de punition exemplaire; à l'esset de quoi le présent Airêt sera la, & publié l'Audiance publique tenante. Fait à Nanci en la Ghambre du Constil, le 191 Avril 1738.

AUTRE du 21. qui renvoye devant les Juges qui en doivent connoître, les contestations de pluseurs Parries qui avoient été évoquées devant des Commissaires du Conseil de Sa Majesté.

AUTRE du 26. qui ordonne que par Adjudica-

raite génétale des Fermes, il teta expedié des acquits à cantion pout les marchandises prohibées dans le Royaume, provenant des ventes de la Compagnie des Indes, dostinées pour le Port de Dunakerque.

AUTRE du même jour, qui ordonne que par l'Adjudicataire générale des Fermes, il sera expedié des acquits à caution pour les marchandises prohibées dans le Royaume, provenant des vetres de la Compagnie des Indes, destinées pour les diférem-Potes d'Espagne y dénommés, &c.

AUTRE du 6. Mai, concernant la Lorerie Royale, par lequel Sa Majesté à phonogé & proroge jusqu'au ro: Juiller prochain, le terme finé
par l'Article X I. dudir Edit, pour tirer ladine
Lotenit, & en conséquence, a ordonné & ordonne que le sieur Paris de Monmartel, garde du
Trefor Royal, continuera jusques & compris le
dernier Juin; de faire les conversions ci devant authorisées, en assignations sur ladire Loterie, etque les sieurs Dutartre & Bouton Notaires, Receveurs particuliers de ladite Loterie, continuerom
pareillement d'en délivrer des billets; passé lequeljout, veut Sa Majesté que ladite Loterie demense
formée, & soit tirée ledit jour 10 Juillet, en lamanière presente par l'Edit du mois de Decombre 1737, 88c.

AUTRE du même jour en interprétation de celui du 8. Mars 1733, qui ordonne que rouses les matières servant à la fabrication du papier, qui feront transportées dans les Ports de Dunkerque, & de Marseille, payeront trente livres du cem pesant de droits de sortie, comme si elles passoient à l'émpanger.

DECLA-

1452 MERGURE DE FRANCE

DECLARATION DU ROY, qui ordonne la représentation des Titres à la Chambre des Comptes, donnée à Versuilles le 26. Avril 1738, registrée en ladite Chambre des Comptes, le 23. May suivant,

par laquelle il est dit ce qui suit.

ART I. Nous ordonnons que tous les Ordres de notre Royaume, les Corps & Communautés séculieres & regulieres, Gens de main morte, Maladeries, Hô els Deu, Hôpitaux, Charités, Fabriques et Confraities, Habitans des Vines, Bourgs et Paroisses, & tous nos autres Sujets de quelque qualité et condition qu'ils soient, qui jouissent ou doivent jouir à temps ou à perpetuité, de graces, dons, concessions, érections de Terres en titre de Fiefs, Seigneuries, Chârellenies, Baronnies, Vicomtés . Comté . Marquisats , Duchés-Pairies , ou autres Dignités, unions ou désunions de terres & Fiefs, établissement de justice, droits de Foires et Marchés, de Page, passage, travers, pascage, panage, paissons, glandées, chauffages, trancsale, privileges, franchises, immunités exemptions, deniers communs et d'octrois, dioits de Minufactures, établissemens, tondations, dotations, amortissemens, unions ou désunions de Bénéfices, et géséralement de tous autres droits, de quelque nature qu'ils soient, ensemble les droits de legnimations, naturalité congés de tenir bénéfices, annoblessement : confirmations et maintenues de noblesse, soit que lesdites graces ayent été accordées à eux ou à leurs auteurs et devanciers par les Ros nos prédécesseurs ou par Nous, par nos · Chartes, Lettres parentes o autres titres, soient tenus de les représenter dans le dernier Décembre 1739. pardevant les Offic ets .. e notredite Cour, pour et e par eux de nouveau inserés dans les Registre de notredite Chambre.

II. Ceux qui jonissent à titre d'échange ou alienations de quelques biens, Terres ou droits qui
faisoient ci-devant partie de notre Domaine, ensemble ceux qui possédent à titre d'engagement, des
Biens, Terres et Droits de notredit Domaine, à vie,
à temps ou à perpetuité, seront aussi tenus dans le
même délai, de représenter pardevant les Officiers de
notredite Cour, les Contrats d'échange ou d'engagemem, Lettres patentes, Procès-verbaux d'évaluation, ou autres titres en vertu desquels ils ont
droit de jouir desdits biens, Terres et droits, pour
être pareillement inserés dans les Registres de notredite Chambre, ou fait de nouvelles expéditions,
qui seront remises dans ses dépôts.

III. Voulons que la représentation des chartes; Lettres patentes et autres titres mentionnés aux deux précédens articles, puisse être faite sans le amnistère d'aucun Procureur, par les Parties, ou par ceux qui auront charge d'elles, au Greffe de motredite Chambre, et par devant les Officiers qui seront par elle commis à cet effet, lesquels procéderont préalablement à l'examen d'iceux, après lequel lesdust titres seront transcrits de la manière et ains: que nosdits Officiers le jugeront à propos à de laquelle représentation, mention sommaire sera faite sur les dits tures, par l'un des Greffiers de motredite Chambre; sans que pour raison de ce; il puisse être exigé ni perçû aucun droit des Parties, sous quelque prétexte que ce soit.

IV. Ceux de nos Sujets qui auront négligé de faire la représentation ordonnée par les articles I. & II de la présente Déclaration, & dans le temps y porté, n'y s'ront plus reçûs que par requête, qu'ils présenteront à cet effet en notredite Chambre; & à la charge de payer les frais nécessaires de transcrits, expéditions & collations qui en seront fits.

14/4 MERCURE DE FRANCE

selon qu'ils seront réglés & fixés modérement pas les Officiers de notredite Cour, &c.

EDIT DU ROY, portant supression de proficurs Charges & Offices sur les Postes, donné à Versailles, au mois de May 1738, registré en Parlement le 17. Juin suivant.

ARREST du 16. May, qui permet l'entrée des Plombs & Étains d'Augteterre, par tous les Pous & Bureaux du Royaume, en payant trois livres par cent pesant de Plomb et quatre livres par cent pesant d'Étain, outre les droits sur l'Étain, fixés par POrdonnance des Fermes de 1681.

AUTRE du 27. qui continué pendant deux années la moderation à cirre sols par pièce de quinne aunes, des droits d'entrée sur les Toiles batistes écrues, fabrique de Cambray & Pays conquis, au lieu des droits portés par le tarif de 1664.

Arrêts posterieurs.

EDIT DU ROY, qui attribué au Grand-Confeil la conhoissance de toutes les fraudes & contraventions sur l'introduction & débit des Toiles, Etoffes & Marchandises prohibées, donné à Versailles, au mois de Juin 1738. registré au Grand-Confeil le a. Juillet.

ARREST du 4. qui enjoint aux Officiers & Cavaliers de Maréchausse. d'arrêter tous Contrebandiers portant ou conduisant des Marchandises prohibées, Fauxsauniers & Fauxtabatiers, & de prêter aide & assistance aux Commis des Fermes dans la poursuite desdits Contrebandiers, même de dresser à ce sujet tous Procès-verbaux nécessaires; avec désenses ausdits Officiers & Cavaliers de Maréchausses.

Digitized by Google

Chaessée, de donnet audines assignations, ni de Faire aucunes significations dans l'instruction des Procès desdits Contrebandiers.

ORDONNANCE DU ROY, du 10. qui suprime la boutse commune établie entre les Lesteurs et Delesteurs des Batimens de Mer dans le Port du Havre: Et ordonne que les Bateaux servant au Lestage et Delestage, seront jaugés et porteront une marque qui indiqueta leur port en tonneaux.

SENTENCE DE POLICE, du 13. rendué en faveur de la Communauté des Maîtres Patifiers-Osblayers à Paris; Et qui ordonne l'exécution des Sentences & Réglemens de Police concernant la vente de Marchandifes de Porcs.

ARREST du 19. qui fait défenses à tous Blanchisseurs et autres, de lessiver ni blanchir aucuns. Fils de Lin ou de Chanvre, avec de la chaux ni autres singrédiens corrosses; et à tous Fabriquans, Tisserans et Ouvriers, d'employer dans la fabrications des Toiles à voiles et autres sortes de Toiles, de quelque espece qu'elles puissent être, aucuns Fils sinsi lessivés ou blanchis, sous les peines portésspar le lit Airês.

REGLEMENT concernant la Procédure que: Sa Majesté veut être observée pour l'instruction des affaires renvoyées devant des Commissaires nommés par Arrês de son Conseil, fait et arrêté su-Conseil d'inter tenu à Versailles le 18. Juin 1738.

NOUVEAU REGLEMENT du même jour, concernant la Procédure que S. M. veut être observée en son Conseil, par leguel il oft die que

#456 MERGURE DE FRANCE

le Roy s'étant fait repulenter les Reglemens Géneraux faits en 1660. 1673. 1637. et autres, au sujet des Procédures qui doivent être faites en son Conseil pour l'instruction et le Jugement des affaires qui y sont portées, S. M. auroit jugé à propos de réunir dans un seul Reglement Géneral tout ce qui lui a paru devoir être conservé dans les dispositions des Reglemens précédens, et tout ce qu'elle a cru devoir y ajoûter pour rendre la forme de proceder plus simple et plus facile, et l'expédition des affaires plus prompte et moins onéreuse à ses Sujets. Ledit Reglement divisé en deux Parties, contenant 92. pages, &c.

ARREST du Conseil, du même jour, dons

Le Roy é ant informé qu'à la requête du sieur Berthon, Procureur du Roy de la Ville du Puy Généralité de Montpellier, le sieur de Laval, Juge-Mage de ladite Ville du Puy, se seroit transporté dans l'Imprimerie de Malescot, Imprimeur de ba dite Ville, où il auroit trouvé qu'on travailloit sans aucun Privilege ni Permission, à l'impression d'un Ecrit intitule : Refléxions sur le Mandement et Inssencison Paftorale de M. l'Evêque de Rhades, portans condamnation de certains Ecrits dictés à Rhodes en 1736. Cet Ouvrge injurieux dans son objet à l'authorité Episcopale, étant d'ailleurs capable de faire renaftre d'anciennes disputes, ou d'en exciter de nouvelles, S. Majesté auroit jugé à propos d'en ordonner la supression, et d'interdire audit Malescot. la faculté de continuer l'exercise d'un Art dont il a abusé si manifestement. Vû le Procès verbal dudit Seur de Laval, du 16. May de la présente année: Oui le raport, et tout consideré, Sa Ma, esté étane en son Conseil, de l'avis de M. le Chancelier, a ordonné

rdonné et ordonne que toutes les feuilles d'imresson mentionnées au Procès verbal dudit sieur
e Laval, seront et demeureront suprimées, et à
et effet ansses au pilon en présence des Libraires de
a Ville du Puy, lesquels seront convoqués à cet
sfet, dont sera par ledit sieur de Laval dressé Proès verbal. Ordonne en outre Sa Majesté, que ledit
Aalescot since et demeurera déchû de la place d'Imrimeur, la silont détenses d'en exercer les soncions, à peine d'être puni suivant la rigueur des
Drdonnances; et que les Presses, caracteres, Pasiers, et géneralement tout ce qui seroit à l'usage
le son Imprimerie, seront et demeureront consisqués, et les sits Effets vendus, pour, le prix en proenant, être apliqué au prosit de l'Hôpital Général
le la Ville du Puy, &c.

AUTRE du 29. concernant la Loterie Royale, sar lequel S. M. a de nouveau prorogé et proroge asqu'à 10. du mois d'Octobre prochain, le terme sui avoit été fixé audit jour 10. Juillet, pour tirer ladite Loterie, et en conséquence a ordonné et outonne que le sieur Paris de Monmattel, Garde du Trésor Royal, continuèra jusques et compris le dernier Septembre, de faire les conversions ci-demant authorisées, en assignations sur ladite Loterie; et que les sieurs Dutartte et Bouron, Notaires, Receveurs particuliers de ladite Loterie, continuément pareillement d'en délivrer des Billets; passé lequel jour, veut sa Majesté que ladite Loterie demeure sermée, et soit tirée ledit jour 10. Octobre en la manière prescrite par ledit Edit,

APRO-

APROBATION.

J'Ai lu par exdre de Monseigneur le Chancelier, le second Volume du Marcure de France du min de Juin, ex j'ai cru qu'on pouvoir en permente l'unprassion. A Paris 3 le premier Juillet 1738-

HARDION

TABLE

Ode.

Mises Fugirires.

Dissertation sur l'origine de quelq	ues Aru Mó-
chaniques,	1250
Satyre, Imitation d'Horace,	1278
Discours Académique, &c. Il est avan	tageux de s'b
tra mi Раниче ni Riche , ésc.	2283
La naissance de Venus, Idylle.	1306
Construction d'un Télescope de Résléx	ion &c. 1315
Ode imitée d'Horace	1316
Emrait d'une Leure du P. Tournemin	e, sur la Mé-
daille de Constantin, &c.	1317
Ode en l'honneur du Roy, &c.	1419
Réfléxions sur les Projets de faire com	muniquer les
deux Mers par le centre du Royau	
. sant par Lyon et par Parie,	1824
Ode imitée d'Horace,	1318
Sur la Regle d'Escompte,	1319
Bouquet envoyé le jour de S. Jean, &	
Lettre au sujet de See Holene révérée à	Troyes, &c.
,	1338
Epigramme,	1140
Mémoire lû à l'Académie Royale des	
Peau, &cc. Extraite	1341
The second second	Autre

Antre Epigramme,	7345
Seconde Lettre sur le Phénomene de Guarbe	cque,
	Ibid.
Rondeau,	134\$
Réponse à la Question proposée,	1349
Enigme, Logogryphes, &c.	£35£
Nouvelles Litteraires, DES BEAUX-A	
Mémoire curieux sur la Nomination de la	Cure
de Ste Marguerite, &c.	1357
Recueil de disers Ecris pour l'Hissoire de Fr	ance.
&c.	1358
Causes célebres	1370
Question de Droit,	1390
Médaille frapée à Geneve, Harangue, &c.	1394
Premier Registre de l'Aumorial Général de Fr	ance.
	1392
Nonvelles Litteraires d'Italie	1395
Chasse du Roy à Compiegne, Tableau nou	
	1395
Estampes nouvelles,	1398
Vers pour mestre au bas d'un Pottrait,	1390
Lettre sur les Bains de Bareges,	1400
Lettre sur quelques Matieres Chirurgicales,	1403
Spectacles. Balet de la Paix, Opera.	1405
Nouvelles Etrangeres, Pologne et Allemagne,	1416
Italie et Naples,	1418
Suite du Voyage de la Reine de Naples,	1412
De Genes et Corse,	1428
Morts des Pays Etrangers,	1430
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1433
Cause plaidée pour un Soldat par un jeune A	vocat
aveugle,	1435
Réponse à la Question, &c.	1446
Arrêts Notables	1448

Errata de May.

P. Age 1010. ligne 22. Altroviti, l. Altoviti, p. 1022. l. 11. Bellesoriere, l. Bellesoriere. P. 1024. l. 29. Pastor, l. Pater.

Errata du premier Volume de Juin,

P. 1099. 1. 9. Nuguet, l. Hugues.
P. 1163. 1. 24. toutes, ajohtez deux.
P. 1165. 1. 6. voit, l. vend.

Fantes à corriger dans ce Livre.

P. Age 1347. l. 17. vers sept, l. vers les sept, P. 1351. l. a. du bas, Et puis, l. Puis.

Digitized by Google

. 4

.

.





